



**HAL**  
open science

## Gens, cornes et crocs

Isabelle Mauz

► **To cite this version:**

Isabelle Mauz. Gens, cornes et crocs. Cemagref Editions, CIRAD, Ifremer, INRA Editions, pp.255, 2005, Indisciplines, 2-7380-1196-9. hal-02586310

**HAL Id: hal-02586310**

**<https://hal.inrae.fr/hal-02586310>**

Submitted on 3 Aug 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

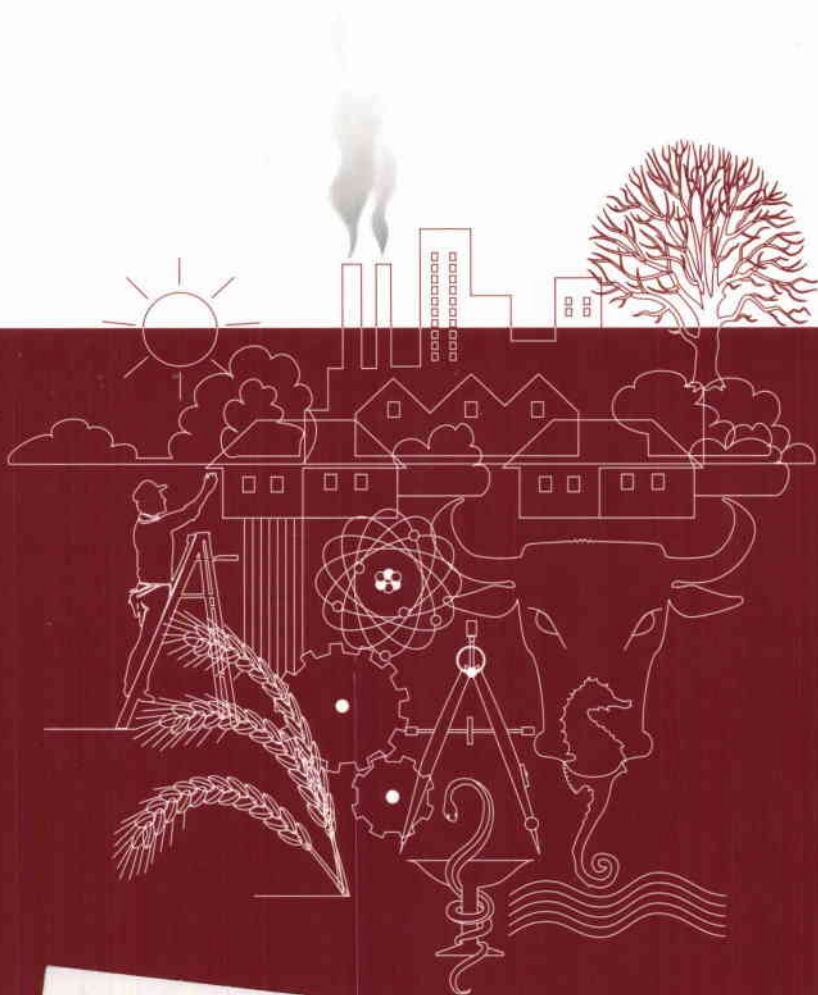
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INDISCIPLINES

PUB 000 17015

# Gens, cornes et crocs

Isabelle Mauz



CEMA GT48

Cemagref  
EDITIONS



ifremer

INRA  
EDITIONS

~~Cerna GT 47~~

CEMAGREF  
DOCUMENTATION  
CLERMONT-FERRAND

Cerna GT  
48

**Gens, cornes et crocs**

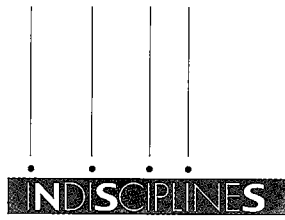
© CEMAGREF, CIRAD, IFREMER, INRA 2005

Le code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Le non respect de cette disposition met en danger l'édition, notamment scientifique. Toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage, est interdite sans autorisation de l'éditeur et du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20 rue des Grands Augustins, 75006 Paris.

---

ISBN 2-7380-1196-9  
ISSN 1772-4120





# Gens, cornes et crocs

Isabelle Mauz

*Cemagref*  
EDITIONS



Ifremer

INRA  
EDITIONS



## INDISCIPLINES

**La collection Indisciplines, dirigée par Jean-Marie Legay sous l'autorité de l'association Natures, sciences, sociétés, a la même orientation thématique que la revue du même nom.**

**Elle se donne pour vocation d'accueillir des textes traitant des rapports que l'homme entretient avec la nature, y compris la sienne propre, que ce soit à travers des relations directes, ou les représentations qu'il en a, ou les usages qu'il en a fait, ou encore les transformations qu'il provoque, consciemment ou non. Bien entendu, les conséquences que l'homme subit en retour et la façon dont il y répond, soit en tant qu'individu, soit socialement, soit même globalement en tant qu'espèce, intéressent vivement la collection.**

**Ce sont des questions, on le comprend aisément, qui en appellent à toutes les sciences de la terre, de la vie, de la société, des ingénieurs et à toutes les démarches de recherche, éthique comprise. Ces ouvrages s'attachent à traiter de façon plus profonde, plus générale, plus documentée aussi, de sujets qui ne peuvent être abordés que de manière brève et limitée dans un article de périodique.**

**La rédaction de ces livres peut être le fait d'un ou de plusieurs auteurs, d'un collectif de collègues réunis pour la circonstance ou à l'occasion d'un colloque. Un comité éditorial évaluera la qualité scientifique du manuscrit.**

## Préface

*Ces gens de la Vanoise qui se préoccupent des animaux, Isabelle Mauz les a suivis, écoutés, observés, fait parler, plusieurs années durant. Comme l'y invitait Paul Ricœur, elle a pris chacun de leur récit comme un tout... mais aussi, comme l'y conviait Louis Marin, elle a pris tout récit comme un piège. Elle a donc complété l'interprétation de ces discours croisés par l'observation minutieuse des activités dans lesquelles elle a accompagné chasseurs, éleveurs, gardes du parc et naturalistes, consignait leurs gestes, leur allure, les expressions de leur visage, leurs vêtements, et les objets dont ils usent. S'étant pensée, dans un premier temps, comme une observatrice non impliquée, elle a saisi, lorsque le loup a apporté le trouble entre les hommes et les animaux, qu'elle ne pouvait plus prétendre à la neutralité. Dès lors, elle a été sommée de prendre position, de dire à ses informateurs, à ses collègues, à ses amis, aux membres même de sa famille ce qu'elle pensait des loups, des causes de leur venue, des rumeurs qui couraient à leur sujet. Et si ce ne fut pas toujours facile, il lui fut en revanche plus aisé de convaincre qu'elle respecterait aussi bien ceux qui détestent les loups que ceux qui les admirent. Chasseurs, éleveurs, naturalistes, scientifiques, gardes du parc (jeunes ou vieux), tous sont traités avec impartialité, tous sont étudiés avec la même attention, avec la même bienveillance. Grâce à cette « enquête participative », Isabelle Mauz nous introduit aux mondes de ses interlocuteurs, nous fait comprendre le grand désordre que le loup y introduit, et nous invite à partager le point de vue qu'elle a patiemment construit : ce beau plaidoyer en faveur de la pluralité des mondes qui vient en conclusion de l'ouvrage.*

Écouter ce que les hommes disent des animaux auxquels ils sont attachés, c'est voir se confronter et s'éviter deux mondes. Le premier, compact, resserré dans l'espace et le temps — mais riche d'anecdotes — est structuré par l'opposition du sauvage et du domestique. C'est celui des gens du lieu : chasseurs de chamois, éleveurs, anciens gardes-moniteurs du parc national. Le second, ample, balayant de manière discontinue les siècles et la planète — mais riche de connaissances livresques et de récits de voyages — est structuré par l'opposition entre la nature et l'artifice. C'est celui des naturalistes, des protecteurs de la nature, des nouveaux gardes et des autres agents du parc national de la Vanoise. Ces deux façons de concevoir, de structurer le monde et de s'y situer, je les retrouve dans tous les conflits que j'ai pu connaître, concernant la chasse, la protection de la nature, les animaux, les milieux ou les paysages. Isabelle Mauz aurait sans aucun doute pu les mettre en évidence à propos d'autres objets que ses animaux. Mais, qu'elle ait justement étudié comment les hommes construisent leur monde à propos des animaux fait toute l'originalité de son étude. Se situer dans le monde (sauvage-domestique ou nature-artifice) à propos des animaux, ce n'est pas la même chose que de le faire à propos de plantes ou de

*paysages. Ainsi qu'Isabelle Mauz l'explique : « Si le détour par l'animal est nécessaire pour étudier les relations des hommes entre eux, ce n'est [...] pas parce que le rapport à l'animal "renseigne sur les hommes" ou "reflète" fidèlement un rapport entre les hommes, mais parce qu'il est authentiquement créateur de lien social. » De fait, cet être sensible qu'est l'animal a lui aussi un monde ; ou plus exactement chaque espèce a son monde. Les animaux supérieurs dont il est question dans l'ouvrage ont des capacités cognitives qui leur permettent d'analyser la situation à laquelle ils sont confrontés et de prendre des décisions en fonction des informations dont ils disposent. Ils ont un point de vue subjectif sur le monde. Si bien que leur comportement n'est pas toujours, ni en toutes circonstances, celui auquel ceux qui les connaissent s'attendraient. Le mérite d'Isabelle Mauz est d'avoir donc traité ces animaux comme des acteurs à part entière de ces mondes que les hommes construisent à leur propos (et avec eux), mais aussi comme parties prenantes des conflits qui les opposent. Ce qui est vrai des chamois et des bouquetins (mais aussi des brebis ou des marmottes), l'est aussi du loup : ce sont leurs façons d'être et leurs manières de faire qui font que les premiers sont « bons à penser » quand l'autre est « bon à se disputer ».*

*Soit le parc national de la Vanoise, avec sa zone centrale sur les alpages de laquelle vaches et moutons sont admis, mais où la chasse est interdite ; et sa zone périphérique, envahie par les stations de sports d'hiver, mais où l'on peut chasser encore. Jusqu'alors, tous les gens du lieu entendaient tenir le sauvage à distance et protéger le domestique. Avec le parc, s'installent au pays des hommes qui vivent dans un monde structuré par l'opposition de la nature, qu'ils entendent protéger, et de l'artifice. À leur suite, viendront des animaux « sauvages » que l'on ne voyait guère auparavant. Le malentendu était inévitable entre les deux mondes ainsi construits. Si, pour les gens du lieu, le sauvage n'est pas systématiquement dévalorisé (les chasseurs l'apprécient, le temps d'exercer leur passion), le domestique est toujours connoté positivement. Pour ceux qui habitent un monde structuré selon l'opposition entre nature et artifice, l'artifice n'est sans doute pas toujours rejeté (comme en témoignent les opérations de réintroduction), mais la nature est systématiquement valorisée. Or, le sauvage des uns est la nature des autres et l'artifice des autres est le domestique des uns.*

*Pendant trois bonnes décennies cependant, ces mondes vont coexister, s'évitant pour ne pas entrer en conflit. Certes, la situation évoluait et obligeait chacun à réexaminer ses certitudes. Se rendant compte qu'ils étaient à l'abri des chasseurs, les bouquetins ont prospéré et, peu à peu, sont descendus des chaos rocheux où les derniers d'entre eux avaient jadis trouvé refuge. On les voit aujourd'hui fréquentant les estives, parfois broutant les luzernes, et même cheminant au bord des routes, au grand dam des gens du lieu qui voudraient les remettre à leur place. Comptabilisés, suivis dans leurs moindres déplacements, capturés pour être « réintroduits » en des lieux où on les espère, les bouquetins ne sont-ils pas instrumentalisés autant que ne le sont des animaux domestiques ? Dans les alpages où ils ne sont plus gardés, les moutons jouent les estivants et vont se prélasser dans les moraines, aux pieds des glaciers. Délaisées, les pâtures en contrebas se couvrent de buissons. Alors que le sauvage envahit l'espace domestique et ne craint plus de fréquenter des hommes, le domestique s'ensauvage. Les frontières n'étaient déjà plus nettes entre des catégories de plus en plus instables, avant même qu'il ne soit question de loup. On s'accommodait cependant de ces incertitudes.*

*Que le loup vienne sans crier gare et qu'il fasse des moutons son plat de prédilection après quelques années de furtives incursions va plonger dans la tourmente cette Vanoise où des mondes s'évitent. Certes, la bête à discorde n'arrive pas dans un climat serein. D'autres*

*animaux qui ont débarqué avant lui, le lynx et les sangliers, ont déjà fissuré chaque monde et occasionné quelques frictions entre eux. Le site dans lequel intervient l'événement est déjà lourd de polémiques potentielles. Mais quand le loup paraît, quand on cesse de ne pas y croire, la coexistence n'est plus tenable. Comble de la sauvagerie pour les uns, cet animal, aux yeux des autres, appartient à l'aristocratie de la nature. Il apporte d'autant plus la zizanie que, à la différence du lynx, il ne sait pas se faire discret au-delà des prospections qui lui permettent d'évaluer si la situation lui est favorable. Isabelle Mauz étudie finement les mécanismes de ce « grand déballage ». Les catégories se brouillent, les frontières deviennent poreuses. Des camps se constituent, pour ou contre les loups, recrutant chacun dans un monde, mais provoquant en même temps des dissensions dans chacun d'eux. Tout devient objet de controverse, chacun tentant de se placer sur le terrain des autres et d'inspecter leur monde pour déconsidérer leurs arguments. Chacun voulant l'emporter sans compromis, tous s'ingénient à produire de l'incertitude.*

*Il est probable que la dynamique propre du conflit, l'émergence dans les deux camps d'acteurs délaissant leur éthique de conviction pour adopter une éthique de responsabilité serait parvenue seule, au bout d'un certain temps, à renouer le lien social rompu par le fauteur de troubles. Il est assez savoureux qu'un proche parent du loup, le chien, ait aidé à retisser des fils (certes encore ténus) entre ceux qui habitaient ces mondes ébranlés par l'affrontement des lycophiles et des lycophobes. Et il le fait sous les deux espèces du chien errant et du patou. Le premier, domestique le jour et sauvage la nuit, va se substituer au loup dans le rôle du bouc émissaire : ce faux frère ressemble tant au prédateur qu'il fait l'unanimité contre lui. L'apprentissage du second est si difficile, et son propre comportement si intrigant (doux comme une brebis et capable de tenir tête aux super-prédateurs que sont les loups) qu'il conduit les éleveurs anti-loups à prendre des conseils auprès de spécialistes généralement lycophiles et qui, en tout état de cause, ont eux-mêmes pris langue avec les protecteurs de la faune sauvage. Autour du chien de protection se tisse ainsi un réseau, le long duquel circulent des idées, des animaux et des pratiques, se débattent des questions relatives aux difficultés de l'inalpage, à la protection des troupeaux et aux comportements des prédateurs (chiens errants et loups), des brebis et des patous.*

*Cette analyse subtile est l'exercice convaincant d'une anthropologie qui traite équitablement tous les acteurs, chasseurs et naturalistes, anciens et modernes, gens du lieu et gens d'ailleurs, hommes et animaux. Le lecteur la lira avec d'autant plus de plaisir qu'elle est rédigée avec un rare bonheur d'écriture. Enfin, si l'ouvrage s'achève avant le dénouement du drame (ce dénouement aura-t-il jamais lieu un jour ?), on peut espérer que le lecteur découvrira, comme l'auteur à l'issue de son travail, qu'« il n'y a pas de meilleur des mondes » et que c'est plutôt bien ainsi.*

Raphaël Larrère  
 directeur de recherche, Inra,  
 unité Transformations sociales  
 et politiques liées au vivant

## REMERCIEMENTS

Comme tous les ouvrages qui s'appuient sur une enquête de type ethnographique, celui-ci doit beaucoup aux personnes rencontrées. Des chasseurs, des éleveurs, des vétérinaires, des gestionnaires et des protecteurs de la nature ont accepté de me parler de leurs rapports aux animaux sauvages et, pour certains, de m'emmener sur le terrain. Sans eux, les pages qui suivent n'existeraient tout simplement pas. Leur nombre et la garantie d'anonymat que je leur ai donnée m'interdisent de les citer mais je leur présente mes plus vifs remerciements.

Ma reconnaissance va également à Raphaël Larrère, à Bernard Debarbieux, à Philippe Descola, à Claude Millier, à Jean-Marie Legay et à Daniel Terrasson, qui m'ont encouragée à retravailler mon mémoire de thèse pour aboutir au présent ouvrage.

Jean-Marie Legay s'est montré aussi attentif que compréhensif tout au long de cette réécriture. Quant à Raphaël Larrère, il a bien voulu relire le texte, avec sa gentillesse et sa sagacité habituelles. Je leur en sais particulièrement gré. Il va de soi que les défauts qui subsistent sont entièrement de mon fait.

# Table des matières

Avant-propos .....	13
Introduction. <b>La Vanoise et quelques-uns de ses habitants</b> .....	17
<b>Au fil des routes</b> .....	19
<b>Au fil du temps</b> .....	23
<b>Une région et des mondes</b> .....	25

## **Partie I. Mondes humains et animaux sauvages**

<b>Chapitre 1. Les petites sphères et le vaste globe</b> .....	29
<b>Les mondes réduits du sauvage et du domestique</b> .....	30
De petites sphères bien remplies .....	30
Le sauvage et le domestique .....	31
L'opposition entre sauvage et domestique... ..	32
... et leur confusion présente .....	34
<b>Le vaste monde de la nature et de l'artifice</b> .....	40
Un globe que l'on survole .....	41
La nature et l'artifice .....	41
La situation originelle : la nature sans artifice .....	42
La peau de chagrin : l'artifice contre la nature .....	42
Sur le chemin du retour : l'artifice à la rescousse ? .....	45
Une autre perception des animaux .....	46
<b>Divergences et convergences des mondes</b> .....	50
<b>Chapitre 2. Avant et maintenant, le temps raconté</b> .....	53
<b>Animaux sauvages et liens entre les générations</b> .....	54
Les objets « passeurs de mémoire » .....	54
Les témoignages des anciens : à prendre ou à laisser ? .....	55
Les sources mobilisées .....	55
La confrontation des sources .....	58
<b>Chasse au chamois et récits de vie</b> .....	59
Trop petit pour aller au chamois .....	59
La chasse au chamois et les étapes de la vie .....	60

<b>Rapport aux animaux et changement social</b> .....	65
De l'écoute des récits à l'analyse de leurs fonctions .....	65
L'éthique de la chasse ancienne et les chasseurs d'aujourd'hui .....	65
Les récits de décadence .....	69
Les récits de rationalisation .....	79
Les récits de victimisation .....	90
<b>Des animaux du passé aux hommes du présent</b> .....	102
<b>Chapitre 3. Nous et les autres, la construction de l'altérité</b> .....	103
<b>Épreuves et qualités révélées, le verdict des corps</b> .....	103
D'abord et avant tout, savoir marcher en montagne .....	103
L'art de la recherche .....	104
Avoir l'œil .....	105
L'intelligence de l'approche .....	107
La clairvoyance de la décision .....	108
L'adresse et la force physique .....	108
Le contact de la chair .....	109
<b>Victoires et défaites, scores cachés et dévoilés</b> .....	110
Vaincre l'animal sur son terrain .....	110
Vaincre ses concurrents .....	111
Les rencontres solitaires et l'enjeu des comptes rendus .....	115
L'incorporation des qualités .....	117
<b>« Gens d'ici » et « gens d'ailleurs »</b> .....	118
Le (vrai) chasseur montagnard comme chasseur de chamois .....	119
Le (vrai) chasseur de chamois comme montagnard .....	120
L'exclusion des chasseurs « étrangers » .....	121
La chasse au chamois, quintessence de l'autochtonie .....	125
L'ici et l'ailleurs, des catégories à géométrie variable .....	126
Être d'ici quand on est parti .....	128
<b>La querelle des anciens et des modernes</b> .....	130
Les deux générations d'agents du parc .....	130
Le bouquetin, une espèce très prenante .....	130
Les anciens, des inconditionnels du bouquetin .....	131
Des nouveaux conquis par d'autres espèces .....	133
Rapport au bouquetin et relations entre les gens du parc .....	136
<b>Femmes et chasse au chamois</b> .....	140
Un mutisme plein d'éloquence .....	140
Une présence en pointillé .....	141
<b>Profanes et spécialistes</b> .....	145
L'hétérogénéité des spécialistes .....	145
La disqualification mutuelle des spécialistes .....	148
Spécialistes d'hier et d'aujourd'hui .....	152
Une « circularité des savoirs » limitée .....	153
<b>Des changements, une continuité</b> .....	156



## Partie II. L'arrivée des loups

Chapitre 4. <b>La crise du loup</b> .....	163
<b>Le déclenchement des hostilités</b> .....	163
Le sanglier, une pomme de discorde entre éleveurs et chasseurs .....	163
L'arrivée subreptice des lynx .....	164
L'entrée en lice des loups .....	165
<b>L'évitement, encore</b> .....	168
Une phase qui joue les prolongations .....	168
Une phase écourtée, mais rémanente .....	173
Loups et moutons, deux environnements encore séparés .....	176
<b>La polémique et son extension au pastoralisme</b> .....	176
Le procès du loup : réquisitoire et plaidoirie .....	176
Le procès du pastoralisme .....	182
Passages à l'acte .....	187
Des camps traversés par des divergences .....	190
Camps et mondes .....	193
Le chien errant, un maudit .....	196
<b>Loups et moutons en cogestion, un bouleversement pragmatique</b> .....	200
L'impossible union des éleveurs ovins face aux loups .....	203
Les divergences entre protecteurs des loups .....	207
<b>Des mondes en recomposition</b> .....	209
Chapitre 5. <b>L'ébranlement des mondes</b> .....	211
<b>L'évanouissement des frontières et la critique radicale des catégories</b> .....	211
Les lycophobes s'intéressent au lointain et à l'ancien .....	212
Les lycophiles s'intéressent au proche et au contemporain .....	213
La déconstruction des catégories et la dénonciation des incohérences .....	214
<b>La fabrication de l'incertitude</b> .....	216
Des problématiques véritablement enchevêtrées .....	216
Des ambiguïtés que l'on exploite .....	220
Des techniques nouvelles qui alimentent de vieilles controverses .....	223
Des acteurs qui changent d'avis .....	225
<b>Des savoir-faire maîtrisés à l'improvisation</b> .....	227
L'intégration des chiens de protection dans les troupeaux ovins .....	227
Des chiens qui doivent se prendre pour des moutons... ..	229
... tout en étant capables de dissuader les prédateurs .....	230
Des brebis qui ne doivent plus craindre les chiens .....	231
Des éleveurs qui doivent faire confiance à des chiens .....	232
Des intervenants qui se multiplient .....	234
<b>Et maintenant, où en est-on ?</b> .....	236
Conclusion. <b>Des mondes aux réseaux</b> .....	239
<b>Plutôt une coexistence problématique des mondes que l'hégémonie d'un seul</b> .....	241
<b>Plutôt des divergences inconfortables qu'un règlement définitif</b> .....	243
Références bibliographiques .....	247
Petite chronologie de l'arrivée des loups en France .....	253



## Avant-propos

Il y a quelques années de cela, j'ai pris conscience de la grande place qu'occupe la faune sauvage dans la vie des gens en Vanoise — comme, sans doute, dans bien d'autres régions. Certains animaux, en particulier, stimulent la curiosité des hommes. On les évoque régulièrement dans les conversations et ils sont au cœur de nombreuses activités. Chasseurs, éleveurs, agents du parc national, naturalistes, protecteurs de la nature, touristes leur portent une attention marquée, fréquemment passionnée, et l'on retrouve chez tous des attitudes et des gestes apparemment similaires. Pourtant, en dépit de leur relative proximité, leurs façons de comprendre l'animal, leurs manières d'en parler, de le penser et de le traiter diffèrent fortement, au point qu'ils s'évitent souvent et s'affrontent parfois. Manifestement, leurs rapports aux animaux ne sont pas indépendants des rapports qu'ils nouent entre eux. Cette communauté d'intérêt pour la faune sauvage s'accompagne d'une diversité remarquable dans ses formes d'expression. La recherche dont je rends compte dans les pages qui suivent a pour origine ce double constat.

D'où vient l'importance des animaux dans la vie des gens en Vanoise ? Pourquoi investit-on tant de sérieux dans le fait d'en parler, de les observer, de les approcher, de les chasser, de les photographier ou de les capturer ? Comment les rapports aux animaux peuvent-ils être aussi variés en un même lieu et au même moment ? Jusqu'à quel point, et par quels leviers, pèsent-ils sur les relations humaines ?

Afin de prévenir les malentendus, précisons de quelle sorte de recherche il s'agit là. Les animaux y sont très présents. Il sera question de leurs comportements, de leurs déplacements, de leur aspect — couleur des robes, longueur des cornes ou des crocs. La perspective adoptée n'est pourtant pas naturaliste ; je n'ai, à aucun moment, mobilisé les outils des biologistes. Les hommes sont eux aussi très présents ; sans doute occupent-ils même la première place. Je traiterai de la construction des identités, de la présentation de soi ou encore de la circularité des savoirs. La perspective adoptée n'est pourtant pas strictement sociologique si, suivant *Le Petit Robert*, on désigne par sociologie l'« étude scientifique des faits sociaux humains, considérés comme appartenant à un ordre particulier ». Je me suis plutôt efforcée de tenir une voie médiane, accordant de l'importance au fait que l'être humain est plongé dans un monde où vivent aussi d'autres êtres.

Le monde dans lequel nous vivons n'est pas donné. Nous n'en héritons pas à la naissance et nous ne le transmettons pas tel quel à nos enfants. Il prend corps tout au long de notre existence, à travers les relations que nous établissons avec d'autres,

humains et non-humains. Il dépend des êtres auxquels nous nous intéressons et de notre manière de le faire. C'est pourquoi nous ne vivons pas tous dans le même monde. Et c'est pourquoi, aussi, le monde d'un individu change à mesure que ce dernier grandit, puis vieillit. Telles sont les idées directrices : notre appréhension du monde, notre façon d'être-au-monde est étroitement liée à des êtres non humains, notamment aux animaux. Ce travail s'inscrit donc dans un vaste courant de pensée selon lequel une société ne saurait être dissociée de la nature qui l'entoure ; par conséquent, l'observation de l'une ne saurait être indépendante de l'étude de l'autre.

Plutôt que de mener une réflexion théorique générale sur les liens entre les rapports des hommes aux animaux et les rapports des hommes entre eux, j'ai préféré concentrer mon attention sur des animaux et des hommes que je pouvais apprendre à connaître. J'ai préféré, en d'autres termes, asseoir la réflexion sur l'observation empirique, minutieuse, de cas concrets, à l'instar des ethnographes. Cette recherche est donc une monographie, engagée avec l'espoir que ses enseignements dépasseront le cas particulier que j'ai examiné. Une telle option excluait de se disperser ; j'ai dû, notamment, décider des animaux à retenir.

Mon choix s'est porté, dans un premier temps, sur deux ongulés sauvages, le chamois et le bouquetin. Tout choix est un peu arbitraire et il ne fait pour moi aucun doute que d'autres espèces auraient pu convenir. Certains animaux, dont la marmotte, le sanglier, le lynx, le chien, la vache ou encore le mouton, ont d'ailleurs réussi à se glisser dans cette recherche. Je n'ai certes pas jeté mon dévolu sur le chamois et le bouquetin par hasard. Il est difficile, en Vanoise, de leur échapper. Ils y sont relativement abondants, surtout le premier. Ils sont, en outre, représentés à l'envi et l'on peut voir, jusque dans les endroits les plus incongrus, des photographies, des peintures et des sculptures de ces deux ongulés. Leur place dans la montagne, dans les conversations, dans la publicité, dans les documentaires les désigne constamment à l'attention. Ce sont, en bref, des animaux emblématiques. Mais ne se ressemblent-ils pas trop ? N'allons-nous pas retrouver, de l'un à l'autre, des comportements, des réactions, des relations aux hommes voisines à l'excès ? Bien moins qu'on ne pourrait le supposer car, si une personne non avertie risque à distance de les confondre, chamois et bouquetins sont, en fait, profondément distincts. Ils diffèrent par leur aspect, leurs goûts, leur caractère, si bien que leur observation, leur approche, leur chasse ou leur capture ne sont en rien comparables. Ils diffèrent aussi par leur statut : le chamois, chassé, est le gibier favori des montagnards ; le bouquetin est aujourd'hui protégé. Ils diffèrent encore par leur histoire : le chamois a, par exemple, subsisté dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle en dépit de l'intensité de la chasse, tandis que le bouquetin, à la même époque, avait à peu près entièrement disparu. Au début des années soixante, il ne subsistait en Vanoise, comme d'ailleurs dans l'ensemble des Alpes françaises, que quelques individus réfugiés dans les endroits les plus inaccessibles.

Je ne pouvais pas davantage m'intéresser à tous les habitants permanents ou de passage ; il a fallu, là aussi, faire des choix. La décision de considérer le chamois et le bouquetin comme des « prises » sur le monde incitait à se tourner vers des connaisseurs de ces animaux, qui les fréquentaient depuis longtemps et avaient avec eux une histoire. Quelques tentatives plutôt décevantes auprès de touristes m'ont confirmée dans cette voie et je m'en suis tenue à des personnes que l'on me désignait comme des spécialistes. Pour connaître les spécialistes les plus divers, j'ai tour à tour rencontré

des chasseurs, des éleveurs, des agents du parc national de la Vanoise, des naturalistes, des vétérinaires de la faune sauvage de montagne, des protecteurs de la nature.

Sans en avoir clairement conscience, je m'apprêtais à mener une enquête assez tranquille. Les chamois et les bouquetins ne sont certes pas sans susciter quelques tensions ; rien, cependant, qui paraisse susceptible d'ébranler l'ordre du monde ou plutôt des mondes. J'allais observer des états. Un événement, que je n'avais évidemment pas prévu lorsque, au printemps de 1997, j'ai entrepris cette recherche, a rendu la situation plus mouvementée. Au mois d'octobre 1997, en Haute-Maurienne, des attaques sur des troupeaux ovins ont été officiellement imputées à des loups. Les loups : c'était là des nouveaux venus encombrants, qui ont bientôt pris une place croissante, sinon dans les faits — leur présence en Vanoise est demeurée réduite tout au long de mon travail —, du moins dans les esprits, dans les conversations et dans les relations des gens entre eux.

J'avoue avoir d'abord été peu désireuse de prendre en compte ces intrus venus perturber mon terrain, en même temps que le bel ordonnancement des mondes de mes interlocuteurs. Ma situation familiale, relativement indifférente tant que je ne me préoccupais que des chamois et des bouquetins, se manifestait. J'appartiens à une branche émigrée d'une famille d'alpagistes installée en Haute-Tarentaise, dont certains membres continuent de pratiquer l'élevage ou en sont encore très proches. Les émigrés ont quitté l'agriculture, réalisé de longues études, souvent dans des disciplines relevant des sciences communément dites « dures », notamment de la biologie. Ils ont en même temps conservé des liens très étroits avec leur région d'origine et ne sont absolument pas indifférents à ce qui s'y déroule. Les réactions de ma parentèle à la nouvelle de la présence des loups, partagées, mais toujours vives, sinon virulentes, m'ont permis de mesurer à quel point le sujet est sensible, passionnel et complexe. Elles m'ont également convaincue que la position de neutralité de l'enquêteur est intenable, y compris au sujet des chamois et des bouquetins. Très vite, la venue des loups m'a appris que l'a-topie du chercheur en sciences sociales n'est qu'une utopie et que j'étais inéluctablement mêlée à la situation que j'étudiais. Cependant, la perspective de placer une telle bête à discorde au cœur de la recherche était effrayante.

Plusieurs chercheurs, dont Raphaël Larrère<sup>1</sup>, m'ont finalement convaincue de surmonter mes réticences et d'observer ce qui change, pour les hommes comme pour les animaux, lorsque les loups font leur apparition. Je les ai donc laissés s'imposer dans l'enquête, ce qui m'a permis de proposer une analyse de la crise provoquée par leur venue, en Vanoise et plus largement dans les Alpes françaises. Je n'ai pu dans ce cas cantonner l'enquête à la Vanoise. L'ensemble de mes interlocuteurs se référait sans cesse à ce qui se passe dans d'autres parties des Alpes, en particulier dans le Mercantour, où les premiers loups ont été officiellement repérés en 1992. Élargir la recherche aux grands prédateurs m'a amenée à porter mes regards au-delà de la Vanoise.

Le matériau qui forme la base de ce livre est mixte. Il se compose d'entretiens semi-directifs réalisés auprès de la centaine de spécialistes que j'ai rencontrés. J'ai enregistré ces entretiens aussi souvent que possible, les transcrivant alors intégralement et littéralement, afin de rester au plus près des dires de mes interlocuteurs. Cela a permis, tout au long de ces pages, de leur donner la parole, parfois longuement. Il se compose aussi d'observations. J'ai estimé que les mots, s'ils sont essentiels, ne

1. Raphaël Larrère a dirigé la thèse qui est à l'origine de ce livre.

suffisent pas et que, en restant dans le cadre relativement formel et abstrait de l'entretien, je risquais de désincarner le rapport, éminemment concret, à l'animal. Je voulais sentir et faire sentir qu'il s'agit d'êtres en chair et en os, à la fois corps et esprit. Aussi ai-je suivi certains interviewés sur le terrain. J'ai ainsi pu observer comment l'on marche, comment l'on regarde, de qui et de quoi l'on parle, quel usage est fait de l'espace et du temps quand on dirige ses pas et sa pensée vers l'animal. J'ai participé à de nombreuses activités qui gravitent autour des animaux : j'ai accompagné des chasseurs à la chasse au chamois ; des agents du parc national de la Vanoise à des comptages de bouquetins et à des sorties « grands ongulés » organisées, l'été, pour les visiteurs ; des vétérinaires de la faune sauvage de montagne ; des éleveurs montant à l'alpage s'occuper de leur troupeau ou nourrir leurs chiens de protection ; ou encore des protecteurs des grands prédateurs partis, dans le Mercantour, sur les traces des loups. Au cours de ces excursions, j'ai maintes fois eu l'occasion de voir des chamois et des bouquetins, seule ou sous la conduite de spécialistes. Je n'ai, en revanche, jamais croisé de loups, aussi rares que discrets. J'ai simplement, quelque part dans le val de Suse, en Italie, longé une piste dans la neige dont mes guides assuraient qu'elle avait été tracée par de « grands canidés ». Je n'ai donc pas observé, comme je l'ai fait avec les ongulés, l'engagement physique de mes interlocuteurs avec les grands prédateurs. J'ai dû, avec les loups, me contenter de mots.

Dans cet ouvrage en deux volets, nous découvrons d'abord les mondes dans lesquels sont engagés les hommes lorsqu'ils sont aux prises avec les ongulés sauvages, chamois et bouquetins. Nous en explorons les grandes lignes, nous en repérons les contours, temporels et spatiaux ainsi que les couples d'opposition qui les structurent. En dépit de leurs différences, ils se rejoignent parfois. En pénétrant plus avant dans ces mondes, nous examinerons dans le détail comment les rapports aux animaux permettent de s'y situer et de s'y mouvoir. C'est alors que nous comprendrons véritablement comment les rapports des hommes entre eux peuvent passer par des animaux et pourquoi tout changement affectant les seconds affecte inévitablement les premiers. Dans un second temps, en observant les bouleversements provoqués par l'arrivée des loups et ses différents stades, nous tenterons de comprendre pourquoi l'arrivée des loups, plus que celle d'autres espèces, a déclenché une crise. La venue des grands prédateurs transforme les mondes des hommes. Brutalement, des frontières et des structures que l'on croyait solides vacillent, les certitudes cèdent la place aux doutes, les pratiques maîtrisées aux tâtonnements et aux bricolages. Les mondes humains que chamois et bouquetins nous avaient permis d'explorer semblent en voie de recomposition.

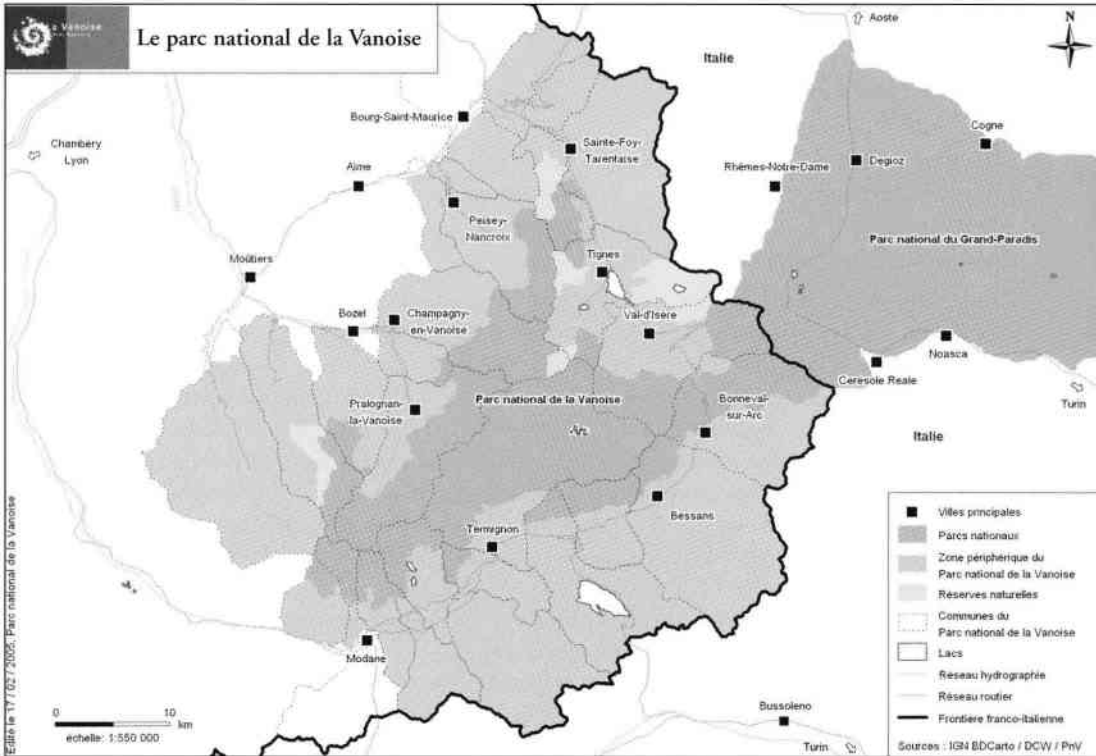
# Introduction

## La Vanoise

### et quelques-uns de ses habitants

Nous irons bientôt à la rencontre des personnages principaux de ce livre, des hommes et des animaux. Avant d'écouter les premiers et d'approcher avec eux les seconds, une rapide reconnaissance de la Vanoise nous familiarisera avec les lieux et leurs habitants, humains et non-humains.

Il y a dans « Vanoise » le mot « van », employé en maintes régions pour désigner une paroi ou un lieu rocheux. Si l'on consulte les cartes de la Savoie, on voit que ce nom a été donné à l'aiguille qui domine le village de Pralognan, à l'extrême est du département, ainsi qu'au vaste appareil glaciaire au sud de cette aiguille. Très légèrement à l'est de ladite aiguille, et dans le prolongement desdits glaciers, on trouve encore un col homonyme. Un refuge y est signalé dès le début du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, date précoce pour ces montagnes aux confins de la Savoie. C'est que Pralognan, à la fin du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle déjà, est fréquenté par des alpinistes, notamment anglais. Les cimes qu'ils gravissent sont bientôt dotées d'un certain prestige et l'on commence, dans les cercles initiés, à attribuer le nom de Vanoise non seulement à un petit nombre de localités singulières, mais aussi à leurs environs. Par élargissements successifs, on en vient à appeler « Vanoise » la région comprise entre les deux hautes vallées de l'Arc et de l'Isère, la Haute-Maurienne au sud, la Haute-Tarentaise au nord. Cependant, les géographes alpins continuent, dans les années trente et quarante, d'étudier séparément les deux vallées et réservent le terme Vanoise à des lieux bien déterminés : ils baptisent notamment « chaîne de la Vanoise » la haute ligne de crête qui va de la Becca Motta à la Grande Motte et culmine au sommet de la Grande Casse, à 3 852 mètres (Onde, 1938, p. 680 ; Blanchard, 1943, p. 226). La création du parc national de la Vanoise, en 1963, achève le processus d'extension du toponyme entamé par les alpinistes. Le parc national s'étend sur les terrains situés entre l'Arc et l'Isère, en amont de Bourg-Saint-Maurice et de Modane, et sur tout ou partie des versants sis sur la rive gauche de l'Arc et sur la rive droite de l'Isère, qui l'un et l'autre mènent à la chaîne frontalière avec l'Italie. Depuis lors, il est courant de nommer Vanoise, comme je le ferai, toute cette contrée, qui prend de la sorte des proportions bien plus considérables que jadis. Elle acquiert, par la même occasion, une individualité que ni les habitants des hautes vallées ni même les géographes n'avaient songé à lui conférer. Mauriennais comme Tarins ont en effet longtemps entretenu des liens plus étroits avec l'Italie qu'avec leur vallée voisine, pourtant française. Il faut dire que, depuis l'Antiquité, on passe plus facilement de la Haute-Tarentaise au Val d'Aoste ou de la Haute-Maurienne à la vallée de Suse par les grandes voies de circulation que sont le



Le parc national de la Vanoise est né de projets extrêmement différents. L'un d'entre eux, celui du Dr Couturier, naturaliste et passionné de chasse en montagne, visait à sauver de l'extinction le bouquetin des Alpes, alors abondant sur le versant italien mais quasiment disparu du territoire français.

Aussi le parc a-t-il été délimité de manière à avoir une frontière commune avec le parc national du Grand Paradis, de quarante et un ans son aîné.



col du Petit-Saint-Bernard (2 188 mètres) et le col du Mont-Cenis (2 083 mètres). La route du col de l'Iseran (2 770 mètres), où se rejoignent à leur extrémité orientale Haute-Tarentaise et Haute-Maurienne, n'a été construite qu'à la fin des années trente. Il faut, en outre, rappeler que l'annexion de la Savoie à la France ne date que de 1860 et que toutes ces vallées ont longtemps appartenu à une seule nation.

## AU FIL DES ROUTES

Pour avoir une vue d'ensemble de ce vaste territoire, mieux vaut commencer par voyager l'été ; les contrastes entre le haut et le bas, l'amont et l'aval ou encore l'endroit et l'envers<sup>1</sup> apparaîtront plus clairement. Surtout, nous circulerons plus facilement, le sol étant libéré de la neige jusqu'à une altitude élevée.

Pour accéder à notre terrain d'étude, nous pouvons, à Moûtiers, quitter le cours principal de l'Isère et emprunter la route qui suit le Doron de Bozel et s'élève en direction de Champagny et de Pralognan. Nous voici d'emblée au cœur de la Vanoise, au pied de l'aiguille et du col éponymes. La route s'interrompt là et il faudrait poursuivre notre chemin à pied, dans le parc national, par exemple par la longue et belle vallée de Chavière. Mais le moment des escapades n'est pas encore venu. Demeurons pour l'heure à Pralognan, qui possède, outre son site splendide et son allure ancienne, une particularité qui nous intéresse : l'omniprésence des bouquetins, qui sont partout représentés, et dont les Pralognanais n'ont pas hésité à édifier une statue sur l'une des places principales du village.

De retour à Moûtiers, nous remontons l'Isère, par la route ou par la voie ferrée, et rejoignons Bourg-Saint-Maurice, ville un peu disparate de près de 7 000 habitants — elle en comptait 3 500 au début des années soixante —, flanquée à l'amont d'une zone commerciale semblable, en plus petit, à celle des grands centres urbains. Un funiculaire, immense serpent de béton fixé sur la montagne, relie directement la gare-terminus de Bourg-Saint-Maurice à la station des Arcs. Des magasins de toutes sortes rivalisent pour attirer le chaland ; la ville, à l'évidence, vit du tourisme.

Les versants de la Haute-Tarentaise, ici largement évasés, offrent à la vue un contraste saisissant. La différence dans la part prise par la forêt est sans doute la plus remarquable. Sur l'envers, les sombres conifères, où domine l'épicéa, forment une masse d'apparence compacte, depuis l'Isère jusqu'à une altitude élevée. À mieux y regarder, on repère cependant, dans ce tissu serré, des accrocs de tailles et de formes variées. Les conduites forcées qui amènent l'eau jusqu'aux installations hydroélectriques du fond de vallée dessinent de longues balafres rectilignes. On distingue également des clairières avec, en leur centre, un chalet de pierre et de bois ainsi que quelques villages installés sur les replats. Et puis, plus nombreuses à mesure que l'on s'élève, les trouées larges et irrégulières des pistes de ski, que l'on continue de bien voir au-dessus de la forêt car leur couleur, en cette saison, tranche avec le vert de la pelouse alpine. Logées dans des vallons suspendus, à l'extrémité de routes qui se haussent par une succession de virages en épingles, des villes ont été bâties dans la montagne. Les Arcs, Tignes, Val-d'Isère : le versant nord de la Haute-Tarentaise concentre quelques-unes des plus grandes stations de sports d'hiver françaises. Elles attirent, l'été aussi, de nombreux visiteurs et génèrent une lucrative industrie touristique. Nous découvrons encore, aux

1. Exposition des versants : au sud et au nord.

mêmes altitudes, de vastes espaces vierges de remontées mécaniques, de pistes et de constructions récentes, à l'exception de quelques refuges en bois : ce sont les terrains inclus dans la zone centrale du parc national de la Vanoise. Le parc national, comme d'ailleurs certains domaines skiables, héberge en cette saison des troupeaux domestiques. Les vaches laitières, de races tarine et abondance, l'emportent nettement ; leur lait est le plus souvent transporté par camion jusqu'à la coopérative de Bourg-Saint-Maurice, où il sert à la fabrication du célèbre beaufort. Mais l'on rencontre également, jusqu'aux glaciers, des troupeaux de moutons et de chèvres.

Détournons-nous à présent de l'envers, et regardons l'endroit. La forêt de conifères se restreint à une bande plus étroite, et qui commence plus haut. Au-dessus s'étalent les alpages, où paissent les troupeaux. Nous discernons des remontées mécaniques : malgré l'exposition, des communes se sont équipées de stations de sports d'hiver. Au-dessous de la forêt, et presque jusqu'à l'Isère, le versant est parsemé de gros villages aux maisons serrées les unes contre les autres. Si nous nous y rendons, nous les trouverons bourdonnant d'activité et remplis d'estivants qui ont acheté une résidence secondaire ou louent un appartement aménagé par les habitants ; du 15 juillet au 15 août, la saison touristique bat son plein. Les éleveurs sont eux aussi affairés ; ils constituent des réserves de foin pour nourrir les animaux durant la longue période où ils seront à l'étable. Des prés s'étendent nombreux entre les villages. En revanche, les champs cultivés sont rares. En 1943, Blanchard notait déjà qu'ils étaient « envahis » par les prés. De nos jours, il faut fouiller la montagne pour trouver des vestiges de l'activité agricole : les canaux d'irrigation — le versant est sec — sont à l'abandon, la plupart des murets sont dangereusement bombés ou ont déjà cédé. Les prés les plus en pente sont à leur tour envahis par les « épines », — ronces, épines-vinettes, églantiers, aubépines — ou par des arbres pionniers, comme le frêne, le merisier, l'érable ou le tremble, qui poussent si rapidement qu'apparaissent, par taches, de petits bois feuillus. Mais il y a des jardins, tout proches des maisons, où l'on cultive des légumes et des fleurs et, plus à l'écart, des parcelles de pomme de terre, seule culture en champ qui ait subsisté.

En remontant la vallée principale, où affluent des vallées latérales, la route s'écarte momentanément du talweg, traverse le village de Sééz, lui aussi en pleine expansion. Nous laissons sur la gauche la route nationale qui grimpe au col du Petit-Saint-Bernard et poursuivons vers l'est, des villages suspendus au-dessus de nous, Montvalezan puis Sainte-Foy sur l'endroit, Villaroger sur l'envers. À partir de là, la vallée se rétrécit longtemps en gorges ; nous passons sous les villages de la Guraz et de la Savinaz, accrochés à la paroi, en rive gauche, et que semblent, d'en bas, toucher les glaciers qui dégringolent du Mont Pourri. Les deux versants sont ici extrêmement raides et presque entièrement forestiers. Nous atteignons le village des Brévières, surplombé par la gigantesque muraille d'un barrage, dont la mise en eau, en 1951, noya l'ombilic de Tignes avec son village. À droite, la route d'accès à la station de Tignes, au pied de la Grande Motte, dont une des faces a été équipée et aménagée pour le ski d'été. Nous filons jusqu'à Val-d'Isère, par une route coincée entre le lac artificiel et la montagne et protégée, sur la quasi-totalité de sa longueur, par des paravalanches. Nous découvrons à Val-d'Isère le dernier bassin ouvert de la vallée où les hommes se soient établis et où, comme ailleurs, le tourisme a presque entièrement remplacé l'activité pastorale. Les rues regorgent d'immeubles, de commerces

et d'hôtels de grand luxe ; les pentes sont sillonnées de remontées mécaniques et de pistes qui aboutissent au seuil des habitations. À cette extrémité de la vallée, la végétation devient rare et rabougrie, le paysage se fait plus minéral.

Après avoir traversé Val-d'Isère, la route monte sur les flancs du col de l'Iseran, où nous parvenons après une longue ascension. Nous découvrons alors la vallée de l'Arc, auge large et profonde, presque totalement dénuée d'arbres dans sa portion supérieure. Face à nous, en rive gauche, se dresse l'imposante chaîne frontalière et ses sommets superbes. La route plonge vers le fond de vallée, où nous rencontrons un premier village, Bonneval-sur-Arc, qui tranche singulièrement avec ceux que nous avons laissés derrière nous. Il y a certes à Bonneval une petite station de sports d'hiver, mais elle est sans commune mesure avec celles de la Tarentaise. Bonneval a conservé un air traditionnel et ressemble, de prime abord, à ces villages d'antan qu'ont popularisés la littérature sur les Alpes et les cartes postales. Après Bonneval, Bessans : l'aspect est bien différent — le village a brûlé pendant la dernière guerre —, mais le modeste foyer de ski de fond, les quelques magasins de sports et les cafés renforcent l'impression éprouvée à Bonneval : malgré un air de parenté, l'ambiance des deux vallées est décidément tout autre. À partir de Lanslevillard, et jusqu'à Modane, la forêt réapparaît, massive, sur l'envers et nous retrouvons le contraste entre versants opposés qui nous avait déjà frappés en Tarentaise. Nous atteignons Lanslebourg, qui paraît flotter dans des vêtements trop amples, comme si rues et bâtiments avaient été surdimensionnés. La bourgade a perdu, en effet, une bonne partie de l'activité qu'elle avait lorsque le col du Mont-Cenis était encore une des voies principales du trafic transalpin. Le Mont-Cenis a été détrôné par le percement du tunnel du Fréjus, décidé à la fin de la période sarde, et n'a plus aujourd'hui qu'un rôle régional, comme le col du Petit-Saint-Bernard. Nous notons cependant l'existence d'une station de sports d'hiver et d'une coopérative laitière. En Haute-Maurienne aussi, on valorise le lait par la fabrication de fromages, tommes et surtout beaufort. Nous reprenons notre route et les villages continuent de s'égrener le long de l'Arc. Vient à présent Termignon, au pied de la Dent Parrachée. On a créé, là aussi, une petite station de sports d'hiver, sur l'envers. Mais la majorité du territoire communal est sur l'autre versant et fait partie de la zone centrale du parc national. L'activité agropastorale demeure assez forte dans cette portion de la vallée. Nous remarquons jusqu'à une altitude élevée des prés de fauche ainsi que les rectangles foncés des luzernières. L'élevage ovin est plus répandu qu'en Tarentaise, et l'on croise en montagne de grands troupeaux transhumants venus du pays d'Arles. Nous passons à Sollières-Sardières, qui comporte un village sur chacune des deux rives, puis à Bramans, sur l'envers. C'est dans l'une des longues et belles vallées qui mènent à la frontière italienne que des attaques sur des troupeaux ovins ont, à l'automne 1997, été imputées à des loups. Un peu plus loin, Aussois, au-dessus de nous, en rive droite de l'Arc, surmonté par le Râteau d'Aussois. Ici aussi, le parc national de la Vanoise jouxte des secteurs qui ont été lourdement équipés, d'abord pour l'exploitation hydroélectrique — il y a à Aussois deux barrages —, puis pour le tourisme. En contrebas des forts de l'Esseillon<sup>1</sup>, récemment restaurés, nous atteignons le village d'Avrieux, sur l'endroit, puis ceux de Villarodin et du Bourget, situés de part et d'autre de l'Arc et réunis dans la même commune. En plus des équipements hydroélectriques et touristiques auxquels nous sommes désormais habitués,

1. Ensemble de forts édifiés à l'emplacement d'un verrou glaciaire par les souverains du royaume de Piémont-Sardaigne dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

nous découvrons à partir d'ici un élément nouveau, qui ira en s'affirmant : l'industrie. Celle-ci apparaît clairement à Modane, où nous parvenons enfin. C'est une ville tout en longueur qui se prolonge sur la commune de Fourneaux sans solution de continuité. Nous y retrouvons la voie ferrée. Modane n'est pas un terminus comme Bourg-Saint-Maurice ; elle comporte une grande gare frontière, qui n'a pas suffi à garantir sa prospérité. Après avoir abrité jusqu'à 5 630 habitants à la fin des années soixante, la ville en compte actuellement 3 660, presque comme au milieu des années cinquante, ce qui ne fait qu'illustrer les crises qu'a essuyées la ville, et plus largement la vallée<sup>1</sup>. Notre tournée n'est pas encore tout à fait terminée ; il nous faut poursuivre jusqu'à la commune de Saint-André, à l'aval de Modane, sur la rive droite de l'Arc. Très haut au-dessus de nous, dans le parc national, se dressent les aiguilles de Pécelet et de Polset, au-delà desquelles on trouve les vallées tarines des Belleville, de Méribel et de Courchevel, avec leurs alpages et leurs stations de sports d'hiver qui, en même temps qu'elles ont apporté l'opulence, ont radicalement transformé les modes de vie, l'usage et l'aspect des lieux.

Notre circuit routier achevé, il est presque certain que nous n'aurons pas vu d'autres chamois et bouquetins que ceux figurés sur les pancartes et les panneaux publicitaires. En cette période de l'année, ils siègent en effet dans les hauteurs, sur les deux versants des vallées mais surtout du côté de la zone centrale du parc national, c'est-à-dire sur les rives gauche de l'Isère et droite de l'Arc. La distribution des bouquetins est particulièrement hétérogène. Presque totalement exterminés dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, ils ne subsistaient, avant la création du parc national, que dans les secteurs les plus abrupts de la Haute-Maurienne, qui ont été inclus dans la zone centrale du parc national et ont permis à l'espèce de se reconstituer. La répartition des chamois est moins déséquilibrée, bien qu'ils soient, eux aussi, nettement plus abondants dans les espaces protégés.

Il arrive que chamois et bouquetins se côtoient. On les distingue alors aisément. Les bouquetins mâles atteignent une centaine de kilos et portent des cornes bosselées, courbées vers l'arrière, qui prennent avec l'âge une longueur considérable. Les femelles, appelées étagnes, sont deux fois plus petites ; leurs cornes, simplement ridées, ne dépassent guère vingt-cinq centimètres. Les chamois, mâles et femelles, sont beaucoup moins massifs que les bouquetins ; la masse d'un gros mâle n'excède pas quarante kilos. Ils ont des cornes courtes, à la hampe droite terminée par un crochet recourbé vers l'arrière. Chez le chamois, le dimorphisme sexuel est peu prononcé et la distinction entre mâles et femelles, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir, est affaire de spécialiste.

Cependant, bouquetins et chamois n'affectionnent pas les mêmes milieux. Les premiers aiment les rochers, particulièrement les rochers bien exposés. Leur aplomb sur des dalles qui nous paraissent lisses et très raides est tout à fait surprenant ; on les dirait aimantés à la paroi. Les mâles sont beaucoup plus faciles à observer et à approcher ; ils vivent en hardes, parfois importantes, et descendent, le soir, paître dans les pâturages. Il est alors courant de voir deux animaux lancer l'un contre l'autre leurs lourdes têtes, s'affrontant en des joutes

1. La population, dans les 12 communes de Maurienne couvertes par le parc national de la Vanoise, était de 8 772 habitants en 1962, de 8 153 habitants en 1999. Dans les 16 communes de Tarentaise couvertes par le parc national de la Vanoise, elle était de 13 659 habitants en 1962 et de 24 237 habitants en 1999.

sonores qui ravissent les promeneurs. Les étagnes sont nettement plus discrètes ; elles demeurent avec leurs cabris, dans des secteurs escarpés qu'elles ne désertent pas volontiers. Les chamois ne sont pas des rochassiers ; ils apprécient les versants nord, fréquentent la forêt et sont remarquablement adaptés à la neige, que les bouquetins évitent car, lourds et courts de pattes, ils enfoncent et s'épuisent. L'été, les femelles chamois, que l'on appelle des chèvres, vivent en groupe avec leurs petits. On a parfois la chance de tomber, au détour d'un chemin, sur une troupe de cabris qui jouent sous la surveillance de leurs mères. Jouer est vraiment le mot qui vient à l'esprit lorsqu'on les surprend à glisser et pirouetter sur la neige, à tour de rôle, pour remonter la pente et recommencer aussitôt. Les chamois mâles vivent solitaires. Il est superflu de présenter les loups ; nous connaissons tous leur aspect, même si nous n'en avons jamais vu ailleurs qu'au zoo ou dans les livres. Rappelons simplement que ce sont des animaux sociaux — ils constituent des meutes hiérarchisées, dont la taille dépend des proies privilégiées — et territoriaux — une meute demeure à l'intérieur d'un territoire dont elle défend l'accès à ses congénères. La meute comporte un couple fondateur, ses petits de l'année et les jeunes de l'année précédente, qui devront quitter la meute ou accepter la domination de leurs parents. Il s'agit là d'un schéma théorique, correspondant à des conditions de stabilité. Or, celles-ci sont bien loin d'exister dans les Alpes françaises et l'on a probablement affaire, le plus souvent, à des individus ou à des couples erratiques rencontrant de sérieux obstacles pour s'établir. Dans une telle situation, il est difficile de savoir où sont des animaux qui, n'étant pas fixés, sont susceptibles de parcourir en quelques jours des distances considérables. Les pires difficultés des loups ne seraient sans doute pas d'ordre alimentaire, s'ils n'étaient tellement alléchés par les moutons. Car ils ont, en vérité, pour se nourrir l'embaras du choix, la grande faune alpine étant de nos jours aussi abondante que variée.

23

## AU FIL DU TEMPS

L'automne venu, les deux vallées présentent un visage bien différent. Les alpages ont roussi et l'on reconnaît, à distance, les combes envahies de myrtilliers. Les mélézins sont tout dorés. Le ciel, par beau temps, est souvent d'un bleu très pur. Les vaches laitières, montées à l'alpe vers la Saint-Jean, en descendent vers la Saint-Michel, tandis que les vaches taries, les génisses et les moutons y demeurent jusqu'à la neige et, pour les derniers, parfois au-delà. Avec les premières neiges, notre itinéraire estival devient impraticable pour de longs mois. Le col de l'Iseran ne sera réouvert à la circulation automobile qu'en juin de l'année suivante. À moins de chausser les skis, on ne passe plus d'une haute vallée à l'autre. La mi-août a sonné la fin de la saison. En une semaine les stations se vident, les commerces ferment. Les habitants permanents se retrouvent entre eux. Pour certains commence la période du bois ; on entend, de très loin, le bruit des tronçonneuses. De temps à autre claquent des coups de feu car c'est aussi la grande période de la chasse. Des voitures sont immobilisées au bord des routes ; leurs occupants jumellent les chamois, coudes calés sur le toit. Dans chacune des vallées, on chasse sur tout le versant opposé au parc ainsi que sous le parc. À la fin de l'été, les chamois tirent sur le roux et se détachent distinctement sur le fond encore vert ; les jeunes, et notamment les mâles, paient un lourd tribut à la chasse. À partir de novembre, c'est le rut ; les dominants bataillent pour se réserver une harde de

femelles et poursuivent sans relâche leurs rivaux. Chez les bouquetins, le rut est un peu plus tardif ; il commence en décembre et dure jusqu'en janvier. Le déroulement est aussi différent, plus pacifique en apparence.

Puis c'est l'hiver. Si le sol est bien enneigé, les différences d'altitude et d'exposition sont gommées ; les hautes vallées sont blanches, uniformément. À la fin de décembre, la seconde haute saison touristique débute. En Haute-Tarentaise, le samedi, les routes sont saturées de véhicules, venus de l'Europe entière. Moniteurs, pisteurs, employés des remontées mécaniques, restaurateurs et hôteliers, commerçants, médecins, skieurs, tout le monde est sur la brèche. Pour les ongulés sauvages, les temps sont durs. Ils ont quitté les secteurs les plus hauts et rejoint des zones d'hivernage, plus abritées. La nourriture est maigre ; les animaux doivent se contenter de lichens et de l'herbe qu'ont délogée le vent sur les crêtes ou les avalanches sur les pentes. Les chamois se réfugient en forêt. Dans la tourmente, les bouquetins se plaquent contre un rocher, tête baissée ; sur une photographie prise par un agent du parc national, un grand mâle, tout caparaçonné de glace, a l'immobilité d'une statue. Les hivers longs ou rudes, la mortalité est importante, surtout chez les jeunes de l'année, plus fragiles, moins avertis des périls de la montagne hivernale et des moyens de s'en prémunir. Mais même des animaux expérimentés peuvent être victimes du froid, de la faim et des avalanches.

C'est enfin le printemps. L'herbe verdit tôt aux endroits les mieux exposés, tandis que les fonds de vallée, les replats et les versants nord sont encore jaunes ou couverts de neige. Les touristes sont repartis ; les gens du pays sont à nouveau entre eux. Certains en profitent, après la saison de ski, pour prendre des vacances. D'autres s'activent dans les jardins ; les amateurs de morilles courent les bordures des prés. Les ongulés perdent leur poil d'hiver, par touffes ; d'une teinte rosâtre, ils sont très difficiles à voir. Les mâles sont amaigris, les femelles gravides alourdies. Dès la fin d'avril et jusqu'au début de juin, les cabris naissent. Tout petits sur leurs longues et fortes pattes, ils sont vite très agiles, et gambadent près de leurs mères. Celles-ci, qui s'étaient isolées pour mettre bas, se rapprochent au début de juin, d'abord avec hésitation ; graduellement, des hardes se forment. Chez les bouquetins, les naissances interviennent un peu plus tardivement, de la fin du mois de mai au début de juin. C'est aussi vers cette époque que naissent les louveteaux.

Puis tout recommence ; pas, cependant, strictement à l'identique. Rien de ce que nous avons eu sous les yeux durant ce court voyage n'a toujours existé. Il suffit de remonter suffisamment loin dans le temps pour voir la genèse et l'évolution de toute chose. Les montagnes mêmes qui nous semblent éternelles ont un jour commencé de se soulever, il y a plusieurs millions d'années. Les animaux ne sont arrivés que bien plus tard. Les bouquetins, par exemple, seraient apparus il y a environ 100 000 ans et une forme alpine, le bouquetin des Alpes, se serait différenciée au cours de la dernière période interglaciaire. Ils ont eu depuis lors une histoire dont nous ignorons presque tout. Quant aux hommes, on sait qu'ils sont les derniers venus. Eux aussi, pourtant, fréquentent depuis longtemps la région — la présence de communautés humaines est attestée depuis le néolithique — et ces hautes vallées n'ont cessé, depuis lors, d'être des régions de passage et de brassage, qui ont attiré, au fil des siècles, des populations fort différentes. Les sociétés agropastorales se sont établies dans les profonds et larges bassins qu'a ménagés l'érosion et ont intensément

marqué le paysage. Leurs membres n'ont pas seulement cultivé des végétaux et élevé des animaux ; ils ont aussi exploité le bois, creusé des mines et extrait des minerais, tissé du chanvre et de la laine. Nombre d'entre eux ont émigré, de manière saisonnière, temporaire ou définitive. Cela a duré jusqu'à l'aube du *xx<sup>e</sup>* siècle. Même si nous tendons sans doute à exagérer les changements les plus récents, il est certain qu'ils ont été, en Vanoise comme ailleurs, d'une extrême turbulence. À la fin du *xix<sup>e</sup>* siècle et au début du *xx<sup>e</sup>*, la découverte de l'hydroélectricité, la création des premières grandes usines, l'arrivée du chemin de fer et la première guerre mondiale ont constitué un premier choc. Dans les communes les plus basses de la Haute-Maurienne, les paysans se sont embauchés en nombre dans l'industrie. Avec la seconde guerre mondiale est survenu un autre lot de bouleversements : Edf a employé des milliers d'hommes pour construire les barrages et percer les galeries ; il n'est guère de torrents dont l'eau ne soit captée. Le tourisme, jusque-là, se limitait à quelques communes — Val-d'Isère, Pralognan. À compter des années soixante, la prospection et l'aménagement des sites propices aux sports d'hiver, nombreux en Tarentaise, ont été systématiques ; le tourisme est devenu massif. La volonté de créer un parc national a abouti à la même époque. Ce n'est pas un hasard, elle était exprimée dès les années vingt par des alpinistes et par des institutions cynégétiques qui se souciaient de sauvegarder les ongulés sauvages et, tout spécialement, les derniers bouquetins. Mais l'objectif ne se concrétisait pas. Dans les années cinquante, les premiers partisans de la création d'un parc national ont été rejoints par ceux qui, jugeant l'industrialisation trop rapide, trop brutale, en un mot excessive, ont désiré préserver à la fois la montagne et les modes de vie traditionnels des montagnards. Cette fois, le projet a débouché sur une réalisation ; le parc national de la Vanoise, le premier en France, a été créé en 1963. On a voulu ménager les différents courants de pensée qui sont à son origine et l'on a distingué une zone centrale, de protection stricte, et une zone dite périphérique, où l'on devait promouvoir des modes de développement respectueux de l'environnement et des hommes, durables dirions-nous aujourd'hui (Mauz, 2003a).

## UNE RÉGION ET DES MONDES

Cette très brève description de la région indique sommairement où se trouvent ses habitants et ce qu'ils font selon les saisons. Elle ne nous apprend rien, en revanche, sur les mondes dans lesquels ils vivent, qui peuvent être fort différents de la vision extérieure, détachée, du voyageur. Elle renseigne mal, également, sur les rapports entre les hommes et les animaux, chassés, protégés ou représentés. L'emploi récurrent de la voix passive ne rend pas justice à leur contribution dans la constitution de mondes humains et l'importance de ces animaux dans la vie des gens demeure largement incompréhensible.

Nous allons explorer, non plus un décor rempli de figurants, mais les mondes de mes interlocuteurs. Pour cela, il va nous falloir adopter leur point de vue, qui n'est pas celui de passants mais d'habitants qui, par le biais d'êtres qui les entourent, limitent, orientent et structurent leurs mondes.





Partie I

Mondes humains  
et animaux sauvages



# Chapitre 1

## Les petites sphères et le vaste globe

En Vanoise, les animaux sont présents dans bien des conversations ; et j'ai participé d'emblée à cette première relation établie entre l'homme et l'animal. Considérer la parole comme un mode de relation à l'animal peut surprendre. Mais après tout, l'animal est souvent physiquement absent au moment où l'on en parle. Avoir quelque chose à en dire suppose bien qu'il nous importe, que l'on est déjà aux prises avec lui. Par ailleurs, on n'en parle pas seul, on en parle à quelqu'un ; l'animal devient alors l'intermédiaire de personnes qui s'entretiennent de lui. Parler des chamois et des bouquetins constitue une activité qui occupe autant, sinon plus, que le repérage, l'observation, la chasse, etc.

Au cours de l'enquête préliminaire, j'ai remarqué à maintes reprises la tendance de mes interlocuteurs à comparer le présent au passé et à se lancer, spontanément, dans des récits. En d'autres termes, ils racontent des histoires, celles des populations animales, celles, aussi, des pratiques humaines à leur égard, et ces histoires sont inséparables du sol où elles se déroulent. Ils se remémorent des itinéraires, décrivent des lieux où des événements se sont produits. Ils peuplent leurs récits de personnages qu'ils situent les uns par rapport aux autres. À mesure qu'ils expliquent, de leur point de vue, ce qui est arrivé, ils composent des mondes dotés d'une étendue spatiale et d'une profondeur temporelle, habités par des êtres qui se cherchent ou se fuient, se ressemblent ou s'opposent. L'un d'eux, craignant de s'être trop écarté du sujet, croit devoir s'excuser : « On ne peut pas parler que du chamois et du bouquetin, on est bien obligés de parler d'un tas de choses. » Obligés, en effet, car chamois et bouquetins sont impliqués dans une multitude de lieux, de moments, d'activités, de personnages, reliés entre eux par des fils invisibles. Les entretiens, si toutefois ils laissent les narrateurs déployer la toile qu'ils ont tissée autour des animaux, permettent donc d'aborder les mondes dans lesquels ils sont immergés.

Aussi ai-je systématiquement demandé à mes interlocuteurs de raconter l'évolution des populations de chamois, de bouquetins ou de loups, sans plus d'indications. J'ai recueilli un grand nombre de versions. Toutes sont uniques, puisque liées à une existence singulière. Certaines, cependant, se ressemblent nettement et diffèrent d'autres tout aussi nettement. Les proximités et les écarts que l'on repère permettent de distinguer deux grands types de mondes, dont je ne présenterai, dans un souci de clarté de l'exposé, que les pôles extrêmes.

La différence la plus saisissante est sans doute la disparité des durées et des étendues couvertes par les récits. Les uns remontent à l'aube des temps et d'immenses

trajets y sont parcourus ; les autres, par lesquels je commencerai, débutent avec l'enfance et ne débordent pas les limites de la commune, du canton ou de la vallée.

## LES MONDES RÉDUITS DU SAUVAGE ET DU DOMESTIQUE

Les chasseurs, les éleveurs et une partie des agents du parc national — les plus anciens, généralement originaires des hautes vallées — entament souvent l'entretien en évoquant des événements survenus dans leur enfance ou leur jeunesse, ou encore des ambiances associées aux chamois et aux bouquetins qui les ont durablement marqués.

### De petites sphères bien remplies

Les récits sont ainsi bornés par leurs premiers souvenirs et portent sur une période assez brève, décrite avec un luxe de détails qui frappe au premier abord. Toujours, le tableau de l'évolution des populations animales et des pratiques humaines repose sur leur expérience directe ou celle de leurs proches. Au fil de la conversation, maints épisodes leur reviennent en mémoire et, si l'on considère ensemble les entretiens de ce type, on remarque qu'il n'est presque pas d'années qui ne soient signalées pour une raison ou une autre : l'hiver fut glacial et de nombreux cabris ne passèrent pas le cap du premier anniversaire ; un voisin offrit, pour le banquet de mariage de sa fille, un des seuls chamois de la commune, qu'il était parti tuer près de la frontière italienne ; les ongulés furent atteints d'une maladie des yeux ; un accident mortel se produisit en montagne lors d'une journée de chasse ou d'une tournée de surveillance ; le mode de chasse fut réformé ; des bouquetins, jusque-là inconnus, furent repérés sur le territoire de la commune, ou encore le narrateur captura ou chassa son premier bouquetin ou chamois. De larges pans du passé réapparaissent, indissociables des ongulés sauvages.

Cependant, les souvenirs se font plus clairsemés et plus flous à mesure que l'on remonte dans le temps. Bientôt, les enquêtés n'ont plus directement vécu ce qu'ils rapportent et se souviennent à peine l'avoir vu faire ou l'avoir entendu dire. Lorsque des personnes âgées de soixante-dix à quatre-vingts ans se remémorent ce que narraient leurs parents ou leurs grands-parents, elles offrent un aperçu, fugitif, sur le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Des époques antérieures il semble ne rester aucune trace. C'est un passé tout proche que rappelle l'évocation des chamois et des bouquetins.

Resserrés dans le temps, ces récits le sont aussi dans l'espace. Le narrateur retrace généralement l'évolution des populations animales sur sa commune, son secteur<sup>1</sup> s'il s'agit d'un agent du parc, en incluant parfois des observations périphériques, que lui-même ou des proches ont effectuées. Les entretiens de ce type comportent entre vingt et quarante toponymes. En les reportant sur des cartes au 1/25 000, on obtient, pour chaque narrateur, un nuage de points rapprochés. Mais le procédé, en disjoignant les lieux mentionnés, donne une impression un peu fautive. Car il n'y a pas de vides. Ils sont reliés par des itinéraires qui sont autant d'histoires : ici, un cadavre trouvé au printemps, dans une avalanche ; derrière ce gros rocher, une approche particulièrement difficile ; le replat où l'on a capturé les bouquetins que l'on a relâchés dans le Queyras ; une crête sur laquelle les étagnes aiment à se tenir ; au pied de la falaise, des pierres riches en sel que les ongulés viennent lécher ; un pré où les chamois

1. Le parc national de la Vanoise a été découpé en six « secteurs ».

paissent au printemps ; la cabane où l'on allait dormir, les veilles de chasse, etc. Les enquêtés ont progressivement associé aux ongulés une multitude de lieux, à l'intérieur d'une région d'étendue limitée qui s'est, comme le temps, remplie de leurs rencontres.

Les mondes ainsi composés ne sont pas bien grands — chaque commune est un microcosme —, mais ils gagnent en densité ce qu'ils perdent en étendue. Considérons maintenant les animaux qui les peuplent. Bien sûr, chamois et bouquetins occupent la première place. Mais ils ne sont pas les seuls.

### **Le sauvage et le domestique**

Nous émettons des jugements sur les animaux et leur prêtons des attributs. Nos opinions ne se rejoignent pas toujours, au point même d'en venir parfois à douter que nous parlons des mêmes êtres. Ces jugements et ces différences de point de vue doivent être interprétés à l'aune de l'expérience de chacun.

Dès le plus jeune âge, nous nous trouvons en présence d'animaux. Peu importe que ces rencontres aient lieu « en vrai », dans des récits ou dans des rêves, car nous rêvons d'animaux. Il s'agit toujours de rencontres et pourquoi les unes auraient-elles plus d'importance que les autres ? Du déroulement de ces rencontres nous déduisons quelque chose de l'animal, et de nous-même. Notre jugement n'est pas préétabli ; il n'est pas inné, ni définitif. Symptomatiquement, mes interlocuteurs n'ont jamais déclaré, de but en blanc : les chamois ou les bouquetins sont comme ceci ou comme cela. Ils ont, d'abord, décrit leurs comportements, leurs allures, leurs réactions dans les circonstances, particulières, où ils ont été amenés à les côtoyer. Par exemple, un interlocuteur s'étend longuement sur les feintes des anciens chasseurs de chamois, avant de s'exclamer : « Ah ! ils étaient farouches, les chamois, à ce moment-là ! C'est pas comme maintenant. » Il assure que les anciens chamois étaient jadis farouches parce qu'il a ressenti la difficulté particulière qu'il y avait à les approcher, et qu'il se la remémore. Le jugement sur l'animal dépend de l'expérience vécue. Or, les contextes dans lesquels nous rencontrons les animaux sont bien loin d'être identiques : nous pouvons en effet les regarder, les écouter, les toucher, les photographier, les peindre, les sculpter, les graver, les tuer, les dépecer, les protéger, les compter, les apprivoiser, les capturer, les nourrir, les manger, les naturaliser... Chacune de ces pratiques se décline de multiples façons — on peut, par exemple, regarder un animal de près ou de loin, à l'œil nu, avec des jumelles ou dans une longue-vue — et révèle de nouvelles facettes de l'homme et de l'animal.

Par ailleurs, nous nous forçons un avis sur l'animal en le comparant à ce qu'il était dans le passé et en le comparant, aujourd'hui même, à d'autres animaux. Les enquêtés constatent qu'il existe, selon l'espèce et l'époque, des différences considérables. Ils remarquent également des différences sensibles au sein d'une espèce donnée, à un moment déterminé, en fonction du sexe, de l'âge, du caractère ou encore du milieu fréquenté<sup>1</sup>. Ils notent ainsi qu'il faut, pour approcher certains animaux, ramper sans faire craquer de branche ni rouler de pierre, alors que l'on peut aller vers d'autres en marchant debout et sans détours. De la même manière, ils opposent les animaux qu'ils ont constamment sous les yeux à ceux qu'ils n'aperçoivent qu'exceptionnellement, après avoir longuement fouillé la montagne du regard ou bien qu'ils

1. Par exemple, les chasseurs parlent souvent de chamois « de forêt », qu'ils distinguent des autres chamois par leur aspect et certains traits comportementaux.

découvrent par hasard, parce qu'ils sont tombés sur un animal qui ne les avait pas flairés. Ou ceux qu'ils peuvent observer tout à loisir en jetant un coup d'œil par la fenêtre à ceux qu'ils n'entrevoient qu'après avoir longtemps crapahuté. Le jugement qu'ils formulent n'est donc pas absolu, mais relatif. Or, le passé et les animaux qui servent de points de comparaison, de références, varient selon les interlocuteurs.

Systematiquement, les récits resserrés dans l'espace et dans le temps confrontent les relations avec les chamois et les bouquetins aux relations, présentes ou passées, avec les ongulés domestiques.

### **L'opposition entre sauvage et domestique...**

« On ne voyait presque jamais d'ongulés sauvages », racontent mes interlocuteurs, en précisant que c'est un peu moins vrai pour les chamois que pour les bouquetins. Ces derniers étaient si rares que parfois les gens du lieu, et les chasseurs eux-mêmes, ne savaient plus les identifier : « Dans les années 45, 48, deux chasseurs s'étaient trouvés avec une bestiole qu'ils disaient "Mais, c'est pas une chèvre domestique, c'est pas un chamois, c'est pas un mouflon". Ils savaient pas. [...] Et en fait c'était une étagne [un agent du parc]. » Un garde-moniteur se rappelle s'être d'abord méfié de ces animaux dont la masse imposante et les grandes cornes l'impressionnaient : « Voir un bouquetin, c'était extraordinaire, parce que c'était rare. Je restais à distance, parce qu'on ne savait pas trop comment ils se comportaient. Il devait en rester cinq ou six, mais on les voyait pas, les gens ne savaient peut-être même pas qu'il y en avait, à part, peut-être, quelques chasseurs bracos. » La rencontre d'un ongulé sauvage avait quelque chose d'un prodige. Elle tenait aussi de l'exploit car il fallait aller très haut dans la montagne pour les trouver.

Pourquoi cette localisation ? Les enquêtés avancent plusieurs explications. Premièrement, chamois et bouquetins souffriraient de la chaleur et éviteraient de fréquenter des zones trop basses. (Mais comment expliquer, alors, qu'on les trouve aujourd'hui à des altitudes moyennes, et jusque dans les plaines ?) Deuxièmement, les troupeaux domestiques et leurs bergers auraient refoulé les ongulés sauvages dans les endroits les plus escarpés, en ne leur laissant ailleurs ni espace ni herbe : « Avant, y avait des troupeaux de moutons qui passaient partout, des moutons, des chèvres. Les chamois étaient que dans les rochers [...]. C'est sûr qu'y aurait pas fallu, à ce moment-là, qu'y ait des troupeaux de chamois comme y a maintenant. La Falconière, tout est mangé par les chamois, maintenant. Ça reste tout inculte, y a pas d'importance. Mais nous, on y gardait les vaches, dans cet endroit-là [un éleveur] ». Enfin, si la faune sauvage restait confinée en altitude, c'est que tout animal se hasardant à descendre était inexorablement abattu. Ainsi, d'un interlocuteur à l'autre, et parfois chez un même interlocuteur, la cause supposée de la localisation passée des chamois et des bouquetins varie grandement. Et, avec elle, la part de responsabilité des hommes dans la situation des ongulés sauvages. Dans la première explication, celle de l'intolérance constitutionnelle à la chaleur, la répartition spatiale des ongulés sauvages est regardée comme une donnée naturelle. Dans la deuxième, elle est le résultat indirect et involontaire de la place centrale octroyée, par nécessité, aux troupeaux domestiques. Dans la troisième, elle devient la conséquence avouée d'une pratique cynégétique immodérée.

Quelle qu'en fût la raison, les chamois et les bouquetins étaient loin. Les rejoindre signifiait s'élever au-dessus des alpages, sortir des chemins et s'aventurer dans les éboulis ou sur les vires herbeuses. Peu s'y risquaient. Les approcher à moins de cent mètres était plus difficile encore. À nouveau, les enquêtés distinguent entre chamois et bouquetins, affirmant que les seconds étaient moins farouches que les premiers, quoique nettement plus que maintenant. Ils attribuent cette différence à une confiance excessive des bouquetins dans leur capacité à se confondre avec le rocher. Des chasseurs l'imputent, aussi, à une certaine « niaiserie » : « C'est des animaux qui sont pas bien malins. Ils ont jamais réussi à comprendre qu'ils étaient pas à l'abri des balles [un chasseur]. »

Seuls survivaient les animaux les plus inaccessibles et les plus prompts à déguerpir. Des enquêtés mentionnent, avec une certaine admiration, de vieux chamois pleins de malice ayant échappé aux tirs pendant plus de quinze ans. À l'inverse, les animaux lents à repérer les chasseurs, ou à les esquiver, étaient rapidement éliminés. Ainsi, l'expérience montrait que les ongulés sauvages étaient rares, lointains et farouches. Ces critères ont été considérés comme faisant partie de leurs attributs normaux : ils étaient comme ça.

« On vivait avec les animaux », disent encore mes interlocuteurs ; entendons cette fois avec les animaux domestiques. En ce qui les concerne, le terme de rencontre, qui suppose de s'être quittés, ne convient pas vraiment. Il s'agissait plutôt d'une cohabitation, d'une « symbiose ». Globalement, les animaux domestiques n'étaient pas plus abondants qu'aujourd'hui, mais tous les habitants, à l'exception peut-être des plus indigents, en possédaient quelques-uns. On n'avait pas à courir pour les voir. Ils étaient en permanence à portée de vue, de voix, de nez ou de main. Leur proximité dépendait certes des espèces, du moins l'été. Car l'hiver, bêtes et gens se partageaient une même pièce, jusqu'à une période récente que mes interlocuteurs ont presque tous connue. Les animaux faisaient véritablement partie de la *domus*, et de la famille. Séparés par une cloison de planches, parfois par une simple tenture, hommes et bêtes vivaient au même rythme, mêlant leurs chaleurs, leurs bruits, leurs odeurs et leurs souffles. Dans des maisons qui n'ont pas été transformées, le lit clos, où les enfants dormaient encore dans les années soixante, surmonte l'emplacement réservé aux moutons : le plafond des uns était le sommier des autres. Au pied du lit, la mangeoire, munie d'un couvercle en bois, faisait office de banc. Au printemps, sitôt que l'herbe avait suffisamment poussé, on était plus au large ; on sortait les animaux, plus ou moins loin selon les soins à leur prodiguer et l'importance accordée à chaque espèce. Les vaches obtenaient la meilleure part ; venaient ensuite les génisses, puis les moutons et les chèvres. Les enquêtés soulignent la facilité avec laquelle on manipulait les premières : « Les vaches, on en faisait ce qu'on voulait [un éleveur]. » Il fallait que l'on puisse traire sans avoir à se garder d'un coup de patte ou de queue. La bête lunatique, « vicieuse », profitant d'un moment d'inattention ou d'absence pour jouer un coup tordu, était logée à la même enseigne que le chamois ou le bouquetin trop prévisible ou trop peu vigilant ; on s'en débarrassait sans regret. En revanche, certains gardaient jusqu'à sa mort une vache qui s'était montrée particulièrement douce et docile, ne pouvant se résoudre à l'abattre. Bref, les qualités exigées des ongulés domestiques étaient précisément à l'opposé de celles attendues des ongulés sauvages. L'abondance, la proximité et la familiarité ont été associées aux

premiers, et notamment à la vache, comme la rareté, l'éloignement et le caractère farouche l'ont été aux seconds. Là encore, par expérience.

L'animal sauvage n'a pas seulement été défini par son caractère farouche, sa distance à l'homme et sa rareté ; il l'a aussi été par sa beauté et sa liberté. Aussi le plaisir à le rencontrer, ou simplement à le savoir exister, a-t-il été réel, comme en témoigne l'échange qui suit, extrait d'un entretien avec un éleveur et chasseur.

« Lui. — Je suis content quand je vois un lièvre, je savais que y en avait un derrière le Villaret, là. J'ai vu son gîte, je l'ai vu trois fois cet hiver, et puis maintenant il y est plus, je sais pas ce qu'il est devenu.

Moi. — Tu es content parce que tu pourrais le tuer si tu voulais ?

Lui. — Non non non, je le tuerais pas, non non. Je suis content parce qu'il y a une bête sauvage, là.

Moi. — Mais pourtant, tu manques pas d'animaux chez toi. Qu'est-ce qu'il a de plus ?

Lui. — Ben c'est une bestiole qui est libre, qui est..., quoi, je sais pas, moi. C'est difficile à expliquer. »

L'opposition entre animaux sauvages et domestiques ne s'est pas traduite par une hiérarchisation ; les premiers n'ont pas été considérés comme inférieurs aux seconds.

### ... et leur confusion présente

Cependant, l'évolution des dernières décennies a considérablement brouillé cette opposition. Rencontrer les uns ou les autres n'est plus très différent. C'est du moins ce qu'affirme ce type de récits, que l'on retrouve ailleurs qu'en Vanoise (Rémy, 1996 ; Luxereau, 1993). Les enquêtés parlent de confusion, parce qu'il est aujourd'hui beaucoup plus courant d'observer des animaux sauvages, qu'on les observe plus près de chez soi et qu'il est plus facile de les approcher. Dans le même temps, expliquent-ils, les rencontres avec les ongulés domestiques sont moins fréquentes et il n'est plus aussi aisé de les conduire et de les manipuler ; ils semblent, parfois, tentés de se rebiffer.

### La « prolifération » du sauvage

« Regarde tout ce qu'on a maintenant, qu'on n'avait pas avant : du chevreuil, du cerf, du sanglier ! Et puis du gypaète, on n'en voit pas beaucoup encore, mais enfin, j'en ai déjà vu plusieurs. Et des buses, y en a toujours eu, des buses, on appelait ça des aigles, mais on les chassait. Maintenant y en a de partout, y a plus moyen de tenir [d'élever] des poules, elles vont toutes engraisser les buses. Encore l'autre jour, je disais à la mère : "Tu cherteras pas ta poule, ce soir, je l'ai vu passer en parapente" [dans les serres d'une buse]. Et les loups, maintenant ! Il manquait plus que ça ! Ça va bientôt être la jungle, ici, si ça continue [un éleveur]. » D'autres allongent la liste des animaux autrefois « inconnus » en ajoutant le bouquetin, l'aigle royal ou le lynx. La première rencontre avec un animal « nouveau » laisse un souvenir daté avec une relative précision ; elle marque le franchissement d'un seuil : « À chaque fois, je me souviens quand on en a vu ; le sanglier, c'était en 78 [un éleveur]. »

Certaines de ces espèces nouvelles demeurent assez rares. D'autres, comme le cerf en Haute-Tarentaise et plus encore en Haute-Maurienne, sont, en peu de temps, devenues communes, à la surprise des habitants : « Les cerfs, ici, y avait pas de cerfs.



C'était pas connu, le cerf et le chevreuil ; ils [les chasseurs] ont fait des lâchers [de cerfs] en 63-65 ; ils ont fait un comptage la semaine passée, dans le canton, ils en comptent 180 [un éleveur retraité et chasseur] ! »

Dans de nombreuses communes, le bouquetin fait partie de ces animaux récemment apparus, qu'on ne se souvenait pas d'avoir vus, sinon de manière tout à fait sporadique, et dont la prospérité soudaine surprend : « Le premier bouquetin que j'ai vu, c'est en 82. Il arrivait par là du Miravidi, donc je pense que c'était un machin qui arrivait d'Italie. C'était un mâle et puis bon ben, je crois que l'année d'après on n'en a pas vu. Et puis on est retourné en voir un, et vraiment ça a dû arriver, je crois, c'est autour de 86 ou 88, une harde de six, qui s'est implantée, et qui s'est très bien développée, puisqu'à l'heure actuelle ils doivent être autour de 150 bouquetins sur Bourg-Saint-Maurice, quelque chose comme ça [un chasseur]. »

Les dernières espèces en date sont le lynx et le loup. Plusieurs de mes interlocuteurs, en Maurienne et en Tarentaise, sont convaincus de la présence des premiers parce qu'ils ont trouvé des cadavres, généralement de chevreuils, qu'ils estiment ne pas correspondre à des attaques de chiens errants — la tête, disent-ils, est arrachée<sup>1</sup> —, ou parce qu'ils en auraient aperçu, ou encore parce qu'ils connaissent des gens qui en auraient vu : « X... a vu un lynx, l'autre soir, à 9 h, c'était 21 h 30, il l'a vu, tout de suite après quand on prend la route de M..., là, dans le virage du Noyeray. Et là, il a traversé, donc il m'a fait, bien fait le signalement et tout, et ça correspond vraiment à un lynx, la grosseur et tout. Et puis il a eu le temps de bien le voir, d'ailleurs. Et bon, il y est, ils y sont ; ça, c'est sûr [un chasseur]. »

En ce qui concerne les loups, la première observation qu'ont recueillie les services de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, Oncfs, remonte à l'automne 1994. Quatre lui succèdent en 1995, une en 1996 et une encore en juillet 1997, peu avant les attaques survenues en septembre et en octobre 1997<sup>2</sup>. Ce sont ces dernières qui ont été retenues comme origine de l'arrivée des loups en Savoie, les témoignages antérieurs n'émanant pas de personnes assermentées. Les loups ne sont donc pas arrivés brusquement. Durant plusieurs années, ils étaient là, au moins épisodiquement, sans qu'on le sache, sans qu'on le dise ou sans que ce qu'on disait soit pris en considération. Cependant, la reconnaissance officielle de leur arrivée ne signifie pas que tous l'admettent : certains ne croient pas à la présence des loups, y compris dans des communes où des attaques de troupeaux leur ont été imputées. Le loup dont les gens parlent, sensiblement au même moment et au même endroit, est un être multiple : pour les uns, c'est un prédateur en chair et en os, qui a tué des animaux domestiques ou prélevé du gibier, ou qui pourrait bien le faire ; pour d'autres, c'est une simple supposition, peut-être même une pure invention : « Le loup, le loup, on dit : "c'est le loup, c'est le loup". Moi, je veux

1. Selon les auteurs du *Manuel sur l'identification des proies de grands prédateurs et d'autres signes de présence*, l'arrachement d'une partie du corps de la proie, et notamment de la tête, est le fait du renard, non du lynx (Molinari *et al.*, 2000, p. 61).

2. Rapport sur les attaques subies par les troupeaux d'ovins et caprins sur le massif du Mont-Cenis durant la saison d'estive de 1997, réalisé par la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de Lanslebourg, le laboratoire d'analyses vétérinaires de la Savoie et l'Office national de la chasse, service départemental de garderie de la Savoie, daté du 27 octobre 1997.

bien le croire, mais moi, je l'ai jamais vu ! Mes voisins, mes collègues, on est tous au même niveau, on l'a jamais vu. Les crottes, est-ce qu'on est sûr que c'est des crottes de loup [un garde-moniteur retraité, Haute-Maurienne, juillet 1999] ? »

Que l'on croie ou non à la présence des loups, il demeure, pour tous, que plusieurs espèces nouvelles sont apparues. Ce n'est pas tout. Certains animaux sauvages déjà connus sont devenus banals. C'est une autre raison, pour les gens du lieu, de parler de « prolifération ».

Les petits prédateurs et les renards sont ici visés. Cependant, à propos d'espèces en nette augmentation, il est, avant tout, question des marmottes. Autrefois chassées, piégées et déterrées pour leur viande, leur peau et leur graisse, elles étaient, elles aussi, reléguées en altitude. Peaux et graisse ont perdu toute valeur et la viande n'est plus guère appréciée : « Ici, y a presque plus personne qui sait les préparer, et puis les gens aiment plus trop le goût, ils trouvent que ça sent la terre, que c'est trop fort [un éleveur]. » Les marmottes s'installent donc plus bas et jusqu'à proximité des villages, irritant les agriculteurs dont elles colonisent les prés de fauche : les pierres qu'elles exhument, en creusant leurs terriers, peuvent émousser ou briser les lames des machines. Aussi les agents du parc national en capturent-ils régulièrement dans les propriétés de la zone centrale qu'elles colonisent le plus, sans toujours savoir que faire des animaux prélevés<sup>1</sup>. Les marmottes font, en revanche, la joie des touristes. Ils les repèrent aisément et peuvent espérer, contre un peu de patience, qu'elles osent manger dans la main ou dans le sac.

Les chamois ont également connu un accroissement spectaculaire de leurs effectifs, notamment dans la zone centrale du parc national. Ailleurs, leur situation varie fortement en fonction de facteurs tant anthropiques — présence, superficie et ancienneté d'une réserve de chasse, proximité d'une aire protégée, type de plan de chasse retenu, ampleur du braconnage, etc. — que biologiques — zones d'hivernage.

Au fil des années, les habitants ont ainsi vu, plus souvent, des animaux plus variés. Ils les ont vus, de surcroît, dans des endroits que la faune sauvage, jadis, ne fréquentait pas.

### La « descente » du sauvage, l'éloignement du domestique

« Là, j'ai vu, les chamois sont pratiquement avec les chèvres, là, à Pierre-Giret, j'y suis allé cet automne, ils étaient mélangés avec les chèvres, à 200 mètres des maisons... C'est pas normal, pour des chamois [un éleveur]. » Les chamois ne vivent plus exclusivement en haute montagne, et il arrive qu'on les observe aux côtés ou au-dessous des troupeaux domestiques. Si cette évolution suscite de l'étonnement et réclame une explication, elle est commentée avec une certaine indulgence.

Le ton des chasseurs et des éleveurs change quand la conversation glisse aux bouquetins, volontiers comparés aux chamois pour mieux souligner qu'ils ne se contentent vraiment plus de flirter avec les limites. On leur reproche d'avoir allègrement franchi

1. Les mêmes prés étant, chaque année, investis par de nouvelles familles de marmottes — qui, en bons rongeurs, se reproduisent promptement —, il faut périodiquement renouveler les captures. À la longue, les « preneurs » de marmottes (espaces naturels protégés, sociétés de chasse, parcs animaliers) viennent à manquer. En outre, les marmottes ne sont pas toujours réintroduites dans de bonnes conditions. Il arrive, ce fut le cas dans les Bauges, qu'après avoir été capturées, transportées et relâchées dans un site qui ne leur convenait pas vraiment elles disparaissent rapidement.

toutes les bornes, de ne cesser de descendre plus bas et de s'y attarder plus longtemps ; on déplore de ne les plus pouvoir contenir aux lisières : « Au moment que les chamois font les petits, ils sont là, en lisière de forêt, mais bon, ils sont au bord en lisière de forêt ; les routes sont encore loin. Mais quand je vois les bouquetins, non, non, faut pas me dire, à moi ! Non non, je peux plus voir ces bouquetins ! Du moins ceux qui sont au milieu de la route [un chasseur]. » Navrés de leur impuissance, des enquêtés suivent, année après année, cette progression qu'ils ressentent comme une provocation qui leur serait personnellement adressée : « Comme y a eu des hivers pratiquement sans neige, on les a vus en bas depuis le mois de décembre, alors qu'avant c'était uniquement au mois de mars qu'ils descendaient. Là aussi y a eu un changement, et ça s'est passé sur deux ans, trois ans, quatre ans, cinq ans, et une année, tchac !, ils ont traversé la route d'Aussois : "Tiens ! Ils sont là". Vous avez 25 bouquetins à côté de la maison. Vous voyez cette route, là, qui passe dans le lotissement ? Et bien là, tout de suite là, dans les premiers rochers qu'y a derrière les maisons, ils viennent là. Alors qu'avant, jamais. Un jour, ils iront à l'Arc, ils traverseront cette route-là et ils iront carrément jusqu'à l'Arc. Ça, on le verra [un chasseur]. »

Notons, dans les deux extraits précédents, la référence à des repères récurrents — l'orée du bois, la rivière, la route, les habitations. Le caractère plus ou moins déviant des animaux est mesuré à l'aune de leur distance à ces repères, comme si, en se rapprochant d'eux, et à fortiori en les franchissant, ils trahissaient une aggravation de leur cas. Que les bouquetins, contrairement aux chamois, sortent de la forêt et traversent les routes est considéré comme la preuve qu'ils ne respectent pas des frontières cependant clairement délimitées et bien reconnaissables.

La « prolifération » du sauvage doublée de sa « descente » est assimilée à une véritable invasion. Sentiment qu'accentue, par contraste, le retrait apparent des animaux domestiques. Ceux-ci ne sont pas, en réalité, tellement moins abondants que par le passé<sup>1</sup> mais, concentrés dans un petit nombre d'exploitations agricoles, ils semblent moins présents. Pour la majorité des habitants, ils ne font plus partie du quotidien. Ils sont aussi moins proches des maisons, parce que les éleveurs tendent à les sortir plus tôt au printemps, à les rentrer plus tard à l'automne et parce qu'ils sont fréquemment logés dans des « zones agricoles » extérieures aux villages.

À cette série d'évolutions, il convient d'ajouter la spécialisation de l'élevage. Alors qu'une maison comptait une demi-douzaine d'espèces domestiques (vaches, moutons, chèvres, porcs, mulet, lapins, poules), il n'en subsiste bien souvent que deux, voire une seule — si l'on excepte les chiens — dans les exploitations actuelles.

Sur tous ces points, faune domestique et faune sauvage ont ainsi évolué en sens contraire. L'évolution comportementale des animaux renforce la confusion.

### L'ensauvagement du domestique, l'impudence du sauvage

À partir des années soixante-dix, des innovations en série — parmi lesquelles la mise à l'écart des animaux domestiques loin des habitations, le remplacement des bergers par des fils électriques, et des trayeurs par des machines — ont bouleversé les pratiques pastorales. Unanimement saluées comme des progrès, elles n'en ont pas moins contribué à modifier le comportement des éleveurs comme des animaux et à distendre

1. Sur l'évolution du cheptel domestique au cours des cinquante dernières années, voir Ernoult *et al.* (1998, p. 72).

les liens qui les unissent. « C'est des bêtes de parc. Y a que le fil [électrique] qui les arrête. On pourrait plus les garder comme on faisait avant. Mais ça fait aussi du meilleur travail, et puis les bêtes sont plus calmes [un éleveur]. » Un autre éleveur, qui n'a pas voulu, ou pas pu, adopter les changements recommandés par les agents du développement agricole, dresse un constat nettement plus critique : « Y a plus personne qui veut s'occuper des bêtes. Ils [les éleveurs] s'en débarrassent dès qu'ils peuvent. Elles sont toujours dehors, dans le froid, dans la neige. Voir des choses pareilles ! L'hiver, ils envoient les génisses dans le Var<sup>1</sup>. Faut voir dans quel état elles reviennent : on dirait des ours ! C'est des bêtes, y a plus moyen de les approcher tellement elles sont devenues sauvages à force de jamais voir personne<sup>2</sup>. » Les ongulés domestiques se sont ainsi ensauvagés. Qu'en est-il des ongulés sauvages ? Un chasseur lance : « Avant, ils se sauvaient. Maintenant, ils viennent nous voir ! »

38 Pour les bouquetins, le jugement des éleveurs et des chasseurs est unanime<sup>3</sup> : « Ils sont devenus complètement apprivoisés, c'est plus du bouquetin ; mes chèvres, elles sont plus sauvages que ça [un éleveur et chasseur]. » On les accuse d'être effrontés au point de ne plus craindre les balles ou de se coucher au bord des routes, quand ce n'est pas au milieu, jusqu'à ce qu'on les en déloge. Un chasseur compare significativement la descente et l'indolence des bouquetins aux caprices d'un enfant que des parents trop laxistes n'auraient pas su remettre à temps dans le droit chemin : « On a laissé développer..., ça c'est comme tout. Si vous laissez... un gosse faire une connerie, il en fait une, il en fait deux ; si vous continuez à le laisser faire, il en fait trois, quatre. Si vous le tenez où il doit être... Les bouquetins, c'est pareil, il fallait les tenir à leur place [un chasseur]. » Chasseurs et éleveurs voient dans le comportement des bouquetins une rébellion à mater au plus vite. « Il faut leur réapprendre à devenir sauvages », conclut le précédent interlocuteur.

En ce qui concerne les chamois, les opinions sont partagées. À en croire les chasseurs, il faudrait, là encore, ne pas les confondre avec les bouquetins : « Le chamois s'apprivoise pas tellement, non, c'est un animal sauvage, pas comme le bouquetin. Il est toujours aussi sauvage, pareil [éleveur et chasseur]. » Mais faut-il les croire ? Ce n'est pas sûr. Les non-chasseurs et les anciens chasseurs nuancent ou démentent en effet ces assertions : « Oh ! les chamois se sont apprivoisés, là maintenant ils sont beaucoup moins sauvages parce qu'il y a beaucoup de monde, beaucoup plus de monde qui va en montagne. Si, ils sont sauvages, mais rien à voir avec ce qu'ils étaient il y a vingt ans [un éleveur qui ne chasse plus depuis la mise en place des plans de chasse]. » Un garde-moniteur, qui chassait avant d'entrer au parc, est du même avis : « C'est certain que c'était des chamois qui étaient difficiles d'approche, plus que maintenant. » Il semblerait que les chasseurs ne puissent concéder qu'à grand-peine l'évolution comportementale de leur gibier favori, qui signifierait une moindre « sportivité » de la

1. Allusion à la transhumance inverse, qui se pratique à nouveau depuis plusieurs années dans le cadre des mesures agri-environnementales : les génisses partent en hiver et reviennent au printemps. Après avoir brouté (et débroussaillé) les pare-feu varois, elles rejoignent directement les alpages sans être passées par l'étable.

2. Cette évolution n'est nullement propre à la Vanoise. Elle peut, pour les bovins en particulier, poser de réels problèmes aux éleveurs ; voir, sur ce point, Digard (1990, p. 236).

3. Les agents du parc sont d'un autre avis. Même si les plus âgés des gardes-moniteurs en activité souhaiteraient que les bouquetins craignent davantage l'homme — « Quand on voit les bouquetins maintenant, c'est écoeurant ; on les voit de trop près. Je préférerais qu'ils soient plus sauvages », dit l'un d'eux —, aucun ne tient à leur sujet les propos virulents des chasseurs.

chasse. Peut-être faut-il que les chamois soient sauvages, puisqu'ils les chassent. Quant aux ex-chasseurs, prêter aux chamois une moindre « sauvagerie » les aide probablement à se consoler : « Tuer des bêtes comme ça [les chamois actuels], ça présente aucun intérêt ; ça a rien à voir avec la chasse qu'on faisait avant », soutient l'un d'eux. Il se peut que les anciens chasseurs sous-estiment la difficulté d'approcher des animaux dès lors qu'ils ne cherchent plus à le faire<sup>1</sup>. Mais, de manière générale, il paraît clair que les jugements formulés sur l'animal sont intéressés et qu'ils évitent d'avoir une trop piètre opinion de soi.

De ce qui précède il ressort que chamois et bouquetins sont loin d'être considérés de la même façon. Les chasseurs disent aimer les premiers, et les « respecter ». Beaucoup, en revanche, détestent les bouquetins, au point de menacer parfois de les empoisonner. Aucun intérêt ne leur est reconnu, pas même cynégétique — les partisans de la réouverture de la chasse au bouquetin mettent en avant la nécessité, selon eux, de limiter la progression des effectifs. Ils sont encore accusés de faire fuir les chamois, ce que contestent les agents du parc et les naturalistes. Cette aversion est assez récente. De vieux chasseurs gardent, accrochées aux murs, des photographies de bouquetins prises dans le Grand Paradis avant la création du parc national de la Vanoise. Dans les années soixante-dix encore, des excursions organisées dans des communes de Tarentaise visaient à découvrir les bouquetins du Grand Paradis. Pour les gens du lieu, les bouquetins méritaient alors le déplacement. Maintenant qu'ils sont en Vanoise, et qu'ils y sont relativement nombreux, le sentiment à leur égard s'est profondément altéré : « Moi, autant j'ai aimé les voir, dans le Grand Paradis, en Italie, parce que je faisais beaucoup de ski de randonnée, on allait faire le Grand Paradis en Italie, alors là, il y en a, des quantités. Mais pour nous, c'était un attrait parce que on n'en avait pas chez nous d'abord, mais là, y a plus d'intérêt d'aller voir ça. [...] Ici, ils sont là au milieu de la route [un chasseur] ! »

Chez les éleveurs, on observe une tendance analogue, quoique moins marquée. Les éleveurs ne sont peut-être pas ravis que des chamois viennent paître sur leurs alpages, mais ils soulignent leur beauté et admettent être « contents d'en voir ». « Les chamois, c'est vrai qu'il y en a beaucoup, mais c'est pas vraiment un problème. Même, on aime bien, quand on en voit. Ils mangent de l'herbe, mais nous, on peut pas tout manger et il faut bien qu'elle soit mangée [un éleveur]. » Ils sont assurément plus hostiles envers les bouquetins.

Cette différence s'explique de diverses façons. Les bouquetins sont de gros mangeurs, et ils sont grégaires. Leur prélèvement, lorsqu'ils débarquent dans une luzernière ou un pré de fauche, est nettement supérieur à celui des chamois, ainsi que le reconnaît un garde-moniteur : « Y a des endroits où un troupeau de bouquetins, ça arrive à raser presque autant qu'un troupeau de moutons. [...] Alors que le chamois, lui, il mange de façon beaucoup plus éparse, il va brouter une petite touffe d'un côté, une touffe de l'autre. Il fait beaucoup moins de dégâts qu'un bouquetin, dans une prairie. » Les bouquetins sont, de plus, difficiles à éloigner, en raison de leur grande tolérance à l'homme. Enfin, les agents du parc les ont longtemps choyés ; ils les ont surveillés et protégés avec une attention toute particulière et en ont réintroduit. Une tête de bouquetin mâle a figuré sur leur insigne

1. Cette objection ne vaut cependant pas pour les gardes-moniteurs, qui continuent d'approcher les chamois et doivent même les approcher de plus près que les chasseurs lors des suivis sanitaires ou des captures.

jusqu'au début des années quatre-vingt-dix. Aussi sont-ils, davantage que les chamois, les « bêtes du parc », et de ses agents. Pour les chasseurs comme pour les éleveurs, ce sont des animaux envahissants, qui prennent la place des chamois ou des ongulés domestiques.

Certains soulignent un dernier aspect de l'évolution des ongulés sauvages : « Maintenant, je vois, quand mon frère amène les chamois à la mère [pour qu'elle les cuisine], faut voir comme ils sont beaux gras [un éleveur] ! » Qu'un chamois puisse se bien porter surprend. Voilà qui n'est pas sans rappeler la fable du loup et du chien : le loup est libre, mais il est maigre et toujours en alerte. Le chien est gras et son poil luit. Mais il doit bien, pressé par les questions du loup, avouer qu'à ces avantages il a dû sacrifier sa liberté : « le collier dont je suis attaché / De ce que vous voyez est peut-être la cause ». Il faut choisir : être libre, mais affamé et pourchassé, ou vivre dans l'abondance et la sécurité, mais captif et asservi. Pour les gens du lieu, l'animal sauvage est celui qui opte pour la première solution, qui considère la liberté, plutôt que la vie, comme le bien suprême. Or, les chasseurs découvrent que les chamois qu'ils dépècent cumulent désormais tous les profits, en étant à la fois « gras comme des moutons » et libres ; qu'ils gagnent, en somme, sur tous les tableaux.

Dans ce contexte où les espèces sauvages animales (et végétales d'ailleurs) sont de plus en plus visibles et frisent l'insolence, le discours ambiant sur la dégradation de l'environnement et la nécessité de préserver la nature agace et rebute. Il est, dans une large mesure, dépourvu de réalité dans les mondes de mes interlocuteurs ; aussi leur apparaît-il comme une criante contre-vérité. Ce qu'ils observent, en revanche, à l'échelle spatiotemporelle et selon les oppositions qui leur sont familières, c'est que le sauvage, d'abord insensiblement, puis de plus en plus rapidement, a envahi un espace qu'ils avaient péniblement et patiemment exploité et que les animaux sauvages se rapprochent des animaux domestiques, dont ils étaient autrefois clairement séparés.

Si on les dépouillait des anecdotes qui les émaillent, les propos se résumeraient en une phrase : tout, autrefois, opposait les animaux sauvages et les animaux domestiques, tandis qu'aujourd'hui ils se ressemblent de plus en plus. On pourrait croire, alors, que cette opposition procède de représentations ou de schémas mentaux que les gens auraient des animaux. J'espère avoir montré qu'elle trouve plutôt son origine dans la somme des expériences accumulées. Ce sont elles qui les ont amenés à définir les animaux sauvages, et notamment les chamois, comme rares, distants et farouches et les animaux domestiques, en particulier les vaches, comme abondantes, proches et familières. Plus généralement, ce sont elles qui motivent leurs jugements et leurs comportements.

## LE VASTE MONDE DE LA NATURE ET DE L'ARTIFICE

J'avais déjà rencontré plusieurs chasseurs, éleveurs et anciens gardes lorsque j'ai eu pour la première fois un entretien avec un agent du parc national récemment recruté. Invité à retracer l'évolution des populations d'ongulés sauvages, son entrée en matière a curieusement détonné : « Au début, quand les hommes étaient des chasseurs cueilleurs, il y avait des chamois partout. » Par la suite, d'autres ont évoqué des époques encore plus anciennes et le décalage s'est confirmé entre leur monde et

ceux de mes précédents interlocuteurs. Avec les naturalistes et les nouveaux gardes-moniteurs je plongeais dans un autre temps, considérablement plus reculé.

### Un globe que l'on survole

L'allongement du temps se double d'une extension de l'espace<sup>1</sup>. Les évolutions des populations animales sont en effet retracées, à très grands traits, sur des surfaces immenses : la France, les Alpes, l'Europe, voire la Terre. On a radicalement changé d'échelle ; il faut troquer les cartes au 1/25 000 contre un planisphère. Des noms reviennent d'un entretien à l'autre. Ce sont ceux d'espaces protégés français ou étrangers — parcs nationaux du Mercantour, des Écrins, du Grand Paradis, des Abruzzes, de Bialoweza, du Yosemite — ou de régions réputées pour la richesse de leur grande faune sauvage — la chaîne Cantabrique, la Sibérie, les Carpates roumaines, l'Alaska, etc.

Les cadres des récits se fragmentent en même temps qu'ils se distendent. Les précédents enquêtés avaient quelque chose à dire d'innombrables parcelles de leur petite sphère. Leur monde était plein et continu, ou peu s'en faut. Les narrateurs effectuent maintenant de grands bonds dans l'espace et dans le temps, sautant d'un continent et d'un millénaire à l'autre. Leur monde est trop vaste et trop vieux pour qu'ils puissent le saisir en entier. Ils n'en peuvent connaître que de menus morceaux, des îlots, et seulement avec une relative précision. C'est un monde lacunaire, qui comporte des trous, des hiatus.

La plupart ont voyagé, parfois très loin, pour observer des animaux sauvages en liberté. Ils évoquent des lieux où ils se sont rendus et rapportent des expériences vécues. Par ailleurs, ils intègrent à leur récit des expériences qui ne leur sont pas personnelles, dans des contrées qu'ils n'ont pas visitées. Leur récit comporte ainsi des emprunts. Cela est vrai aussi des précédents enquêtés, qui reprennent à leur compte des propos de parents ou de voisins. Mais cette fois les emprunts se généralisent et ne se limitent plus au cercle des proches. S'en remettre à des inconnus — pas n'importe lesquels, ceux dont on peut penser qu'ils ont un rapport similaire aux animaux — devient une nécessité dans un monde de cette dimension. Significativement, plusieurs signalent que leur passion pour les animaux sauvages remonte à la découverte des ouvrages de Jack London ou au suivi des aventures du vétérinaire Daktari à la télévision. Ils ont lu *Croc blanc* ou *L'Appel de la forêt* bien avant de voir un loup, ou même un ongulé sauvage. Le livre et la télévision ont été leur première source d'expériences et d'émotions avec les animaux.

### La nature et l'artifice

Avec le changement de cadre spatiotemporel qui caractérise les récits étirés, l'évolution des espèces ne s'inscrit plus dans une opposition entre sauvage et domestique mais dans un rapport entre nature et artifice.

Les récits « étirés » sont subdivisés en trois phases de durée inégale. Ils s'ouvrent sur une situation originelle édénique. Ils se poursuivent par une très longue détérioration, poussée, ou peu s'en faut, jusqu'au point de non-retour, l'extinction des trois espèces. Ils s'achèvent avec l'amorce d'une amélioration. Ce qui sert ici de chro-

1. En opposant la sphère où l'on habite au globe que l'on survole, je reprends l'opposition proposée par Ingold (2000, p. 209-218).

nomètre, c'est l'écart par rapport à la situation originelle, qui va longtemps croissant avant d'amorcer, tout récemment, une timide régression.

Nous allons observer que ces récits en trois phases opèrent une requalification des chamois, des bouquetins et des loups. Pour ce faire, un matériau composite est à notre disposition : des extraits d'entretiens, des articles publiés par mes interlocuteurs ou par d'autres naturalistes et un film, *Le Grand Retour* (Lapied *et al.*, 1989), qui retrace l'histoire, ou plutôt une histoire, du bouquetin.

### **La situation originelle : la nature sans artifice**

Qu'est-ce que cette situation originelle ? C'est celle où « il y avait des chamois partout », disait plus haut un agent du parc. D'autres étendent le propos aux bouquetins ou aux loups. Les enquêtés s'appuient sur les analyses paléontologiques, qui attestent, en fournissant des traces tangibles, la réalité d'un passé vers lequel un retour serait possible, puisqu'il a déjà existé : « Si vous allez au musée de Monaco, vous voyez là que les principaux gisements de nourriture de l'époque paléolithique, c'est le bouquetin, dans tout ce qui était grottes, etc. [un garde-moniteur] ». La présence de vestiges animaux là où il n'y a plus aujourd'hui ni chamois, ni bouquetins, ni loups est la marque éloquentes d'une perte subie par le lieu considéré, dès lors institué comme un lieu auquel il manque quelque chose : l'animal vivant<sup>1</sup>.

L'origine n'est pas précisément datée. Elle est simplement située « avant l'homme » ou « lorsque les hommes n'étaient encore que des chasseurs-cueilleurs » ou, encore plus vaguement, « au début ». On sait pourtant que les aires de répartition des espèces, ainsi que leurs effectifs, ont sensiblement fluctué, indépendamment de toute action anthropique. Le climat alpin a considérablement varié ; les alternances de périodes très froides, au moment des glaciations, et de périodes tempérées se sont accompagnées de profondes modifications de la composition et de la distribution faunistiques, elles-mêmes par ailleurs soumises à l'influence des relations interspécifiques de prédation et de concurrence, des épizooties, etc. Les animaux n'ont donc pas constamment occupé les mêmes habitats. À quelle nature s'agit-il alors de retourner, si elle a sans cesse changé<sup>2</sup> ? Il semble que la nature de référence, à l'aune de laquelle on mesure les manques et les pertes du présent, et que l'on qualifie d'originelle, soit faite de toutes les natures qui ont un jour existé ; qu'elle en soit la somme. C'est une nature « totale », qui cumule les potentialités des habitats qui se sont succédé. La réalité ne peut que lui être inférieure et paraître, de ce fait, toujours carencée.

### **La peau de chagrin : l'artifice contre la nature**

Depuis cette origine et jusqu'à une époque très récente, la situation s'est presque continuellement dégradée. Les effectifs des espèces sauvages n'ont cessé de diminuer à un rythme accéléré. Les causes identifiées par les enquêtés sont tout entières anthropiques : les activités des hommes, d'abord, sont à l'origine de la raréfaction des espèces. L'élevage est, dès le départ, particulièrement visé : « Le loup, c'est un animal qui, étant un superprédateur, s'est trouvé rapidement en concurrence avec les hommes, ça depuis

1. Sur la « quête de l'objet manquant », voir Bobbé (2000a).

2. L'imprécision dans la définition de l'état de nature auquel on veut retourner a été soulignée par Moscovici (1968, p. 40) : « L'appel du "retour à la nature" est puissant. Mais à quelle nature ? »



la révolution du néolithique, il y a 15 000 à 20 000 ans, à partir du jour où les hommes ont commencé à passer du stade de cueilleur-chasseur à celui d'éleveur. Le loup c'était l'empêcheur d'élever en rond, c'était celui qui osait s'attaquer à la propriété des hommes et donc celui qu'il fallait éliminer [un défenseur des loups]. » Les croyances religieuses, ensuite, sont allées dans le même sens : « L'arrivée du judéo-christianisme en a fait aussi un animal complètement diabolique, celui qui osait s'attaquer à l'agneau [même interlocuteur]. » Les trois espèces considérées sont combattues parce qu'elles sont accusées de concurrencer (ongulés) ou de dévorer (loups) les animaux d'élevage ; elles sont chassées pour leur viande (ongulés) ou par plaisir (loups, ongulés) ; elles sont haïes ou recherchées pour des raisons magico-religieuses. Tout concourt ainsi à leur persécution et à leur extermination.

La mention de croyances magico-religieuses des montagnards est récurrente dans ce type de récits. Plusieurs naturalistes citent notamment la convoitise de la « croix du cœur », partie ossifiée du cœur en forme de croix, parmi les motivations des anciens chasseurs de bouquetin. Cette insistance me paraît d'autant plus remarquable que les chasseurs, les éleveurs et les anciens gardes-moniteurs n'en parlent quasiment pas. Le cas échéant, ils le font avec distance, comme d'une chose qui ne les concerne pas vraiment. Deux chasseurs seulement font référence à cette fameuse croix du cœur. Voici ce qu'en dit le plus disert : « Et soi-disant que le bouquetin, il a été exterminé parce qu'y avait un os en croix. J'ai vu ça sur les bouquins, mais ici, des bouquetins, pratiquement, ça s'en était jamais tué [un éleveur et chasseur]. » Le matériau que j'ai rassemblé ne permet certes pas de déterminer le rôle des croyances populaires, et plus généralement de la pensée magique ou religieuse, dans la raréfaction des bouquetins. Ce qui importe ici, plutôt que de trancher cette question, c'est de constater que les récits sur la disparition des animaux accordent aujourd'hui des parts très inégales à ces croyances, et donc brossent des portraits contrastés des hommes du passé. Tous ne se sont pas montrés également enclins à amener la conversation sur le sujet, ou à le traiter, lorsque je l'ai introduit. Si l'on veut entendre parler de croyances ou de légendes, mieux vaut, au moins en matière d'animaux sauvages, s'adresser à des naturalistes, ou à certains ethnologues<sup>1</sup>, qu'à des chasseurs ou à des éleveurs. Il y a, chez les premiers, une propension à évoquer le goût supposé des anciens montagnards pour le merveilleux, et à insister sur tout ce qui s'y rattache, que l'on ne rencontre pas chez les seconds, qui avancent des explications moins pittoresques et, pour tout dire, plus rationnelles.

Les animaux sauvages ne se sont pas raréfiés de manière homogène. Ils ont disparu de certaines régions et leurs aires de répartition se sont contractées. Ils n'ont subsisté qu'à la faveur de circonstances particulières. Circonstances géographiques : les régions montagneuses d'accès longtemps hasardeux et périlleux ont offert des refuges relatifs aux ongulés, mais beaucoup moins aux loups<sup>2</sup>. Circonstances sociales, lorsqu'une minorité de la population est parvenue à se réserver strictement le droit de chasse<sup>3</sup>.

1. Pour des récits légendaires autour de la chasse au chamois, voir Joisten (1987).

2. La Savoie « n'était pas véritablement une terre à loups. [...] Par comparaison, dans le centre de la France, leur implantation fut probablement plus massive ou, en tout cas, plus durable ». (Janin, 2002, p. 213-214.)

3. Ce fut par exemple le cas dans l'actuel parc national du Grand Paradis : le roi Victor Emmanuel y avait créé des réserves royales de chasse où il aimait à venir chasser, par dizaines, les bouquetins. La filiation est souvent directe entre les actuels espaces protégés et les territoires où rois et seigneurs se réservaient le droit de chasse (Sigaut, 1988, p. 61). Sur le goût des aristocrates pour les animaux sauvages — en particulier pour les animaux « féroces », allégories vivantes de leur propre puissance —, voir Baratay et Hardouin-Fugier (1998).

Circonstances historiques, la pression de chasse s'interrompant ou diminuant durant les périodes troublées (guerres, épidémies), pour redoubler d'intensité sitôt le calme revenu. La conclusion s'impose : pendant longtemps, tout ce qui a menacé l'espèce humaine a favorisé, directement ou indirectement, les espèces sauvages, et réciproquement. Ce n'est pas que l'homme nourrisse toujours de mauvaises intentions ; il est, plus simplement, voué à mal faire. Toute intervention de sa part représente *in fine* une altération. Au plus peut-on admettre, dans ces conditions, que certaines formes d'intervention sont moins préjudiciables que d'autres, mais aucune ne saurait être véritablement « bonne ». Aucune, en tout cas, ne saurait rivaliser avec l'œuvre de la nature, laquelle est imbattable et infaillible : « Pour moi, la seule gestion écologique, naturelle, c'est la nature, c'est l'hiver, c'est la compétition alimentaire, c'est la prédation, et à mon avis c'est celle-là qui donne les meilleurs résultats [un agent du parc]. » Selon la formule de Commoner (cité dans Drouin, 1991, p. 176) : « La nature en sait plus ».

Les animaux sauvages ont tous souffert de l'espèce humaine, mais à des degrés divers. Nul n'a été autant persécuté que le loup : « Le loup [...] a été éradiqué avec une volonté de l'homme qui n'a jamais été égalée pour d'autres espèces, avec toute une machinerie ; c'est quand même la seule espèce qui a justifié la création d'un corps, les louvetiers, pour l'éradication, qui a justifié une politique d'État pour l'éradiquer [un naturaliste et agent de l'État]. » Parmi mes interlocuteurs, un seul laisse supposer que les rapports entre hommes et loups n'ont pas toujours été aussi simples : « On sait que le chien descend du loup ; ça, ç'a été publié y a pas longtemps, d'ailleurs<sup>1</sup>. Donc ça, c'est intéressant parce qu'en fait, donc, l'homme a domestiqué le loup, en fait, ou il s'est laissé domestiquer, enfin je sais pas comment ça a pu se passer ; on n'y était pas pour le savoir [un naturaliste et défenseur des loups]. »

Quoi qu'il en soit, pour les derniers siècles au moins, l'affaire est entendue : l'artifice humain a toujours nui à la faune sauvage, et à la nature en général ; un surcroît d'artifice a constamment signifié moins de nature. Les zones de refuge et les périodes de répit ont progressivement disparu : la modernisation des moyens de locomotion et des armes a autorisé la chasse dans les endroits les plus reculés et les plus escarpés ; la chasse s'est démocratisée, etc. Les derniers obstacles à une destruction totale et définitive ont ainsi été successivement levés. Quand ils racontent la disparition des loups, les enquêtés utilisent souvent les cartes des aires de répartition successives qu'a dressées Grout de Beaufort (1988) : elles visualisent bien cette histoire en peau de chagrin qu'ils veulent mettre en scène.

Lorsqu'ils sont assaillis, les bouquetins se réfugient dans des barres rocheuses. Leur tactique, très efficace avec des prédateurs « ordinaires », s'est révélée désastreuse face à des chasseurs équipés d'armes sans cesse plus performantes — à plus longue portée, plus précises. Aussi ont-ils payé un plus lourd tribut que les chamois, qui optent pour la fuite en cas de danger. Quant aux loups, les derniers ont disparu du sol français dans la première moitié du siècle dernier. Le point de non-retour, pour eux, semblait atteint...

1. Mon interlocuteur fait référence à Vilà *et al.* (1997). Ce travail, fondé sur une comparaison de séquences d'Adn mitochondrial de chiens et de loups, montrerait que les loups sont les ancêtres des chiens. En se servant du nombre de différences dans les séquences de nucléotides comme d'une horloge moléculaire, les généticiens estiment que la domestication du loup par l'homme pourrait remonter à plus de 100 000 ans. Les archéozoologues avancent, de leur côté, une valeur très inférieure, de l'ordre de 14 000 ans.

## Sur le chemin du retour : l'artifice à la rescousse ?

Et pourtant, la situation que l'on croyait désespérée a connu une amélioration, certes timide, mais amélioration tout de même, et qui n'est pas, cette fois, liée à une dégradation du sort des populations humaines.

Le déclin a cessé, en premier lieu, dans les régions que l'on a décidé de protéger, qui apparaissent comme des enclaves relativement intactes de la nature originelle. Un naturaliste les compare à des oasis qui émergeraient dans le désert<sup>1</sup> : « De 1945 à 1950, on était vraiment dans un désert complet en France, et c'est à cette époque-là, disons dans les dix années qui ont suivi, qu'il y a eu les premières créations de réserves, et on a assisté à un repeuplement en forme d'oasis : les réserves ont commencé à avoir des populations qui montaient et autour, c'était le désert complet, c'est ce qu'on appelle le désert cynégétique [un naturaliste et agent de l'État]. »

La tendance s'est ensuite inversée, mais beaucoup plus tardivement et laborieusement, en périphérie des aires protégées. Les chamois, prompts à coloniser de nouveaux territoires, parviennent relativement bien à s'étendre ; les bouquetins ont plus de mal. On connaît les capacités migratoires et colonisatrices des loups, mais on sait aussi les difficultés que suscite leur présence. En ce qui les concerne, il est encore trop tôt pour se prononcer.

Quelle que soit l'espèce, le thème de son retour est largement évoqué. Un des artisans du film *Le Grand Retour* explique le choix du titre : « Ce qu'on voulait montrer, c'était cet aspect d'animal qui revenait, qu'on avait perdu, qu'on avait failli voir disparaître en fait au siècle dernier, et puis toute notre activité c'était de le faire repeupler les Alpes, de le revoir sur nos sommets. » On retrouve, chez tous, la même insistance à souligner qu'il s'agit bien d'un retour ou d'une restauration, d'une réintroduction, d'une reconquête. La référence au retour de l'animal n'a rien d'original ; Vourc'h et Pelosse (1993, p. 52) ont montré qu'elle est classiquement utilisée lors des réintroductions. Pourquoi le retour importe-t-il au point qu'il faille impérativement s'assurer de la présence ancienne d'un animal avant de l'introduire, ou d'accueillir favorablement son arrivée, et que l'on ne parle plus que de re-voir, re-peupler, re-venir, re-tourner, re-conquérir ?

Il se peut que la réponse soit à chercher du côté du glissement entre naturalité et autochtonie. L'autochtonie apparaît en effet comme une condition, certes non suffisante, mais absolument nécessaire, de la naturalité : les espèces allochtones, ou « exotiques », sont évidemment artificielles et leur introduction doit être rigoureusement proscrite. Par exemple, les naturalistes ne voient pas d'un bon œil la présence, dans les Alpes, de mouflons que les chasseurs ont lâchés au cours des dernières décennies. Car on sait les mouflons issus de moutons de Corse retournés à l'état sauvage (Delort, 1984, p. 39 ; Digard, 1990, p. 107). Un territoire étroitement circonscrit est assigné à chaque espèce et à chaque race. Pourtant, les sociétés de protection de la nature ont souvent pris la suite de sociétés d'acclimatation et l'aversion des naturalistes pour les animaux « exotiques » semble assez récente<sup>2</sup>. En 1966 encore, un projet d'acclimatation de castors fut

1. Il s'agit là d'une image classique, que l'on trouvait déjà, notamment, dans un article du *Monde* du 17 septembre 1977, où l'auteur s'inquiétait des velléités d'autoriser des tirs dans la zone centrale du parc national des Écrins.

2. Les raisons de ce revirement mériteraient d'être précisées. L'ouvrage d'Elton, *The ecology of invasions by animals and plants*, paru en 1958, a peut-être joué ici un rôle important, en montrant, à travers des exemples dramatiques, les conséquences possibles de l'introduction, accidentelle ou volontaire, d'espèces « étrangères ». La menace de l'invasion biologique est aujourd'hui régulièrement brandie ; pour un exemple récent, voir *Le Monde* du 23 mai 2001.

âprement discuté au comité scientifique du parc national de la Vanoise, ce qui serait, je pense, inconcevable aujourd'hui. Le professeur Bressou, notamment, avança que « le castor, c'est le Rhône, c'est toute la région de la Haute-Saône<sup>1</sup> », et qu'il n'avait, par conséquent, rien à faire en Vanoise, « parc national et non parc d'acclimatation ». Le projet fut finalement abandonné à l'issue d'un débat qui trahissait l'obsession de la pureté des races, l'horreur des métissages, et la conviction que tout ce que la nature n'a pas elle-même réalisé est foncièrement mauvais et, de toute façon, voué à l'échec.

À quoi s'agit-il au juste de retourner ? À l'aire originelle d'avant l'artifice : « L'objectif, à terme, c'est de lui faire retrouver [au bouquetin] son aire originelle ». L'histoire tend donc vers une fin qui suppose la réversibilité de la phase précédente, celle de la peau de chagrin.

On s'accorde sur l'objectif : rétablir la situation originelle. On diverge, en revanche, sur le plus sûr moyen d'y parvenir. Pour tous, l'idéal demeure la non-intervention, l'autonomie constituant, après l'autochtonie, la seconde condition de la naturalité. Avec des espèces qui s'étendent rapidement, dès lors qu'elles ne sont plus chassées avec ouïtrance — comme le chamois ou le loup —, aucun interlocuteur ne juge opportun d'interférer. Citons, à l'appui, un défenseur des loups : « Je ne vois pas l'intérêt de réintroduire un animal qui revient naturellement. [...] Bon, le loup il revient, laissons-le revenir naturellement, ne nous occupons pas de lui. Pour une fois que la nature fait les choses toute seule, sans intervention de l'homme, c'est quand même beaucoup plus fantastique, quoi. » La question se pose, en revanche, pour des espèces dont la dynamique de colonisation est lente, comme le bouquetin.

Certains penchent pour une absence totale d'intervention, y compris dans ce cas. Ne rien faire constitue, pour ces puristes, le seul remède à des siècles d'artifice. Aussi se montrent-ils critiques envers les réintroductions : « On prélève dans un parc national, bon, une population de bouquetins, qu'on ne connaît pas à mon sens suffisamment. On ne connaît pas trop l'impact de ces prélèvements, même si c'est quelques animaux, comme ça. Mais je pense que c'est un peu hâtif. [...] On prend des bouquetins ici pour aller les mettre là-bas dans le Queyras, tant mieux pour le Queyras. Les Écrins, c'est pareil, dans un parc national, ils ont relâché du bouquetin, alors que tôt ou tard, il serait venu, naturellement, via la vallée de la Romanche. Non, là, [...] je prends mes distances, je ne vais plus aux captures [un agent du parc]. » D'autres, au contraire, jugent légitime le recours aux réintroductions. En relâchant des bouquetins, plaident-ils, ils se bornent à « hâter le cours des choses ». Ils justifient ainsi leur intervention en affirmant accélérer les processus, sans influencer sur leur déroulement ni sur leur résultat. Ils déclarent ne pas manipuler la nature et lui donner, simplement, un petit « coup de pouce ». C'est un peu, disent-ils, comme s'ils ne faisaient rien<sup>2</sup> et la règle d'autonomie n'est pas, selon eux, véritablement enfreinte.

## Une autre perception des animaux

Les relations à l'animal accumulées depuis l'enfance se révèlent très différentes des expériences rapportées par les premiers interlocuteurs. De ce fait, la perception est

1. Archives du parc national de la Vanoise, séance du comité scientifique du 19 décembre 1966.

2. On trouve le même argument dans un article du numéro spécial que *La Recherche* consacre à la biodiversité : « Peut-on déplacer des espèces menacées sur des îles d'où elles sont absentes ? Oui, car souvent il ne s'agit que de réintroductions. » (Tyrberg, 2000, p. 27.)

tout autre. Comment apparaissent maintenant les chamois, les bouquetins et les loups, ou mieux, comment sont-ils maintenant ?

Ce sont des miraculés qui ont échappé d'extrême justesse à l'extinction. La menace d'une perte irrémédiable leur a conféré une importance insigne. Le processus est classique : une chose à laquelle nous ne prêtons, tant qu'elle est commune, qu'une attention distraite, nous apparaît chère quand elle se raréfie et devient inestimable quand elle manque disparaître. Le chamois, passé moins près de l'anéantissement, est plutôt moins valorisé que le bouquetin ou le loup.

Ce sont des réfugiés : les hommes leur ont laissé, pour tout asile, les endroits les moins hospitaliers. Il leur a donc fallu résister à la fois à la destruction et à des conditions particulièrement rigoureuses. Les recherches en paléontologie jouent ici un rôle essentiel car elles permettent de définir le chamois et le bouquetin comme des espèces qui ont été confinées en haute montagne : « C'est pas des espèces montagnardes ; elles y sont parce qu'elles ont pas pu rester ailleurs [un garde-moniteur]. » Elles se rencontrent uniquement en haute montagne, non parce qu'elles seraient inféodées aux milieux alpins, comme on l'a longtemps cru<sup>1</sup>, mais parce que les hommes, partout ailleurs, les ont exterminées. Leur localisation présente, loin d'être naturelle, n'est qu'un artefact. La compréhension des animaux, et celle des hommes, s'en trouve transformée. Le bouquetin en particulier est désormais considéré comme une espèce rupicole plutôt qu'alpine (Chaix et Desse, 1994, p. 20). Les cimes qu'on leur a abandonnées n'ont jamais été pour eux qu'un abri de fortune, dont il leur a bien fallu s'accommoder. Cet exil forcé n'a pas été sans conséquences ; les conditions excessivement rudes imposées aux animaux multiplient les risques de pathologies et d'accidents, notamment par avalanches : « Il faut voir un petit peu quelles sont les conditions de vie des bouquetins, notamment dans les Alpes internes, avec six mois d'hiver, des contraintes alimentaires, des contraintes naturelles, météo, avalanches, etc. [...] Ça correspond aussi à une situation d'adaptation, quoi [un naturaliste]. »

Il importe donc d'aider les bouquetins à sortir de leur réduit montagnard et à coloniser des milieux plus cléments. D'où le choix de sites de réintroductions plus méridionaux : « Pour nous, le bouquetin est plutôt un animal provençal, des calanques de bord de Méditerranée, par exemple. Et ça, on a fait des premières réintroductions, par exemple dans le Vercors [en 1989], qui ont fait un peu hurler les Suisses, mais pour nous [...] ça correspond mieux à son biotope [un naturaliste]. »

Au bout du compte, à force de décimer et de déplacer les populations, les hommes les ont transformées : « Si on compare l'espèce chamois à l'espèce d'il y a 2 000 ans, je pense que c'est plus la même. [...] Elle a été cantonnée en montagne donc on n'a pas du tout les mêmes forces de sélection [un agent du parc]. »

Ce sont donc des espèces « artificialisées », surtout le bouquetin, dont les populations ont presque toutes été reconstituées à partir d'un petit noyau d'individus capturés et relâchés : « C'est une espèce qui a été finalement très artificialisée par son histoire, quoi, c'est-à-dire que les seules populations naturelles, c'est Vanoise et Grand Paradis, et tout le restant c'est l'homme qui l'a mis, et en faisant des études après, il a très souvent décrit le modèle qu'il a mis en place empiriquement et il l'a mis à une

1. Couturier (1962, p. 1371) estimait pour sa part que les bouquetins ne devaient être réintroduits qu'à partir de 2 000 mètres dans des massifs culminant à 3 000 ou 3 500 mètres.

sauce disons scientifique qui correspond pas forcément à ses potentialités [un naturaliste]. » Les populations naturelles ont « simplement » subi une réduction de leurs effectifs, tandis que les autres proviennent d'un repiquage<sup>1</sup> et ont été déplacées. Pour les naturalistes, la conjonction de ces facteurs (réduction des effectifs, repiquages successifs et implantation des animaux dans des secteurs de haute montagne) se serait traduite par une diminution de la variabilité génétique des populations primitives (Stüwe *et al.*, 1994, p. 41). La paléontologie vient là encore appuyer le discours : la comparaison des squelettes des bouquetins contemporains et fossiles montre en effet une diminution de la dimension moyenne des animaux ainsi qu'une évolution de la dentition faisant penser à une proto-domestication (Chaix et Desse, 1994, p. 23, 29).

Ce sont encore des espèces convalescentes, dont la situation demeure précaire. Elles restent en effet essentiellement concentrées dans les aires protégées : « Les populations de bouquetins, hors zone protégée, y en a où ? Y en a dans les Encombres, par colonisation naturelle, et puis à part ça ? Si, y a le massif des Sept Laux, donc Belledonne [...]. Et puis toutes les autres populations, que ce soit dans le Mercantour, dans les Écrins, ici, dans les réserves naturelles de Haute-Savoie, c'est tout des zones protégées [un agent du parc]. » Le braconnage est identifié comme une des plus sérieuses menaces qui pèsent sur leur avenir : « Pour le bouquetin, le braconnage c'est le problème numéro un parce qu'il y est très vulnérable. Comme il est tolérant envers l'homme, il se laisse approcher et le braconnage est quelque chose de facile, et puis il faut bien dire que le braconnage de la grande faune c'est quelque chose qui est en pleine recrudescence parce qu'on a des moyens qui ont été très démultipliés. » Le statut d'espèce protégée apparaît insuffisant et l'on préconise une surveillance accrue épaulée par une protection de l'espace. Leur concentration dans un nombre de sites très réduit aggrave également les conséquences d'éventuelles épizooties : « Le bouquetin, c'est une espèce qui est encore pas..., qui est pas sauvée. Je pense par exemple s'il y avait des problèmes de gale<sup>2</sup> actuellement, y a finalement assez peu de noyaux de population, y a pas des effectifs énormes, donc là c'est encore une espèce à laquelle il faut faire très, très attention [un agent du parc]. »

Aussi la récente amélioration ne doit-elle pas occulter les progrès qui restent à accomplir. Si l'on est désormais sur la bonne voie, on n'y est qu'à peine engagé : « Là on est quand même dans une situation qui est encore très fragile, en France. On est à peu près à 4 500 bouquetins, dont la moitié dans le seul département de la Savoie. Par rapport aux potentialités de l'espèce, qui se situent peut-être à 20 000-30 000 animaux, minimum, là, dans les Alpes françaises, on est vraiment au tout début [un naturaliste]. » Les conséquences en termes de gestion sont évidentes : chasser le bouquetin, comme le réclament diverses associations de chasseurs, ne saurait être envisagé. Une autre menace planerait sur le bouquetin, le dérangement.

Les bouquetins sont des animaux dits « tolérants » à l'homme : lorsqu'ils n'ont pas été chassés depuis un certain nombre d'années, il est aisé de les approcher de fort près.

1. On appelle « repiquage » la capture d'un lot d'animaux que l'on « transplante » ailleurs — curieusement, on parle des animaux comme s'il s'agissait de végétaux. Un repiquage constitue un goulot d'étranglement génétique.

2. La gale sarcoptique est une maladie parasitaire qui a décimé des populations de bouquetins dans le sud de l'Italie et de l'Espagne. (Hars et Gauthier, 1994, p. 60.)

Et les bouquetins sont devenus, là où l'accès est facile, une véritable attraction : « Tous les accompagnateurs de la vallée vont à Prarion pour le bouquetin ; ils vendent du bouquetin, pratiquement tous [un garde-moniteur]. » Des agents du parc et des naturalistes craignent que le voisinage des hommes ne les perturbe. Il semblerait que les bouquetins aient délaissé des endroits très fréquentés au profit de secteurs plus tranquilles, notamment sur la commune de Val-d'Isère : « Prarion, c'est le refuge, et puis ça grouille [de touristes] de partout, et en fait, on s'aperçoit que, avant, y avait des grosses hardes de 80-90 mâles ensemble, et là, l'été, c'est en train de diminuer. C'est plus que des hardes de 50-60, maximum, et tous ces animaux, ils basculent plutôt côté Sassièrè ou ils remontent et ils rebasculent juste sur le versant italien, mais ils sont plus dans le vallon de Prarion [un garde-moniteur]. » L'indifférence des bouquetins à la présence humaine ne serait donc qu'apparente. Aussi certains voudraient-ils barrer l'accès des visiteurs aux secteurs les plus « sensibles » : « Je pense qu'on sera amené, dans un avenir proche, à peut-être prendre des mesures pour un meilleur partage de l'espace, c'est-à-dire qu'il y ait des zones consacrées au tourisme, effectivement, et des zones plus consacrées à la protection<sup>1</sup>. À mon avis, c'est inévitable, vu la fréquentation actuelle, vu l'exiguïté du territoire [...]. Mais on avait déjà envisagé, pour Prarion notamment, une zone où on aurait demandé..., où on aurait interdit, là, aux gens de sortir d'un sentier, pour laisser une face sud avec pas mal de barres rocheuses, qui est une zone de mise bas, à chamois bouquetins, essayer de laisser cette zone tranquille. Ç'avait été un tollé, à l'époque, quand on avait présenté ça à la commune, on avait été obligé de reculer. Mais je pense qu'on y arrivera, qu'il faudra y arriver, un jour, avant que ce soit trop tard [un agent du parc]. »

Le cas du chamois est bien différent : « On a quand même un réseau alpin qui s'est pas mal reconstitué en chamois, et l'espèce commence maintenant à progresser au sud, dans les départements comme la Drôme. On trouve maintenant le chamois dans la banlieue de Valence, on les trouve dans les oliviers, donc ça c'est des choses aussi qui sont satisfaisantes ; il est sorti de son bastion de haute montagne inaccessible pour retrouver un peu le milieu et ses domaines d'antan [un naturaliste]. » C'est pourquoi le principe de la chasse au chamois n'est pas critiqué, contrairement à ses modalités.

Les animaux sauvages apparaissent enfin, dans ce second type de récits, comme des battants. En même temps qu'ils soulignent la fragilité des populations, principalement de bouquetins et de loups, ils mettent en relief leur vigueur. Les déplacements des animaux, nonobstant d'innombrables embûches, ne cessent de surprendre : « Il y a des bouquetins ibériques qui ont traversé le delta de l'Èbre, qui fait plus d'un kilomètre de large, et avec des voies de communication de part et d'autre. Y en a qui ont réussi à passer. Il existe pas d'obstacle [un naturaliste]. » Le loup est le paragon de cette indestructibilité qui force l'admiration : « On a eu beau l'éradiquer, l'exterminer, et ben ça y est, il est de retour, quoi [un protecteur des loups]. » Les entretiens s'achèvent ainsi sur une *happy end*, qui leur confère une note optimiste, singulièrement absente des récits précédents.

1. Le projet de création du parc national prévoyait la délimitation, à l'intérieur de la zone centrale, de réserves intégrales où seuls les scientifiques auraient été autorisés à pénétrer, dans des conditions rigoureusement définies. Dans l'esprit du premier directeur, Maurice Bardel, leur emplacement devait être fixé principalement en fonction des bouquetins. Au cours des années qui ont suivi la création du parc, ces réserves ont régulièrement fait l'objet de discussions au sein du comité scientifique, mais n'ont pas vu le jour.

## DIVERGENCES ET CONVERGENCES DES MONDES

Les mondes où sont engagés mes interlocuteurs lorsqu'ils racontent l'évolution des populations animales sauvages m'ont paru former deux grands types. Le premier type de récits regroupe les petits mondes des chasseurs, des éleveurs et des premiers agents du parc national. Même si le contexte est bien différent selon que l'on habite à Bonneval ou à Bessans, à Tignes ou à Bourg-Saint-Maurice, les narrateurs le soulignent, il n'empêche que ces mondes ont un air de famille indiscutable. De l'un à l'autre, les gens partagent foncièrement une même perception des animaux, ce qui n'exclut certes pas les conflits. Des mondes qui se ressemblent sont ainsi juxtaposés. Les nouveaux agents du parc, les naturalistes et les protecteurs de la nature ont un autre type de discours et décrivent un monde global. On peut y adhérer où que l'on soit ; ses mesures et son âge dépassent tellement ceux des êtres humains qu'ils n'en peuvent saisir, directement, que des bribes. Ce monde-là recouvrant les précédents, les animaux se trouvent simultanément insérés dans deux mondes superposés.

Quelles en sont les conséquences ? Prenons les chamois. Ils répondent à peu près aux critères du sauvage — ils sont relativement rares, éloignés et farouches — et de la naturalité — ils sont autonomes et autochtones. L'affaire se corse avec des animaux tenus pour naturels par les uns mais pas pour sauvages par les autres, comme les bouquetins, trop familiers aux yeux des chasseurs. Ou avec des animaux tenus pour sauvages mais pas pour naturels, comme les mouflons, réintroduits et affouragés en hiver.

Les deux types de mondes diffèrent clairement par leurs dimensions spatio-temporelles, ainsi que par leur structure : les premiers sont traversés par un gradient qui va du plus domestique, au centre, au plus sauvage, à leur périphérie ; dans le second, des îlots de naturalité émergent d'un océan d'artifice. Ce n'est pas tout. L'abord psychologique des gens qui les habitent, leur « moral », n'est pas le même. Les chasseurs et les éleveurs perçoivent l'extension d'espèces hors des espaces qui leur étaient assignés et leur perte de la crainte de l'homme comme la défaite d'un ordre ancien. Rien n'est plus comme avant. Un retour en arrière est exclu — qui voudrait de nouveau cohabiter avec les animaux, traire à la main ou aller en champ des journées entières, et par tous les temps, pour garder les troupeaux ? —, mais on ignore où l'on va et l'avenir ne semble guère réjouissant. Dans le monde de la nature et de l'artifice, tout n'est certainement pas optimal mais il y a, du moins, des raisons d'espérer. On sait en tout cas vers quoi tendre.

Les deux types de mondes n'ont pas non plus la même légitimité. Considérés depuis un monde global, des horizons qui se réduisent à une vallée, voire à une commune, et à quelques décennies paraissent singulièrement étriqués, et dépassés. Nouveaux agents du parc, naturalistes et protecteurs moquent la tendance des gens du lieu à tenir pour extraordinaires des choses somme toute banales, mais qui se trouvent être rares dans la commune ou le canton, ou à sous-estimer la valeur d'espèces rares, comme le bouquetin, sous prétexte qu'elles sont, chez eux, assez bien représentées. Comment ne pas croire que ce qui est vrai, ici et maintenant, l'est partout et l'a toujours été — demandent-ils — lorsqu'on est enfermé dans de tels cadres et privé de vue d'ensemble ?



Enfin, ils n'ont pas la même audience. Selon toute probabilité, les visiteurs du parc national vont entendre le second type de récits, diffusé et médiatisé par les moyens les plus modernes — le film *Le Grand Retour* est projeté sur les écrans disposés dans les maisons d'accueil du parc. C'est aussi ce que l'on enseigne à l'école, dès les classes primaires. Le premier type de récits est loin de bénéficier d'une semblable publicité. Le contraste est accentué par le comportement des différents interlocuteurs : à l'assurance des nouveaux agents du parc, des naturalistes et des protecteurs de la nature répond une certaine retenue des chasseurs, des éleveurs et des anciens agents, qui ont souvent commencé par me renvoyer aux livres et à « ceux qui savent ». Cette attitude peut être interprétée de diverses manières. On peut y voir une disposition des dominés à participer à la reproduction de la domination qu'ils subissent. Ou une certaine défiance à l'égard des travaux universitaires. Il se pourrait aussi qu'ils estiment que leur monde ne peut être compris qu'en l'habitant et qu'il est illusoire de vouloir le connaître par personne interposée. C'est ce que donnent à penser les réserves exprimées par plusieurs d'entre eux : « Là, je vous raconte des choses mais vous ne pouvez pas comprendre ; il faut l'avoir vécu. » Ceux qui parlent d'un passé antérieur à l'humanité ne peuvent évidemment pas en dire autant.

À côté de ces divergences entre les deux types de mondes, il en est d'autres auxquelles on pouvait s'attendre et que je n'ai pas trouvées. On pouvait ainsi supposer que les mythes — ou les légendes, les croyances, ce qui échappe enfin à la raison scientifique — caractériseraient les petits mondes des chasseurs, des éleveurs et des premiers agents du parc. Même s'ils n'en sont pas absents, leur importance semble avoir été quelque peu exagérée. Et ne trouve-t-on pas aussi dans le grand récit des naturalistes, des protecteurs de la nature et des nouveaux agents plusieurs thèmes mythiques des plus classiques : le retour à un âge d'or — la nature d'avant l'artifice —, la faveur d'une dernière chance à une humanité punie pour sa démesure, ou encore la place privilégiée de la montagne dans les cosmogonies.

Le recours à la raison est, lui aussi, bien partagé. On ne se contente pas de constater et de commenter les évolutions survenues dans les populations animales. On avance des explications, sinon justes — je ne saurais en juger —, du moins rationnelles. Prenons l'exemple de l'arrivée des bouquetins dans des secteurs qu'ils ne fréquentaient pas. Voici comment les naturalistes, les protecteurs et les agents du parc interprètent cette observation, après avoir équipé des animaux avec des étiquettes auriculaires, puis des colliers émetteurs et avoir suivi ces individus marqués. Des mâles pionniers partent en reconnaissance, vont et viennent pendant plusieurs années entre leur ancien territoire et le nouveau, où ils s'installent enfin à demeure, lorsque des femelles arrivent à leur tour. Si ces animaux sont tués, poursuivent-ils, la colonisation est stoppée. C'est précisément ce qui s'est passé avant la création du parc national de la Vanoise : les montagnards ne laissaient pas aux bouquetins le temps, long, que nécessite leur mode de colonisation. Les chasseurs, se saisissant d'autres éléments, avancent une autre explication. Ils reprennent à leur compte l'affirmation de leurs prédécesseurs que les bouquetins ne s'installaient pas dans les hautes vallées mauriennaise et tarine parce que les hivers y étaient trop rudes. S'ils s'installent aujourd'hui, déclarent-ils, c'est que le climat s'est réchauffé, comme en témoigne le recul des glaciers. L'explication les arrange — elle disculpe leurs pères —, mais elle est cohérente. Des exemples comparables confirment que les explications des différents interlocuteurs ne sont pas

les unes rationnelles, les autres non. Toutes sont rationnelles, et arrangeantes. Les arguments que l'on avance sont aussi rarement désintéressés que les jugements que l'on porte ; beaucoup sont compliqués, sinon alambiqués, et surprenants.

L'idée qu'il existe une juste place de l'animal<sup>1</sup>, même s'il y a souvent désaccord sur ce qu'elle devrait être, est elle aussi commune aux deux types de monde. Que l'on parle de place, de milieu ou de biotope, que l'on considère comme critères pertinents la rareté, l'éloignement et le caractère farouche, ou l'autochtonie et l'autonomie, le principe demeure : chaque espèce est arrimée à un espace, et se voit, en outre, prescrire un certain comportement.

Enfin, tous partagent l'idée que les attributs des animaux, positifs comme négatifs, se transmettent aux espaces qu'ils occupent. Dès lors, l'animal caractérise des lieux singuliers, porteurs de ce qu'il symbolise, et marque des limites entre les lieux, selon qu'il y est ou non présent. L'espace se trouve de ce fait orienté, configuré. Une partie déterminée de l'espace communal peut ainsi être considérée comme sauvage parce qu'elle abrite ou a abrité tel animal ; réciproquement, des gens peuvent penser qu'un animal comme le loup ne peut pas, ou ne doit pas, s'installer dans une portion donnée de l'espace, parce qu'elle n'est pas suffisamment sauvage pour un tel animal. Si une installation survient malgré tout, elle sera interprétée comme un ensauvagement. L'apparition d'animaux dans un endroit jugé incongru, ou à l'inverse leur disparition de leur emplacement habituel, devient une altération de l'ordre des choses, et donc comme la marque symptomatique d'un dysfonctionnement, ou d'une mutation.

Les animaux se déplacent. Ils peuvent aussi être capturés, transportés et relâchés. Ce faisant, les qualités qu'on leur attribue sont transférées du lieu d'origine vers le lieu d'arrivée ; on manipule symboliquement l'espace en même temps qu'on manipule très concrètement l'animal. Un espace où vient d'arriver une espèce nouvelle, que ce soit à la suite d'une réintroduction ou d'un retour spontané, se trouve ainsi transfiguré ; il appartient désormais à une autre « espèce d'espaces<sup>2</sup> ». Réintroduire une espèce, ou l'éradiquer, permet ainsi de redéfinir l'endroit qui l'abritera, ou qui l'abritait. On relâche des bouquetins comme s'ils pouvaient entraîner à leur suite un retour en force de la nature, comme si celle-ci allait être, en quelque sorte, attirée par son emblème. D'autres, à travers l'éradication des grands prédateurs, visent à supprimer la sauvagerie excessive qu'ils incarnent à leurs yeux. Modifier la place de l'animal en l'introduisant ou en l'éliminant, en l'appriivoisant ou en l'ensauvageant, c'est transformer l'espace, le rendre plus ou moins naturel ou plus ou moins sauvage. Tous pensent qu'agir sur l'animal, c'est agir sur le monde. Et personne ne s'en prive. Les animaux, quant à eux, ne manquent pas de réagir. Ils ont, après tout, leur libre arbitre.

Nous voici familiarisés avec les mondes dans lesquels sont engagés mes interlocuteurs lorsqu'ils parlent des animaux sauvages. En continuant à nous appuyer sur les entretiens et en accompagnant les intéressés sur le terrain, nous allons découvrir comment la relation à l'animal les aide à se situer dans le monde, à l'explorer et à s'y orienter.

1. Sur les diverses conceptions de la juste place de l'animal dans les Alpes françaises, voir Mauz (2002).

2. Perec (1974).

## Chapitre 2

# Avant et maintenant, le temps raconté

Deux procédés sont à notre disposition pour nous situer dans le monde, pour savoir quelle place nous y occupons. Tous deux consistent à confronter ce que l'on dit et ce que l'on fait à ce que d'autres disent et font (Dubar, 1991). Ces autres peuvent être des contemporains. Ils peuvent aussi être des hommes du passé, dont fait partie l'individu que l'on a jadis été, et c'est cette approche diachronique que nous allons approfondir. L'évolution du rapport à l'animal, en procurant des repères, aide à se situer dans le temps.

Nul ne parle de l'animal sans parler de soi et de son itinéraire, comme individu et comme membre d'une collectivité. Pour la clarté de l'exposé, les aspects individuels et collectifs, en réalité mêlés dans les entretiens recueillis, ont été dissociés. Le rapport à l'animal constitue un moyen de se définir par rapport à ses prédécesseurs ; de rompre avec eux, si l'on rejette les objets ou les histoires qu'ils ont voulu transmettre, ou au contraire de s'inscrire dans leur continuité, si on les adopte. Narrer l'évolution de leur attitude envers l'animal permet à mes interlocuteurs d'ordonner le cours de leur existence. Un même individu voit sa relation aux chamois, aux bouquetins ou aux loups se modifier à mesure qu'il avance dans la vie. Certaines pratiques apparaissent précocement, d'autres sur le tard ; beaucoup sont durables, mais quelques-unes semblent éphémères et circonscrites à une tranche d'âge. Ces changements, parce qu'ils seraient associés à de grandes étapes, marqueraient le franchissement de caps et sanctionneraient l'accession à un statut nouveau. En particulier, les pratiques adoptées à l'égard de l'animal ne seraient pas indépendantes des positions successivement occupées au sein de la famille, ou d'autres configurations sociales.

Aussi les transformations des relations qu'un individu établit avec l'animal constitueraient-elles des moments charnières dont il se servirait pour porter un regard objectivé sur le stade de sa vie et le chemin déjà parcouru ; en d'autres termes, pour produire une autobiographie.

La confrontation entre les pratiques passées, telles qu'on les raconte présentement, et les pratiques actuelles, telles qu'on les vit, ne vient-elle pas étayer des discours sur ce qu'on est devenu, le narrateur parlant cette fois au nom de collectifs qu'il estime représenter ? Retracer l'évolution du rapport à l'animal apporterait ainsi des éléments de réponse à deux interrogations essentielles, « où en suis-je de ma vie ? » et « que sommes-nous devenus ? »

## ANIMAUX SAUVAGES ET LIENS ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Quels usages les hommes d'aujourd'hui font-ils du legs de leurs prédécesseurs en matière de rapports à l'animal ? Les anciens, lorsqu'ils chassaient, utilisaient des objets et portaient des vêtements particuliers. D'aucuns les entretiennent avec soin et continuent de s'en servir ; d'autres s'en défont ou les relèguent au grenier. Des chasseurs de chamois se transmettent des objets « passeurs de mémoire » (Muxel, 1996, p. 153-166).

Quant à l'histoire des animaux que racontaient les anciens, certains de leurs successeurs la tiennent pour véridique, d'autres pour fabuleuse. Et comment la présence des loups dans le passé est-elle rapportée ? Vers qui se tourne-t-on lorsqu'il s'agit d'exprimer une opinion sur le passé des animaux ? À qui accorde-t-on sa confiance, à des hommes du présent ou bien du passé ?

54

### Les objets « passeurs de mémoire »

Le fusil de chasse se transmet fréquemment d'initiateur à initié. Récemment encore, un jeune homme ne pouvait chasser que si un aîné lui offrait son arme. Le don avait une réelle valeur marchande, qu'il a aujourd'hui largement perdue. Mais il a gardé une valeur affective forte. En même temps que son fusil, le vieil homme lègue en effet une part substantielle de son existence : « Moi j'en avais pas [de fusil] ; c'est un oncle qui m'en a donné un ; il chassait avec depuis j'sais pas quel âge. Il m'avait fait tellement plaisir. Seulement à l'époque il fallait les faire transformer<sup>1</sup>, on n'avait plus le droit d'aller avec, alors je l'avais fait transformer. Mon oncle il a jamais accepté pourquoi je l'avais fait transformer — il était vieux, il avait quatre-vingt-deux ans — il arrivait pas à comprendre; il disait : “pourtant il tirait bien ce fusil !, pourquoi tu l'as...” ; je dis[ais] : “parce qu'on n'a plus le droit”. J'en ai eu pour 500 balles à l'époque. »

Des chasseurs conservent également des piolets ou des vêtements de leur père, d'un grand-père ou d'un oncle : « [pour aller à la chasse] on prend la veste de son père ou de son grand-père, la casquette ou les gants ». Ils invoquent certes l'argument monétaire — « on veut que ça reste quand même assez à la portée de tous ». Mais ils prennent aussi plaisir à endosser les effets du père, à faire vivre des objets encore investis de sa présence, auxquels ils continuent de reconnaître une fonction utilitaire. En partant avec le fusil, le piolet ou la veste rapiécée d'un aîné, ils expriment que la continuité entre les générations est bien assurée. Et ils se distinguent des nouveaux venus à la chasse, qui doivent acheter le nécessaire, et dont l'équipement trop neuf trahit l'absence de passé cynégétique. On repère ainsi aisément les chasseurs dont le père « allait déjà au chamois », parce qu'ils s'affirment, par leur tenue, comme les héritiers d'une tradition familiale. On serait d'ailleurs tenté de qualifier la chasse au chamois de pratique conservatrice si ne surgissaient de vieux sacs tyroliens, aujourd'hui introuvables, des instruments de la dernière modernité : jumelles perfectionnées, longue-vue, téléphone portable<sup>2</sup> ou caméscope. Rien ne montre tant la possibilité de conjuguer tradition et modernité que ces curieuses réunions d'objets qui ont vu le jour à des époques différentes.

1. Il s'agit d'une arme subtilisée aux soldats allemands pendant la dernière guerre. Les chasseurs devaient en modifier le calibre par alésage afin de les rendre moins puissantes.

2. Les chasseurs disent se munir de leur téléphone portable pour des raisons de sécurité. De leur côté, les agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, Onctfs, constatent que ce moyen de communication a singulièrement compliqué le travail de surveillance, le passage de leur voiture étant désormais instantanément annoncé...

De tous mes interlocuteurs, c'est chez les chasseurs de chamois que la transmission d'objets relatifs aux animaux sauvages est la plus répandue<sup>1</sup>. Ce n'est pas surprenant. Maints chasseurs sont fils, petits-fils, neveux, pères, grands-pères ou oncles de chasseurs, et sont donc susceptibles de recevoir, ou de donner, vêtements, armes, jumelles ou piolets. En outre, les chasseurs choisissent eux-mêmes leur attirail. Sauf exception, les agents du parc n'ont pas de parents dans la profession — qui est trop jeune — et des tenues leur sont fournies, à l'état neuf, lors de leur prise de fonction<sup>2</sup>. Leur uniforme a du reste changé : « Ils ont tout chamboulé ; j'ai eu ouï dire que quand tous les parcs se sont réunis — parce qu'ils sont un paquet — ils ont voulu un uniforme... français, y compris Port-Cros. Port-Cros, Vanoise, les Écrins [un agent retraité]. » Certains objets pourraient cependant passer d'une génération à la suivante. Je pense notamment aux livrets journaliers, dans lesquels les agents consignent leurs observations. Mais je ne sais pas que les premiers agents, lorsqu'ils sont partis à la retraite, les aient cédés à leurs successeurs.

Les agents du parc continuent certes à utiliser des jumelles, des longues-vues, des appareils photographiques et portent toujours un uniforme, mais ce ne sont pas les mêmes que ceux de leurs devanciers. Il ne semble pas y avoir, chez eux, de ces objets qui établissent des ponts entre les générations ; la continuité, si elle existe, s'opère par d'autres voies.

### Les témoignages des anciens : à prendre ou à laisser ?

Mes interlocuteurs, lorsqu'ils racontent l'histoire des animaux sauvages, retiennent certaines sources et en rejettent d'autres. En même temps qu'ils racontent une histoire, ils se situent par rapport à leurs aînés, dont ils adoptent ou réfutent les récits. C'est ce que nous allons constater à travers ce qu'ils disent de la présence des loups dans le passé. Tous ont élaboré des récits de type « resserré », définis précédemment. Leurs opinions sur la réalité de la présence des loups dans le passé et sur l'ancienneté de leur disparition se sont révélées divergentes.

### Les sources mobilisées

Aucun ne se souvient de la période où il y avait des loups pour l'avoir vécue. Tous ont donc dû, afin de se forger une opinion, recourir à des sources extérieures. Certaines sont anciennes, d'autres actuelles. Dans le premier cas, des éléments puisés dans le passé sont interprétés en faveur de la présence ou de l'absence des prédateurs. Dans le second, des connaissances récentes sont exploitées pour jeter une lumière nouvelle qui renforce ou discrédite les sources antérieures.

### L'autorité des anciens

Première catégorie de sources anciennes : les témoignages oraux. Les narrateurs reprennent à leur compte les propos de personnes ayant connu une époque plus reculée : on m'a

1. Il se peut que des transmissions analogues aient cours chez les naturalistes, mais je n'ai pas collecté d'information à ce sujet.

2. En ce qui concerne les instruments d'optique (jumelles, longues-vues, appareils photographiques), il semble que les responsables du parc aient d'emblée acquis le matériel le plus sophistiqué possible. Chez les agents aujourd'hui en service, on retrouve le même goût pour le matériel dernier cri ; dans les mains des gardes-moniteurs, on ne voit jamais des jumelles ayant l'âge de leur propriétaire ; ce qui n'est pas exceptionnel, en revanche, chez les chasseurs de chamois (lorsqu'ils les tiennent de leur père).

dit qu'il y avait des loups, donc il y en avait. Ce faisant, ils reconnaissent dignes de foi les paroles entendues et, par conséquent, ceux qui les ont prononcées ; « un croire en accompagne le croire que<sup>1</sup> ». Ils se réfèrent généralement à des membres de leur famille, en premier lieu leurs parents ou leurs grands-parents : « J'ai toujours entendu mon père [né en 1901] parler du loup. Il passait la nuit à côté du troupeau, dans sa cape, à cause du loup [un éleveur ovin]. »

Notons que l'absence de témoignages oraux est considérée comme tout aussi significative ; certains supposent qu'il n'y avait pas de loups puisqu'on ne leur en a jamais parlé<sup>2</sup> : « Même mon grand-père, ils ont jamais parlé de loups, jamais jamais. Ils ont parlé de sauterelles, oui, des invasions de sauterelles, ça, ils en ont parlé, mais des loups, jamais [un garde-moniteur]. » Beaucoup ont, à longueur de journées, gardé le petit troupeau familial, en compagnie d'une grand-mère dont l'occupation principale était de raconter : « Quand j'étais jeune, qu'on allait en champ, aux brebis, on y restait la journée ; ma grand-mère, elle aimait bien raconter, et puis bon quand le disque était fini, elle passait à l'autre face, et puis elle recommençait, elle aimait bien raconter un peu tout ce qu'elle savait, même de ce qu'elle avait appris de son père, donc ça remonte à loin, ça [un éleveur ovin]. » Il leur paraît inconcevable que des anciens n'aient pas mentionné la présence d'un animal d'une telle importance : « Dans mon jeune temps, y avait déjà plus de prédateurs, depuis pas mal de temps, parce que ma grand-mère m'a jamais parlé du loup, c'était déjà de son père [même interlocuteur]. »

Pour parler des loups dans le passé, on se réfère en priorité à ce qu'on a entendu — la parole prime parce qu'on sait de qui on la tient. Les autres sources ne viennent qu'en second lieu, lorsqu'on veut remonter au-delà de la période couverte par la mémoire orale, qu'on veut l'appuyer ou au contraire la contester. Des enquêtés consultent les archives locales<sup>3</sup> ou utilisent les travaux d'érudits locaux : « Freppaz<sup>4</sup>, il recherchait bien en histoire ancienne. Il avait trouvé un document qui disait que le soir, à la veillée, quand ils [les participants à la veillée] sont rentrés, y avait une fille qui restait en arrière, et puis, le lendemain matin, ils ont retrouvé que les galoches. Elle avait été mangée par les loups. Ils ont fait un oratoire à cet endroit [un éleveur et chasseur]. » D'autres recourent à la toponymie, tel ce garde-moniteur qui incline à penser qu'il n'y avait pas de loups « dans cette région » : « Y avait beaucoup de noms [de lieux] en rapport avec l'ours, mais y a jamais eu de noms en rapport avec le loup. Donc ça veut bien dire qu'ils ont pas été sensibilisés par le loup dans cette région<sup>5</sup>. »

1. Ricœur (1998, p. 17).

2. J'ai plusieurs fois constaté que des personnes sensiblement du même âge et géographiquement proches ne partagent pas, à ce sujet, les mêmes souvenirs. Les unes les auraient-elles « inventés » ? Les autres les auraient-elles « oubliés », consciemment ou inconsciemment ? Ou, troisième hypothèse, la distribution des souvenirs correspondrait-elle à celle des loups à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ? Il m'a paru essentiel, pour l'interprétation des récits, d'en savoir davantage. Aussi ai-je recouru aux archives, comme le font d'ailleurs certains de mes interlocuteurs : les loups semblent avoir très tôt disparu en Savoie et avoir été extrêmement rares dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup>, beaucoup de gens n'ont probablement jamais été confrontés aux prédateurs ; il se peut cependant que certains, jusqu'à la première guerre mondiale, aient eu affaire à de rares individus erratiques. Il n'est donc pas nécessaire de faire appel à des inventions ou à des omissions pour expliquer l'existence, ou l'absence, de souvenirs.

3. Voir, par exemple, l'article de Dalix, garde-moniteur au parc national de la Vanoise, « Les loups en Maurienne du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle », paru dans *Pietralyre*, n° 36 (1997).

4. Freppaz (1893-1986), maire de la commune de Séez (1935-1965), conseiller général de la Haute-Tarentaise (1949-1961). Très intéressé par l'histoire locale, il a laissé une quinzaine de volumes.

5. Je n'ai pas fait le relevé des toponymes liés aux loups. Mais il en existe assurément ; Tracq (1998, p. 13) signale l'existence de noms évocateurs : la forêt de Chantelouve (Bessans), les « lovatières » (Lanslevillard), le « pas du loup » (Bessans).

Certains prennent enfin pour preuve des objets. Par rapport au langage, oral ou écrit, ces derniers présentent à priori l'avantage de n'être pas contestables : leur existence, palpable, laisse peu de place au doute. Encore faut-il démontrer que la pièce à conviction était effectivement liée à la présence des loups, ce qui, pour des objets depuis longtemps désuets, va rarement de soi.

Il existe, dans d'étroits passages de l'Aiguille Doran, en Haute-Maurienne, des fosses creusées à même le roc. Un chasseur certifie qu'il s'agit de fosses à loups : « Moi, je peux vous montrer les endroits dans la montagne où c'est qu'y a encore des pièges, ce qu'ils appelaient les trappes de loups, donc ils creusaient dans les rochers un passage, ils mettaient des branches, et quand le loup passait dessus, il allait au fond, et ils le tuaient avec une fourche. Oui. Et là, les endroits donc où y a des trappes de loups, ça a pas été fait pour prendre un écureuil, hein, et donc mon grand-père, il est mort y a une vingtaine d'années, il aurait cent dix-cent quinze ans aujourd'hui, j'y suis allé avec lui ; il m'a montré les passages où c'est qu'y avait les trappes de loups, où c'est que son père allait avec les fourches tuer les loups quand ils étaient pris dans les pièges. Ça, ça remonte pas à 300-400 ans, c'était au tout début du [XX<sup>e</sup>] siècle. » Nous verrons plus loin que ces mêmes fosses se voient attribuer d'autres fonctions...

Sont également cités les lits que transportaient les bergers pour rester, la nuit, auprès des troupeaux : « Y en a encore, des lits mobiles ; à Bonneval, j'ai un collègue qui a un chalet, à l'Écot, y a encore un lit-cage qu'ils transportaient. Ça veut bien dire qu'y avait des loups [un garde-moniteur]. » D'autres constatent que ces lits étaient en usage alors qu'il n'y avait pas ou plus de loups : « Y avait des bottes<sup>1</sup>, mais ça aura pas été pour les loups : y en avait point, des loups, à ce moment-là. Ils [les éleveurs] craignaient, des fois, qu'y en ait qui les volent. Parce qu'à ce moment-là y avait un trafic, par les montagnes, du monde qui passait, ils avaient pas de voiture, et le printemps, les Ital..., enfin on n'a jamais entendu dire qu'ils ont bien volé, mais au printemps, les Italiens, ils venaient s'embaucher, tout dans la région, bergers, fromagers, travailler sur les routes, dans les montagnes. À l'automne, ils rentraient tous à pied, et puis des fois avec des chiens, je sais pas, moi, je sais pas [une agricultrice retraitée]. »

Les pièges à loups<sup>2</sup> sont enfin appelés à comparaître : « Je peux même encore vous en trouver un, un véritable piège à loups, je parle pas des pièges à mâchoires qu'on mettait aux renards, mais le véritable piège à loups, le gros [un chasseur]. »

### L'autorité de la science

Dans les exemples précédents, le passé faisait foi, l'opinion était étayée en se référant à des paroles, des silences, des textes ou des objets anciens. Un tout autre processus intervient lorsqu'on recourt à des connaissances récentes pour reconsidérer les témoignages du passé — principes d'écologie ou recherches en sciences sociales soulignant la place du loup dans l'imaginaire. Il s'agit alors de personnes ayant acquis, pour des raisons diverses, une culture scientifique qui peut leur paraître supérieure aux savoirs « populaires ». C'est notamment le cas d'agents du parc qui suspectent les anciens d'avoir exagéré les méfaits et plus généralement la présence des prédateurs. Les locuteurs n'accréditent plus ce que leur ont légué leurs prédécesseurs mais l'autorité de la science.

1. Nom des lits mobiles, que mon interlocutrice prononce « botte » ou « botta », et traduit par « boîte ».

2. Tracq (1998, p. 13) mentionne le collier de chien, « de cuir, large d'environ 3 cm, muni de grosses pointes de fer, encore conservé par certaines familles [on trouvait à Val-d'Isère, en 1780, ce « collier de chien à pointes »]. » Je n'en ai pour ma part jamais entendu parler.

## La confrontation des sources

Diverses sources sont ainsi conjointement mobilisées. Lorsqu'elles concordent, elles se renforcent mutuellement et le locuteur éprouve l'assurance que procurent les situations sans équivoque. Pour qui recourt à des témoignages oraux et à des traces matérielles congruentes avec la présence de loups, aucune ambiguïté : il y avait bien des loups. La conclusion est aussi relativement claire si l'on s'appuie sur l'absence de témoignages oraux et sur la place du loup dans l'imaginaire : il n'y en avait sans doute pas, sauf à remonter dans un lointain passé : « Moi j'ai mes parents qui étaient des années 1900-1910, ma mère qui est décédée y a pas très longtemps, on m'a jamais raconté des histoires de loup. Y en aura eu, peut-être, mais c'est plus ancien. Moi j'ai jamais eu de conte de loup, j'ai jamais discuté avec des personnes qui auraient maintenant soixante-dix à quatre-vingts ans qui diraient "mon père, il a dit ça", donc ça aurait remonté un peu plus loin en arrière. Non. C'est peut-être plus de la légende que de la réalité [un garde-moniteur]. » Mais tous n'ont pas cette chance. En particulier, les connaissances acquises au parc sont parfois difficilement compatibles avec les témoignages reçus des parents. À la croisée de deux sources de savoir, les premiers agents parviennent inégalement à surmonter les contradictions inhérentes à leur position.

Certains s'efforcent de concilier les sources, en jouant par exemple sur leur différence d'ancienneté. Un garde-moniteur évoque la possibilité que des loups enrégés aient attaqué des humains, hypothèse qui lui permet d'accorder témoignages anciens et discours naturaliste actuel : « Bon, y a des récits où des gens étaient attaqués par des loups, mais on sait pas quel crédit on peut apporter à ça : est-ce que c'était des loups enrégés ? C'est possible qu'un loup enrégé saute sur quelqu'un. Y a tellement de légendes là-dessus qu'on sait pas. »

D'autres accordent leur préférence à celle des sources qu'ils jugent la plus crédible. Un garde-moniteur ne rapporte qu'avec réticence les affirmations des anciens de son village : « Certains m'ont dit qu'un loup aurait été vu, y a pas si longtemps que ça, en 1920 et quelques, mais bon, oui, des très vieilles personnes peuvent vous en parler, peut-être. Mais... y a tellement de légendes. » Au sujet des fosses de l'aiguille Doran, un agent du parc est nettement moins catégorique que le chasseur précédemment cité ; d'après lui, elles servaient plutôt à capturer des bouquetins : « J'en doute fortement [qu'il s'agisse de fosses à loups], enfin au moins pour une, qui est placée vraiment dans un endroit à bouquetins<sup>1</sup>. » Ce sont bien deux ordres de légitimité qui s'affrontent ici : la parole des anciens, que le premier respecte, et les enseignements de l'éthologie, que le second cherche à mettre en application.

L'obligation de choisir entre des sources divergentes s'accompagne souvent d'un malaise qui se traduit par diverses précautions oratoires — emploi du conditionnel, répétition de « peut-être ». Un garde-moniteur précise qu'il livre des « impressions » plutôt que des certitudes. Ces hésitations sont bien compréhensibles ; favoriser la seconde source au détriment de la première signifie qu'on retire sa confiance, sur ce point au moins, à ses prédécesseurs.

Écoutons ce garde-moniteur : « Y avait beaucoup de légendes. Les gens s'imaginaient que c'était des loups. Moi, ce que je crois, c'est qu'ici, des loups y en a jamais eu. » Pour en arriver à cette conclusion, il a dû répudier des témoignages. Son option

1. La même hypothèse est avancée dans le film *Le Grand Retour*.



l'éloigne inévitablement des gens qui les lui ont livrés, et de ceux qui, aujourd'hui, les tiennent pour véridiques — à ses yeux des naïfs. Il ne voit plus des souvenirs dans les récits de ses prédécesseurs, mais des légendes ou des hallucinations qui lui sont étrangères et qu'il considère, au mieux, comme des curiosités. En refusant leur héritage mémoriel, il s'est détaché de ses ancêtres<sup>1</sup>. Eux et lui ne font plus véritablement partie du même groupe, pourrait-on dire en s'inspirant d'Halbwachs (1950). Quoi qu'il en soit, il n'adopte pas à leur égard la même attitude qu'une personne convaincue qu'ils ont effectivement été confrontés aux loups, qui peindra le mérite de montagnards « venus à bout » des prédateurs en dépit de moyens rudimentaires, tandis que lui parlera de leur crédulité. Les dires sur le passé de l'animal sont ainsi corrélés avec ce qu'ils disent des hommes du passé.

Le cas du loup montre que l'animal offre un moyen de se situer dans le temps long des générations. L'opinion émise sur la présence et le comportement des loups dans le passé apparaît sous l'influence de deux attracteurs : la confiance dans la tradition orale, la confiance dans la science. Entre ces deux pôles, des bricolages existent, qui permettent de réinterpréter les témoignages au regard d'éléments du savoir scientifique, de les métriser, donc de ne pas rompre avec la tradition sans pour autant s'inscrire dans une continuité parfaite avec les anciens.

En parlant de l'animal et de leurs rapports à l'animal, les narrateurs se situent également dans le cours de leur existence. C'est à cette contribution du rapport à l'animal dans le jalonnement du temps personnel que nous allons à présent nous intéresser.

## CHASSE AU CHAMOIS ET RÉCITS DE VIE

Les récits des chasseurs de chamois se prêtent remarquablement à une observation du rôle que joue le rapport à l'animal dans l'élaboration de l'autobiographie. Des trois animaux considérés, le chamois est en effet le seul avec lequel un certain nombre de mes interlocuteurs sont nés, ont grandi, puis vieilli. La plupart des chasseurs de chamois s'y intéressent leur vie durant, y compris dans les deux périodes où, trop jeunes, ils ne chassent pas encore, et où, trop âgés, ils ne chassent plus.

### Trop petit pour aller au chamois

L'enfant, plus précisément le petit garçon<sup>2</sup>, est d'abord tenu à l'écart des parties de chasse. La durée de cette exclusion est très variable. Certains se souviennent être allés au chamois dès l'âge de cinq ou six ans. D'autres, à seize ans, n'étaient toujours pas autorisés à accompagner leurs aînés.

Le futur chasseur, durant cette période, s'implique déjà tant qu'il le peut. Il écoute son père parler de ses sorties : « Lui [le père] allait à la chasse donc automatiquement on était intéressé tout gamin. On l'entendait qui parlait ; à la maison, il racontait sa journée de chasse, comment il avait fait, tout ça, donc on était un peu..., un peu partie prenante, quoi, à force de l'entendre parler [un garde-moniteur retraité]. »

1. Le même dilemme et la même dissociation se produisent chaque fois qu'une réponse « scientifique » à une question qui avait été appréhendée et résolue d'une autre manière voit le jour. Sur ce point, voir Stengers (1996, p. 77).

2. Les femmes sont presque totalement absentes de la chasse au chamois, j'y reviendrai plus loin.

Il l'observe ramener des chamois à la maison et se familiarise avec la vision, l'odeur et le toucher des corps inertes, pendus dans la grange ou étendus sur la table de la cuisine. Il s'exerce au maniement des armes. Et rêve d'accompagner son père<sup>1</sup>.

La familiarisation de l'enfant avec la chasse au chamois, jusque-là, s'est presque entièrement opérée par le biais de sa sensibilité — il a écouté, regardé, senti, touché, goûté — et de son imagination. Sitôt qu'il est admis parmi les chasseurs et va avec eux au chamois, son initiation devient plus dynamique : « Et puis après, un jour, il [le père] dit : "Ben viens, je t'emmène au chamois" [un chasseur]. » Cette première sortie est une grande promotion.

### La chasse au chamois et les étapes de la vie

La période qui débute alors se déroule diversement selon les individus. L'alternance des périodes est cependant récurrente, où l'on va au chamois avec des gens d'une autre génération et celles où l'on y va seul ou en compagnie de gens de sa génération. Les chasseurs chassent le chamois successivement en fils, en jeunes hommes émancipés de la tutelle paternelle, en pères et parfois en grands-pères, enfin en hommes mûrs libérés de l'éducation de leurs fils. À chacun de ces statuts correspondent des attitudes et des gestes particuliers à l'égard des animaux. Être un fils ou un père de chasseur, c'est se comporter à la chasse au chamois d'une certaine manière ; la relation à l'animal marque l'appartenance à une génération (plutôt qu'à une classe d'âge).

Les épisodes où le chasseur part avec une ou plusieurs personnes d'une autre génération constituent les deux phases, symétriques, d'apprentissage et de transmission des savoirs et des pratiques que requiert la chasse au chamois.

### Suivre et apprendre

La plupart des chasseurs ont appris à chasser avec un aîné, souvent leur père, parfois un grand-père, personnage auréolé d'un grand nombre de vertus — on le dit avoir été plus patient, plus indulgent, et plus causant que le père, ou que soi-même avec ses propres fils. Quant aux adolescents dont père et grands-pères ne chassaient pas, ou étaient décédés, ils ont quelquefois réussi à se faire accepter par des aînés, membres ou non de leur parentèle, qui n'avaient pas, de leur côté, de fils à qui transmettre leur goût et leur savoir. Une minorité de chasseurs, enfin, disent s'être débrouillés seuls.

Que fait le jeune garçon, ou le très jeune homme, durant cette phase d'apprentissage ? Essentiellement des tâches subalternes. Beaucoup se souviennent avoir porté le fusil ou le chamois abattu, selon leur âge, la masse de l'animal et la difficulté du terrain : « Disons qu'on allait avec eux [les aînés], eux tiraient les bêtes, et puis nous, on les portait. C'est pas nous qui, directement, tirions les bêtes, on allait avec eux [un chasseur]. » D'autres devaient débusquer les ongulés : « Quelquefois, il [mon père]

1. Je ne parle ici que des futurs chasseurs. On peut assurément naître et grandir parmi des chasseurs de chamois sans finir par leur ressembler. Il n'est d'ailleurs pas rare que, dans une même fratrie, certains chassent et d'autres non — ce qui ne signifie pas nécessairement se désintéresser de l'animal : le frère d'un de mes interlocuteurs chasseurs se passionne pour les chamois, conseille et guide régulièrement les chasseurs, sans avoir jamais touché un fusil. Sans doute peut-il se trouver des fils de chasseurs n'ayant nullement éprouvé le désir de suivre leur père. D'autres commencent par y aller, mais découvrent qu'ils ne sont pas vraiment « mordus ». Après avoir chassé quelques années en dilettante, ils se tournent vers des activités qui leur conviennent davantage.

me laissait tout seul dans..., je me souviens, j'aimais pas trop, j'aimais pas trop. Il me disait : "Moi, je passe là" ; il m'expliquait : "Toi, tu passes là pour crier, balancer des cailloux et faire bouger les chamois", comme c'était surtout en forêt. Moi j'étais pas trop rassuré d'être tout seul [un garde-moniteur]. » L'un d'eux prêtait son ouïe à son père, resté sourd à la suite d'un accident de mine dans une galerie d'Edf. Les chasseurs soulignent ainsi la fonction d'assistant, parfois ingrate, qu'ils ont exercée auprès de leurs aînés, avant de pouvoir eux-mêmes approcher et tirer. Or, ce sont ces deux actes, et surtout le premier, qui sont valorisés. Ainsi, lors d'une approche à laquelle j'assistais, le chasseur avec lequel j'attendais, en retrait pour ne pas déranger, chuchota en désignant son acolyte qui progressait vers le chamois : « C'est maintenant que c'est le mieux. » Le garçon, pendant longtemps, observe les chamois, les porte éventuellement, mais s'arrête au seuil de l'approche. Entre la première sortie et le premier chamois tué, plusieurs années se sont souvent écoulées.

Lorsque j'ai accompagné des chasseurs et leurs fils sur le terrain, c'est le modelage du corps juvénile, dans une grande économie de paroles, que j'ai avant tout remarqué. Les garçons moulaient leur allure sur celle de leur père, se coulant dans ses pas, reproduisant le moindre de ses gestes, se déshabillant quand il se déshabillait, jumelant quand il jumelait, adoptant toutes ses postures dans un mimétisme parfait. Tout l'apprentissage ne se produit certes pas en silence<sup>1</sup>. L'adulte enseigne à son élève les limites du territoire de chasse communal, le met en garde contre les dalles glissantes — « c'est là qu'Untel a dévissé » —, raconte des scènes de chasse sur le lieu précis où elles se sont déroulées — la réaction qu'eut ici-même un chamois surpris, le dénouement d'une approche, les endroits où les chamois abattus, dégringolant dans le vide, sont perdus pour le chasseur, etc. Les associations entre les lieux et les événements survenus se font au fil des sorties plus nombreuses, et l'apprenti chasseur constitue progressivement une réserve de « cas » qui l'aidera, le moment venu, à adopter un comportement adapté aux circonstances.

### Guider et transmettre

Entrés dans la maturité, les chasseurs ont à cœur, à leur tour, de transmettre leur savoir à la génération suivante<sup>2</sup>. La majorité d'entre eux acceptent en effet volontiers la présence d'un novice, voire l'encouragent, en dépit de la gêne qu'elle peut occasionner. L'adulte, on l'a vu, reste longtemps le tireur ; il finit néanmoins par offrir au jeune homme d'approcher et de tirer, renonçant ainsi au chamois qui est à sa portée. Mais cette distance à l'animal qu'il consent à maintenir au profit d'un plus jeune le fait véritablement accéder au statut de père de chasseur. Le premier chamois que son disciple abat représente pour lui aussi une victoire et certains parlent de ce passage comme d'un accomplissement : « Maintenant, j'ai un fils qui chasse, et le deuxième qui va chasser cette année. [...] C'est le plaisir de faire partager ce qu'on a pu apprendre, l'expérience de ce que la vie nous a montré, et puis bon, c'est un héritage qu'on laisse,

1. Encore que les adolescents que j'ai rencontrés se taisaient presque constamment. Peut-être leur mutisme était-il en partie lié à ma présence. En partie seulement. Un des chasseurs que j'ai accompagnés emmène chacun de ses deux fils à tour de rôle pour éviter qu'ils ne soient trop bruyants. Leur capacité à observer le silence conditionne clairement leur droit à suivre le père. C'est à lui que reviennent toutes les initiatives, y compris celle de prendre la parole.

2. Erikson nomme « générativité » ce désir de transmission. qu'il considère être l'un des traits caractéristiques de l'âge mûr (Bertaux, 1997, p. 102).

de toute façon, c'est comme pour beaucoup de choses. On est fier, quand même, quand on dit à son fils : "Tu vois, faudrait que tu viennes là", et puis le jour qu'il arrive à prélever sa première bête, et tout, qu'il a tiré une belle bête, qu'il est content, eh bien ! on est content et fier pour lui. »

Les deux périodes où les chasseurs reçoivent puis transmettent un savoir sont séparées par un intervalle pendant lequel ils chassent seuls ou, plus souvent, entre jeunes. Il semblerait qu'ils se livrent alors à des pratiques temporaires qu'ils qualifient par la suite d'excentricités de jeunesse.

### Frasques et foucades de la jeunesse

L'ingestion de sang de chamois en est, je crois, un bon exemple pour les chasseurs âgés de plus de quarante-cinq ans. Ces derniers sont nombreux à avoir, au moins une fois, bu du sang de chamois, auquel ils attribuent des propriétés « dopantes ». Un autre de mes interlocuteurs précise : « C'est drôlement poivré, c'est comme si tu mangeais du poivre. Ça t'arrache la bouche, faut pas en boire beaucoup, parce que c'est sûr que ça chauffe. Et puis t'as le cœur qui se met à battre comme un fou. » C'est un épisode sur lequel ils glissent rapidement, le présentant comme une de ces expériences que l'on tente à vingt ans, et que l'on confesse, devenu raisonnable, avec un mélange de gêne et d'amusement : « Le sang de chamois, tous les chasseurs, moi le premier, ils ont tous essayé. Soi-disant, ça donnait de la vigueur. C'est plus pour la légende, mais ça se fait. Nous on a essayé, quand on était jeunes, par bravade. » Pour l'un d'eux, boire du sang de chamois était analogue aux pratiques qu'il juge typiques des jeunes d'aujourd'hui : « Moi, j'en ai bu une fois, pour voir. Maintenant, ils [les jeunes] vont en boîte ; ils roulent comme des cinglés sur la nationale. Ils font des conneries que nous on faisait pas, parce que ça existait pas. »

Le sang de chamois, à ma connaissance, n'est plus ingéré, pas même par les jeunes<sup>1</sup>. Il n'était sans doute pas particulièrement associé à la jeunesse lorsqu'il servait encore de remède (jusqu'à l'utilisation courante des antibiotiques). Mais, à partir des années cinquante, et jusque dans les années soixante-dix, les jeunes ont apparemment vu dans cette pratique une façon de vivre et de marquer leur passage à la condition de chasseur adulte : « Ah moi, je sais que le premier chamois, avec mon frère — il avait tué deux chamois, les seuls chamois qu'il a tués —, on disait toujours : "Dans le temps ils buvaient le sang", on a bu le sang. »

La jeunesse était aussi l'âge de la chasse au renard<sup>2</sup> : « Les nuits de pleine lune, j'allais au renard, quand j'étais jeune. On n'en tuait pas, c'était juste parce que c'était défendu : on n'avait pas de permis, c'était la nuit, par temps de neige. J'en ai jamais tué ; enfin ceux que j'ai tués, ils étaient galeux, complètement galeux. Ils puaien<sup>3</sup>. On a fait des trucs complètement dingues, on était fous ! On

1. Les quelques jeunes chasseurs avec qui j'en ai parlé ont manifesté à l'idée de boire du sang de chamois le dégoût que l'on ressent pour une pratique barbare.

2. Un grand nombre de renards sont abattus par les gardes privés des associations communales de chasse, Acca, ainsi que par les lieutenants de louveterie, mais la chasse au renard « traditionnelle » était, en Vanoise, une chasse de jeunes, qui se pratiquait dans des conditions difficilement compatibles avec de lourdes charges familiales et professionnelles. Sur la chasse au renard dans un contexte proche, voir Dalla Bernadina (1994, p. 335-338).

3. La formulation est étonnamment proche d'un passage d'une chanson de Jacques Brel, *Ces gens-là* : « J'ai jamais tué de chats, ou alors y a longtemps, ou bien j'ai oublié, ou ils sentaient pas bon ».

passait des heures sans bouger, en plein mois de janvier. Mais c'était beau. Tu as déjà entendu le renard glapir ? C'est si beau, si clair. Entendre ça [un éleveur] ! » Chasser le renard, c'est braver les interdits ; c'est éprouver son corps en l'exposant au froid des nuits glacées de l'hiver, dans une ambiance spectrale ; c'est explorer et exprimer les possibilités de la jeunesse. L'excès et la gratuité sont inhérents à la chasse au renard, ce qui n'est pas le cas de la chasse au chamois. La chasse au chamois dure parce qu'elle évolue en même temps que l'état physique<sup>1</sup> et la position sociale du chasseur.

### Le vieil homme et les chamois

Vient cependant un jour où le chasseur n'est plus assez vaillant pour aller au chamois ; le chamois redevient inaccessible. L'âge des chasseurs au moment de raccrocher le fusil varie fortement, mais les septuagénaires sont rares, et les octogénaires exceptionnels<sup>2</sup>.

La construction de pistes et la diffusion des 4 X 4 ont rendu de nombreuses marches d'approche moins pénibles et les chasseurs, en vieillissant, apprécient souvent des secteurs qu'ils dédaignaient lorsqu'ils gravissaient sans peine d'importantes dénivelées. On pourrait en déduire que les chasseurs vont au chamois plus longtemps qu'auparavant. Mais beaucoup de chasseurs âgés, affirmant ne pas supporter les transformations induites par la mise en place des plans de chasse, ont cessé de chasser au début des années quatre-vingt-dix. Ils se sont ainsi retirés la tête haute, leur décision paraissant motivée par les plans de chasse plutôt que par le déclin de leurs forces : s'ils ne chassent plus, c'est qu'ils n'y trouvent plus d'intérêt, non qu'ils n'en sont plus capables. Or, admettre que l'on ne peut plus aller au chamois semble particulièrement douloureux. La femme d'un de mes interlocuteurs, qui était atteint d'une sévère bronchite chronique et devait être bientôt hospitalisé, me glissa au moment où je parlais : « J'espère qu'il pourra encore chasser, parce que sinon, ça va être terrible. Le jour qu'il pourra plus aller à ses chamois, il se sentira vraiment diminué. Je sais pas comment ça va faire. » Ne plus aller au chamois, c'est vieillir brutalement<sup>3</sup>. Le chasseur de chamois rêve de toujours chasser, et de mourir en chassant, dignement, sans avoir déchu : « Moi, mon père est mort à la chasse. On l'a retrouvé au pied d'un arbre. Pour lui, il pouvait pas y avoir de plus belle mort, y a pas de problème. » De vieux chasseurs demandent que leurs cendres soient dispersées dans le « coin » de chasse qu'ils chérissaient. D'un homme décédé en 1998, et qui avait fait ce choix, un voisin dit : « Les chamois, c'était toute sa vie ; y avait rien d'autre qui comptait. Il a passé sa vie là-haut. »

1. La chasse au renard n'est pas la seule à être liée à une tranche d'âge. L'analyse des archives sardes réalisée par Nobili (1999-2000) montre que les louveteaux étaient essentiellement capturés par des garçons, qui allaient les dénicher dans les tanières, probablement trop étroites pour qu'un adulte pût commodément s'y introduire.

2. Au moment de l'enquête, l'âge moyen des chasseurs était de 44 ans. À titre d'exemples, le plus vieux des adhérents avait 66 ans à Montvalezan, 70 ans à Bramans, 71 ans à Tignes et 74 ans à Villarodin-Bourget.

3. Ainsi que l'écrit Dodier : « Un virtuose en retraite est un virtuose en déclin. Les médailles, les hommages respectueux, les traces inscrites dans son corps, ces blessures que l'on exhibe lorsque la virtuosité a été aux prises avec la violence, pointent vers le passé. Contrairement à l'œuvre, qui nous intéresse par elle-même, au présent, et qui ne renvoie à son auteur que dans un deuxième temps, les repères commémoratifs de l'action ne font, en évoquant le passé glorieux, que sentir d'autant plus vivement le décalage entre la grandeur passée et le déclin actuel des capacités. » (Dodier, 1995, p. 225-226.)

Les anciens chasseurs n'interrompent pas brutalement leurs relations au chamois ; ils les concentrent dans un petit nombre d'activités : jumeler, songer aux jours anciens, raconter. Par ailleurs, les chasseurs en activité veillent à les approvisionner régulièrement en gibier, notamment en pièces de chamois, et les invitent au banquet des chasseurs. J'ai rencontré l'un de ces anciens grands chasseurs, qui, à défaut d'aller encore au chamois, continue de les observer, d'en parler et d'y penser.

### Samedi 24 octobre 1998, un village de Haute-Tarentaise

64 Retour de balade avec des amis. À quelque cinq cents mètres du village où nous allons, sur le bord du chemin, un vieil homme scrute la montagne, armé d'une antique paire de jumelles. J'ai beaucoup entendu parler d'un ancien « grand chasseur » de ce village, aujourd'hui octogénaire, dont on m'a assuré qu'il aurait beaucoup à m'apprendre et de la chasse au chamois et du gardiennage des moutons — il a aussi exercé, entre autres métiers, celui de berger. Je ne serais pas étonnée que ce soit lui. Arrivés à sa hauteur, nous demandons : « Ils sont là ? » On aurait dit qu'il s'y attendait. Il désigne aussitôt un secteur de la réserve de chasse et commence à parler, des chamois, de la chasse. La moindre question suffit à lui faire reprendre son discours et il paraît ravi de cette occasion inopinée d'égrener ses souvenirs. Il évoque la belle chasse que c'était, quand les chamois s'enfuyaient dès qu'on les approchait, les animaux qu'il vendait aux bouchers de Bourg-Saint-Maurice et qui portaient parfois jusqu'à Albertville — « L'année où j'en ai fait le plus, j'en avais tué huit ; faut pas s'imaginer qu'y en avait des quantités » —, les chamois braconnés pendant la guerre « à la barbe des Italiens, avec les Allemands, c'était puis pas pareil », la première tête qu'il fit naturaliser, en 1954, etc. Il explique avoir chassé le chamois jusqu'au jour où une intervention chirurgicale aux deux genoux l'a définitivement empêché de courir la montagne ; il avait soixante-quatorze ans. Depuis, il va les regarder, chaque jour ; son circuit lui prend une petite heure. Lorsque nous reprenons notre chemin, lui reprend sa séance d'observation. Je fais part de notre rencontre à ceux qui m'avaient conseillé de rencontrer l'ancien grand chasseur de ce village ; c'était bien lui.

En racontant leurs relations au chamois et leurs manières successives de le chasser, mes interlocuteurs ont en définitive élaboré un récit de leur vie. Recueillir des récits de vie n'entraîne pas explicitement dans mes intentions initiales. C'est seulement a posteriori que j'ai constaté que les chasseurs avaient, de fait, considéré les changements survenus dans leurs rapports à l'animal comme des jalons majeurs de leur existence.

On ne peut se raconter sans parler des autres et de ses relations aux autres. Ces autres ne sont pas nécessairement des humains. Mes interlocuteurs n'ont pas vécu leur traversée des âges de la vie et notamment leurs relations avec leurs proches<sup>1</sup> comme indépendantes de leurs manières de chasser le chamois ; et il se peut qu'ils aient trouvé plus de sens et éprouvé plus de plaisir et de facilité à parler des premières en racontant les secondes.

1. D'autres aspects de l'autobiographie, notamment la carrière professionnelle, ont quelquefois été abordés, mais seulement de manière incidente. Il n'y a pas lieu de s'en étonner : le chasseur va au chamois pendant ses congés, le dimanche, ou encore avant qu'ait commencé sa journée de travail. Aussi ne mentionne-t-il son métier que comme un facteur limitant la fréquence et la durée des parties de chasse.

Les récits ne concernent pas que l'itinéraire personnel. Ils parlent aussi de l'évolution des pratiques collectives. Ils disent ce qu'étaient autrefois les rapports à l'animal et ce qu'ils sont aujourd'hui. La confrontation des relations présentes et passées à l'animal opère une dramatisation du changement et sous-tend un discours sur ce qu'on est devenu.

## RAPPORT AUX ANIMAUX ET CHANGEMENT SOCIAL

Tous ont accordé une large place à l'évolution des pratiques humaines — les leurs comme celles des autres — à l'égard des trois animaux. J'ai ainsi pu analyser la façon dont l'évolution de la chasse est racontée, non seulement par des chasseurs, mais aussi par des éleveurs, des naturalistes et des gardes-moniteurs. Si je prends ici l'exemple de la chasse, c'est qu'elle s'inscrit logiquement, avec la protection de la nature, au premier rang des pratiques mentionnées. Néanmoins, le pastoralisme et le tourisme apparaissent également, quoique plus discrètement.

65

### De l'écoute des récits à l'analyse de leurs fonctions

Que disent les récits de mes interlocuteurs, non des pratiques passées, mais des pratiques actuelles ? La construction même des récits invitait à l'analyse. Très souvent, en effet, l'ordre chronologique n'est pas respecté, pratiques passées et présentes sont spontanément rapprochées, comme s'il importait moins de relater le passé que de souligner en quoi le présent s'en distingue. Les récits se prononcent moins sur ce qu'ont été les pratiquants que sur ce qu'ils sont devenus. Ils leur assignent ainsi un statut, qui autorise à se comporter envers eux d'une certaine façon.

Afin de clarifier mon propos, la démarche adoptée n'est élargie qu'après avoir été appliquée à un aspect abordé par la plupart des interlocuteurs, l'éthique de la chasse « ancienne ».

### L'éthique de la chasse ancienne et les chasseurs d'aujourd'hui

Souignons, pour commencer, la commodité, fondée sur l'ambiguïté, d'expressions telles que « dans le temps », « à l'époque » ou « anciennement ». Extrêmement fréquentes chez l'ensemble de mes interlocuteurs, elles véhiculent efficacement l'idée qu'il a un jour existé des pratiques stables dans l'espace et dans le temps. La lecture des archives et les entretiens eux-mêmes, dès lors qu'on les confronte, montrent qu'il n'en est rien. À un moment donné, de multiples façons de faire ont toujours coexisté. On chassait le chamois, simultanément, individuellement et à l'approche ou collectivement et en battue, avec ou sans chiens. Les techniques cynégétiques variaient bien sûr en fonction de la configuration du territoire de chasse ainsi que de l'abondance et de la localisation des chamois. Mais pas seulement : entre un notable locataire du droit de chasse<sup>1</sup>, un éleveur qui prenait son fusil lorsqu'il montait à son troupeau de moutons et un chasseur chevronné qui tuait plus de chamois en une année que le précédent durant toute sa vie, les manières de chasser pouvaient être très dissemblables. Les modalités et les motivations de ce qu'on désigne par une même expression, « chasser le chamois », n'ont ainsi cessé

1. Les notables des villes voisines (Lyon, Chambéry, Grenoble) chassaient plus fréquemment la « plume ». Certains ont cependant chassé le chamois. Un militaire retraité se plaint ainsi au préfet de la Savoie, en 1921, de ne plus apercevoir de chamois sur « sa chasse » de Champagny. (Archives départementales 13 MI-8.)

d'être profondément différentes. Cette diversité des situations, considérées à un instant donné, est encore fortement accentuée par la diversité des évolutions qui les ont affectées. Certes, il y a des tendances assez générales : l'élévation du niveau de vie, l'avènement d'une « civilisation des loisirs<sup>1</sup> », la contraction des activités agricoles, l'émergence puis la massification du tourisme et, plus récemment, l'apparition d'un discours et d'une conscience écologistes. Mais elles ne se sont pas manifestées partout, ni pour tous, ni au même moment, ni avec la même intensité. Par ailleurs, des événements majeurs comme les deux guerres mondiales, la création du parc national du Grand Paradis (1922) et du parc national de la Vanoise (1963) ou l'instauration d'un plan de chasse national au chamois ont exercé des influences différentes selon les communes. Et à côté de ces grands événements, il en est de locaux qui occupent une place substantielle dans les récits : c'est le cas, notamment, lorsque des associations communales de chasse, ont créé des réserves de chasse ou instauré un plan de chasse avant celui, obligatoire, de 1991.

Aussi ne sait-on pas clairement de quoi l'on parle lorsqu'il s'agit de chasse « ancienne ». Mais ce flou est précisément précieux parce qu'il permet d'ériger en exemples archétypaux des cas de figure habilement sélectionnés. Dans la large gamme des pratiques révolues, chacun retient les mieux adaptées au message à transmettre.

Systématiquement ou presque, mes interlocuteurs se sont prononcés sur les pratiques et les motivations des « anciens » chasseurs. L'analyse comparée de leurs récits, sur ce point, servira d'exemple : s'agissait-il, selon eux, de tirs sélectifs, orientés préférentiellement vers certains individus, ou bien les chasseurs abattaient-ils tout animal à leur portée ?

Certains penchent pour la première réponse, qu'ils justifient par le fait que les chasseurs, étant éleveurs, « géraient » nécessairement les populations animales : « Le terme de gestion que nous on peut utiliser maintenant, ils en avaient déjà conscience, ben déjà en tant qu'éleveurs, puisque c'était avant tout des agriculteurs, et qui élevaient des vaches ou des moutons. Je pense qu'ils savaient ce que c'était de préserver une espèce ou faire fructifier un cheptel [un chasseur]. » Donc, les chasseurs auraient adopté un comportement d'éleveurs envers les populations sauvages. Or, cela ne va nullement de soi. Dalla Bernadina (1988) a montré que la chasse, telle qu'elle était pratiquée par les montagnards, constituait l'envers de l'exploitation agropastorale plutôt que son prolongement, et cette analyse paraît valide dans le contexte ici étudié. Il faudrait encore avancer une explication autre que celle d'une pression de chasse excessive pour comprendre la faiblesse des effectifs de chamois, et à fortiori de bouquetins.

Mais laissons de côté les difficultés que soulève l'affirmation d'une chasse ancienne gestionnaire des populations sauvages et intéressons-nous aux chasseurs actuels. En réalité, la façon dont on considère la chasse ancienne ne suffit pas à qualifier les chasseurs d'aujourd'hui ; ce qui compte, c'est le jugement que l'on porte sur l'évolution de la chasse au chamois et de ses adeptes. Ainsi, des naturalistes et des agents du parc affirment que les chasseurs « anciens » étaient respectueux de la

1. Dumazedier (1962).



faune sauvage, mais que leurs successeurs ont adopté des pratiques plus destructrices. Ce faisant, ils dénoncent la dégradation des pratiques cynégétiques et la décadence de leurs adeptes. Des chasseurs, partis du même point, transmettent un tout autre message : « Ils ont rien inventé, quand ils ont lancé le plan de chasse ! Bon, un jour, pf !, je sais plus quelle personne de la Dda [direction départementale de l'agriculture] ou de l'Onc [Office national de la chasse] est venue nous apprendre ce qu'est un éterlou [chamois de moins de deux ans], nous apprendre ce qu'est... Bon, les gens savaient, on n'est quand même pas des demeurés, hein ! » Ce qui est cette fois suggéré, c'est que les chasseurs de chamois ont toujours eu une fibre gestionnaire et que les plans de chasse, n'ayant en rien innové, ne leur ont rien appris. Dire que les anciens savaient identifier les classes d'âge ou le sexe des animaux<sup>1</sup>, c'est dire, dans ce contexte, que leur savoir a été méconnu et méprisé ; les chasseurs ont été pris pour des ignorants ou, pire encore, pour des « demeurés ». Le récit dénonce ici une injustice et mue les chasseurs en victimes.

Considérons maintenant les récits qui décrivent une chasse « ancienne » dénuée de toute préoccupation gestionnaire : « Ils tiraient le chamois qu'ils voyaient, c'était tout. Y avait pas sexe ou pas sexe. Bon, une chèvre suivée<sup>2</sup>, ils la tiraient peut-être pas, c'était tout. Mais le reste, tout ce qui était pas suivé, ils s'occupaient pas de savoir ce que c'était [un chasseur]. » La même opinion, à nouveau, s'inscrit dans des récits très contrastés. Pour certains naturalistes et agents du parc, les anciens chasseurs étaient de « grands massacreurs [un garde-moniteur] » et ils auraient fini par exterminer les derniers ongulés sauvages sans l'intervention des naturalistes, à qui le mérite de la sauvegarde revient donc en entier. De leur côté, des chasseurs « gestionnaires » soulignent l'effort qu'ils ont dû fournir pour passer d'un mode de chasse à un autre, qui réclame la mise en œuvre de connaissances et de pratiques radicalement différentes : « Avant, mon père attendait que la bête soit morte pour savoir si c'était un mâle ou une femelle. Maintenant, il faut très bien connaître le chamois. Alors il a fallu qu'on apprenne à reconnaître les animaux : on a fait venir des gens, on a lu des bouquins, on a beaucoup discuté. Et maintenant, après sept ans de plan de chasse, tous [les chasseurs de l'Acca] sont capables de reconnaître un mâle ou une femelle. » C'est le processus d'apprentissage et de « civilisation des mœurs » qui est mis en avant (Elias, 1939). Le chasseur gestionnaire a su acquérir un autre savoir et adopter un autre comportement.

Enfin, des chasseurs soulignent l'écart entre pratiques anciennes et pratiques prescrites par le plan de chasse pour justifier que la conversion attendue soit encore loin d'être achevée : « Il en restait deux [chamois] dans un coin, il fallait aller les tuer, on s'inquiétait pas si c'était chèvre ou chevreau, ou un mâle, quoi. [...] Ils [les chasseurs] ont déjà fait des progrès mais on n'y est encore pas ; il faudra du temps. Ça peut pas se faire du jour au lendemain. » Le récit se fait tentative de disculpation et appel à la patience.

L'évolution qui a conduit de la chasse ancienne à la chasse actuelle se trouve en définitive décrite de cinq manières distinctes, résumées dans le tableau présenté à la page suivante.

1. Ce que ne va pas jusqu'à dire le locuteur précédent, qui laisse sa phrase en suspens.

2. Mère accompagnée d'un petit de l'année.

Qualification de la chasse ancienne	Qualification de la chasse actuelle	Auteurs du récit	Qualification de l'évolution de la chasse	Qualification du chasseur actuel
respectueuse des populations animales	respectueuse	des chasseurs	dépréciation du savoir des chasseurs locaux	victime (brimé, méprisé)
respectueuse	irrespectueuse	des naturalistes et des gardes-moniteurs	décadence de la chasse	décadent
irrespectueuse	toujours irrespectueuse	des naturalistes et des gardes-moniteurs	absence d'évolution	égal à lui-même
irrespectueuse	respectueuse	des chasseurs	importance et difficulté de la mutation accomplie par les chasseurs	rationnel
irrespectueuse	encore irrespectueuse	des chasseurs	importance et difficulté de la mutation demandée aux chasseurs	perfectible

68

La question de l'éthique de la chasse ancienne a permis de repérer plusieurs registres de récits<sup>1</sup>. Deux d'entre eux peuvent être considérés comme de simples variantes. Ceux qui considèrent les chasseurs comme constamment mauvais au fil du temps se rapprochent en effet de ceux qui les disent décadents. Quant aux récits qui présentent le chasseur actuel comme « perfectible », ils se laissent assez aisément rattacher aux récits de rationalisation. On peut donc, en définitive, distinguer trois registres principaux, qui insistent soit sur la décadence des contemporains, soit sur leur rationalisation, soit sur les injustices dont ils sont victimes.

On retrouve ces trois grands registres dans la plupart des passages relatifs à l'évolution des pratiques, qu'ils concernent la chasse, le pastoralisme ovin ou la protection de la faune sauvage. Quels éléments exploitent-ils d'un côté et délaissent-ils de l'autre ?

1. Un autre registre existe : celui de la disculpation. Mais, pour se disculper, on recourt moins à un récit qu'à un discours. Prenons à nouveau l'exemple de la chasse. D'une part, les chasseurs s'efforcent de reporter sur d'autres les torts dont ils se sentent accusés : les actes de braconnage sont toujours commis par les chasseurs des départements ou des pays voisins ; l'état insatisfaisant des populations est à imputer aux promeneurs, aux protecteurs, aux maladies, etc. D'autre part, ils essaient d'établir qu'ils ne sont pas responsables des actes qu'ils commettent (le goût pour la chasse est qualifié de virus ou de drogue), que la chasse s'accompagne de grandes souffrances qui méritent bien de petites compensations, ou encore qu'ils réparent par un grand bienfait les petits méfaits qu'ils ont pu commettre. Se reporter aux analyses éclairantes de Dalla Bernadina sur la « comédie de l'innocence », notamment dans Dalla Bernadina (1996).

Les récits de décadence sont, sans doute, les plus communs. Il semble que tout aille toujours déclinant. Que les chasseurs de chamois, les éleveurs ou les protecteurs de la faune sauvage ne sont plus ce qu'ils étaient, voilà bien, en effet, une accusation fréquemment proférée. On la rencontre chez ceux qui conservent la nostalgie de ce qu'était la pratique lorsqu'ils l'ont découverte. On la rencontre aussi chez ceux qui, sans avoir jamais chassé, élevé ou protégé, idéalisent les formes anciennes de la pratique, ce qui leur permet d'en déprécier les formes contemporaines.

## Les récits de décadence

### Grandeur et décadence des chasseurs de chamois

« C'est plus des chasseurs, c'est des tireurs, si vous voulez. Avant, ils partaient la nuit. Maintenant, ils ouvrent la fenêtre, ils prennent la longue-vue, ils montent plus pour rien. On a vu la décadence des chasseurs. » Décadence des chasseurs. L'expression résume bien les propos de nombreux agents du parc et de certains chasseurs, occupés à dénoncer une double évolution de la chasse au chamois. De nécessaire et exigeante, celle-ci serait devenue superflue et facile à l'excès. Comment les thèmes, abondamment représentés, de la nécessité et de la difficulté décroissantes de la chasse au chamois sont-ils construits ?

### De la chasse nourricière à la chasse loisir ?

Le caractère vital de la chasse, par le passé, est souvent souligné d'emblée, et avec insistance : « Mon père chassait. Mais c'était pas la chasse qu'on fait à l'heure actuelle. C'était une chasse de nourriture [un garde-moniteur]. » On raconte que chasser le chamois — et à fortiori le bouquetin, plus lourd et, dit-on, plus savoureux — procurait viande et numéraire, tous deux également rares. Le tir de ces animaux, généralement à l'automne, assurait à la famille un apport de viande fraîche, à une époque de l'année où le cochon, tué l'hiver précédent, était presque entièrement consommé. Sans compter que toutes les familles ne pouvaient élever des porcs<sup>1</sup> ; pour les plus nécessiteux, la chasse fournissait une des rares occasions de manger de la viande : « Mes beaux-parents — je sais que, chez mon père, on avait toujours un cochon —, mais chez mes beaux-parents, un cochon, ils en avaient pas. Et quand ils tuaient une brebis, ils allaient demander à Pierre, Paul et Jacques : "Dis, tu ne voudrais pas une épaule de mouton ?", alors bon ils vendaient le gigot. Qu'est-ce qu'il vous restait ? Il vous restait pas grand-chose. Mais c'est bien pour ça qu'ils allaient à la chasse [épouse et mère de chasseurs] ! » En fonction de sa situation, le chasseur pouvait conserver le chamois et vendre le mouton qu'il avait ainsi évité d'abattre ou vendre tout ou partie de l'animal au boucher, ou encore l'échanger contre un morceau plus apprécié. Dans le même registre, on explique qu'il n'était pas question, comme aujourd'hui, de garder les trophées : « Même les têtes, ils les décortiquaient ; avant, ils mangeaient les têtes, ils les gardaient pas [un chasseur]. »

La fonction essentiellement nourricière de la chasse ancienne est ainsi couramment présentée comme une évidence. Mais cette évidence ne semble pas en avoir été une pour tout le monde. Les chasseurs de chamois étaient rares et leurs expéditions ne bénéficiaient pas, loin s'en faut, à l'ensemble des villageois.

1. Poche (1999a, p. 245) écrit que les porcs, à Bessans, étaient « peu ou pas élevés ».

À une époque où la viande était, pour tous, une denrée précieuse, peu s'intéressaient aux chamois et aux bouquetins<sup>1</sup>. Par ailleurs, dans les familles de chasseurs, les femmes ne semblent pas, dans l'ensemble, avoir été persuadées du caractère indispensable de la chasse au chamois. C'est du moins ce que donne à penser le peu d'enthousiasme, voire la franche réprobation qu'elles manifestaient lors du départ du mari ou d'un fils : « Ma mère, quand le père partait à la chasse, c'était toujours les mêmes cris [un chasseur]. » L'intérêt si facilement mis en avant par des hommes d'une chasse hasardeuse, parfois périlleuse, toujours dévoreuse de temps et d'énergie ne les a apparemment pas touchées : « Non, le chamois revenait cher, hein ! Oh poh poh poh. Je peux pas comprendre d'aller si loin pour... ; c'est vraiment le plaisir d'aller à la chasse [l'épouse d'un chasseur]. » Pour une autre, « c'était tout du temps perdu pour la campagne ».

De fait, lorsqu'ils justifient la chasse ancienne par la nécessité de se procurer de la viande, mes interlocuteurs délaissent très vite chamois et bouquetins pour parler de la marmotte<sup>2</sup>. Celle-ci, bien davantage que le chamois ou le bouquetin, est l'exemple même de l'animal dont on s'est longtemps nourri par obligation. Le piochage automnal des terriers, pénible et plus proche de la récolte<sup>3</sup> que de la chasse, était sans doute une activité plus rentable que la poursuite aléatoire des chamois. S'il s'agissait vraiment de manger, c'est aux marmottes que l'on recourait. Des habitants de Versoye, village haut perché de la commune de Bourg-Saint-Maurice, un de mes interlocuteurs dit : « C'étaient des mangeurs de marmottes. Je sais qu'y avait un vieux, il est décédé actuellement, qui était natif de là au-dessus, quand au mois d'octobre, ils avaient tiré [déterré] les pommes de terre — ils mettaient beaucoup de champs de pommes de terre —, leur père leur disait : "Maintenant, vous savez votre boulot". Ils prenaient la pelle et la pioche et ils allaient piocher les marmottes. Tant que les saloirs étaient pas pleins, il fallait qu'ils piochent. Alors, ils salaient la marmotte ; toute l'année ils mangeaient de la marmotte salée. C'était leur nourriture [un chasseur et éleveur, né en 1930]. » Le même interlocuteur conclut : « La marmotte, c'était la viande des bergers<sup>4</sup>. »

1. Il est très délicat d'évaluer quelle fut l'importance de la chasse dans la vie quotidienne des montagnards. On rencontre bien des indications dans la littérature ou les archives, mais elles sont éparpillées et n'autorisent aucune vue d'ensemble. L'administration cernait mal ce qui se passait en montagne, les villageois y ont suffisamment pris garde. Les géographes alpins ne se sont pas intéressés à la question. Blanchard (1943) n'en dit mot, pas plus qu'Arbos (1922), dont la thèse est pourtant consacrée à l'étude de la vie pastorale. Quant aux ethnologues, peut-être les seuls à s'être penchés sur le sujet, ils ont focalisé l'attention sur quelques figures mythiques de chasseurs et sur les récits légendaires, au détriment d'une étude des pratiques ordinaires. Les chasses au chamois, au bouquetin ou à la marmotte sont donc longtemps demeurées en marge des circuits administratifs et académiques, et leur importance ne peut guère être saisie qu'au présent.

2. Sur la « chasse » à la marmotte et sa contribution à l'alimentation dans le Val Germanasca, voir Dalla Bernardina (1994, p. 333-334).

3. Ou plutôt du terrassement : « Faut voir, y a encore des vestiges sur Lanslevillard, on voit encore les endroits où ils creusaient. Alors bon quand y avait de la pente, ils trouvaient un trou, enfin avant ils regardaient bien si y avait des marmottes qui rentraient, si y en avait, fallait que ça vaille le coup, qu'ils soient sûrs de leur compte, qu'y ait une famille de marmottes, alors après, à mesure qu'ils y allaient, y avait 2 mètres, 2,5 mètres ou plus de profondeur sur 10-20 mètres de long, c'était un travail de bagnard, ça. »

4. Les marmottes étaient également recherchées pour leur peau : « Les bergers les piégeaient. Ils leur enlevaient la peau. Moi je sais que j'avais un copain, il était berger de moutons, en 1947-1948, il touchait un salaire pour les trois mois [durée pendant laquelle les troupeaux sont en alpage], 25 000 francs de salaire. Et cette année-là, il avait attrapé 50 marmottes, et il vendait 500 francs la peau, il faisait autant d'argent avec la marmotte qu'en étant berger [un éleveur et chasseur]. »

Sauf exception, on ne chasse plus maintenant pour se nourrir. La part du gibier dans l'alimentation quotidienne a décliné en même temps que l'économie traditionnelle se transformait. Le moment où les gens n'ont plus chassé pour manger sert d'ailleurs de point de repère dans des évolutions qui se sont déroulées à des rythmes très variables. On retrouve ici l'inévitable opposition entre la Maurienne, « en retard », et la Tarentaise, « en avance » : « Ça tirait encore la ficelle, ici, dans les années soixante. Eh ! Y avait encore des jours durs. Des gens, y en a beaucoup qui vivaient de la campagne. Ils allaient tirer un chamois pour la viande. Ils mettaient ça en bocaux, marmottes, lièvres, tout, tout en bocaux, y avait pas de congèl, stérilisé. Prenez pas l'écart avec la ville et ici. Même la Tarentaise, la Tarentaise, c'est quarante ans d'avance sur la Maurienne [un chasseur mauriennais]. » Le même critère est employé, dans les deux grandes vallées, pour distinguer les communes : « Ici, on est au départ de la Haute-Maurienne, on est entre Basse-Maurienne et Haute-Maurienne, c'est déjà différent par rapport à la Haute-Maurienne, parce qu'en Haute-Maurienne, ils avaient tous des gros..., des gros cheptels, des grosses..., des pâtures en montagne, enfin des étendues, quoi. Qu'ici, on a tout des petits lopins de terre, c'est pauvre. On a eu une évolution après, on a rattrapé les autres, mais... c'était pas... Y avait beaucoup de gens qui vivaient de la campagne, donc ils vivaient de la chasse. Ils chassaient pas pour le plaisir ici, ils chassaient pour manger [un chasseur]. »

La motivation alimentaire abritait la chasse des critiques. Le chasseur nécessiteux est absous ; son besoin de viande occulte le plaisir qu'il peut éprouver à tuer des chamois : « Ce n'était pas une passion ou un sport, c'était un besoin. Je ne pense pas que nos anciens considéraient ça comme un sport, non ; ils s'en seraient peut-être passés. Bon, je dis pas qu'ils avaient pas le virus d'aller chercher un animal, mais je crois surtout que c'était pour manger, on peut pas dire autrement [un garde-moniteur]. » De plus, on accorde facilement au chasseur dans le dénuement d'être aussi parcimonieux, même contre l'évidence : ayant besoin de chasser, il doit chasser raisonnablement. À l'inverse, on soupçonne vite celui qui chasse par plaisir de gaspiller : « Y avait des gens de l'Écot qui allaient au bouquetin, et qui marchaient de très longues heures pour aller tuer un bouquetin, vers les Lévannas, donc c'était à mon avis de la vraie chasse. Bon, la pratique maintenant, la chasse est devenue un loisir, bon, les gens tuent des chamois, parfois même pour ne pas les consommer [un garde-moniteur]. » Par loisir, il faut entendre un acte gratuit, dénué d'intérêt, dont il serait aisé de se dispenser<sup>1</sup> : « Il [le chamois] était très chassé, enfin il était chassé, mais chassé pour se nourrir, donc c'était une chasse qui était quand même intéressante. Alors que là, maintenant, c'est devenu plutôt une pratique..., un sport-loisir, enfin un loisir plutôt [un garde-moniteur]. » Dès qu'il ne s'agit plus de satisfaire une fonction primaire, il semble qu'il n'y ait plus aucune bonne raison de chasser. Il n'y a que dans l'adversité que le chasseur puisse avoir bonne conscience, et plaider son innocence<sup>2</sup>. Le plaisir, notamment, n'est pas considéré comme un motif recevable ; il est l'indice d'un vice.

Mais c'est surtout le goût pour une viande dont on ne peut plus alléguer le besoin qui est mal accepté, et que l'on stigmatise, à travers la figure du « viandard ». La viande excusait le chasseur ; elle l'accuse aujourd'hui. Non seulement le chasseur ne peut

1. Pour une critique de l'importance minimale accordée aux loisirs dans des sociétés fortement organisées, voir Elias et Duning (1986, p. 88).

2. « Nourriture carnée presque encore innocente parce que non superflue », écrit de Fontenay (1998, p. 177).

plus avancer qu'il chasse pour la viande, mais il doit s'en défendre et se trouver impérativement d'autres mobiles. L'idée, elle aussi communément admise, du passage d'une chasse difficile, exigeant des qualités exceptionnelles, à une chasse presque triviale a concouru à cette inversion.

### D'un art de la chasse à la séance de tir ?

La très grande facilité qu'il y aurait aujourd'hui à tuer un chamois est le deuxième thème qui sous-tend l'accusation de décadence adressée aux chasseurs. L'ancien chasseur de chamois était non seulement pauvre, mais aussi intelligent, intrépide, fort et endurant. La conjonction de l'indigence et de la difficulté le rendait estimable, honorable. Pauvre et courageux, c'était un homme méritant.

On rapporte que la chasse au chamois était alors réservée à une poignée de montagnards chevronnés, souvent moins de dix par commune : « À Sainte-Foy, on est entre 100 et 110, on a été 140. Avec le grand-père à ma femme, après la guerre de 14-18, ils étaient 7 ou 8. » Les chasseurs, en réalité bien plus nombreux, se contentaient d'ordinaire, dans leur grande majorité, d'espèces moins prestigieuses et plus accessibles — lièvres, coqs, lagopèdes, marmottes, renards, « sauvagine », etc. Certains ne tiraient un chamois qu'à l'occasion, sur le chemin de l'alpage. Ceux-là n'ont souvent pas abattu dix chamois dans leur vie. Et puis, au sommet de l'échelle cynétique locale, les chasseurs spécialisés dans la chasse au chamois, et au bouquetin pour les communes proches du parc national du Grand Paradis. Eux portaient véritablement avec l'intention de rapporter un ou plusieurs chamois, en tuaient un minimum de sept ou huit par an, et parfois beaucoup plus. Ils alliaient fréquemment la chasse au chamois à une autre activité en haute montagne, telles celles de guide ou de « porteur au guide » dans les communes où l'alpinisme a tôt débuté<sup>1</sup> ou, plus communément, celle de contrebandier. De ce fait, leur connaissance de la haute montagne les distinguait nettement des autres habitants et a donné lieu à une héroïsation certaine. Dans chaque commune, on garde le souvenir de quelques chasseurs de renom, dont on amplifie volontiers les prouesses : « Ils allaient chasser les gros mâles en Italie. Alors ils se ramenaient des bouquetins de 150 kilos depuis l'Italie, à un bonhomme tout seul ! Ah ! c'était des costauds, à l'époque [un chasseur]. » On se plaît à parler de l'« art » ou de la « science » de la chasse dont il leur fallait faire preuve, qui combinait une connaissance également approfondie du comportement des animaux et du terrain à une capacité d'adapter l'approche aux conditions atmosphériques. On aime particulièrement à rappeler les « ruses de Sioux » des anciens chasseurs, la manière qu'ils avaient de s'assurer régulièrement de la direction du vent en lançant des brins d'herbe ou des feuilles de papier à cigarette. Mettre en avant la complexité de la chasse ancienne et la multiplicité des compétences requises pour « faire un chamois » confère une image de véritables maîtres de la haute montagne aux « grands chasseurs ». La dynastie des Blanc, à Bonneval, dont Couturier (1962, p. 1309) écrit que le nom « éclipsait celui de tous les chasseurs des Alpes françaises » en est une bonne illustration. Couturier précise que Jean-Joseph Blanc (1842-1914), dit « le Greffier », fut maire de Bonneval. Son fils Pierre-Joseph, dit « le Pape », fut quant à lui un guide des plus réputés. À côté de ces figures respectées de la vie locale, on trouve également, parmi les grands chasseurs de chamois, des hommes dépeints

1. C'est notamment le cas à Bonneval et Bessans, en Haute-Maurienne, à Tignes, Val-d'Isère et Pralognan, en Tarentaise.

comme des marginaux, sauvages et vaguement inquiétants : « Y avait un type qui était venu d'Italie, un Cluse<sup>1</sup>, qui vivait de la chasse au chamois. Il vivait comme un sauvage dans la montagne. Il empruntait un traîneau dans les villages pour descendre les chamois. Les Allemands l'ont pris, il avait certainement été vendu [un éleveur]. » En comparaison de ces personnages hors du commun, et qui avaient de l'allure, on trouve bien pâle figure au chasseur actuel.

À ce dernier on reproche la carabine à lunettes, qui l'incite à tirer de plus loin, et le véhicule 4 X 4, qui le mène sans efforts jusqu'au territoire de chasse, et parfois quasiment jusqu'aux chamois : « On dirait qu'ils veulent plus marcher, ils montent en 4 X 4 le plus haut possible. Vous avez 100 chamois à côté du 4 X 4. Y a plus aucun intérêt. J'appelle plus ça de la chasse [un garde-moniteur]. » On ajoute que les chamois sont devenus plus nombreux, moins méfiants. Bref, on invoque toute une série de raisons pour expliquer que « n'importe quel margoulin qui peut s'acheter une carabine avec une lunette, sans rien connaître ni à la chasse ni à la faune, peut ramener un chamois. Ce qui était absolument pas le cas quand j'étais gamin [un agent du parc retraité]. » Ces accusations n'émanent pas uniquement des agents du parc. Des chasseurs de communes qui ne jouxtent pas le parc en formulent de semblables à l'encontre de ceux qui chassent « sous le parc » : « À Villaroger, avant le plan de chasse, ils en tuaient 10 par an, chacun. Ils les tiraient dès qu'ils [les chamois] sortaient [de la zone centrale de parc national]. Alors soit ils bloquaient le passage là où ils [les chamois] devaient retourner, ou... On entendait, on entendait bien puisqu'on est en face ; des matinées entières ils tiraient peut-être 200 coups de fusil. Mais ça, c'était pas de la chasse [un chasseur de Montvalezan]. » Elles émanent également de chasseurs qui étaient initialement parmi les rares à « aller au chamois » et que l'arrivée massive de nouveaux adeptes a contrariés.

L'ancienne élite des chasseurs déplore que la construction d'un réseau de pistes et la possibilité d'acquérir des armes plus performantes et des véhicules tout-terrain aient progressivement mis les chamois à la portée de tous. Elle accuse le plan de chasse d'avoir porté le coup de grâce à la « vraie » chasse au chamois en achevant d'éliminer la compétition entre chasseurs : « Avant, pour aller au chamois, nous, on partait à deux heures du matin, on allait prendre les postes, et tout. Maintenant, y a plus besoin de se lever à deux heures du matin, puisqu'on est tout seul sur le secteur, y a personne pour vous déranger la chasse. Alors ces gens qui aiment pas trop se lever de bonne heure le matin et qui aiment pas trop marcher non plus, ben maintenant ils partent de jour, ils arrivent sur le terrain de jour. Ils sont tranquilles : y a personne qui leur a dérangé la chasse. Si les bêtes elles sont sur le terrain, bon ben ils peuvent les tirer. Qu'avant, ils pouvaient pas, ces gens-là. C'est pour ça qu'avant c'était réservé à ceux qui se levaient le matin de bonne heure, qui aimaient marcher, qui ... Pour dire, quand on était déjà autour de 150 chasseurs, et ben y avait, à ce moment-là, 30 ou 40 chasseurs qui allaient au chamois. Maintenant, on est 140 qu'on va au chamois. » Quelques « grands chasseurs », parce qu'ils n'ont pas disposé des moyens financiers qui leur auraient permis d'acheter une lunette ou un 4 X 4 en même temps

1. L'existence de ce Cluse avait été portée à la connaissance de l'Administration, lors d'une enquête administrative diligentée à la suite d'une plainte d'un locataire du droit de chasse : « On dit couramment à Bourg-Saint-Maurice qu'un chasseur des Chapelles de nationalité italienne, [M. ?] Clusaz, a tué l'année dernière "pour 6 000 francs de chamois". Je doute qu'il ait pu obtenir ce chiffre en temps de chasse autorisée. » (Déclaration de M. René Armand, 25 novembre 1921, Archives départementales 13 MI-8.)

74

que les autres, ont eu l'humiliation de se faire battre sur leur propre terrain. Un chasseur tignard employé par Edf qui n'avait pas les mêmes revenus que d'autres qui occupaient des emplois mieux rémunérés en station, se souvient : « Y a des gens qui avaient des 4 X 4, ici à Tignes, et nous on partait des Brévières pour chasser derrière Doumé, là-haut ; alors il fallait trois heures pour monter, trois heures et demie, hein. Et y avait des gens en 4 X 4 qui faisaient le tour là-bas ; on arrivait là-haut, nous, on avait déjà deux heures et demie de marche, on voyait les mecs qui arrivaient en 4 X 4 en face, alors ils nous doublaient à toute vitesse en roulant les mécaniques et tout. Ça m'a fait mal. Ça m'avait écœuré, alors ben ma fois, c'est comme ça. » Chasser le chamois supposait autrefois de jouir d'une robuste constitution physique conjugée à une bonne connaissance du terrain et du comportement des animaux. Au fur et à mesure des progrès techniques, et de l'enrichissement par le tourisme, la hiérarchie fondée sur ces capacités s'est trouvée bouleversée, et les anciens chasseurs de chamois ont en partie perdu leur hégémonie dans une lutte qu'ils jugent profondément inégale. Ils ont, pour toute consolation, la conviction que les diverses innovations administratives et techniques ne permettent pas à leurs concurrents déloyaux de mieux chasser mais seulement de chasser plus, et plus mal : « Les gens, avec les lunettes, ils les tiraient de plus en plus loin. Alors finalement, moi à force, j'ai été obligé [de mettre une lunette] parce qu'ils les tiraient de plus en plus loin, et moi j'arrivais bientôt plus à..., j'avais plus le temps de les approcher, rien du tout, parce que, paf ! J'entendais tirer et le chamois, pfuît ! Je disais : "Ça y est, c'en est encore un, 200 mètres derrière moi, qui a tiré", et bon ben il l'avait pas eu non plus ou bien il l'avait blessé. Alors je me suis dit : "Bon, va falloir que je m'y mette, quoi". Alors je m'y suis mis. » Selon un autre chasseur, les tard venus à la chasse au chamois ne connaissent pas les bêtes et ne les connaîtront jamais ; ce sont eux qu'il rend responsable des erreurs de tir et du braconnage subséquent : « Ils s'aperçoivent au dernier moment qu'ils ont tiré peut-être une bête qui correspond pas à leur bracelet. Pour pas avoir les sanctions, ils prennent le risque, peut-être, de pas la déclarer, ou... ».

La dénonciation de la chasse actuelle s'appuie sur des événements que le narrateur a lui-même vécus, donc indiscutables, et qui se trouvent être, toujours, parmi les plus faciles ou les plus condamnables : la chasse en limite du parc, ou, mieux encore, la chasse dans la neige<sup>1</sup> : « Y en a, maintenant, ils attendent qu'y ait assez de neige. Ils s'habillent en blanc, on dirait des bouchers [un agent de l'Onfcs]. » On brosse ainsi un portrait au vitriol d'une chasse qui menace moins les populations de chamois que la chasse ancienne, mais qui écœure bien davantage. Il est vrai que la majorité des chamois sont tués sous le parc. Il est également vrai que je n'ai pas réussi à voir ce genre de chasses « barbares ». La chasse sous le parc n'est pas celle que l'on aime à montrer. Des chasseurs que j'ai accompagnés à plusieurs reprises ont longtemps refusé de m'emmener « côté parc ». Après que je les en ai convaincus, ils ont choisi le secteur le plus vaste — le moins caractéristique de la chasse sous le parc —, celui où il faut un minimum de marche. Encore n'ont-ils cessé de répéter, tout au long de la matinée : « Tu vois, ça a rien à voir avec les autres fois. Ici, t'es coincé. Ta chasse, elle est finie à dix heures du matin, que t'aies fait ou que t'aies pas fait ton chamois. Et plus loin, c'est encore pire : tu te postes et tu attends. » Mais la chasse au chamois n'est pas non plus réductible à ces faits, dont l'exposé invite à tirer la conclusion qu'elle n'est plus un domaine où le chasseur exprime ses qualités, mais

1. La chasse au chamois peut reprendre après le rut, jusqu'aux premiers jours de janvier.



où il fait étalage d'une richesse fraîchement acquise. Des hommes hors du commun, équipés de moyens frustes, ont été évincés par des parvenus, équipés de moyens sophistiqués. On pouvait admirer les premiers, on ne peut que mépriser les seconds, qui sont donc bien, effectivement, décadents. Là encore, c'est l'idéalisation des anciens qui déprécie, par contraste, les contemporains. D'où l'importance de saisir et d'analyser, en même temps, ce qui est dit du passé et ce qui est dit du présent : il faut, comme y invite Ricœur (1983), prendre le récit comme un tout.

### **Le retour des grands prédateurs et le passé recomposé du pastoralisme ovin**

Autre exemple qui illustre bien l'influence de la situation présente sur la reconstruction stratégique du passé et le rôle de celle-ci dans la construction sociale des identités, celui du pastoralisme ovin.

Dans le discours d'agents du parc, de naturalistes et de certains chasseurs, la présentation antithétique des éleveurs du passé, dont on fait l'éloge, et de ceux du présent, dont on dénonce l'incurie, est frappante. La symétrie des vertus et des vices attribués aux uns et aux autres, le manichéisme des descriptions amènent à formuler l'hypothèse que l'éloge des uns et la dénonciation des autres vont de pair, et que l'on reformule aujourd'hui, à la lumière de l'arrivée des grands prédateurs, l'histoire du pastoralisme.

Le caractère familial et traditionnel de l'élevage ovin, dans le passé, est souligné à l'envi : « C'est vrai qu'avant y avait beaucoup de petits troupeaux, les gens vivaient dans des fermes, ils avaient beaucoup de troupeaux, mais en petites familles, donc ils avaient que quelques vaches, quelques moutons, donc y avait toujours deux trois enfants ou la femme pour les garder. Maintenant, c'est complètement différent. C'est vraiment le troupeau industriel, et puis c'est tout, jamais gardé [un garde-moniteur]. » On serait donc passé sans transition d'une vie à la Heidi, bucolique à souhait, à une « industrie » animale — « industriel », le terme, plus souvent associé à l'élevage hors sol, ne laisse pas de surprendre ici, mais sans doute est-il censé faire pendant à l'élevage « traditionnel ». À cette époque révolue et bénie, les gens en général, et les éleveurs en particulier, s'accommodaient, dit-on, de la présence de grands prédateurs : « De tout temps, les bergers ont aussi vécu avec la faune sauvage, sans parler, sans crier, ils savaient prendre le moyen éventuellement pour éloigner les bêtes sauvages, ils savaient le faire, et éventuellement ils intégraient aussi les pertes dans les pertes naturelles [un naturaliste]. » Les éleveurs détenaient un savoir et adoptaient des pratiques, aujourd'hui disparus, qui leur permettaient de cohabiter avec les loups. Le gardiennage des troupeaux et l'utilisation de chiens de protection en faisaient partie : « Déjà au XIX<sup>e</sup> siècle les bergers disaient qu'il fallait mettre des chiens dans les troupeaux. Ils savaient faire ; ça leur posait pas de problème [un naturaliste]. » Le même interlocuteur va jusqu'à décharger les paysans de l'extermination des loups : « Y a cinquante ans, c'est pas le paysan qui était vraiment contre le loup, c'est plus un processus lié aux citadins et autres, qui s'étaient emparés de cette peur du loup. De tout temps, quand on lit la littérature, les paysans et les ruraux n'ont jamais eu très peur du loup, jamais. Quand on lit dans les textes, ils savaient très bien que le loup est un animal très facilement effarouchable, qu'il partait. C'est pas les paysans qui ont exterminé le loup. »

La lecture des textes, précisément, convainc que cette défense du pastoralisme ancien ne s'encombre pas tellement de leur contenu. Voici, notamment, ce qu'écrit Nobili (1999-2000, p. 225, traduit) de l'origine sociale des chasseurs de loups dans l'aire

subalpine, durant la période de souveraineté sarde<sup>1</sup> : « la grande majorité (52 %) était des agriculteurs et des éleveurs, lesquels chassaient très probablement ces animaux, non seulement pour se procurer de l'argent, mais aussi pour protéger une de leurs principales sources de subsistance, c'est-à-dire les troupeaux ovins, caprins et bovins, et les animaux de basse-cour<sup>2</sup>. »

Quant au gardiennage des ovins, s'il était sans conteste beaucoup plus fréquent qu'aujourd'hui, les entretiens donnent à penser qu'il n'était cependant pas systématique<sup>3</sup>. Il variait probablement beaucoup avec le relief, selon que les moutons pouvaient ou non aller sur « l'herbe des vaches », et avec le type d'animaux ; les brebis laitières étaient ramenées tous les soirs au chalet d'alpage, mais les autres ovins, dont les agneaux, n'étaient pas nécessairement gardés.

En ce qui concerne les chiens de protection, rien, à ma connaissance, ne permet d'affirmer qu'ils aient été utilisés par les éleveurs locaux au cours du XX<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Aucun n'a eu connaissance de l'existence de ces chiens. Les saint-bernard auraient été de taille à défendre les troupeaux contre de grands prédateurs, mais il ne semble pas qu'ils aient servi à cet usage. Dans les communes voisines du col du Petit-Saint-Bernard, les gens les associent uniquement aux secours apportés par les moines de l'Hospice aux voyageurs égarés en montagne. On ne trouve pas non plus trace d'une utilisation pastorale de ces chiens dans la littérature, que ce soit en Suisse ou en France<sup>5</sup>. Van Genep (1943-1958, p. 1961) cite bien un auteur de la première moitié du XIX<sup>e</sup> qui mentionne la présence de chiens « d'une espèce particulière et d'une grosseur énorme, qui peuvent se battre contre des loups et ont le cou armé d'un collier de fer hérissé de pointes », mais ces chiens accompagnaient dans les Alpes des troupeaux transhumants venus de la Crau. Affirmer que les éleveurs locaux connaissaient ces chiens, et savaient les utiliser, c'est donc aller vite en besogne.

Non seulement l'emploi de chiens de protection n'est pas avéré, mais il semble même que les chiens, en général, n'aient pas été partout, ni toujours, présents. En Haute-Tarentaise, des personnes âgées disent se souvenir de leur grande rareté et invoquent, pour l'expliquer, l'existence d'une taxe qui les rendait coûteux<sup>6</sup>.

« Une agricultrice retraitée. — Au Chatelard, y avait qu'un chien, hein, et c'était les..., attends [elle réfléchit], ça faisait le grand-père, le grand-père à X... [un homme né en 1936], ils avaient un beau chien jaune, Médor, et comme au

1. Les données qu'il a analysées portent donc également sur les Intendances de Maurienne et de Tarentaise.

2. Voir aussi Delort (1984, p. 322) et Janin (2002, p. 95).

3. Françoise et Charles Gardelle, qui ont étudié l'histoire de la commune de Vallorcine (Haute-Savoie), vont dans le même sens : « Les moutons sont des marginaux sans berger, relégués sur les pelouses les plus lointaines, notamment celles de Très-les-Eaux, inutilisables par le gros bétail à cause de l'accès difficile. En 1838, leur saisie est prévue au cas où ils pénètrent sur les pâturages des chèvres ou des bovins ». (Gardelle et Gardelle, 1988, p. 82.) Voir aussi Janin (2002, p. 96).

4. D'après Bobbé (2000b, p. 2), cependant : « Si les éleveurs alpins français n'ont pas souvenir de l'utilisation des chiens de protection — *leur présence est pourtant attestée dans des matériaux recueillis entre les deux guerres* — [...] ». (C'est moi qui souligne.)

5. Landry (1998, p. 27) n'exclut cependant pas la possibilité que des chiens saint-bernard aient servi à protéger des troupeaux. Sur les chiens saint-bernard, voir aussi Gaide (1996, p. 46-51).

6. À Vallorcine, les chiens semblent même avoir été totalement absents au XIX<sup>e</sup> siècle (Gardelle et Gardelle, 1988, p. 83, 104).

printemps y avait le troupeau, on mélangeait tous les moutons du village, et on allait par là-bas, vers la cascade, tout dans les communaux, à chacun son tour. Et quand j'allais avec mon frère, on était tout jeunes, ils nous prêtaient le chien ; on n'en avait pas. Le chien était habitué comme ça ; il allait avec tout le monde.

Moi. — Et dans les autres villages, c'était pareil ?

Elle. — Oh oui ! Y en avait pas beaucoup ; ils étaient rares, les chiens. Parce qu'à ce moment-là, il fallait payer une taxe sur les chiens. »

Une autre interlocutrice, à qui je demandais comment elle employait ses journées lorsqu'elle devait garder les moutons : « Oh ben, on les surveillait. Et puis on n'avait pas de chien, il fallait les arrêter, pas les laisser aller sur les prés. C'était interdit de paître dans la forêt. Alors on leur tournait autour [elle rit] ! Dans les prés, comme c'est des pas grandes parcelles, hein ! » En Maurienne en revanche, rien ne corrobore, dans le matériau que j'ai rassemblé, une éventuelle rareté des chiens dans la première moitié du <sup>XX</sup><sup>e</sup> siècle. Il faut souligner combien il est difficile d'avoir une idée claire des pratiques anciennes. L'absence de réponses univoques sur les modalités de chasse comme de gardiennage des troupeaux dans le passé m'a longtemps troublée. Il fallait admettre qu'il y avait, naguère comme aujourd'hui, une grande hétérogénéité des pratiques d'une vallée, d'une commune et d'un individu à l'autre. On ne peut brosser un tableau monochrome du passé sans opérer un tri sévère et orienté des éléments retenus et écartés.

Confronter une description idéalisée du pastoralisme ancien avec ce qu'en montrent la littérature, les archives ou les entretiens réalisés avec les plus âgés de mes interlocuteurs ne vise pas à mettre quiconque en défaut. J'entends simplement montrer que tout récit poursuit une intention, ou du moins opère un effet, et ne peut être saisi indépendamment du contexte de sa construction et de son énonciation.

Le gauchissement que l'on impose au passé apparaît également avec une grande netteté lorsqu'on considère l'évolution des jugements portés par les milieux naturalistes sur le pastoralisme ovin.

Les louanges aujourd'hui décernées aux éleveurs d'autrefois ne manquent pas de piquant en effet si l'on songe aux diatribes, des forestiers notamment, à leur rencontre. Il semblait que la montagne n'eût pas de pire ennemi que ces éleveurs dont on vante aujourd'hui les mérites. « C'est la ruée de l'individualisme montagnard, de ce pâtre au regard immobile, vide de pensées, qu'ont ses bêtes, contre l'arbre, le brin d'herbe, la pelouse, tout ce qui a vie. C'est une curée sauvage et permanente<sup>1</sup>. » Voilà une affirmation, et un ton, que l'on retrouve dans maints écrits et discours de forestiers de 1840 à 1920. Le climat actuel n'est d'ailleurs pas sans rappeler la violence des attaques et la dureté des conflits survenus tout au long de cette période. Mais inutile de remonter si loin. Au cours de la première réunion du comité scientifique du parc national de la Vanoise, en avril 1964, le directeur exprimait à plusieurs reprises sa volonté de limiter, dans la mesure du possible, la présence des ovins transhumants et se félicitait d'être parvenu à soustraire une vaste montagne aux moutonniers à l'occasion d'un renouvellement de bail : « Le Parc sera locataire de cette montagne [du Saut] et nous allons probablement assister au cours des années à venir à une reconstitution... Je pense

1. Fabre, *Le mouvement sylvopastoral et le programme agro-socialiste en France* (rapport au 11<sup>e</sup> Congrès de l'association pour l'aménagement des montagnes), Bordeaux, 1906, cité dans Larrère (1981, p. 118).

qu'il serait extrêmement intéressant de suivre ce qui va se passer lorsque les moutons transhumants et nos bergers provençaux disparaissent... À la fin de l'été dernier quand je suis allé voir le propriétaire, il restait la terre nue, plus une seule bête dans la région, plus une marmotte, plus rien. » Plusieurs naturalistes renchérisaient sur le champ, citant des exemples de « reconstitution » spectaculaire de la flore et de la faune montagnardes après le départ des troupeaux. L'un d'eux concluait par cette phrase : « On n'a pas idée de ce qu'est la montagne quand les troupeaux, amenés par l'homme, [disparaissent]<sup>1</sup>. » Tout le bien que l'on dit aujourd'hui du pastoralisme d'antan tranche donc singulièrement avec tout le mal que l'on en disait, il y a peu encore : les récits actuels sont bien des récits de circonstance, qui noircissent, par contraste, l'image des éleveurs actuels.

Sur tous les points, les discours s'attachent en effet à opposer les éleveurs anciens et leurs descendants. Les premiers auraient été efficaces et silencieux, auraient aimé leurs animaux et n'auraient pas raisonné en termes strictement économiques. Les seconds parleraient à tort et à travers, sans rien savoir ni rien faire. « J'ai discuté avec des paysans qui me disaient, justement avec des vieux paysans : "on en parle, on en parle, mais nous on a vécu avec" [un naturaliste]. » Toute relation affective envers l'animal aurait disparu et on le traiterait sans aucun égard. D'un entretien à l'autre, les synonymes péjoratifs se répètent : les moutons sont « balancés », « abandonnés », « lâchés » ou « livrés à eux-mêmes » dans les montagnes. Ils ne seraient plus, aux yeux de leurs propriétaires, qu'une vulgaire marchandise : « Y a plus de conduite de troupeaux, y a plus de bergers ; on a vraiment l'impression de voir des primes sur pattes. Moi, à chaque fois que je vois ces troupeaux, c'est des primes sur pattes, j'arrive pas à me faire à l'idée que c'est autre chose [un garde-moniteur]. » Les éleveurs auraient cédé la place à des « chasseurs de primes » : « C'est dommage qu'aujourd'hui 90 % des éleveurs des Alpes du Sud et même des Alpes du Nord ne soient plus que des chasseurs de primes, la prime à l'herbe, la prime à la viande, la prime à ci, la prime à là, il faut arrêter, quoi ; 70 % de leur revenu, c'est de la prime. Prendre les moutons, les lâcher dans la montagne, monter une fois par semaine pour voir comment ils vont et redescendre, c'est tout sauf un élevage, je dirais, normal. C'est pour faire un maximum de fric dans un minimum de temps et avoir le temps, à côté, de faire un deuxième métier. Alors c'est pas la peine qu'on finance des gens comme ça, faut arrêter [un défenseur des loups]. »

Il y a bien, par l'intermédiaire du récit, construction sociale d'identités et distribution de rôles. Aux éleveurs du passé revient celui de gardien des traditions et des pratiques. À ceux du présent, celui d'héritiers indignes, ignorants et vénaux ; ce sont les coupables qu'il faut aider à retourner dans le droit chemin ou, pour les plus intraitables de leurs détracteurs, dont il faut hâter la disparition. Au narrateur, celui de l'accusateur qui s'insurge contre l'état lamentable des montagnes et des troupeaux et qui défend une noble cause. Au loup, enfin, celui du justicier dont l'arrivée vient mettre un terme à une désorganisation qui n'a que trop duré : « Le loup, là-dessus, il arrive à point nommé, c'est qu'on est dans une situation complètement artificielle de subventions, de déviances diverses, et là, ça va forcer à un certain déballeage sur l'approche pastorale et sur la politique agricole en montagne, je me fais sûrement

1. Première séance du comité scientifique du parc national de la Vanoise du 16 avril 1964, Archives du parc national de la Vanoise, p. 30. (Voir aussi p. 5 et 13.)

des illusions, en disant ça ; mais ça devrait remettre les pendules à l'heure, à ce niveau-là. Assainir un peu tout ça, voir quels sont les bergers vraiment motivés, vraiment passionnés, compétents, parce que la plupart, c'est pas leur métier, c'est un opportunisme [un naturaliste]. » Ces récits de l'évolution du pastoralisme ovin contribuent à récuser le constat que la présence des loups pose problème. Les dégâts subis par les éleveurs ne pourraient être qualifiés de problèmes puisqu'ils apparaissent comme une sanction méritée et un rappel à l'ordre.

### **Des agents du parc et des naturalistes, eux aussi**

Si les chasseurs et les éleveurs sont prioritairement visés par les récits de décadence, les agents du parc et les naturalistes n'y échappent pas totalement. Les premiers gardes-moniteurs leur reprochent notamment de préférer au terrain les réunions administratives ou l'informatique : « Là, je serai peut-être méchant, vis-à-vis d'eux [les nouveaux agents de terrain], ou vis-à-vis de la direction, mais je pense qu'ils passent plus de temps au niveau scientifique... à Chambéry, par exemple, dans des réunions, peut-être que c'est utile, je sais pas, je connais pas leur programme, que sur le terrain. Et ça, j'ai déjà vu des touristes qui m'ont dit : "Mais c'est marrant, on se promène dans le parc et on voit pas de gardes" [un garde-moniteur retraité]. » Les anciens soulignent que leurs successeurs sont « des gens de la ville », férus d'écologie, qui ignoreraient presque tout des milieux montagnards et de leurs habitants et qui ne sauraient souvent ni bien skier, ni bien observer les ongulés.

### **Les récits de rationalisation**

Les récits de décadence peuvent mener très loin : ce que font les chasseurs (ou les éleveurs, les agents du parc), en définitive, ne serait plus vraiment de la chasse (de l'élevage, de la protection) et n'en aurait plus que le nom. Face à ces stigmatisations, une première stratégie consiste à défendre ce que l'on fait, en soulignant que l'on vient, justement, de rompre avec ses devanciers. On reconnaît ainsi que leur pratique ne donnait pas satisfaction, qu'elle posait un certain nombre de problèmes — on adopte, en partie, le point de vue de ses détracteurs —, mais on affirme y avoir mis bon ordre grâce à une énergique reprise en main.

### **La naissance du chasseur gestionnaire**

Au cours de la dernière décennie, la chasse au chamois a connu une profonde mutation, analogue à celle de nombreuses autres activités de chasse et de cueillette. Partout on retrouve le même mot d'ordre : passer de la cueillette à la récolte, discipliner, rationaliser<sup>1</sup>. Cette rationalisation, on entend l'opérer par une normalisation de l'activité et une redéfinition de ses modalités et de ses motivations. La chasse au chamois est ainsi marquée par l'apparition et la diffusion d'un discours et de pratiques « gestionnaires » (Dalla Bernadina, 1989).

Les chasseurs ayant adopté le discours et les pratiques gestionnaires présentent cette évolution comme inéluctable. Elle est pour eux, implicitement ou explicitement, déjà consommée. Ce n'est pourtant pas le cas, tant s'en faut. Les chasseurs gestionnaires ne sont pas majoritaires et la place de leurs pratiques demeure, somme toute,

1. Pour la cueillette, voir Larrère et de la Soudière (1985).

relativement modeste. Ils n'en disconviennent pas mais considèrent qu'elle ne saurait que croître. Ce faisant, ils anticipent la poursuite d'une évolution à peine entamée. Ils invoquent un sens de l'histoire auquel on ne pourrait qu'emboîter le pas. Les autres chasseurs, bien que les plus nombreux, sont déjà, pour eux, des chasseurs « à l'ancienne ». Ils appartiennent au passé et n'ont qu'une alternative : venir grossir les maigres rangs des chasseurs acquis à la chasse gestionnaire ou arrêter de chasser. Ils trient ainsi, dans l'éventail des pratiques en vigueur, celles qui ont de l'avenir et celles qui n'en ont pas. Parmi les premières, ils classent par exemple la recherche des animaux blessés à l'aide d'un chien de sang<sup>1</sup>. Or, les conducteurs de chiens de sang sont rarissimes — quatre pour tout le département de la Savoie. Les chasseurs font rarement appel à eux, mais on prédit déjà l'augmentation des recherches par chien de sang : « C'est vrai que c'est pas encore vraiment entré dans les mœurs. Il faudra certainement une génération complète pour que le chasseur s'y mette [un conducteur de chien de sang]. »

Il n'y aurait de toute façon pas le choix : décriée comme l'est aujourd'hui la chasse, ses partisans n'auraient d'autre issue que d'adopter des pratiques qui la rendent moins illégitime aux yeux de ses détracteurs. L'un d'eux l'expose très clairement : « Avec notre mauvaise réputation, la seule solution, c'est de montrer qu'on est ce qu'on dit : des gestionnaires de la faune sauvage. » Il est donc urgent de chasser autrement pour pouvoir continuer à chasser, de changer pour ne pas disparaître<sup>2</sup>. Pratiquer une chasse gestionnaire, c'est accepter les plans de chasse au chamois. Il importe, pour comprendre les propos qui vont suivre, d'en rappeler le principe.

### Des prélèvements sous haute surveillance

Un plan de chasse consiste à fixer le nombre d'animaux d'une espèce déterminée pouvant être tués sur une période prescrite, dans un territoire délimité. En Savoie, le chamois a été le dernier ongulé, à l'exception du sanglier, sans plan de chasse : les chasseurs s'y sont longtemps catégoriquement opposés, réclamant que chaque société continue à organiser la chasse au chamois à sa guise. Afin de limiter le nombre d'animaux tués, le législateur n'avait donc pu que réduire le nombre de jours de chasse. Celle-ci durait trois semaines en septembre, à raison de quatre jours par semaine. Durant cette période, chasseurs, agents de l'Oncfs, agents du parc... et chamois étaient de l'aube au crépuscule, et parfois nuit et jour, sur le pied de guerre.

Les plans de chasse au chamois, autorisés par la loi Montagne de 1985 et rendus obligatoires par un arrêté ministériel du 31 juillet 1989, sont entrés en vigueur en 1991. Ils attribuent à chaque société un nombre d'animaux réparti par classes d'âge. Des secteurs sont en outre délimités à l'intérieur du territoire de chasse et des équipes de deux à quatre chasseurs sont définies : un jour donné, une seule équipe est autorisée à chasser dans un secteur. Sitôt l'animal tué, les chasseurs lui fixent le bracelet qui leur a été échu et qui précise la catégorie à laquelle doit appartenir l'animal. Le soir, ils présentent le chamois à une commission de contrôle chargée de vérifier la conformité de l'animal avec l'indication portée sur le bracelet et de sanc-

1. Chien dressé à suivre les traces de sang laissées par un animal blessé, ce qui permet de le retrouver et de l'achever. On appelle « conducteur » son propriétaire.

2. Sur ces changements qui permettent de ne pas changer, voir Watzlawick *et al.* (1975).

tionner le tireur en cas d'erreur. Les modalités des plans de chasse<sup>1</sup>, et la façon dont ils sont appliqués, varient sensiblement d'une société à l'autre. Mais, quelles qu'elles soient, un chasseur tire théoriquement un chamois de telle catégorie, tel jour, dans tel secteur, avec des coéquipiers désignés à l'avance. En contrepartie, la durée de la chasse est considérablement allongée ; après une interruption durant le rut, elle se prolonge, dans certaines sociétés, jusqu'en janvier.

Certains chasseurs ont accepté les plans de chasse et s'efforcent de les appliquer. D'autres ont préféré arrêter de chasser. D'autres enfin braconnent — avec tout l'écart qui existe entre celui qui, dans l'ensemble, respecte le plan de chasse et celui qui l'enfreint régulièrement. Notons que les habitués du braconnage doivent esquiver à la fois les agents de l'Administration et ceux de leurs collègues qui, « jouant le jeu » par conviction ou par obligation, ne se privent pas de « renseigner » l'Administration, pour reprendre l'expression pudiquement employée à l'Oncfs. Les chasseurs disposent encore d'une autre solution pour chasser à leur manière, sans pour autant vraiment braconner : tenter d'exploiter ce qu'ils savent et que les gardes ignorent. Ainsi, les chasseurs, qui savent presque tous « lire » l'âge des chamois d'après leur dentition, tirent parfois parti de cette compétence avec des gardes qui ne l'ont pas. L'un d'eux fournit un exemple flagrant de cette « tactique du faible face à la force du pouvoir<sup>2</sup> » : « Une fois, j'avais un bracelet d'adulte. Le garde nous a chopés au Saut, à la Sassièrre, il nous attendait déjà ; il disait pas la même chose que moi : "C'est un éterlou", moi j'ai regardé les dents : "Il a des dents de deux ans et demi, alors c'est pas un an et demi". Comme eux ils y connaissent rien du tout aux dents, ça l'a vexé, il a dit : "Ce soir, je viendrai pas au contrôle", et puis ça s'est terminé, le soir il est pas venu. Eux, ils se basent uniquement sur les cornes, c'est eux, hein, qui nous ont parlé des dents. Moi les dents, je connais, c'est comme les bêtes domestiques, c'est la même chose, alors ça je les connais, à chaque fois je les ai comme ça. Quand ça m'arrange, je leur fais voir les dents. » En déplaçant habilement la controverse sur un terrain où le garde, d'origine urbaine, n'a aucune référence et a perdu la légitimité qu'il tire ordinairement de son statut, le chasseur le prend en défaut et échappe ainsi au rapport de force en l'inversant : si nous ne nous définissons plus vous comme agent du parc et moi comme chasseur, mais moi comme paysan et vous comme citadin, c'est moi qui détient la connaissance légitime, en dépit de votre statut de garde qui ne vous sert plus à rien.

Qui sont les chasseurs gestionnaires ? Se distinguent-ils par des facteurs aisément accessibles, tels l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, le niveau d'éducation ou par une combinaison de ces facteurs ? Sans doute existe-t-il des tendances. On entend couramment que les plus âgés des chasseurs ont mal accueilli les plans de chasse. On est encore intuitivement porté à croire que les chasseurs se sont d'autant plus volontiers convertis à la gestion cynégétique qu'ils sont jeunes, instruits et qu'ils exercent une profession favorisant le contact avec des personnes extérieures.

1. La plupart des sociétés ont adopté un plan de chasse « semi-qualitatif » qui comprend trois classes : I, cabris ; II, chamois ayant les cornes en dessous des oreilles ; III, chamois ayant les cornes au-dessus des oreilles. Quelques-unes ont opté pour un plan de chasse « qualitatif pur » comportant quatre classes, sexées ou non : I, cabris ; II, éterlous et éterles ; III, mâles et femelles de moins de 9 ans ; IV, mâles et femelles de 9 ans et plus. À l'intérieur des réserves de chasse, seuls les animaux de la classe IV peuvent être abattus. Par ailleurs, l'attribution des jours et des secteurs se fait par tirage au sort ou selon un tour de rôle.

2. Voir Marin (1978, p. 120).

Ce n'est pourtant pas si simple. Les opinions exprimées et les pratiques adoptées ne se laissent pas aisément déduire des positions sociales, donnant à penser que le déterminisme à l'œuvre dans la conversion à la chasse gestionnaire est en partie individuel.

Pour les chasseurs gestionnaires, tout, ou presque, se trouve transformé. À commencer par ce qu'ils disent de la chasse ancienne. Certains en font l'apologie, mais, selon eux, elle était devenue ennuyeuse. Leur intérêt s'est déplacé : « Avant, ce qui était passionnant, c'était de trouver un chamois, maintenant, c'est de trouver tel chamois. » Aurait-il affirmé, avant de devenir gestionnaire, que « l'acte de chasse en lui-même, il est trop facile » ? On peut en douter, et beaucoup ne l'affirment toujours pas. La manière de considérer les anciens chasseurs de chamois a elle aussi changé. Les chasseurs gestionnaires continuent à leur accorder qu'ils étaient de « bons montagnards », qu'ils connaissaient bien les passages des animaux, mais ils soulignent leur incapacité à identifier les sexes et les classes d'âge : « Pour dire, bon ben, j'ai chassé avec des vieux chasseurs de chamois, mais je dis carrément ; eux, à ce moment-là, ils regardaient pas. [...] Ils étaient incapables de dire l'âge d'un chamois ; ils s'étaient jamais penchés là-dessus. » Leur voracité est également dénoncée : « Moi, mon grand-père [chasseur de chamois à la solide réputation] m'a raconté : tant qu'y en restait un, fallait qu'ils y aillent. Ils étaient contents que quand ils y avaient tout tué [un chasseur]. » Les raisons pour lesquelles on dit chasser ont également évolué. Les dimensions hédonistes ou utilitaristes de la chasse au chamois ne sont plus admissibles. Le chasseur de chamois qui tirait un chamois pour remplir le saloir était estimable ; mais il est scandaleux, aujourd'hui, de songer à son congélateur quand on va au chamois. On déclare chasser pour gérer des populations, certainement pas pour manger. La viande, le chasseur gestionnaire sait à peine qu'en faire : « Moi, je suis presque embarrassé avec la viande après. »

D'autres changements sont encore à noter. Changement de vocabulaire : le chasseur devenu gestionnaire ne tue plus, il « prélève »... « quand on chasse, on regarde pas uniquement l'action de chasse, c'est pas de prélever qui compte — j'aime pas le mot "tuer" » ; il parle d'un « cheptel » qu'il faut « préserver » ou auquel il faut ne pas porter « préjudice ». Et, *last but not least*, le changement bien réel des pratiques, illustré ci-dessous par un extrait de mon carnet de terrain. On remarquera l'importance de la longue-vue, instrument que le chasseur gestionnaire a dû acquérir et dont il ne se sépare pas, les jumelles ne lui suffisant plus.

### Le tir du cabri : de la honte à la vanité

Parmi le faisceau de changements survenus depuis la mise en place du plan de chasse, il en est un particulièrement révélateur de la façon dont tout — le chasseur (ou plutôt les différents types de chasseurs), l'animal, la chasse — est simultanément requalifié : le tir du cabri. Interdit jusqu'au plan de chasse national, il est fortement encouragé depuis. La chasse au chamois étant désormais définie comme une activité de gestion des populations, on affirme qu'il faut tirer dans toutes les classes d'âge, y compris, et même particulièrement, dans la classe des cabris. Des bracelets de cabris, en proportions variables d'une société à l'autre, sont donc attribués aux sociétés de chasse. Les chasseurs à qui ils reviennent adoptent des attitudes très diverses : certains les tirent et, se conformant à l'esprit du plan de chasse, s'appliquent à choisir ceux



### Samedi 10 octobre 1998, Haute-Tarentaise

Le président de l'association communale de chasse m'a appelée dans la semaine : l'équipe de samedi accepte que je les accompagne ; il me laisse les coordonnées de l'un d'eux, pour que nous puissions fixer une heure et un lieu de rendez-vous. Au téléphone, mon interlocuteur m'explique qu'il s'agit d'un « bracelet de bonus », auquel ils ont eu droit grâce aux 10 points gagnés la saison dernière<sup>1</sup>. Ils ont choisi un bracelet de chèvre adulte : « on essaiera de tirer une vieille chèvre, et de faire un beau trophée<sup>2</sup> ». Il me donne rendez-vous à 7 h 30, « ça suffira bien ». Voilà qui change de levers plus matinaux pour retrouver des chasseurs dans l'obscurité ! Nous sommes quatre, mon interlocuteur, son fils cadet, âgé de douze ans, son beau-frère et moi. Nous montons en pick-up 4 X 4 le plus haut possible et nous arrêtons au pied d'une grande pente terminée par un plateau, quelque six cents mètres au-dessus de nous. Nous commençons par scruter la montagne, armés de nos jumelles. Chacun a les siennes. Il y a là une vingtaine de chamois. Lorsqu'il les a tous repérés, le chasseur installe la longue-vue et les examine l'un après l'autre, « éterlou, cabri, femelle suitée, etc. ». Se tournant vers son beau-frère : « Tiens !, c'est la "mote"<sup>3</sup> ! Elle est toujours là ! Elle a un petit. » Et, à mon intention : « Chaque année, on la retrouve ; ça doit lui faire quatorze ou quinze ans. » L'observation dure longtemps car il faut, pour chaque femelle, tenter de savoir si elle est ou non accompagnée d'un cabri : la commission de contrôle palpe les mamelles des chèvres et sanctionne le tir d'une femelle allaitante par un retrait de 10 points. Or, il y a là quatre, cinq cabris qui folâtent, s'éloignent parfois de leur mère, disparaissent derrière les arcoses<sup>4</sup>, bien loin de notre préoccupation de savoir laquelle des chèvres les a procréés. Sans longue-vue, et sans entraînement, il est tout bonnement impossible d'apparier chèvres et cabris. Au bout d'une demi-heure, le verdict tombe : toutes les femelles sont suitées. Il nous faut gravir la pente et accéder au plateau qui la surplombe. Le chasseur grimpe rapidement, en dépit de son pesant attirail. Son fils le suit de près, avec une belle aisance. Quant au beau-frère, plus âgé et plus lourd, il doit plusieurs fois s'arrêter, à bout de souffle. Lorsque nous parvenons au sommet, l'observation reprend. Cette fois, les chamois sont dispersés et les séances plus brèves. La même série de gestes se reproduit : à plat ventre derrière un rocher, nous fouillons la montagne du regard, puis avec les jumelles. Le chasseur sort sa longue-vue et nous chuchote les détails qu'il est seul à voir. Une seule fois, il tente une approche, espérant avoir trouvé la vieille chèvre sans cabri qu'il recherche. Là encore, la longue-vue l'accompagne. Il a équipé la carabine d'une lunette et d'un bi-pied, pour gagner en stabilité : le tir doit être aussi précis que le repérage et l'identification. Lorsqu'il revient, il n'a pas tiré ; la chèvre avait un cabri, qu'il n'avait d'abord pas vu. Nous cherchons encore quelque temps avant de redescendre, sans cette improbable femelle, non suitée et bien encornée, qu'ils finiront peut-être par dénicher.

1. Dans cette commune, l'Acca a mis au point un système de sanction-bonification inspiré de celui de la commune de Villar-d'Arène, dans les Écrins. Des points sont accordés ou retirés aux chasseurs en fonction du type d'animal qu'ils ont « prélevé ». Pour les cabris, le chasseur est gratifié d'un bonus de 2 points par kilo si le poids est inférieur à 9 kg et sanctionné par un malus de 2 points par kilo s'il excède 11 kg. Pour les éterlous, le bonus est de 2 points par kilo si le poids de l'animal est inférieur à 17 kg, le malus de 2 points par kilo s'il excède 19 kg. Un bonus de 3 points récompense le tir d'une femelle non allaitante, tandis qu'un malus de 10 points pénalise celui d'une femelle allaitante. Un chasseur ayant obtenu 10 points de bonus a droit à un bracelet de son choix dans le secteur de son choix. S'il a 10 points de malus, il perd un tour de rôle. Une véritable comptabilité cynégétique est ainsi établie ; après chaque partie de chasse, un nouveau score est calculé, qui permet de mesurer précisément les progrès accomplis et le niveau atteint par chacun, donc de ranger « objectivement » les chasseurs en fonction de leur valeur et de les traiter selon leurs mérites. Tout tir se trouve de la sorte transformé en examen. Il est remarquable qu'un dispositif au caractère aussi nettement discriminatoire et disciplinaire, que les services administratifs n'oseraient certainement pas imposer (dans l'immédiat), ait été instauré par les chasseurs eux-mêmes.

2. Selon lui, les femelles ont de plus belles cornes que les mâles.

3. « Mor(e) » se dit d'un animal, sauvage ou domestique, dont l'une des cornes est cassée.

4. Aulnes verts (*Alnus viridis*).

qu'ils jugent les plus chétifs<sup>1</sup> ; d'autres les tirent à contrecœur et abattent de préférence les plus lourds d'entre eux, en quelque sorte les « moins cabris » des cabris<sup>2</sup> ; d'autres enfin refusent de les tirer. Dans certaines sociétés, comme à Lanslevillard et à Villarodin-Bourget, personne ne les tire et les bracelets sont retournés tels quels à la fédération de chasse : « On a sept cabris [sur un total de trente-deux chamois attribués], donc ça fait sept cabris qu'on tire pas. Chaque année, on leur dit qu'on tire pas les cabris, mais bon, ils insistent, à nous mettre les bracelets comme ça. Qu'on fasse des recours ou pas de recours, c'est exactement pareil. »

Examinons d'abord ce que représentait le tir du cabri avant que la chasse au chamois ne soit qualifiée d'activité gestionnaire. Premièrement, tuer un cabri constituait une infraction sanctionnée avec une sévérité particulière : « Depuis la création de la société de chasse, ç'a été interdit de tirer les cabris. Déjà avant, si on tirait un cabri on nous mettait en prison... [Moi. — Peut-être pas quand même !] Ah si, on prenait une grosse amende au mieux, et puis maintenant on nous oblige à tirer les cabris [un chasseur qui ne tire pas les cabris]. » Deuxièmement, une des motivations explicites de la chasse au chamois était de procurer de la viande. Or, un cabri n'est à cet égard guère rentable : « Les cabris, y a rien à manger, les gigots sont à peine gros comme ça [il montre son poing fermé]. » Tuer un cabri est très désavantageux, puisqu'on l'élimine avant qu'il ait achevé sa croissance, c'est du gâchis. Troisièmement, si l'on raisonne en termes de plaisir de la chasse, autre motivation essentielle de l'ancienne chasse au chamois (de la chasse qu'on qualifie maintenant d'« ancienne »), le tir du cabri n'est pas plus profitable. L'animal, encore inexpérimenté, n'oppose aucune résistance au chasseur : « Ils sont sans défense, c'est du tir. » Enfin, ou pour toutes ces raisons, il était extrêmement mal vu de tirer un cabri : « Pour le père, il fallait vraiment être un moins que rien pour tirer les cabris. » Résumons : le tir du cabri était une activité compromettante, qui ne rapportait au chasseur ni viande ni plaisir et ne lui valait qu'une triste réputation. Bref, tout le desservait. Tirer un cabri — cela arrivait malgré tout, accidentellement ou délibérément — signifiait avoir tout cela contre soi, et l'on comprend que les tireurs de cabris ne se soient pas vantés.

Qu'en est-il à présent ? La réglementation encourage à tirer des cabris. Le chasseur qui refuse de tirer un cabri perd un jour de chasse. En outre, gérer et préserver les populations sont devenus des maîtres mots ; c'est l'objectif affiché de la chasse. Dans ce nouveau contexte, le cabri n'est plus un animal d'avenir. Ce qui prévaut maintenant, c'est qu'il pourrait bien ne pas survivre à l'hiver, c'est un animal en sursis. De là à dire qu'il est déjà à moitié mort... : « Quand on réfléchit bien, qu'on analyse la situation, on s'aperçoit qu'il vaut mieux tirer des jeunes que des bêtes qui sont en pleine force de l'âge. Puisque ces bêtes-là, c'est quand même les bêtes les plus fragiles, l'hiver, elles... Bon ben, y en a quand même qui passent l'hiver, ça c'est un fait, mais c'est quand même les bêtes les plus à risques. » Tirer un cabri n'est plus du gâchis, et ce n'est plus déshonorant. Le tireur de cabri n'est plus un maladroit honteux ou un « moins que rien », mais un gestionnaire respectable qui « n'a pas trop porté préjudice au cheptel [un chasseur qui tire les cabris] ».

1. En vertu de l'hypothèse, d'ailleurs discutée, selon laquelle les cabris ont d'autant plus de risques de mourir durant l'hiver qu'ils sont plus petits.

2. Dans certaines sociétés, les cabris sont réservés à la fin de saison, pour qu'ils soient plus lourds.

Dans la résolution qu'il prennent de tuer ou non les cabris intervient, indiscutablement, l'idée qu'ils se font de la dynamique des populations. Ainsi, des chasseurs récuse globalement le raisonnement « gestionnaire ». D'autres reconnaissent sa validité en règle générale, mais considèrent que, localement, les cabris sont trop peu nombreux pour supporter un quelconque prélèvement. Notamment, dans les communes les plus élevées des deux vallées, des chasseurs invoquent l'altitude et le taux de mortalité subséquemment élevé des cabris pour étayer leur refus de les tirer ou leur répugnance à les tirer. Mais la conception qu'ils ont de la dynamique des populations n'est pas seule à peser sur leur décision et le raisonnement en faveur du tir du cabri, même s'il leur paraît recevable, ne suffit pas toujours à les convaincre : « Je suis bien d'accord avec ça [le raisonnement en faveur du tir du cabri], mais quand même, moi, je tuerais pas un cabri. » Pour certains, il en va de l'ambiance de la maisonnée. Des chasseurs pensent que, s'ils abattent un cabri, femme et enfants vont pousser les hauts cris : « Tu te vois arriver avec ça à la maison ? "T'as tué Bambi !" Non non, ça va bien [un chasseur qui ne tire pas les cabris] ! » Ils savent aussi que, pour leur père, seuls les « moins que rien » tuaient les cabris. C'est uniquement après avoir pris la décision de tuer des cabris que les chasseurs estiment que ceux qui ne les tirent pas n'ont « encore pas assimilé la chose ». « Les chasseurs, ils veulent pas tirer les jeunes. Moi, j'étais contre aussi, faut le dire, au départ ; mais enfin, c'est qu'il vaut mieux des pertes là-dedans que dans les bêtes adultes, puisque les reproducteurs sont dans les bêtes adultes. Alors c'est vrai que maintenant j'ai changé complètement d'opinion là-dessus. Mais enfin, y en a beaucoup qui ont encore pas assimilé la chose. » Mais si l'on écoute les chasseurs réfractaires, on recueille bien d'autres raisons que le refus ou l'incapacité de comprendre-ce-qu'on-s'escrime-à-leur-expliquer. Croire qu'un raisonnement mène tout droit à la décision et qu'il suffit d'une explication pour que les gens révisent leur opinion et modifient leurs pratiques, c'est ne pas saisir la diversité et l'hétérogénéité des motivations qui interfèrent en amont de la décision. C'est ne pas voir qu'accepter de tuer un cabri ne transforme pas seulement la relation à l'animal, mais aussi, et indissolublement, la relation à d'autres hommes, morts et vivants, et la perception de soi.

Tirer les cabris n'est pas rationnel ou irrationnel en soi. La chasse au chamois n'est pas plus rationnelle chez le chasseur gestionnaire que chez le chasseur « à l'ancienne ». Il s'agit de logiques différentes où ce qu'ont été la chasse et les chasseurs, ce que sont les animaux, ce qui est rationnel et ce qui ne l'est pas sont définis autrement (Dalla Bernadina, 1995, p. 182).

À en croire les chasseurs gestionnaires, la chasse au chamois viendrait de connaître son « âge des Lumières ». Aujourd'hui établie sur des principes rationnels, elle n'aurait plus grand-chose à voir avec l'antique et obscurantiste chasse de leurs aïeux, que s'obstinent à pratiquer certains. *Mutatis mutandis*, les naturalistes qui relatent l'histoire déjà longue des réintroductions de bouquetins tiennent des propos comparables. Ils parlent en effet d'un passage d'une période a-scientifique ou pré-scientifique à une période scientifique. Mais ils ne s'accordent pas sur le moment de ce passage.

### Les réintroductions de bouquetins et la frontière mobile de la science

En 1986 est lancé le Programme national de recherche sur le bouquetin des Alpes, Pnrba. Selon l'un de ses principaux animateurs, il marque une rupture majeure dans

l'histoire de la protection du bouquetin. Jusque-là, la protection de l'espèce s'est faite au gré des circonstances. Des premières réintroductions pratiquées par les Suisses, dans des conditions rocambolesques — des braconniers italiens ont été payés par l'Administration suisse<sup>1</sup> pour voler des cabris dans la réserve royale du Grand Paradis, qui refusait d'en vendre (Couturier, 1951 ; Gauthier et Villaret, 1990) —, aux montages administratifs complexes des années quatre-vingt, rien n'a vraiment été raisonné ni planifié. Les motivations des réintroductions ont été diverses et hétérogènes : les Suisses étaient soucieux de leur héraldique ; des individus se sont impliqués pour des motifs parfois obscurs ; pire encore, il est arrivé que des bouquetins soient réintroduits pour ainsi dire par hasard<sup>2</sup>. La même hétérogénéité vaut pour les modalités des réintroductions, et leurs résultats. Certaines opérations ont été couronnées de succès tandis que d'autres échouaient lamentablement, sans que les causes de ces réussites et de ces échecs aient été véritablement élucidées. Bref, il n'y aurait eu, de part en part, aucune espèce de logique. Tout change, selon le même interlocuteur, avec le programme national ; à compter de cette date, en effet, la protection du bouquetin et les réintroductions en particulier seraient devenues scientifiques. On serait passé « de la passion à la méthode » (Vourc'h et Raffin, 1992).

Ce programme est né du constat suivant : le bouquetin est une espèce méconnue, pour ne pas dire inconnue. Curieux constat, si l'on songe qu'en 1986 les bouquetins sont protégés en Suisse depuis plus de cent ans et qu'on en réintroduit depuis soixante-quinze ans. N'aurait-on rien appris pendant toute cette période ? Pourtant, les techniques mobilisées, de la capture au lâcher, ont considérablement évolué ; des pratiques ont été abandonnées, comme l'hybridation avec les chèvres ou les parcs de captivité ; d'autres au contraire ont fait leur apparition, comme la téléanesthésie<sup>3</sup>, en 1970. On s'est de plus en plus dirigé vers une capture en « milieu naturel », suivie d'un transport et d'un lâcher aussi rapides que possible des animaux dans leur nouveau milieu.

Comment alors déclarer que le bouquetin est une espèce presque inconnue ? Sur la base de l'examen des publications : « On avait vraiment une grosse carence en données scientifiques. Simplement, à l'époque, on avait fait par exemple l'énumération des références bibliographiques dans les espèces d'ongulés ; [...] sur 600 références, y en avait une vingtaine consacrées au bouquetin. » À l'aune de ce critère, le trait saillant du bouquetin est son statut d'espèce à découvrir, d'objet de recherche qui avait été négligé et qu'il faut investir. Plusieurs équipes s'emploient à combler ce retard nouvellement mis au jour.

1. La réintroduction des bouquetins en Suisse résulte ainsi d'un de ces cas de collaboration entre braconniers et gardes. La pratique de capturer vivants de jeunes chamois ou bouquetins pour les exposer dans des lieux touristiques comme Chamonix ou pour les vendre à des familles fortunées semble avoir été assez répandue. Alexandre Dumas rapporte un périples qu'aurait entrepris Balmat jusqu'à Londres pour y « livrer » un chamois (Dumas, 1832-1834). Voir aussi Gardelle et Gardelle (1988, p. 105).

2. En 1959, les Français livrent des castors aux Suisses, qui leur offrent en échange des bouquetins, dont les Français n'étaient pas particulièrement demandeurs.

3. Les modalités de la téléanesthésie ont elles-mêmes évolué au fil du temps. En Vanoise, les projecteurs à air comprimé et les fléchettes en plastique ont remplacé les projecteurs à poudre et les fléchettes en aluminium, dont le trait était trop vulnérant. Le taux de mortalité des captures est ainsi passé de 10,3 à 4,6 % ; le taux de mortalité pour les deux opérations de capture et de transport pour réintroduction étant, lui, de 10,9 %. Au total, 410 bouquetins ont été anesthésiés, dont 156 pour réintroduction (communication de Dominique Gauthier aux rencontres du Geefsm, Groupe d'étude sur l'écopathologie de la faune sauvage de montagne, 17-20 mai 2001).

Les réintroductions se poursuivent après 1986, avec la différence qu'elles constituent désormais une des principales applications du programme national. Les modalités et les motivations des réintroductions doivent de ce fait être définies sur des bases « scientifiques ».

En janvier 1989, une charte est élaborée qui prescrit la préparation et le déroulement corrects d'une réintroduction de bouquetins<sup>1</sup>. Les projets de réintroduction doivent passer sous les fourches caudines des spécialistes de l'espèce : « Tout projet de réintroduction de bouquetin des Alpes sur le territoire français devra faire l'objet d'un dossier de candidature répondant aux exigences de la présente charte. Ce dossier devra être soumis à l'arbitrage du Conseil national de la protection de la nature, Cnpn, qui s'adjoindra l'avis des spécialistes de l'espèce, notamment les personnes impliquées dans le Programme national de recherche sur le bouquetin des Alpes, dont les réintroductions constituent l'une des principales applications ». Comme les chasseurs devenus gestionnaires, les réintroduteurs doivent se soumettre à des règles édictées au nom d'un savoir autorisé, et se discipliner.

Les premières réintroductions « scientifiques » ont lieu en 1989, en avril dans le parc national des Écrins et en mai dans le parc naturel régional du Vercors. On peut alors lire dans les colonnes du *Dauphiné libéré*, le 15 avril 1989<sup>2</sup> : « Il n'est plus question, comme c'était encore le cas dans les années cinquante, de transplanter directement des animaux sauvages, de manière empirique. Dorénavant, en France, elles seront réalisées conformément à un cahier des charges précis, défini d'après les conclusions scientifiques du Programme national de recherche sur le bouquetin des Alpes. » L'empirisme a cédé la place à la science. L'origine et le nombre des animaux capturés, ainsi que le choix des sites de lâchers, sont notamment rigoureusement contrôlés. Arrêtons-nous un instant au premier de ces points, l'origine des animaux.

Les populations de la Vanoise et du Grand Paradis étant « originelles », les auteurs de la charte ont supposé leur diversité génétique moins réduite que celle d'autres populations. Ils ont donc estimé « prudent de préserver la diversité génétique des individus fondateurs en choisissant des animaux issus des populations naturelles de la Vanoise et du Grand Paradis. Les bouquetins de Piz Albris (parc national des Grisons) paraissent également avoir conservé leur diversité d'allèles ». Cette simple présomption semble confirmée dans un article de 1991 qui vise à comparer la diversité génétique de différentes populations. Pour ce faire, les auteurs ont analysé le polymorphisme d'une quinzaine d'enzymes. Leur conclusion, formulée au conditionnel, reste prudente (Stüwe *et al.*, 1994, p. 42) : « En nous référant à deux arguments : (1) Vanoise-Maurienne montre le taux moyen d'hétérozygotie le plus élevé et (2) cette même population pourrait avoir des informations génétiques uniques, nous pensons

1. Le dossier accompagnant les projets contient cinq chapitres : enquête sur l'existence passée de l'espèce ; étude des potentialités du biotope ; assurances quant au statut juridique du territoire ; suivi ultérieur de la population réintroduite ; action de sensibilisation des habitants locaux et des usagers du site de réintroduction. Charte concernant la réintroduction d'une espèce protégée, le bouquetin des Alpes, janvier 1989 (Archives du parc national de la Vanoise).

2. En même temps qu'il acquiert le statut d'objet scientifique, le bouquetin acquiert celui d'objet pédagogique. Les réintroductions, largement médiatisées, deviennent l'occasion de sensibiliser le public, notamment scolaire, à la protection de la nature. Des liens sont noués entre enfants « donneurs » et « receveurs », qui assistent ensemble à des opérations de capture factices et au lâcher des bouquetins.

qu'actuellement la translocation de bouquetins capturés en Vanoise-Maurienne constitue la meilleure stratégie de gestion génétique en France pour fonder de nouvelles populations. » Pour parler en termes latouriens, l'énoncé relève encore partiellement de l'hypothèse et n'a pas été transformé en fait (Latour et Woolgar, 1988). Cependant, le travail paraît aux auteurs suffisamment solide pour définir « la meilleure stratégie de gestion génétique ». Jusque-là, la plupart des animaux étaient d'origine helvétique ; c'est notamment le cas des bouquetins qui ont été réintroduits dans les réserves naturelles de Haute-Savoie et, pour partie, dans le parc national de la Vanoise. En 1983 encore, les bouquetins destinés à la réserve de Belledonne (Isère) ont été achetés en Suisse, les démarches entreprises auprès du parc national de la Vanoise n'ayant pas abouti. Désormais, en France, les bouquetins ne seront plus capturés qu'en Vanoise.

88

Cette décision n'est pas sans conséquences ; les spécialistes du programme national ont fixé à 30 le nombre d'animaux devant être réintroduits, sur un site donné, en une ou deux années. Ne prélever les bouquetins qu'en Vanoise limite donc sérieusement le nombre de réintroductions envisageables. Certains s'en plaignent et remettent en cause le bien-fondé de la décision.

Les critiques sont d'autant plus vives que la scientificité des études réalisées est contestée : « Ils avaient analysé un certain nombre de protéines, ils avaient trouvé une protéine polymorphe avec deux allèles, je crois, ils en avaient tiré des conclusions, je peux dire que ça n'a aucune valeur scientifique. On sait rien sur la question, quoi, pour l'instant ; on ne sait rien sur le polymorphisme des bouquetins donc pour l'instant, on peut rien dire. Y a rien eu de fait [un généticien]. » La scientificité des réintroductions est anéantie en une petite phrase assassine, « y a rien eu de fait ». Ce qui compte à présent, c'est l'analyse du polymorphisme, non des protéines, mais des microsatellites<sup>1</sup>. Le statut de population génétiquement plus riche qu'avait presque acquis la population originelle de Vanoise est complètement remis en cause ; ce n'est plus qu'une idée en l'air, ou un préjugé, que rien ne vient étayer ; le fait a été dé-fait<sup>2</sup>. Le renversement auquel on assiste rappelle combien est poreuse et mobile la frontière qui sépare le savoir de la croyance et une gestion scientifiquement fondée d'une gestion arbitraire et critiquable. Ce contexte d'incertitude scientifique jette le trouble parmi les gestionnaires, qui constatent qu'ils doivent décider avant de savoir et qu'il y aura toujours quelqu'un, après coup, pour leur reprocher d'avoir pris la mauvaise décision : « On avait montré que la souche Vanoise était formidable, très diversifiée, etc., mais maintenant, les généticiens nous disent : "ce qu'on faisait à l'époque, ça vaut zéro, c'est pas significatif, etc." Donc pour les béotiens que nous sommes, on se dit : peut-être que dans dix ans, on nous dira que ce qu'on fait aujourd'hui, c'est zéro [un agent du parc]. »

Pour certains de mes interlocuteurs, la science est arrivée dans l'histoire de la protection du bouquetin en 1986. Pour d'autres, la protection du bouquetin relevait de la science bien avant cette date<sup>3</sup>. On a longtemps réintroduit les bouquetins en haute

1. Les microsatellites sont des séquences d'Adn hypervariables. Pour plus de détails, voir Forbes et Boyd (1996, p. 1084).

2. Sur la « fluctuation de la facticité », voir Latour et Woolgar (1988).

3. Le docteur Couturier, auteur d'un livre monumental sur le bouquetin des Alpes paru en 1962, a assurément eu l'intention de faire œuvre scientifique.

montagne avec la conviction qu'ils trouveraient là un biotope idoine. On affirme maintenant qu'il n'en est rien et que des conditions de vie particulièrement âpres leur ont été bien inutilement imposées. C'est oublier que le caractère infondé, et même dommageable, des réintroductions en haute montagne n'est apparu à certains que longtemps après qu'elles ont eu lieu. De même, en prélevant les bouquetins uniquement en Vanoise, on a cru ou on croit toujours fonder la décision sur des conclusions scientifiques, non sur des considérations subjectives. Mais, pour mon interlocuteur généticien, la protection du bouquetin n'est pas plus scientifique aujourd'hui qu'hier. Pour lui, la date de 1986 n'a rien d'une rupture ; seule une étude du polymorphisme de l'Adn marquera, à ses yeux, l'entrée de la science et des scientifiques dans l'histoire du bouquetin. « On a un projet récemment qui a été accepté. Donc on va étudier le polymorphisme des microsatellites et là on aura du polymorphisme, on pourra étudier le polymorphisme correctement. » En bon généticien, seules lui semblent valables les analyses du polymorphisme de l'Adn, et il relègue dans un obscur passé tous les travaux sur les protéines. Ne s'est-il donc rien passé en 1986 ? Si, assurément, même si les acteurs ne s'accordent pas sur ce qui s'est passé, ni sur ce qu'ils sont<sup>1</sup>.

On découvre ainsi que les réintroduteurs successifs ont toujours pensé être les premiers à recourir à la science et ont considéré leurs prédécesseurs comme de simples bricoleurs. À mesure que les façons de réintroduire évoluent et que les dernières, récemment encore tenues pour scientifiques, sont à leur tour désavouées, il apparaît que ce n'est pas la science qui chasse une croyance, mais une croyance qui en chasse une autre. Mais, d'erreurs en erreurs — de ce qui apparaît à posteriori comme des erreurs —, on réintroduit bel et bien des bouquetins depuis près de cent ans. Peut-être n'a-t-on pas réintroduit les bouquetins dans les meilleurs endroits, peut-être ne réintroduit-on pas aujourd'hui les animaux issus des meilleures populations. Les milliers de bouquetins suisses déplacés, pour des raisons que l'on estime aujourd'hui n'avoir pas été les bonnes raisons et dans des milieux dont on affirme qu'ils ne leur convenaient pas vraiment, n'en existent pas moins. Comme le notent Raffin et Vourc'h (1992, p. 380) : « Sans cet empirisme, sans l'énergie et l'obstination de bénévoles passionnés, peu d'expériences auraient été tentées ».

Qu'il s'agisse de chasse au chamois ou de réintroduction de bouquetins, les locuteurs tentent de légitimer leur pratique en la présentant comme rationnelle. Ils affirment mettre en œuvre un savoir scientifique et gommant leur caractère bricoleur ou la passion qui les anime. La chasse au chamois et les réintroductions de bouquetins deviennent ainsi la traduction pratique d'un savoir autorisé.

On rencontre un discours comparable chez des agents du parc. L'obligation faite aux agents de programmer leur activité demi-journée par demi-journée est présentée comme un progrès par rapport à une époque où la liberté qui leur était laissée de s'organiser à leur guise, et sans en rendre compte, se traduisait, dit-on, par un flou artistique et un arbitraire dans le choix des occupations que l'on juge dommageables : « Ils ont fait des tas de choses, mais on n'a pas moyen de savoir quoi,

1. Comme le fait remarquer Pouillon (1993, p. 14), il faut toujours « considérer qui classe qui : le résultat ne sera pas forcément identique si ce sont les intéressés qui se classent eux-mêmes comme membres de tel groupe ou si leur appartenance leur est signifiée du dehors, par le regard de l'étranger. »

ni pourquoi. L'un s'entichait d'une chose, l'autre d'une autre ; ça partait dans tous les sens, avec un gaspillage d'énergie pas possible [un agent de la direction]. »

Rationaliser la pratique à laquelle on s'adonne signifie rompre avec ses devanciers ; on critique leur empirisme, leur amateurisme ou leur enthousiasme brouillon et l'on dénonce les conséquences funestes de leurs entreprises. Puisque l'on entend, désormais, être rationnel, il importe de se garder des improvisations et de ne plus se laisser emporter par la passion. On insiste, au contraire, sur les vertus de la prévision, de la planification et de l'évaluation. On se fixe des objectifs et l'on détermine les moyens d'y parvenir. On se conforme aux avis des experts ; on accepte et on applique les normes qui découlent du savoir qu'ils produisent, quitte à ce qu'elles bouleversent des habitudes auxquelles on tenait pourtant. On défend aussi la nécessité d'élaborer des dispositifs d'encadrement et de contrôle de la pratique et l'on s'efforce de contraindre l'ensemble des pratiquants à observer les règles que l'on s'impose soi-même. Aussi la rationalisation de la pratique passe-t-elle par l'instauration d'une discipline et par la désignation de gardiens de l'ordre chargés de convertir les sceptiques et de sanctionner les récalcitrants.

Car il y a des récalcitrants. Certains, en effet, ne souhaitent pas voir leur activité réglementée et surveillée, pas plus qu'ils ne souhaitent leur espace quadrillé et leur temps mesuré. La perte de liberté qu'induit nécessairement la rationalisation de la pratique leur paraît un prix trop élevé à payer. Ceux qui jouissaient d'une position avantageuse craignent en outre qu'elle ne soit remise en cause et se méfient de modifications apportées à un système qui les consacrait. Dans leurs récits, il n'est plus question de rationalisation mais des injustices dont ils ont été, et sont encore, les victimes innocentes.

### Les récits de victimisation

Se poser en victime constitue la deuxième stratégie possible face aux accusations de décadence. Il ne s'agit plus, cette fois, de décrier ses devanciers, d'affirmer que l'on a repris les choses en main et que l'on est désormais rationnels, mais de montrer que l'on a subi des injustices et que l'on est fondé à réclamer réparation.

Les récits de victimisation sont très présents chez les éleveurs. Mais, pour eux, le statut de victime est une évidence qui n'a pas tellement besoin d'être démontrée. C'est, pourrait-on dire en forçant à peine le trait, un statut permanent que l'augmentation de la faune sauvage et la présence nouvelle des loups en particulier ont simplement consolidé : « Avant, dans l'agriculture, on avait trois fléaux : les épidémies, la sécheresse et les loups. On avait réussi à se débarrasser des loups. Y en n'avait plus que deux [fléaux]. Ensuite, on a eu la paperasse, ça en faisait trois à nouveau. Et maintenant, avec les loups, ça fait quatre. Et puis ça va encore faire augmenter la paperasse. » L'agropastoralisme souffre ainsi toujours des mêmes éternels « fléaux ». Pire encore : la situation se dégrade au lieu de s'améliorer ; avec le retour des loups, la régression a remplacé l'absence de progrès. De calamité en calamité, le temps passe décidément à rebours pour les éleveurs de montagne. « Le loup, c'est un retour en arrière », dit une femme éleveur de chèvres. Voici donc le loup mué en animal à « remonter le temps ». Les éleveurs, parce qu'ils ont une conscience aiguë d'être toujours plus des victimes, ne construisent pas vraiment de récits de victimisation. Chez les naturalistes et les agents du parc, les éléments qui ressortissent à ce registre sont



en revanche trop épars et trop maigres, du moins dans le matériau que j'ai recueilli<sup>1</sup>. Ce sont les récits de victimisation des chasseurs qui m'ont paru les plus intéressants à analyser.

Si les éleveurs peuvent explicitement se qualifier de victimes sans ressentir le besoin de se justifier, ce n'est pas le cas des chasseurs<sup>2</sup>. Leur victimisation s'appuie sur un ensemble d'éléments : la confiscation de l'espace, la restriction des libertés, le bouleversement des coutumes « ancestrales » et le mépris du savoir et de l'expérience des locaux. Une récrimination essentielle porte sur la contraction des anciens territoires de chasse au chamois.

### La « confiscation » de l'espace

Une portion importante de certaines communes est incluse dans la zone centrale du parc ; c'est notamment le cas à Termignon, Modane, Pralognan et, dans une moindre mesure, à Val-d'Isère, Aussois, Villaroger, Bonneval, Lanslevillard, Champagny ou Villarodin-Bourget<sup>3</sup>. Les anciens territoires de chasse au chamois, le plus souvent situés en haute montagne, où s'étend la zone centrale<sup>4</sup>, y ont été particulièrement réduits. À l'opposé, la création du parc n'a pas modifié l'étendue du territoire de chasse des communes qui ne relèvent que de la zone périphérique. L'importance, absolue et relative, de la surface comprise dans la zone centrale n'explique cependant pas, à elle seule, les protestations contre la « confiscation » de l'espace par le parc. Ces protestations sont virulentes, en effet, y compris dans des communes pourtant modérément impliquées. C'est qu'il faut aussi distinguer les communes tout entières situées « côté parc », comme Saint-André, en Haute-Maurienne, ou Villaroger, en Haute-Tarentaise, de celles qui, comme Bonneval, détiennent des terrains sur les deux versants. Dans les premières, les chasseurs ne peuvent plus du tout chasser en haute montagne, là où ils déclarent la chasse au chamois la plus captivante : « On chassait sur tout le territoire de la commune ; c'est pas comme maintenant. Maintenant, on chasse sur un petit bout de territoire de commune, dans le bas de la commune. Alors faut qu'on attende que les chamois descendent. Et les années chaudes, ils descendent pas. »

Les chasseurs affirment n'avoir pas été suffisamment associés à la délimitation du parc : « Les communes n'ont pas très très bien suivi cette affaire-là. Ç'a été surtout fait par des techniciens qui ont dit : "Voilà, les limites, c'est ça." [...] Ça, c'est les municipalités de l'époque qui auraient dû... — j'en faisais partie, hein —, mais disons que le maire nous a pas tellement tenus au courant. Alors ça s'est fait comme ça, vite fait<sup>5</sup>. » Mais le discours sur la confiscation de l'espace ne se nourrit pas seulement de l'impossibilité de chasser dans une zone centrale qui aurait été fixée

1. Chez les naturalistes, les éléments recueillis qui participent d'un récit de victimisation portent sur la faiblesse des moyens dont ils ont disposé et sur l'usage que les gestionnaires du parc ont fait de leurs avis.

2. Contrairement à la chasse, l'élevage, tel du moins qu'il est pratiqué dans les Alpes du Nord, n'est pas une activité contestée (plus exactement, ne l'était pas jusqu'à l'arrivée de grands prédateurs sauvages). Aussi les éleveurs n'éprouvent-ils pas le même besoin que les chasseurs de se justifier.

3. Voir la carte des communes du parc national de la Vanoise, p. 18.

4. La zone centrale descend en un point jusqu'à 1 280 mètres, mais, presque partout, elle se trouve au-delà de 2 000 mètres.

5. Les naturalistes et les agents du parc, de leur côté, jugent que les chasseurs ont imposé des limites beaucoup trop élevées pour protéger efficacement de nombreuses espèces animales et végétales. Chacune des parties estime avoir été le dindon de la farce.

sans le consentement éclairé des chasseurs. Il se nourrit aussi de la liberté que les agents du parc auraient prise d'agir comme bon leur semble, et sans concertation aucune, sur cet espace que les chasseurs ne peuvent plus fréquenter<sup>1</sup>. Il se nourrit enfin de l'ignorance dans laquelle les chasseurs seraient tenus de ce qui s'y déroule. Comment les récits relatifs à nos trois animaux et aux pratiques qu'ils génèrent alimentent-ils ces critiques ?

Des chasseurs s'indignent de ne pas participer aux captures de bouquetins : « Les terrains, ils appartiennent aux communes ; le gibier, il appartient à personne, il est quand même encore libre d'aller où il veut, ce gibier ! On vient prélever des animaux comme ça, on n'a jamais demandé l'avis, localement, des mairies, on n'a jamais demandé l'avis de rien, et encore moins, bien sûr, l'avis des chasseurs ! Tout se fait en catimini, tout se fait dans leur coin. » Le principe des captures n'est pas remis en cause, contrairement au fait de n'être pas consultés, ni même prévenus, comme si les habitants en général, et les chasseurs en particulier, cessaient de s'intéresser aux animaux dès lors qu'ils se trouvent en zone centrale. Toujours au sujet des bouquetins, un autre interlocuteur, après avoir expliqué que les agents récupèrent les cornes des animaux morts pendant l'hiver, commente : « C'est interdit de ramasser le trophée. Y a que le parc qui a le droit de ramasser. C'est bizarre, je comprends pas bien. Ce que je comprends, c'est que le parc, eux, ils ont tous les droits. »

Des événements comme les épizooties des ongulés ou l'arrivée d'espèces controversées procurent matière à dénoncer l'absence d'informations à destination des chasseurs et, à fortiori, de débat : « Quand y a eu des maladies comme la kérato [-conjunctivite], on nous l'a caché pendant des années, que les chamois étaient malades, qu'y avait une maladie ! Comme sont cachées maintenant, ou à mots couverts, les espèces nouvelles qui commencent à débarquer sur le territoire. On était des doux rêveurs, on était des fous, nous, quand on leur disait : "Y a des gens qui font des observations de lynx, y a des gens qui disent que le loup arrive, qu'il va débarquer." Mais malheureusement, quand la vérité éclate au grand jour, quand la kérato s'est développée de façon considérable dans le parc et que les chamois crevaient par dizaines, qu'ils venaient crever, justement, sur les terres où les agriculteurs emmènent pâturer leurs bêtes et tout ça, on pouvait pas dire : "Non, c'est pas vrai" [un chasseur]. »

Si les chasseurs parlent de « confiscation », ce n'est donc pas seulement parce que la chasse est prohibée en zone centrale. Même ceux qui ne revendiquent pas d'y chasser demandent que leurs avis et leurs regards ne soient pas frappés d'exclusion en même temps que leurs pratiques.

Le parc n'est pas seul en cause. La création des stations de sports d'hiver, ainsi que la multiplication et la diffusion des activités de pleine nature (randonnées pédestres, à ski ou à cheval, sports d'eau vive, escalade, parapente, etc.) ont transformé les usages de la haute montagne. Jadis domaine exclusif d'une poignée de montagnards, elle est aujourd'hui parcourue en tous sens et presque en toute saison. De nombreux chasseurs vivent, directement ou indirectement, du tourisme. Ils ne l'ignorent pas et même s'en félicitent. Mais avoir conscience de l'intérêt d'une activité n'empêche pas d'en éprouver les inconvénients : « On est bien content qu'y ait des gens qui viennent nous voir, c'est vrai, pour pouvoir vivre, mais on est bien content quand ils repartent aussi. Moi, je fais de la montagne tout l'automne, et puis tout le printemps, quand y a plus personne. »

1. Ils ne peuvent plus le fréquenter en tant que chasseurs. Mais plusieurs d'entre eux disent ne plus y aller du tout.

La chasse est prohibée en zone centrale. Quand ils chassent « sous le parc », les chasseurs sont surveillés par les gardes-moniteurs : « On les a toujours sur le dos<sup>1</sup> ». Partout, ils doivent s'accommoder de la présence de non-chasseurs. Aussi s'estiment-ils restreints dans leur liberté de mouvement. Mais ils déplorent d'autres atteintes à leur liberté.

### La « soumission » des chasseurs de chamois

La plupart des chasseurs de chamois déplorent la restriction des libertés induite par les plans de chasse. Voici un échantillon des critiques exprimées<sup>2</sup> : « Je dirais que c'est plus la liberté, je dirais, moi, c'est plus de la chasse ; pour moi, c'est du tir [un chasseur et éleveur de trente-cinq ans]. » « Tout ce qu'il faut avoir dans le portefeuille : le plan de chasse, les règlements, les secteurs. C'est vrai que pour un ancien ça tourne à la débilite, quoi [un chasseur de quarante-cinq ans]. » « On fait plus comme on veut. Tu dois y aller le mercredi, ce jour-là et pas un autre ; bon ben, ce jour-là, t'avais autre chose à faire, alors on y va de moins en moins. Si ça devient une obligation, d'aller à la chasse [un chasseur et éleveur de quarante-cinq ans] ! » « Ils [les chasseurs] sont obligés d'aller dans le secteur où c'est défini, avec la chose [le bracelet] qu'ils ont ; s'ils trouvent ce qu'il faut... Mais y a des fois, on se trompe. C'est pareil, c'est la loterie. Entre mâle et femelle, les gens se trompent pas beaucoup, mais l'âge, c'est là qu'y a les problèmes. À cent mètres, on peut pas deviner. Y en a, bon ben, ils ont la chance, et puis d'autres y croient avoir tué et puis c'est pas ça. Si ça correspond pas au bracelet, y a des suspensions [un chasseur et éleveur de quarante-cinq ans]. »

Ces extraits opposent une chasse qui aurait été libre à une chasse toujours davantage assujettie à des contraintes, des obligations, des contrôles, des sanctions. Ils ne sont pas sans rappeler, si l'on reconnaît à la chasse une dimension ludique, les propos de Huizinga (1938, p. 25) : « Tout jeu est d'abord et avant tout une action libre. Le jeu commandé n'est plus du jeu. Tout au plus peut-il être la reproduction obligée d'un jeu<sup>3</sup>. » La chasse, telle qu'elle se pratiquait, est décrite comme un intermède ayant permis d'échapper momentanément aux règles spartiates régissant le reste, c'est-à-dire l'essentiel, de la vie quotidienne, ainsi adoucie : « On allait chasser sur la Sassièrre, l'arête de Doumé, là au-dessus, alors on se cachait sous un rocher et puis on attendait le lendemain. Ah c'était... J'adorais ça, moi, même si j'avais rien, mais j'avais la joie d'aller coucher dehors, d'être libre, quoi. Mais avec le plan de chasse, tt-tt, c'est pas... » Contrepoint du travail, la chasse au chamois était un exutoire salutaire ; le chasseur pouvait s'octroyer des caprices : décider, le matin même, d'aller ici plutôt que là, au gré du temps et de l'humeur ; partir seul ou accompagné ; tuer tel animal plutôt que tel autre. Il pouvait, en un mot, se débrider ; la chasse était prétexte à évasion et à fantaisie. Or, les plans de chasse ont introduit dans cette enclave de liberté et de permissivité des éléments caractéristiques de la sphère du

1. De fait, les agents du parc surveillent dans l'ensemble moins la chasse au chamois depuis la mise en place des plans de chasse.

2. Des propos très proches ont été recueillis et analysés par Dalla Bernadina (1988, p. 181) dans le haut Piémont (Val Germanasca et Val Chisone). Noter que ces critiques émanent de chasseurs relativement jeunes.

3. Cependant, la distinction qu'établit Arendt (1958) entre travail et action me semble plus pertinente ici que celle entre jeu et travail. Mes interlocuteurs âgés parlent en effet de l'ancienne chasse au chamois comme d'une occasion privilégiée à la fois de se libérer des tâches routinières et serviles « de la campagne », visant à satisfaire les besoins éternellement renouvelés des hommes et des bêtes, et de faire la preuve publique de leurs qualités et de leur excellence. Or, c'est bien notamment par son caractère nécessaire et perpétuel qu'Arendt définit le travail, tandis que la liberté et la révélation des qualités individuelles relèvent selon elle du domaine de l'action.

travail : ils prescrivent le jour et le lieu ; ils établissent des critères de sélection des chamois comme s'il s'agissait d'animaux d'élevage ; ils contrôlent<sup>1</sup> et ils sanctionnent : « Avant, vous tuiez un chamois, personne vous voyait, personne voyait le chamois, vous retourniez à la chasse le lendemain. Là, avec le bracelet et présentation de la bête le soir au contrôle, automatiquement, vous, c'est fini. Vous en aviez un à tuer, vous l'avez tué [il siffle], on n'en parle plus, terminé. » Bref, la chasse au chamois s'est muée en carcan et a perdu de son charme. Certains avancent même qu'elle n'est pas loin d'être à présent une corvée, une tâche que l'on préfère laisser à d'autres plutôt que de l'exécuter soi-même : « D'aller à la chasse, ça me plaît plus. Bien souvent j'invite des gens de l'autre bout de la France qui viennent en vacances dans mes appartements<sup>2</sup>, qui sont chasseurs. Ils sont devenus des copains ; eux, ils ont jamais tué de chamois : "Et ben tiens, tu tues mon chamois". » La gestion cynégétique engendre ici la lassitude inhérente à toute forme de labeur. Elle n'est plus accomplie par plaisir, mais comme une besogne dont il faut s'acquitter. La frontière entre chasse et travail se trouve brouillée, comme l'est celle entre animaux sauvages et animaux domestiques.

Il est pour le moins douteux que la chasse au chamois ait été aussi libre que les extraits précédents le laissent supposer. La surveillance administrative, assurément plus lâche qu'aujourd'hui, n'était tout de même pas nulle et des actes délictueux étaient verbalisés dès avant la guerre<sup>3</sup>. Surtout, la chasse au chamois semble avoir été gouvernée par un petit nombre de « grands » chasseurs défendant farouchement l'accès à « leur coin » : « On se battait pas, mais on se dérangeait pas », dit sobrement l'un d'eux. Certains, qui empiétaient, soit témérité, soit ignorance, sur l'un de ces « coins » attitrés l'ont appris à leurs dépens : « Un jour, mon frère, il passait près du poste d'un autre, il s'est fait tirer dessus ». On ne chassait donc pas n'importe où. Les chasseurs sont certainement plus libres de leurs mouvements que lorsque les meilleurs secteurs étaient tenus par les tireurs d'élite de la commune. Les plans de chasse n'ont ainsi pas mis un terme à une chasse libre ; ils ont remplacé une forme de contrainte par une autre. Mais la première était presque tout entière endogène et, de ce fait, peut-être moins patente que la seconde. Par ailleurs, il faut admettre avec Marin (1978, p. 126) que, « avec le temps, les choses les plus fausses deviennent vraies ».

Que cela corresponde ou non à la réalité, la chasse au chamois a été, pour certains, ce domaine de licence et de plaisir que le plan de chasse a désenchanté<sup>4</sup> ; c'est en tout cas ce qu'ils disent aujourd'hui, rétrospectivement. De fait, des chasseurs ont cessé de chasser peu après le plan de chasse ou avant même de l'avoir expérimenté : « Moi, j'ai abandonné à ce moment-là. J'ai pas fait une seule saison avec le plan de chasse. J'ai pas essayé, j'ai vu comment ça allait se passer. Toutes ces choses imposées, on peut pas aller où on veut, on peut pas y aller le jour où on veut, on peut pas... [un élève, quarante-cinq ans] ». Plutôt s'abstenir de chasser que chasser sur commande. Les agents du parc eux-mêmes constatent l'effet des plans de chasse sur les chasseurs :

1. Le chamois doit être présenté à la commission de contrôle dans une tranche horaire relativement étroite (par exemple de 18 h à 20 h ou de 20 h à 21 h), afin d'éviter que les membres de la commission ne soient trop longuement retenus. Le chasseur doit donc se soumettre à un emploi du temps — le non-respect des horaires est passible d'une amende dans certaines sociétés. Le temps libre de la chasse devient un temps mesuré.

2. Une partie de l'habitation a été aménagée en gîtes.

3. Archives départementales 13 MI-8.

4. Sur le désenchantement et le réenchantement de la chasse en Chalosse, voir Peres (1998).

« C'est plus ce que c'était. Les chasseurs sont démotivés ; ils ont plus la même hargne. Ils ont pris le plan de chasse comme une brimade, ça leur a enlevé une partie de l'envie d'aller à la chasse. »

Ces récits de l'évolution de la chasse au chamois accréditent l'idée d'une soumission croissante des montagnards à des normes et à un pouvoir extérieurs. Ils contribuent à la nostalgie pour des communautés qui auraient été à l'abri de la mainmise de l'État et à qui on aurait ravi leur souveraineté : « Ils [les anciens chasseurs de chamois] avaient pas de permis de chasse ; ils allaient à leur chasse quand ils avaient fini [de s'occuper de] leurs bêtes. Ils étaient un peu hors la loi, au bout des montagnes [un chasseur]. » Le constat de cette dépossession s'ancre dans le domaine cynégétique, mais il le déborde ensuite largement : « Il faut pas toujours parler de la chasse. Qu'est-ce qu'ils ont fait de nous, les... ? Vous voyez bien, ce qu'ils ont fait de nous ! Avant, nous, on était un peu sauvages<sup>1</sup>, c'était bien, tandis que maintenant... [un chasseur, quarante-cinq ans] ».

Il est une autre liberté que les chasseurs déplorent d'avoir perdue : la liberté de parole. La discrétion, sinon la dissimulation, a succédé à la fierté et au plaisir de raconter, qui faisaient partie intégrante de la chasse<sup>2</sup>. Tous les chasseurs ont, un jour ou l'autre, fait l'expérience de l'incompréhension, du mépris ou de l'hostilité qu'a suscité leur « aveu » : « Les gens, ils y comprennent pas ça, qu'on puisse tuer des chamois. Je leur ai expliqué : "Mais moi, je préfère manger un chamois qu'un veau que j'ai élevé ! Je lui ai donné à boire pendant trois mois, et puis après, s'il faut le tuer et le manger, je dis que c'est mieux d'aller tuer un chamois." Mais ça, ça, ils le comprennent pas. Alors ça fait que j'évite de le dire, maintenant<sup>3</sup>. »

Pour les chasseurs, ce n'est pas seulement leur pratique cynégétique qui a été transformée, mais, plus globalement, leur « genre de vie ». La normalisation de la chasse, expliquent-ils, a indirectement atteint d'autres aspects de la culture locale qui lui étaient intimement liés.

### La perte d'une culture

La chasse d'avant les plans de chasse est célébrée pour avoir été un temps de rencontre et de festivités. Elle permettrait de resserrer les liens dans une région où la majorité des familles comptent plus d'émigrés que de membres restés sur place. Dans les familles de chasseurs, les congés pris en septembre réunissaient trois semaines durant les frères, les cousins, les oncles et les neveux : « Bon nous on a un chalet [...] qui se situe en dessus là, bon, pendant trois semaines, tous les frangins qui sont un peu éparpillés,

1. Peut-être faut-il voir là un écho du mythe du bon sauvage : aux confins de la nation, « au bout des montagnes », subsistaient, il y a peu, des hommes libres qui n'avaient pas encore été corrompus...

2. Il faut nuancer : la discrétion était souvent de mise, comme le rappelle une interlocutrice d'une commune où le territoire de chasse était loué à des notables extérieurs. La chasse, pour les locaux, y était nécessairement clandestine : « C'était contrebande [est « contrebande » tout ce qui est illégal : la chasse sans permis, le vol de bois, la contrebande elle-même] ; ils racontaient à la maison, mais dans le village ils se vantaient pas ».

3. Dans cet extrait, l'attachement pour l'animal paraît d'autant plus fort qu'on a beaucoup donné à ce dernier. L'éleveur a dénommé l'animal domestique ; il l'a nourri, abreuvé, soigné, il lui a consacré du temps, et, ce faisant, il s'est lié. L'animal lui est devenu cher et sa mise à mort ne le laisse pas insensible — certains éleveurs préfèrent s'absenter le jour où une vache, ou même un veau, est abattue ou envoyée à la boucherie. Au contraire, l'animal sauvage, qui s'est débrouillé seul et qui n'a rien reçu, meurt sans émouvoir, sans éveiller trop de scrupules, car il n'y a rien de l'homme en lui ; il n'est rien à celui qui le tue et qui le mange.

on se retrouvait en congé ensemble, on restait pas trois semaines au chalet, mais bon, on montait sept-huit fois au chalet, c'était le fait de se retrouver, on jouait aux cartes jusqu'à deux heures du matin, etc., on parlait de toutes les choses de la vie qu'on se parlait pas autrement, quoi [un chasseur]. » Il est certes encore loisible de se réunir pendant la chasse, mais son étalement, l'assignation d'un secteur et d'un jour de chasse, la présence d'une seule équipe par secteur compliquent et abrègent les retrouvailles. Les chasseurs ne peuvent plus passer quelques jours d'affilée au chalet, entre eux.

Tous, ou presque, déplorent la moindre « convivialité » de la chasse. Les rencontres entre chasseurs sont cependant loin d'avoir toujours été conviviales : la chasse au chamois était aussi une période de concurrence acharnée et les récits, sur ce point, sont plus ambivalents. Il convient de distinguer l'acte de chasse lui-même de ses préparatifs et de ses suites. En ce qui concerne le premier, ils sont quasiment unanimes à reconnaître que « c'était plus possible ; heureusement qu'y a eu un plan de chasse ». La chasse était d'abord extrêmement meurtrière pour les chamois. Les chasseurs décrivent de véritables hécatombes le jour de l'ouverture et les jours suivants — avec l'avantage que les chamois survivants, une fois cette période paroxystique passée, disposaient ensuite d'un an de trêve, au lieu qu'ils sont aujourd'hui chassés et dérangés pendant des mois : « Moi j'sais, une année, avant l'ouverture du plan de chasse, à Beaupré là-haut, y avait dix-huit chamois, dans les barres rocheuses, et ben le jour de l'ouverture, il s'en est tué seize. [...] Alors vous voyez un peu, c'était un vrai carnage. » La chasse était de surcroît dangereuse pour les hommes, et tous s'étonnent qu'il n'y ait pas eu de victimes humaines : « Dès que ça arrivait le jour [de l'ouverture], c'est dingue parce que c'était la... ; ça tirait dans tous les coins. Y a jamais eu d'accident, Dieu merci, mais c'était la... , ouh là là ! Après, ils discutaient, ça s'engueulait, parce que : "C'est moi qui ai tiré, c'est pas toi". » « C'était le far west ! », résume un autre.

Un chasseur, cependant, dit regretter jusqu'aux querelles d'avant le plan de chasse : « Moi, je me rappelle m'être engueulé avec mes oncles ou mes cousins parce qu'on tombait sur le même chamois, on tirait ensemble, y avait deux balles dans le chamois, et puis ben après, fallait le partager ; mais moi, c'est de la vie, c'est la concurrence, c'est la chasse, c'est la compétition. » Si plusieurs balles faisaient mouche, les protagonistes discutaient ferme pour décider quel tir avait été fatal. Le chasseur veut être seul à avoir tué le chamois<sup>1</sup>, contrairement à ce qu'a observé Vialles (1999, p. 36) dans les abattoirs, où il faut « être plusieurs pour (ne pas) tuer ». Tuer un animal domestique à l'abattoir constitue un crime qu'on refuse d'être le seul à endosser ; chacun se sent disculpé par la responsabilité de tous. La présence d'autres permet de commettre, en toute bonne conscience, des actes que « l'individu isolé, s'il devait en porter la responsabilité personnelle », ne pourrait commettre, « ou du moins pas sans rougir » (Simmel, 1908, p. 122). Il semble bien que ce partage de la faute que l'on tient à ne pas porter seul soit absent de la chasse au chamois, comme si, dans ce cas, tuer l'animal n'était pas ressenti comme un crime. Les chasseurs qui tirent sur l'animal sensiblement au même instant ne se délivrent pas mutuellement d'un poids moral difficilement supportable ; ils se battent pour savoir qui l'a emporté sur l'animal et à qui revient véritablement le mérite. Dans ces conditions, la présence d'un

1. Ce qui ne l'empêche pas, ensuite, de distribuer des morceaux. Ainsi que le note Huizinga (1938, p. 91), « l'impulsion primaire est de surpasser, d'être le premier, et d'être honoré. La possibilité consécutive d'accroissement de puissance matérielle de la personne ou du groupe n'est qu'une préoccupation secondaire. L'essentiel est d'"avoir gagné" ».

ex æquo n'est pas un alibi. Elle ne fait que ternir le prestige du chasseur et l'empêche de savourer pleinement sa victoire ; elle la lui sabote. La coïncidence des tirs nuit à « l'individualisation de la performance<sup>1</sup> ».

Si la compétition se manifestait dans toute sa splendeur lors de l'action de chasse, elle débutait bien avant, avec sa préparation. Beaucoup regrettent cette période qui précédait les parties de chasse : des clans se formaient, concoctaient des tactiques, supputaient celles de leurs rivaux, s'ingéniaient à les induire en erreur et à déjouer leurs manœuvres. Chaque équipe était aux prises autant avec les équipes adverses qu'avec les chamois : « On se le disait pas [où on allait chasser] ; on repérait d'où les autres jumelaient. C'était amical, mais trouver un chamois que personne n'avait vu ! On essayait de se dire : eux, ils jumellent d'ici, ça veut dire qu'ils ont repéré ceux-ci [de chamois], et puis ceux-là. Peut-être qu'ils ont pas vu les autres ! ? Là-bas, personne savait que y en avait. Ça, c'est sûr que c'était bien, avant. Ça attaquit les histoires, presque trois semaines avant l'ouverture. » Le plaisir de la chasse commençait avec ces calculs et ces cachotteries de conspirateurs : « Chaque équipe se réunissait le soir et des fois, on se retrouvait à vingt chasseurs au même endroit. Quelqu'un avait la chance d'en voir un avant les autres ; il faisait encore nuit, ça tirait<sup>2</sup>. Le jour était pas encore levé, la chasse était déjà finie. » Et comme la partie de chasse se déroulait rarement conformément aux prévisions, elle pouvait ensuite être longuement commentée. On analysait l'écart entre le scénario et sa réalisation ; on imaginait des approches plus habiles ; on évaluait les mérites de chacun, chamois compris ; on distribuait éloges et blâmes. Maintenant que chaque équipe est seule face à des chamois moins affolés, la chasse ne se prépare ni ne se raconte plus guère, déplorent les nostalgiques de l'ancienne chasse.

Des femmes sont les premières à regretter cette évolution. Elles n'ont jamais participé à une chasse au chamois mais ont bien assisté aux assemblées animées qui la préparaient et la clôturaient ; elles ont ainsi chassé, en quelque sorte, par procura-tion. L'une d'elles se souvient des « plans » que faisaient les chasseurs avant de passer à l'attaque : « Moi, je me rappelle avant, c'était autre chose ! Avant, y avait les plans la veille au soir. » Une autre, épouse et mère de chasseurs, insiste sur les récits d'après la chasse, dont elle se délectait : « Alors quelque chose que j'aimais, et que j'ai du regret de n'avoir pas..., on peut dire que maintenant je ne peux pas y avoir, c'est les récits de chasse. Ah ! ben dites-vous bien que les récits de chasse ! Ils vous racontaient ça, on aurait dit qu'ils vivaient la partie de chasse. Quand ils arrivaient, bon, les uns étaient d'un côté [de la table], les autres de l'autre, le groupe qu'ils y allaient [à la chasse], alors ils étaient là, à la table, il disait : "Mais moi je suis passé là", alors il lui fait : "Tu vois, je t'avais dit de ne pas bouger, où est-ce que tu étais !?" Et ainsi de suite ! C'était un plaisir d'entendre les récits de chasse. Pourtant, j'y étais pas, mais voyez, de la façon qu'ils le racontaient, ils revivaient leur journée de chasse. »

Des chasseurs, surtout en Maurienne, où de nombreuses familles possèdent un chalet d'alpage, regrettent que le plan de chasse ait également rompu le lien entre chasse et chalet. La chasse au chamois procurait la seule occasion de remettre en service la vieille

1. Dodier (1995, p. 228).

2. La chasse semble avoir souvent commencé avant l'ouverture officielle, à sept heures. Dans la pénombre, toute sélection était évidemment impossible.

bâtisse, désaffectée le reste de l'année : « Avant, on allait chaque fois coucher au chalet, on passait peut-être une semaine au chalet, pour aller à la chasse, et puis ça nous permettait de restaurer un peu le chalet, de travailler un petit peu là-haut, alors que maintenant, on va le soir [au bureau de l'Acca] et on nous dit : "ben non, tu chasses pas de ce côté" ; faut aller de l'autre côté. Et ben voilà, c'est comme ça que ça se passe. »

Somme toute, on ne va plus à la chasse que pour chasser. En réglementant la chasse, on l'a déconnectée d'activités qui lui étaient connexes. La chasse au chamois n'est pas une entité isolée, que l'on peut modifier sans modifier avec elle d'autres aspects de la vie des chasseurs, leurs rapports aux autres, à l'espace et au temps.

### Le mépris envers le savoir et l'expérience des locaux

L'évolution des chamois et de la chasse au chamois donne encore aux chasseurs matière à affirmer que leur savoir et leur expérience sont dédaignés. Parmi les faits qu'ils jugent révélateurs du peu de considération qu'on leur accorderait figure le sort réservé aux plans de chasse antérieurs au plan de chasse national. Dans certaines communes en effet<sup>1</sup>, un plan de chasse existait dès avant celui de 1991, et en différait parfois sensiblement. Or, le plan de chasse national ne s'est pas inspiré des plans établis localement et n'a pas conservé leurs particularités. Les chasseurs en ont été indignés : « Nous, on pensait, quand même, qu'en ayant fait des efforts déjà depuis longtemps [1979], enfin on avait fait quand même preuve de..., comment ?, on était quand même avant-gardistes dans l'histoire ! Nous, on pensait quand même qu'on tienne un peu compte de ce qu'on avait fait et qu'on puisse un peu améliorer, c'est sûr, puisqu'on peut toujours améliorer ce qui se fait, mais conserver un peu aussi. » Dans une association communale dotée depuis longtemps d'un plan de chasse, un chasseur constate que les effectifs des chamois ont progressé tant que le plan de chasse établi localement a été en vigueur et qu'ils stagnent depuis la mise en œuvre du plan de chasse national. L'explication, selon lui, est simple. Avec le plan de chasse national, il ne peut y avoir plus d'une équipe par secteur. Dans de nombreux secteurs, c'est l'assurance, pour les chasseurs, de ne être pas vus de leurs collègues<sup>2</sup>. Or, certains n'ont aucune préoccupation de gestion et profitent de l'aubaine, sans vergogne ni retenue : « Avant, y avait l'autosurveillance, déjà, ils tiraient pas n'importe quoi. Ils tiraient ce qu'ils devaient tirer. Ils savaient qu'à côté y en avait un autre qui allait voir [ce qu'ils tiraient]. Maintenant y a personne. Alors bon ben on sait très bien que y a des chamois qui sont pas déclarés. » Dans la même association, la commission de contrôle saisissait l'animal en cas de contravention grave au règlement intérieur, ce qui est

1. C'est par exemple le cas à Bramans, Bourg-Saint-Maurice, Champagny, Tignes. Les conditions dans lesquelles ces plans de chasse précurseurs ont vu le jour diffèrent assez nettement d'une commune à l'autre. À Bramans et à Bourg-Saint-Maurice, quelques chasseurs, préoccupés par le déclin des populations de chamois et convaincus de l'intérêt de pratiquer une chasse plus « gestionnaire » sont parvenus à imposer de nouvelles pratiques à l'ensemble des sociétaires. À Champagny, l'initiative semble être venue davantage de l'Administration que des chasseurs.

2. Il s'agit d'une commune très étendue avec des secteurs isolés les uns des autres, où les chasseurs ne peuvent s'observer d'un secteur à l'autre. Plusieurs soulignent l'influence de la configuration du territoire de chasse sur l'application du plan de chasse : le passage de la chasse « ancienne » à la gestion cynégétique semble se faire d'autant plus aisément que le territoire de chasse est plus facile à surveiller. On retrouve le lien, si finement analysé par Foucault (1975), entre mise en place d'un dispositif disciplinaire et visibilité de l'individu. À Montvalezan, où le plan de chasse est du type « qualitatif pur », le territoire de chasse est entièrement visible. L'absence d'obstacle entre le territoire de chasse et les villages facilite en outre la surveillance acoustique. Le chasseur sait qu'il peut toujours être surpris. Lors d'une journée de chasse, l'un d'eux braque ses jumelles vers le village où il habite et dit : « Tiens, X... [un chasseur] est sur son balcon ; il est à la longue-vue ». Ici, « la visibilité est un piège » (Foucault, 1975, p. 202).



désormais impossible : « Les gens, ils faisaient quand même plus attention, et on s'est aperçu que y avait beaucoup moins d'erreurs, puisqu'ils savaient que la bête, ils l'avaient pas. Qu'à l'heure actuelle, la bête, on n'a plus le droit de la saisir, puisque la loi nous l'a interdit. » Mon interlocuteur reproche en définitive au plan de chasse national de ne pas rompre assez nettement avec la chasse ancienne, de ne pas être, finalement, assez gestionnaire.

Qu'on le dise trop sévère et donc inapplicable, ou au contraire trop laxiste, le plan de chasse national est jugé moins efficace que ceux qu'il a purement et simplement remplacés. Qu'est-ce qui autorise mon interlocuteur à parler d'une supériorité du plan de chasse local sur le plan de chasse national ? Il dispose en premier lieu d'une série de comptages qui met en évidence l'arrêt de la progression des chamois depuis 1991. Par ailleurs, la commission de contrôle, dont il est un membre actif, a constaté, à la même période, une augmentation des « erreurs » de tir. À nouveau, il peut fournir des données précises, toutes les erreurs ayant été minutieusement relevées. Pour lui, il ne fait donc aucun doute que le plan de chasse a introduit une rupture, au détriment des populations de chamois et des chasseurs gestionnaires et au profit de ceux qu'il appelle des « viandards ». Les populations de chamois, devenues des victimes du plan de chasse national, servent de véritables détecteurs de l'existence de tricheurs et de l'injustice commise à l'encontre des chasseurs éclairés. Mais elles ne font de bons détecteurs que si elles sont (bien) comptées, examinées, connues. Il faut compter les chamois vivants et examiner les chamois tués, il faut enregistrer les résultats de ces comptages et de ces observations et dresser des séries pluriannuelles pour montrer que de bons plans de chasse ont été éliminés et un mauvais imposé, que de bons chasseurs ne sont pas écoutés tandis que de mauvais sont encouragés à mal faire. Derrière le récit de chasseur éclairé mais victime que livre mon interlocuteur, il y a un énorme travail d'apprentissage et d'organisation. Il n'est en effet pas si facile de compter des chamois : si le comptage est insuffisamment préparé, on oublie des animaux ou, à l'inverse, on compte les mêmes à plusieurs reprises. Il faut donc constituer des équipes, les répartir astucieusement sur le terrain, les équiper de moyens de communication, etc. Il est encore plus difficile d'identifier l'animal ; cela suppose, là encore, des connaissances, un équipement (longue-vue), etc. Si toutes ces pièces n'avaient pas été réunies, le récit ne tiendrait pas.

C'est encore grâce aux comptages que des chasseurs critiquent les attributions de bracelets. Au cours d'un entretien, un de mes interlocuteurs ouvre un cahier où sont consignés les résultats des comptages de chamois effectués depuis vingt ans : « Pour les attributions de bracelets, ça a servi à rien : ils les font à la louche. Alors ça correspond pas à ce qu'il y a sur le terrain. Nous, on sait ce qu'y a sur le terrain ; eux, ils en savent rien, mais c'est quand même eux qui disent ce qu'on doit tirer. » Les décideurs décideraient donc sans savoir, ni même tenir compte du savoir de ceux à qui ils imposent leur décision. Mais sa critique ne s'arrête pas là. Qui se cache derrière ce « ils » ? Des fonctionnaires en charge de la gestion des populations de chamois ? Sans doute, mais il les définit d'abord comme des « gens des villes », c'est-à-dire, poursuit-il, des descendants de ceux qui sont partis : « Y a des gens qui partaient à la ville, près des villes, des belles choses, na na na. » Des descendants de déserteurs, donc. Or, ils quittent à leur tour cette ville qui ne leur sied plus : « Maintenant qu'à la ville ils voient qu'ils sont complètement englués dans leurs fumées, dans leurs trafics, dans tous leurs trucs comme ça, ils voudraient

revenir ici et prendre possession de... de cette nature qu'ils ont laissé tomber ! » Et qui se cache derrière ce « nous » ? Les chasseurs bien sûr, mais les voilà présentés en descendants de ceux qui sont demeurés, envers et contre tout, au pays : « Des gens sont quand même restés ici, ils sont... , mon grand-père était agriculteur, de mon côté, j'ai des agriculteurs dans ma famille ; du côté de ma belle-famille, c'était des agriculteurs et tout, c'est quand même des gens qui se sont bagarrés. Y a vingt ans et trente ans en arrière, je pense que l'agriculture... , c'était pas facile, d'être agriculteur ! » Parti de la réglementation de la chasse au chamois, mon interlocuteur en arrive à définir les chasseurs comme des descendants de résistants assaillis par des déserteurs descendants de déserteurs. « Ces gens font ce qu'on fait leurs ancêtres : ils désertent ; faisons, nous aussi, ce qu'ont fait nos ancêtres : résistons ! » Tel est, me semble-t-il, le message de son récit. En apparence, il mélange et confond tout : que viennent faire là les villes et leurs fumées, ceux qui sont partis et ceux qui sont restés, le retour à la nature, etc., quand il n'était d'abord question que de chamois et de chasse au chamois ? Pourtant, c'est en s'appuyant sur les chamois, bien réels, comptés depuis vingt ans, en arguant du décalage entre les proportions de mâles, de femelles et de cabris comptés et attribués que mon interlocuteur en vient à dénoncer l'arrogance des gens des villes et à justifier la résistance que les chasseurs opposent à leurs prétentions. Les comptages auxquels il a participé n'ont finalement pas été inutiles, contrairement à ce qu'il dit. D'une part, ils ont permis aux chasseurs d'affiner leurs connaissances des populations dans lesquelles ils « prélèvent » : au fil des comptages, le pourcentage d'« indéterminés<sup>1</sup> » a considérablement régressé : de 80 % en 1978, il n'était plus que de 28 % en 1995. D'autre part, ils leur sont précieux pour dénoncer l'injustice dont ils s'estiment victimes. Il lui serait beaucoup plus difficile de parler et d'agir en offensé s'il ne pouvait s'appuyer sur une série de comptages censée retracer fidèlement l'évolution réelle des populations de chamois. Il est évident que les comptages servent aux chasseurs à compter les chamois. Ce qui l'est peut-être moins, c'est qu'ils leur permettent aussi de mesurer les progrès qu'ils ont accomplis en matière d'identification des animaux — donc de montrer qu'ils sont devenus des chasseurs « gestionnaires » — et de qualifier les attributions d'inadaptées et d'insatisfaisantes — donc de montrer que leur savoir n'est pas reconnu et que les populations de chamois sont les premières à en pâtir. Plus leurs comptages seront précis, plus les chasseurs pourront, grâce à eux, faire valoir leur point de vue sur les attributions, et, plus largement, sur les décisions relatives à la chasse au chamois. Définir l'autre, se définir soi et se donner une ligne de conduite demande, nous le voyons une fois de plus, un détour par un tiers.

Quand ils racontent l'évolution de la chasse au chamois, des chasseurs se présentent en victimes. C'est par leur récit, à condition qu'il se tienne, qu'ils accèdent à ce statut. La position de victime ne leur est pas donnée ; ils ne l'occupent pas d'emblée, ils la conquièrent. Voilà qui peut sembler curieux. La même proposition, appliquée à une position de vainqueur, paraîtrait plus recevable. Mais s'il est déplaisant d'être victime, c'est aussi confortable, car la victime s'estime en droit de se défendre, de réclamer du secours, de demander réparation ou compensation. Comme l'a montré Bruckner (1995), être ou avoir été victime peut devenir un fonds de commerce.

1. Sont « indéterminés » les animaux qui n'ont été classés dans aucune catégorie (dans le cas présent, les comptages prévoyaient trois classes : cabris, éterlous, adultes).

Plusieurs cheminements, nous l'avons vu, conduisent à revendiquer une position de victime. Les uns évoquent les anciennes assemblées d'avant et d'après la chasse et soupirent après la convivialité et la liberté perdues. Ils se réfèrent à des souvenirs qu'ils cultivent et embellissent, conservent et exhibent de vieilles photographies, prennent de plus anciens qu'eux à témoin. D'autres, année après année, comptent les chamois, les examinent et transforment les résultats obtenus en tableaux et en courbes. Les matériaux des uns ne sont pas ceux des autres. Il serait absurde de prétendre que ces matériaux ont été rassemblés à seule fin de se poser en victimes. Mais, pour faire une victime convaincante, il faut au chasseur, en amont du récit, des souvenirs d'une chasse ancienne libre ou alors, s'il est un chasseur « gestionnaire », des comptages rondement menés, des longues-vues, etc., ainsi que des procédés d'écriture et d'enregistrement pour consigner ce qui a été observé et compté et, en définitive, pour produire un savoir sur les populations animales en même temps que sur soi. S'il n'est pas étayé, le récit ne vaut rien ; il n'est pas recevable ni même concevable. Inversement, des matériaux sans un récit qui les présente et les commente sont dépourvus de toute efficacité.

Au bout de ces différents cheminements, ce ne sont pas les mêmes victimes. Tous les chasseurs de chamois ne demandent pas et ne sont pas en mesure de demander la même chose. Un chasseur précédemment cité, fort de ses comptages, appelle de ses vœux le rétablissement de l'ancien plan de chasse, plus strict que le plan de chasse national ; c'est un cas isolé. Ils sont nombreux, à l'inverse, à s'insurger contre le côté coercitif et répressif du plan de chasse et à exiger davantage de liberté. Les chasseurs ont créé un groupement d'intérêt cynégétique, Gic, le Gic Vanoise<sup>1</sup>, « pour faire reconnaître notre particularité, déjà, par rapport à cette espèce. C'est un moyen aussi, quand on se regroupe, [...] de se faire entendre, le terme entendre veut bien dire aussi se faire comprendre par les gens, donc arriver à faire voir que nous, on a des idées, que nous, on a des méthodes. » Entre autres revendications, le groupement réclame que les erreurs de tir ne soient plus sanctionnées ou, mieux encore, qu'elles soient « supprimées » ; il suffirait pour cela de réduire à deux le nombre de classes distinguées par les plans de chasse : adultes et jeunes d'une part, cabris de l'autre. Il deviendrait cette fois vraiment difficile de se tromper. Les exigences qu'ils formulent sont inséparables de ce qu'ils disent avoir été et être devenus.

Des chasseurs s'efforcent ainsi, par leurs récits, d'atteindre une position de victime à l'opposé de celle de bourreau, ce qu'ils sont de plus en plus souvent accusés d'être. Ce faisant, ils s'exposent à être montrés du doigt à la fois par ceux qui les disent décadents et par ceux qui, ayant opté pour la transformation d'une pratique à laquelle eux souhaitent rester fidèles, les jugent sclérosés et voués à disparaître. Notons cependant que les trois registres ne sont pas mutuellement exclusifs. Un même locuteur, dans un même entretien, peut passer de l'un à l'autre. De manière générale, on parle de décadence à propos des adeptes d'une activité que l'on n'a pas soi-même pratiquée ou que l'on a abandonnée. On recourt en revanche aux récits de rationalisation ou de victimisation lorsque l'on parle de soi et que l'on souhaite poursuivre une pratique plus ou moins largement contestée.

1. Le Gic Vanoise a succédé à une association des chasseurs du parc national de la Vanoise fondée en 1992. Il compte trente-trois sociétés adhérentes qui ne correspondent pas tout à fait aux communes du parc. En Maurienne, des communes ont adhéré sans être dans le parc (cas d'Orelle) et les sociétés de toutes les communes, d'Orelle à Bonneval, ont adhéré. En Tarentaise, des communes du parc n'ont pas adhéré au Gic (cas de Bourg-Saint-Maurice et de Montvalezan).

## DES ANIMAUX DU PASSÉ AUX HOMMES DU PRÉSENT

À l'issue de l'examen de ces récits de décadence, de rationalisation et de victimisation, deux conclusions, liées, me paraissent essentielles à retenir. La première est que l'animal, le rapport à l'animal et les hommes sont toujours qualifiés de manière conjointe. Il n'est pas de définition de l'animal qui ne soit en même temps une définition de l'homme (de certains hommes), et inversement. Par suite, il n'est pas de changement dans la définition de l'animal qui ne s'accompagne d'un changement dans celle de l'homme (de certains hommes), et inversement. Lorsque les animaux évoluent, parce qu'ils deviennent par exemple plus ou moins nombreux, les hommes qui s'y intéressent changent aussi, quand bien même ils n'auraient pas le sentiment de modifier en quoi que ce soit leurs manières de faire. La seconde est que relater l'évolution des rapports à l'animal revient à imposer une identité aux hommes impliqués dans cette relation. Raconter comment les chamois étaient autrefois chassés et les troupeaux gardés ou encore comment se sont déroulées les premières réintroductions de bouquetins n'est pas une occupation anodine. Quand il rapporte ce qui peut sembler de futiles anecdotes, le narrateur dit quelle sorte d'hommes ont été les chasseurs, les éleveurs et les protecteurs du passé et porte un jugement sur ce qu'ils sont devenus ou sur ce que sont leurs successeurs. Aussi le récit constitue-t-il un moyen important de (se) situer dans le monde, de savoir qui l'on est et à qui l'on a affaire.

Les rapports à l'animal de ceux que l'on cherche à situer, à commencer par soi, ne sont pas seulement confrontés à ce qu'ils furent dans le passé, mais aussi à ce qu'ils sont, aujourd'hui-même, chez d'autres hommes. C'est ce que nous allons observer maintenant.

## Chapitre 3

# Nous et les autres, la construction de l'altérité

Nous observons de près les animaux. Mais l'observation de l'autre en train d'approcher, de regarder, de tuer ou de manipuler l'animal nous occupe presque autant. Que faisons-nous lorsque nous examinons le rapport d'autrui à l'animal ? Nous contenons-nous de satisfaire une curiosité passagère et sans lendemain ? En fait, les observations auxquelles nous nous livrons servent à prononcer des jugements contextualisés, à évaluer notre distance sociale à l'autre et, en définitive, à décider du traitement que nous devons lui réserver. En d'autres termes, le regard que nous portons sur la relation d'autrui à l'animal nous aide à nous situer par rapport à cet autre et contribue à produire un ordre social.

Au cours de mon enquête, des couples de contraires sont apparus avec une grande netteté. Ce sont des couples classiques qui ne concernent pas spécifiquement le rapport à l'animal. Ainsi, dans les entretiens comme sur le terrain, mes interlocuteurs ont fréquemment opposé les gens d'ici aux gens d'ailleurs, les anciens aux modernes, les hommes aux femmes ou encore les profanes aux spécialistes. Ces couples sont-ils établis indépendamment du rapport à l'animal — ils seraient alors en quelque sorte « importés » dans la relation à l'animal — ou, à l'inverse, le rapport à l'animal contribue-t-il à leur fondation et à leur reproduction ? Quel est le lien du rapport à l'animal avec chacun de ces couples antagonistes ?

### ÉPREUVES ET QUALITÉS RÉVÉLÉES, LE VERDICT DES CORPS

Il est pourtant un aspect commun à tous les cas : l'importance des corps, animaux et humains, dans la catégorisation d'autrui. Le corps semblant la part la plus naturelle de l'être, recourir aux attitudes et aux aptitudes différentielles des corps se révèle en effet particulièrement efficace, autant pour naturaliser les catégorisations que pour les subvertir.

S'intéresser aux animaux, que ce soit pour les chasser, les protéger, les photographier ou simplement les observer, est inévitablement associé au franchissement d'un certain nombre d'étapes. Chacune constitue une mise à l'épreuve qui demande des qualités particulières.

### D'abord et avant tout, savoir marcher en montagne

L'endurance et la sûreté du pas sont des prérequis essentiels. Ceux qui s'essoufflent, ont le vertige, pataugent dans la neige, dérapent sur la glace ou peinent hors des sentiers sont immédiatement disqualifiés. Cela est vrai d'autres activités qui se

déroulent en montagne. Mais la progression, motivée et contrainte par la recherche de l'animal, a ses exigences propres. Le randonneur et l'alpiniste, qui marchent pour marcher, adoptent un rythme aussi régulier que possible. Quant aux cueilleurs, ils n'ont pas à craindre que les champignons, les myrtilles ou le génépi ne leur échappent. Ici, la marche se caractérise par une alternance de longues pauses, où l'on se fige dans des positions généralement inconfortables, et de soudaines et rapides ascensions. Les passages délicats dans du rocher pourri ou sur des pentes herbeuses et glissantes sont fréquents, ce qui est aussi le cas pour l'amateur de génépi ou de cristaux. Il faut pouvoir entendre le roulement des pierres déclenché par les animaux et, surtout, ne pas être entendu : on se tait, on chuchote, on apprend à poser le pied en douceur. On s'astreint aussi à ne pas regarder le sol. Il est des évidences sur le papier qui n'en sont plus sur le terrain : le cerveau comprend bien, mais le corps, lui, ne comprend pas<sup>1</sup> ; il trébuche. Mes interlocuteurs ont à la longue appris à lever les yeux et marchent sans problème le nez en l'air. L'un d'eux, féru de chamois, connaît très bien les arbres — il menuise à ses heures — et s'intéresse aux oiseaux, notamment aux hirondelles, dont il ne se lasse pas d'admirer le vol. C'est en revanche un exécrationnel cueilleur de champignons.

### L'art de la recherche

Avoir bon pied est une nécessité, mais qui ne suffit pas pour trouver les animaux. Savoir où chercher aide considérablement. Il est primordial de connaître les endroits que les animaux affectionnent — vires bien exposées ou versants nord —, leurs goûts, leurs habitudes, qui ne sont bien sûr pas les mêmes selon les espèces. Chacune, jusqu'à la tique chère à von Uexküll<sup>2</sup> (1956), a son propre monde. Il faut tenir compte de la saison, du temps qu'il fait, de l'heure aussi : si la matinée est trop avancée, les animaux risquent d'être couchés. Or, c'est le mouvement qui attire l'attention. Un animal immobile, comme pétrifié, devient presque invisible, même s'il est proche. Une fréquentation régulière et ancienne du secteur facilite grandement cette phase de la recherche, car l'on sait, à force d'habitude, où les animaux sont susceptibles de se trouver<sup>3</sup>. Mais le *nec plus ultra* est de deviner leur localisation y compris dans des secteurs dont on n'est pas familier. C'est alors qu'on « sent le milieu », c'est-à-dire qu'on le sent comme un chamois ou un bouquetin<sup>4</sup>. « Sentir le milieu », c'est savoir que les animaux seront là avant de les avoir vus, c'est s'identifier à eux avec suffisamment de finesse et de sûreté pour prédire où ils seront et ce qu'ils feront<sup>5</sup>. C'est donc, en définitive, être un peu

1. Sur cette compréhension du corps, voir Merleau-Ponty (1945, p. 161).

2. Jakob von Uexküll (1864-1944), naturaliste et biologiste allemand qui se réclame de la phénoménologie, s'attache à faire découvrir au lecteur le monde vécu des êtres vivants. Il parle ainsi notamment du « temps vécu » de la tique, capable d'attendre dix-huit ans qu'un mammifère vienne à passer sous sa branche.

3. Les chasseurs mettent longtemps avant de se familiariser avec un nouveau territoire de chasse ; s'ils préfèrent souvent le coin qui était le leur avant la mise en place des plans de chasse, c'est notamment parce qu'ils le connaissent mieux que ceux qui leur ont été récemment ouverts. On retrouve l'importance de la connaissance du terrain dans d'autres types de chasse, notamment la chasse à courre étudiée par Pinçon et Pinçon-Charlot (1996, p. 180, 200).

4. Ou un loup, mais c'est un cas que je n'ai pas rencontré dans mon enquête.

5. S'exercer à connaître l'autre, à le percevoir à jour n'est pas propre au chasseur de chamois. On retrouve le même désir chez d'autres chasseurs, chez des pêcheurs, des cueilleurs de champignons ou des naturalistes. Pronostiquer ce que l'autre fera signifie que l'on a identifié ses ressorts ; c'est, d'une certaine manière, le maîtriser, le gouverner. S'il n'est pas là où l'on s'y attendait, s'il trompe notre attente, c'est qu'il continue de nous échapper. Ramuz (1947-1967, p. 47) écrivait d'un taupier qu'il aimait, étant petit, à accompagner : « C'était un taupier habile, il connaissait "les bons coins" ; il avait fini par vivre d'instinct la vie même des petites bêtes qui le faisaient vivre, distinguant aussitôt d'entre leurs fouissages lesquels étaient récents et valables, d'entre les taupinières lesquelles "donneraient" et lesquelles ne donneraient rien. »

chamois ou bouquetin soi-même et seuls les meilleurs d'entre les chasseurs parviennent à éprouver, littéralement, de la sympathie pour une bête qu'ils s'apprêtent à tuer. Un de mes interlocuteurs admire particulièrement chez un aîné, aujourd'hui disparu, cette faculté de se mettre à la place de l'animal, de penser en chamois : « C'était un gars qui avait appris, enfin qui avait affiné sa technique, qui savait, quoi. Il savait ce qui allait se passer. Il nous est arrivé des fois, à la tombée de la nuit, d'être à quarante mètres d'un chamois couché. Moi, je dis : "On tire pas ?" Il m'a dit : "Non, il faut attendre qu'il se lève. Il va pas passer la nuit là". Bon ben moi, j'aurais essayé de tirer, ben lui : "Non, il va se lever, il dormira pas là". Il le savait, et puis le chamois s'est levé. » Le traqueur éprouve une grande satisfaction lorsque, l'intuition précédant la vision, la présence ou le comportement de l'animal confirme ce qu'il avait pressenti.

### Avoir l'œil

C'est ensuite un « savoir voir<sup>1</sup> » qui entre en jeu, et il n'est pas davantage donné. Tout le monde reconnaît la difficulté qu'il y a à repérer des chamois ou des bouquetins. Même les plus expérimentés confessent ne pas toujours voir, ou seulement au tout dernier moment. Quant au novice, il peut écarquiller les yeux sans discerner les animaux qu'il a, pourtant, face à lui. Or, il est presque impossible de faire voir à quelqu'un un chamois ou un bouquetin, et cette faible communicabilité explique en partie la difficulté. Dès l'instant où l'on voit l'animal, en revanche, il « saute aux yeux ». Comment a-t-on pu ne pas le remarquer ? Mais cette vision est souvent fugitive, presque volatile : on le distingue nettement et soudain il s'est comme évaporé. C'est là un obstacle supplémentaire.

Il faut, dit-on, « avoir l'œil » ou, mieux, « l'avoir dans l'œil ». Un garde-monteur constate qu'il ne perçoit pas les chamois à un comptage de bouquetins, et réciproquement : « Quand on va faire un comptage de bouquetins, y a des chamois partout, aussi, et ben on a du mal à voir les chamois, parce qu'on a la forme de l'animal, on a la couleur de l'animal, on sait qu'on va chercher ça et on trouvera ça. Le jour où y a un comptage de chamois, et ben on voit que les chamois. » Il trouve ce qu'il cherche et ce qu'il cherche, il « l'a dans l'œil » : il sait que l'animal aura telle taille, telle silhouette, telle couleur. Cela paraît assez simple. Mais la taille apparente dépend de la distance qui sépare l'observateur de l'animal. On commet souvent de grossières erreurs d'appréciation lorsqu'on n'a pas accumulé un stock de références suffisant<sup>2</sup> : « Des touristes nous montrent des rochers grands comme des maisons, et ils nous demandent si c'est des chamois<sup>3</sup> [un garde-monteur] ! » La forme varie avec l'espèce, le sexe et l'âge de l'animal. La distinction entre mâle et femelle, évidente chez le bouquetin, est beaucoup plus délicate chez le chamois : « Vous avez le front qui est bien plus creusé chez le mâle que chez la femelle. Après, il est plus massif, le cou est bien plus massif ; ils ont pas la même démarche non plus. C'est pas la même allure ; c'est pas la même masse qu'ils ont à promener [un chasseur]. » Corpulence de l'animal, épaisseur de l'encolure, courbure du front : tels sont donc, à distance, les critères distinctifs. Mais les connaître, théoriquement, n'est en pratique d'aucun secours tant que l'on

1. Sur le « savoir voir » des cueilleurs de champignons, voir Larrère et de la Soudière (1985, p. 197-199).

2. Dans la relation de son voyage dans les Alpes, Alexandre Dumas notait cette « difficulté de calculer les distances dans les montagnes » (Dumas, 1832-1834, p. 47, 54).

3. L'écrivain et alpiniste Stephen (1832-1904) fait exactement la même observation (2003, p. 205).

ne dispose pas de repères visuels auxquels se raccrocher. Son cou est-il massif ? A-t-il le front incurvé ? Si l'observateur ne sait positionner ce cou ou ce front-là dans des séries ordonnées, l'animal reste pour lui un chamois semblable à tous les autres. Pour se prononcer, il doit pouvoir le regarder comme un échantillon dans une série (Bessy et Chateauraynaud, 1993, p. 157 ; 1995, p. 267).

C'est encore bien autre chose lorsqu'il s'agit de discriminer des chamois selon qu'ils ont plus ou moins de neuf ans, âge au-delà duquel débute la classe IV<sup>1</sup>. Au demeurant, peu se hasardent jusque-là ; un tel degré de précision est l'apanage des meilleurs, ou des fanfarons. Même un chasseur tarin des plus renommés, sinon le plus renommé, se montre prudent en la matière.

« Lui. — Après, [...] la classe IV, ben ça qui est-ce qui peut bien... ? Même un bon chasseur peut se tromper. De toute façon, pour tirer vraiment, être sûr... les vieilles bêtes, on s'aperçoit à partir de douze-treize ans, mais pas à neuf ans.

Moi. — Alors là, quels sont pour vous les critères déterminants de la classe IV ?

Lui. — Ben de toute façon, je dis carrément : un bouc, je peux pas le dire, [...] j'ai jamais osé tirer un bouc, parce que, sur un bouc, je me tromperais certainement. Mais les chèvres, c'est caractéristique, elles sont cambrées, les épaules qui commencent à s'ouvrir ...

Moi. — À s'ouvrir, qu'est-ce que ça veut dire ?

Lui. — Voyez, derrière les épaules, ça se décolle un petit peu [il fait le geste]. Elles [ne] sont plus serrées comme les bêtes normales. Et puis après, vous avez la bande jugale<sup>2</sup> qui se rétrécit aussi. Mais enfin, ça c'est des bêtes que..., moi je vois toutes les vieilles que j'ai tirées, elles ont treize, quatorze, quinze, seize ans. »

La couleur, elle, évolue au fil de l'année, et la facilité du repérage varie selon que l'animal se détache plus ou moins nettement du fond. C'est en effet surtout le contraste entre la couleur de l'animal et celle du milieu qui importe : « Là [juillet], ils ont juste fini de muer. Ils ont déjà un beau poil, ils ont le poil beau roux, pas de problème. Mais après, ils vont foncer tout doucement. Et puis après la nature, bon ben comme elle sera moins verte aussi, elle va foncer en même temps, alors ça fait que c'est bien plus difficile [un chasseur]. » Le bouquetin, qui se confond facilement avec le rocher, est particulièrement difficile à voir : « Retrouver des bouquetins, c'est la croix et la bannière, surtout quand y en a peu [un garde-moniteur]. »

À cela s'ajoutent encore les difficultés de maniement des instruments d'optique, jumelles et, plus récemment, longue-vue. Ils aident à voir, à condition de s'en servir correctement. Il faut se caler, afin de diminuer le tremblement des mains<sup>3</sup>, et s'exercer à retrouver à l'œil nu l'animal qu'on a repéré aux jumelles en s'aidant du relief et de la végétation.

Bien sûr, on finit par s'améliorer. On acquiert progressivement les étalons dont on manquait : « l'œil s'exerce ». C'est bien de l'œil, plutôt que du regard, dont parlent là encore mes interlocuteurs, comme si l'exercice transformait l'œil lui-même. Les formulations employées associent donc le fait de voir, comme de ne pas voir, à l'organe et elles ne

1. Sur les classes d'âge des chamois, se reporter à la note 1 de la page 81, qui précise les plans de chasse.

2. Bande qui va des naseaux à la naissance des cornes et des oreilles et dont la largeur et la couleur varient avec l'âge de l'animal.

3. Les longues-vues, munies d'un trépied, sont d'un grand confort visuel.



sont pas anodines ; elles traduisent l'idée qu'on ne repère bien les animaux qu'après s'être constitué un œil perfectionné, physiquement différencié. Toepffer (1842, p. 190) s'extasiait déjà devant l'« œil » du chasseur de chamois : « Il faut, pour voir ces choses-là [les chamois], des yeux de guide, quand déjà, pour le guide lui-même, ce sont moins encore les individus qu'il discerne qu'une rangée de points noirs qui lui paraissent à certains signes devoir être des chamois plutôt que des débris de rochers. Du reste, ils ne s'y trompent guère, et si, comme nous le fîmes une fois en montant du côté de Grindelwald, la petite Scheidegg, l'on veut bien attendre jusqu'à ce que le soleil soit venu frapper la place où sont les points noirs, en les voyant disparaître tout à l'heure, l'on a la preuve que chaque point était bien un chamois se dorlotant sur la glace nue. » Acquérir cet œil prend du temps. Un garde de l'Onchs s'exclamait, en quittant la Savoie après y être resté six ans : « Je pars juste au moment où je commençais à bien voir les chamois ! » Et il subsiste, à ancienneté de la pratique égale, de grandes différences entre individus. Il y a, décidément, des gens qui ont l'œil et d'autres qui ne l'ont pas.

### L'intelligence de l'approche

Quand on a vu l'animal, il reste à l'approcher. La distance entre l'homme et l'animal varie avec la pratique (et le pratiquant). La longueur des tirs, quand les chasseurs se servaient de fusils, n'excédait guère 100 mètres, voire 50 ; elle est bien supérieure depuis que l'on utilise des carabines et des lunettes<sup>1</sup>. Réaliser des captures au fusil téléanesthésique, ou de gros plans photographiques, nécessite en revanche de s'avancer à moins de 30 mètres des animaux<sup>2</sup>. Un tel voisinage ne pose aucun problème avec les grands mâles bouquetins, qui ne se déplacent pas à moins d'être véritablement serrés de trop près. Avec les étagnes, surtout accompagnées de petits, comme avec les chamois, l'opération est plus délicate. Elle n'a de chances d'aboutir que si l'animal est surpris, ce qui est plus souvent le cas quand on parvient, précisément, à les prendre par au-dessus. Leur attention est en effet généralement dirigée vers l'aval : « ils sont au balcon », dit joliment une de mes interlocutrices.

Le fusil de chasse est une arme à canon lisse, qui ne permet pas de tirer à grande distance. Il est notamment utilisé pour la chasse au petit gibier. La carabine est une arme à canon rayé, munie d'un instrument de visée (lunette, « point rouge »), avec laquelle on tire des balles. La carabine autorise des tirs de longue portée et de grande précision. Avant la seconde guerre mondiale, la plupart des chasseurs de chamois chassaient à l'aide d'un fusil de chasse. Ils tiraient donc les chamois de fort près, souvent à moins de 50 mètres ou même de 20 mètres, les chamois étant par exemple poussés par des rabatteurs dans des passages étroits où se postaient les tireurs.

L'approche nécessite d'apprécier l'ensemble des paramètres qui définissent la situation : les positions respectives du tireur, ou du photographe, et de l'animal, le micro-relief, la force et la direction du vent<sup>3</sup>, ou encore la présence d'autres animaux,

1. La distance maximale autorisée, qui ne coïncide pas avec la limite technique, est de 300 mètres.

2. La distance moyenne de tir au fusil téléanesthésique est de 20 mètres ; la légèreté des flèches les rend extrêmement sensibles au vent et oblige à tirer de très près.

3. Les chasseurs accordent une extrême attention aux conditions météorologiques en général, et aux vents en particulier. Sur les rapports aux vents des chasseurs Cris de la baie James, voir Feit (2000). Cependant, en Vanoise, le brouillard est redouté davantage que le vent : « C'est le pire pour la chasse, ça brasse [la main décrit un geste circulaire] et les chamois nous sentent. »

notamment oiseaux ou marmottes, susceptibles de donner l'alerte. La relation à l'animal est indissociable du milieu complexe, changeant, incontrôlable dans lequel elle se déroule. Bien souvent, les lieux restent les mêmes : les chasseurs ont leur « coin » favori, les gardes-moniteurs leur secteur. Mais, pour le reste, l'incertitude règne, et l'objectif est de transformer cet obstacle apparent en atout. Il faut sans cesse s'efforcer de tirer parti de l'imprévu. Aussi peut-on parler d'une intelligence de l'approche ; il s'agit bien de relier, dans l'instant, des éléments que la perception disjoint. Approcher intelligemment, c'est évaluer globalement chaque situation et choisir, parmi les différentes tactiques envisageables, celle qui saura tromper la vigilance de l'animal. Ce n'est pas seulement une question d'itinéraire ; la vitesse du déplacement compte aussi : tantôt on se rue, tantôt on se meut avec une lenteur calculée. Du reste, des chasseurs ou des gardes-moniteurs qui ont leur vie durant parcouru un unique « coin » ou secteur disent ne s'en être jamais lassés. Constamment au même endroit, ils n'ont pas effectué deux fois la même sortie et n'ont pas connu la monotonie. Les surprises ménagées par la recherche et l'approche des animaux leur ont tenu lieu de dépaysement.

### La clairvoyance de la décision

Lorsqu'il y a intervention sur l'animal, ce sont les qualités de décision qui l'emportent. Faut-il tirer, attendre un moment plus favorable, renoncer ? On ne reprochera pas tant au chasseur ou au garde-moniteur de n'avoir pas tiré que d'avoir mal tiré. Le chasseur qui estropie sans tuer comme le garde-moniteur qui anesthésie une étagne puis la voit chuter d'une barre rocheuse<sup>1</sup> ont manqué de sang-froid. Agir alors que la situation se présentait mal trahit la précipitation excessive du « jeune fou » ou de l'impulsif.

Il en va de même pour le photographe animalier. Photographier l'animal en situation est un genre qui a ses canons et toutes les images ne sont pas jugées également bonnes à regarder. Le chamois, le bouquetin ou le loup doivent faire face à l'objectif, les ongulés être dressés contre un rocher, avoir la silhouette et surtout les cornes qui se détachent sur le ciel, etc. Les scènes qu'il est rarement donné d'observer — prédation, accouplement, mise bas, bouquetins couverts de neige et se tenant à l'abri d'une paroi durant une tempête — sont particulièrement prisées. Les clichés que les agents de terrain adressent à la direction font l'objet d'un tri sévère ; seules sont archivées les diapositives dont on estime qu'elles seraient dignes d'être commercialisées, parce qu'elles sont techniquement réussies (bien cadrées, bien éclairées) et qu'elles correspondent de surcroît au goût du public, tel qu'il a été modelé.

### L'adresse et la force physique

L'animal, chamois mort ou bouquetin endormi, est ensuite porté jusqu'à un véhicule<sup>2</sup>. Les chasseurs opèrent une nette distinction entre ceux qui abattent les chamois « proprement » et les autres, entre ceux qui les portent et ceux qui les traînent. Ils en font, dans le premier cas une question d'honneur — on attaque l'adversaire par devant, non par derrière comme un lâche —, dans le second une question de

1. L'effet de l'anesthésie n'est pas instantané, d'où l'importance de ne pas tirer un animal dans un terrain trop escarpé.

2. Les bouquetins sont transportés à dos d'homme dans des bâches.

respect : « La bête, il faut pouvoir la porter sur le dos, et pas la traîner ; c'est ça, aussi, le respect de la bête. » Ce n'est donc pas la qualité physique mais la valeur morale qu'ils aiment à mettre en avant. Il n'empêche qu'atteindre un organe vital, le cœur de préférence, c'est aussi une manifestation d'adresse, de même que porter un chamois de 30 ou 40 kilos sur 500 mètres de dénivelée est une manifestation de force et de virilité. Sous couvert de respect et d'honneur, on mesure l'adresse et la force de chacun.

## Le contact de la chair

Il est enfin une épreuve propre aux chasseurs et aux vétérinaires : soutenir la vue du sang, introduire les mains dans le corps de l'animal, le vider, le découper, etc. Lors des captures, il y a aussi contact direct avec le corps animal, même s'il n'est bien sûr pas ouvert. De ce fait, entrent en jeu des sensations olfactives et tactiles absentes des rapports à distance. Dans ces manipulations des chairs, souvent sous le regard des autres, l'aisance ou le malaise de chacun est perceptible dans la façon de détourner la tête ou le regard, de réprimer un haut-le-cœur ou dans l'altération des traits ; certains froncent le nez ou pâlisent. Dans les familles où l'on chasse, la réaction des garçons au moment de vider le chamois (sur le terrain) ou de le découper (à la maison) sert à pronostiquer leur inclination future. Ainsi une grand-mère, à propos de son petit-fils alors âgé de neuf ans : « Pour l'instant, ça l'intéresse, mais ça m'étonnerait qu'il soit vraiment mordu. Il est trop sensible. Dès qu'il voit le sang, il détourne la tête. Ça peut encore changer mais ça m'étonnerait. »

Chaque activité, en définitive, mobilise des qualités très hétérogènes, et parfois même antagonistes, puisqu'on ne peut saisir l'occasion propice, le *kairos*<sup>1</sup>, qu'en faisant tour à tour preuve, par exemple, de hardiesse et de patience. Un garde-monteur proche de la retraite soupçonne ses fougueux jeunes collègues d'être trop bons marcheurs pour bien voir : « Ils parcourent plus de terrain dans la journée que moi, c'est évident. Encore que. Mais, mais ils ne regarderont pas toute une journée à la jumelle pour voir. Eux, à mon avis, leur premier intérêt, c'est de parcourir la montagne. Maintenant, essayer de voir ce qui se passe, on peut pas aller à la fois vite et essayer de voir ce qui se passe, c'est un peu contradictoire. » En chacune des qualités requises, point trop n'en faut : la patience ne doit pas se muer en passivité ni la vivacité en impulsivité. Tirer proprement un chamois, capturer un bouquetin ou en réussir le portrait revient à signifier que l'on détient toutes ces qualités et que l'on sait les mettre en œuvre à bon escient. Les amateurs sont situés dans l'espace qu'elles dessinent : les bons et les mauvais marcheurs, les tireurs émérites et ceux qui rateaient un bouquetin à vingt mètres, ceux qui ont bon pied bon œil mais s'avèrent incapables de tuer un animal, etc. Et puis les quelques-uns à exceller en tout : les champions du moment.

Dès qu'un individu manie un objet sous le regard d'autrui, on peut penser qu'il y a ainsi évaluations, jugements et constitution d'« arènes des habiletés techniques<sup>2</sup> ». Ici, l'individu entre en relation non avec un objet mais avec un animal, être doué de sensibilité et d'intelligence, qui analyse lui aussi en permanence la situation et prend des décisions en fonction des informations qui lui parviennent.

1. La *mêtis* des Grecs recouvre bien les diverses qualités nécessaires au spécialiste (Détienne et Vernant, 1974).

2. Dodier (1993).

## VICTOIRES ET DÉFAITES, SCORES CACHÉS ET DÉVOILÉS

### Vaincre l'animal sur son terrain

La relation à l'animal est régulièrement présentée comme une lutte, une approche réussie comme une victoire. Cette dimension agonistique du rapport à l'animal, loin de caractériser les chasseurs, se rencontre aussi chez des agents du parc ou des naturalistes. On peut fort bien protéger l'animal sans cesser de le considérer et de le traiter, par certains côtés, en rival : « Ce qui me plaît, moi, c'est que, au départ, c'est vrai qu'il y a cet instinct, je dirais pas de chasseur, mais de..., de vouloir défier l'animal pour voir si on peut être aussi bon que lui. Je suis vraiment content quand j'ai réussi à surprendre un animal, contre son ouïe, son odorat [un garde-moniteur récemment recruté]. » La dépouille, la photographie ou le récit que l'on ramène de la rencontre avec un chamois ou un bouquetin prouvent qu'on leur a été supérieur.

S'exprimer en termes de lutte et de victoire, c'est définir l'animal comme un adversaire à (a)battre, non comme une victime, un partenaire ou un protégé. Comment faire de l'animal un adversaire acceptable ? En soulignant que la rencontre se déroule sur son terrain et qu'on lui concède de ce fait un avantage manifeste. D'autant qu'il s'agit d'un terrain escarpé, difficile, qui favorise sans conteste les virtuoses de la neige et du rocher que sont respectivement le chamois et le bouquetin. En soulignant, également, son intelligence « presque humaine<sup>1</sup> ». Les chasseurs ne se privent pas, par exemple, de préciser que les chamois connaissent parfaitement les limites des secteurs protégés et ils racontent volontiers les tours que les chamois ont su jouer ou déjouer. Un être intelligent qui se bat sur son terrain, s'il meurt, n'est plus tout à fait une victime ; c'est un vaincu. Les discours qui louent l'agilité physique et intellectuelle des ongulés visent aussi à persuader d'une relative égalité des chances entre l'homme et l'animal. Cette égalité, depuis très longtemps illusoire, demeurerait cependant crédible tant que l'on poursuivait au fusil des animaux aussi rares que farouches. Le chamois d'antan faisait en apparence un adversaire digne de ce nom. Maintenant que l'on tire à la carabine ses descendants nombreux et plus placides, et a fortiori des cabris, parler d'égalité des chances ou de loyauté du combat devient véritablement discutable. D'où la nostalgie pour une chasse dont on pouvait prétendre qu'elle laissait à l'animal une issue favorable, pourvu qu'il fût à la hauteur. D'où également la volonté des chasseurs « gestionnaires » de corser une chasse trop facile pour les mettre en valeur<sup>2</sup>. La disparition des épreuves dessert les héros. D'une chasse réputée difficile on peut dire ce qu'Elias et Duning (1986, p. 64) disaient du sport : elle « pourvoit à l'estime de soi sans mauvaise conscience ». Aussi des chasseurs se spécialisent-ils dans le tir des chamois les plus âgés et dans la collection de « beaux trophées » : « Un beau trophée, c'est rare qu'il se fait facilement, hein. Souvent c'est des vieilles bêtes, qui connaissent le terrain mieux que nous, qui connaissent bien le chasseur. Alors, la moindre faute, on sait que c'est raté. Alors c'est pour ça, moi je dis c'est surtout de dire..., se mesurer un peu à la bête, celui qui a été quand même le plus fort, enfin... [Il rit] ».

1. Sur la manière dont les chasseurs qualifient l'intelligence du chamois, voir Dalla Bernadina (1994, p. 323).

2. Et trop facile aussi pour être excitante. L'inégalité de la confrontation lui fait perdre son intérêt, comme l'ont montré Elias et Duning (1986, p. 68) à propos des matchs de football.

Il est donc important que le chamois, une fois naturalisé, incarne cet adversaire à leur mesure que rêvent d'affronter les chasseurs. Deux d'entre eux expliquent, au cours d'une journée de chasse, comment ils durent apprendre à un taxidermiste débutant à « faire des têtes » qui ne leur ôtent pas l'envie d'aller au chamois : « Le père faisait faire les têtes à Albertville. En Italie, y avait aussi un gars qui faisait les têtes, mais, surtout au début, il les réussissait pas bien. » Ils décrivent longuement un trophée qu'il avait réalisé et qui était, de l'avis général des chasseurs, complètement raté : « Il lui avait fait une poitrine, à ce chamois, on aurait dit qu'il avait des seins ; il lui avait mis des yeux trop gros. La bouche aussi était complètement ratée, avec un rictus pas possible, on aurait dit qu'il riait, ce chamois. Et les oreilles, elles étaient couchées, alors que le chamois, il est fier, il a les oreilles droites, pas rabattues, comme ça [le geste accompagne la parole]. Les gars, ils avaient dit, en voyant cette tête : "Ben si le chamois, c'est ça, nous, on va plus à la chasse." Après, on lui avait amené une tête bien faite, pour qu'il voie comment ça devait être. »

Il ne s'agit pas seulement de « se mesurer à la bête » et de l'emporter. La confrontation se déroule face à d'autres qui poursuivent le même objectif : les hommes luttent entre eux en même temps qu'avec l'animal. Ils jaugent leurs mérites respectifs lors de sortes de tournois organisés autour des ongulés sauvages.

### Vaincre ses concurrents

Les adeptes de pratiques différentes ne sont pas, à proprement parler, en compétition. Mais cela ne les empêche pas de se juger mutuellement. Les photographes animaliers et les agents du parc, par exemple, soulignent volontiers qu'ils approchent davantage les animaux que les chasseurs. L'adoption d'une pratique plus exigeante atteste, dirait-on, leur supériorité : « Les chasseurs, ils tirent des animaux à 100, 200 voire 300 mètres. Alors que pour réussir un portrait de chamois, il faut s'approcher à moins de 20 mètres. Ça a rien à voir ; là, c'est de l'approche<sup>1</sup> [un garde-moniteur]. » Mais tous, quelle que soit leur pratique, s'accordent pour dénigrer le « touriste moyen », être éminemment commode qui marque le degré zéro de toutes les qualités requises par la recherche de l'animal. Le « touriste moyen » éprouve une réelle curiosité pour les chamois et les bouquetins tout en se montrant presque totalement incapable de l'assouvir. Ses efforts répétés et vains, ses méprises<sup>2</sup>, ses bévues ne réussissent qu'à manifester de patentes et réjouissantes incompétences : « Ils [les touristes] veulent voir des bouquetins et des chamois, ils en savent rien. Puisque des fois ils disent qu'ils veulent voir les mouflons, ils confondent tout [un garde-moniteur]. » Le « touriste moyen » marche mal, ignore quoi, où, quand et comment chercher, et n'aperçoit même pas l'animal qu'on lui met sous les yeux : « Généralement, ils [les touristes] savent pas regarder. Mais..., oui, ils savent pas regarder, mais au sens très large, quoi. Même quand on leur montre, ils voient pas [un garde-moniteur]. » Le touriste flatte parce qu'il essaie et échoue. En quelque sorte, les ama-

1. De fait, la photothèque du parc contient environ deux fois plus de photos relatives au bouquetin qu'au chamois : 1 598 photographies en mai 1999 pour le bouquetin, tous thèmes confondus, contre 709 pour le chamois. Il n'y a aucun véritable gros plan de chamois et les photographies de chamois seuls sont rares, alors qu'elles abondent pour le bouquetin : « En chamois, on est assez mauvais globalement. C'est plus sauvage, plus difficile à approcher. On a beaucoup de photos de chamois de très loin. C'est avant tout lié à ça [la difficulté de l'approche] », déclare le responsable de la photothèque.

2. On raconte, en se gaussant, des histoires de touristes qui confondent des marmottes avec des ours.

teurs se situent sur une échelle des habiletés qui serait bornée à une extrémité par l'animal (ou son champion), à l'autre par le touriste.

Au sein d'une même pratique, il y a bien, en revanche, de réels tournois. Avant la mise en place des plans de chasse, les jours qui suivaient l'ouverture voyaient l'ensemble des chasseurs s'affronter par l'intermédiaire des animaux. La saison de chasse était d'ailleurs précédée par une période de tension extrême : « Bon ben c'est vrai que les chamois, où ils sont, comment ils sont, on en discutait jusqu'à peu près [il rit] au début août. Et puis après, après, y a l'histoire de la chasse qui arrive, après y a un peu de jalousie, enfin c'est pas de la jalousie, mais c'est vrai qu'après c'est plus pareil. Y a toujours quand même une petite barrière après qui se fait. » À l'approche de l'ouverture, les chasseurs éprouaient une répugnance croissante à divulguer leurs observations ; en apprenant à l'autre qu'ils avaient repéré tel chamois à tel endroit, ils risquaient fort de voir le mérite attaché au tir de l'animal revenir à un concurrent bêtement avantage par leur bavardage intempestif. Il faut savoir ne pas trop en dire juste avant l'épreuve si l'on veut pouvoir montrer ses capacités ; la mise en valeur de l'habileté a bien « partie liée avec le secret », comme l'a noté Dodier (1995, p. 238, 269). Le critère quantitatif revêtait alors une grande importance : le meilleur fusil était le plus meurtrier. Jusqu'à rentrer, pour certains, dans une logique de score.

« Un éleveur. — Mais moi mon frère, avant, c'était le meilleur chasseur, de la commune. Depuis qu'y a le plan de chasse, maintenant, moins, mais...  
Moi. — Alors qu'est-ce qui te fait dire que c'était le meilleur chasseur ?  
Lui. — Eh ben c'est celui qui arrivait à en tirer le plus. »

D'où, aussi, le rapport ambigu des chasseurs émérites ou des photographes aux objets qui facilitent l'approche de l'animal. Les 4 X 4, ou les lunettes, nivellent les hiérarchies, les « écrasent<sup>1</sup> » en permettant aux moins habiles d'obtenir des résultats en apparence similaires à ceux des meilleurs. Ces derniers commencent par témoigner de l'hostilité aux innovations techniques parce qu'elles amoindrissent leur mérite personnel, mais ils finissent généralement par les adopter lorsqu'ils voient leur leadership menacé<sup>2</sup>. J'ai cité plus haut un chasseur qui explique ainsi s'être résolu, à contrecœur, à l'achat d'une lunette.

Aujourd'hui, la compétition entre chasseurs n'a pas disparu. Les chasseurs continuent d'opérer entre eux des distinctions, en particulier selon les secteurs où ils chassent habituellement : « Y a les vrais chasseurs, la minorité, et puis la majorité, c'est des viandards. Ceux qui vont chasser à Savine — moi, j'y vais jamais — à proximité immédiate de la piste. Aller au fond d'Ambin ou d'Étache, ça, c'est autre chose, dans les pierriers, dans la caillasse. Quatre heures de marche pour y aller. » Depuis le plan de chasse national, la compétition s'exprime aussi sous d'autres formes. Elle se prolonge notamment après la partie de chasse, lors du contrôle de la conformité entre l'indication portée par le bracelet et le chamois. Ces contrôles revêtent des formes très variables d'une société de chasse à l'autre. Ils peuvent n'être qu'une simple formalité, où les choses « s'arrangent » assez facilement en cas d'erreur. Mais ils sont dans quelques cas extrêmement stricts et obéissent alors à un véritable cérémonial.

1. Dodier (1993, p. 127 ; 1995, p. 233).

2. Un rapprochement peut être fait avec le rapport des ouvriers à l'appareil photographique en particulier et à l'objet technique en général (Bourdieu, 1965, p. 37).

### Jeudi 15 octobre 1998, Haute-Tarentaise

20 heures, la commission de contrôle se réunit au rez-de-chaussée de l'ancienne fruitière<sup>1</sup>, dans un local sombre et exigu. Le long du couloir qui y mène, quelques masques de chamois sont accrochés. Trois membres du bureau sont présents chaque soir de chasse au chamois, à tour de rôle. Les chasseurs amènent le chamois dans un sac poubelle, pour ne pas souiller la voiture. Ils sortent le corps — c'est une femelle — et le pèsent sur une grande balance romaine. Ils ont chassé en réserve, où ils ne sont autorisés à tirer que les animaux de 9 ans et plus. Les hommes inspectent l'animal, vérifient qu'elle n'est pas allaitante. Ils s'attardent sur les perforations, à l'abdomen. Le tireur fournit des explications : il a tiré en forêt, sans grande visibilité. L'un après l'autre, ils se penchent ensuite longuement vers les cornes, qu'ils effleurent d'un doigt pour mieux déceler les anneaux de croissance. J'essaie à mon tour de repérer les plus caractéristiques. Un des chasseurs m'indique, une nouvelle fois, les sutures entre les étuis emboîtés, et leurs différences avec les anneaux de parure<sup>2</sup>. Chacun (à part moi) inscrit ensuite l'âge qu'il donne à l'animal, sur un bout de papier qu'il dépose, à l'envers, dans une boîte. Le tireur est invité à exprimer son avis : « Moi, je pense qu'elle a 11 ans ». Les papiers sont retournés, et lus à voix haute : 9 ans 1/2, 10 ans, 11 ans.

Nouvel examen des anneaux ; ceux qui se trouvent à la base des cornes sont à peine marqués : « Elle devait beaucoup vivre en forêt ; c'est plein de résine, alors on voit pas grand-chose ». Ils sortent d'un placard d'autres cornes et les comparent : « On a appris comme ça, petit à petit. Au début on n'y connaissait rien. »

Le contrôle est fini : la chèvre est bien reconnue comme une classe IV ; le chasseur n'est pas pénalisé.

1. La fruitière est une sorte de coopérative que l'on trouve dans le Jura, en Savoie et en Haute-Savoie. Les paysans sont propriétaires des locaux (que l'on appelle aussi « fruitière »), mais vendent le lait à un artisan (le fruitier), à qui ils délèguent le soin de l'exploiter.

2. La vitesse de croissance des cornes varie d'un chamois et d'une année à l'autre ; la longueur des cornes n'est donc pas un bon indicateur de l'âge de l'animal. C'est aux sutures entre les étuis cornés annuels qu'il faut se fier. Les étuis les plus récents se trouvent à la base de la corne et ne mesurent que quelques millimètres. Quant aux anneaux de parure, qui s'orientent transversalement les cornes, ils n'ont pas de rapport avec l'âge.

Toutes les commissions ne se déroulent pas aussi courtoisement ni aussi scrupuleusement que celle-ci. Qui croire en cas de litige ? Qui reconnaître comme le plus habilité à porter un jugement sur la légalité du tir, donc comme le meilleur connaisseur de chamois ? Les chasseurs ne parviennent pas toujours à un accord, et il leur arrive de recourir à l'arbitrage des agents de l'Oncfs<sup>1</sup>. Un chasseur tignard dit apprécier la présence fréquente des gardes-moniteurs aux contrôles<sup>2</sup>, sans doute parce qu'il préfère se soumettre à la sentence d'un fonctionnaire plutôt qu'à l'avis divergent d'un pair : « Moi, j'aime autant qu'il y ait les gardes, comme ça y a pas d'histoires et puis ça se passe très bien, et puis voilà, c'est vite fait ; y a pas de discussion. Le garde il dit ça, même s'il dit une connerie, c'est Monsieur qui l'a dit, terminé. » Ces tensions révèlent bien l'enjeu des confrontations autour du corps de l'animal. Ce sont les hommes que l'on juge lorsque l'on examine l'animal.

1. Le recours aux agents de l'État reste rare. Si certaines sociétés les prennent pour arbitres, d'autres refusent de leur accorder ce rôle et leur contestent toute légitimité à pouvoir, mieux que les chasseurs, déterminer l'âge des chamois.

2. Dans les autres secteurs du parc, les agents assistent rarement aux contrôles et, dans certaines communes, jamais. Au moment de l'enquête, le cas des communes de Tignes et de Val-d'Isère était particulier à cet égard.

De telles rivalités ne sont pas propres aux chasseurs. Il règne une ambiance comparable lors des comptages de chamois ou de bouquetins par les agents du parc. Les comptages rassemblent un grand nombre d'entre eux, ce qui en fait l'une des rares occasions d'échange et de rencontre sur le terrain. Les agents se regroupent par deux et les équipes les plus expérimentées se voient attribuer les secteurs les plus difficiles, ceux où les animaux sont, non les plus nombreux, mais les moins visibles. Aux agents récemment arrivés, ou à ceux qui n'ont décidément pas le coup d'œil, on laisse les zones d'un repérage commode ; on évitera par exemple de leur confier le comptage d'une zone très rocheuse ordinairement fréquentée par des étagnes. Un garde-moniteur dit à propos des chasseurs « acharnés », avant de se l'appliquer à lui-même : « Ils veulent pas que ce soit dit qu'ils aient pas vu une bête que d'autres auront vue. Ça aide à voir. Nous, c'est un peu pareil pour les comptages. C'est embêtant de pas voir des bêtes et puis que ce soit les collègues qui les voient. » C'est bien la compétence professionnelle qui est en jeu. Lors des comptages, les hommes sont observés et jugés presque aussi attentivement que les animaux.

Pour ne pas oublier d'animaux, les agents recourent à des techniques variables, dont le « ratissage » vertical systématique. Dans les parois particulièrement abruptes, ils se contentent de suivre du regard les « lignes de faiblesse », où les animaux sont davantage susceptibles de se trouver. Il faut aussi savoir tirer parti de signes particuliers, comme le survol d'un site par des chocards<sup>1</sup>, qui laissent suspecter la présence d'un cadavre. Les agents acquièrent ainsi des « trucs » qui deviennent à la longue des réflexes et leur permettent de gagner en rapidité et en efficacité.

Le comptage achevé, les résultats de chacun sont minutieusement examinés. Ils comportent, pour chaque animal recensé, des renseignements sur sa classe d'âge, son sexe, éventuellement son état sanitaire et, le cas échéant, la présence d'un marquage auriculaire, dans la mesure où ces renseignements ont pu être notés. C'est le degré de précision des relevés qui prête alors à commentaire (différé). Ils ne doivent pas, par exemple, comporter trop d'indéterminés. Mais ils ne doivent pas non plus en comporter trop peu : « Nous, les gardes, avant, dans les comptages, on mettait des indéterminés. Les jeunes, ils arrivaient, soi-disant, à déterminer mâle, femelle, éterlou mâle, éterlou femelle, y avait jamais d'indéterminés avec eux ! » Trop imprécis, les comptages dénotent un manque d'attention, le travail est bâclé ; trop précis, ils trahissent une assurance excessive : la voie est étroite... On surveille encore l'heure de retour du comptage : « Ils [les jeunes gardes] font les comptages trop vite ; à 9 heures du matin, ils ont fini leur comptage [un garde-moniteur] ! » Au terme de la journée, on sait combien il y avait de chamois ou de bouquetins, mais on s'est également forgé une idée de la valeur professionnelle des gardes.

Tout comme les chasseurs, des agents préfèrent s'attribuer entièrement les qualités manifestées par leur rapport à l'animal plutôt que d'en céder une part à leurs collègues. L'un d'eux explique sa préférence pour les captures au fusil plutôt qu'au lacet : « Avec le fusil, le truc qui y a, c'est que si je loupe, si je tape dans l'œil, si je tape dans une zone vitale pour l'animal, qu'on le tire de trop près... ; par lacet, c'est un piège qui fonctionne. Dans une cage, par exemple, l'animal va entrer, la cage se referme, admettons que l'animal soit trop stressé, je sais pas quoi : il meurt. Qui est

1. Le chocard (*Pyrrhocorax graculus*) est un corvidé à bec jaune que l'on trouve en haute montagne.



responsable ? Personne, enfin personne ! La cage a été mise par l'équipe, elle s'est fermée, il y a une dilution des responsabilités. L'animal appartient à personne dans ce cas-là. Quand on tire au fusil, l'animal, il est un peu sous la responsabilité de celui qui l'a tiré. Les seringues, elles sont préparées par le tireur ; si je me trompe dans les seringues, que je mets une dose trop importante, l'animal tombe, il meurt. Que je le veuille ou non, ce sera de ma responsabilité. » Aux yeux de mon interlocuteur, la capture par tir donne le monopole de la réussite, ou de l'échec.

Un de ses collègues, un « ancien », préfère quant à lui capturer les animaux à l'aide de lacets qu'il est le premier à avoir utilisés<sup>1</sup>. Pour lui, c'est l'art de placer les lacets qui révèle le mieux la connaissance que l'on a des animaux : « le piège, au lacet, [...] je préfère que le tir. [...] C'est pas du tout pareil, c'est peut-être plus long. C'est plus long, mais y a une surveillance des pièges qui permet de voir l'animal, exactement ce qu'il ressent, ce qu'il fait, par rapport aux pièges, par rapport à..., de l'habituer. On peut pas du jour au lendemain se prétendre..., dire : on va poser un piège, et demain il va y avoir un chamois au bout, ça c'est..., donc on le suivait pendant des journées, et puis en fonction de ce qu'il faisait, en fonction de où il passait, on allait mettre un piège à ces endroits-là. » Et il préfère capturer les chamois que les bouquetins, car les deux ongulés ne réagissent pas de la même façon. Un chamois, développe-t-il, se résigne, se couche et attend patiemment ; lui peut alors, sans le concours de quiconque, l'approcher, l'examiner, le mesurer, etc. : « sur 50, 52 ou 55 qu'on a pris, j'en ai peut-être fait une vingtaine tout seul. Et franchement, j'ai jamais eu de problème avec les chamois. » Un bouquetin, surtout s'il s'agit d'un mâle adulte, se défend avec vigueur et il faut être plusieurs pour espérer le maîtriser : « Une fois, à la place d'un chamois, j'ai pris un bouquetin, un gros mâle qui avait plus de dix ans, vraiment gros, il s'était pris à une patte avant, et donc il me faisait face. Ben pour le détacher [il fait le geste de couper une corde], j'ai pas essayé de le mesurer, celui-là. » On retrouve ici l'importance accordée à la performance individuelle et au monopole du rapport à l'animal, que nous avons déjà rencontrés avec l'interlocuteur précédent, comme avec les chasseurs de chamois. Il importe d'être le seul à capturer, tirer, photographier, etc.

Jusqu'à présent, le face-à-face ou le corps à corps avec l'animal, mort ou vivant, s'est déroulé sous le regard d'autres qui, s'ils peuvent être des concurrents, sont en tout cas des témoins. Mais on est souvent seul ou accompagné d'un public très restreint au moment où l'on rencontre l'animal.

## Les rencontres solitaires et l'enjeu des comptes rendus

Dans ce cas, les qualités mises en œuvre ne sont (re)connues qu'après coup, lorsqu'on rend compte de la rencontre auprès d'une audience plus large. « Je ne suis pas très motivé par une observation qui ne donne pas d'image », écrit Hainard (1948, p. 12). Le compte rendu, public et différé, est le pendant obligatoire d'une phase souvent plus solitaire et discrète, dont il doit subsister des traces tangibles, aussi éloquents que possible. Dès lors, les événements survenus ne sont pas séparables de leur exposé, d'où le soin apporté au récit. Dans l'impossibilité où l'on se trouve de distinguer les qualités d'observation et d'habileté des qualités de représentation, on les juge conjointement :

1. Noter qu'il s'agit là d'une technique de braconnage que les premiers gardes ont mise au service de la protection.

« Le récit cynégétique non seulement évoque, mais encore produit les triomphes du chasseur » (Dalla Bernadina, 1996, p. 111, « produit » souligné dans le texte), affirmation que l'on peut légitimement étendre à d'autres récits. Mais les deux dispositions — pour accomplir les choses et pour les raconter — sont rarement réunies. Goffman (1973, p. 39, « antinomie » souligné dans le texte) parle même d'un « dilemme créé par l'antinomie entre l'expression et l'action. Les acteurs qui ont le temps et le talent nécessaires pour mener à bien une tâche peuvent, de ce fait même, n'avoir ni le temps ni le talent de le manifester avec éclat. » Ceux qui ont droit au titre de « grand chasseur » semblent bien avoir cumulé qualités d'action et d'expression. Une interlocutrice, épouse d'un de ces grands chasseurs, déclarait précédemment qu'elle regrettait par-dessus tout les récits de chasse. Les grands chasseurs ont aussi souvent été des conteurs talentueux : « Un gars comme Elie, tu te lasses pas de l'écouter. Quand on allait chez lui à la scierie, on savait jamais quand on serait de retour, si on serait là pour [traire] les vaches. Quand il parlait sur la chasse, il s'arrêtait plus [un éleveur]. »

Les chasses mémorables sont celles où il s'en est fallu de peu qu'on les ratât et qui ont su, jusqu'au bout, ménager du suspens : « Là, j'en ai un, celui-là [il désigne un trophée], il était joli, celui-là, je l'avais tué à Beaupré, vraiment dans un vilain endroit, et puis après je m'étais encore retrouvé par terre avec. J'ai fait les cinq cents derniers mètres avec lui, en bas sur une pente gelée, je m'étais, j'sais pas, luxé une épaule. Si on le tue au bord d'une route, c'est pas pareil, mais si on en bave un peu, si on... [il rit] ». À l'inverse, les chasses trop faciles sont doublement ennuyeuses : vite expédiées, elles sont vite oubliées, car il n'y a rien à en dire ; elles ne présentent que peu d'intérêt dans l'instant et aucun pour l'avenir. Mais le plus excitant, ce qui alimente encore les conversations des années voire des décennies plus tard, ce sont les parties à trois, celles où s'affrontent deux équipes de chasseurs et l'animal, ou mieux encore, braconniers, gardes et animaux. Chasseurs et gardes exultent pareillement, les premiers lorsqu'ils ont déjoué la surveillance des gardes, les seconds lorsqu'ils ont « pincé » les chasseurs. Sont alors décrits avec un luxe de détails les attentes, les endroits où l'on s'est posté, où l'on a caché les véhicules, les armes ou les animaux. Un souvenir appelant l'autre, des après-midis entiers se passent à raviver des histoires de braconnage et renaît le plaisir d'avoir joué au plus fin.

Le récit oral est sans doute le plus commun des modes d'exposé. Mais il en est d'autres et chacun développe celui qui lui convient le mieux. On songe bien sûr à l'écriture pour Hemingway ou Tourgueniev, au dessin et à la peinture pour Hainard. Beaucoup recourent à la photographie et, de plus en plus avec la diffusion des caméscopes, au film. Des chasseurs accumulent chez eux des dizaines de vidéocassettes. Certains sculptent le bois ou la neige. Un de mes interlocuteurs, éleveur et perchman durant l'hiver, occupe ses moments de liberté au pied des remontées mécaniques à façonner des ongulés sauvages, notamment des chamois. Ses réalisations ont acquis une certaine réputation et des skieurs lui adressent, chaque année plus nombreuses, les photographies de ses sculptures, qui témoignent de ses qualités, certes non de chasseur, mais d'observateur et de sculpteur. La naturalisation des animaux relève, me semble-t-il, de la même logique. Elle permet aux chasseurs d'avoir en permanence sous les yeux, plus encore que des souvenirs, l'attestation de leur compétence. Les plus beaux trophées ou les plus belles photos d'animaux que l'on expose dans la maison ne servent pas uniquement d'ornements ; ce sont aussi des diplômes qui rappellent constamment, à soi-même comme aux visiteurs, les prouesses accomplies.

## L'incorporation des qualités

Mais ces pièces à conviction perdent en partie leur nécessité et deviennent même superfétatoires lorsque le corps humain porte sur lui, en lui, les qualités qu'elles attestent. Le corps distingue, mieux que tout le reste. Le plus bel exemple d'incorporation des qualités est fourni par un chasseur, à l'issue d'un long entretien.

« Lui. — Une année, j'ai tué les cinq espèces d'ongulés qu'on a dans le coin : un chamois, un cerf, un chevreuil, un mouflon et un sanglier. Ça s'était jamais vu. Devinez ce que j'ai fait.

Moi. — Vous les avez fait naturaliser ?

Lui. — Non non. Les trophées, la maison peut brûler, ils peuvent disparaître. Non, je voulais quelque chose que je serais sûr de garder jusqu'à ma mort, qu'on pourrait jamais m'enlever.

Moi. — Ça a un rapport avec votre corps ?

Lui. — Oui, mais quoi ?

Moi. — Vous vous êtes fait tatouer ?

[Il ôte sa chemise et découvre, sur l'une de ses épaules, un tatouage figurant une tête de chacune des espèces.]

Lui. — Maintenant, ça disparaîtra qu'avec moi. »

Ici, une opération radicale inscrit dans le corps un événement jugé exceptionnel afin qu'en subsiste une trace indélébile et inaliénable. Le plus souvent, la transformation physique survient graduellement. J'ai déjà parlé de l'œil singulier de l'observateur ; en réalité, son corps tout entier, et ses attitudes, peuvent servir à le désigner. Voici comment de Saussure (1779-1796, p. 124-128), à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, décrivait les chasseurs de chamois : « Le petit nombre de ceux qui vieillissent dans ce milieu portent sur leur physionomie l'empreinte de la vie qu'ils ont menée ; un air sauvage, quelque chose de hagard et de farouche les fait reconnaître au milieu d'une foule lors même qu'ils ne sont point dans leurs costumes ». Le même stéréotype du chasseur d'allure sauvage vaut encore aujourd'hui. On m'a régulièrement prévenue : « Vous verrez, il est un peu farouche. Si c'était pour autre chose, je sais pas ; mais de ça, il voudra bien vous parler. »

Tout se passe comme si l'amateur devait adopter des caractéristiques de l'animal, lui ressembler en quelque manière et incorporer cette ressemblance. L'incorporation se fait aussi par ingestion ; ingérer du sang de chamois était censé influencer sur la personnalité — un de mes interlocuteurs signale que l'on dit d'une personne nerveuse qu'elle a « du sang de chamois ». Le trait, physique ou moral, devient la trace d'une proximité avec l'animal. Le fait de chercher dans des particularités corporelles, innées ou acquises, la marque de qualités particulières et de considérer ces particularités comme une justification de la distinction de ceux qui en sont les porteurs est sans doute assez répandu. Mauss<sup>1</sup> (1960, p. 19) en donne un exemple avec les magiciens : « On prétend que le magicien se reconnaît à certains caractères physiques, qui le désignent et le révèlent, s'il se cache. »

Les hommes accordent de l'importance aux signes qu'ils déchiffrent sur les corps. Mais ils leur en accordent plus encore lorsque les animaux eux-mêmes semblent y souscrire, peut-être en vertu de l'idée que les jugements des hommes sont parfois

1. Voir aussi Dodier (1995, p. 232).

erronés, mais les instincts des animaux infaillibles. De certains hommes on prétend qu'ils attirent les animaux, comme s'ils étaient liés par une affinité élective. Un garde-monteur, passionné de bouquetins — il leur rend une visite quasi quotidienne — a ainsi la réputation de les approcher avec une facilité singulière. Lui-même se montre sceptique : « D'ailleurs, y en a qui disent qu'ils [les bouquetins] me connaissent ; ça m'étonnerait. C'est peut-être la manière de les approcher. Déjà, faut pas se cacher. » L'imitation du « chant<sup>1</sup> » du loup, dans l'espoir d'établir avec lui un dialogue, est également exemplaire : lorsque l'animal répond à l'homme qui l'imité, c'est la consécration de celui qui parvient à se faire passer pour un loup<sup>2</sup> auprès d'un loup. Il y a alors élection de l'homme par l'animal, qui se laisse voir, approcher ou écouter.

Les corps animaux et humains sont ainsi en permanence observés, analysés et commentés, tant dans leur aspect que dans leur comportement. Cette lecture des corps permet de normaliser, en le naturalisant, un « ordre des choses » socialement constitué. En effet, notre corps a au monde un rapport qui dépend de ce qu'est ce monde pour ce corps et qui varie, en particulier, avec la position relative qu'il y occupe. Précocement soumis à des situations fréquemment renouvelées, il acquiert des aptitudes, qui lui permettent de vivre dans le monde familier dans lequel il est en permanence engagé, en même temps que des incapacités, qui lui interdisent d'être véritablement à l'aise dans un monde étranger<sup>3</sup>. Aussi évoluons-nous dans le monde avec un corps façonné par les apprentissages qu'il a dû faire et disposé à réagir d'une certaine manière aux expériences nouvelles auxquelles il se trouve confronté. Avec plus ou moins de bonheur et au prix de plus ou moins de souffrances, le corps s'adapte ainsi au monde physique et social dans lequel il a été placé ; nous sommes enclins à trouver naturel un monde perçu et vécu à l'aide d'un corps modelé par lui et pour lui : « le corps est le véhicule de l'être au monde » (Merleau-Ponty, 1945, p. 97).

Par l'entremise de la corporéité considérée comme l'expression matérielle, visible et parfois tangible de déterminations morales, des divisions sociales entre « gens du lieu » et « gens d'ailleurs », entre anciens et modernes, entre hommes et femmes ou encore entre profanes et spécialistes se trouvent alors légitimées.

### « GENS D'ICI » ET « GENS D'AILLEURS »

« La montagne, c'est pas comme la plaine », « ici, on n'est pas comme ailleurs, faut pas confondre » : de telles phrases, prononcées sur le ton de l'évidence, reviennent régulièrement. Appliqué à la chasse, qui servira ici d'illustration, cela devient : « Le chasseur de montagne, c'est pas comme un chasseur de plaine. » Cette différence de nature, c'est grâce au chamois que le chasseur l'établit.

1. Les lycophiles ne parlent pas de hurlement, mais de chant.

2. Au cours de la soirée Aventures vécues avec les loups, organisée le 16 janvier 1998 au Muséum d'histoire naturelle de Grenoble, on a fait écouter des enregistrements de loups. Un intervenant imitait leur « chant » à plusieurs reprises. On voit David Mech se livrer à l'exercice dans le film *Les Loups blancs de l'Arctique*.

3. Mauss (1960, p. 365-386) avait commencé à s'intéresser aux techniques du corps, montrant à quel point elles sont moins le résultat de caractéristiques innées que d'une éducation corporelle socialisée, commencée dès la naissance et poursuivie tout au long de l'existence. L'étude des attitudes corporelles apparaît dans ce travail précurseur au point de rencontre de la physiologie, de la psychologie et de la sociologie.

## Le (vrai) chasseur montagnard comme chasseur de chamois

Durant la majeure partie du XX<sup>e</sup> siècle, le chamois a été l'unique gros gibier, si l'on excepte, dans certaines communes, quelques rares bouquetins. Certes, les espèces chassées ne manquaient pas<sup>1</sup>. Mais, ne serait-ce que par la taille, paramètre essentiel de la valeur attribuée au gibier<sup>2</sup>, le chamois trônait sans conteste au sommet de la hiérarchie cynégétique locale. La situation, à cet égard, a profondément évolué avec l'arrivée d'espèces « nouvelles », dont certaines surpassent le chamois en gros-seur (cerf et sanglier). Dans une petite association communale de chasse (Acca) de Haute-Tarentaise, 7 cerfs, 6 chevreuils et 17 chamois ont été abattus en une saison ; dans une autre, plus importante, 10 cerfs, 20 chevreuils et 40 chamois. À Saint-André, la salle où se réunissent les chasseurs abrite des trophées de chamois, mais aussi de cerfs, de sangliers et de chevreuils. Ni le nombre ni la place ne paraissent conférer aux premiers une quelconque prééminence.

La même apparente égalité s'observe chez plusieurs de mes interlocuteurs, qui exposent côte à côte des trophées de chamois et d'autres ongulés sauvages. Il semblerait, à considérer les tableaux de chasse et les trophées, que le chamois ait perdu sa suprématie.

Dans les discours, en revanche, il a conservé une place à part : « La chasse au chamois, ça reste le numéro un » ; un autre interlocuteur, plus prolixe : « Le chamois, c'est dans notre culture, c'est dans nos racines, c'est l'animal mythique de nos montagnes. Le roi des animaux, ici, c'est le chamois, il a fière allure. C'est quand même quelque chose, quand il est dans ses rochers. » La plupart des chasseurs rencontrés affirment préférer la chasse au chamois à toutes les autres. Traquer le cerf ou le chevreuil, pour un chasseur de chamois, c'est un peu déroger. S'ils admettent quelquefois goûter une battue au cerf ou au sanglier, ils se hâtent de préciser que la chasse au chamois demeure à leurs yeux incomparable.

L'idée est ainsi communément assénée que tout véritable chasseur montagnard « va au chamois ». En bonne logique, qui n'y va pas n'est donc pas un véritable chasseur de montagne. La chasse « à la plume », en particulier, ne compte pas pour se dire du pays. Aussi les locaux ne voient-ils pas grand inconvénient à ce que des « étrangers » s'amuse à tirer le coq ou la perdrix ; ils ne les reconnaîtront pas plus montagnards pour autant : « Ces gens-là, nous, les étrangers qu'on a, ceux qui veulent venir, c'est surtout à la plume, au coq, à la perdrix, c'est surtout ça qui les intéresse. » Les hommes jugent également moins surprenant que des femmes chassent le petit gibier, et notamment des oiseaux, que des chamois. Elles non plus ne méritent pas le qualificatif de chasseur de montagne tant qu'elles n'ambitionnent que la plume.

La chasse à la plume, et jusqu'à la chasse aux grands ongulés autres que le chamois, sont des genres mineurs, qui n'élèvent pas au rang de chasseur du pays. Le chasseur montagnard doit être, avant tout, un chasseur de chamois. Réciproquement, on dit constamment du chasseur de chamois qu'il est un montagnard.

1. Étaient chassés le lièvre, la marmotte, le renard, le blaireau, la fouine, la martre, l'écureuil, le hérisson, diverses espèces d'oiseaux (notamment le coq de bruyère, le lagopède). Sans compter les espèces animales cueillies plutôt que chassées (comme l'escargot).

2. Il est significatif que, lors des commissions de contrôle, on commence par peser l'animal.

## Le (vrai) chasseur de chamois comme montagnard

Les qualités de montagnard exigées par la chasse au chamois sont soulignées avec insistance, quitte à omettre de mentionner l'existence d'actes de chasse bien peu « sportifs », ou, si on les mentionne, à n'octroyer le titre de « vrai » chasseur de chamois qu'à une minorité. Le chasseur de chamois se dépeint beaucoup plus volontiers comme montagnard que comme chasseur, et déclare apprécier la montagne davantage que la chasse quand il va au chamois. Corrélativement, la chasse en plaine ne présente à ses yeux qu'un intérêt médiocre : « J'ai déjà été un peu invité sur des chasses de plaine mais c'est vrai que moi j'aime bien l'espace pour me balader. Bon ben la chasse, c'est la chasse. Ça c'est un fait, faut l'aimer ; mais moi j'aime surtout la montagne. Alors, voyez, même que j'ai rien fait, que j'ai rien vu, je suis quand même content, le soir, je me suis baladé toute la journée. Que c'est vrai quand on va en bas, dans les forêts, rester au poste, non, c'est vraiment pas mon..., c'est vraiment pas là que j'apprécie la journée de chasse. » Des chasseurs, moniteurs de ski l'hiver, ont été conviés par des clients à des chasses prestigieuses. Mais se frotter à d'autres modes de chasse, au lieu de les rapprocher d'autres chasseurs, les a confortés dans la conviction que rien, décidément, n'égale leur chasse au chamois : « J'ai été invité [par un client, riche industriel strasbourgeois] à chasser le cerf en Alsace, mais j'ai pas eu le même plaisir. Moi, les endroits où j'aime chasser, c'est Doumé, l'Invernet, l'Archeboc. Ça tourne à 2 400-2 800 mètres, des couloirs, des cailloux. Tout plat, je vois pas la chasse au chamois. » La découverte d'autres milieux et d'autres façons de faire leur a donné matière à cultiver leur singularité et ils sont revenus de ces escapades avec une conscience accrue d'être « différents<sup>1</sup> ».

Les termes de « plaine », de « montagne » et de « montagnards », qui viennent d'être employés, méritent que l'on s'y arrête et que l'on s'interroge sur ce qu'ils désignent. Je ne reviens pas ici sur l'observation attentive des aptitudes corporelles, qui permet, au cas par cas, de ranger ou non l'observé dans la catégorie des bons marcheurs ou des tireurs d'élite. À côté de ces jugements qui évaluent les performances d'un individu en situation, il existe des catégorisations globales et à priori des habitants d'un lieu donné qui en font des montagnards ou des gens de la plaine, des gens « comme nous » ou presque ou bien des gens différents. Il n'est pas rare que les habitants des massifs préalpins, où l'on chasse le chamois, soient considérés plutôt comme des gens de la plaine : « J'aurais pu aller dans les Bauges, mais j'y ai même pas été. C'est vrai, parce qu'ils ont quand même pas, je pense, tout ce qui est un peu en plaine, c'est quand même pas la même pratique de chasse qu'on a nous. Ils sont quand même toujours des gens au poste, pour dire. » Chasser « un peu en plaine », même le chamois, c'est n'être pas un authentique chasseur de chamois. On ne saurait assimiler ce type de chasse à celle qui se pratique en Vanoise : « Moi, je me reconnaissais pas comme un chasseur de chamois de la chaîne de Belledonne ou de la chaîne de l'Épine, ou des choses comme ça, sans dénigrer les gens, sans dénigrer rien, mais je trouve qu'y a pas beaucoup de..., si ce n'est l'animal en lui-même<sup>2</sup>, mais sinon,

1. Sur l'influence de la mobilité sur la perception de l'altérité, voir Piveteau (1995, p. 56, 105).

2. Il arrive que des différences entre chamois soient invoquées pour différencier les massifs et leurs habitants. Dans le massif de la Chartreuse, on distingue une sous-espèce de chamois, *Rupicapra r. cartusiana* Couturier 1938, censé être plus trapu et plus lourd en moyenne que celui des Alpes. Au cours d'une conférence au Muséum d'histoire naturelle de Grenoble, l'orateur s'indignait que des chamois des Bauges, « qui sont des bas du cul », aient été réintroduits en Chartreuse. Et d'ajouter : « Ce chamois particulier était l'emblème de la Chartreuse. Si l'on veut sauver la Chartreuse, il fallait commencer par sauver son chamois. »

y a pas beaucoup de choses qui sont comparables, entre eux et nous. » Les chasseurs de chamois des massifs préalpins sont de ces étrangers auxquels les locaux entendent ne pas être mélangés, et qu'ils s'appliquent, par divers moyens, à exclure, donnant une belle illustration de ce que Freud (1929) appelait le « narcissisme des petites différences ».

### L'exclusion des chasseurs « étrangers »

La Savoie est un département que couvre la loi Verdeille<sup>1</sup>. Les chasseurs sont, de ce fait, regroupés dans des associations communales, Acca, ou intercommunales, Aica, agréées par le préfet. Ces associations comprennent, en plus des ayants droit<sup>2</sup>, des chasseurs que les locaux ont coutume d'appeler les « membres étrangers » ou simplement « les étrangers ». La loi, dans le souci de faciliter l'accès des citadins aux territoires de chasse, stipule qu'une Acca doit comporter un taux de chasseurs d'origine extérieure au minimum égal à 10 % du nombre des ayants droit. Mais bien souvent, en Tarentaise comme en Maurienne, ce sont des chasseurs des communes voisines qui font office de membres étrangers, ce qui écarte ainsi des « étrangers » plus lointains. Toutes les communes pourraient ici servir d'exemple. Prenons celui de Villarodin-Bourget. En 1998, lorsque je rencontrai un membre du bureau, l'Acca comptait 42 adhérents ; 29 résidaient à Villarodin ou au Bourget, 5 à Modane, 2 à Avrieux, 1 à Saint-Rémy-de-Maurienne. Ceux qui résidaient plus loin (1 à Bourges, 1 à Lyon et 2 dont la résidence était inconnue de mon informateur) étaient tous des ayants droit, à l'exception d'un seul, habitant Chambéry. Autre procédé : la cotisation maximale autorisée, cinq fois supérieure au montant de la cotisation du sociétaire ayant fait apport d'un droit de chasse, est fréquemment exigée des membres étrangers. Le président d'une société de chasse se félicite des fruits de cette politique : « Actuellement, le prix de la carte, c'est 650 francs pour un gars qui réside ici. Et celui qui vient de l'extérieur, il paye cinq fois ça. Mais on n'en a pas beaucoup. Tous ceux qui le demandent, on les prend. On n'en a même pas une dizaine, on en a 5 ou 6 pour le moment [sur 102 adhérents], mais si y a des gens qui nous demandent, on les prend, à concurrence de 10 %. Mais à ces conditions-là. S'ils veulent, ils veulent ; s'ils veulent pas ! Y en a qui vous questionnent, on leur donne le règlement, et ils donnent pas suite. » En procédant de la sorte, l'objectif n'est pas tant de renflouer les caisses des associations que de dissuader les candidats. Les chasseurs répètent à l'envi que la chasse au chamois n'est pas à vendre, quelque fortune qu'on en pourrait tirer ; leur but n'est pas d'en faire une activité lucrative. Au contraire,

1. Loi n° 64-696 du 10 juillet 1964, relative à l'organisation des associations communales et intercommunales de chasse agréées, dite loi Verdeille. Dans son arrêt du 29 avril 1999, la Cour européenne des droits de l'homme, saisie par des propriétaires, a condamné cette loi pour violation du droit de propriété, de la liberté d'association et pour discrimination.

2. Est admis à adhérer à une association communale de chasse, Acca (art. 4 du statut des Acca) :

1° Tout titulaire du permis de chasse domicilié dans la commune ou qui y possède une résidence pour laquelle il figure, l'année de son entrée dans l'association communale, pour la quatrième année sans interruption au rôle de l'une des quatre contributions directes.

2° Tout titulaire du permis de chasse propriétaire ou détenteur de droits de chasse, ayant fait apport, volontaire ou non, de ses droits de chasse à l'association communale, ainsi que ses conjoints, ascendants ou descendants.

3° Tout titulaire du permis de chasse proposé à l'association par un propriétaire ayant fait apport volontaire et sous cette condition de son droit de chasse.

4° Tout titulaire du permis de chasse preneur d'un bien rural lorsque son propriétaire a fait apport, volontairement ou non, de son droit de chasse.

ils refusent que la chasse au chamois devienne une affaire « de riches » : « On veut pas de gens qui soient prêts à dépenser des fortunes pour la chasse. Je respecte cette catégorie de chasse, mais c'est pas mon truc, et c'est pas... ; mes sociétaires s'y opposeraient catégoriquement [le président d'une société de chasse]. » À Tignes, des chasseurs raillent l'un d'eux qui s'habille de vêtements trop coûteux. On porte de bonnes chaussures, parce qu'on est un montagnard, mais de vieux habits, parce que la chasse au chamois n'est pas un domaine où il convient de faire étalage de sa réussite. Il ne s'agit pas de s'endimancher<sup>1</sup>, de se parer ni de parader.

Dans plusieurs communes<sup>2</sup> existe, à côté de l'association communale, une société de chasse privée. À condition de détenir plus de 40 hectares en forêt ou bien plus de 200 hectares en alpage, un propriétaire peut en effet retirer ses terrains de l'Acca et louer le droit de chasse correspondant à une société privée ; c'est le cas de toutes les communes de Haute-Tarentaise et de Haute-Maurienne, propriétaires de vastes alpages. Aussi suffit-il aux chasseurs de convaincre les municipalités de saisir cette opportunité et de leur céder le droit de chasse à des tarifs préférentiels pour créer, à moindres frais, une « société communale privée » qui totalise l'immense majorité du territoire de chasse. Au risque, il est vrai, que la commune s'avise un jour de louer le droit de chasse à des amateurs fortunés<sup>3</sup> disposés à verser des sommes mirobolantes pour tirer des chamois. Il semblerait que la demande existe et, dans certaines Acca, la crainte d'une mise en adjudication par la commune a été plus forte que la tentation de fonder une société privée. Un garde particulier de l'une d'elles, réputé pour remplir sa mission de garderie avec une rigueur et une sévérité inaccoutumées, évoque les discussions entre chasseurs à ce sujet et sa hantise d'être dépossédé de la chasse au chamois : « Ils [les autres membres du bureau] voulaient faire une [société de chasse] privée. Moi je leur ai dit : "Vous êtes prêt à mettre 150 000 ou 200 000 balles dans la chasse !?" Ils m' disaient : "Ça les vaut pas". Sûr que ça les vaut. En tout cas, le jour où on peut plus chasser pour une question d'argent, moi, c'est sûr, je braconnerai. Pourtant, je lutte vraiment contre le braconnage, mais le jour où c'est une question d'argent, j'hésiterai pas si c'est les riches d'un côté, les pauvres de l'autre. » Dans d'autres communes, cette éventualité n'inquiète guère les chasseurs, trop sûrs de leur force pour craindre semblable tour : « Le maire qui fait ça, il saute ! »

À l'association communale, qui continue habituellement d'exister sur ce qui reste du territoire de chasse<sup>4</sup>, ne revient que la portion congrue, et la plus basse. Les chamois ne s'y trouvent pour ainsi dire jamais. Les adhérents à la seule Acca sont donc de fait exclus de la chasse au chamois. La distribution des bracelets de chamois entre l'Acca et la société privée est d'une éloquente inégalité : à Val-d'Isère, 2 bracelets sont attribués à la première, 48 à la seconde ; le rapport est de 1 pour 39 à Tignes, et de 0 pour 42 à Bessans. Or, les conditions d'adhésion à ces sociétés privées sont extrêmement restrictives. À Bessans, le prétendant, à moins qu'il ne réside dans la commune depuis au moins cinq ans, doit être descendant de Bessanais depuis quatre générations. De légères variantes, souvent d'origine historique, séparent les communes, mais ne changent rien à l'essentiel : les locaux se réservent jalousement la chasse au

1. Sur le « débraillé » des chasseurs de chamois montagnards, voir Dalla Bernadina (1988).

2. Bonneval, Bessans, Lanslebourg, Lanslevillard, Tignes, Val-d'Isère, Champagny-en-Vanoise.

3. C'est, semble-t-il, ce qui commence à se produire dans d'autres massifs alpins.

4. Mais il n'y en a pas à Lanslevillard ni à Bonneval.



chamois et les « étrangers » ne sont acceptés, lorsqu'ils le sont, qu'avec une extrême parcimonie. On veut bien leur concéder le bas du territoire de chasse, et le gibier de bas de gamme qui lui correspond, mais pas davantage. En ce qui concerne le chamois, les locaux sont bien résolus à « faire chasse à part ». Dalla Bernadina (1994, p. 327-328) établit un rapport entre le droit de prélèvement du gibier et sa facilité de repérage : aux villageois les animaux bien visibles et présents en permanence ; aux non-résidents les animaux plus discrets ou présents de manière seulement épisodique. Je crois aussi que la visibilité de l'animal, et donc indirectement sa taille, joue un grand rôle dans l'attribution des droits de prélèvement, y compris parmi les chasseurs de chamois. Il semble bien que les chasseurs, avant le plan de chasse, s'estimaient seuls autorisés à abattre, l'automne venu, un chamois qu'ils avaient « surveillé » durant tout l'été. Que quelqu'un s'empare, au dernier instant, d'un chamois qu'un autre s'était déjà approprié par le regard — « Voir, c'est avoir à distance », écrivait Merleau-Ponty (1964, p. 27) — paraît avoir été un geste de la dernière incorrection, appelant des mesures de rétorsion<sup>1</sup>.

Les chasseurs justifient souvent la création d'une société privée par un discours obsidional : la chasse au chamois, en particulier dans les communes supports d'une grande station de sports d'hiver, courrait le risque d'être massivement investie par d'opulents touristes. À en croire les Avalins ou les Tignards, par exemple, un déferlement de chasseurs venus de l'Europe entière aurait tôt fait de les submerger, de les engloutir, et de piller la montagne s'ils n'y mettaient bon ordre. Il n'y a pas eu de telle invasion, on l'a vu, dans les communes dépourvues de société privée, les associations communales sachant fort bien décourager les demandes qu'elles estiment importunes. À Bourg-Saint-Maurice, où se trouve la station des Arcs, aucune mesure d'exclusion n'a été prise, et les membres du bureau de l'Acca tiennent des propos inhabituels : « Moi, j'estime que la chasse est à tout le monde. Je vois pas pourquoi faut vraiment que ça soit réservé aux gens du coin, quoi. Faut bien que les gens qui viennent dans le coin puissent profiter... au moins des balades [Il rit]. » Voilà qui laisse entendre que la chasse au chamois serait plus accessible aux « étrangers » que dans les communes voisines. Or, pas un seul chasseur extérieur à la vallée ne chasse le chamois à Bourg-Saint-Maurice. Le discours diffère radicalement, le résultat ne varie pas : la chasse au chamois est l'apanage des locaux. Les chasseurs borains<sup>2</sup> avancent une explication imparable : si les étrangers ne chassent pas le chamois, bien qu'on leur en laisse l'entière possibilité, c'est tout bonnement qu'ils en sont incapables : « L'année dernière j'ai emmené un gars au chamois qui y avait jamais été. Il m'a dit : "D'accord, j'y retournerai pas". C'est vrai que le gars, il était vidé à la fin de la journée, et il m'a dit, lui : "Tu m'aurais fait tirer un chamois à ce moment-là, d'une, j'aurais pas apprécié, et puis j'étais incapable, et puis voilà". » Le résultat de l'expérience était prévisible ; il était même, à vrai dire, connu d'avance. L'aspirant

1. Le plan de chasse impose normalement un roulement, ou un tirage au sort, si bien que n'importe quel chasseur peut maintenant tirer n'importe quel chamois, au grand dam de certains : « C'est quelqu'un d'autre qui va tuer leur chamois, qu'ils ont regardé tout l'été à la jumelle, en face de leur chalet ! Ben ils sont complètement démotivés, les chasseurs. » Mais de nombreuses associations communales et sociétés privées s'efforcent, par divers moyens, de respecter les « coins » des chasseurs, s'abstenant ainsi de rompre les liens entre les chasseurs, leurs lieux de prédilection et les chamois qui s'y trouvent. Le gibier, dès lors qu'il est vu, ne serait plus vraiment *res nullius*. Mead (1928, 1935, p. 20) notait que chez les Arapesh, en Nouvelle-Guinée, « celui, hôte ou invité, qui voit le gibier le premier, y a droit ». Le regard, pourvu qu'il soit un tant soit peu prolongé et appuyé, accorderait un droit de suite.

2. Habitants de Bourg-Saint-Maurice.

chasseur n'a aucune chance d'être reçu, et chacun achève ce genre de chasse guidée avec la certitude que la chasse au chamois est définitivement faite pour les locaux, comme les locaux sont faits pour la chasse au chamois. Dans ces conditions, une société privée serait superflue ; les éventuels candidats extérieurs reconnaissent leur inaptitude foncière à chasser le chamois et se retirent d'eux-mêmes. L'incapacité des chasseurs étrangers à voir les chamois ne laisse aucun doute sur la question, et le verdict des corps, dont je parlais précédemment, est sans appel : « Les gens qui sont pas habitués en montagne, ils arrivent pas à les voir. Des fois, même en..., même en s'évertuant à leur faire voir, ils arrivent déjà pas à les voir. Ils sont pas, vraiment pas, dans le milieu montagnard, pour dire reconnaître une bête. Ça serait par eux-mêmes, ils en tireraient jamais. Bon ben si ça arrive qu'ils en tirent, c'est qu'on les a emmenés, quelqu'un les a emmenés. On a voulu leur faire plaisir une fois, on leur a fait tirer un chamois, c'est tout. » On obtient ainsi, mais plus adroitement, les mêmes effets que les règlements discriminatoires des sociétés privées.

Le plan de chasse peut se révéler précieux pour bannir les « étrangers ». Dans les associations communales qui se sont dotées d'un plan de chasse particulièrement contraignant, le chasseur extérieur est présumé trop incompetent pour l'appliquer correctement : « J'ai eu une demande d'un Belge, qui a une résidence secondaire ici. Je lui ai envoyé notre règlement, il a pas insisté. Un type comme ça, il ferait que des erreurs de tirs, il serait tout le temps sanctionné, il pourrait jamais chasser, de toute façon [le président d'une Acca dotée d'un plan de chasse qualitatif pur]. » Complètement réfractaires, il y a quinze ans à peine, à toute idée de gestion, ces chasseurs se comportent aujourd'hui en intraitables zélés du plan de chasse. Contrairement à ce que l'on pouvait croire, l'adoption d'un plan de chasse national, et du discours gestionnaire qui l'accompagne, n'a pas entravé la reproduction de la frontière entre locaux et étrangers, tout au contraire. Les chasseurs affichaient auparavant leur singularité dans leur refus de gérer les populations animales sauvages ; devenus gestionnaires, ils l'affichent en prétendant être les mieux à même de gérer rationnellement les populations, parce qu'ils seraient les seuls à détenir la connaissance nécessaire pour distinguer les classes d'âge des chamois sur le terrain. Ils sont ainsi parvenus à transformer un système imposé de l'extérieur en instrument d'une sélection des chasseurs qui peut sembler naturelle. Un dispositif exogène, de surcroît contraire aux pratiques qui lui préexistaient, se trouve ainsi, quelques années plus tard, véhiculer un discours identitaire. Ce que l'on utilise, à un moment donné, pour se différencier des gens d'ailleurs — autrement dit les marques de l'identité locale — peut très bien être de caractère récent et provisoire. L'absence de gestion qui avait cours chez les chasseurs des Alpes était considérée comme un point de séparation fondamental d'avec les chasses gestionnaires, tenues, elles, pour typiquement germaniques. Mais les chasseurs devenus gestionnaires ne cessent pas de revendiquer leur identité alpine ; mieux, ils exploitent leur nouvelle manière de pratiquer la chasse au chamois pour continuer d'affirmer leur « alpinité ».

Qu'elle soit pratiquée par des chasseurs « gestionnaires » ou « à l'ancienne », la chasse au chamois est ainsi un terrain privilégié de l'expression identitaire et les termes de « culture », de « racines » ou de « patrimoine » fleurissent à son propos. Parallèlement, la grande distribution prospère dans les vallées et les tour-opérateurs s'implantent toujours plus massivement dans les stations de sports d'hiver. Les mêmes, si jaloux de leurs particularités de chasseurs de chamois, ne semblent pas s'en alarmer. Que leur

pratique soit réglementée par un texte national ou que les attributions se décident à Chambéry les révolte ; ils y voient une tentative d'uniformisation des pratiques et une atteinte délibérée à leur identité. Mais la construction d'un *fast-food* à Bourg-Saint-Maurice ne suscite pas d'émotion particulière ; les élargissements de la route qui mène en Tarentaise sont attendus avec impatience. On les dirait sans cesse partagés entre deux désirs opposés, se conformer à l'autre et s'en différencier. L'ambivalence d'une telle attitude laisse perplexe. Comment reconnaître le chasseur arc-bouté sur « ses » chamois dans l'hôtelier ou le moniteur prêt à tout pour accroître encore l'affluence des touristes ? Peut-être s'agit-il plutôt d'une alternance que d'une ambivalence (Grignon et Passeron, 1989, p. 65-113). L'été et l'hiver seraient entièrement voués au tourisme, tandis que le printemps et, plus encore, l'automne — l'arrière-saison — seraient dédiés à des activités grâce auxquelles « être d'ici » conserve un sens. En consommant de temps à autre les mêmes hamburgers qu'à Chambéry, Paris ou New York, ou en travaillant au Club Méditerranée, les gens demeureraient mauriennais ou tarins. Ne plus chasser le chamois, et même ne plus se distinguer des chasseurs de chamois des massifs avoisinants, serait autrement plus significatif. Tout se passe comme si l'expression de l'identité locale trouvait à se réfugier dans une chasse à laquelle on se cramponnerait<sup>1</sup> farouchement, tandis, ou d'autant plus, qu'on abandonnerait le reste. L'exclusion des chasseurs étrangers participerait du désir illusoire, en dépit de l'industrie touristique, de rester maître chez soi et entre soi.

Dire que l'on n'éprouve aucun plaisir à chasser en plaine et que le chasseur de plaine n'en éprouve pas davantage à chasser en montagne procède de l'affirmation d'une consubstantialité du chasseur et du territoire de chasse, et plus généralement de l'homme et de son milieu. La chasse au chamois apparaît ainsi comme un moyen d'affirmer son autochtonie. Ce n'est certainement pas la seule activité dans ce cas et j'ai déjà mentionné l'importance d'autres pratiques, telles que la cueillette, l'affouage ou le jardinage. Malgré tout, les chasseurs de chamois se dépeignent volontiers comme « les plus d'ici des gens d'ici ».

### La chasse au chamois, quintessence de l'autochtonie

À Val-d'Isère, les conditions requises pour adhérer à la société privée sont particulièrement strictes. Seuls les descendants directs de chasseurs peuvent y prétendre, et donc chasser le chamois. Cette transmission exclusive du droit de chasse par filiation opère une discrimination au sein même de la communauté villageoise et n'est pas sans éveiller des rancœurs : « Mon mari, il va à la chasse, il est pas d'ici, mais il est marié avec moi qui suis d'ici. Ben il peut pas aller au chamois. Il est sur l'Acca, mais il est pas sur la privée. Il faut que le père ait chassé pour que le fils puisse pouvoir chasser. Moi mes parents ont jamais chassé. Donc ils ont pas de droit de chasse. Mais même mon frère, je pense, s'il voudrait chasser en étant d'ici, je sais même pas s'il pourrait [...]. Souvent, le grand-père, il garde le droit de chasse pour que les enfants, même s'ils chassent pas

1. Ce terme, ainsi que d'autres ordinairement associés au « repli identitaire », pourrait induire en erreur en donnant à penser que la chasse au chamois est immuable et imperméable aux évolutions qui affectent le monde qui l'entoure. Je crois avoir suffisamment montré qu'elle a au contraire connu, au cours des dernières décennies, des transformations majeures. Pour que ses adeptes puissent se dire chasseurs de Vanoise, la chasse n'a aucunement besoin d'être figée dans le temps ; il suffit qu'elle ne soit pas interchangeable avec les autres chasses, à commencer par celles qui en sont le plus proches.

ou qu'ils ont encore pas envie, puissent peut-être dans l'avenir aller à la chasse, quoi. Voilà. Ah non ! C'est vraiment..., on peut pas y entrer comme ça, quoi<sup>1</sup>. »

Un ostracisme aussi caractérisé à l'encontre des non-chasseurs de chamois est exceptionnel. Mais il s'accompagne d'un discours sur la supériorité des chasseurs de chamois dans la connaissance « du pays » qui, lui, est général : « La chasse au chamois, c'est un moyen de découvrir son pays. Les jeunes qui chassent pas [le chamois], y en n'a pas un qui connaît les noms, rien, pas le nom des couloirs, ni des pierriers, ni même des montagnes autour. Alors que les jeunes qui chassent [le chamois], ils connaissent. Moi, je suis pisteur-secouriste, ça m'a permis de décoincer les gars dans des barres rocheuses [un jeune chasseur avalin]. » Les chasseurs que j'ai accompagnés sur le terrain ont tous tenu à signaler leur connaissance des passages, et de leurs noms. Dans une commune de Haute-Maurienne, j'ai suivi un chasseur et son fils, âgé de quinze ans ; le père, au cours de la sortie, a désigné des sommets — « la Dame », « la Chaise du Pape », qui ne sont pas dénommés sur la carte Ign. Nous avons rejoint la vallée par le « chemin des Soldats », mon interlocuteur expliquant spontanément l'origine de ces appellations et précisant qu'elles ne sont plus usitées que par une minorité d'habitants, dont les chasseurs de chamois : « Les jeunes, à part les fils des chasseurs, ils connaissent rien. C'est sûr. Ils prennent leur mobylette et ils vont glander à Modane. Ils connaissent même pas leur pays. Aller au chamois, y a pas mieux, pour apprendre. » La chasse au chamois apparaît ainsi comme un des moyens les plus efficaces, sinon le plus efficace, pour être du pays. Les chasseurs avalins ne s'y sont pas trompés, qui, en rendant héréditaire le droit de chasse au chamois, distinguent radicalement ses adeptes du reste des habitants permanents.

J'ai indiqué plus haut combien les chasseurs de chamois de Vanoise tiennent aussi à se distinguer des chasseurs des massifs avoisinants. Le groupement d'intérêt cynégétique Gic Vanoise qu'ils ont fondé semble constituer un groupe homogène défendant des intérêts communs. Pourtant, ceux qui étaient « des gens d'ici » quand il s'agissait de s'opposer aux gens des plaines ou d'autres massifs alpins sont, à l'échelle de la vallée, des « gens d'ailleurs ». Les catégories de l'ici et de l'ailleurs sont à géométrie variable.

### **L'ici et l'ailleurs, des catégories à géométrie variable**

Depuis le plan de chasse, les chasseurs sont plus nombreux à chasser dans les communes voisines de leur commune de résidence, soit en tant qu'ayant droit, soit en qualité de membre étranger. Même dans le premier cas, l'accueil qu'on leur réserve n'est pas toujours cordial, leur présence, légale, n'étant pas ressentie comme légitime : « Les gens des autres communes, ils ont le droit, s'ils ont un chalet ici ou une propriété, ou s'ils sont gendres, alors ils essaient d'aller dans toutes les communes, partout où ils peuvent, pour gagner un jour de chasse. C'est des gens qui viennent ici vraiment que pour ça, on les voit que ce jour-là. C'est ça qui est bizarre. Enfin, y en a qui trouvent ça normal, mais... Et maintenant, ces gars, ils vont dans la réserve et ils tuent les chamois que nous on a laissés. » Ainsi, l'exclusion des « étrangers lointains » n'empêche nullement des chasseurs de s'élever contre l'invasion dont ils s'estiment victimes.

1. La société privée compte environ soixante chasseurs, et l'Acca une centaine — dont les soixante adhérents à la société privée, membres de droit de l'Acca.

Les chasseurs des communes voisines ne sont pas tout à fait des « gens d'ici ». Les commentaires ne manquent d'ailleurs pas sur la manière curieuse dont ils sont censés chasser ou avoir chassé le chamois dans le passé. Il arrive même que certains hameaux d'une commune soient distingués, entre autres, par la manière dont on y chasse (ou dont on y chassait). On raconte que les chasseurs de la Thuile, à Sainte-Foy, chassaient sur la rive gauche de l'Isère, dans un endroit aujourd'hui inclus dans la zone centrale du parc national de la Vanoise, et employaient des chiens : « Ça c'est un coin qui était chassé avec les chiens, c'est tellement boisé. Et puis c'est des gens qui chassaient comme ça. Y avait qu'eux qui faisaient ça. Ils étaient à part. » Un de mes interlocuteurs se souvient de cette pratique qui consistait à absorber un peu de sang d'un chamois fraîchement abattu : « Je sais que y en avait un qui le faisait, ouais. C'était Émile Brandan, on l'appelait, Émile Henri, c'était le plus vieux chasseur ; jusqu'à quatre-vingt-dix ans, il a chassé. Lui, il faisait ça dans son jeune temps, mais bon... Y en a peut-être qui le font encore, peut-être sur Bonneval, non ? » Son fils, jusque-là en retrait, lance brutalement : « C'est des ours, là-haut ! » Au cours de mon enquête, j'ai entendu des propos analogues d'un chasseur de Sollières-Sardières au sujet des Bessanais, d'un Bonnevalain au sujet des Avalins et des Termignonnois, d'un Tignard au sujet des Santaférains<sup>1</sup>. Tous les habitants d'un village se trouvent englobés dans un jugement souvent péjoratif, voire insultant, qui n'empêche pas, au demeurant, de bonnes relations entre les habitants de ces villages. De tels jugements sur le caractère idiosyncrasique des résidents des communes voisines ne sont nullement propres à la chasse au chamois — en Vanoise, il n'est pas besoin de parler de chasse au chamois pour entendre que les Bonnevalains sont, au mieux, « à part », au pire, « des ours ». Mais ils trouvent une illustration et une confirmation dans la manière curieuse que les gens ont, dit-on, de se comporter à la chasse au chamois.

J'ai parlé des chasseurs de chamois pour montrer comment la relation à l'animal peut être utilisée pour se différencier des autres, même (surtout) proches. Les agents du parc pourraient donner lieu à une analyse similaire car ils adoptent, eux aussi, des pratiques qui leur permettent d'exclure les gens d'ailleurs. Je n'en donnerai qu'un exemple : un garde-moniteur, lors d'un comptage, abattait les cairns jalonnant le très vague sentier que nous empruntions. Je lui demandai la raison de son geste, en un lieu où la présence de repères me semblait bien commode : « C'est des passages qu'on a fait nous, les gardes-moniteurs ; ça nous facilite le travail. Les accompagnateurs font des cairns parce qu'ils voudraient bien passer là. Mais après, ça attire du monde, n'importe qui passe, on n'est plus tranquilles. Alors chaque fois que j'en vois, je les casse. » Empêcher que les passages ne deviennent des sentiers, s'opposer au balisage de certains itinéraires, ce sont là des moyens — discrets mais efficaces et de surcroît aisément justifiables par la volonté de limiter le dérangement ou le piétinement — pour exclure celui qui n'est pas du sérail et pour se réserver, à l'intérieur de la zone centrale, des territoires que l'on est seul à s'approprier.

Si la relation à l'animal permet de discriminer ceux qui sont véritablement du lieu et ceux qui ne sont que de passage, elle permet aussi, réciproquement, de rapprocher les gens qui, ayant émigré, se trouvent objectivement éloignés. De même que l'on peut être d'ailleurs en étant venu, on peut être d'ici en étant parti.

1. Habitants de Sainte-Foy-en-Tarentaise.

## Être d'ici quand on est parti

Les descendants des gens du lieu, résideraient-ils loin depuis longtemps, reçoivent à la chasse au chamois un meilleur accueil que les habitants des communes voisines, seraient-ils propriétaires ; la naissance prime sur la propriété et la proximité. Tant que l'on revient chasser le chamois, le lien au pays subsiste<sup>1</sup>. Un chasseur de Bessans évoque le retour des « Bessanais de Paris », à l'époque où ils étaient nombreux à recourir à l'émigration, saisonnière ou temporaire, dans la capitale : « Comme la plupart des gens de Bessans, et bien comme y avait pas de tourisme, ils se sont expatriés sur Paris comme chauffeurs de taxi et l'été, pour la chasse, et bien ils revenaient sur Bessans. » Il est probable que ce retour annuel ait eu d'autres motifs que la chasse au chamois, et peut-être n'a-t-il pas suffi à faire des émigrés des membres à part entière de la « communauté<sup>2</sup> ». Ce qui semble devoir être noté, c'est que le retour au village et la chasse au chamois sont, dans les propos qui précèdent, indissolublement liés.

Jusqu'au plan de chasse, les chasseurs émigrés prenaient en septembre trois semaines de congés, qu'ils dédiaient entièrement à la chasse au chamois. Maintenant qu'elle s'étale sur plusieurs mois, il leur est impossible d'être présents pendant toute sa durée. Ils n'y participent donc plus autant que les chasseurs restés sur place et cette période où ils pouvaient, en allant au chamois, « faire le plein du pays » a perdu de son intensité. Mais elle relie encore, quoique à un moindre degré, l'émigré à son pays natal : « Tous les jeunes, ils sont partis d'ici, parce que y a pas de boulot, quoi. Comme les usines ont fermé, ils se sont tous retrouvés vers Chambéry, tout ça, mais bon, ils restent d'ici. Leur patrie, c'est ici. Ils chassent ici [un chasseur mauriennais]. »

Consommer de la viande de chamois constitue un autre moyen de garder le contact en dépit de l'éloignement. Aux émigrés de passage on aime à servir, à la table familiale, des civets ou des rôtis de chamois : « J'en profite quand on a les enfants pour faire un gigot [de chamois]. Je sais qu'y a qu'avec nous qu'ils mangeront ça. » En ingérant un mets ailleurs introuvable, et que chaque cuisinière prépare à sa mode — « On a tous nos manies, y en a pas deux qui font pareil », précise l'une d'elles en donnant sa recette —, on ravive l'appartenance à une famille ancrée dans un milieu. Leur visite terminée, les proches parents s'en vont souvent chargés de conserves qu'ils consommeront des semaines ou des mois plus tard. Si le chamois est tué suffisamment tard dans la saison, après les grosses chaleurs, les gigots peuvent en effet être salés, à la manière dont on sale les jambons<sup>3</sup>. La viande obtenue ressemble, par sa sécheresse, à la viande des Grisons ; elle garde en revanche « un goût de sauvage », plus ou moins prononcé selon l'animal et le moment où il a été abattu<sup>4</sup>. Quoi qu'il

1. L'idée que les émigrés maintiennent un lien avec leur commune d'origine en y revenant chasser a souvent été formulée. Voir notamment Weber (1922, p. 292), Pelosse et Vourc'h (1982, p. 296) et Bozon (1982, p. 339-340).

2. Sur l'émigration bessanaise au XIX<sup>e</sup> siècle, voir Poche (1999a, p. 92-95). Mais l'auteur ne se pose pas la question du lien entre les émigrés et les gens restés à Bessans, donc des moyens par lesquels un tel lien pouvait être maintenu.

3. À nouveau, il existe de multiples manières de faire, qui varient selon les endroits et les familles. On sale très souvent dans un saloir, le jambon restant environ trois semaines dans la saumure. D'autres salent « à sec » : le jambon, déposé sur une planche, est frotté tous les jours, un peu comme le sont les fromages. Les jambons sont ou non désossés et cousus.

4. Plus le rut est proche, plus la viande est forte, dit-on.

en soit, le gigot de chamois salé se consomme en petite quantité et se garde longtemps. On raconte que des émigrés partaient, et partent encore aujourd'hui, en emportant du chamois salé : « On salait les gigots, les épaules, et ça partait à Paris, à l'hôtel Drouot<sup>1</sup>. C'était pas négligeable non plus, ce qui partait là-bas à l'hôtel Drouot, oui, et je sais qu'il s'en fait encore comme ça [...]. Il y en a encore qui en salent et qui le confient à leurs amis, à l'hôtel Drouot. Pour manger en hiver<sup>2</sup>. » Le gigot de chamois donné à l'émigré ne vise pas qu'à l'alimenter ; c'est aussi une tentative de le garder semblable à soi. On est assimilé à ceux dont on absorbe la nourriture et l'on est encore du pays quand on s'y ravitaille.

À propos de la distinction entre gens d'ici et gens d'ailleurs, il importe de souligner que la production endogène de sens n'a pas cessé avec le tourisme de masse. Ma position diffère sur ce point de celle adoptée par Poche (1999b), pour qui la Haute-Maurienne et la Haute-Tarentaise se résument désormais à de lucratifs royaumes de la facticité, à de gigantesques lunaparks. Le développement rapide du tourisme aurait achevé d'anéantir la faculté des populations locales à produire du sens de manière autonome et, avec elle, la capacité à fonder un ordre social distinct. Certes, les montagnards n'utilisent plus aujourd'hui l'ensemble des repères qui servaient à leurs prédécesseurs pour inscrire dans l'espace l'existence du groupe. Mais d'autres repères ont vu le jour, qui, s'ils sont différents, n'en sont pas moins opérants. Sans doute n'ont-ils pas la visibilité des équipements touristiques. Lorsque l'on traverse la Tarentaise et la Maurienne, l'impression que l'espace montagnard n'est plus qu'un « simulacre » domine peut-être. Il faut assurément discuter longtemps avec les gens, les suivre dans leurs parcours, ainsi que Poche l'a fait au cours des années quatre-vingt avec des Bessanais nés au début du XX<sup>e</sup> siècle, pour voir que le tourisme intensif, pas plus que la pratique religieuse au cours des siècles précédents, n'a mis un terme à une production autonome de sens. Les montagnards ne se contentent pas d'intégrer, par contamination, des attitudes et des styles « néo-montagnards » d'origine citadine<sup>3</sup>. Je crois pour ma part en la permanence de la capacité des habitants à produire du sens non pas seulement en fonction de la société globale (avec elle ou contre elle), mais aussi indépendamment d'elle ; s'intéresser aux mondes que les hommes bâtissent par le biais des animaux me semble contribuer à montrer qu'ils continuent d'« inventer leur quotidien<sup>4</sup> », y compris là où ils semblent entièrement soumis au diktat de la société globale.

1. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, les commissionnaires de l'Hôtel des ventes Drouot sont des Savoyards recrutés par cooptation.

2. Le chamois n'est qu'un des mets que l'on offre à la parentèle en visite ou qu'on lui fait parvenir. On expédie aussi du beaufort, de la confiture de myrtilles ou encore de la liqueur de génépi. Chaque région a ainsi ses spécialités dont profite la parentèle émigrée, qui est ainsi maintenue dans l'orbite familiale. Pour la Margeride, voir Larrère et de la Soudière (1985, p. 187, 194).

3. Comme le notent Bessy et Chateauraynaud (1995, p. 322-323), « l'argument de la généralisation de l'artifice, qui s'est développé avec la sémiologie, s'enferme dans la critique et fait rater l'essentiel, y compris sur le terrain de la simulation et du virtuel. La réduction du travail d'ancrage dans le monde à une forme d'aliénation ou d'illusion conduit à qualifier toute expression d'authenticité comme un paradigme dépassé, prémoderne, voire réactionnaire. L'attaque ne se situe pas seulement au niveau des signes, des médias et des modes de communication. Les matériaux aussi sont visés de même que l'expérience corporelle qu'ils suscitent. Dans cette vision critique qui scie la branche sur laquelle elle repose — en éliminant comme mythologiques tous les référents potentiels —, si les personnes continuent à croire à l'authenticité des choses, c'est dans une quête désespérée d'identité ».

4. De Certeau (1980).

## LA QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES

Venons-en à la distinction, elle aussi très classique, qui sépare les anciens des modernes. Nous avons vu qu'elle existe pour les chasseurs de chamois, qui opposent couramment la gestion cynégétique à la chasse ancienne, et pour qui être moderne, c'est être gestionnaire de la faune sauvage. Elle existe aussi pour les éleveurs. Les antiques pratiques pastorales étant jugées dévoreuses de temps et trop peu rentables, ceux qui les ont conservées sont taxés d'archaïsme ; être moderne, cette fois, c'est être productif, travailler vite, sans passer trop de temps avec les bêtes. Mais c'est le cas des agents du parc national de la Vanoise qui me retiendra ici. Le clivage entre anciens et modernes est en effet, chez eux, particulièrement net.

### Les deux générations d'agents du parc

Jusqu'en 1987, les agents de terrain ont été recrutés par le directeur, et les locaux très nettement favorisés<sup>1</sup>. Les agents ayant obtenu en 1987 la titularisation qu'ils réclamaient, le recrutement est depuis lors organisé à l'échelon national. Les agents recrutés ne le sont plus parce qu'ils sont attachés au lieu mais parce qu'ils le sont à la philosophie des parcs nationaux ; le type et le niveau de la formation des candidats, leurs inclinations et leurs dispositions personnelles — critères qui étaient certes intervenus lors de la sélection des premiers agents, mais de manière relativement secondaire — ont pris le pas sur leur origine géographique. Les premiers agents étaient proches les uns des autres comme de la population locale parce qu'ils étaient sensiblement du même lieu et du même milieu. Leurs successeurs le sont entre eux (mais beaucoup moins de la population locale) parce qu'ils partagent un idéal commun de protection de la nature, ce qui les rapproche beaucoup plus que ne les sépare leur appartenance à des horizons géographiques et sociaux relativement différents, voire très différents.

Les agents recrutés au moment de la création du parc avaient sensiblement le même âge, puisque 75 % d'entre eux étaient nés dans la décennie 1930-1940, si bien qu'un renouvellement massif s'est produit en l'espace de quelques années seulement. D'où une franche discontinuité entre une période où les anciens étaient très largement majoritaires, de nouveaux agents n'arrivant qu'à l'occasion de départs en cours de carrière, et une période où ils deviennent, d'un coup, très minoritaires. La brièveté du moment où anciens et nouveaux collaborent constitue un frein évident à la transmission des façons de faire et à l'assimilation par les nouveaux des idées et des habitudes de leurs prédécesseurs<sup>2</sup>.

### Le bouquetin, une espèce très prenante

La place octroyée aux grands ongulés, notamment aux bouquetins, est l'un des points sur lesquels anciens et nouveaux divergent et s'affrontent. Le temps que les agents consacrent au bouquetin a, dans l'ensemble, plutôt diminué. La surveillance du

1. En vertu de l'idée que la création d'un parc national devait avoir pour contrepartie la création d'emplois ; au début des années soixante, l'activité agricole était très déclinante, les stations de sports d'hiver n'avaient pas encore acquis un poids considérable et la création d'une vingtaine de postes de fonctionnaires dans chacune des deux hautes vallées pouvait apparaître comme un « dédommagement » appréciable.

2. L'enquête ayant débuté en 1997, soit trente-quatre ans après la création du parc, les entretiens se sont déroulés dans une période où coexistent encore, pour très peu de temps, les deux générations.



braconnage, notamment, s'est allégée. Il semblerait que les actes prohibés soient moins fréquents et que l'augmentation des effectifs des animaux aient rendu leurs incidences moins funestes<sup>1</sup>.

L'étalement actuel de la période de chasse interdit en outre d'être en permanence sur le qui-vive. Par ailleurs, les missions des agents se sont diversifiées — il est vrai que certaines, telles que la construction et l'entretien des chemins et des refuges, les mobilisent sensiblement moins aujourd'hui. Des espèces animales et végétales qui éveillaient peut-être leur curiosité mais ne relevaient que marginalement de leur travail font maintenant l'objet de véritables suivis. Les inventaires et les études floristiques et faunistiques se sont incontestablement multipliés.

En dépit de cette récente évolution, le bouquetin demeure, et de loin, l'espèce à laquelle les agents consacrent le plus de temps : « Sur les 150 jours que doit travailler un agent dans l'année, ça doit bien être un tiers de son temps. » Prospections au printemps pour évaluer la mortalité hivernale et le taux de survie des cabris, comptages durant l'été, suivi des individus marqués, captures, organisation de sorties « grands ongulés » pour les vacanciers, surveillance du braconnage à l'automne, etc. Les tâches dévolues au bouquetin se succèdent presque tout au long de l'année. Sans compter le temps passé, lors des tournées « de routine », à observer les animaux. De plus, des études approfondies — destinées par exemple à élucider les mystères de leurs déplacements — sont conduites dans certains secteurs. Enfin, des agents s'adonnent à des activités supplémentaires, comme la photographie.

Communément qualifié d'« espèce phare », le bouquetin figure dans tous les documents à destination des visiteurs et il n'est pas un refuge où le randonneur ne puisse consulter un poster le présentant, ainsi que son biotope et les grandes lignes de son mode de vie. Bref, il est omniprésent. Cette situation ne devrait pas connaître de modifications majeures dans un proche avenir, l'espèce ayant été inscrite comme « prioritaire » dans le dernier programme d'aménagement du parc.

Sur le bien-fondé de la grande place accordée aux bouquetins dans leurs activités, les agents rencontrés ont émis des opinions très contrastées. Ils ont aussi indiqué quels sont, parmi leurs collègues, ceux qui partagent leur point de vue et leurs manières de faire et ceux qui s'en démarquent, le clivage entre anciens et nouveaux étant systématiquement mis en avant. Ils fournissent encore les raisons qui, selon eux, expliquent ces divergences. Des liens sont ainsi établis entre l'attachement au bouquetin et des types de gardes-moniteurs. Sur quelles bases ces liens sont-ils établis et comment retentissent-ils dans les relations quotidiennes entre agents ? En quoi le rapport au bouquetin contribue-t-il à la typologie spontanée opposant les anciens et les nouveaux, que reprennent à leur compte tous les agents ?

### **Les anciens, des inconditionnels du bouquetin**

De l'avis général, les anciens estiment que le temps et l'énergie accordés au bouquetin sont légitimes et normaux. Voire insuffisants. Certains regrettent de ne pouvoir se consacrer au bouquetin autant qu'ils le souhaiteraient : « On a programmé une journée au mois de juillet [sur le suivi des bouquetins], c'est ridicule ; si jamais il fait

1. D'après les naturalistes, le braconnage des individus colonisateurs reste néanmoins un frein majeur à la dispersion spatiale de l'espèce (Gauthier et Villaret, 1990).

mauvais, y aura pas de suivi du tout. » Que le bouquetin se taille la meilleure part est considéré comme une évidence : à tout seigneur tout honneur. Ces agents établissent un lien extrêmement étroit, de coalescence, entre le parc national de la Vanoise, le bouquetin et leur métier<sup>1</sup>. Ainsi, des diverses motivations ayant abouti à la création du parc ils n'en retiennent qu'une, la sauvegarde du grand ongulé alors menacé d'extinction : « C'était un peu le but du parc, de toute façon, le parc a été créé pour ça<sup>2</sup>. » En conséquence, ils ont fait de la croissance des effectifs et de la colonisation de nouveaux territoires une preuve tangible de la réussite du parc et de la compétence de ses agents. Tant que les bouquetins ont été rares et très inégalement répartis, leur présence a été érigée en véritable enjeu : « Y avait une émulation. Chaque garde, chaque vallée voulait avoir ses bouquetins, c'est certain, ça. C'était latent, enfin tacite, mais on sent bien que chaque garde avait la fierté de dire : "On a tant de chamois, on a tant de bouquetins". C'est sûr, c'était pas diffusé, c'était pas écrit, mais enfin on le sentait. Y avait un amour-propre pour dire : "On a bien fait les choses, on a réussi" [un agent aujourd'hui retraité]. » Durant cette période de pénurie de bouquetins, des gardes-moniteurs ont tout tenté pour en avoir. Dans les communes voisines du parc national du Grand Paradis, ils se sont efforcés de les attirer, puis de les fixer, en répandant du sel aux endroits jugés stratégiques<sup>3</sup> : « On avait fait une espèce de route du sel, depuis la Galise jusqu'au-dessus de Saint-Charles, pour attirer le bouquetin du Grand Paradis. » Dans les communes plus distantes, où l'on pouvait craindre qu'une colonisation naturelle, même activée par le goût du sel, ne se fit trop attendre, ils œuvrèrent pour en réintroduire : « On l'avait revendiquée [la réintroduction] déjà fortement cinq-six ans avant. J'avais dit : "Ce serait bien qu'on ait des bouquetins". Et puis un jour le directeur nous a dit : "Si vous y tenez vraiment, et ben on va faire une reprise là-bas". Et puis donc, voyez, ça a bien marché, puisque maintenant on a plus de 200 animaux. » À Peisey-Nancroix, les animaux réintroduits avaient été acquis auprès des Suisses : les collègues des secteurs mieux pourvus s'étaient-ils montrés trop réticents à céder quelques-uns de « leurs » bouquetins ? Un garde-moniteur du secteur de Termignon, où les bouquetins ont vite été relativement nombreux, se félicite en tout cas d'avoir pu opposer aux demandes de captures l'argument très convaincant de la difficulté d'accès : « Sur Termignon, on n'a jamais voulu en prendre.[...] C'était plus difficile de faire des captures, mais aussi... Et puis, j'sais pas, intérieurement, on se disait : les prendre là, après, y en aura plus ! [...] Et dans les réunions, c'est vrai que moi, j'aurais eu tendance à dire : "On va les prendre sur Modane". »

Dans les secteurs dépourvus de bouquetins, les gardes-moniteurs en étaient réduits à aller les observer chez leurs collègues plus favorisés : « On partait de Pralognan pour aller voir les bouquetins au-dessus de Termignon, c'est-à-dire à... six ou sept heures de marche d'ici. » Ils ne renonçaient pas pour autant à les montrer aux visiteurs : « Quand ils [les agents du secteur de Pralognan] avaient une sortie avec des

1. Pour plus de détails sur le rôle du bouquetin dans la construction du parc national de la Vanoise, voir Mauz (2003b).

2. Ce faisant, ils occultent totalement le projet de « parc culturel » porté par Gilbert André, qui a pourtant joué un rôle de tout premier plan dans la genèse du parc. Or, il visait, beaucoup plus largement, au maintien d'une « civilisation montagnarde » (Mauz, 2003a).

3. Pratique maintenant jugée « antiécologique » par ceux-là mêmes qui l'ont mise en œuvre : « Alors on a fait quelque chose qui est antiécologique, mais enfin on a mis du sel, parce qu'une méthode pour fixer le bouquetin, c'est le sel, comme beaucoup d'animaux, comme les chèvres, comme les moutons, le chamois aussi, ils aiment bien le sel. »

touristes, ben ils venaient là [au col de la Vanoise, versant mauriennais] pour voir les bouquetins. » La fierté des gardes-moniteurs qui avaient sur leur secteur des bouquetins et le désir jaloux des autres d'en faire venir révèlent toute l'importance qu'a revêtu l'espèce dans la définition du métier de garde-moniteur. Tout s'est passé comme si en avoir ou pas (des bouquetins) et être ou ne pas être (un garde-moniteur) étaient longtemps restés synonymes. Aujourd'hui, les bouquetins sont peu ou prou présents dans les six secteurs du parc. Ce qui importe n'est plus tant leur présence ni même leur nombre que le degré de connaissance sur les populations présentes : un agent est compétent à condition de connaître les dates d'arrivée et de départ des animaux qui migrent, leurs itinéraires, les taux de fécondité des étagnes et de survie des cabris, etc. Le bouquetin constitue le pivot du métier de ces gardes-moniteurs, qui lui consacrent le maximum de temps.

### Des nouveaux conquis par d'autres espèces

En comparaison de leurs aînés, ardents défenseurs du bouquetin, les nouveaux agents paraissent bien tièdes. Les jeunes agents me préviennent d'emblée qu'ils n'éprouvent qu'un mince intérêt pour l'objet de mon enquête : « Je m'intéresse vraiment pas spécialement aux grands ongulés, ou aux grands mammifères. [Moi. — Vous êtes plutôt botaniste, c'est ça ?] Oui, plutôt botaniste, chauves-souris, lépidoptères... enfin tous les petits machins, mais alors les gros machins, ça m'intéresse pas ! Donc je suis obligé de le faire, de par mon métier. » Bien qu'ils ne lui aient pas encore consacré beaucoup de temps, et incomparablement moins que leurs prédécesseurs, les nouveaux recrutés en sont déjà lassés. L'animal, expliquent-ils, ne présente pas d'intérêt écologique majeur. Ce n'est pas particulièrement une bonne espèce indicatrice de la valeur biologique des milieux ; contrairement aux superprédateurs, elle n'occupe pas non plus de position remarquable dans les chaînes alimentaires. Tout au plus est-elle admissible au rang des espèces pionnières, colonisatrices de milieux rudes, à l'instar du renne au nord ou du chameau au sud. Bien sûr, elle demeure rare à l'échelle nationale, et de ce fait fragile, mais une protection efficace et durable, éventuellement assortie de réintroductions, suffit à la développer. Le bouquetin se trouve ainsi déclassé. Or, les travaux qui lui sont dédiés absorbent des moyens humains, techniques et financiers considérables : « C'est vrai qu'en termes de charge de travail, c'est énorme, pour nous, le bouquetin. L'été, nous, par exemple, on a fait les comptes hier, ça va prendre... y a qu'à voir le nombre d'agents derrière, [...] ça fait un nombre de jours incroyables, quoi. Là, ça fait déjà 3... 9... 11. Y a 10 journées de comptage, et à chaque fois il faut quatre ou cinq personnes de chaque secteur. En termes humains, c'est énorme. » La somme de travaux réalisée au profit des grands ongulés s'accomplit donc au détriment d'espèces injustement délaissées jusque-là, qui mériteraient tout autant qu'on s'y intéresse. La place impartie au bouquetin paraît ainsi excessive aux nouveaux, et préjudiciable. Ils entendent ne plus sacrifier à son culte et lui consentent le minimum de temps.

D'après eux, le régime de faveur dont bénéficie le bouquetin s'explique par des motifs historiques et sociaux davantage que par des considérations écologiques. La priorité longtemps accordée au bouquetin correspondrait à un stade inévitable, mais primaire, de l'approche de la nature, qu'il serait aujourd'hui grand temps de dépasser. Ils estiment que leurs prédécesseurs « ont fait une fixation sur le bouquetin », réduisant la diversité infinie de la faune et de la flore à une monotonie indigente. Et ils en

donnent les raisons. Les premiers agents étaient proches des éleveurs et des chasseurs ; certains chassaient ou avaient chassé<sup>1</sup> : « Et je crois que les anciens gardes ont dû se focaliser vraiment là-dessus [les bouquetins]. Y avait cette espèce à protéger, bon, c'est très bien, et puis bon ils avaient aucune formation, aussi. Eux, c'étaient voire d'anciens chasseurs, voire d'anciens braconniers, enfin, bon, peu, mais dans les gardes, y a d'anciens chasseurs. Donc c'est vrai que c'est des gens qui connaissaient bien la faune, la grande faune de montagne, quoi, chamois, bouquetin, je pourrais étendre à tout ce qu'on appelle le gibier, quoi, tétras-lyre, lagopède, blanchon, voilà, quoi. Mais les autres espèces, ben, aucun intérêt et ça fait que quelques années qu'on s'occupe des chauves-souris. » Les premiers agents se seraient tournés vers des espèces qu'ils connaissaient déjà, s'ils étaient chasseurs, ou les plus proches de celles qui les occupaient avant d'entrer au parc. Ils auraient ainsi simplement reporté sur les chamois et les bouquetins l'attention qu'ils accordaient aux ongulés domestiques : « Lui [un garde-moniteur passionné de bouquetins], il avait fait berger de moutons, il est devenu berger de bouquetins ; ça lui a pas changé grand chose [un agent du parc]. » Or, les nouveaux considèrent plus facile de s'intéresser aux grands ongulés qu'à des espèces petites, moins visibles et moins connues, souvent affublées de noms compliqués et malaisément mémorisables : « Je pense que certains gardes se complaisent là-dedans, quoi, hein. Parce que c'est assez simple. » Selon eux, si les anciens en sont « restés » au stade du bouquetin, « grosse bête qui se voit bien » dit un jeune garde-moniteur, c'est que leur manque de formation les rendait incapables de faire autrement, c'est-à-dire mieux. On étend volontiers au praticien le jugement que l'on porte sur sa pratique, comme si les capacités intellectuelles du premier se laissaient immédiatement déduire du degré de sophistication attribué à la seconde. Un rapport de cause à effet est ainsi établi entre les espèces auxquelles on s'intéresse et que l'on incline à étudier et le niveau de formation, voire l'éducation reçue. Un agent récemment recruté mentionne les pratiques coupables auxquelles, enfants, se livraient les anciens : « Quand mes collègues, ils me disent : "Han, tu te rends compte, oui les salamandres on les tuait, nous." Bon, maintenant ils sont sans..., civilisés. Mais gamins, traditionnellement dans les familles, bon ben on tuait les vipères qu'il y avait autour des chalets. On n'a pas le même regard, c'est sûr. » Il donne à penser que des différences fondamentales et ineffaçables séparent les nouveaux des anciens ; ces derniers, quoique maintenant « civilisés », sont irrécupérables. Lors des captures de grands ongulés, ce sont généralement les mêmes agents qui officient. Or, ce sont souvent des anciens, et notamment des ex-chasseurs, ce qui ne manque pas de susciter force commentaires. Dans leur goût du tir, fût-il anesthésiant, dans le fait que certains renouent avec la chasse à l'heure de la retraite, on voit la preuve qu'ils ne se sont pas entièrement amendés et que trois ou quatre décennies d'exercice du métier de garde-moniteur n'ont pas réussi à extirper le chasseur qui est en eux. D'où le soupçon que leur correction, ou plutôt leur conversion, n'a pas été aussi complète qu'on l'espérait, et que, sous leur uniforme d'agent du parc, ils restent viscéralement attachés à la chasse. Les variations dans l'attention accordée au bouquetin refléteraient ainsi fidèlement des clivages culturels. Mais « refléteraient » est trop faible : la relation à l'animal ne se borne pas, en réalité, à refléter un clivage ; elle le matérialise, le naturalise et le pérennise.

1. Les agents recrutés lors de la création du parc s'engagèrent à ne pas chasser dans la zone périphérique ; la plupart cessèrent toute activité cynégétique.

Pour les nouveaux agents qui se désintéressent ostensiblement des grands ongulés, les autres espèces ne sont pas toutes également séduisantes. Ils se tournent de préférence, significativement, vers celles qu'ils opposent aux bouquetins et aux chamois. Dans un extrait déjà cité, l'un d'eux exprimait son affection pour les espèces de petite taille. Un autre enquêté éprouve un puissant attrait pour les espèces peu visibles : « [Moi. — Vous vous intéressez à quoi, particulièrement ?] Ben un peu tout, quoi, les oiseaux, les mammifères, mais plutôt, de plus en plus, tout ce qui se voit pas bien, quoi, c'est toujours pareil. Les mammifères, je préfère les chauves-souris aux musté-lidés par exemple. Là, je bosse pas mal sur les papillons, bon, les papillons, ça encore, c'est ce qui se voit le mieux des insectes mais je suis en train de changer, là, je vais faire sur les punaises, parce que j'ai vu que sur le parc y a rien de fait sur les punaises, donc j'veis me spécialiser un peu sur les punaises, faire un inventaire des punaises du parc. »

Il semblerait que les nouveaux jettent leur dévolu sur les espèces les plus dissemblables de celles qui captivent leurs collègues. La chauve-souris, véritable « recto verso », pour reprendre le terme symptomatique d'un agent, constitue probablement l'exemple le plus flagrant : « Les chauves-souris, c'est justement..., d'emblée c'est complètement l'inverse de ce qu'on voit d'habitude, je trouve que c'est génial, quoi, comme matériel, si on peut parler de matériel, parce que, justement, c'est un truc, c'est la nuit, c'est lié à plein de trucs et je trouve que c'est bien parce que c'est tout à fait une manière d'aborder ben la nature sous une autre face, c'est vraiment un recto verso, quoi. [...] Bon, moi, c'est ma façon de voir, hein, je laisse volontiers les autres s'occuper de bouquetins et de chamois. » Un mammifère volant, nocturne, longtemps tenu pour maléfique, il n'y a effectivement rien de tel pour se démarquer des passionnés du bouquetin. Les nouveaux s'attellent ainsi à des espèces qu'ils distinguent en tout point de celles qui passionnent les anciens ; leurs animaux favoris sont des « anti-bouquetins », en quelque sorte. Le penchant pour des êtres méconnus et peu visibles relève selon eux d'une approche éclairée de la nature — « subtile », pour reprendre le terme de Jünger<sup>1</sup> —, qu'on ne saurait adopter sans avoir dépassé l'attrait pour le bouquetin, jugé quelque peu puéril.

Opposer les animaux auxquels on s'intéresse constitue un moyen délibéré de forger son identité dans l'opposition à l'autre : « Ça [le bouquetin] m'intéresse pas aussi, peut-être, parce que les autres s'y intéressent et que moi j'aime bien m'intéresser aux autres trucs. »

Le désir de se tourner vers des espèces jusque-là délaissées s'inscrit sans doute dans une évolution générale de l'écologie et de la conception de la nature. Jamais peut-être n'avait-on été aussi conscient de la diversité du vivant, de l'ampleur des recherches à accomplir pour en recenser les espèces et de la rapidité avec laquelle s'éteignent nombre d'entre elles. Aussi la concentration des efforts sur un nombre dérisoire d'animaux et de végétaux déjà relativement bien connus apparaît-elle à certains comme une funeste erreur : « On aura gagné une bataille [en sauvant des espèces comme le bouquetin ou le loup], mais à côté de ça, on n'aura pas... Tout ce qui se voit pas, tous les milieux qui se referment, toutes les plantes qui disparaissent : mais ça fait peur, quand on réfléchit un peu. » Mais il est également vrai que le suivi des ongulés sauvages n'a pas, pour les nouveaux agents, le caractère pionnier qu'il

1. Jünger (1967) a magnifiquement décrit les « chasses subtiles » auxquelles il s'est en toutes circonstances livré.

revêtait pour leurs prédécesseurs, que l'observation et la protection des premiers bouquetins distinguaient du reste des villageois. Le temps consacré aux bouquetins, même s'ils le reconnaissent comme légitime, ne leur apparaît pas comme l'aventure qui justifie leur travail et fonde leur identité professionnelle. À l'inverse, les insectes, les chirop- tères ou des plantes minuscules peuvent constituer à leurs yeux une « nouvelle frontière ».

### Rapport au bouquetin et relations entre les agents du parc

À la diversité des statuts conférés au bouquetin correspond logiquement une égale diversité des comportements des agents sur le terrain : regards dirigés vers le sol, vers le ciel ou vers les pentes herbeuses, instruments emportés avec soi — pour les uns, jumelles et longues-vues, pour les autres, loupe, lampe et drap blanc afin d'attirer, de récupérer et d'identifier les papillons de nuit.

136

Les anciens regardent avant tout les grands ongulés, y compris lors des tournées de surveillance : « On passe pas à côté d'un troupeau de bouquetins ou de chamois sans s'asseoir, et puis prendre les jumelles et observer à fond les animaux, voir si y a des animaux qui sont pas malades, qui sont pas mal formés, voir des individus éventuellement qu'on n'a pas revus, ou des trucs comme ça. » Les jumelles, en permanence à portée de main, leur sont indispensables : « Si on les oublie [les jumelles], c'est comme si on avait oublié un soulier, ça, exactement... ; si on s'aperçoit, même une demi-heure après, bon, on revient à la maison les chercher. Comme maintenant, on a soit les jumelles, soit la longue-vue, on peut se permettre d'en oublier un. Mais c'est vrai que sans jumelles.... Par contre, on en verra qui auront jamais les jumelles. Elles sont dans le sac. Nous, les jumelles, elles sont autour du cou. » Un enquêteur raconte que deux semaines se sont écoulées avant qu'un de ses jeunes collègues notât la perte de ses jumelles ; cela confinait selon lui à la faute professionnelle.

Les nouveaux, au contraire, ne regardent pas les ongulés à moins d'y être obligés, par exemple lors des comptages. Et bien sûr, ils ne discernent pas les ongulés aussi vite ni aussi bien que leurs collègues chevronnés : « Bon moi, j'ai pas l'œil [pour les ongulés], quoi. Moi, je suis tel le touriste imbécile : "Où ça, tu dis ?". » On retrouve le même décalage dans ce que les uns et les autres photographient : « Mes photos, c'est de la macro, quoi. Ça sera plein plein plein de papillons, plein plein plein de petites bestioles, mais jamais des gros machins. J'ai jamais été faire des photos de bouquetins, jamais jamais. » Ou encore dans l'attachement à l'ancien logo du parc — un bouquetin sur un rocher entouré de trois fleurs typiquement alpines. Le logo, ainsi que les médailles portées par les gardes-moniteurs, ont été modifiés au début des années quatre-vingt-dix. Au bouquetin triomphant on a substitué une spirale où figurent un très grand nombre d'espèces (ainsi que de parties et de traces d'espèces), animales et végétales ; le bouquetin, dans ce tourbillon qui le masque, n'est plus qu'une espèce parmi d'autres. Les anciens l'ont très mal accueilli : « Moi j'ai toujours ma médaille, je la garde. Je préférerais la première médaille parce que c'était le bouquetin. » Cette image foisonnante convient parfaitement aux nouveaux. Autre exemple : les bâtiments du parc, récemment encore, étaient nombreux à contenir de majestueuses têtes de bouquetins, auxquelles on laissait la meilleure place sur les murs. Elles sont progressivement décrochées : « C'était illégal et en plus c'était déplacé », me dit-on à Pralognan ; à Bourg-Saint-Maurice, le trophée est toujours là, mais sa présence, là aussi, gêne les arrivants : « Ce n'est pas normal. Il faudra qu'on

l'enlève. » Les têtes de bouquetins sont reléguées dans des pièces moins visibles — logement des stagiaires au fort Marie-Christine (Aussois), ou greniers. Ainsi, la diversité des relations au bouquetin se traduit dans la vie quotidienne par de multiples différences dans les manières de faire, de se mouvoir, de regarder, qui dérangent et agacent en permanence et donnent à chacun l'impression de faire équipe avec des incapables.

Or, les agents sont régulièrement dans l'obligation de coopérer, surtout lorsqu'ils sont affectés à un même secteur. Les collaborations forcées peuvent être conflictuelles et les dissensions lourdes de conséquences. J'ai déjà signalé que la passion des anciens pour le bouquetin était considérée par les nouveaux comme la marque d'un manque d'éducation et de formation, pour ne pas dire de naïveté. Mais la compétence professionnelle de ceux qui ne montrent pas un intérêt suffisant pour le bouquetin est pareillement mise en cause : « Moi, combien de fois je me suis fait taper dessus par des anciens, justement, en disant : "Tu sais pas combien y a de chamois sur ton district !" Et ben oui, mais je leur ai rétorqué : "Mais vous savez pas quelles stations de fleurs rares vous avez sur votre district, quoi". Et à mon sens, c'est aussi important. Mais ils ont réussi, complètement, à me faire croire que je m'étais trompé de boulot, à force. Donc ç'a été..., ç'a été assez dur. J'ai eu vraiment des moments où j'ai dit "j'arrête", parce que j'arrivais plus à travailler dans cette équipe-là. » Anciens et nouveaux s'accusent mutuellement de ne pas remplir correctement leur mission, de n'être pas, finalement, à la hauteur : « Y a certains collègues plus anciens, là où j'étais, on se heurtait là-dessus, parce que moi, je m'occupais des petites fleurs, des papillons, tout ça, je faisais rien, pour lui. Et pis moi, je prenais l'inverse, je disais : "Les bouquetins, les chamois, ça fait vingt ans que tu suis ça, mais bon, voilà, qu'est-ce que tu fais d'autre maintenant ? Tu sais que ça augmente, bon, voilà ! Tu vas pas passer toute ta vie à faire ça, quoi !" »

Les reproches et les propos désobligeants qu'ont notamment essuyés les nouveaux émanaient de leurs collègues. Mais il est d'autres personnes qui leur enjoignent de s'intéresser aux grands ongulés. Les touristes, par exemple, les ramènent sans cesse aux chamois et aux bouquetins : « Personnellement, le chamois, c'est pas ce qui m'attire le plus. Je me suis mis assez tôt à l'ornithologie, alors bon ben c'est plus mon centre d'intérêt. Mais je vois aussi les touristes, si on regarde dans une longue-vue ou à la jumelle, ils arrivent, ils me disent tout de suite : "Alors, vous en voyez ?". "En", ça veut dire des chamois, c'est pas la peine de chercher. Bon, pour la forme, je leur demande toujours qu'est-ce qu'ils veulent entendre par "en" ; c'est pas le bouquetin, c'est le chamois, en général. Pour eux, c'est ça. » Il en va de même avec les locaux : « Quand je discute avec les chasseurs ou avec les locaux, c'est "Vous avez vu les chamois ?" ou "Qu'est-ce que vous avez vu ?" Si j'ai pas vu de chamois, j'ai rien vu, à leur sens. » L'introduction dans le métier de garde-moniteur d'espèces jusqu'à négligées a donc supposé de résister à une injonction d'identité d'origine externe autant qu'interne. Afin de défendre leur conception du métier de garde-moniteur, les nouveaux excitent de soutiens extérieurs, seuls moyens de (se) convaincre qu'ils ne font pas fausse route et de conforter leur position : « Moi, j'ai sauté de joie quand y a eu *Microcosmos*<sup>1</sup>, j'ai bondi de plaisir sur ma chaise parce que y a eu un effet médiatique que nous on peut pas se permettre et qui a montré au grand public qu'y avait

1. *Microcosmos, le peuple de l'herbe* (1996), film de Marie Pérennou et Claude Nuridsany.

autre chose, que y avait d'autres regards à porter sur la nature. C'était à fond dans ma démarche. » Et ils se félicitent que la direction du parc reconnaisse officiellement leur démarche : « Maintenant, je pense que la direction a fait un effort justement pour reconnaître notre travail soit sur les chauves-souris, soit sur la flore rare. Maintenant, c'est reconnu par la direction, donc c'est ce qu'il nous fallait, quoi. »

Cette querelle des anciens et des modernes, à l'avantage des premiers tant qu'ils ont été majoritaires, a tourné en faveur des seconds au cours des dernières années. Désormais, un agent de terrain peut difficilement se cantonner aux grands ongulés, d'où la frustration des anciens. Il peut encore, sans être pour autant un homme du passé, leur consacrer une grande partie de son temps, mais à la condition de prendre en considération d'autres espèces, au moins dans le discours. Certains cherchent de bonnes raisons de s'occuper encore d'une espèce qui les a toujours passionnés et qu'ils ne « lâcheront » qu'en dernier ressort : « On a toujours du mal à se..., à les lâcher, en fait, ces espèces [le chamois et le bouquetin], à se dire : allez, on s'en occupe plus. Enfin, le chamois, on fait moins de choses, c'est vrai. Mais sur le bouquetin, on n'arrive pas à le lâcher. Puis nous, sur le secteur, on veut pas le lâcher, parce que c'est intéressant de voir toute cette colonisation, et là, y a encore des migrations nouvelles qui s'effectuent, donc on va encore découvrir plein de choses. » Le bouquetin continue de trôner à la première place dans le travail de nombreux agents, mais cette hégémonie ne va plus de soi ; il faut maintenant l'argumenter. Les recherches relatives aux processus de colonisation et à l'organisation socio-spatiale des populations y aident, parce qu'elles nécessitent de continuer à observer les bouquetins, plus finement encore que par le passé, et justifient ainsi l'intérêt que leur accordent les *aficionados*.

La situation, en définitive, paraît relativement claire. Il y a, d'une part, deux grandes catégories d'agents, les anciens et les nouveaux, fondées sur des critères assez bien corrélés, simples et objectifs, tels l'âge, l'origine sociale et géographique, le niveau d'études, etc. Il y a, d'autre part, deux grandes catégories de rapports des agents aux grands ongulés. Les deux catégorisations coïncident relativement bien et tout semble indiquer que la seconde vient au renfort de la première. On ne saurait pourtant se satisfaire d'un clivage aussi rigide. Les critères qui font de l'autre un ancien ou un nouveau sont généralement connus avant même de le rencontrer et nul n'y peut rien changer ; ce sont des données. La catégorisation par le rapport au bouquetin, en revanche, se fonde sur l'observation de l'individu agissant dans des circonstances variées. Lorsqu'un agent arrive, ses collègues notent avec attention sa manière de s'impliquer dans les conversations relatives au bouquetin, ou de les esquiver, et de se comporter sur le terrain : ses attitudes à l'égard du bouquetin, la précision de ses gestes, l'acuité de son œil et l'étendue de ses connaissances sont minutieusement examinées et soupesées. Et l'on décide, après qu'il a subi une série d'épreuves, jusqu'où il « s'y connaît ». Le résultat de ces investigations est susceptible de modifier la façon dont on le considérerait à priori. Que se passe-t-il dans les cas, rares, où les deux catégorisations ne concordent pas ? La question n'est pas gratuite, car il est en effet des anciens qui délaissent le bouquetin pour s'initier, par exemple, aux insectes. Voici ce que dit un jeune agent de ces anciens qui échappent à la norme, qui « dévient » : « Dans ce réseau insecte, c'était que les jeunes, y avait pas d'anciens, ou alors quelques-uns, mais qui en avaient marre du système. C'était des gens qui étaient souvent aigris du parc, qui par ailleurs étaient très mal perçus de la direction et qui se retrouvaient là, c'était un peu le groupe de travail des incompris, des..., c'était marrant. Ils faisaient



des fiches ; dès qu'y avait un nouveau papillon qu'ils connaissaient pas, tac, ils m'appelaient. Assez sympa, quoi. » Ce jeune garde-moniteur a été amené à affiner ses schémas catégoriels et à distinguer, au sein des anciens, deux sous-catégories, l'une constituée de ceux qui continuent de ne s'intéresser qu'aux grands ongulés, qui selon lui se conforment « au système » et avec qui les échanges sont réduits, l'autre de ceux qui s'efforcent d'évoluer. Sans les confondre avec les nouveaux agents, il leur assigne une position originale, en marge des catégories préétablies. L'intérêt partagé pour d'autres espèces que les grands ongulés a indéniablement opéré un rapprochement par-delà le clivage entre anciens et nouveaux.

On prononce sur ceux dont on observe les rapports aux animaux un jugement contextualisé qui ne sert pas uniquement à naturaliser des catégorisations sociales à priori ; il permet aussi parfois, sinon de les transgresser, du moins de les assouplir, de les déstabiliser. Regarder quelqu'un approcher un bouquetin ou se pencher vers un papillon confirme, infirme ou nuance la manière dont on le considérait et oriente le traitement qu'on lui réserve. Si l'on veut saisir les relations entre agents — ainsi que celles qu'ils nouent ou non avec les locaux —, tenir compte de critères classiques comme l'âge, l'origine géographique ou le niveau d'études ne suffit pas. Il faut aussi prendre en considération le rapport aux animaux tel qu'il se donne à voir dans le geste et la parole. Les catégorisations apparaissent alors... moins catégoriques.

Le rapport au bouquetin exerce donc un double rôle dans la distinction entre anciens et nouveaux. D'un côté, il la consolide, il lui confère une assise. De l'autre, il l'assouplit, puisqu'il permet à des anciens de se rapprocher des nouveaux, et inversement ; il fonde, en d'autres termes, de nouvelles proximités sociales.

Il faut aussi bien discerner que le rôle du rapport à l'animal dans l'établissement des catégorisations sociales est en constante évolution. Il se peut que l'opposition entre anciens et nouveaux ait été maximale au moment où je réalisais les entretiens et que les nouveaux agents se montrent moins réticents à s'occuper des bouquetins à mesure que se retirent leurs collègues de la première génération. C'est en tout cas une tendance qui semblait se dessiner, timidement, lors de l'enquête. Certains jeunes gardes, tout en se démarquant de leurs devanciers, disaient en effet songer à prendre leur relais et en particulier à apprendre à tirer afin de pouvoir, à leur tour, participer aux captures : « Ça me gênera pas, et j'aurai à cœur aussi de faire ça correctement. D'ailleurs, avec un autre collègue, on va se mettre au tir, mais uniquement du tir... , on va s'entraîner uniquement avec des fusils hypodermiques, on s'entraînera qu'avec ça, des flèches d'exercice. Moi j'ai pas envie... , ce sera pas du tout pour le plaisir de traquer l'animal. Ce sera effectivement plus à cœur, ben de participer à des programmes de réintroduction, même si j'en pense pas forcément que du bien, c'est quand même un programme important et effectivement il faut qu'on s'investisse là-dessus. Parce que ça veut dire, que si on... , si c'est pas nous qui allons le faire, d'autres le feront à notre place. » Cette volonté de s'investir dans le suivi des populations de bouquetins, qui nécessite un apprentissage que n'avaient pas à faire les anciens, habitués dès l'enfance à observer et à manipuler des ongulés, semble s'être confirmée pour les agents récemment recrutés<sup>1</sup>.

1. Communication personnelle de Gauthier, mai 2001.

## FEMMES ET CHASSE AU CHAMOIS

Le rapport à l'animal affiche une autre grande distinction, celle des genres. Retrouvons ici la même dualité que précédemment ? Le rapport à l'animal opère-t-il à la fois un renforcement et un inflexionnement de la norme ? La chasse au chamois, presque exclusivement masculine, fournit un éclairage révélateur. Ce n'est pas que la parité soit de mise chez les agents du parc : au moment de la création de ce dernier, seuls des hommes ont été recrutés et il a fallu attendre la titularisation des agents pour que s'amorce la féminisation de la profession. Mais ce sujet n'a pas été mentionné dans les entretiens avec les agents du parc — ce qui n'était nullement prémédité —, et ils n'ont pas pris l'initiative de le faire. Il s'agit d'ailleurs là d'une constante : dans le rapport à l'animal, les différences entre le rôle des hommes et celui des femmes ne sont pas abordées spontanément. Elles sont à la fois flagrantes et tacites.

### Un mutisme plein d'éloquence

De la place des femmes dans les activités cynégétiques les chasseurs, en effet, n'ont jamais parlé sans y avoir été incités. Et il a fallu insister beaucoup pour obtenir bien peu. Ils se sont souvent bornés à des phrases minimales — « c'est comme ça », « ça se fait pas » —, leur attitude tout entière signifiant l'inconvenance de questions dont j'étais apparemment censée connaître les réponses. Les femmes aussi ont été plus avares de paroles qu'à l'accoutumée. C'est ce mutisme partagé qui frappe en premier lieu l'enquêteur habitué à davantage de loquacité. Seuls les chasseurs que j'ai à plusieurs reprises accompagnés ou les personnes que je connaissais de longue date sont, dans une certaine mesure, sortis de leur réserve. Les autres se sont comportés comme si, de l'absence presque totale des femmes à la chasse au chamois, il n'y avait rien à dire, accréditant ainsi les propos de Bourdieu (1998, p. 15) : « La force de l'ordre masculin se voit au fait qu'il se passe de justification : la vision androcentrique s'impose comme neutre et n'a pas besoin de s'énoncer dans des discours visant à la légitimer. » Ce silence, s'il est en soi signifiant, ne facilite pas l'analyse ; je n'ai pas recueilli un matériau comparable à celui que mes interlocuteurs m'ont fourni sur bien d'autres sujets.

Les femmes qui chassent le chamois sont rares et ne sont dans aucune commune plus de trois. Encore se peut-il qu'elles soient aujourd'hui plus nombreuses que par le passé. À Montvalezan, par exemple, une Parisienne, mariée à un chasseur du pays, chasse depuis quelques années le chamois et a convaincu une jeune Montvalezanaise de la rejoindre. De manière générale, les femmes d'origine extérieure participent davantage à la sphère cynégétique que les femmes du pays. Il leur arrive de suivre leur mari à la chasse ; elles interviennent aussi plus volontiers dans la découpe du gibier. Une Bessanaise vante l'habileté de sa belle-fille, une Parisienne, dans le dépeçage des chamois :

« Elle [épouse et mère de chasseurs]. — Et puis croyez moi que si y a le chamois à décortiquer, à le peler, elle [sa belle-fille] s'y entend très très bien.

Moi. — Ah oui ?, elle sait le peler. Et vous aussi ?

Elle. — Non non.

Moi. — Alors qui est-ce qui les pèle, ici ?

Elle. — Celui qui les tue. Ils ont qu'à le dépouiller, hein ! »

Elle-même n'intervient qu'après la découpe, pour la cuisine proprement dite, refusant d'accomplir toute besogne préparatoire. En attendant que les hommes lui fournissent des pièces de viande prêtes à cuire, peut-être évite-t-elle que la chasse au chamois, loisir masculin par excellence, ne constitue pour elle une source de travail supplémentaire : puisque le chamois est une affaire d'hommes, qu'il le reste jusqu'au bout. Les femmes d'origine extérieure semblent moins inflexibles, j'y reviendrai.

À supposer qu'une évolution se produise actuellement, elle demeure balbutiante. La chasse au chamois reste le domaine des hommes, contrairement à d'autres loisirs qui leur étaient jadis réservés<sup>1</sup>, mais qui se sont considérablement féminisés. Le cas du ski est exemplaire. La majorité des femmes âgées de plus de cinquante ans n'ont pas appris à skier. Dans les années soixante encore, garçons et jeunes hommes s'entraînaient seuls au ski. Aujourd'hui, les clubs des sports des stations forment approximativement autant de filles que de garçons. Le ski de compétition, il est vrai, est une activité étroitement contrôlée, qui se déroule dans un espace parfaitement balisé. L'essentiel des exercices consiste à suivre au plus près une trajectoire imposée. Les moniteurs, entre eux, nomment « pachons » les piquets qui servent au traçage des slaloms. Le pachon est le piquet auquel on attachait les vaches pour fumer les alpages. Sur le stade de slalom, les skieuses évoluent ainsi dans un univers domestiqué jusque dans le vocabulaire qui le désigne et ne sont pas dévoyées comme elles pourraient l'être par la chasse. Là, on quitte les sentiers, on se dissimule, on « feinte », on s'efforce d'échapper à la vigilance. Bref, on apprend des gestes et des tournures auxquelles on préfère ne pas familiariser les jeunes filles. Il n'est donc pas surprenant qu'elles puissent, avec la bénédiction de leur père, gagner des « chamois<sup>2</sup> » au ski, mais pas à la chasse.

### Une présence en pointillé

La rareté des femmes à la chasse est bien connue. Mais on sait aussi que leur implication dans les activités cynégétiques peut être plus importante qu'il n'y paraît. Fortier (1992, p. 496-497) a montré que, dans l'Ardenne, la présence féminine se manifeste notamment dans le repas préparé pour les hommes. Les épouses des chasseurs rivalisent pour confectionner des pâtisseries et des plats élaborés qui mettent en valeur leur habileté culinaire en même temps que la qualité du lien conjugal. Très loin de là, dans les communautés de la haute Amazone, les femmes des Achuars participent elles aussi à la chasse, cette fois par l'intermédiaire des chiens, utilisés par les hommes pour traquer le gibier, mais qu'elles élèvent et qui sont leur propriété (Descola, 1986, p. 288, 309). À la chasse au chamois, rien de semblable. Ici, nulle « profusion de victuailles<sup>3</sup> ». Les chasseurs que j'ai accompagnés s'étaient eux-mêmes préparé, avant de partir, un repas des plus simples. Il ne semble pas que ce soit affaire de génération. Les épouses de chasseurs plus âgés confirment la frugalité des casse-croûte : « Ils ne voulaient pas prendre grand-chose pour ne pas être chargés. Alors c'était peut-être un morceau de pain, un morceau de tomme, un morceau de viande froide. Mais enfin non non, ils mangeaient pas trop. Et puis, des fois, ils ramenaient ce qu'ils avaient. »

1. Les travaux des historiens montrent que de manière générale, dans les sociétés rurales, tout temps libre féminin est suspect, à moins qu'il ne s'inscrive dans le travail (Corbin, 1995, p. 243).

2. Nom de la récompense au slalom spécial.

3. Fortier (1992, p. 496).

Il s'agit de s'alimenter, pas de faire bombance<sup>1</sup>. Les conditions de la chasse au chamois ne s'y prêtent d'ailleurs guère. La présence des femmes ne se manifeste pas non plus dans les vêtements. Les pulls des chasseurs, quand ils sont tricotés à la main, sont dans un état si piteux qu'ils ne visent manifestement pas à souligner la dextérité de l'ouvrière. Bref, les femmes semblent bel et bien briller par leur absence. Un point, tout de même, mérite d'être mentionné, ou plutôt rappelé. Une partie au moins des femmes<sup>2</sup> de chasseurs aiment à entendre les récits de chasse ; les hommes savent qu'ils trouveront, de retour à la maison, un auditoire attentif. Mais c'est alors pour elles aussi un loisir.

Il est clair que cette ségrégation satisfait les hommes. Les chasseurs disent sans ambages apprécier la séparation momentanée que leur procure la chasse : « Ici, on est encore tranquilles ! », répondit l'un d'eux à qui je demandais si des femmes chassaient dans sa commune. En allant au chamois, les hommes s'affranchissent de la présence féminine en même temps que du travail (Fortier, 1992 ; Passeron<sup>3</sup>, 1999). Et ils prennent soin d'entretenir une situation aussi avantageuse. Ils emmènent leurs fils à la chasse et les initient, parfois très jeunes encore, avec une grande patience. Mais ils n'emmènent pas leurs filles, ce qui est un très sûr moyen de les rendre incapables de chasser. Ils constatent que les femmes n'ont pas les compétences requises pour la chasse au chamois, mais feignent d'oublier qu'ils ne leur ont pas donné les moyens de les acquérir. La plupart des femmes, des sœurs et des filles de chasseurs n'ont jamais parcouru le territoire de chasse ; elles en ignorent les limites et s'exagèrent les difficultés et les dangers de passages qu'elles ne connaissent que par récits interposés ou qu'elles n'ont vus que de loin : « Une fois, à Rochemelon, il [son mari] m'a dit : "Ben tu vois, quand on vient aux chamois, on passe ici, on passe là. Tu vois, là-bas : on passe là". J'ai dit : "Pitié !" J'ai dit : "Non, mais c'est pas possible !" ». Elles n'ont pas davantage appris à observer les animaux ni leur comportement et les techniques corporelles de la chasse au chamois leur sont totalement étrangères.

Dans ces conditions, il est peu probable qu'elles s'essayent un jour à chasser. Sauf exception, les femmes ne sont effectivement pas demandeuses et les chasseurs ne manquent pas de le faire remarquer : « On n'a pas de femmes [dans la société de chasse]. Mais y en a pas non plus qui ont fait la demande. » Devenues adultes, les femmes s'excluent autant qu'elles ont été exclues ; il n'est plus besoin de les tenir à l'écart. Les plus âgées, en particulier, se récrient vigoureusement à l'idée qu'elles aient pu aller à la chasse ou même y songer : « On n'avait pas le temps. Y avait un travail chez nous ! Des bêtes, des vaches et des moutons. Tt-tt ! Encore aller à la chasse : ça craint pas ! Tu te figures que j'ai passé mon certificat [d'études] — à ce moment-là, on passait, on allait à l'école jusqu'à quatorze ans — , ils m'ont fait passer mon certificat au mois de mars, pas attendre le mois de juin, pour pouvoir arrêter l'école. » Ont-elles, comme les hommes, apprécié que la chasse au chamois vienne

1. Avant la mise en place des plans de chasse, il semble que les chasseurs se retrouvaient plus souvent et mangeaient ensemble, dans un chalet, où ils pouvaient même séjourner plusieurs jours. Ces ripailles masculines sont aujourd'hui plus rares.

2. On m'a aussi parlé de femmes qui ne supportaient pas d'entendre parler de chasse ni de voir des armes, telle la grand-mère de cet interlocuteur : « La grand-mère, elle avait perdu un proche à la guerre de 14, elle voulait pas voir une arme ; il fallait les cacher. Et fallait pas lui parler de chasse ; on partait et on revenait discrètement. »

3. « Chasse, fuite... », article de René Passeron, est paru le vendredi 20 août 1999 dans *Libération*.

interrompre le cours de la vie conjugale ? Rien n'est moins sûr. Les chasseurs se souviennent que leurs mères, à l'annonce des départs au chamois, réagissaient avec humeur. À la surcharge de travail qu'occasionnait l'absence des chasseurs s'ajoutait l'inquiétude de les savoir en haute montagne. La viande ramenée semble avoir faiblement compensé une journée de labeur solitaire et d'anxiété. Au demeurant, les femmes disent souvent ne pas l'apprécier, et ne la consommer que par défaut ?

« Un chasseur. — On continue à faire des jambons à l'occasion.

Sa femme. — Moi, j'aime pas. Surtout le chamois un peu vieux, ça a déjà un goût fort.

Lui. — Faut aimer le gibier. Celui qui aime ça [...]

Elle. — Il faut l'aimer, le gibier.

Moi. — Et vous, vous l'aimez ?

Lui. — Oh oui.

Elle. — De temps en temps, faut pas en manger trop souvent. »

L'absence des femmes à la chasse au chamois est communément présentée comme le produit d'une aversion innée, elle-même liée à leur condition féminine. Mais ce discours s'accommode paradoxalement très bien de l'affirmation que des femmes, ailleurs ou venues d'ailleurs, chassent. Même les plus âgées de mes interlocutrices mentionnent qu'il leur est arrivé, dans leur jeunesse, de voir des femmes chasser, ou du moins accompagner leur mari à la chasse et porter un fusil. Mais c'était là des « étrangères », et il ne leur est semblé-t-il pas venu à l'esprit de se comparer à elles : « Avant, les femmes chassaient pas, elles avaient trop de travail, elles avaient les enfants à élever. Si, y avait bien déjà une femme qui chassait, à la Rosière, c'était la femme au capitaine W... Mais eux, c'était pas pareil, ils avaient déjà vécu à l'étranger, au Cameroun, ils vivaient plus comme ceux d'ici. Une autre qui a chassé, mais c'est pareil, ils étaient pas d'ici. C'était un qui avait puis fait faire un chalet à la Rosière, et ben sa femme, moi je l'ai bien vue quand j'étais des fois avec des bêtes par la Rochette, qu'elle passait avec lui, elle avait un fusil, elle chassait. C'était des gens qui pouvaient se payer, des gros, des gros comme on dit ça, mais oui !, des commerçants, des... Non, les femmes du pays chassaient pas. » Il y a apparemment contradiction : d'un côté, l'absence des femmes de la chasse au chamois est décrite comme naturelle ; de l'autre, elle paraît culturelle puisque d'autres femmes font autrement. Mais la contradiction disparaît si l'on adopte l'idée que la féminité se décline diversement selon les lieux et les milieux. Que des femmes d'ailleurs chassent n'invalide pas le fait que les femmes d'ici ne soient pas faites pour chasser : « Y a plus de femmes [chasseurs] en bas. Ici, c'est masculin, la chasse. Ici, on est en Maurienne [un chasseur]. » Ne pas aller à la chasse n'apparaît pas inhérent à la féminité en général, mais à son expression locale — il y aurait en quelque sorte des régimes de la féminité, comme il y a des régimes de précipitations. Dès lors, la diversité des situations singulières ne trahit pas leur origine culturelle ni leur dimension arbitraire, mais reste compatible avec leur caractère naturel.

Hommes et femmes s'accordent à dire qu'il est naturel, donc normal, que les femmes d'ici ne chassent pas. Pourtant, des femmes d'ici chassent. Les chasseurs s'empressent certes de préciser que certaines ne chassent pas vraiment. Entendons par là qu'elles ne chassent pas le chamois, mais « la plume » ou que la chasse leur

sert de simple prétexte. Certaines ne viendraient en réalité que pour exercer une surveillance conjugale : « Entre nous, c'est même pour surveiller leur mari qu'elles chassent. Le jour où il dit "je vais à la chasse", bon elles vont voir s'il va à la chasse. » Il subsiste toutefois quelques femmes du pays que les hommes reconnaissent être de véritables chasseurs de chamois. La considération qui leur est accordée dépend notamment de leur capacité à surmonter deux épreuves jugées décisives, car particulièrement aptes à révéler les insuffisances féminines. La première survient lorsqu'il faut vider le chamois, donc supporter le contact et l'odeur des entrailles : « On en a une [femme chasseur de chamois] qui tue très bien ses bêtes et qui les vide. Parce que tuer, c'est facile ; il faut vider. [...] Parce que bon, le sang, aller plonger les mains dedans, sortir les boyaux et tout ça, c'est pas à la portée de tout le monde. » Vient ensuite, avec le transport de la dépouille, l'épreuve de force physique. Deux frères sont revenus bredouilles d'une partie de chasse à laquelle ils m'avaient emmenée. Arrivé à la voiture, l'un d'eux lance en me regardant d'un air goguenard : « Pour une fois qu'on avait un porteur, faut justement qu'on n'ait pas de chamois ! » L'autre se met à singer la démarche titubante d'une personne trop lourdement chargée. Dans certains cas, les chasseurs témoignent d'une relative indulgence envers leurs coéquipières, au moins pendant une période d'essai : ils consentent à vider et à porter le chamois qu'elles ont abattu, menant ainsi la chasse à son terme. Mais ils se montrent plus fréquemment intraitables : « Maintenant on n'en a plus [de femmes chasseurs]. Mais on en a eu une. On lui faisait pas..., on lui faisait pas d'entourloupette, mais si elle tuait son chamois, elle portait, hein, c'était comme... Ah oui ! il faut... L'égalité, c'est jusqu'au bout ! » Les rares femmes capables de surmonter toutes ces épreuves sont considérées comme de bons, voire même de « terribles » chasseurs de chamois : « Ben y en avait [des femmes qui chassaient le chamois], oh y en a quelques-unes maintenant. Mais [il s'adresse à sa femme] la femme à X..., elle était terrible pour aller au chamois. Elle chasse encore. » Les chasseurs traitent ces femmes-là sans discrimination apparente, en qualité de chasseur de chamois plutôt qu'en qualité de femme ; le fait qu'elles chassent bien prime sur leur genre.

Le rapport au chamois joue dans la partition entre hommes et femmes un rôle analogue à celui du rapport au bouquetin dans le clivage entre anciens et nouveaux agents. Il confirme, dans l'ensemble, l'existence d'une coupure. La règle est que les femmes n'éprouvent pas l'envie de chasser le chamois et se tiennent en retrait des activités cynégétiques. La chasse au chamois apparaît comme l'un des domaines où les différences dans les inclinations et dans les aptitudes, présentées comme innées, se manifestent clairement. Les femmes elles-mêmes considèrent que leur absence de la chasse au chamois ne résulte pas d'une discrimination, mais de leur destinée. Cette règle pourtant souffre des exceptions, puisqu'il existe des femmes qui chassent comme les hommes. La chasse au chamois est aussi un domaine où le comportement d'un individu, ce qu'il accomplit, l'emporte sur son appartenance à une catégorie préétablie. Les rares femmes à chasser le chamois comme les hommes ne cessent pas d'être des femmes, mais, à la chasse au chamois, elles sont traitées en égales. Elles occupent, dans la société villageoise, une place à part et ambiguë : « Ces femmes qui chassent, on sait plus ce que c'est », dit un éleveur. Il réproouve, et il est aussi perplexe et perturbé par des comportements qui opposent un démenti troublant à ses présupposés.

## PROFANES ET SPÉCIALISTES

Il reste à examiner la distinction établie entre profanes et spécialistes. Le rôle du rapport à l'animal y est sans doute plus évident. Il ne s'agit pas, en effet, d'une distinction que l'on pourrait croire donnée, ou en tout cas indépendante des rapports aux animaux sauvages, comme celle entre gens d'ici et d'ailleurs ou entre hommes et femmes. Son examen est cependant d'un grand intérêt : en nous interrogeant sur les modes de désignation des spécialistes à l'œuvre dans chacun des mondes, nous cernerons, mieux que jusqu'à présent, les rapports qui les unissent.

Qu'est-ce qu'un spécialiste ? D'après *Le Petit Robert*, c'est « une personne qui a des connaissances approfondies dans un domaine déterminé et restreint ». Comment reconnaît-on un spécialiste ? J'ai, pour ma part, considéré comme spécialiste toute personne dont on dit qu'elle a une connaissance des animaux hors du commun, spéciale. Les animaux sauvages font partie de ces domaines où la distribution sociale de la connaissance (Schütz, 1987, p. 20) est très poussée<sup>1</sup>. La plupart des gens, y compris en Vanoise, ne savent pas grand-chose des chamois, des bouquetins et à fortiori des loups. Mais chacun sait, en revanche, à qui recourir en cas de besoin, et, dans les villages comme dans les administrations, on a toujours su me dire : « Voilà qui consulter. » J'ai donc retenu comme critère du spécialiste la sanction de l'opinion : est spécialiste celui que l'on désigne comme tel, quel que soit ce « on » et sans décider de la pertinence du jugement qui sous-tend sa désignation. L'option est discutable. Quelqu'un ne peut-il, après tout, devenir spécialiste pour lui seul, sans que les autres profitent de sa connaissance particulière, éventuellement sans qu'ils n'en sachent rien ? Peut-être cette sorte de spécialiste, d'une discrétion insolite, existe-t-elle, encore qu'il paraisse difficile de constituer, en quelque sorte secrètement, une abondante réserve de connaissances sur les chamois, les bouquetins ou les loups. Quoi qu'il en soit, les divers milieux que cette recherche m'a amenée à fréquenter ont assurément leurs spécialistes, et c'est d'eux dont il sera ici question.

## L'hétérogénéité des spécialistes

Au cours de la recherche de personnes réputées spécialistes, un premier constat s'est imposé, leur hétérogénéité. Les connaissances des spécialistes ne sont pas de même nature. Des chasseurs et des gardes-moniteurs affirment être capables d'identifier individuellement quelques animaux dotés d'une caractéristique distinctive — une corne cassée ou bizarrement recourbée, une couleur de robe ou des habitudes singulières — qu'ils suivent depuis des années. Ils connaissent un secteur restreint dans ses moindres recoins. D'autres ont en revanche une vision à la fois plus large et plus théorique des populations animales, qu'ils peuvent situer les unes par rapport aux autres. Monde du domestique opposé au sauvage ou bien monde de la nature opposée à l'artifice, le lien s'établit rapidement. Entre ces deux pôles, on rencontre bien sûr des cas de figure intermédiaires.

Les spécialistes ne se sont pas non plus formés dans les mêmes conditions. On peut grossièrement distinguer les autodidactes, qui ont surtout, et d'abord, recouru

1. Dans ses recherches sur la tenderie des grives, dans les Ardennes, Jamin (1973) note que seuls les tendeurs reconnaissent plusieurs espèces de grives, leurs femmes n'en distinguant que deux et les restaurateurs les confondant toutes (Albert-Llorca, 1991, p. 52). La capacité à déterminer le sexe et surtout l'âge d'un chamois est probablement plus discriminante encore, puisque les chasseurs et les agents du parc n'y parviennent pas tous.

au terrain, et ceux qui ont suivi un cursus scolaire et universitaire. En fait, nul n'a recours à une méthode unique. Les gens observent, lisent et discutent tout à la fois, remaniant en permanence leur savoir en fonction des informations nouvelles qu'ils tirent de sources multiples, au besoin en les déformant au passage : les savoirs sont composites. Il se trouve qu'en écologie la pratique du terrain, au sens très concret du terme, a conservé, plus que dans d'autres disciplines peut-être, une importance majeure (Drouin, 1991, p. 201-202). L'écologue, avant de traiter et d'analyser des données en laboratoire, les collecte généralement lui-même. Dans le cas contraire, il ne peut du moins faire abstraction de cette phase préalable. Sorti du laboratoire, fût-il armé de protocoles d'échantillonnage et de relevé, il est exposé aux mêmes aléas que l'amateur ou le chasseur.

Cependant, les parts relatives des divers moyens employés pour acquérir une réserve de connaissances varient, ainsi que leur ordre d'apparition, si bien que certaines connaissances dérivent plutôt de l'expérience directe et sont de ce fait qualifiées d'empiriques, alors que d'autres procèdent davantage, et d'abord, d'une formation théorique. Dans le premier cas, la confrontation avec l'objet « sur le terrain » intervient rapidement, par exemple lorsque l'enfant ou le jeune homme accompagne un aîné à la chasse. Mais il est bien rare que l'intérêt porté à l'animal, aux milieux qu'il fréquente, aux activités induites n'amène pas tôt ou tard le passionné à s'abonner à des revues spécialisées, parfois l'essentiel de ses lectures, à participer à des formations, à approfondir et à enrichir des connaissances d'abord acquises concrètement pour les insérer dans un cadre plus large. Fréquemment, en offrant des livres, la famille et les amis récompensent et favorisent ce penchant. Dans le second cas, la personne possède déjà une solide formation naturaliste lorsqu'elle rencontre pour de bon l'animal : au total, son bagage théorique pèse plus lourd, à la fois parce que sa constitution a occupé la majeure partie de l'apprentissage et parce qu'elle est intervenue en premier lieu.

Par ailleurs, certains s'intéressent à l'animal dans l'exercice d'une profession, d'autres dans le cadre d'un loisir ou d'un engagement associatif ou militant. Parmi les spécialistes qui m'ont été indiqués, le professeur d'université et le vétérinaire côtoient le facteur ou le magasinier. Tous ne bénéficient pas d'une égale considération sociale, et il y a loin de la notoriété nationale, voire internationale, de la sommité scientifique à la renommée locale du « grand » chasseur.

Les spécialistes disposent également de moyens très variables pour diffuser leur savoir. Les auteurs d'ouvrages scientifiques ou de vulgarisation ainsi que les réalisateurs de films transmettent largement leurs idées ; c'est là une minorité. Sauf exception, les autres n'ont que la parole pour s'exprimer, laquelle, rapide et modulable, n'est d'ailleurs pas sans avantages. Mais elle limite fortement le nombre des destinataires.

Faire reconnaître leur savoir par les décideurs constitue pour les spécialistes un enjeu essentiel. Ils ont d'autant plus de chances d'y parvenir qu'ils sont plus proches, intellectuellement et socialement, du pouvoir décisionnel. Mais, avant même de convaincre, un savoir doit atteindre les décideurs. Il faut pour cela respecter une série d'exigences formelles, car c'est la forme, autant que le contenu, qui est jugée recevable ou non. De sa production à sa restitution en passant par sa transmission, un savoir peut être éliminé pour « vice de forme ». Dans les assemblées où ils viennent défendre leur point de vue, des chasseurs ou des éleveurs ont le sentiment d'être éliminés par leur manière de parler : « Eux, c'est des gens bien parce qu'ils



parlent bien. Nous, on n'a pas le bon parler, on a un parler de sauvage, et agressif, comme on nous dit. Non, mais à chaque réunion, on nous dit qu'on a un parler agressif, de la part de beaucoup de... d'associations [un chasseur]. » Cette idée que la manière l'emporte souvent sur la matière, et l'éloquence sur l'expérience, est partagée par les plus âgés des agents du parc, eux aussi gênés lors de réunions où leur façon de parler tranche, pensent-ils, avec la maîtrise du verbe de leurs collègues récemment recrutés. Avec un mélange d'amertume, de défaitisme résigné et de mépris, les spécialistes du lieu constatent leur incapacité à s'exprimer avec l'aisance des gens venus d'ailleurs, dont la conception du monde, parce qu'ils sont « beaux parleurs », ne cesse de gagner du terrain.

La nature, la genèse et le mode de diffusion des savoirs sont liés, comme le fait apparaître le tableau ci-dessous, simple tentative de schématisation. La distinction entre spécialistes populaires et savants résume grossièrement les oppositions relevées.

Récits resserrés*		Récits étirés	
Spécialistes « populaires » (chasseurs, éleveurs)	Agents du parc national de la Vanoise		Spécialistes « savants »
	agents de la première génération	« nouveaux » agents	
Autodidaxie Connaissance approfondie d'un terrain Diffusion orale et locale du savoir Éloignement du pouvoir (savoir « dominé »)		Formation académique Connaissance superficielle de terrains lointains Diffusion du savoir à une audience étendue (écrits, films) Connivence avec le pouvoir (savoir « dominant »)	

\* Se reporter aux chapitres précédents.

Face à cette hétérogénéité des spécialistes, fallait-il ne retenir que ceux dont la possession d'un diplôme, ou l'exercice d'une fonction, authentifie et garantit la connaissance de l'animal ? Trier entre « vrais » et « faux » spécialistes, entre ceux qui détendraient légitimement ce titre et ceux à qui il serait indûment accordé<sup>1</sup> ? Ce serait privilégier d'emblée un type de savoir plutôt qu'un autre et s'interdire d'une part l'examen de leurs points communs et de leurs différences, d'autre part l'étude des relations qui unissent et opposent leurs détenteurs. Ne pas réserver le statut de spécialiste à un type de formation et de connaissances, c'est affirmer, après bien d'autres<sup>2</sup>, que la connaissance n'est pas créée uniquement par les plus diplômés, pas plus qu'elle n'est renfermée dans une certaine littérature, ni sanctionnée par une seule instance. Il existe, relativement à un même objet, des savoirs qui diffèrent par leur genèse, leur nature et la distinction sociale qu'ils procurent. Des savoirs originaux existent, qui ne sont pas des répliques simplifiées et appauvries d'un modèle savant progressivement déformé à mesure qu'il est repris par des gens plus éloignés de la sphère scientifique. Les savoirs sont multifformes.

Nous venons de voir que les spécialistes des animaux diffèrent sensiblement. Il n'empêche qu'ils consacrent une bonne partie de leur temps aux mêmes activités — observer, pister, viser (avec un appareil photographique, un fusil téléanesthésique ou

1. « De quelle science souveraine pourrait-on bien s'autoriser pour contester la "réalité" d'un principe d'autorité auquel les agents sociaux accordent leur croyance ? » (Boltanski, 1982.)

2. Et notamment de Certeau (1974).

une carabine), mettre en forme, à destination d'une audience, le compte rendu de leurs rencontres avec l'animal, etc. Pourtant, nul n'est unanimement qualifié de spécialiste. C'est là le second grand constat qu'amène à formuler l'examen des spécialistes : le titre accordé par les uns est dénié par les autres.

Plutôt que d'en rester à une opposition entre spécialistes savants dominants et spécialistes populaires dominés, et sans pour autant la nier, mieux vaut je crois s'interroger sur cette absence d'unanimité, donc sur la production de la distinction des savoirs et par les savoirs. Il semble bien, en effet, que ce refus de reconnaître à l'autre le caractère de spécialiste, cette volonté de ternir son prestige en spécifiant des conditions qu'il lui est quasi impossible de remplir s'observent dans les deux sens, du savant vers le populaire et réciproquement. Le déni vaut également entre spécialistes populaires et entre spécialistes savants. Chacun cherche à accuser les distances qui lui permettent de se distinguer.

### La disqualification mutuelle des spécialistes

La concurrence entre spécialistes se déroule à deux échelles. À l'intérieur d'une même pratique, les prétendants, en accord sur les critères du spécialiste, rivalisent pour l'obtention du meilleur score. D'une pratique à l'autre, les systèmes classificatoires diffèrent trop, par certains aspects, pour aboutir à l'élection d'un même spécialiste ; ce n'est plus seulement une question de degré, mais de « tout ou rien ».

### Critères d'excellence ou d'infamie

Les critères de l'excellence des uns sont en effet des marques d'infamie pour d'autres. En témoigne la mésaventure d'un chasseur qui crut bon de montrer à des touristes les trois chamois qu'il avait tués en un jour<sup>1</sup>. Il pensait les épater. Mais ils furent scandalisés par cet acte « barbare » et le malheureux Nemrod, qui se rengorgeait déjà, se fit agonir. Le haut fait qu'il pensait avoir accompli s'était mué en forfait. Aujourd'hui, un chasseur de chamois n'exhibe plus ses titres, à moins qu'on ne l'y invite et qu'il ne se sente en confiance, de peur que ce qui aurait dû l'honorer, à l'inverse, ne le stigmatise. Dans le doute, mieux vaut rester discret et s'abstenir d'étaler ses titres. Il faut, rappelle Bourdieu (1979, p. 93), avoir le « sens du placement ».

De même, un niveau d'étude élevé est tenu soit pour un critère d'excellence, soit pour une présomption de maladresse, comme si l'on ne pouvait être simultanément homme de terrain et de cabinet. Un garde-moniteur, évoquant un comptage où il se trouvait exceptionnellement assisté d'un jeune collègue très diplômé, s'écrie : « Ah ben, fallait voir ! Pourtant, je m'étais méfié, j'avais choisi un passage facile ; la moindre difficulté, un pierrier ou une pente herbeuse, y avait plus personne, j'ai cru qu'on n'allait jamais s'en sortir. C'est fini, je partirai plus jamais avec lui. Des types comme ça, ils sont bons que quand ils ont le cul sur une chaise<sup>2</sup>. » Aux yeux de mon interlocuteur, son équipier avait complètement perdu la « face<sup>3</sup> ».

1. C'était avant la mise en place des plans de chasse.

2. Un de mes interlocuteurs appelle d'ailleurs « les fesses plates » les gens qui travaillent en bureau. Rester assis des heures durant lui semble aussi extraordinaire qu'à d'autres l'aisance des montagnards dans les passages acrobatiques.

3. Sur les rapports entre le titre et la face, voir Dodier (1995, chap. 7). Les anciens agents reprochent au mode de recrutement actuel de sélectionner les candidats sur leurs compétences scolaires plutôt que sur leur connaissance pratique du milieu montagnard.

Il est difficile de réunir les conditions imposées par les uns et les autres, ne serait-ce que parce qu'il faut du temps pour remplir chacune d'elle. Qui acquiert une solide formation théorique consacre presque nécessairement une énergie moindre à courir la montagne, à en repérer les moindres recoins en toute saison et ne peut aisément atteindre le degré de connaissance que détiennent certains chasseurs, éleveurs et gardes-moniteurs de leur commune ou de leur secteur. En faisant de la familiarité avec le terrain une caractéristique essentielle du spécialiste, certains s'autorisent à disqualifier le savoir de l'autre et entravent son accès au titre de spécialiste. À l'inverse, il est tout aussi difficile à un « homme de terrain » de rivaliser sur le plan théorique avec un scientifique, aux yeux duquel les revues qu'il lit restent des revues de vulgarisation et son savoir théorique ne peut être que trivial. Aussi le spécialiste accompli est-il une exception.

Parmi les conditions d'admission au titre de spécialiste, il en est qui sont exclusives les unes des autres (tuer ou ne pas tuer, par exemple). Mais, en définitive, le spécialiste se distingue souvent moins par ce qu'il fait que par sa manière de le faire. Il ne cesse de prescrire et de proscrire : « La chasse au chamois, en principe, le chien, il est pas valable, il sert pas à grand-chose. Ils me font rigoler ceux qui vont par là, non non. J'ai jamais eu de chien et puis j'ai toujours fait mon chamois<sup>1</sup>. » Couturier (1938, p. 614, souligné dans le texte), dans un autre style, ne fait pas autre chose : « Celui-là seul, à mon avis, peut se dire chasseur de Chamois, qui part seul, chasse à l'approche, tire à balle avec une arme rayée et rapporte lui-même sa victime sur son dos. » Le spécialiste s'impose d'obéir scrupuleusement à des règles formelles qui, fondamentalement, ne changent rien à ses actes, mais lui permettent de s'élever au-dessus de ceux qui les acceptent et les reconnaissent comme légitimes sans parvenir à les respecter. Bien sûr, ces règles ne sont jamais ouvertement motivées par la nécessité de créer une distinction entre les prétendants au titre de spécialiste, mais par des arguments d'un autre ordre, comme celui de chasser noblement un animal noble. Pour autant, le chasseur « gestionnaire » ne ment pas lorsqu'il affirme par exemple s'entraîner à reconnaître l'âge ou le sexe des animaux pour « gérer rationnellement les populations » ; mais il omet de signaler que cette compétence, acquise au prix d'efforts importants, lui permet aussi de creuser la distance qui le sépare des autres chasseurs.

### La genèse légitime du spécialiste

L'exclusion mutuelle des spécialistes devient particulièrement habile et efficace lorsqu'elle s'appuie sur une lacune non plus présente mais passée, tache indélébile au plastron de l'aspirant spécialiste. On est disqualifié pour n'avoir pas fait ce qu'on aurait dû faire enfant. On peut s'efforcer d'acquérir telle ou telle connaissance, devenir plus endurant, adopter une démarche moins bruyante, etc. Mais on ne peut rectifier le passé au point de prétendre que, tout petit déjà, on passait des journées à guetter les animaux et qu'on a en quelque sorte baigné dans une ambiance qui prédisposait à devenir un spécialiste si on était en ville, occupé à poursuivre des études. Tout ce que l'on peut alors avancer, faute de mieux, c'est le plaisir éprouvé à regarder les émissions animalières à la télévision ou à accumuler les lectures. L'ancienneté de l'inclination paraît garantir qu'elle n'est pas une tocade, mais un trait profondément enraciné dans la personnalité : « Je suis l'unique représentant de la famille qui est naturaliste.

1. De fait, il est actuellement interdit, en Savoie, de chasser le chamois à l'aide de chiens.

[Moi. — C'est pas une tradition familiale.] Non, je te dis, c'est depuis que je suis gamin, quoi. Depuis que j'ai quatre cinq ans, ça vient peut-être aussi de mes parents, mais c'est vrai que j'ai toujours été porté vers les animaux, donc j'ai toujours bouquiné. J'ai une bibliothèque qui est remplie de bouquins sur les animaux, bon j'ai toujours été porté là-dessus, donc j'ai continué, quoi. Enfin, j'veux dire, cette passion-là est devenue aussi le métier, quoi. Mais au départ, effectivement, je voulais être vétérinaire. Mon idole, c'était Daktari. »

La plus légitimante des formations reste celle que l'on a acquise sans s'en rendre compte et sans effort. Elle confère à jamais une supériorité sur celui qui s'évertue, laborieusement, à accéder au même niveau, sans parvenir jamais à l'aisance naturelle du familier, lequel semble lui dire : rien ne sert de courir... Au sujet d'Anne Ménatory, fille du fondateur du parc à loups du Gévaudan, on apprend dans le film *Frère loup* : « Née avec les loups, Anne Ménatory a grandi avec eux. Elle est la seule à pouvoir s'allonger devant les loups<sup>1</sup>. »

Apanage auquel il n'y a rien à répondre, que confère la fréquentation précoce de l'animal. Mieux encore peut-être que la familiarisation précoce, l'attirance héritée ou innée pour l'animal, irrépressible parce qu'elle est « dans le sang ». D'où l'importance des antécédents familiaux dont on peut se prévaloir et qui constituent un avantage décisif : « J'étais d'une famille de chasseurs, oui oui. Mon père était un grand grand grand chasseur, pour pas dire le plus grand du coin, mais pratiquement. D'après ce que j'entendais dire les anciens, parce que mon père je l'ai pas connu, mais j'entendais "ton père-ci, ton père-là", oh, j'entendais dire ça tous les jours. Alors, j'avais des oncles qui étaient chasseurs aussi. Je les entendais discuter et puis bon, j'avais un frère qui était un peu chasseur aussi, et puis moi, voilà. » Les chasseurs utilisent fréquemment le même argument pour se disculper s'ils se sentent attaqués. Décliner sa filiation sert à la fois de quartier de noblesse à l'égard des pairs et d'excuse à l'encontre des adversaires.

Pour ceux qui n'ont pas eu le privilège d'hériter du goût pour l'animal ou de le côtoyer très jeunes, la première rencontre est décrite comme une scène extrêmement intense, véritable expérience initiatique, censée peut-être compenser l'absence de familiarisation antérieure. La production du spécialiste doit se faire, pourrait-on dire, « en accéléré ». C'est ce qui se produit actuellement avec les loups, absents jusqu'à une période très récente. Devenir spécialiste du loup, en France où l'animal est si rare, demande une certaine gymnastique : connaître la littérature scientifique et vulgarisée, se rendre à l'étranger dans les « temples » de la vie animale sauvage, etc. Mais, surtout, le spécialiste est celui qui a vécu la rencontre de l'animal comme une révélation. Les récits sont à cet égard symptomatiques ; ils reprennent les mêmes thèmes.

Ils mentionnent le contexte particulier de la rencontre, qui semble la favoriser, sinon la conditionner<sup>2</sup> : la solitude et, plus encore, l'isolement volontaire — on retrouve le motif de l'élection par l'animal d'un individu auquel il « choisit » de se montrer —, le moment particulier (le crépuscule ou la nuit), le lieu (la forêt). Dans d'autres cas, la rencontre a lieu de jour, mais dans des circonstances tout à fait excep-

1. N'ayant pas les paroles exactes du commentaire, je rapporte de mémoire.

2. L'idée que certaines circonstances favorisent la rencontre de l'animal incite à tenter de les reproduire. D'où l'élaboration de véritables rites propitiatoires, individuels ou collectifs. Larrère et de la Soudière (1985, p. 201-202) donnent des exemples de « manies », apparemment saugrenues, prises par des cueilleurs de champignons pour « favoriser la chance ou attiser le don ».

tionnelles. Lors d'une soirée organisée par le Muséum d'histoire naturelle de Grenoble, intitulée « Aventures vécues avec les loups », la rencontre avec le prédateur est à plusieurs reprises présentée comme la récompense d'une « bonne action ». Un intervenant explique qu'il achevait de dépanner des prêtres, en perdition sur une petite route des Abruzzes, au moment où il fit « sa plus belle observation de loups » ; un autre venait de secourir un paysan roumain lorsqu'il vit son premier loup. Un troisième situe l'événement après un accident ayant entraîné une perte de conscience, dans la jungle chinoise ! Décidément, on ne surprend pas le loup ; il se donne à voir à ceux qui le méritent.

Les récits insistent aussi sur l'attente prolongée qui a précédé la rencontre. La répétition des affûts déçus met à l'épreuve le naturaliste : seuls ceux dont l'attirance pour l'animal est suffisamment sincère pour qu'ils persévèrent dans leur quête incertaine seront finalement gratifiés. Pour voir le loup, il faut accepter de lui consacrer du temps, beaucoup de temps. On peut lire dans un reportage journalistique sur Geneviève Carbone : « Le plus extraordinaire : il y a officiellement 6 loups dans le Mercantour et officieusement probablement une douzaine. Pourtant Geneviève n'a jamais réussi à en apercevoir un seul. Elle les a seulement souvent entendus, la nuit. Elle dit : "Quand je les verrai, ce ne sera pas par hasard mais parce que je les attendrai quelque part. Ce sera le résultat de mon travail d'enquête. Comme une récompense"<sup>1</sup>. »

Les récits parlent enfin de l'émotion intense de la rencontre, qui marque définitivement le passionné. Les exemples avec le loup abondent, dans les entretiens comme dans la littérature. Je n'en citerai qu'un : « Sans conviction, nous imitons le hurlement du loup ; la réponse, lancée dans la nuit d'une belle voix profonde, ne se fait pas attendre ; c'est notre premier contact direct avec un loup canadien et cela suffit déjà à nous payer de nos efforts : très excités, nous manipulons fébrilement notre magnétophone pour enregistrer ce dialogue<sup>2</sup>. »

Voir un bouquetin n'a aujourd'hui plus rien d'exceptionnel, mais les passionnés de l'animal disent avoir éprouvé le même choc, il y a deux ou trois décennies : « On est allé sur une vire, où... J'avais jamais vu de bouquetin de ma vie, sauf de très loin ; je me suis retrouvé nez à nez avec un grand vieux mâle. Ouh ! J'avais le palpitant qui toquait, c'était ma première rencontre [un agent du parc retraité]. » Cette première rencontre, le passionné y revient ensuite sans cesse comme à un augure favorable. Dans les circonstances de son déroulement et dans la vive émotion qu'il a ressentie il ne voit nul hasard, mais la promesse que l'événement se renouvellera et que sera confirmé le lien privilégié qui l'unit à l'animal. Inversement, une relation qui débute sous des auspices défavorables, parce que l'on s'est montré maladroit ou malchanceux — en se retournant, par exemple, à l'instant précis où passait l'animal —, est regardée comme le signe que l'on n'était pas destiné à cela et qu'il serait vain d'insister.

### Nourrir un intérêt désintéressé

De même que sa trajectoire, les motivations du spécialiste doivent être légitimes. Elles le sont d'autant plus que l'attention vouée à l'animal n'apparaît pas motivée par des considérations financières. Les naturalistes professent volontiers une attirance pour

1. *Le Journal du dimanche*, n° 2485, 7 août 1994.

2. Loire (1984, p. 184).

l'animal indépendante de tout profit et, plus généralement, de tout dessein utilitaire. On peut lire au sujet des réintroductions de bouquetins : « La caractéristique la plus originale de ces réintroductions réside dans leurs motivations : elles ne revêtent aucune intention utilitaire (exploitation cynégétique, restauration d'une fonction écologique...) mais répondent au seul désir de protéger la nature<sup>1</sup> ». Les passionnés insistent sur ce qu'exige d'eux leur passion, sur ce qu'elle leur coûte en temps, en argent et en énergie. Il faut, disent-ils, ne pas compter, ne pas lésiner sur les dépenses de tous ordres et réussir à les imposer à ses proches.

Ils n'attendent pas de la relation à l'animal qu'elle soit rentable ; s'ils s'intéressent à l'animal, ce n'est pas pour qu'il leur rapporte, mais parce qu'il leur apporte beaucoup. La relation à l'animal est présentée comme un besoin que l'on éprouve, quelque chose dont on ne saurait se passer et dont on tire une satisfaction qui justifie les sacrifices consentis.

Affirmant ne pas escompter de rétribution, les chasseurs passionnés condamnent la cupidité de ceux qui voient aussi dans l'animal un moyen de remplir le congélateur à moindres frais ou un revenu financier. De même, les adeptes de la gestion cynégétique vilipendent leurs collègues qui, répugnant à tirer de préférence les plus malingres des cabris et des éterlous, « ne pensent qu'à rentabiliser leur permis ». Et tout le discours qu'ils tiennent sur eux-mêmes tend à prouver que leur intérêt est purement désintéressé.

Il existe en définitive de nombreuses occasions de disqualifier un spécialiste : il ne fait pas ce qu'il devrait faire, ou inversement ; il ne le fait pas de la manière convenable, ou pas pour les bonnes raisons ; ou encore il ne l'a pas fait suffisamment tôt. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que nul ne fasse l'unanimité. Le statut de spécialiste n'est pas seulement relatif ; il est aussi révisable, car les critères du spécialiste évoluent.

### **Spécialistes d'hier et d'aujourd'hui**

On peut avoir été considéré bon chasseur ou bon garde-monteur dans un passé même récent et ne plus l'être aujourd'hui, non que la force et les facultés dont on faisait alors preuve aient nécessairement décliné, ce qui finit aussi par se produire, mais parce que d'autres qualités, autrefois mineures sinon absentes, les ont depuis supplantées. À la suite du changement de mode de recrutement dans les parcs nationaux, le niveau d'étude, sinon requis, du moins effectif, a considérablement augmenté ; l'origine géographique des lauréats a complètement changé, au détriment des montagnards et au profit des urbains ; la mobilité au cours de l'exercice professionnel est en forte croissance. Toutes ces tendances se conjuguent pour aboutir à une moindre connaissance des lieux et des habitants par les agents et sans doute à une meilleure vue d'ensemble des aires protégées, de leurs enjeux, etc. Autre exemple significatif, l'influence de la mise en place du plan de chasse au chamois. Du fait de la nouvelle législation et de l'augmentation du nombre des animaux, l'enjeu n'est plus tant de trouver et de tirer les animaux avant les autres, donc de se lever tôt, d'être particulièrement rompu aux secrets de l'approche, de prévoir les directions de fuite des animaux pour bien se poster, mais plutôt d'être capable de reconnaître l'animal, son âge et son sexe avant de tirer.

---

1. Gauthier et Villaret (1990, p. 97).

Tel ancien « grand chasseur », qui se flattait jadis d'avoir abattu un grand nombre d'animaux, n'est plus aujourd'hui qu'un « viandard ».

Les spécialistes ne sont donc reconnus comme tels qu'à l'intérieur d'un groupe donné, et pour un certain temps. Quels échanges ces hommes — puisque ce sont des hommes — ont-ils entre eux ? Retrouve-t-on ici la « circularité des savoirs » dont parle Ginzburg (1980) ? On pourrait supposer que les agents du parc, et tout particulièrement les anciens, jouent ici un rôle privilégié, dans la mesure où ils sont en relation avec les chasseurs et les éleveurs d'une part, avec les scientifiques d'autre part. Ils seraient en quelque sorte les homologues des notables dans les travaux de Marié (1982 ; 1989), à la charnière entre le populaire et le savant, comme les notables sont à mi-chemin entre l'urbain et le rural.

### Une « circularité des savoirs » limitée

La diversité des savoirs d'un monde à l'autre n'est évidemment pas incompatible avec l'existence d'échanges entre ces savoirs. Au contraire, il n'y aurait rien à échanger sans la coexistence de savoirs originaux. Par le biais de discussions, de lectures et de formations chacun peut enrichir et remanier son stock de connaissances. Des chasseurs ont acquis les compétences requises par le plan de chasse au chamois en consultant des techniciens cynégétiques, en lisant des livres ou des revues spécialisés : « Comme je suis quand même d'une souche d'agriculteurs, on savait quand même déjà dire l'âge des bestioles là-dessus [en examinant les dents], mais après, quand on peut plus dire aux dents, faut dire aux cornes. Et là, à ce moment-là, j'avais eu un contact avec X..., c'est lui le premier qui nous a appris, enfin qui m'a appris à regarder l'âge des chamois, et puis après j'ai quand même pris des bouquins pour voir exactement ce qu'il en était, si bien qu'à l'heure actuelle, je peux quand même dire l'âge des chamois à peu près... certainement. »

Les emprunts ne sont pas allés uniquement du « savant » vers le « populaire ». À la création du parc, l'équipe de direction, en recrutant majoritairement des locaux, s'est adjoint le concours d'hommes qui connaissaient déjà remarquablement les lieux et, passablement au moins, les animaux sauvages. Dans les années qui ont suivi, les scientifiques ont réalisé de nombreux inventaires et leurs relations avec les agents de terrain ont été, à cette époque, relativement intenses. Des recherches se poursuivent aujourd'hui sur la base des données produites par les agents de terrain<sup>1</sup>. L'existence d'échanges est donc indéniable.

Il ne faudrait cependant pas surestimer leur importance, en particulier entre les agents du parc et les chasseurs. Certes, les chamois, « c'est le premier sujet de conversation avant la météo », plaisante un garde-moniteur. Mais les discussions entre agents et chasseurs sur les sujets critiques sont souvent très limitées. Jusqu'à la mise en place des plans de chasse, les rencontres entre chasseurs et agents, à défaut d'être toujours cordiales, étaient du moins régulières. Les agents, tout au long des trois semaines que durait la chasse au chamois, consacraient toute leur énergie à la surveillance : « Tous les matins à 4 heures, on faisait que ça. Nous, on était toujours en limite [de la zone centrale]. » Cela ne signifie pas, au demeurant, que chasseurs et gardes-moniteurs

1. Par exemple, une thèse sur la dynamique des populations de bouquetins qui exploite des données collectées depuis la création du parc a été soutenue récemment (Girard, 2000).

aient réellement échangé leurs savoirs : « On discutait, mais les discussions, à ce niveau-là, restent très superficielles. Parce que fondamentalement on sait très bien qu'on a des sensibilités différentes, donc on va pas au fond des choses [un garde-moniteur]. » Mais du moins se connaissaient-ils : « Les jours d'ouverture anciens, c'est à la fois un bon et un mauvais souvenir, bon parce qu'on pouvait casser la croûte avec eux [les chasseurs]. Avant, le jour de l'ouverture, on voyait tout le monde [un garde-moniteur]. » Avec l'allongement de la période de chasse, et l'allègement corrélatif de la surveillance, les occasions de rencontre se sont fortement raréfiées. Pour peu que chasseurs et agents n'aient que les chamois en commun, ils ne se croisent à peu près jamais. Dans de nombreuses sociétés de chasse, les agents n'assistent que rarement aux commissions de contrôle<sup>1</sup> ; à Champagny, leur présence n'est plus « souhaitée », après qu'un violent affrontement verbal opposant un chasseur et un garde-moniteur s'est terminé au tribunal. Les agents du parc et les chasseurs s'ignorent ou se méprisent plus qu'ils n'échangent.

On pourrait croire les contacts entre éleveurs et agents du parc plus fréquents. En effet, il n'y a pas, entre eux, la disjonction spatiale qui existe entre agents et chasseurs, du moins en ce qui concerne les éleveurs exerçant leur activité dans la zone centrale. Les occasions de se croiser, sur le terrain, au moment où chacun vaque à ses occupations, ne manquent pas. Pourtant, il ne semble pas que les échanges soient tellement plus nombreux et fructueux qu'avec les chasseurs ; peut-être même le sont-ils moins. Car, cette fois, il y a disjonction d'intérêt et chacun peste contre les animaux « de l'autre ». Agents et éleveurs, de fait, se fréquentent essentiellement en cas de problèmes, les premiers pour se plaindre des divagations de chiens de berger, les seconds des animaux sauvages qui mangent « leur » herbe ou abîment leurs alpages ; le reste du temps, ils s'évitent et se tournent le dos. Il se peut qu'il y ait eu une évolution, ces dernières années : « Ça vient, tout doucement. On commence à discuter avec le parc. Mais avant, si on regarde les pubs, depuis le démarrage, c'était la faune la flore, point. On n'a jamais... Y a que depuis quelques années qu'on réalise : "ah tiens, y a des alpages qui fabriquent du fromage, ah tiens". Mais avant on n'en parlait jamais, de ça [un technicien agricole]. » À la direction du parc, on dit vouloir prendre en compte le pastoralisme et le soutenir, et l'on s'efforce, par divers moyens, d'améliorer les relations avec les éleveurs, du moins de ne pas les envenimer. Mais ces bonnes résolutions, pour l'instant, ne semblent pas suivies d'effets flagrants sur le terrain.

De manière générale, les relations entre les agents du parc et les gens du lieu qui s'intéressent aux animaux, qu'ils soient chasseurs ou éleveurs, sont aussi ténues que difficiles (même s'il existe évidemment des variations selon les individus). Il semble qu'elles le soient plus encore depuis l'arrivée des nouveaux agents. Les anciens ont tous ou presque été éleveurs ou ont, du moins, vécu parmi des éleveurs. Cette existence qu'ils ont choisi de ne pas mener ne leur est pas étrangère et ils continuent parfois à s'y intéresser. Ainsi, un garde-moniteur qui a été lui-même berger avant d'entrer au parc, en 1964, explique : « Moi, je suis toujours en bonne relation avec eux, c'est des jeunes agriculteurs qui louent la montagne principale sur la commune, et ben des fois, je passe deux trois heures avec eux, soit vers les parcs, soit je leur aide à mettre les parcs, soit aux trayeuses les premiers jours, quand il m'arrive de rentrer

1. Dans certaines communes, la commission de contrôle se réunit dans un lieu variable ou « privé » (au domicile d'un chasseur, par exemple), ce qui rend plus difficile la présence des agents.



de tournée, et puis je sais que, les premiers jours, ils ont toujours une dizaine de bêtes qui sont mauvaises à approcher, etc. » Certains de ces premiers agents, nous l'avons vu, ont chassé. Les nouveaux sont à la fois plus écologistes et moins intéressés par les grands ongulés que ne l'étaient leurs prédécesseurs ; l'univers de la chasse comme celui de l'élevage leur sont à peu près totalement étrangers. Dans le livre d'or du refuge de Turia (Haute-Tarentaise), un garde-moniteur, à l'automne 1999, a inscrit le mot suivant : « Passé la nuit avec des randonneurs et des chasseurs (!). À chacun ses choix ; moi, je préfère ceux de la vie qui se gorge de soleil en cette fin d'été. » Un jeune garde-moniteur, après avoir vécu plusieurs saisons de chasse éprouvantes, préfère désormais s'esquiver à l'arrivée du mois de septembre — c'est là un cas extrême. Dans plusieurs communes, la distance entre les nouveaux agents et la population est présentée comme une réelle difficulté : « Les nouveaux gardes-moniteurs, c'est des gens qu'on ne voit plus, ni sur le terrain, ni dans les villages [...]. On ne voit même pas leurs voitures — les voitures, c'est très important dans nos villages, c'est avec les voitures qu'on sait ce que font les gens, où ils vont. On voit la voiture de l'agent de l'Onf [Office national des forêts], mais pas celles des agents du parc. Y a un agent de terrain qui était dans la commune, il a été plus d'un an sans qu'on le voie jamais, et sans que la direction nous informe [un élu]. » Dans une autre commune, le président de la société de chasse déplore n'avoir toujours pas fait la connaissance du garde-moniteur nommé sur la commune depuis plus de six mois : « Maintenant, y en a un nouveau, mais on sait pas qui c'est. Il se cache. Il se cache ou il... ; enfin il est pas venu nous voir. Ça sera la surprise ; on verra bien. » Plusieurs agents récemment recrutés admettent ne pas bien connaître les habitants et ne pas tenir à les mieux connaître. Ils s'attendent de toute façon à ne jamais être admis dans la communauté et à ne pas pouvoir s'entendre avec des gens dont ils ne partagent à peu près rien. On préfère s'éviter lorsqu'on part du principe qu'il n'y a pas de dialogue possible, que l'on n'a rien à partager ni à échanger : « Si, pour eux, un animal sauvage, c'est celui qui s'enfuit dès qu'il voit le bout de l'oreille d'un bonhomme, on pourra pas s'entendre. Ça sert à rien de discuter ; on perd notre temps [un garde-moniteur]. » L'altérité est avant tout perçue, par les uns et par les autres, comme une source de mésentente.

Entre les agents de terrain et les scientifiques, les relations ne sont pas toujours plus faciles. Les premiers regrettent de ne pas davantage participer à l'analyse des données qu'ils ont recueillies : « Eux [les scientifiques], s'ils ont travaillé, c'est certainement avec les données des agents de terrain [...]. C'est pas les agents de terrain qui ont travaillé spécialement avec eux, après. Y a des gens de la cellule scientifique qui s'occupent de certaines choses, qui seraient censés venir sur le terrain, on les voit peut-être une fois par an, et encore ; maintenant, deux fois par an ; avant, on restait x temps sans les voir. Alors bon, on fait des réunions, mais c'est pas pareil [un garde-moniteur]. » Un de ses collègues, mécontent des dates de comptage des bouquetins<sup>1</sup>, s'élève contre l'hégémonie des scientifiques : « Quand on contredit les scientifiques, c'est de la contestation : nous, on est là pour compter, pas pour poser des questions ; eux ont la prétention de détenir le savoir. »

Les échanges entre savoirs, d'un monde à l'autre, sont en définitive plus réduits que la communauté de l'intérêt pour les mêmes animaux et la relative communauté des pratiques qu'elle induit pouvaient le laisser penser. Les anciens agents ne

1. En août, lorsque les animaux se trouvent le plus haut.

semblent guère avoir joué le rôle de médiateurs que l'on était enclin à leur prêter, leurs propres qualités de spécialistes ayant été critiquées par les gens du lieu et méprisées par les naturalistes. Il faut toutefois nuancer. Les techniques et les objets circulent en effet davantage que les savoirs. On voit chez les chasseurs les mêmes jumelles et, pour certains, les mêmes longues-vues que chez les agents du parc. Quant aux lacets qui servent à capturer les chamois et les bouquetins qu'ont installés des agents qui ont chassé ou vu chasser, ils sont manifestement inspirés des façons de faire des braconniers, comme le sont aussi les pièges utilisés pour prélever les marmottes sur les prés de fauche. Mais l'emprunt d'une technique, ou d'un outil, n'oblige pas à se remettre en cause. Chacun semble davantage disposé à intégrer les façons de faire des autres spécialistes que leurs façons de penser.

Dès qu'il s'agit à proprement parler de savoirs, l'idéal pour tout spécialiste, finalement, est d'avoir affaire à des profanes. On inculque plus facilement des connaissances à des gens qui n'en n'avaient pas qu'à des gens qui en ont d'autres : « Je me rappelle, quand je leur apportais des éléments techniques [aux chasseurs], par exemple sur la mortalité des cabris, ils étaient surpris, et ils voulaient pas le croire, ils l'acceptaient difficilement [un agent du parc]. » N'échangeant guère sur les fondements de leur compréhension des animaux, les divers spécialistes parviennent à vivre chacun dans leur monde. Nous allons voir que l'arrivée des loups bouleverse la coexistence de mondes qui, jusque-là, faisaient en sorte de ne pas trop interférer.

## DES CHANGEMENTS, UNE CONTINUITÉ

L'observation des relations d'autrui à l'animal permet de décider si l'on est semblable ou différent, si l'on peut ou non s'entendre, donc de se situer. Il s'agit moins de confirmer une distance ou une proximité qui existerait avant la relation à l'animal et indépendamment d'elle que d'établir, par l'intermédiaire du rapport à l'animal, une distance ou une proximité. L'animal apparaît ainsi comme un opérateur social qui permet de délimiter pratiquement des configurations sociales. Si le détour par l'animal est nécessaire pour étudier les relations des hommes entre eux, ce n'est donc pas parce que le rapport à l'animal « renseigne » sur les hommes ou « reflète » fidèlement un rapport entre les hommes, mais parce qu'il est authentiquement créateur de lien social. L'autre dont on a besoin pour se situer et se constituer n'est pas seulement un alter ego. Le champ de l'analyse sociologique se trouve élargi des relations entre individus aux relations entre individus par le biais de tiers non humains<sup>1</sup>.

L'enquête a montré que le rôle du rapport à l'animal dans les catégorisations sociales est double, à la fois normatif et subversif. Le premier aspect est bien visible. Il suffit de consulter les listes des sociétés de chasse pour constater que les femmes et les gens d'ailleurs sont très nettement sous-représentés. Le second l'est beaucoup moins. Il faut, pour le révéler, ne pas écarter les « anomalies » — anciens agents qui se mettent aux insectes ou femmes chasseurs de chamois —, comme des cas particuliers dénués de signification et d'intérêt. Les catégories évoluent grâce à ceux qui se trouvent à leurs franges et transgressent leurs frontières, parce que l'inclassable

1. Lesquels ne sont pas toujours des animaux, ni même des êtres vivants. Dans l'entreprise de fabrication de fûts métalliques où Dodier (1993, p. 119) a mené son enquête sur les arènes des habiletés techniques, c'est l'observation du collègue en train de travailler le métal, par exemple, qui détermine le jugement que l'on porte sur lui et le statut qu'on lui reconnaît.

souligne l'inadéquation des procédures de classement et la nécessité de leur révision. Aussi les occurrences singulières finissent-elles par influencer sur les catégories générales, dont les frontières se modifient progressivement. Pour saisir comment ces deux rôles s'exercent, il faut aussi — et c'est ce que nous faisons en permanence dans la vie quotidienne — prêter attention aux gestes, concrets et éphémères : ils font correspondre aux divisions sociales des pratiques incarnées, et naturalisent ainsi l'ordre social ; dans le même temps, ils permettent à des individus de dépasser les dichotomies traditionnelles, donc de subvertir, discrètement, cet ordre social.

Par ailleurs, il ressort que chacun des mondes, celui du sauvage opposé au domestique et celui de la nature opposée à l'artifice, cultive ses propres visions du passé, assorties de regrets, d'espérances et de projets, et que tous deux sont traversés par des tensions internes — entre les spécialistes et les profanes, entre les générations, entre les genres, etc. L'un et l'autre connaissent des évolutions qui s'accompagnent de compréhensions inédites des animaux : la chasse au chamois change, avec l'apparition de chasseurs qui se définissent comme des gestionnaires de la faune sauvage, de même que la profession de garde-moniteur, avec l'émergence d'une nouvelle conception du métier. Mais les deux mondes continuent d'élire leurs spécialistes, de produire chacun leurs règles, d'établir des rapports spécifiques aux animaux ; d'où le maintien, entre eux, d'une cloison qui, sans être étanche, ne facilite pas les échanges.

C'est dans ces mondes bien typés, qui se ressemblent par l'intérêt commun qu'ils accordent aux animaux mais dont les trajectoires demeurent bien distinctes, que les loups, à pas de loups, arrivent et tentent de s'installer. Cet événement provoque bien des mutations.



Partie II

L'arrivée des loups



Lorsque les loups paraissent, mondes et environnements changent. Pour les animaux, désormais confrontés à un prédateur particulièrement redoutable, mais aussi pour les hommes, et notamment pour les éleveurs. Ils changent également pour l'observateur, dont l'atmosphère de travail prend un tour polémique qu'il ne lui avait jamais connu. Autre ambiance, donc. Des acteurs font en outre leur apparition, et l'ensemble des relations entre hommes et animaux s'en trouve profondément modifié. Énumérons les principaux protagonistes en présence jusqu'à l'arrivée des loups. Côté animaux : des ongulés, sauvages et domestiques, des chiens de conduite, des chiens errants. Côté hommes : des éleveurs, des chasseurs, des touristes, des gestionnaires, des naturalistes. Les interactions, en dépit des stratégies d'évitement, étaient déjà nombreuses. La situation, avec l'arrivée des loups, se complexifie singulièrement. En ce qui concerne les animaux, le loup est le principal nouveau venu, bien entendu. Mais on ne sait pas élever des moutons à proximité de loups en liberté sans les faire escorter par des chiens de protection. C'est donc un couple d'animaux qui vient s'insérer dans le système domesticoire tel que le définit Digard<sup>1</sup>. En ce qui concerne les hommes, il faut ajouter les agents de l'État chargés de constater et d'expertiser les dégâts commis par les prédateurs, les structures européennes qui financent les programmes Life-loup, les aides-bergers, les sympathisants des loups, des élus, des journalistes, des juristes, l'« opinion publique », etc. Prendre en compte tous ces nouveaux acteurs, voir comment les questions que soulève la présence de loups sont reprises dans les diverses arènes politiques, médiatiques, scientifiques, examiner comment elles sont traduites à mesure que l'on s'éloigne de la scène locale, et que l'on se rapproche de Paris ou de Bruxelles, aurait été une approche possible. Je suis restée en Vanoise, auprès des personnes que j'avais jusque-là rencontrées, m'appliquant à suivre, au fil du temps, l'évolution de leurs discours et de leurs pratiques, de leurs relations aux animaux et de leurs échanges. Je me suis toutefois tenue informée de ce qui, au même moment, se passait ailleurs, dans le Mercantour et dans la chaîne de Belledonne en particulier, ainsi que des discussions et des négociations nationales.

Pourquoi les loups déclenchent-ils une crise, contrairement à d'autres animaux venus peu avant, les sangliers et les lynx notamment, qui, pourtant, partagent avec eux un certain nombre de caractéristiques ? Trois stades ordonnent le déroulement de cette crise. Le premier se caractérise par des tentatives de prolonger la situation d'évitement entre les mondes : ceux qui s'attendent à la venue des loups, ou savent qu'ils sont déjà là, en parlent peu ; les autres l'ignorent ou préfèrent ne pas y croire. Dans une deuxième phase, la réalité de la présence des loups est admise, mais les principaux protagonistes animaux, les loups et les moutons, sont pensés séparément ; les camps lycophiles et lycophobes se constituent et s'affrontent. Dans une troisième phase, les loups et les moutons commencent à être pensés, et gérés, conjointement ; des clivages apparaissent au sein de chacun des camps, tandis que de nouvelles proximités voient le jour.

L'arrivée des loups n'est pas sans répercussions profondes sur les mondes du sauvage et du domestique, du naturel et de l'artificiel. Nous verrons que tout ce qui conférait à ces mondes une certaine stabilité est ébranlé : leurs frontières temporelles et spatiales perdent de leur netteté ; les catégories communément admises, celles de sauvage et de domestique d'une part, de nature et d'artifice d'autre part, sont radicalement remises en cause ; les certitudes vacillent sous le coup d'une production générale d'incertitude. Enfin, les savoir-faire maîtrisés cèdent la place à l'improvisation.

1. « À chaque situation concrète correspond un système domesticoire particulier, qui se compose de tout ce que l'homme investit dans la production et l'utilisation d'animaux : en action technique, en organisation sociale, en pensée (consciente et inconsciente), en représentations, etc. » (Digard, 1990, p. 179.)





## Chapitre 4

# La crise du loup

À mesure que la grande faune sauvage a colonisé de nouveaux territoires et que les espèces se sont mêlées, l'évitement entre les mondes en opposition, sauvage contre domestique et nature contre artifice, est devenu de plus en plus difficile à maintenir. Les incidents, liés à la présence sur un même espace de gens qui s'intéressent aux mêmes animaux mais les comprennent différemment, se sont multipliés. D'abord bénins — lorsque des alpages ou des prés de fauche sont pâturés par des bouquetins ou que des marmottes s'y installent —, ils ont pris une tournure plus sérieuse avec d'autres espèces, sur lesquelles il faut nous arrêter, précisément parce que, tout en suscitant de réelles difficultés, elles n'ont pas déclenché de véritable déséquilibre. Il n'y a pas eu, en particulier, de crise du sanglier, ni de crise du lynx. S'interroger sur ces non-événements éclairera, en creux, ce que les loups ont de spécifique : que font-ils donc que n'ont fait ni les sangliers ni les lynx avant eux ?

### LE DÉCLENCHEMENT DES HOSTILITÉS

#### **Le sanglier, une pomme de discorde entre éleveurs et chasseurs**

Arrivés les premiers du bas des vallées, les sangliers commettent des dégâts importants dans les alpages et les prairies de fauche, dont ils labourent profondément le sol. La remise en état est souvent longue, parfois incomplète, pour peu que l'érosion s'en mêle ou que les sangliers reviennent. Aussi leur passage provoque-t-il la colère des agriculteurs et des alpagistes. Colère contre les sangliers, bien sûr, mais aussi contre les chasseurs, accusés de les favoriser en n'abattant pas suffisamment d'animaux en automne, en agrainant l'hiver, voire en les introduisant clandestinement : « Maintenant, les chasseurs, eux, ils veulent qu'y en ait le maximum, des cerfs, des biches, des sangliers, toutes les bêtes, c'est pas..., ils s'en moquent, eux, ils ont pas de propriété, ils ont rien. Seulement, quand t'as un pré qui est labouré complètement, c'est autre chose. Mais les chasseurs, pour eux, c'est pas un problème ! [...] Ils voudraient qu'y ait cent sangliers dans la commune [un éleveur] ». Colère également contre des fonctionnaires, gardes de l'Oncfs, agents du parc et de la Ddaf<sup>1</sup>, chargés du constat des dégâts et de leur indemnisation : « Moi, j'ai eu un hectare d'alpage labouré par les sangliers. Y a pas moyen de se faire rembourser ! Ils mentent comme ils respirent ; les lettres, ils prétendent qu'ils les reçoivent pas ; il faut tout leur envoyer avec accusé de

1. Direction départementale de l'agriculture et de la forêt.

réception. Après ça, ils te diminuent les surfaces ; ils trouvent toujours une combine pour pas payer ; y a pas moyen de leur faire confiance. Ils feraient bien de se méfier et de pas trop tirer sur la corde, parce qu'un jour, il pourrait bien y avoir un coup de feu et c'est personne qui l'aurait tiré, à force de s'imaginer tout permis [un alpagiste]. » Ces extraits témoignent de la violence des conflits générés par les sangliers. Les indemnisations des dégâts, pour le seul département de la Savoie, ont régulièrement dépassé le million de francs au cours des dernières années<sup>1</sup> : les enjeux financiers sont indiscutablement d'importance. Un certain nombre d'ingrédients de la crise semblent donc réunis. Mais les conflits et les enjeux demeurent internes au monde sauvage-domestique.

Beaucoup de naturalistes et de protecteurs de la nature, en effet, ne s'estiment pas tellement impliqués. Le sort des sangliers leur importe peu et ils ne sont pas prêts à défendre une espèce qui ne bénéficie d'aucun statut de protection et ne remplit aucun des critères qui, selon eux, fondent la naturalité. Un garde-moniteur reproche ainsi aux sangliers de n'être pas autochtones : « Les sangliers, moi, à la limite, ça me dérangerait pas qu'on les élimine, parce que c'est... à la limite y en a jamais eu, ils ont rien à faire ici, pour moi. [...] C'est pas une espèce autochtone<sup>2</sup>. » Les heurts provoqués par les sangliers sont circonscrits au monde sauvage-domestique et ne gagnent pas le monde nature-artifice. S'il n'y a pas de véritable crise du sanglier, c'est que ce dernier ne dresse pas les deux mondes l'un contre l'autre.

### L'arrivée subreptice des lynx

Un autre animal, présent en Savoie depuis quelques années, mérite également que l'on s'y intéresse. Le cas du lynx, en effet, rappelle singulièrement celui du loup : il est protégé ; c'est un grand prédateur qui s'attaque aux ongulés sauvages, et éventuellement domestiques. On sait, par ailleurs, que des lynx ont été réintroduits dans le Jura suisse (dans les années soixante-dix) et dans les Vosges (en 1983). Il est donc discutable, en ce qui les concerne, de parler d'un retour « naturel ». Leur venue, cependant, n'a pas mis le feu aux poudres, car elle s'est faite dans un profond silence. Contrairement aux loups, les lynx ne vivent pas en meutes ; leur influence sur la faune demeure modérée et leurs incursions dans l'espace domestique sont aussi rares que discrètes<sup>3</sup>. Ils se fauflent ainsi dans le monde sauvage-domestique en catimini, et sans trop le modifier en apparence. Selon un agent de l'Oncfs, ils passeraient même parfois inaperçus : « On sait certains secteurs où y a du lynx, et personne s'en doute, alors c'est quand même la preuve que ça se passe bien, donc que ça continue. » Y compris lorsqu'elle est connue, leur présence ne révolutionne pas les esprits, ce qui ne signifie pas qu'elle soit appréciée. L'Administration suspecte l'existence d'actes de braconnage, ce que corroborent des témoignages recueillis auprès d'éleveurs et de

1. En 2002, les indemnisations de dégâts aux cultures et prairies, en baisse sensible par rapport à l'année précédente, se sont tout de même élevées à 200 000 euros ; 4 800 sangliers ont été officiellement abattus en Savoie lors de la saison 2002-2003.

2. On a là un bel exemple de ce que Larrère (1997, p. 87-89) nomme le « lepénisme zoologique ».

3. Sans doute n'est-ce pas vrai partout ; dans l'Ain et dans le Jura, un petit nombre d'éleveurs ovins ont déploré d'assez lourdes pertes. Mais les troupeaux, en Vanoise, se trouvent soit en vallée, à proximité des habitations, soit en estive, au-dessus de la limite forestière ; ils fréquentent donc peu les étages intermédiaires, les plus boisés et probablement les plus fréquentés par les lynx. Dans d'autres départements alpins, l'arrivée des lynx, dont il faut préciser que les effectifs demeurent très faibles, n'a pas provoqué de graves tensions.

chasseurs : « Y a sûrement un certain nombre d'entre eux qui se font descendre. Quand un chasseur te dit : "j'ai vu du lynx deux trois fois", tu peux être sûr que le lynx, il est plus là [un agent de la Ddaf] ! »

Des lynx sont arrivés, un réseau d'observateurs a été constitué, des individus sont probablement braconnés, mais tout se passe dans une discrétion qui confine à la clandestinité. Chacun peut encore fermer les yeux ; le *statu quo*, en Savoie, a résisté à l'arrivée des premiers grands prédateurs sauvages.

Les sangliers et les lynx pouvaient paraître à même de cristalliser les rancœurs et de déclencher les hostilités. Les sangliers causent de réels dégâts ; cependant, tenus pour sauvages par les uns, mais non pour naturels par les autres, ils ne sont pas qualifiés positivement ou négativement selon le monde auquel on appartient. Dans le monde nature-artifice ils sont regardés, dans le meilleur des cas, avec indifférence. Dans le monde sauvage-domestique ils sont appréciés des chasseurs, pour qui ils constituent un gibier de choix, tandis qu'ils exaspèrent les agriculteurs. Ils révèlent et accentuent ainsi le clivage entre chasseurs et éleveurs, sur lequel je reviendrai, sans creuser de fossé entre les deux mondes. Quant aux lynx, ils sont bien regardés et comme sauvages et comme naturels. Pour les chasseurs, ce n'est pas un gibier que l'on peut espérer ajouter à son tableau de chasse, mais un concurrent. Contrairement aux sangliers, ils ne créent donc pas de conflits d'intérêts entre agriculteurs et chasseurs et opposent nettement les mondes sauvage-domestique et nature-artifice. Néanmoins, leur présence ne remet pas en cause le mode de coexistence en raison de leur extrême discrétion, et de celle des hommes à leur égard.

Pour des raisons différentes, la venue des sangliers et celle des lynx n'ont pas fondamentalement modifié la situation antérieure. Il ne faudrait pas en déduire que ces espèces n'ont joué aucun rôle dans la genèse de la crise du loup. Elles n'ont pas suffi à la provoquer, mais elles l'ont indéniablement préparée en contribuant, par un effet cumulatif, à créer un contexte propice à son déclenchement. Il se trouve, en effet, que les loups sont les derniers venus et qu'ils arrivent dans un climat qui s'est progressivement tendu.

## L'entrée en lice des loups

Comme les lynx, les loups peuvent, un temps, demeurer inaperçus. Cependant, le moment vient, tôt ou tard, où il faut se rendre à l'évidence : il se passe quelque chose d'inhabituel, de bizarre : « On n'avait jamais vu ça [un éleveur]. » Les loups commettent des dégâts importants et répétés dans le monde sauvage-domestique, où leurs attaques laissent des traces spectaculaires. On est loin, avec eux, des gestes réputés « chirurgicaux » du lynx ou de l'ours. Les loups sont accusés de tuer « malproprement », égorgeant et éventrant leurs proies, et de tuer plus qu'ils ne mangent. Ils sont également plus bruyants que les autres prédateurs : leurs hurlements s'entendent dans certaines circonstances d'assez loin. Pour les éleveurs ovins notamment, il n'est plus question de fermer les yeux, de transiger ; cette fois, la prédation est trop flagrante pour être ignorée, tolérée ou discrètement sanctionnée. Il y va, pensent-ils, de la poursuite de l'activité pastorale, qui est leur gagne-pain et leur raison d'être. Des raisons « objectives », donc, conduisent à les distinguer des animaux dont on estimait pouvoir se plaindre, et qui ne paraissent plus si terribles une fois que les loups sont là.

Par ailleurs, le loup est cet animal de sinistre mémoire dont les anciens avaient eu toutes les peines à se défaire ; il avait fallu, pour en venir à bout, recourir aux grands moyens, le poison, ou le feu, raconte-t-on dans certains endroits des Alpes (mais pas en Vanoise). L'arrivée du loup est ainsi « le retour du refoulé », dont on se croyait, depuis longtemps, définitivement délivré, et que l'on préfère ne pas nommer<sup>1</sup>, le désignant par « ça » ou par des expressions péjoratives — « cette saleté », « cette saloperie », « cette cochonnerie », « ce truc », etc. Dans le monde opposant sauvage et domestique, le loup est considéré comme la sauvagerie à son maximum, à l'état brut.

Dans le monde opposant nature et artifice, le renversement est complet : le loup est cette fois la nature à son sommet et il est désigné par des termes laudatifs, comme ceux de « superprédateur » ou de « seigneur » (Kempf, 1987). Considérons d'abord les raisons écologiques de cette valorisation du loup. L'écologie s'est intéressée, assez tôt, aux relations trophiques entre les êtres vivants. Et l'on a pris l'habitude, inspirée des travaux d'Elton (1958), de situer les espèces à l'intérieur d'une pyramide à étages dont la base comprend des végétaux, les niveaux intermédiaires des animaux qui mangent les espèces du niveau inférieur et sont mangés par celles du niveau supérieur, le sommet les animaux qui, de leur vivant, ne seront habituellement pas mangés : les « superprédateurs », dont les loups. Cette représentation hiérarchisée de la faune confère une place à part aux superprédateurs, qui du sommet où ils trônent dominent toute la masse des autres espèces, ce qui les étiquette en êtres remarquables. Les loups, par ailleurs, sont rangés au nombre des espèces dites « parapluies », définies comme celles dont la protection est bénéfique à de nombreuses autres espèces, parce qu'elles partagent tout ou partie de leur habitat. Il y a donc à la valorisation des loups dans le monde nature-artifice des raisons « objectives », comme il y en a à leur détestation dans le monde sauvage-domestique. Mais il semble bien que les superprédateurs eux-mêmes soient hiérarchisés et que les loups, les ours aussi peut-être, en constituent une sorte d'élite : « Vis-à-vis de la communauté internationale écologique, le loup, c'est le *nec plus ultra*, quoi, c'est l'aristocratie [un agent du parc]. »

Le loup se trouve être le comble de la sauvagerie dans un monde qui s'efforce de la contenir dans des limites très étroites, et le comble de la naturalité dans l'autre, qui la désire ; il incarne ces deux valeurs mieux que le lynx. Les dégâts qu'il cause sont pires que ceux du sanglier. Il réunit ainsi les ressorts de la crise. Son installation est vue comme la déroute du domestique dans le monde sauvage-domestique, comme la revanche triomphale de la nature dans le monde nature-artifice. Aussi devient-il l'occasion inégalée et incontournable de s'affronter, de se livrer un combat dont l'issue est attendue comme la marque de la supériorité d'un monde sur l'autre : « Le fondateur du Groupe loup France, lui, était parti d'un constat qui disait que "gagner le combat pour le loup, c'était gagner tous les combats qui mèneront l'homme à vivre en harmonie avec son environnement" [un membre du Groupe loup France]. » Défendre les loups, c'est certes défendre une espèce que l'on juge remarquable, mais c'est aussi défendre une espèce tout particulièrement honnie par le monde sauvage-domestique, c'est prendre le contre-pied de ceux qui les ont pourchassés pendant des

1. L'usage de ne pas appeler les prédateurs par leur nom a été noté par de nombreux auteurs, dont Rolland (1908, p. 76), et a été récemment rappelé par Fabre-Vassas (1994, p. 97) : on ne prononce pas le nom du loup, ni de l'ours d'ailleurs, de peur « qu'il ne sorte du bois ». Nommer la bête, c'est l'appeler et s'exposer à la voir arriver.

siècles et qui étaient presque parvenus à les exterminer : « Le loup a été éradiqué avec une volonté de l'homme qui n'a jamais été égalée pour d'autres espèces, avec toute une machinerie ; c'est quand même la seule espèce qui a justifié la création d'un corps, les louvetiers, pour l'éradication, qui a justifié une politique d'État [un agent du parc national du Mercantour]. » Inversement, combattre les loups, c'est combattre, à travers eux, ceux qui les protègent. Enjeu de l'issue de ce conflit exemplaire, on entend décider qui a raison et qui a tort, qui doit l'emporter et qui doit disparaître ; l'ordalie par le loup, en quelque sorte. C'est pourquoi beaucoup refusent de composer, de renier ce qui leur paraît essentiel, et font de l'avenir des loups une question de principe.

Ce n'est pas tout. Les loups ont encore la caractéristique de ne laisser à peu près personne indifférent. Dans les circonstances les plus variées, lors de l'enquête de terrain, mais aussi lors de discussions avec des chercheurs du Cemagref ou de l'Inra ou lors de réunions familiales, interlocuteurs, collègues et parents ont tous fait montre de liens, parfois ténus, avec l'arrivée des loups. Même ceux qui paraissaient entièrement détachés du sujet ont pris position ou, du moins, ne sont pas demeurés extérieurs au débat. D'autres, manifestant une attention polie à l'évocation des chamois et des bouquetins, se sont soudain animés lorsqu'on a parlé des loups. S'ils étaient plusieurs, une vive discussion n'a jamais manqué de s'ensuivre. Le loup est véritablement un embrayeur de disputes inégalable, parce qu'il symbolise autant la nature que la sauvagerie et déchaîne les passions. Certains le reconnaissent volontiers, sans toutefois pouvoir expliquer ce qui fonde leur attirance ou leur répulsion. Il n'y a pas lieu de s'en étonner. Nous sommes là dans le domaine de l'inconscient, que des entretiens du type de ceux que j'ai réalisés ne sauraient éclairer. Un garde-moniteur invité à expliquer sa passion pour le loup répond en soupirant : « Là, c'est de la psychanalyse qu'il faut. Non, je sais pas, moi, je me suis toujours intéressé à la faune, en particulier à la faune sauvage, depuis que je suis gamin, maintenant... pourquoi ? Je sais pas. » Il faut donc, ici, faire appel à d'autres approches, telle celle, « anthropopsychanalytique », qu'a proposée Bobbé (2002). On y apprend que le loup, dans le folklore et la littérature, est avant tout présenté comme un être tout en gueule, un dévoreur insatiable. Le rencontrer, c'est risquer d'être croqué, ingéré, de finir son existence dans un ventre, donc de rejoindre le lieu d'où l'on était sorti à la naissance. Aussi le loup, ou le garou, inverse-t-il le sens de la trajectoire de ses victimes, en les faisant régresser à l'origine. Le parallélisme avec la manière dont les naturalistes interprètent l'arrivée des loups mérite, je crois, d'être souligné. Nous avons vu, en effet, que l'arrivée des loups marque, pour eux, le retour de la nature à l'ère originelle, primitive. Certes, dans le folklore et dans les contes, la régression touche les victimes du loup, des individus donc, et elle est connotée négativement — il s'agit d'une chute de l'humanité dans l'animalité —, tandis que, dans le récit des naturalistes, elle s'applique à la nature et est connotée positivement, puisqu'il s'agit d'une rémission, d'une renaissance. Mais, dans les deux cas, le loup ramène au point de départ. Il semble bien être, pour tous, la bête à remonter le temps. Il se pourrait que les pulsions des lycophiles et des lycophobes ne soient pas, en fin de compte, d'ordres si différents.

En outre, ne l'oublions pas, les loups n'arrivent pas seuls. Par rapport aux espèces qui les ont précédés, c'est un élément nouveau, et majeur. Parce qu'ils sont susceptibles de commettre de gros dégâts dans les troupeaux ovins, en particulier lorsqu'il s'agit d'un élevage extensif comme dans les Alpes françaises, leur installation

nécessite l'introduction de chiens de protection. C'est donc un couple d'animaux que l'on espère antagoniste, le loup et le chien de protection, qui fait son entrée.

Parce qu'il passionne les humains, le loup arrive en outre flanqué de ses défenseurs et de ses détracteurs, qui sont autant de porte-parole. L'arrivée du loup n'est ainsi pas celle d'un acteur isolé mais d'un cortège d'acteurs qui va provoquer des rencontres inédites et des recompositions multiples. Le loup, on l'a vu, est un nouvel arrivant qui, assez vite, ne brille pas par sa retenue. Certains des acteurs qu'il entraîne à sa suite sont également tapageurs. De nombreux protecteurs des loups sont des citadins qui ne connaissent pas bien le monde du sauvage opposé au domestique, qui ne savent pas comment cohabiter avec lui ou ne cherchent pas à le faire ; certains d'entre eux le méprisent. Et il en va de même pour les opposants des loups à l'encontre du monde de la nature opposée à l'artifice. Reprenons le cas du bouquetin, dont on a vu que le retour a été largement favorisé, et qui a, lui aussi, ses porte-parole. Mais ces derniers, gardes-moniteurs, vétérinaires et naturalistes, fréquentaient de longue date les éleveurs et les chasseurs, savaient comment s'arranger avec eux, ne pas les exaspérer, éventuellement les éviter ou éviter avec eux les sujets qui fâchent. Avec le loup, on a affaire à une espèce à la fois beaucoup plus perturbatrice et qui mobilise des acteurs moins conscients de l'existence d'un autre monde à ménager, et moins soucieux de le ménager. Les tensions changent de nature et d'ampleur et rappellent ce que Simmel (1908, p. 66) écrivait de certains conflits : « le combat a quelque chose d'amer et de désespéré, un accent qui peut faire penser que l'enjeu est beaucoup plus essentiel que l'objet immédiat du conflit ; l'énergie avec laquelle chacune des tendances voudrait juguler l'autre ne se nourrit pas seulement de ses intérêts pour ainsi dire égoïstes, mais d'un intérêt qui va bien plus loin, celui de l'unité du moi, pour lequel ce combat serait un déchirement et un effondrement, s'il ne se terminait pas par une victoire sans équivoque. »

Il semble qu'avec l'arrivée des loups un seuil ait été franchi et que les mondes ne puissent plus se côtoyer dans l'évitement mutuel qui avait jusqu'alors prévalu. Sans doute la crise couvait-elle et elle n'a assurément pas éclaté comme un coup de tonnerre dans un ciel serein. Mais il manquait un détonateur. Pour la première fois, on ne voit plus comment on pourrait ne pas en découler. Les loups, dirait-on, mettent chacun dans l'obligation de se déterminer et de choisir son « camp ».

## L'ÉVITEMENT, ENCORE

La crise que provoque l'arrivée des loups n'éclate pas brutalement. Elle n'atteint pas d'emblée un paroxysme et ne reste pas en permanence à son acmé. Elle connaît une phase *crescendo* — « on y entre » — et une phase *decrecendo* — on commence à « en sortir », même s'il s'en faut de beaucoup qu'elle soit dépassée. Elle peut ainsi être subdivisée en plusieurs stades, mais qui ne sont pas parcourus partout, ni par tous, à la même vitesse et qui se chevauchent largement. Ils ne sont donc pas aussi nets sur le terrain que l'exposé suivant pourrait le laisser croire.

## Une phase qui joue les prolongations

Des loups sont arrivés. Certains les ont aperçus, ou ont repéré leurs traces, et les ont identifiés. Mais rien ne se passe. Tout continue comme avant. La crise escomptée ne

se produit pas, au grand soulagement de ceux qui s'attendaient à une explosion. En réalité, ce n'est qu'un répit, qu'il nous faut expliquer, en nous tournant d'abord vers ceux qui en sont les premiers responsables, les loups eux-mêmes.

### L'installation progressive d'animaux très circonspects

Les loups colonisent graduellement de nouveaux territoires, qu'ils traversent, repèrent et parcourent parfois longtemps avant de les investir. L'installation proprement dite, si elle a lieu, ne devient effective qu'avec la naissance de jeunes, qui marque la constitution d'une nouvelle meute<sup>1</sup>. Plusieurs années peuvent ainsi s'écouler entre le moment où des loups font leurs premières incursions dans une région, où ils y arrivent, et celui où ils s'y installent véritablement. Par ailleurs, un secteur peut se trouver en périphérie du territoire d'une meute<sup>2</sup>, laquelle se contente alors d'y chasser épisodiquement. En Haute-Maurienne, il semblerait que les loups soient ainsi des animaux de passage venus des vallées italiennes voisines.

La présence de loups a bien sûr des conséquences très différentes selon le stade de la colonisation et la position du secteur considéré dans le territoire de la meute. Un animal solitaire en quête d'un territoire favorable et, éventuellement, d'un compagnon ou d'une compagne avec qui fonder une meute exercera en moyenne une pression de prédation moindre qu'une meute de six à huit individus<sup>3</sup>. De même, les loups ne chassent pas avec une égale intensité sur tout leur territoire, exploitant certains secteurs plus que d'autres. Jusqu'en 2004, la Vanoise, y compris la Haute-Maurienne, était peu colonisée ; aucune meute n'y est installée, les loups qui y transitaient étaient soit des animaux isolés, soit des meutes dont la tanière est extérieure à la zone d'étude.

L'étalement de l'arrivée des loups, sur plusieurs années, est une première raison de sa tardive découverte. La discrétion dont font preuve ces animaux en est une deuxième. Les loups, en effet, esquivent les hommes et parviennent à fréquenter assez longtemps une région à l'insu de ses habitants humains. Leur présence, difficilement décelable tant qu'ils se contentent de proies sauvages, est généralement trahie par des attaques d'animaux domestiques. Encore celles-ci ne sont-elles pas toujours repérées, les troupeaux n'étant pas tous gardés.

La discrétion des loups apparaît clairement lorsque des hommes, connaissant leur présence, s'efforcent sans succès de les trouver pour les observer ou pour les tuer. Le résultat des battues est à cet égard éloquent. Celles qui ont été organisées en France au cours des dernières années ont été vaines<sup>4</sup>. On pourrait invoquer le manque d'expérience ou la volonté d'effrayer les loups plutôt que de les tuer. Mais les battues qui ont laissé une trace dans les archives départementales de la Savoie s'étaient toutes soldées de la même façon<sup>5</sup>. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le conservateur des eaux et forêts leur demandait moins d'éliminer les loups que de dédouaner l'Administration :

1. Quatre meutes ont été constituées dans le Mercantour et des loups, ou des couples de loups, ont été repérés en plusieurs points des Alpes françaises et suisses.

2. Le territoire d'une meute s'étend sur 100 à 200 kilomètres carrés.

3. Cependant, un loup isolé, chasseur moins efficace qu'une meute bien organisée, peut commettre de grands dégâts et être assez vite repéré.

4. *Le Dauphiné libéré*, 23 novembre 1999 ; *Le Dauphiné libéré*, 6 avril 2000 ; *Le Monde*, 14 décembre 2000. Un loup a cependant été tué lors d'une battue, aux Orres.

5. Il semblerait que les battues aux loups organisées dans certaines régions d'Espagne soient également peu efficaces.

« Il est probable qu'une battue, comme toutes celles opérées jusqu'à ce jour dans le cantonnement de Saint-Pierre-d'Albigny, ne produirait aucun résultat ; mais comme en la refusant, l'Administration se rendrait jusqu'à un certain point responsable des dégâts causés par cet animal, nous pensons qu'il y a lieu de l'autoriser, dans les conditions ordinaires<sup>1</sup>. » Le constat, à l'échelle du pays tout entier, restait le même, comme en témoigne une circulaire, en date du 31 juillet 1878, du ministère de l'intérieur aux préfets : « Ce mode de chasse a, en effet, été fréquemment employé depuis quelques années. Mais, d'après les renseignements fournis par des chasseurs expérimentés, le but qu'on se proposait n'aurait pas été atteint, ainsi que le prouveraient, d'ailleurs, les plaintes qui n'ont pas cessé de se produire, surtout en ce qui concerne les dévas-tations commises par les loups. L'inefficacité des battues est attribuée au peu d'étendue du territoire sur lequel elles peuvent s'effectuer<sup>2</sup>. »

170

Les passionnés des loups ne sont souvent guère plus heureux dans leur quête, et nous avons vu combien il leur fallait de persévérance avant de parvenir à observer des loups, même fugitivement, même de loin, même dans la pénombre. La discrétion des loups a encore été confirmée par le suivi d'individus équipés de colliers<sup>3</sup>, dont on a découvert qu'ils parcouraient régulièrement, la nuit, des zones peu densément urbanisées.

Tant qu'aucune meute n'est installée et que les loups se limitent à des incursions sporadiques, les indices de leur présence intermittente demeurent rares et peu visibles. À moins d'une recherche systématique, ou d'un coup de chance, ils peuvent passer plusieurs années inaperçus. La conjonction des deux phénomènes — caractère graduel de la colonisation, discrétion des animaux — fait que leur arrivée n'est pas immédiatement découverte. Mais l'explication réside aussi dans le comportement des humains.

### Silences et cachotteries

L'arrivée des loups ne prend pas tout le monde par surprise. Dans les milieux naturalistes et dans les services administratifs, certains se doutent qu'ils sont proches, ou déjà là, parfois même en ont la quasi-certitude et n'en disent rien. Sans doute serait-il exagéré de parler de conspiration du silence, en particulier en Savoie, où la volonté d'informer les éleveurs a été réelle et précoce. Cependant, depuis que les loups sont arrivés dans les Alpes françaises, nombreux sont ceux qui ont commencé par se taire.

C'est notamment l'attitude qu'a spontanément adoptée le garde-moniteur qui, le premier, a aperçu des loups dans le parc national du Mercantour, en novembre 1992 : « C'était pendant un comptage de chamois. J'étais avec deux chasseurs. Moi, j'ai observé mes deux loups qui étaient face à moi et j'ai détourné l'attention des chasseurs sur des mouflons<sup>4</sup> : "Regardez, là-bas, vous comptez les mouflons". » La

1. Archives départementales de la Savoie, 13 MI-3, Rapport du 18 septembre 1880 de la Conservation des eaux et forêts.

2. Archives départementales de la Savoie, 13 MI-11.

3. Ces observations ont été faites en Roumanie. En France, il n'existe pas à ce jour de suivi de loups par télémétrie. (C'est là le discours officiel que je reprends à mon compte ; des éleveurs disent avoir abattu des loups qui portaient des colliers.)

4. Le même interlocuteur poursuit : « Sauf que une autre personne, une garde, [...] les a vus deux heures après, et on entend à la radio [pendant les comptages, les agents sont en contact par radio] : "je vois deux loups". Et donc, pour détourner l'attention, on a dit : "il a les yeux jaunes ou les yeux bleus ?", en faisant basculer cette observation plutôt sur du husky. Et ça s'est arrêté là. »



Direction de la nature et des paysages<sup>1</sup>, Dnp, et la direction du parc national du Mercantour ont, dans un premier temps, réagi de la même manière ; en dépit de la force des présomptions, la décision a été prise de ne pas officialiser la présence de loups avant d'avoir définitivement écarté l'hypothèse qu'il s'agissait de chiens errants ou ensauvagés : « La confirmation n'a eu lieu, la confirmation absolue, n'a eu lieu qu'au mois de juillet [1993], où un cadavre de loup a été trouvé dans les restes d'une trouée d'avalanche. Donc là on a pu faire des mesures et, d'un point de vue morphologique, ça a été la première certitude de présence du loup [un agent du parc national du Mercantour]. »

La scène se répète lorsqu'un loup est tué aux portes de l'Isère, en 1992. Le cadavre est transporté à Grenoble pour y être examiné par un spécialiste, qui raconte : « Pendant plusieurs semaines, j'ai essayé de faire... le bête, en disant que c'était peut-être un chien, que c'était peut-être ci, et puis finalement ça s'est atténué, et les médias en ont très peu parlé. »

Des doutes planent également au sujet du loup dit de Fontan, du nom de la localité des Alpes-Maritimes (vallée de la Roya) où l'animal fut abattu, en 1987. Les analyses auraient montré que ce loup provenait d'un élevage italien récemment fermé (Campion-Vincent, 1992, p. 25-26). Mais, pour certains défenseurs des loups, il s'agissait déjà d'un loup sauvage dont l'Administration aurait tenté d'occulter l'arrivée : « Le premier loup, il est pas arrivé en France en 1992. Le premier loup qui a été flingué, c'était en 1987. Mais qu'est-ce qu'on a fait à ce moment-là ?, on a dit : "non, non, ça c'est pas un loup sauvage, c'est pas du tout un loup italien, c'est un loup que quelqu'un avait chez lui en captivité et qu'il a relâché dans la nature". Bon, les Italiens, à ce moment-là, que ce soit Meriggi, que ce soit Boitani, que ce soit Tassi, tous les grands qui s'intéressaient au loup, déjà là-bas, à cette époque-là, nous disaient : "c'est faux !" [un membre du Groupe loup France]. »

On ne s'est pas toujours borné à ne rien dire. Dans le Mercantour, on a également tenté de dissimuler les traces de présence des loups : « Au départ, on a essayé de cacher, on cachait, on jetait les carcasses [de mouflons] qui se trouvaient au bord des zones fréquentées par les touristes, et comme ça se passait à Molières, donc y a des résidences secondaires, notamment les Moliérois, qui ont une réputation un peu antiparc, donc ça a encore rajouté au problème [un agent du parc national du Mercantour]. »

Ainsi, au début des années quatre-vingt-dix, et peut-être dès la fin des années quatre-vingt, l'arrivée des loups a été celée, à plusieurs reprises et en plusieurs endroits. Il ne s'agit pas d'un cas isolé qui serait lié à la psychologie d'un individu. Les personnes confrontées à l'arrivée des premiers loups semblent s'être toutes arrangées pour que l'événement ne s'ébruite pas. Rien ne permet de supposer qu'elles se sont concertées, ni même qu'elles se connaissaient.

Plus probablement, leur expérience commune des hommes et des animaux les incitait à penser que l'arrivée des loups serait nécessairement conflictuelle et qu'il valait mieux éviter, au moins provisoirement, d'en aviser la population.

Ceux qui ont choisi de se taire étaient en effet convaincus que l'arrivée des loups occasionnerait inmanquablement de graves tensions. Cette conviction était fondée

1. Voir Campion-Vincent (2000).

sur des précédents. Dans le Mercantour, l'épisode du loup de Fontan avait marqué les esprits : « Avec le loup de Fontan, le parc avait pu voir, un petit peu, ce que pouvait faire un animal de ce type au niveau local. Donc y avait eu des battues au départ [inaudible]. Au début, les gens croyaient que c'était du lynx, d'ailleurs. [...] La spécialiste du lynx, Véronique Herrenschmidt, était venue. Quand elle a dit que ça ne ressemblait pas du tout à des attaques de lynx, ni à des traces, elle a été insultée, [inaudible] et ils ont tué un loup. Le dialogue était pas facile, quand même. » C'est bien cet épisode que le premier observateur des loups met en avant, pour justifier son attitude : « J'avais déjà en tête l'histoire de ce loup abattu à Fontan ; ça s'était mal passé, alors j'ai détourné l'attention des chasseurs. » En outre, la mésentente avec les chasseurs et avec les éleveurs, à propos d'autres espèces, laissait présager que les problèmes de communication à propos des loups seraient décuplés. Le même observateur raconte : « Ces chasseurs parlaient : "oui, comme y a beaucoup de mouflons, il faudrait qu'on puisse gérer les mouflons dans le parc, ceci cela", donc moi, je me suis dit : le loup là-dessus... » Le naturaliste grenoblois sollicité, en 1992, pour examiner le cadavre d'un animal, qu'il identifie comme un loup, explique lui aussi son silence par l'incidence qu'aurait pu avoir l'annonce de l'arrivée des loups : « Et donc là aussi y a eu des articles dans les journaux qui commençaient à faire monter la pression, avec une bestiole qui avait égorgé au départ quelques moutons, et puis, à la fin, au bout de quatre jours, c'était 400 moutons, vous voyez le genre. Ça montait tous les jours, quoi. Donc là effectivement, j'ai essayé de ne pas trop en parler. »

Le mutisme de l'Administration et des milieux naturalistes paraît ainsi avoir été largement dicté par la peur du conflit et la volonté d'« assurer l'installation des loups<sup>1</sup> ». Taire leur arrivée permettait de prolonger aussi longtemps que possible une situation où les deux mondes continuent de coexister, sans bouleversement majeur, et de repousser le moment de leur rencontre.

Évidemment, tant que la présence des loups n'était connue que d'une poignée de naturalistes et de gestionnaires qui se gardaient bien d'en faire part, la crise ne pouvait avoir lieu. Ce qui est plus surprenant, c'est que l'annonce de l'arrivée des loups ne l'ait pas aussitôt déclenchée.

### Dénégation

Agents du parc national du Mercantour et naturalistes prévoyaient que la déclaration de l'arrivée de loups dans les Alpes-Maritimes serait suivie d'un tollé. À leur grand étonnement, il n'en fut rien et la nouvelle parut dans l'indifférence générale : « La Dnp a donné la primeur à *Nice matin* [pour annoncer la présence des loups]. C'était sorti le 14 avril. Alors là, on était tous [inaudible]. Enfin moi, j'étais à Saint-Sauveur-sur-Tinée, dans le bureau du parc. Les gens avaient acheté *Nice matin*. On s'est dit : "Maintenant, quand on va sortir du bureau, ils vont nous tomber dessus." Et il s'est rien passé. » L'explication de mon interlocuteur, selon laquelle les gens n'ont pas manifesté d'opposition parce qu'ils n'y ont pas cru, paraît tout à fait vraisemblable : « Il s'est rien passé en partie parce que une semaine avant, les Allemands avaient annoncé le retour du loup, donc, dans le Brandebourg, et avec une photo de loup, donc c'était une femelle avec deux jeunes, et cette photo a été reprise [...] pour annoncer

1. Propos de Gilbert Simon, directeur de la nature et des paysages (Dnp) au moment de la « découverte » des loups, rapportés par Campion-Vincent (2000).

le retour du loup dans le Mercantour. C'était la même photo. Les gens n'y ont pas cru. Ça a duré de 93... ; oui, pendant deux-trois mois, ils y ont pas cru. Et après, y a eu les premières attaques. » Si les lecteurs de *Nice matin* n'ont pas cru à la venue de loups, c'est que la nouvelle était, pour eux, proprement impensable. Ne pas croire à la présence de loups est certes autre chose que d'y croire et de n'en pas parler. Toutefois, la dénégation et le mutisme ont tous deux pour conséquence d'allonger la période pendant laquelle les animaux sont là, et poursuivent leur progression, sans que leur présence soit communément admise.

Les loups évitent les hommes, des hommes se gardent d'en parler, d'autres refusent d'y croire, si bien que les loups sont présents sans qu'on le sache, sans qu'on le dise ou sans que ce qu'on dit soit entendu. Le temps de latence qui précède la crise n'est ainsi pas dû au hasard. Si la crise tarde, c'est que chacun s'efforce de prolonger la situation d'évitement. Cette première phase prend fin lorsque la stratégie du silence n'est plus tenable. Les loups s'installant, les attaques sur troupeaux domestiques se multipliant, il devient impossible de taire et de dissimuler leur présence. Les uns se décident à parler tandis que les autres se rendent à l'évidence, progressivement, et se résolvent à admettre ce qu'ils avaient d'abord repoussé comme une idée invraisemblable. Ce sont donc les loups qui mettent un terme à l'atmosphère de non-dit et d'incrédulité. Mais ils ne sont pas les seuls car certains, parmi ceux qui savent, estiment que l'on ne saurait garder le silence plus longtemps et qu'il faut au plus vite informer la population en général, et les éleveurs en priorité.

### Une phase écourtée, mais rémanente

La phase d'évitement a été particulièrement longue dans le Mercantour, où elle a duré plusieurs mois — et même plusieurs années si l'on tient compte de l'épisode du loup de Fontan et d'autres incidents qui donnent à penser que les loups fréquentaient la région depuis un certain temps déjà<sup>1</sup>. Qu'en a-t-il été ailleurs, en Vanoise en particulier ?

Dans le Mercantour, les spécialistes de la faune sauvage eux-mêmes ont été pris de court. S'ils étaient renseignés par les scientifiques italiens sur l'avancée des loups vers le nord, ils ne s'attendaient pas à leur venue dans l'immédiat : « On pensait qu'il [le loup] allait arriver, parce que les Italiens nous disaient : "Il va arriver, il est dans la zone de Gênes, au nord de Gênes." On pensait qu'il allait arriver ces dernières années, enfin, vers l'an 2000 ; il est arrivé nettement plus tôt [un agent du parc national du Mercantour]. »

En 1997, les gestionnaires savoyards, eux, savaient l'arrivée des loups imminente. Leur présence dans la vallée de Suse, depuis environ 1995, était connue des services vétérinaires. Dès l'été 1997, ceux-ci organisaient des réunions d'information auprès des professionnels de la faune, sauvage et domestique, alors qu'aucune attaque n'avait encore été signalée : « L'objectif, c'était que, déjà dans un premier cercle de professionnels qui pouvaient être amenés à être en contact de dégâts ou d'indices, qu'il puisse y avoir une connaissance du dossier, une capacité d'expertise, ou de

1. Un agent du parc national du Mercantour dit ainsi : « On avait quelques doutes, on avait déjà remarqué des empreintes un peu anormales, notamment dans le vallon de Molières, mais... ; des bergers nous avaient aussi décrit des attaques bizarres en 90 et 91. »

neutralité, etc. Donc pour moi ça ne concernait pas que l'administration agricole ou que les professionnels de la faune, mais également les cabinets vétérinaires de la vallée, un certain nombre de techniciens agricoles, etc. » Les personnes informées de la très grande proximité des loups, et de la forte probabilité de leur venue prochaine, étaient donc plus nombreuses que dans le Mercantour ; elles appartenaient en outre à des milieux socioprofessionnels plus variés. Lorsque des troupeaux ont été attaqués sur la commune de Bramans (Haute-Maurienne), à l'automne 1997, des gens veillaient, attentifs à d'éventuels signes de présence. Aussi l'implication du loup a-t-elle d'emblée été suspectée, et les analyses permettant de la confirmer ont été demandées. À la suite de l'état d'alerte créé par la situation dans le Mercantour, une vigilance accrue, établie en étroite collaboration avec les spécialistes italiens de la faune sauvage, a permis de réduire l'effet de surprise.

Par ailleurs, la prise de conscience que se dispenser d'annoncer et d'informer, ou même différer des communiqués, constituait une erreur à ne pas réitérer a contribué à raccourcir la phase d'évitement. Il n'y a pas eu, en Savoie, cette longue période pendant laquelle l'Administration tergiverse dans l'attente d'une « confirmation absolue » et paraît temporiser. Les gestionnaires étaient convaincus de la nécessité de rendre publics, le plus rapidement possible, les éléments dont ils avaient connaissance. Pourquoi cette différence d'attitude ?

Dans le Mercantour, c'est la peur des conflits antérieurs et la volonté de maintenir la paix sociale qui ont motivé le mutisme des autorités scientifiques et administratives. En Vanoise, et plus généralement en Savoie, on retrouve les mêmes motivations, mais c'est ici le conflit des Alpes-Maritimes qui effraie et sert de véritable repoussoir. Pour les gestionnaires savoyards, il faut à tout prix éviter de connaître une situation analogue. Il faut donc, en tout point, adopter l'attitude inverse de celle que l'on prête au parc national du Mercantour ; à plusieurs reprises, un agent de la Ddaf présente les décisions qui ont été prises en les introduisant par la formule : « Contrairement au parc du Mercantour, on a choisi de... » Or, on retient de ce dernier qu'il s'est d'abord tu, avant de présenter l'arrivée des loups comme une bonne nouvelle qu'il convenait de fêter, qu'il s'est alors « saisi du dossier », prenant en charge le constat et l'indemnisation des dommages. On en conclut donc qu'il faut communiquer et traiter l'affaire de manière aussi neutre que possible, sans se mettre en avant.

C'est pourquoi la direction du parc national de la Vanoise œuvre très tôt en faveur de la création d'un groupe loup départemental associant l'ensemble des administrations impliquées : « Faut quand même voir que ce groupe a été constitué et s'est réuni pour la première fois en juin 97, c'est-à-dire avant qu'on parle véritablement du loup dans notre département. [...] C'était plutôt à l'initiative du parc de la Vanoise, alors c'était pas inintéressé de sa part, qui ne voulait pas apparaître dans notre département jouant le même rôle que le parc du Mercantour dans l'autre département. Parce que là-bas, dès le départ, on a mis : loup = parc national du Mercantour. Et quand on tapait sur l'un, on tapait sur l'autre et vice versa. Et à l'époque y avait eu justement des chalets du parc du Mercantour, comment dire ?, dégradés, enfin y avait eu des exactions, le parc de la Vanoise avait tiré la sonnette d'alarme, et puis bon c'est comme ça que la première réunion a eu lieu, mais on n'avait rien à se mettre sous la dent [un agent de la Ddaf]. » La direction du parc s'efforce également de laisser à

d'autres, notamment à la Ddaf, le soin d'apparaître sur le devant de la scène. Que les loups, contrairement à ce qui s'était produit dans le Mercantour, aient été d'abord repérés non dans la zone centrale, mais à Bramans, commune tout entière sise dans la zone périphérique, est dans ce contexte considéré comme une chance : « Moi, je suis bien content, que si les loups viennent, qu'ils viennent déjà hors parc, et que le parc, bon, il fait partie prenante du groupe loup, mais il est pas pilote. Moi, j'ai déjà dit : surtout, il faut pas être jaloux, si y en a qui veulent prendre la tête de ce groupe, — c'est la Dda, je crois ?, qui... Parce que déjà que Natura 2000, c'est tombé sur le dos du parc, alors s'ils viennent dans le parc, on aura le temps de voir, mais c'est bien qu'ils viennent déjà hors parc en premier. [Moi. — Cela dit, en face (l'entretien a lieu « côté parc »), c'est pas hors parc, c'est la zone périphérique !] Oui, mais c'est quand même hors parc [un garde-moniteur, juillet 1998]. »

Vigilance accrue et résolution de communiquer contribuent à écourter la phase d'évitement. Malgré tout, celle-ci ne disparaît pas totalement. Car deux facteurs subsistent. La discrétion des loups, en premier lieu. En Savoie comme ailleurs, des loups sont certainement passés bien avant qu'on ne le suppose. À l'automne 1994, des ouvriers travaillant sur un chantier d'altitude auraient à deux reprises observé deux loups dans la vallée d'Ambin, à Bramans<sup>1</sup>. Des loups auraient également été aperçus, dans le même secteur, au cours des années 1995 et 1996. Le second facteur est la dénégation de la présence de loups. Des habitants des communes où plusieurs attaques ont été officiellement attribuées aux loups se montrent toujours sceptiques : « Je croirai qu'y a des loups quand je les verrai [un garde-moniteur retraité, juillet 1999]. » En refusant d'accréditer la présence de loups, on continue de vivre dans un monde intact, que l'on s'évite de repenser. Même certains agents en activité discutent la capacité des loups à s'installer en zone centrale du parc : « Oh, chez nous, y a quand même peu de chances, hein [que le loup s'installe]. Dans la Vanoise, y a quand même peu de forêts, peu d'abris, pour protéger le loup. Dans le parc... [juillet 1999]. » Ainsi, l'apparition de loups dans un nouveau secteur, fût-il proche de zones officiellement colonisées, peut encore prendre au dépourvu. Il est à cet égard symptomatique que ni les éleveurs, ni l'Administration n'aient songé aux loups lorsque des troupeaux ont été attaqués dans la chaîne de Belledonne, au cours de l'été 1998.

Cependant, des éleveurs et des gestionnaires ont pensé que la venue des loups n'était pas impossible. Ils en ont discuté, entre eux, et l'événement a eu des répercussions avant d'être effectif. La seule idée qu'on ne pourrait éviter des conflits a pesé sur les relations et les a envenimées. Un agent du parc rapporte les propos que lui a tenus un éleveur : « Vous voulez sauvegarder le chardon bleu là-haut, vous êtes prêts à mettre une clôture, et nous, quand on vous demande de parquer vos chamois et vos bouquetins, vous pipez mot ? ! Sachez que si le loup arrive là, dès qu'il aura bouloché quelques moutons, on vend le troupeau, hein. J'irai travailler ailleurs [juin 1998] ! » Les loups, encore (apparemment) absents, interfèrent déjà dans les rapports humains. Chacun modifie son attitude à l'égard de ceux qui bientôt ne seront plus seulement des importuns que l'on tâche d'ignorer, mais des adversaires déclarés. La conviction que l'on s'affrontera incite à durcir les oppositions antérieures et décourage les tentatives de rapprochement. Dans ce contexte, certains craignent que les

1. Rapport sur les attaques subies par les troupeaux d'ovins et caprins sur le massif du Mont-Cenis durant la saison d'estive 1997, établi par la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de Savoie, daté du 27 octobre 1997.

efforts visant à améliorer les relations entre éleveurs et gestionnaires du parc ne soient compromis, et coupés les ponts fragiles qui les relient : « Là, on commençait juste à discuter avec le parc. Maintenant, si le loup arrive là-dessus [un technicien agricole, juin 1998]... » Mais ces projections et ces anticipations n'empêchent pas que l'on échoue à reconnaître l'arrivée des loups, lorsqu'elle finit par se produire. Il y a là un curieux paradoxe : les loups sont présents dans les esprits, les conversations et les relations entre les hommes avant d'être sur le terrain ; or, quand ils arrivent véritablement, la surprise est presque générale. Il semble que l'on anticipe la présence des loups sans y être jamais vraiment, concrètement, préparés.

Deux cas peuvent ainsi être distingués. Dans le premier, les loups sont là, mais on ne le sait pas ou bien on se refuse à y croire et rien ne justifie un changement dans les activités et les modes de pensée. Dans le second, les loups ne sont apparemment pas là, mais leur arrivée est attendue et cette attente transforme déjà les rapports sociaux, qui, dans l'ensemble, se tendent. Dans un cas comme dans l'autre, les pratiques à l'égard des animaux ne sont pas modifiées ; on protège, on élève, on chasse, comme si les loups n'étaient pas déjà présents ou n'allaient pas faire leur entrée. De sorte que lorsqu'ils arrivent, et qu'on le sait, aucune disposition, ou presque, n'a été prise.

### **Loups et moutons, deux environnements encore séparés**

Lorsque s'achève la phase d'évitement, les loups sont là, on le sait et on accepte de le dire. Les éleveurs ovins, pour la plupart, réclament l'élimination de ces carnivores qui détournent à leur profit agneaux, brebis, et même béliers, et qui sèment parfois la panique dans le reste du troupeau. Les défenseurs des grands prédateurs demandent qu'ils soient protégés, conformément à la réglementation européenne. Une lutte acharnée s'engage, dans laquelle être pour ou contre les loups, garantir leur protection ou obtenir leur élimination deviennent des positionnements centraux. Cette lutte se déroule, pour une part, sur le terrain de la parole, de l'argumentation : on dresse une manière de procès du loup et de ses défenseurs, qui ne tarde pas à s'étendre aux moutons et aux éleveurs. Simultanément, sur le terrain de l'action, on se livre à des épreuves de force, on organise des manifestations, on diffuse et l'on recueille des pétitions. On s'efforce aussi de régler le sort des loups en les tirant, en les empoisonnant ou, à l'inverse, en entravant les battues et les « tirs d'élimination ».

## **LA POLÉMIQUE ET SON EXTENSION AU PASTORALISME**

### **Le procès du loup : réquisitoire et plaidoirie**

La polémique débute par une série d'assertions des opposants aux loups. La première est que les prédateurs ont été « mis » : « C'est que on est tous convaincus que les loups, ils ont été mis. Ça, vous faites comme voulez, je veux bien qu'ils viennent d'en haut, mais ils sautent pas comme ça, faut pas me raconter des salades [un éleveur, mai 1999]. » Sur un poster qu'un éleveur a affiché dans la pièce où il me reçoit, on peut lire : « Le loup arrive d'Italie en vespa ! » Sous le texte, un dessin représente un loup hilare qui chevauche l'engin et tire une langue bien pendue. D'où vient cette conviction, aussi ferme aujourd'hui qu'au moment de l'arrivée officielle des loups, il y a dix ans ? La convention de Berne prohibe les captures et les lâchers des espèces qu'elle protège. Soutenir que des loups ont été réintroduits apparaît dès lors comme

un moyen légal d'obtenir leur élimination. La position des éleveurs et de leurs alliés n'est donc pas dénuée d'arrière-pensée. Néanmoins, il semble que la croyance en des lâchers clandestins ait encore d'autres fondements<sup>1</sup>. Si des loups ont été réintroduits, des individus directement responsables de leur venue se profilent derrière eux. Leur présence, qui traduit l'existence d'un projet, d'une visée sur ces espaces n'a plus rien de « normal ». Notons que le discours de victimisation trouve là un terreau particulièrement fertile : les loups serviraient d'arme biologique à ceux qui préparent la perte des paysans montagnards : « Avec les loups, on va passer de 30 000 brebis à 20 000 brebis. Ah, ils vont pas être emmerdés dans quelques années ! Il restera plus beaucoup de monde, que les gens qui ont pas la possibilité de faire autre chose, c'est clair, hein. Le reste... Ça va faire des sacrées éclaircies. »

### La parole des lycophobes

Si le motif est clair — il s'agit de précipiter le déclin de l'agriculture, d'« en finir avec les paysans [un éleveur] » —, il est rare que les agresseurs soient nommément désignés : « on les a », ou « ils les ont », « lâchés ». Cependant, des interlocuteurs qui se sentent un peu plus en confiance sont plus explicites et incriminent sans détour les « écolos » — lors de la manifestation organisée à Lyon, le 15 octobre 1998, un éleveur lance à des collègues : « ce qu'on fait là, ça sert à rien ; ce qu'il faudrait, c'est aller tout casser à la Frapna<sup>2</sup> » —, mais aussi les forestiers ou les sylviculteurs. Dans la chaîne de Belledonne, très fortement boisée, forestiers et protecteurs sont accusés d'avoir, de conserve, introduit les loups : « Il paraît que l'Onf serait dans le coup, là, pour détruire un peu les cervidés qui font des dégâts dans les forêts. [Il sort de ses papiers la photocopie d'un article du *Dauphiné libéré*.] Et, mais elle est pas datée, cette coupure de journal, ça c'est [un éleveur voisin] qui me l'avait fait passer, c'était le maire de Pinsot<sup>3</sup> [qui avait écrit cet article], il demandait déjà de lâcher des prédateurs, parce qu'il avait trop de dégâts dans ses forêts [un éleveur]. » On est tenté de voir dans ces extraits une répétition, sur le mode mineur, du vieil antagonisme qui, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, a opposé les populations rurales, et montagnardes en particulier, à l'administration forestière (Larrère *et al.*, 1981). Les deux épisodes, en dépit de toutes leurs différences, ne sont pas sans présenter des similitudes : dans les deux cas, la volonté de l'État de protéger les forêts et les sols, naguère, les grands prédateurs, aujourd'hui, se heurte à l'hostilité des montagnards. Ils contestent le bien-fondé de la protection et entendent défendre leurs pratiques pastorales, chaque fois profondément perturbées. C'est un peu comme si la même scène, à un siècle de distance, se jouait ; voilà, du moins, ce que pourraient signifier les éleveurs en accusant leurs ennemis d'hier et d'aujourd'hui de s'être alliés pour lâcher la bête fauve, vider la montagne de ses paysans et en devenir les maîtres : « C'est clair, y a un groupement de sylviculteurs d'Allevard qui s'est mis d'accord avec les écologistes pour mettre du loup pour s'enlever les chevreuils, parce qu'ils ont tant de millions de dégâts toutes les années sur les plantations de sapins. Bon ! ça, c'est ce qui s'est dit. Et puis les gens qui y ont dit, c'est des maires, c'est pas n'importe qui. C'est pas des racontars [un éleveur]. »

1. Les arguments en faveur de la réintroduction des loups seront présentés ultérieurement, en même temps que la production d'incertitude.

2. Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature.

3. Commune du massif de Belledonne.

Les prédateurs n'apparaissent ici que comme des instruments. Les véritables ennemis, ce sont les hommes tenus pour responsables de leur présence : « C'est les écolos qu'il faudrait mettre dans un parc », lance un éleveur. Les loups ne sont pas blanchis pour autant et sont clairement distingués par leur manière de tuer des autres prédateurs, chiens errants, lynx et ours<sup>1</sup> : « Moi, j'ai jamais eu d'attaques de chiens mais quand j'ai vu ça, fallait pas me dire que c'était des chiens. Quand j'ai vu les carcasses bouffées comme ça [Haute-Maurienne, juillet 1999] ! » Les éleveurs disent n'avoir jamais subi pareils « carnages » et insistent sur les corps éventrés, déchirés, mutilés, qui attestent à leurs yeux la violence et la sauvagerie extrêmes du prédateur, sa propension immodérée à égorger, sa nature de fauve vorace et sanguinaire<sup>2</sup>.

Sur les loups pèse en outre la plus terrible des accusations, celle d'être des mangeurs d'hommes. On prophétise qu'un malheur surviendra tôt ou tard qui rappellera leur nature anthropophage et l'on affirme que le tourisme, socle de l'économie locale, pâtira de la présence d'un animal qui, à juste titre pense-t-on, épouvante. C'est ce que prédit le Bessanais Francis Tracq, dans un article paru dans le journal interne du parc national de la Vanoise : « Ce n'est pas l'animal à la réputation injustifiée, bonasse et inoffensif, victime de son prédateur naturel, l'homme, comme cherchent à le faire croire certains, oubliant ou ignorant l'histoire d'autrefois. Pour ses habitants, pour ses visiteurs, la montagne doit être sûre. Quelles seraient les retombées économiques et touristiques du slogan "visitez le parc national de la Vanoise, ses loups" ? »

Par comparaison, le reproche adressé aux loups de ne rien apporter de positif, d'être « inutile » paraît bénin. Il témoigne d'une conception anthropocentrique du monde, qui ne reconnaît pas de valeur intrinsèque aux êtres autres qu'humains et ne leur octroie le droit d'exister qu'à la condition de rendre service aux hommes, de les satisfaire en quelque manière : « Le loup, c'est un truc qui pour nous est pas nécessaire. Pourquoi faire ? Y en a pas. On a très bien vécu sans les loups ! Pourquoi y aurait des loups, maintenant [un chasseur] ? »

Les loups ont été « mis » et ne seraient pas là sans la malveillance de leurs protecteurs ; ce sont des prédateurs sanguinaires et, de surcroît, des mangeurs de chair humaine ; ils ne présentent aucune sorte d'intérêt : l'affaire est entendue ; il faut, sans plus attendre, s'en débarrasser.

### La parole des lycophiles

Pour les lycophiles, tout est mensonger, dans ce réquisitoire. Aussi sont-ils résolus à plaider la cause du loup, à le « réhabiliter » : « Notre but c'est principalement la réhabilitation du loup [le président du Groupe loup France, janvier 1998]. » Pour cela, à l'image de la bête féroce, vorace et sanguinaire ils substituent celle de prédateur, efficace certes, mais parce qu'intelligent et doté d'une organisation sociale extrêmement élaborée et encore méconnue. Il n'est plus question de la violence

1. La comparaison, par les éleveurs des monts Cantabriques (Espagne), des attaques de loups et d'ours est rapportée et analysée par Bobbé (1998, p. 272-276).

2. Lors de la table ronde organisée à Grenoble le 15 décembre 1998, un éleveur de la chaîne de Belledonne fait circuler dans la salle les photographies, en couleurs, de brebis et d'agneaux que des loups ont éventrés sur son alpage. Exhiber les forfaits du prédateur, exposer les cadavres de ses proies vise à légitimer le sort qu'on entend lui réserver.



des attaques ni de l'atrocité des plaies, mais de la beauté de l'animal, de sa force et de ses vertus sociales. On vante la discipline qui règne au sein de la meute, la fidélité du mâle et de la femelle dominants, la qualité des soins prodigués aux petits ou encore la diversité des expressions faciales et la beauté des « chants ».

Si les portraits des loups diffèrent tellement selon les enquêtés, ce n'est pas seulement une question de représentation ou d'imaginaire. À ce stade de la crise déjà, les gens ont quelque expérience de l'animal. Ceux qui l'admirent consacrent des journées et des nuits à le chercher, l'aperçoivent parfois, fugitivement, croisent sa piste ou trouvent la carcasse d'une proie sauvage. Ou bien ils fréquentent des parcs animaliers, regardent et lisent des documentaires qui exaltent leurs qualités. De leur côté, les éleveurs et leurs partenaires constatent *de visu* l'état des troupeaux après le passage des prédateurs. Ce sont bien les mêmes loups dont parlent les uns et les autres, mais ne les voyant pas se livrer aux mêmes activités, ils s'en font des idées très différentes, les idéalisant ou les diabolisant — il est vrai que les diverses faces de l'animal ne sont pas si faciles à emboîter<sup>1</sup>.

Les lycophiles, par ailleurs, ripostent sur tous les points précédemment évoqués : l'origine des loups, les dégâts qu'ils commettent dans les troupeaux ovins, leur anthropophagie et leur absence d'intérêt. Ils se disent persuadés que les loups sont revenus, spontanément, de l'Italie voisine et n'ont pas été réintroduits. Ils expliquent ce retour par la déprise rurale (qui a elle-même entraîné une augmentation des effectifs des ongulés sauvages), le statut de protection de l'espèce et ses capacités de migration et de colonisation : « Le loup a survécu en Espagne et en Italie, et puis, bon, grâce à une recolonisation naturelle, au bout de quelques dizaines d'années, à partir du moment où il est protégé, les effectifs augmentent et on assiste à une recolonisation. Et les Alpes étant la suite logique des Apennins, les Alpes étant quand même assez protégées avec une suite importante de parcs nationaux, une suite importante d'endroits où le couvert est bien mis et où il y a de la tranquillité, il était tout à fait normal que le loup revienne dans les Alpes [un protecteur des loups]. » Aussi l'hypothèse de la réintroduction clandestine leur paraît-elle aussi farfelue que superflue —, ce qui n'est pas non plus dénué d'arrière-pensée, l'atteinte à des loups revenus spontanément étant proscrite. Concernant les prédateurs sur les troupeaux ovins, ils défendent les loups en attaquant les éleveurs : on ne saurait reprocher à des prédateurs de préférer des moutons privés de protection à des proies sauvages rapides à la course. Quant à l'anthropophagie des loups, elle ne serait qu'une angoisse atavique dénuée de tout fondement, une vieille « erreur populaire », qu'ils s'étonnent, en cette fin de millénaire, de trouver si tenace : « Y a des gens qui refusent de voir que la connaissance du loup a évolué depuis Cuvier, enfin depuis y a deux siècles, alors que ce sont des gens qui peuvent avoir un niveau de réflexion et d'étude assez élevé mais qui en restent à la connaissance du loup du Moyen Âge, qui s'imaginent que les loups vont venir dans les villages manger tous les enfants [un agent du parc national du Mercantour, février 1998]. » Les loups seraient bien trop prudents pour s'en prendre à l'homme, leurs défenseurs en veulent pour preuve autant la

1. Détéienne et Svenbro (1979) ont montré que les Grecs de l'Antiquité, eux, n'avaient pas des loups une vision monolithique. Ils les considéraient comme des animaux éminemment ambigus, pourvus des qualités qui rendent possible la vie en société en même temps que violents et alléophages. Voir aussi Schnapp (1997, p. 38).

difficulté qu'il y a à les rencontrer que l'absence de cas certifiés et récents<sup>1</sup>. Les gens qui les imaginent dangereux seraient exagérément crédules ; il conviendrait de les informer de la « réalité du loup ». Les touristes, dans ces conditions, ne courraient aucun risque : « Moi, je dis que ça n'existe pas. Moi, j'ai jamais entendu parler d'attaques humaines par des loups. Ni en Turquie, ni en Afghanistan où y a des populations de loups importantes, ni au Népal, ni au Tibet. Jamais d'attaques sur des hommes [un naturaliste]. » Parmi les naturalistes interrogés, un seul admet la possibilité que des loups, dans des circonstances singulières, s'attaquent à un homme. Mais il s'agit là, selon lui, de risques auxquels les promeneurs doivent accepter d'être exposés : « La probabilité d'attaque [humaine], elle n'est pas nulle ; moi, là-dessus, je suis très prudent. Mais il faut l'accepter aussi comme un problème normal, de la même façon que quand vous prenez une voiture, il faut accepter qu'on puisse avoir un accident. Quand vous allez vous promener dans la nature, il faudra peut-être accepter, effectivement..., ça fait partie des choses à accepter. »

Enfin, les avocats des loups soulignent les intérêts que présentent ces derniers : sur le plan écologique, certes — puisqu'ils les considèrent comme les premiers des prédateurs —, mais aussi économique. Leur arrivée pourrait constituer une nouvelle ressource touristique et commerciale. On assure que les touristes, désireux de les voir, afflueront en masse et que leur présence accrue contribuera à la bonne santé de l'économie locale. La métamorphose de l'économie des Abruzzes, autrefois misérable, serait là pour en témoigner : « Dans les Abruzzes, y a 2 millions à 2 millions et demi de visiteurs chaque année, qui ont permis, en soixante-dix ans, aux habitants qui étaient dans ces montagnes pauvres du centre de l'Italie de passer de la dernière place au niveau revenu par habitant à la deuxième place derrière Venise et Florence. Donc moi, je crois que ça, c'est quelque chose de concret. Le village le plus prospère du parc national des Abruzzes, c'est Civitella ; dans ce village, on trouve une aire faunistique qui présente des animaux en captivité, on trouve un musée du loup. Y a pas de secret [un membre du Groupe loup France]. » Il est vrai que les associations et les organismes ne manquent pas qui proposent aux amateurs des « voyages nature » où l'observation de loups, de lynx, d'ours ou autres grands mammifères est presque garantie. La faune sauvage devient progressivement un nouveau créneau avec ses produits, ses circuits de commercialisation, ses professionnels, sa publicité... Les revues dédiées aux loups contiennent régulièrement un encart relatif à de tels voyages, en France ou à l'étranger. L'observation des grands prédateurs se vend bien, et elle se vend cher. Quant au consommateur, on le présume sensible à la préservation des loups et à la qualité des produits que leur présence est censée manifester. Une idée astucieuse consisterait donc à tirer parti de l'engouement croissant pour une alimenta-

1. Il existe bel et bien des exemples d'attaques d'hommes par des loups, mais il s'agit le plus souvent d'animaux captifs qui se retournent contre leur maître. En ce qui concerne les autres cas, ils sont âprement discutés : s'agissait-il vraiment de loups ou de chiens qui leur ressemblent ? Ces loups n'étaient-ils pas habitués aux hommes — et donc « dégénérés » ? Ou enragés ? Dans sa thèse de médecine vétérinaire consacrée aux loups, Loire (1984, p. 91) écrit que « les seuls pays où le loup peut effectivement être considéré comme un des principaux vecteurs de la rage avec le chacal sont l'Iran, l'Afghanistan, l'Irak et l'Inde, qui constituent des foyers naturels de cette maladie. Selon l'Organisation mondiale de la santé, 17 cas de rage due au loup ont été enregistrés en Turquie pour 1981-1982, tandis que 98 personnes ont été attaquées par des loups en Iran en 1981 ». À propos des attaques d'enfants par des loups, en Inde, les lycophiles invoquent de multiples arguments pour montrer combien les circonstances socio-économiques et écologiques sont défavorables et différent de celles qui règnent aujourd'hui en Europe occidentale. (*La Gazette de la meute*, n° 20, p. 16.)

tion de qualité, afin de valoriser les productions des éleveurs installés dans les zones colonisées par les loups — cela se fait d'ailleurs déjà avec le renard<sup>1</sup> ou l'ours dans les Pyrénées<sup>2</sup> : « On pourrait imaginer des circuits courts de distribution entre l'arrière-pays et cet immense réservoir de consommateurs qu'est la Côte d'Azur, avec une labellisation de certains produits, par exemple "agneaux de pays du Loup", "fromages des pays du Loup", "olives des pays du Loup", tout ce que vous voulez [un membre du Groupe loup France]. »

### La passe d'armes

À leur tour, les objections des lycophiles aux charges qui pèsent sur les loups sont discutées. La thèse de l'intérêt écologique du prédateur, notamment. Les lycophobes la récusent, arguant qu'il existe des loups ailleurs, y compris en Europe, et que l'espèce n'est donc pas en péril. Remarquons qu'ils se réfèrent ici à une échelle, celle du continent, classique dans le monde opposant nature et artifice, mais totalement inaccoutumée dans le monde opposant sauvage et domestique. Ils ajoutent que des espèces rares, et qui bénéficient elles-mêmes d'un statut de protection, figurent dans le régime alimentaire des loups et pourraient pâtir de leur présence. Surtout, les loups gêneraient considérablement le pastoralisme, qui présenterait, lui, un intérêt écologique majeur. « L'atout nature<sup>3</sup> », ce ne serait pas le loup, mais bien le mouton. Quant à l'argument touristique, il ne porte guère dans une région aussi fréquentée que la Vanoise : « Mais les gens qui viendront pour voir des loups, qu'est-ce que ça représente, par rapport aux stations de sports d'hiver ? Rien du tout ! Mais même le parc, ça représente pas grand chose. Les gens qui viennent parce que c'est le parc, bien sûr qu'y en a, mais enfin, les gens, ils viennent d'abord à Tignes ou à Val-d'Isère ! C'est le ski qui fait vivre la vallée [de la Tarentaise], pas le parc [un chasseur, moniteur de ski à Tignes] ! »

Sans compter, renchérissement certains, que les loups sont extrêmement difficiles à observer, contrairement aux bouquetins ou aux marmottes : « Ils prétendaient l'autre jour à la télé que les loups allaient attirer des touristes. Tu parles ! Les seuls qui vont les voir, c'est les éleveurs et leurs brebis ! Les touristes les verront jamais [un éleveur, octobre 1997]. » On se souvient que les lycophiles contestaient l'anthropophagie des loups en mettant en avant leur discrétion et leur caractère méfiant ; l'argument est ici repris, par les lycophobes, pour contester l'intérêt touristique des prédateurs.

1. Au verso de l'étiquette apposée sur les poulets de Loué, le consommateur peut lire : « Le savez-vous ? Le renard n'est pas insensible à l'appellation "élevé en liberté", car il « prélève à lui seul plus de 1 % des volailles. Heureusement le Border Collie (race de chien de berger) veille et aide à rentrer les volailles le soir venu ». Le consommateur acquiert ainsi la certitude que les volailles sont réellement élevées en liberté dans la nature, puisque le renard en « prélève », et qu'elles sont réellement bonnes à manger — le goupil ne saurait s'y tromper. Le prédateur, en opérant le prélèvement modique du goûteur, garantit la saveur de ses proies. Tout est bien qui finit bien, grâce à la surveillance du brave Border Collie, sans qui seraient dévorés tous ces succulents poulets. Le consommateur, pour sa part, peut se féliciter de soutenir, par son achat, un élevage « écologiquement correct ».

2. Il existe un label de qualité pour les fromages de brebis fabriqués en estive en zone à ours (Bobbé, 2000b, p. 10). Voir aussi *La Gazette de la meute*, n° 15, et *Le Monde* du 12 juillet 2003. On retrouve ici un trinôme analogue au précédent : le renard est remplacé par l'ours, le poulet par le fromage de brebis, le Border Collie par le patou. Pour le loup, voir le « Manifeste pour la protection du Loup » de France nature environnement (*La Lettre du hérisson*, n° 81).

3. « Le mouton, atout nature » est le titre d'un dépliant édité par la fédération régionale ovine Rhône-Alpes et l'interprofession régionale ovine.

Dans cette passe d'armes entre lycophiles et lycophobes qui s'apparente à un procès, nous avons vu la polémique, à deux reprises, s'étendre au pastoralisme. Une première fois lorsque les lycophiles mettent en cause les pratiques pastorales et dénoncent la part de responsabilité des éleveurs dans les dégâts que commettent les prédateurs. Une seconde fois lorsque les lycophobes vantent les bienfaits écologiques du pastoralisme et les disent supérieurs à ceux des loups. Le « procès » du loup s'accompagne de celui du pastoralisme.

## Le procès du pastoralisme

En Vanoise aujourd'hui, comme dans le Mercantour avant l'arrivée des loups, de nombreux troupeaux ovins ne sont pas gardés en permanence<sup>1</sup> : beaucoup d'éleveurs se bornent à des visites épisodiques, plus ou moins espacées selon la distance qui les sépare de l'alpage, leur charge de travail et notamment l'avancement de la fenaison, etc. Lorsqu'ils ne peuvent se déplacer, ils surveillent le troupeau de loin, aux jumelles.

Même si nous savons que le gardiennage, par le passé, n'était pas aussi systématique qu'on le croit, c'est là une pratique relativement récente. Elle résulte de plusieurs facteurs — raréfaction de la main-d'œuvre familiale, augmentation du coût de l'embauche d'un berger, etc. —, qui ont progressivement encouragé les éleveurs à ne plus autant garder ou faire garder leurs troupeaux<sup>2</sup>.

## L'éthique professionnelle des éleveurs mise en cause

On s'était jusqu'à présent assez peu soucié de cette situation. Depuis que les loups sont là, ils s'attaquent de préférence aux troupeaux non gardés. On s'avise que l'élevage passe notamment par le gardiennage des animaux ; qu'il faut surveiller et protéger pour élever. On rappelle ce que l'on considère comme des exigences du métier d'éleveur : « En fait, ils doivent faire leur métier, tout simplement. Enfin ce qu'on attend, je pense, d'un berger, et d'un éleveur, c'est d'être présent avec son troupeau, d'avoir des chiens, de regrouper le troupeau [un agent de la Ddaf, Alpes-Maritimes]. » Les animaux qui succombent au cours de la saison d'alpage<sup>3</sup> parce qu'ils ont été attaqués par des prédateurs, foudroyés, blessés par des pierres ou qu'ils se sont dérochés, apparaissent davantage victimes de l'incurie des éleveurs que des aléas naturels. Les loups révèlent ce qui serait une anomalie, une fâcheuse habitude contractée par les éleveurs et dont ils devraient se départir ; en tout cas, on estime leurs récriminations déplacées : qui ne garde pas devrait du moins en assumer les conséquences et ne pas se plaindre de subir des pertes excessives.

1. Le mode de gardiennage varie fortement selon la taille et l'origine des troupeaux, elles-mêmes corrélées. En ce qui concerne les ovins, « moins d'un quart des troupeaux locaux apparaissent gardés, alors que cette fréquence atteint près des deux tiers pour les transhumants départementaux et culmine à 94 % pour les "grands transhumants" ». (Ernoul et al., 1998, p. 37.)

2. Selon Garde (1998, p. 12), « la rentabilisation du coût d'un berger salarié se fait à partir d'un effectif de 1 000 à 1 500 brebis ». Les chiffres recueillis sur le terrain sont conformes à cette fourchette.

3. D'après un technicien agricole, « le fait qu'elles soient pas gardées, les bêtes, on estime qu'y a toujours 4, 3 à 4 % de pertes. Enfin, à mon avis, c'est ça. Alors on sait pas à qui attribuer, hein, c'est pas toujours des chiens errants, ça peut être des maladies, bon, des accidents, des pierres qui dégringolent. Quand elles mangent dans des côtes, c'est les gens dessus qui font tomber des cailloux bon qui en blessent une ; elle est pas vue pendant une semaine, et ça y est, quoi. Ça, c'est le revers du non-gardiennage [juin 1998]. »

Ayant failli à leur devoir et rompu le « contrat<sup>1</sup> » qui les lie tacitement à leurs animaux, les éleveurs usurperaient leur titre et ne seraient en réalité que des « pseudo-éleveurs [un garde-moniteur] » : « Prendre les moutons, les lâcher dans la montagne, monter une fois par semaine pour voir comment ils vont et redescendre, c'est tout sauf un élevage, je dirais, normal. C'est pour faire un maximum de fric dans un minimum de temps, et avoir le temps, à côté, de faire un deuxième métier. Alors c'est pas la peine qu'on finance des gens comme ça, faut arrêter [un protecteur des loups]. » Les éleveurs ne verraient plus dans leurs animaux des êtres sensibles, mais une ressource économique, « des primes sur pattes [un agent du parc] ». Et leur cupidité les pousserait à voir dans l'arrivée des loups une nouvelle aubaine : « Ils [les éleveurs ovins] réclament, ils demandent et ils profitent de ce qu'ils peuvent tirer du loup d'un côté, et de l'autre ils manifestent contre. C'est de toute façon le seul moyen d'entretenir le phénomène ; si y a pas une opposition je dirais farouche et bien visible, la vache à lait risque de s'arrêter assez rapidement [un agent du parc]. » Les loups sont alors présentés comme les justiciers qui vont, enfin, remettre de l'ordre dans une profession menacée par le dilettantisme et l'opportunisme : « On ne peut pas faire n'importe quoi, avec le loup. Lui, il fera jamais n'importe quoi [un membre du Groupe loup France]. » Les protecteurs des loups ne sont pas les seuls à blâmer de la sorte les éleveurs. Des locaux qui ont abandonné l'élevage à une époque où le gardiennage était encore largement répandu se montrent également très critiques. Il n'est pas exclu que des éleveurs eux-mêmes réprouvent l'absence ou le manque de gardiennage, ou ressentent quelque mauvaise conscience à ne pas surveiller plus étroitement leurs animaux. Un ancien alpagiste qui garde assidûment, l'été, le troupeau d'un neveu, ne comprenait pas, en octobre 1997, que des éleveurs haut-mauriennais aient tellement tardé à découvrir la disparition d'un grand nombre de leurs moutons : « Comment ça se fait qu'ils s'aperçoivent maintenant qu'il leur manque des bêtes ? C'est pas du boulot ! Les bêtes, on les surveille, on les laisse pas tout l'été pour s'apercevoir en octobre qu'on en a perdu je sais pas combien ! »

Cependant, après la confirmation de l'implication des loups dans les attaques de Bramans, cet interlocuteur, que j'ai fréquemment rencontré, n'a jamais plus formulé cette interrogation et cette réprobation initiales. D'autres éléments semblent corroborer un certain malaise des éleveurs. L'un d'eux, dont le troupeau a été attaqué bien après les premières chutes de neige, a éprouvé le besoin de se justifier et d'expliquer à un agent du parc la présence de ses animaux en montagne dans des conditions hivernales. Par ailleurs, les éleveurs et leurs partenaires se dédouanent en rappelant le rôle actif des pouvoirs publics dans l'évolution du pastoralisme vers une augmentation de la taille des troupeaux et une diminution du gardiennage : « Il semble difficile de demander aux éleveurs de revenir à des systèmes d'élevage "traditionnels" alors même que ces derniers se sont profondément transformés pour des raisons qui ne tiennent pas du libre choix des éleveurs ;

1. Selon la thèse du « contrat domestique », présentée par Catherine et Raphaël Larrère, un échange de services s'établit entre hommes et animaux domestiques : les hommes s'arrogent le droit de tuer les animaux qu'ils élèvent, mais doivent, en contrepartie, leur garantir jusqu'à leur mort le gîte, le couvert et une sécurité inconnue à l'état sauvage. Les éleveurs sont libres de ne pas procurer à leurs animaux de la nourriture, ou un abri contre les prédateurs, mais ils ne sont pas alors fondés à réclamer de l'assistance si les animaux succombent à la famine ou à la dent des chiens ou des loups (Larrère et Larrère, 1997b ; Larrère, 1999).

transformations d'ailleurs voulues et accompagnées par les pouvoirs publics à l'échelle européenne<sup>1</sup> ». Les éleveurs n'ayant pas souhaité la transformation des pratiques pastorales, celle-ci ne saurait leur être reprochée.

Ainsi, l'arrivée des loups provoque une mise en cause de l'éthique professionnelle des éleveurs, qui se déclarent victimes des prédateurs, mais que d'autres disent en partie fautifs, eux-mêmes n'étant peut-être pas loin d'éprouver une certaine culpabilité. Quoi qu'il en soit, les voilà, à leur tour, sommés de justifier la manière dont ils travaillent, et, plus fondamentalement, de légitimer leur existence même. Ils se défendent en soulignant les bienfaits, notamment écologiques, de leur activité.

### Bienfaits et méfaits écologiques

Des éleveurs, des techniciens de l'élevage et des pastoralistes soulignent l'influence positive que le pastoralisme ovin exercerait sur les milieux naturels et les paysages d'altitude. Ils reprennent le discours, désormais classique, sur la multifonctionnalité des activités agricoles et pastorales : l'agriculture n'a pas pour seul objectif de produire des denrées alimentaires ; elle contribue également à la gestion et à l'entretien des milieux naturels, ainsi qu'au maintien d'un tissu social vivant. Le pastoralisme ovin, en particulier, favoriserait la flore herbacée, laquelle comprend des espèces « remarquables », ainsi que la faune qui lui est associée et, par suite, la biodiversité. Par ailleurs, il présenterait l'avantage de maintenir des paysages ouverts, ce qui serait précieux à une époque où les ligneux couvrent des superficies déjà considérables et tendent à gagner toujours plus de terrain.

Les autorités administratives et scientifiques reconnaissent d'ailleurs la validité de ce point de vue, puisqu'elles rétribuent les bienfaits du pastoralisme ovin, ce que ne manquent pas d'indiquer ses défenseurs : « Depuis quelques années, c'est en qualité de prestataires de service, mettant en œuvre un véritable savoir-faire éco-pastoral, que les éleveurs ont été appelés à signer des contrats agri-environnementaux afin de prévenir les incendies de forêt, entretenir des écosystèmes remarquables comme les pelouses steppiques de Crau, les pelouses sèches du Lubéron, les alpages des Écrins ou du Queyras. La réalisation effective des engagements des éleveurs est contrôlée par l'administration et conditionne le versement de la contre-partie financière. Parallèlement, l'impact sur les écosystèmes est suivi par différentes équipes scientifiques de l'Inra, du Cemagref et de plusieurs universités<sup>2</sup> ».

Les naturalistes ont une tout autre vision des rapports entre écologie et pastoralisme. Sans doute existe-t-il des exceptions ; toujours est-il que ni dans le Mercantour ni en Vanoise je n'ai rencontré d'agents de terrain des parcs nationaux ou de protecteurs de la nature qui n'expriment d'abord les « soucis » que leur causent les éleveurs et leurs troupeaux : « Le pastoralisme, pour nous, c'est d'abord des soucis [un garde-monteur]. » La liste de ces derniers est longue : surpâturage, piétinement, transmission de pathologies à la faune sauvage, divagation des chiens de berger, dérangement de l'avifaune<sup>3</sup>... Il semble largement admis dans la communauté naturaliste que le pastoralisme ovin, en l'état actuel, est globalement néfaste aux milieux naturels<sup>4</sup>.

1. Garde (1998, p. 31).

2. Garde (1998, p. 12).

3. Les troupeaux ovins sont notamment suspectés de piétiner les couvées des lagopèdes.

4. Voir *La Voie du loup*, n° 7, p. 13.

Une autre affirmation forte des éleveurs et de leurs alliés, celle que le loup menace le pastoralisme, est également contestée.

### Vraies et fausses misères

Selon les lycophobes, les loups provoquent de lourdes pertes financières, directes et indirectes, dans les exploitations ovines<sup>1</sup>. Or, nombre d'entre elles traversaient déjà de grosses difficultés financières et une détérioration de leur situation, même modérée, même passagère, peut leur être fatale. La menace ne serait pas seulement d'ordre économique, car les loups rendraient les conditions de travail excessivement pénibles. Les éleveurs seraient minés par le manque de sommeil et par l'angoisse, chaque matin, de découvrir de nouvelles victimes : « Et puis, les gars qui ont eu des attaques, ils savent plus où ils en sont. Moi, je suis monté un jour pour aller les aider, et puis ils ont commencé à nous engueuler, ils étaient énervés, affreux. C'est invivable [un éleveur]. » À cela s'ajouterait l'amertume de n'être pas reconnu en tant que professionnel et, finalement, comme le dit un éleveur, en tant que personne : « Quand tu vois que ton travail, c'est tout par terre. Que l'Administration, elle est là, à faire des pataquès et un an après, elle t'a pas payé. Je trouve ça quand même un peu lamentable. C'est ce que j'ai dit à un gars de la Dda : "vous nous respectez pas en tant que personne. Faut pas vous étonner, après, que y a du braconnage, du machin, des..." [un éleveur]. »

Pour les lycophiles, il importe de relativiser les problèmes posés par les loups, qui seraient loin d'avoir l'importance que leur attribuent les lycophobes. D'une part, ils assurent que les animaux sont indemnisés selon des grilles forfaitaires favorables aux éleveurs<sup>2</sup>. D'autre part, ils constatent que l'élevage ovin souffre de nombreux autres maux — prédation par les chiens errants, épizooties, difficultés économiques de la filière —, à la fois très antérieurs et supérieurs à ceux induits par l'arrivée des loups. Pourtant, poursuivent-ils, les éleveurs semblent s'y résigner. Ils n'ont en tout cas jamais protesté contre le faible cours de l'agneau, la divagation des chiens, la brucellose, ni contre les hécatombes censées enrayer la propagation de la fièvre aphteuse avec l'énergie et la hargne qu'ils déploient contre les prédateurs sauvages, et notamment les loups. Dans ces conditions, leur réaction serait outrancière et réclamerait d'autres explications que celle des pertes subies. Or, ces problèmes dont les éleveurs s'accommoderaient ont en commun de provenir des hommes et de leurs animaux. Tout se passerait, en d'autres termes, comme s'ils toléraient mieux la violence d'origine domestique que celle d'origine sauvage, cependant bien moindre. Le loup serait donc typiquement un « bouc émissaire », la communauté domestique s'en prenant à un être qui lui est extérieur plutôt que de châtier ses propres membres, même manifestement coupables<sup>3</sup> : « Mon avis c'est vraiment que le loup sert de bouc émissaire, actuellement, c'est-à-dire que les agriculteurs, surtout en montagne, ils ont un

1. Pour une estimation chiffrée des pertes de revenus causées par la présence des loups, voir le « bilan de l'expérimentation réalisée sur 9 unités pastorales de Savoie au cours de la saison d'alpage 1999 », réalisé par la Ddaf 73.

2. Le montant perçu varie selon l'espèce, l'âge, le sexe et les performances de l'animal ; d'après les services administratifs, il est généralement égal ou supérieur à la valeur marchande de l'animal. Par ailleurs, l'éleveur reçoit une prime par tête de son troupeau (plafond fixé à 300 têtes), destinée à compenser la perte liée au stress des animaux ni meurtris ni tués. Censée soutenir l'effort de protection des éleveurs, cette prime est octroyée pour les trois premières attaques. Les animaux disparus ou dont l'état ne permet pas d'incriminer un prédateur particulier (cadavres trouvés trop longtemps après l'attaque par exemple) ne sont pas indemnisés.

3. C'est là une définition très girardienne de la situation, le loup jouant le rôle du « responsable unique dont il sera facile de se débarrasser » (Girard, 1972, p. 118).

tas de problèmes, et le loup, c'est vraiment un épiphénomène, mais par contre, il cristallise toutes les rancœurs et ça devient vraiment le responsable de tous les maux des agriculteurs de montagne. Alors que bon, si on regarde dans le Mercantour, l'année dernière, apparemment, y aurait 800 brebis tuées par le loup ; bon, c'est sûr que c'est pas négligeable, c'est un problème qu'il faut prendre en compte, mais si on regarde en France le nombre de têtes de bétail tuées par les chiens errants, moi j'ai un chiffre en tête, le chiffre de 700 000<sup>1</sup>, par an. C'est effectivement énorme. Bon, y a ce problème-là, après y a tous les problèmes de politique agricole, le cours de l'agneau, de la viande bovine, bon, toutes les charges qui peuvent augmenter pour les agriculteurs, les engrais qui ont dû voir leurs prix multipliés par quatre ou par cinq dans les vingt dernières années, des choses comme ça, donc c'est quand même, ça, des problèmes non négligeables, et au bout du compte, la seule chose qui va être retenue, c'est le loup [un garde-monteur]<sup>2</sup>. »

À travers la passe d'armes dont les principaux moments sont résumés dans le tableau ci-après, deux camps, lycophobes et lycophiles, se constituent. Cependant, très vite, la polémique sur les loups s'étend à d'autres. Chez les humains, elle s'étend aux défenseurs des loups, immédiatement suspectés d'être directement responsables de la présence des prédateurs, mais aussi aux éleveurs, maintenant accusés d'être des « pseudo-éleveurs ». Chez les animaux, la polémique s'étend aux moutons. À ce stade de la crise, être pour les loups, c'est être contre les moutons, et inversement ; les revues dédiées aux loups<sup>3</sup> consacrent symptomatiquement presque autant d'articles aux seconds qu'aux premiers. Un autre animal se trouve également impliqué : le chien errant, accusé d'être un prédateur autrement plus redoutable que le loup ; son cas, bien différent de celui des loups et des moutons, sera examiné en détail un peu plus loin.

L'objectif de cet affrontement, c'est de l'emporter sur l'ennemi. Pour augmenter ses chances d'y parvenir, on n'hésite pas à se battre sur son terrain de prédilection : les lycophiles mettent en avant l'intérêt économique de la présence des loups, les lycophobes l'intérêt écologique du pastoralisme. Ce faisant, les différentes parties se familiarisent avec le vocabulaire et les modes de raisonnement de l'adversaire, et apprennent à mieux se connaître. Par exemple, lorsqu'ils accusent les forestiers d'avoir introduit des loups « pour s'enlever des chevreuils », les éleveurs montrent qu'ils ont fort bien intégré la notion de chaîne trophique. Par ailleurs, la controverse oblige à repenser des idées que l'on avait admises sans trop les mettre à l'épreuve. Un pastoraliste, conscient que son discours sur les bienfaits de l'activité pastorale n'est pas reçu par les lycophiles, ressent le besoin de mieux l'étayer : « On a toujours dit qu'un pastoralisme bien conduit accroissait la biodiversité, mais on n'a pas vraiment de preuves ; c'est plus des convictions. Maintenant, il va vraiment falloir développer des travaux d'écologie historique, faire des études de l'évolution conjointe de la biodiversité et du pastoralisme sur le temps long. » D'une manière générale, ce que l'on avait accepté sans examen approfondi, avec distraction ou docilité, vacille. Transparaît ici le rôle de la controverse dans l'approfondissement et l'affinement des argumentaires, voire dans leur révision s'ils se révèlent trop faibles à l'issue de l'examen rendu nécessaire par les objections de l'adversaire.

1. Ce nombre, audacieusement avancé, est nettement supérieur aux estimations que l'on peut trouver dans la littérature. Voir plus loin.

2. Voir aussi l'article du *Monde* du 1<sup>er</sup> octobre 1997, « Le loup émissaire ».

3. Notamment *La Gazette de la meute* et *La Voie du loup*.



**Camp lycophobe**

Les loups ont été réintroduits clandestinement.

Les loups sont dangereux pour l'homme.

Les loups ne présentent aucun intérêt ; ils ne servent à rien.

Verdict : il faut les éliminer.

Il y en a ailleurs en Europe : l'espèce n'est pas menacée.

De plus, les loups menacent des espèces protégées.

Les touristes ne les verront jamais, puisque ce sont des animaux méfiants et discrets.

En revanche, le pastoralisme présente un grand intérêt écologique.

Or, il est menacé par les loups.

**Camp lycophile**

Ils sont revenus spontanément depuis l'Italie voisine.

Ce sont des animaux méfiants, discrets, qui ne s'attaquent pas à l'homme (version faible : le risque ne peut être totalement écarté mais il doit être accepté).

Ils présentent un intérêt écologique majeur.

De plus, ils sont susceptibles de présenter un grand intérêt économique : le loup est une nouvelle ressource touristique.

Verdict : il faut les protéger.

Le pastoralisme présente un intérêt écologique nul, ou mineur. En l'absence de conduite des troupeaux, ses méfaits l'emportent largement sur ses bienfaits.

Le pastoralisme est en crise. Les dégâts des loups sont tout relatifs, sans comparaison avec ceux commis par les chiens errants : le loup sert de bouc émissaire.

Dans la polémique générée par l'arrivée des loups, on parle et on écrit énormément, pour attaquer comme pour se défendre. Mais ce n'est pas tout. L'affrontement entre les camps n'est pas seulement verbal. Lycophiles et lycophobes, en même temps qu'ils élaborent des argumentaires, agissent.

**Passages à l'acte**

À côté des discours, la force. Il ne s'agit pas uniquement de montrer que l'on dispose d'arguments convaincants, mais aussi que l'on est résolu et puissant. Les éleveurs ont organisé des manifestations et fait défiler des moutons en pleine ville, à Nice, à Lyon, à Grenoble, chez ces citadins dont on leur dit qu'ils accueillent favorablement le retour des loups. De leur côté, les lycophiles recueillent des pétitions contre les mesures qui conduiraient à restreindre la protection des loups — comme le zonage ou les autorisations ponctuelles de capture ou de destruction. En manifestant, en diffusant tracts et pétitions, on agit encore de manière indirecte. Partisans et opposants des loups vont plus loin et s'affrontent physiquement. Dans le Mercantour, des éleveurs s'en sont pris violemment à des agents venus établir un constat, au point que l'Administration a décidé de conditionner le versement des indemnités à l'adoption, par l'éleveur, d'un comportement « correct » : « Avec le soutien du préfet et de la Dda, on a fait

savoir aux éleveurs que s'ils agressaient ou s'ils menaçaient les..., n'importe quel garde, du parc ou de l'Onc, le constat ne serait pas fait et donc ils n'auraient pas de compensation. Donc, on a clairement demandé depuis l'année dernière, par note de service, à tous les agents, de refuser de faire le constat si, sans aller jusqu'à la menace, si simplement y avait... un accueil vraiment... mauvais de la part des éleveurs [un agent du parc national du Mercantour, 1998]. » Des protecteurs des loups ont également été molestés. Lycophiles et lycophobes interviennent par ailleurs sur les animaux qu'ils entendent protéger, ou éliminer.

Des loups ont été abattus. Parmi les cas connus, une liste non exhaustive : un loup a été tué en 1992 à Aspres-les-Corps (05) par un berger ; une louve aux Orres (05) le 17 septembre 1996 par un chasseur, lors d'une battue ; à Isola (06), en 1995, le vétérinaire de l'Antenne Life et des gardes-moniteurs, alors qu'ils procédaient à un constat, ont trouvé fortuitement, sous des rochers, le cadavre d'un loup tué par chevrotine. En avril 1995, dans les Alpes-Maritimes, un loup a été heurté et tué par un véhicule conduit par un éleveur connu pour son opposition au loup<sup>1</sup>. Des loups ont également été empoisonnés, mais il est difficile d'en connaître le nombre<sup>2</sup>.

Non seulement on tue des loups, en dépit de leur statut d'espèce protégée, mais on ne s'en cache pas. Il arrive même que l'on s'en vante. Dans le Mercantour, en Belledonne et en Haute-Maurienne, des éleveurs certifient avoir « fait du ménage<sup>3</sup> ». Certains en ont fourni la preuve. En novembre 2000, à Alleverd (Isère), un loup récemment abattu est pendu par les pattes arrière à un arbre, devant le local des chasseurs<sup>4</sup>. Dans le Mercantour, un garde-moniteur rapporte qu'un collègue, venu sur un alpage pour y faire un constat d'attaque, entre dans la cabane pastorale et découvre, suspendue à un mur, la tête d'un loup. Des éleveurs affirment, y compris en public, et en présence de représentants de l'Administration<sup>5</sup>, recourir à l'empoisonnement.

Tuer des loups en les abattant ou en les empoisonnant n'est certes pas équivalent et la plupart de mes interlocuteurs distinguent clairement les deux procédés. Les agents de l'Administration et les protecteurs des loups redoutent autrement le poison que les tirs, en raison de l'extrême efficacité du premier — les campagnes d'empoisonnement ont, dans le passé, causé l'éradication des grands prédateurs, bien plus que les tirs —, et de son caractère aveugle : « Y a des chiens qui ont été empoisonnés, y a des chats qui ont été empoisonnés, y a des loups qui ont été empoisonnés, y a des aigles royaux qui ont été empoisonnés [un membre du Groupe loup France]. » Au poison on reproche aussi d'être, par excellence, l'arme du lâche : « Ah le poison, je trouve que c'est quelque chose de courageux, c'est quelque chose de

1. L'incident est rapporté dans *Le Monde* du 1<sup>er</sup> octobre 1997.

2. En août 2002, un louveteau empoisonné a ainsi été retrouvé dans le parc national du Mercantour.

3. Il faut préciser que des éleveurs s'opposent formellement au tir des loups et refusent, pour leur part, d'être armés. L'un d'eux raconte : « Le maire, tout ce qu'il a trouvé à me dire : "tu prends un fusil, tu dis rien à personne, et la question est réglée !" D'abord, régler le problème, j'ai autre chose à faire que de veiller le loup la nuit ! Et puis c'est interdit. Moi, j'ai pas envie d'être hors-la-loi. »

4. Voir le communiqué de Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, du 23 novembre 2000, ainsi que les articles parus dans *Le Dauphiné libéré* du 22 novembre 2000, *Libération* du 23 novembre, *Le Monde* du 24 novembre.

5. Communication personnelle de Christian Ernoul.

fantastique, c'est, c'est beau<sup>1</sup> [un protecteur des loups] ! » Chez les gens du lieu, le rapport au poison est un peu différent. Beaucoup ont le souvenir d'une époque où son emploi était banal : on déposait, le soir, à proximité des maisons, des appâts empoisonnés contre les renards<sup>2</sup>, que l'on ramassait au matin s'ils n'avaient pas été consommés. De plus, le poison n'a pas été seulement autorisé ; son emploi contre les « nuisibles » a été préconisé par l'Administration. Un éleveur auquel je rendais visite me donne à lire un passage d'un code rural du XIX<sup>e</sup> siècle qui conseille l'empoisonnement comme méthode la plus sûre pour éliminer les loups : « Tu vois, ironise-t-il<sup>3</sup>, ça n'a pas toujours été interdit ! » Néanmoins, le recours au poison est aujourd'hui contesté ; il est souvent associé à des mésententes — il n'est pas rare que l'on se venge de quelqu'un en empoisonnant son chien et il se produit parfois, dans les villages, des empoisonnements en série ; on redoute en outre sa dangerosité. L'extrait qui suit témoigne de ces tentations, et de ces hésitations.

« Un éleveur tarin, octobre 1997. — En tout cas, s'ils [les loups] arrivent ici [hypothèse qu'il avait d'abord violemment rejetée], ça va être vite vu. Tu mets de la viande empoisonnée là où tu avais repéré des traces et puis basta. On ne va quand même pas se laisser faire !

Sa sœur. — Moi, le poison, j'aime pas. Tu sais jamais qui c'est qui va le manger ; au moins une balle tu sais où elle va. »

Et l'on souligne que, si l'on en arrive à ces extrémités, c'est que l'on n'a pas le choix ; face à de tels adversaires, tous les coups seraient permis : « Si on met des gens dans des situations où ils ont plus le choix, faut plus s'étonner, quoi, après. Je pense qu'on en est presque là, moi. On les met dans des situations, le mec, au dernier moment, il a plus que la révolte. Ben oui, faut pas être surpris [un technicien agricole, juin 1998]. »

Qu'ils abattent les loups ou qu'ils les empoisonnent, il faut s'interroger sur les motivations de ceux qui font état, et parfois étalage, de pratiques passibles de lourdes sanctions. Leurs discours et leurs mises en scène s'expliquent sans doute par la volonté de provoquer le pouvoir, de le narguer. Mais il se pourrait que certains, éleveurs ou chasseurs, veuillent aussi relever un défi. Les loups, en effet, sont souvent présentés comme des animaux insaisissables. Aux éleveurs qui réclament leur élimination on rétorque qu'ils ne sont pas réalistes car les loups, aussi malins que discrets, sont très difficiles à abattre. D'autre part, ajoute-t-on, la dynamique de l'espèce est si forte

1. En parcourant la littérature anglophone, j'ai eu la surprise de découvrir qu'en Australie, dans les régions d'élevage ovin où vivent des dingos et d'autres sortes de chiens ensauvagés, l'empoisonnement est réglementé mais apparemment couramment pratiqué, sans que cela semble perturber outre mesure les auteurs des articles consultés. Le risque de consommation des appâts par d'autres espèces que les canidés visés, en particulier des espèces protégées, est cependant un des arguments évoqués pour privilégier l'empoisonnement par enfouissement à faible profondeur des appâts plutôt que par simple lâcher au sol (Fleming *et al.*, 1996). Digard mentionne les abattages massifs d'animaux marrons qui se produisent en Australie : « les Australiens ne reculent devant aucun moyen — hier myxomatose contre les lapins, aujourd'hui hélicoptère et fusil contre les grands herbivores —, donnant périodiquement le spectacle lamentable de monstrueux carnages ». (Digard, 1990, p. 171.) Des techniques très dévastatrices, dont l'empoisonnement, ont également été utilisées aux États-Unis contre les coyotes (Lutz, 1984, p. 316).

2. Le commerce des peaux, en particulier des animaux que l'on disait « nuisibles », constituait, encore après la seconde guerre mondiale, un appoint important pour certaines familles. Ces animaux étaient piégés, ou empoisonnés : « Y avait une tannerie, ici, qui achetait les peaux. Moi je sais que j'en avais pas mal. J'attrapais beaucoup de renards, moi aussi, et je les attrapais au cyanure, à cette époque c'était pas interdit, les renards, les martres, les fouines, et ben elles se vendaient bien, hein. C'était même bien recherché, maintenant ça vaut plus rien [un éleveur et chasseur]. »

3. Ce n'est pas seulement de l'ironie : on contrevient certes à la loi, mais en se conformant à une loi plus ancienne ; l'illégalité est donc relative...

que d'autres individus remplaceront ceux qui auraient été éliminés. La conclusion s'impose : il faudrait, quoi qu'en pensent les éleveurs, « faire avec ». L'arrivée des loups serait inévitable, et les éleveurs tenus de l'accepter : « C'est complètement inéluctable ; actuellement y a une dynamique des meutes qui est suffisante, et même au dire de certaines personnes, suffisante même s'il était pas protégé, donc même s'il était chassé, y aurait une dynamique suffisante pour de toute façon coloniser à moyen terme une grande partie du territoire. Donc il faut qu'ils [les éleveurs] s'y préparent [un agent du parc national de la Vanoise]. » Des lycophobes trouvent cette idée inadmissible et entendent bien démontrer qu'il n'en est rien : « On n'admet pas non plus, qu'on nous dise : "ben voilà, c'est comme ça, c'est un état de fait, il faut faire avec". Non, "faire avec" ! Y en a, quelque part, qui ont décidé ça, à un moment donné [un technicien de l'élevage, juin 1998]. » Dire que l'on a tué des loups, c'est dire qu'ils ne sont pas ces animaux invulnérables, intouchables, qui peuvent impunément attaquer les troupeaux. Les éleveurs qui se targuent d'y être parvenus signalent qu'ils ne sont pas démunis, qu'ils sont suffisamment fins tireurs pour venir à bout de ce prédateur habile que l'on prétend inatteignable — et sans doute en tirent-ils quelque gloire. Ils signifient, en définitive, que les loups ne sauraient leur être imposés : « Si tous les éleveurs, de Nice à Genève, décident de se débarrasser du loup, y a personne qui pourra nous en empêcher<sup>1</sup>. » Ceux qui seraient impuissants ne seraient pas les éleveurs mais les agents de l'État et les protecteurs, qui ne peuvent empêcher que des actes de braconnage soient commis.

De leur côté, les lycophiles ne restent pas inactifs. Des « brigades » anti-poison ont été constituées et ont, à plusieurs reprises, sillonné le Mercantour en quête de traces suspectes. Dans *La Voie du loup*, magazine édité par France nature environnement, des protecteurs exposent par le menu leur « exceptionnelle mobilisation<sup>2</sup> » pour contrer la mise en œuvre du protocole<sup>3</sup> permettant le tir ou la capture d'un loup, autorisée par le préfet des Alpes-Maritimes en décembre 2000. À côté des actions médiatiques et juridiques qu'ils ont entreprises, ils se sont rendus sur le terrain, et ont « occupé le site » où s'étaient postés les tireurs de l'Oncfs.

Ainsi les deux camps, lycophiles et lycophobes, qui se sont constitués autour des loups et des brebis, ne se contentent pas de s'affronter lors de joutes oratoires ; ils se livrent, sur le terrain, à une véritable « guerre du loup ».

### Des camps traversés par des divergences

Qu'il soit question des loups ou des moutons, lycophiles et lycophobes s'opposent systématiquement : on a bien affaire à des camps. Mais les désaccords ne se trouvent pas seulement entre les parties adverses. Les différentes positions prises sur le pastoralisme font apparaître qu'il existe aussi des divergences au sein de chacun de ces camps.

1. De tels propos rappellent les phénomènes politiques à l'œuvre dans l'arc alpin, et notamment la montée en puissance de ce que Luc Rosenzweig appelle le « populisme alpin ». *Le Monde* du 12 mars 1999 et du 17 novembre 1999.

2. *La Voie du loup*, n° 8, p. 3 et p. 6-7.

3. Un « protocole » a été élaboré, en 2000, qui permet le tir ou la capture d'un loup dans des circonstances particulières. Les conditions d'application de ce protocole ont été renforcées en 2001. Elles ont en revanche été considérablement assouplies en 2003. (Se reporter au communiqué du ministère de l'agriculture et du ministère de l'écologie et du développement durable, « Un nouveau cadre d'action pour réagir aux attaques de loups ou de chiens sur les troupeaux domestiques », daté du 2 juillet 2003.) À ma connaissance, ce protocole a pour l'instant été mis en œuvre une seule fois.

### Les éleveurs ovins, éco-pasteurs ou éco-producteurs ?

Certains, on l'a vu, attaquent les loups et défendent le pastoralisme, dont ils soulignent les bienfaits écologiques ; les éleveurs, pour eux, sont plutôt des « éco-pasteurs ». D'autres mettent en avant la qualité de la viande mise sur le marché, dont ils rappellent qu'elle est officiellement reconnue par l'existence de labels (Agneau de Savoie, Agneau de l'Adret, par exemple) ; ils présentent les éleveurs plutôt comme des « éco-producteurs ». Tous voient dans l'arrivée des loups un événement qui menace un élevage exemplaire. Néanmoins, les deux présentations ne sont pas équivalentes et ne sont pas non plus aisément conciliables. En effet, pour qui souligne les bienfaits écologiques du pastoralisme ovin, le « non-gardiennage permanent » pose problème. Un pastoraliste note ainsi que l'argument de l'élevage extensif doit être « bien dosé, car évidemment on ne peut ignorer les inconvénients possibles, dans certaines conditions, de la pratique du "non-gardiennage permanent" ». Or, ceux qui définissent les éleveurs ovins montagnards comme des « éco-producteurs » considèrent le non-gardiennage comme légitime, et même nécessaire. Ils assurent que la production d'agneaux gras n'est pas compatible avec un gardiennage serré ni avec le regroupement quotidien des animaux : « Et puis normalement [avec les loups], le troupeau doit être redescendu tous les soirs et parqué si possible à proximité d'un chalet : tu feras pas de l'agneau d'alpage dans ces conditions, tu feras pas de l'agneau gras [un éleveur dont le troupeau, non gardé, a subi des attaques attribuées aux loups]. » Pour eux, les brebis non gardées ne sont pas, comme le soutiennent les lycophiles, « livrées à elles-mêmes », mais « libres » : « L'agneau d'alpage, c'est l'agneau qui va pâturer au point du jour, il fait ce qu'il veut pendant la journée, et il retourne pâturer quand il veut [un éleveur]. » La liberté accordée aux animaux non gardés de pâturer ce qu'ils veulent, où et quand ils le veulent, devient la condition de la « bonne » viande et, finalement, du « bon » éleveur.

### La condamnation du pastoralisme ou de certaines pratiques pastorales ?

Les lycophiles défendent les loups et attaquent le pastoralisme en affirmant que celui-ci va mal et, de surcroît, fait du mal. Toutefois, parmi les critiques qui lui sont adressées, deux courants sont à distinguer.

Pour certains, ce n'est pas le pastoralisme en tant que tel qui est gênant, mais la façon dont il est actuellement pratiqué. À nouveau, le manque de gardiennage est particulièrement visé : les troupeaux non gardés n'exercent pas sur les milieux une pression de pâturage homogène, mais s'agglutinent aux endroits qu'ils affectionnent, notamment sous les crêtes, où les sols, fragiles, sont dégradés par leur piétinement, tandis que le bas des alpages, déserté, s'embroussaille : « Dans certains secteurs, en l'absence de gardiennage, comme les pentes sont raides, on peut avoir dans le bas des pâturages un embroussaillement, puisque le troupeau n'est pas maintenu par le berger, [...] et le troupeau, étant laissé tout seul, a tendance à monter et donc on a des pâturages où on a la végétation qui est énorme sur le bas, et puis sur les crêtes, plus d'herbe et pratiquement que du fumier et des orties, alors que d'un point de vue qualité, et au niveau capacité, disons, fourragère, capacité d'accueil, la charge n'est pas forcément trop importante. C'est uniquement un problème de conduite [un agent du parc national du Mercantour]. » On pointe l'existence d'un problème, mais on indique qu'il peut être réglé. Et l'on ajoute que l'arrivée des loups est susceptible de contribuer à sa résolution en alertant les pouvoirs publics sur les

difficultés de l'élevage ovin : « C'est une profession qui est largement oubliée par le développement agricole, qui a accumulé des retards énormes. Pour qu'il soit encore rentable, l'Europe a poussé à l'extensification. De toute façon, on allait vers une prise en compte de ces problèmes d'ici quelques années. Le loup en fait prendre conscience plus tôt [un agent de la Ddaf 73, juin 1998]. » Les loups sont alors regardés comme les sauveurs<sup>1</sup> d'un pastoralisme ovin sinistré. Leur venue fournirait l'occasion d'aider les éleveurs à moderniser leurs exploitations, à réduire la pénibilité de leur travail... et à mieux garder leurs troupeaux.

D'autres se montrent beaucoup plus sévères et formulent une condamnation sans appel : « Le pastoralisme, ça a quoi, dans nos régions ? Ça a 5 000 ans, maximum ! C'est un temps qui est très largement insuffisant pour créer soit une espèce de végétal, enfin de végétal supérieur, ou une espèce de vertébrés. Statistiquement, sur le plan mutation sélection, c'est impossible, donc on peut déjà dire que le pastoralisme n'a permis la sélection d'aucune espèce de végétal supérieur, et d'aucune espèce animale. [...] Les justifications de protection de la nature qu'on cherche à donner à l'agriculture, entre guillemets, moi, ça me paraît même carrément ridicule. Je..., bon, j'imagine pas d'où a pu germer cette idée, quoi [un agent du parc national de la Vanoise, juillet 1998]. » Le temps des pratiques humaines et celui de l'évolution des espèces sont incommensurables, les éleveurs et leurs troupeaux sont trop jeunes pour avoir créé du neuf et les premiers bien prétentieux de s'imaginer apporter à la nature quelque contribution : on retrouve là l'idée, déjà développée en début d'ouvrage, que la main de l'homme est toujours du côté de l'artifice et ne saurait bénéficier à la nature. Cette fois, ce ne sont pas des pratiques pastorales qui sont jugées mauvaises, mais le pastoralisme lui-même ; le problème serait donc sans remède.

Dans cette critique radicale, le maintien de paysages ouverts n'est pas non plus reconnu comme un objectif relevant de la protection de la nature. Il s'agirait à nouveau, de la part des défenseurs du pastoralisme, d'une vision anthropocentrique : « Le paysage qu'on a actuellement est complètement artificiel. Donc je vois pas trop l'intérêt [de le conserver]. Qu'on veuille le faire, je dis : pourquoi pas ? Parce que je suis pas non plus insensible à un certain nombre de critères esthétiques, un chalet dans une belle pelouse avec des géraniums aux fenêtres, je trouve ça joli ; bon, maintenant je me sens pas impliqué. C'est pas ça que j'ai envie de protéger, c'est pas pour ça que j'ai envie de travailler. Que des gens le fassent, ça, je suis tout à fait d'accord ; [...] on essaie de protéger le patrimoine architectural, bon ben c'est très bien, c'est vrai qu'y a une mémoire peut-être à conserver, un savoir-faire à conserver, mais c'est pas de la protection de la nature [un agent du parc national de la Vanoise]. » Le seul intérêt écologique que l'on puisse alors reconnaître au pastoralisme, en définitive, c'est d'être moins dommageable que les stations de sports d'hiver : « Quand on voit l'impact qu'a une station de ski sur le milieu naturel, moi j'hésite pas une seconde. On me dit : "on supprime la station de ski de Tignes et de Val-d'Isère, et puis on réimplante des agriculteurs et des troupeaux, avec une pratique semi-extensive", je dis oui tout de suite [même interlocuteur]. »

Le non-gardiennage est-il légitime et bénéfique ou illégitime et dommageable ? S'agit-il de condamner le pastoralisme en tant que tel ou d'inciter les éleveurs à le pratiquer autrement ? Les camps lycophiles et lycophobes n'apportent pas à ces

1. Ou les rédempteurs, selon la formule d'un journaliste du *Monde*, 22 juillet 2000.

questions des réponses unanimes. Ils ne sont donc pas monolithiques mais traversés par des divergences. Celles-ci ne sont pas anodines — elles influent sur la façon dont on considère les acteurs impliqués (loups, moutons, protecteurs et éleveurs) et dont on se comporte à leur égard —, et elles préfigurent les clivages qui se font jour lorsque se trouve franchi un nouveau stade de la crise.

Nous cernons mieux, à présent, les deux camps apparus avec l'arrivée des loups. Leurs rapports avec les mondes antagonistes du sauvage et du domestique, de la nature et de l'artifice demandent cependant à être éclaircis.

## Camps et mondes

Les propos des lycophobes rappellent souvent fortement ceux que nous avons rencontrés lors de l'étude du monde opposant sauvage et domestique. Toutefois, des lycophobes se réfèrent parfois à des échelles temporelles ou spatiales étrangères à celui-ci, tel, du moins, que nous l'avions perçu en nous intéressant aux chamois et aux bouquetins. Il leur arrive également d'emprunter une partie de son vocabulaire et certains de ses raisonnements au monde qui oppose nature et artifice. Un constat symétrique peut être formulé en ce qui concerne les lycophiles et le monde opposant nature et artifice. Les deux camps ne revêtent donc pas exactement les caractéristiques que nous avons trouvées aux deux mondes. Mais, dans ce qui sépare les mondes des camps, il y a bien plus, car de même que tous ne se disent pas lycophobes dans le monde sauvage-domestique, tous ne se disent pas lycophiles dans le monde nature-artifice.

193

### Dans le monde opposant sauvage et domestique, la réserve des chasseurs

Un chasseur a déclaré qu'il ne trouve aux loups aucun « intérêt ». C'est là un cas isolé. La plupart de ses collègues ne se sont pas exprimés de manière aussi tranchée et sont restés, à propos des loups, singulièrement évasifs. Aux questions posées sur l'arrivée des loups la réponse type serait plutôt : « Sur le loup, j'ai pas grand chose à vous raconter, ça se passe pas sur mon secteur, donc... Sinon, les plus grands prédateurs qu'on a sur notre territoire à nous, c'est les chiens de touristes, qui se promènent et qui sont jamais en laisse. » D'autres réservent leur jugement et préfèrent attendre d'en savoir plus : « Le loup, c'est une bête qu'on n'a jamais eue, on peut pas savoir. Est-ce que c'est une bête qui va dans les précipices ?, qui va dans les falaises ? On n'en sait rien, ça. Le chamois, réellement, je penserais pas que y ait gros impact là-dessus. Enfin, c'est à voir, quoi, c'est à voir. On sait pas trop, je dis bien, moi, à l'heure actuelle, je sais pas trop comment réagir là-dessus [juillet 1998]. » Pourquoi cette réserve ? Elle pourrait s'expliquer par le fait que les chasseurs ne croient pas à l'arrivée des loups en haute montagne, et pensent qu'ils s'attaqueront plutôt à des ongulés comme les chevreuils : « Je sais pas quoi en penser. D'habitude, j'aime bien avoir un avis, une position, mais là, avec le loup, je sais pas, j'arrive pas à me faire une opinion, je suis partagé. C'est un sacré problème pour les éleveurs, et puis pour nous, ça va pas être terrible non plus. S'ils partent après les chevreuils... » La majorité des chasseurs ne se réjouissent pas de l'arrivée d'un prédateur du chevreuil, mais leur gibier favori, le chamois, ne leur paraît pas menacé. Or, nous avons vu qu'ils se définissent avant tout comme des chasseurs de chamois. Il est d'ailleurs significatif qu'aucun des quelques chasseurs

clairement opposés à l'arrivée des loups, sauf un, ne soit un « acharné » du chamois. De même qu'un chasseur « qui ne va pas au chamois » n'est pas reconnu comme un véritable chasseur, il se pourrait que les loups, tant qu'ils sont supposés ne s'attaquer qu'aux chevreuils ou aux mouflons, ne soient pas tenus pour des concurrents trop sérieux.

Certains chasseurs disent aussi ne pas vouloir s'afficher aux côtés des éleveurs. Des présidents de société de chasse m'ont dit avoir refusé de participer à des manifestations organisées par ces derniers : « Il [un éleveur] est passé, voir si on était prêt à faire une action commune avec eux, alors on a discuté. Mais bon, moi j'ai pas trop envie de faire bloc. Déjà, y a l'histoire des dégâts de sangliers, des types, en plaine, qui sèment du maïs rien que pour pouvoir être indemnisés. Faudrait pas qu'avec le loup ça fasse pareil, qu'on demande aux chasseurs de payer les dégâts des loups. Et puis les éleveurs ont pas toujours été réglos ; des gars qui déclaraient aux assurances des bêtes perdues qui l'étaient pas, des trucs comme ça, alors s'ils ont un peu des pertes aujourd'hui... » Plus que de l'indifférence ou de la bienveillance à l'égard des loups, de tels propos traduisent un refus d'apporter aux éleveurs un soutien manifeste. S'ils ne sont pas forcément pour les loups — peut-être sont-ils même plutôt contre —, les chasseurs ne veulent pas, en tout cas, apparaître avec les éleveurs.

Les violents conflits autour des sangliers laissaient suspecter l'existence d'une profonde lézarde au sein du monde qui oppose sauvage et domestique. Nous en avons la confirmation avec le refus des chasseurs de soutenir les éleveurs dans leur lutte contre les loups. Les uns et les autres n'ont clairement plus les mêmes intérêts, les mêmes aspirations ni les mêmes problèmes. Il y a quelques décennies encore, l'immense majorité des chasseurs était constituée d'éleveurs et d'agriculteurs et, inversement, les agriculteurs et éleveurs chassaient à peu près tous, plus ou moins assidûment. Aujourd'hui, on chasse ou on élève, plus rarement, mais faire les deux est devenu l'exception. À titre d'exemples : aucun chasseur n'est éleveur à Modane et à Tignes ; à Bramans, 4 chasseurs sur 68 sont éleveurs ; à Montvalezan, 1 sur 52<sup>1</sup>. Pendant que les chasseurs ont arrêté d'élever, les éleveurs ont arrêté de chasser, par manque de temps<sup>2</sup>, ou parce que la chasse, depuis la mise en place des plans de tir, ne leur apporte plus ce qu'ils en attendaient. Le père du chasseur qui refuse de « faire bloc » avec les éleveurs était un grand chasseur de chamois et gardait des moutons. Ses fils, qui tous chassent mais dont aucun n'a conservé d'activité agricole, racontent qu'il emportait son fusil lorsqu'il partait s'occuper du troupeau ; il ne lui serait probablement pas venu à l'esprit de distinguer les intérêts des chasseurs de ceux des éleveurs.

En une génération, un profond fossé s'est creusé entre les premiers, désormais très majoritaires<sup>3</sup>, et les seconds. Les loups, comme les sangliers avant eux, mettent crûment en lumière cette évolution et accentuent la rupture.

1. Source : enquête personnelle, juin 1998.

2. On peut sans problèmes s'occuper de quelques animaux domestiques avant de partir à la chasse. Lorsqu'on possède des dizaines de vaches laitières ou des centaines d'ovins, cela devient beaucoup plus difficile : les éleveurs disent n'avoir plus le temps de chasser.

3. Un technicien agricole le constate avec tristesse et inquiétude : « Et puis, ils sont nombreux, les chasseurs ; dans les communes, ils sont cinquante, soixante. Ça veut dire qu'ils ont quand même un poids, mais bon, pas pour les mêmes objectifs. C'est ça qui est des fois difficile à admettre. »



## Dans le monde opposant nature et artifice, la réserve de naturalistes et d'agents du parc

Si l'on considère maintenant la façon dont le monde de la nature contre l'artifice a réagi à l'arrivée des loups, on ne trouve pas de phénomène aussi flagrant que la fracture entre éleveurs et chasseurs dans le monde qui oppose sauvage et domestique. De nettes différences existent cependant et méritent d'être examinées.

Signalons, pour commencer, qu'il n'a pas toujours été aisé d'enquêter sur le sujet auprès des agents du parc national de la Vanoise. Certains, avec qui j'avais longuement parlé des chamois et des bouquetins, se sont fermés lorsque j'ai abordé la question de l'arrivée des loups. Ceux qui se sont exprimés le plus volontiers sont aussi les plus impatientes de les voir arriver. Ils ont déjà observé des loups lors de voyages naturalistes, en France ou à l'étranger, et sont conquis par l'animal : « C'est une espèce qui est fantastique ; moi, j'adore. Moi, j'ai eu la chance de le voir deux fois, c'est vraiment une super bestiole, quoi. » Même les plus enthousiastes espèrent cependant échapper aux violents conflits qu'ont connus leurs collègues du Mercantour. Et certains redoutent tellement la détérioration que pourrait entraîner l'installation des loups qu'ils en arrivent à souhaiter qu'elle ne se produira pas, ou du moins pas tout de suite : « Personnellement, je suis pas pressé qu'il arrive du tout, vu comme ils se font pourrir là-bas, la vie, c'est infernal, quoi ! La vie de garde-moniteur, là-bas, c'est carrément infernal. » S'ils s'inquiètent pour eux-mêmes, ils craignent également que les dommages causés n'amènent ceux qui les subissent, et leurs alliés, à rejeter en bloc le discours et les actions en faveur de la protection de la nature, et ne remettent en particulier en cause les timides échanges noués avec des éleveurs au cours des dernières années, notamment par le biais des mesures agri-environnementales. Aussi préfèrent-ils aux loups des espèces comme le bouquetin, lui aussi étroitement lié à la protection de la nature et à son histoire tout en étant nettement moins polémique. Un naturaliste oppose au loup le grand panda, emblème du Wwf : « Le loup peut être un emblème, mais c'est vrai que c'est moins, c'est un emblème, enfin, c'est quand même un carnivore, c'est quand même un prédateur. Bon, c'est pas pour rien qu'on a pris le panda pour le Wwf, c'est quand même différent. C'est une autre image. Le panda, c'est un ours qui est herbivore. Aller tuer un panda, c'est un crime, il fait de mal à personne, que le loup, bon, c'est vrai qu'il cause des dommages, c'est évident, pas comme on les amplifie, mais il en cause. C'est sûr, donc c'est vrai qu'il va pas toucher toute la population. Les chasseurs, bon, c'est pas ça non plus. Les agriculteurs, les éleveurs surtout, bon ben, c'est un peu difficile de le faire accepter par toute la population. »

Parmi les agents du parc, quels sont ceux qui disent attendre le retour des loups ? Retrouve-t-on ici le clivage entre anciens et nouveaux que l'étude des rapports des agents aux bouquetins avait mis en évidence ? Rappelons schématiquement le résultat auquel nous avons abouti : les anciens sont des passionnés de bouquetins, tandis que les nouveaux se tournent vers des espèces qui leur sont en tout point opposées, de petite taille, peu visibles, méconnues. Peu visibles, les loups le sont effectivement, mais ce sont de grosses bêtes et, s'ils sont dans l'ensemble mal aimés des gens du lieu, ils sont aussi extrêmement médiatiques. Pour un des agents de la nouvelle génération, le loup ne présente pas plus d'intérêt que les chamois ou les bouquetins : « Moi, c'est pas une bête qui me... Autant je vais m'enflammer pour un papillon, autant... C'est pareil, quoi. Le loup, je l'aime bien, oui, comme j'aime

bien les chamois et les bouquetins, mais enfin comme ça, quoi. » Les agents qui parlent des loups avec ferveur ont tous été récemment recrutés mais la réciproque n'est pas vraie. Quant aux agents de la première génération, ce sont bien eux qui se montrent le moins disposés à parler des grands prédateurs et de leur éventuelle installation en Vanoise. Même s'ils critiquent parfois vertement les éleveurs d'aujourd'hui, il semble qu'ils ne puissent accueillir l'arrivée des loups, lorsqu'ils y croient, sans état d'âme, et sans un certain embarras. De même qu'ils étaient à mi-chemin entre les mondes opposant sauvage à domestique et nature à artifice, ils occupent entre les camps des lycophiles et des lycophobes une position intermédiaire.

En définitive, les camps lycophile et lycophobe ont avec les mondes sauvage contre domestique et nature contre artifice des rapports relativement complexes : si les liens de parenté des uns aux autres sont assez nets, les emprunts au camp adverse, réalisés pour gagner la « guerre du loup », rendent par instants l'opposition entre les camps paradoxalement moins patente que ne l'était celle entre les mondes. En outre, on peut être clairement dans un monde sans être pour autant un ardent défenseur ou un farouche adversaire des loups ; c'est le cas de chasseurs, mais aussi d'agents de la nouvelle génération. Sauf exception, le camp lycophobe recrute bien dans le monde du sauvage opposé au domestique et le camp lycophile dans le monde de la nature opposée à l'artifice, mais tous, dans un monde comme dans l'autre, ne les rejoignent pas.

Au cours de la passe d'armes entre lycophiles et lycophobes, la polémique gagne un troisième animal, le chien errant. Ce dernier, contrairement aux loups et aux moutons, ne contribue pas à la constitution et à l'affrontement des camps et représente, par rapport à ces deux espèces, un cas à part.

### **Le chien errant, un maudit**

Il se présente toujours quelqu'un pour défendre les loups ou les brebis, mais nul ne songe à défendre les chiens errants ; ils sont odieux à tous. Bobbé (1998, p. 280) décrit, pour les monts Cantabriques (Espagne), une situation très différente : « La première fois que j'ai entendu parler du chien (et en particulier du chien errant), ce fut par hasard, au cours d'une conversation informelle avec un gestionnaire de la région ». En Vanoise, il n'est nullement besoin de hasard pour qu'il en soit question et l'existence de problèmes liés à leur présence n'est pas tue ; tous en parlent<sup>1</sup>. Bien sûr, les propriétaires de chiens cherchent à disculper leurs animaux et à accuser ceux d'autrui, mais ni les éleveurs ni les chasseurs ni les gestionnaires ne contestent qu'ils se débattent avec les chiens errants et leurs maîtres. À ce stade de la crise, le chien errant est probablement le seul acteur impliqué à faire l'unanimité<sup>2</sup>, contre lui. Cette particularité mérite que l'on s'y arrête.

Qui sont, d'abord, les chiens errants ? Tout chien est suspecté d'errer. Mais certains le sont malgré tout plus que d'autres. Les chiens bergers sont fréquemment incriminés : de la morsure du chien de conduite à l'attaque proprement dite, il n'y

1. La situation que j'ai rencontrée en Vanoise ne semble pas exceptionnelle. Les témoignages recueillis par Petit (1999, p. 35) dans le massif de la Chartreuse vont dans le même sens. Pourtant, le rapporteur de la commission d'enquête sur les conditions de la présence du loup en France et l'exercice du pastoralisme dans les zones de montagne (2003) écrit que « le problème [des chiens errants] est parfois éludé par les exploitants et cette question est apparue comme un sujet assez "tabou" ».

2. Il existe bien une controverse au sujet des chiens errants, mais elle porte sur l'importance du problème qu'ils posent, non sur le fait qu'il y ait problème. (Voir plus loin.)

a qu'un pas<sup>1</sup>... Quant aux chiens de chasse, leur sanglant commerce avec les proies sauvages les rend évidemment suspects. Un chasseur raconte : « J'étais monté pour aller à la chasse, j'ai trouvé les brebis près du chalet et j'ai trouvé des bêtes bien mangées. J'ai alerté le propriétaire, sa première réaction, ç'a été : "C'est les chasseurs ! C'est vos chiens !" Y avait quand même deux ou trois ans que des gens avaient signalé avoir vu des loups [Haute-Maurienne, juin 1998]. » Parmi les autres chiens, les chiens-loups, et plus encore les huskys, sont régulièrement désignés par tous, éleveurs, chasseurs, agents des parcs nationaux et professionnels de la faune sauvage : « Moi j'ai un collègue, sur Courchevel, avec les huskys, ce qui est tué l'hiver, ça lui fait en général son plan de chasse. C'est un exemple flagrant, mais nous, on l'a ici [un chasseur] » ; « c'est un chien qui est un excellent chasseur, et particulièrement bien adapté aux terrains enneigés. Donc on a eu beaucoup de problèmes depuis de très nombreuses années avec cette race, sur la faune sauvage, notamment sur le chevreuil. Là, les exemples ne manquent pas [un agent de l'Oncfs]. » Des huskys on dit qu'ils peuvent avoir des loups parmi leurs ancêtres proches : « Parmi les chiens, il y a parfois des tueurs expérimentés qui sont à même de tuer leurs proies d'une morsure bien placée (il s'agit en particulier de races relativement primitives et proches du loup comme les chiens de traîneau, abondants actuellement, ou les chiens de chasse entraînés)<sup>2</sup> ». Tant par leur comportement que par leur hérédité, ces chiens sont dans un entre-deux que l'on exècre<sup>3</sup>.

Si le chien errant est rejeté de tous côtés, c'est en effet, me semble-t-il, en raison de son ambiguïté, de son habileté à passer d'un bord à l'autre de la frontière, celle qui sépare le domestique du sauvage comme celle qui sépare la nature de l'artifice<sup>4</sup>.

Il transgresse la frontière entre sauvage et domestique, puisqu'il déserte la communauté domestique pour dévorer des animaux sauvages. Pour les chasseurs, le chien errant est donc l'ennemi numéro un : « Quand on parle de dégâts sur le gibier, nous, le gros problème, c'est les chiens errants, c'est pas ni le lynx, ni... Parce que eux, ils nous font des dégâts [un chasseur, juillet 1998]. » Pire encore, il convoite les animaux domestiques qu'il devait garder, s'il s'agit d'un chien de conduite, ou ignorer, s'il s'agit d'un chien de compagnie ou d'un chien de chasse. Il est alors, littéralement, le perfide, et sa perfidie ne lui est pas pardonnée. La confiance que les hommes accordent au chien est toute conditionnelle ; en s'attaquant à un être domestique, il signe généralement son arrêt de mort — il est communément admis qu'un chien qui a « pris le goût du sang » ne le perdra plus.

Le chien errant transgresse aussi la frontière entre nature et artifice. Il s'immisce dans les chaînes alimentaires mais reste lié à l'homme : « Un chien errant, il est pas autonome. Il va tuer trois brebis et puis il rentre chez lui bouffer sa soupe [un agent

1. « Le chien de conduite se comporte avec le bétail comme s'il s'agissait d'une proie », cite Landry (1998, p. 13). D'excellents chiens de conduite peuvent être de redoutables tueurs.

2. Molinari *et al.* (2000, p. 68).

3. Je rappelle que chiens et loups appartiennent à la même espèce (Boitani et Ciucci, 1995). Ils sont en effet interfertiles et leurs descendants sont féconds. Certains nomment d'ailleurs le chien *Canis lupus forma domestica* (Marco Giacometti, comm. pers.).

4. Copet-Rougier (1988, p.117) a montré que, chez les Mkakos du Cameroun, le chien est tiré tantôt du côté de la culture, tantôt du côté de la nature. Parce qu'il n'adopte pas l'attitude « conforme au domaine qu'il pénètre », le chien offre la figure même de la conjonction ambiguë, de la limite. Le chien est ainsi foncièrement équivoque. Sur la relation de l'homme au chien, empreinte de méfiance, voir aussi Shepard (1996, p. 62-64).

du parc, juillet 1998]. » L'aversion pour l'être double apparaît avec une grande netteté au sujet des chiens ensauvagés. Contrairement aux chiens errants, qui fuient mais regagnent leur domicile au bout de quelques heures ou quelques jours de vagabondage, les chiens ensauvagés ne reviennent pas. Ils ont définitivement rompu les attaches qui les liaient aux hommes ; ce sont des animaux marrons<sup>1</sup>. En Italie, où les chiens ensauvagés sont nombreux, des chercheurs les ont ainsi définis : « chiens vivant à l'état sauvage, sans nourriture ni abri procurés intentionnellement par des humains, et évitant, en permanence, tout contact direct avec l'homme<sup>2</sup> ». Ces mêmes chercheurs ont étudié « l'écologie sociale » des chiens ensauvagés et concluent à leur absence d'« autonomie » : ils « recrutent » des chiens dans les villages, mangent des déchets abandonnés par les hommes, dont ils sont donc indirectement tributaires pour les fonctions vitales que sont la nutrition et la reproduction. Ainsi, il ne suffirait pas aux chiens de fuir les hommes pour recouvrer les qualités de leurs lointains ancêtres. Les chiens ensauvagés resteraient asservis à l'homme et incapables de s'en affranchir totalement. Profondément et irréversiblement marqués par la domestication, ils ne ressembleraient aux loups qu'en apparence et, en réalité, leur seraient en tout inférieurs. C'est pourquoi l'hybridation entre chiens ensauvagés et loups devrait être évitée et les chiens ensauvagés devraient être éliminés. Telles sont, du moins, les recommandations que formulent les chercheurs précédemment cités.

Les chiens ensauvagés sont considérés comme une menace pour les populations de loups. Les naturalistes craignent en particulier que chiens et loups ne s'hybrident, et que l'« intégrité génétique » des seconds ne soit de ce fait altérée (Gottelli *et al.*, 1994). Aux États-Unis, les hybrides ne peuvent bénéficier d'un statut de protection (Wayne et Jenks, 1991). La classification des êtres vivants en espèces s'accommode mal de l'existence d'individus hybrides, que l'on accuse de « souiller » la pureté des espèces. Il semble bien que les hybrides soient, en matière de génétique, l'équivalent des êtres « abominables », parce qu'inclassables, dont Douglas (1966) a fait l'analyse, notamment dans la sphère religieuse.

Quelle que soit l'opposition qui sert à classer les espèces et les espaces, le chien errant dérange, il n'est pas ce qu'on le croyait être et qu'il fait pourtant mine d'être. Il a l'allure du domestique, mais il s'attaque aux animaux de basse-cour, aux moutons ou aux chevreuils et se comporte en sauvage. Quant aux chiens ensauvagés, ils vivent en meutes à l'écart des villages, mais continuent à vivre aussi d'« artifices ». Bref, ces chiens brouillent décidément trop les catégories. Leur crime peut-être majeur, celui d'être des faux-frères, les rend indésirables dans un monde comme dans l'autre. Plus ils excellent à se faire passer pour autres qu'ils ne sont, et plus on les hait.

Dans ces conditions, les hommes s'accordent sur le sort à leur réserver. S'il n'est pas aisé d'obtenir sur ce point des renseignements précis, on parvient à savoir que des chiens errants ont été abattus par des chasseurs et des éleveurs : « On a eu un

1. On dit « marron » un animal domestique qui s'est échappé et est retourné à l'état sauvage (Lutz, 1984, p. 319 ; Digard, 1990, p. 166-172 ; Champion-Vincent, 1992, p. 41 ; Bobbé, 1999). *Le Trésor de la langue française* note que le terme a d'abord été appliqué aux animaux avant de l'être aux esclaves fugitifs puis, à nouveau, aux animaux.

2. Boitani et Ciucci (1995, traduction personnelle). Ces auteurs citent le chiffre estimatif de 80 000 chiens ensauvagés en Italie en 1981. Ils précisent qu'ils s'intéressent principalement aux chiens dont le retour à l'état sauvage est récent (quelques générations), excluant du champ de leurs études les chiens depuis très longtemps ensauvagés, comme les dingos australiens ou les chiens pariah.

problème une fois, y a trois quatre ans. Mais ça s'est pas reproduit une deuxième fois. [Moi. — Oui, comment ça s'est réglé ?] Ça s'est réglé. [Moi. — Avec le propriétaire ?] Non, avec la carabine. Non, mais c'est-à-dire que les mêmes chiens, ils avaient été l'année d'avant, déjà, et puis avec le propriétaire, comme y a pas moyen de régler le problème, on l'a réglé nous [un éleveur]. »

On apprend encore que des agents de parcs nationaux ont suggéré à des éleveurs d'abattre des chiens errants en zone centrale, ce qui ne laisse pas de surprendre quand on sait à quel point les agents répugnent en général à intervenir sur la faune : « Disons que nous aussi [les agents du parc], on les avait un peu incités [les éleveurs] à avoir des armes, parce que chaque fois — incités, oui, c'est vrai —, parce qu'ils nous parlaient de..., bien avant le loup, là c'est sûr que c'était que des chiens errants ; ils nous parlaient parfois de la présence de chiens errants. Et des fois, on leur disait : "Ben si tu vois le chien errant, t'as qu'à le tuer" [un agent du parc national du Mercantour]. » En Vanoise également, il arrive que des éleveurs et des agents du parc s'entendent pour tuer des chiens dont le propriétaire n'a pu être identifié ou refuse d'« entendre raison » : « Nous, on a toujours eu des problèmes, on a toujours tiré des chiens, parce que les agriculteurs nous demandaient de les tirer. C'était leurs voisins qui les laissaient divaguer. Et puis au bout d'un moment ils en avaient marre, donc ils nous demandaient d'aller les tirer. [Moi. — Vous les tiriez ?] Pf ! On n'a pas le droit, on n'avait pas le droit, d'aller les tirer. [Moi. — Mais ça s'est fait ?] Ben ça s'est fait, bien sûr. Oui, y avait des chiens qui divaguaient [...], pf, on a demandé, on devait demander l'autorisation à la direction. On n'avait pas l'autorisation, on le faisait quand même [un agent du parc national de la Vanoise, juillet 1999]. »

Lorsqu'un éleveur abat un loup, il arrive que des gestionnaires « ferment les yeux », soit par impuissance, soit parce qu'ils ne veulent pas sanctionner un geste qu'ils n'arrivent pas à totalement condamner en dépit de son illégalité ; certains adoptent à l'égard de l'abattage clandestin des chiens errants une tout autre attitude. Là, il ne s'agit pas de laisser l'infraction se commettre impunément, mais bien de l'encourager.

Le chien errant est ainsi la bête noire de tous, qui trouvent en lui un ennemi commun. La polémique provoquée par l'arrivée des loups s'est rapidement étendue aux moutons, mais non aux chiens errants, seuls animaux jusqu'à présent sur lesquels s'accordent les protagonistes. Deux partis bien distincts se sont constitués, qui ne se confondent pas avec les mondes sauvage contre domestique et nature contre artifice, et dont les membres ne sont pas unanimes quant à la manière de définir les acteurs ni quant à la situation dans laquelle ils se trouvent.

À ce stade de la crise, les loups et les moutons sont encore considérés séparément ; les intérêts qu'ils présentent et les problèmes qu'ils posent sont discutés à perte de vue. Les actions entreprises visent à aider les loups à s'installer ou à les en empêcher, y compris par la force, mais non à inventer une forme de coexistence entre grands prédateurs sauvages et pastoralisme ovin extensif. Pendant que l'on dispute des qualités et des défauts respectifs des loups et des moutons, les premiers continuent d'attaquer les seconds et il devient urgent de protéger les troupeaux. Cela exige de s'occuper, non plus des loups d'un côté, des moutons de l'autre, mais des loups et des moutons, l'important étant ici la conjonction. Un cap est franchi.

## LOUPS ET MOUTONS EN COGESTION, UN BOULEVERSEMENT PRAGMATIQUE

Au stade précédent, lycophiles et lycophobes se sont affrontés. Nul n'a véritablement gagné ni perdu, mais beaucoup sont ébranlés. Des loups ont été abattus ; néanmoins, bon an, mal an, ils continuent leur progression. Des éleveurs, fatigués, admettent qu'ils ne parviendront pas à « tenir » sans modifier leurs pratiques. Des lycophiles prennent conscience qu'il n'est pas si simple de protéger les troupeaux contre les loups ; leur présence pose aux éleveurs des problèmes qui ne sont pas seulement « psychologiques », pour reprendre le terme d'un garde-moniteur, ni seulement financiers. L'Administration, quant à elle, mesure plus précisément les ressources humaines et financières requises par la protection des loups dans le contexte des Alpes françaises.

Les gestionnaires et les défenseurs des loups affirment la cohabitation possible, ce que contestent une partie des lycophobes. Malgré tout, on commence, dans les deux camps, à réfléchir aux moyens d'une coexistence. On entreprend, en premier lieu, de protéger les moutons. Pour cela, on fait appel à de nouveaux acteurs : des chiens de protection (leur mise en place sera étudiée plus loin), des techniciens chargés de faciliter leur intégration dans les troupeaux, des aides-bergers, etc. Il apparaît assez vite que protéger, contrairement à ce que l'on espérait<sup>1</sup>, ne suffit pas toujours à stopper les attaques. Des gestionnaires et des défenseurs des loups se font à l'idée que des éliminations ponctuelles peuvent, dans certaines circonstances, se justifier. L'Administration, soucieuse de maîtriser les moyens humains et financiers qu'elle consacre à la protection de l'espèce, propose en outre d'en moduler le statut selon les secteurs. Procéder à un « zonage » empêcherait notamment les prédateurs d'accéder à certains territoires, ce qui reviendrait à instaurer une situation d'évitement radicale<sup>2</sup> dans les territoires choisis.

Jusque-là, les protagonistes ne se bornaient certes pas à discuter : ils manifestaient, braconnaient des loups ou entravaient le déroulement des battues ou des tirs d'élimination. Toutefois, le stade qui débute avec la prise en compte conjointe des loups et des moutons est nettement plus pragmatique. Car il n'y a pas de solution préexistante que l'on pourrait se contenter de reprendre et d'appliquer ; il s'agit d'expérimenter et d'innover, d'inventer des façons de protéger les troupeaux alpins et de gérer les loups.

Ce nouveau stade ne clôt pas le précédent : les disputes sur l'origine des loups, sur leur dangerosité ou sur les mérites du pastoralisme persistent. La venue d'acteurs extérieurs, parce qu'elle permet de renforcer d'anciens arguments et d'en inventer d'autres, relance même certaines controverses. Par exemple, l'arrivée des chiens de protection offre aux lycophobes, qui avancent que les loups exercent sur les milieux naturels une influence négative, l'occasion de conforter leur point de vue. Dans une déclaration commune<sup>3</sup>, intitulée « Le pastoralisme durable n'est pas compatible avec

1. En novembre 1997, un agent de la Ddaf 73 déclarait : « On essaie qu'il y ait une prévention pour qu'il n'y ait pas de dégâts. Donc nous, on veut qu'y ait pas de dégâts, parce que tout le monde aura bien joué le jeu et travaillé dans le sens de la prévention. »

2. Le zonage figurait parmi les mesures proposées, dès 1996, par Jean-François Dobremez, dans son rapport au ministre de l'environnement sur une mission d'inspection et de médiation sur le loup.

3. Cette déclaration a été signée le 9 septembre 1998 par un ensemble d'associations et de fédérations : la Fnsea, l'Apca, le Cnja, la Fno, l'Afp, l'Unfdc, la Fncff et l'Anem.

le loup », on peut ainsi lire que l'arrivée des loups induit « l'augmentation du nombre de chiens de troupeaux », lesquels « provoquent le dérangement de la faune sauvage (courses poursuites) et contribuent à augmenter la mortalité de nombreuses espèces : lièvres, lapins, avifaune nidifuge, reptiles, amphibiens et surtout marmottes, dont la raréfaction peut avoir un effet direct sur la survie des grands rapaces et notamment de l'aigle royal ». En outre, de nouvelles questions surgissent — relatives, en particulier, aux chiens de protection : constituent-ils un danger pour les promeneurs ? Sont-ils efficaces contre les loups ? —, si bien que les problèmes débattus, déjà fort compliqués, deviennent à peu près inextricables... Malgré tout, dans les deux camps, certains sont désormais prêts à réfléchir aux façons d'élever des moutons en présence de loups et de protéger des loups en présence de troupeaux ovins extensifs.

Pourtant, il est des lycophobes qui refusent d'entendre parler de coexistence et rejettent toute mesure de protection des troupeaux. Et il est des lycophiles qui refusent d'entendre parler de gestion des loups et réclament leur protection intégrale. Aussi des clivages apparaissent-ils chez les premiers comme chez les seconds. Passer d'un stade à l'autre, cesser de penser les deux animaux séparément et commencer à penser leur conjonction, leur proximité, se fait au prix de l'unité de chacun des deux camps. Les partisans des positions extrêmes, ceux qui ne veulent de loups nulle part, et ceux qui, à l'inverse, veulent des loups partout où ces derniers auront envie d'aller, se retrouvent sur le refus de certaines mesures. Tel le zonage<sup>1</sup>, qui consisterait à délimiter les secteurs où les loups sont « exclus », ceux où ils sont protégés mais où des interventions ponctuelles sont envisageables, ceux enfin où leur statut de protection est renforcé. Cette convergence, à priori paradoxale, n'est pas si curieuse. En effet, la position des éleveurs face à la protection des troupeaux, et celle des protecteurs face à la régulation des populations de loups soulèvent, fondamentalement, la même interrogation : défend-on encore une cause si l'on accepte de composer avec l'adversaire ? Peut-on, autrement dit, transiger sans trahir ? Pour les éleveurs, l'idéal serait qu'il n'y ait pas de prédateurs et qu'ils n'aient pas à protéger leur troupeau ; pour les protecteurs des loups, que les populations soient régulées exclusivement par des facteurs « naturels » — la quantité de proies disponibles, notamment en hiver, les accidents (avalanches), les pathologies « naturelles » —, toute intervention humaine étant par définition intempestive et néfaste. Dans quelle mesure peut-on s'écarter de cet idéal tout en restant globalement fidèle à sa conception du monde ? La distinction entre éthique de « conviction » et éthique de « responsabilité », proposée par Weber<sup>2</sup>, se révèle pertinente pour analyser les diverses réponses apportées.

Le partisan de l'éthique de conviction plaide sa cause avec une détermination inébranlable, indépendamment des obstacles qu'il rencontre, indépendamment aussi des conséquences directes ou indirectes susceptibles d'en découler. Le principe au nom duquel il agit demeure intangible, quel que soit le prix qu'il doit payer — y compris la non-application du principe —, et qu'il fait payer à d'autres.

1. Un Projet de plan d'action pour la préservation du pastoralisme et du loup dans l'arc alpin, présenté en mars 2000, propose un zonage que refusent aussi bien les représentants des Opa que ceux de certaines associations de protection de la nature (Fne, Aspas). Le 4 juillet 2000, un second texte, « Dispositif de soutien du pastoralisme et de gestion du loup dans la partie française de l'arc alpin », est envoyé aux préfets, qui reçoivent peu après (18 juillet) une autorisation de capture ou de destruction d'un loup, dans le cadre du protocole adopté pour l'année 2000.

2. L'opposition entre conviction et responsabilité est esquissée dans Weber (1922, p. 387).

Tout compromis est perçu comme une compromission. Ainsi certains lycophiles préfèrent-ils l'absence de loups à leur présence si celle-ci doit s'accompagner d'une gestion des populations (Mech, 1995, p. 275) : des loups libres et intégralement protégés, sinon rien. De même, des éleveurs annoncent que si les loups viennent, ils abandonneront leur activité et se reconvertiront. Ils ne consentent pas à être associés en quoi que ce soit à la résolution des problèmes que leur pose l'arrivée des loups. Se mêler, même de loin, de surmonter ces difficultés équivaut en effet selon eux à reconnaître que l'on est prêt à s'en accommoder, à « faire avec ». Si l'on protège son troupeau, c'est que l'on a déjà renoncé à l'objectif qu'on s'était d'abord assigné : le « retrait » des loups. On a, de fait, capitulé. À l'inverse, ne rien entreprendre qui puisse favoriser, même indirectement, leur installation constitue une forme de résistance passive. Le raisonnement « accepter de se protéger = accepter le loup » conduit ainsi à refuser farouchement toute mesure de protection des troupeaux : des troupeaux qu'il est superflu de protéger, sinon rien.

Aussi les aides proposées par l'Administration sont-elles perçues comme des tentatives de corruption : « Ils [les gestionnaires chambériens] ont essayé de... faire marcher les gens, quoi. Encore dernièrement, mais on n'a pas voulu [un technicien de l'élevage]. » L'Administration est assimilée à un adversaire dont les avances doivent être repoussées car elles portent atteinte à la cohésion et à la détermination des éleveurs et les réduisent au silence : « Les trois éleveurs concernés [par les premières attaques] ont eu 10 000 francs chacun ; un des trois reproche maintenant à l'Administration d'avoir voulu les faire taire [un agent de la Ddaf 73]. » Ceux qui ne refusent pas les aides, ou du moins qui ne commencent pas par les refuser, sont accusés de pactiser avec l'Administration, et déconsidérés : « Lui, il a pris deux chiens début 94, donc ça c'était dans le cadre parc [national du Mercantour], avec des subventions, et puis parallèlement son père a décidé, lui aussi, de faire quelque chose, et sans subventions, sans rien, il est allé chercher deux femelles dans les Pyrénées, la vallée d'Ossau d'ailleurs. [...] Et là-dessus, ben là-dessus, ils en ont pris plein la tête, c'est-à-dire qu'on les a traités de vendus à l'Administration, d'être payés pour pas dire qu'y avait des attaques de loups. Enfin ils ont subi une pression assez importante [un spécialiste des chiens de protection]. » Un éleveur mauriennais qui a pris très tôt des dispositions déplore : « Le problème, c'est que, dès qu'on fait quelque chose, on s'entend dire qu'on accepte le loup » et il va jusqu'à employer le terme de « paria » : « Maintenant, on est des parias [juillet 1998]. »

Au contraire, celui qui opte pour l'éthique de responsabilité s'oblige, avant d'exécuter son entreprise, à évaluer ses chances de succès et à rassembler les moyens disponibles. Il refuse d'ignorer les méfaits potentiels de ses décisions, si légitimes soient-elles à ses yeux. Il est prêt à infléchir son action s'il pense que les circonstances l'exigent, quitte à renoncer au principe qui l'animait s'il se révèle entraîner des conséquences trop fâcheuses ou des tensions trop vives. Il se privera d'un bien plutôt que de l'obtenir contre un trop grand mal : « Hier soir, on avait une réunion avec les éleveurs. On était confiants parce qu'on s'est vraiment démenés ; on a fait des pieds et des mains pour obtenir des financements. Et puis on s'est fait ramasser en partie. Les gens nous ont dit : "On va monter nos troupeaux et rien n'est fait". Nous, on leur apportait de l'argent et des connaissances sur l'espèce, mais eux, très vite, ils ont parlé de leurs problèmes. Ça me fait me repositionner parce que j'ai pris conscience que le loup change la vie des éleveurs. Soit l'État met en œuvre les moyens, soit



on n'assume pas, et alors qu'on déclassé le loup [un agent de la Ddaf 73, qui, lors d'un précédent entretien, s'était dit favorable aux loups, en précisant qu'il s'exprimait « à titre personnel »]. »

Les conflits constituant une obligation de « resserrer les rangs », les dissensions et les divergences au sein d'un même groupe deviennent particulièrement nettes. Simmel (1908 ; 1917, p. 203-204) a bien montré la contribution essentielle des conflits à la constitution et à la reproduction de formes sociales unitaires. Des groupes sociaux se constituent, se stabilisent ou au contraire se dissolvent en grande partie du fait des conflits ; ils en sortent renforcés ou brisés, en tout cas transformés. Or, aucun des groupes en présence — qu'il s'agisse des chasseurs, des protecteurs, des éleveurs, des agents des parcs nationaux, etc. — n'est exempt de tensions. Le clivage entre modérés et ultras, dont il vient d'être question, s'est superposé à des fissures ou des fractures anciennes qui se trouvent réveillées ou révélées ; il en a aussi créé de nouvelles. Chez les éleveurs ovins, et dans une moindre mesure chez les protecteurs de la faune sauvage, les loups ont semé la zizanie.

### **L'impossible union des éleveurs ovins face aux loups**

« Dès qu'y en a un qui est dans le pétrin, il y est bien tout seul. » Telle est la conclusion que tire, amer, un éleveur dont les pires difficultés, depuis qu'il s'efforce de protéger son troupeau, sont venues des éleveurs voisins. Les mesures de protection mises en œuvre, le montant et la date des indemnités reçues, tout est observé et devient prétexte à critiques, à insinuations et à délations : « Cette année, le fils fait aide-berger. Y a eu des coups de fil anonymes [à la Ddaf ?] parce qu'il vient s'aider à faire les foins pendant la journée. À quoi ça sert qu'il reste là-haut ? Faut y être quand y a besoin. C'est pas la journée quand il fait grand beau que va y avoir des attaques [juillet 1999]. »

La présence des loups jette une lumière très crue sur la disparité de situation des éleveurs et sur le fait que leurs pratiques, leurs moyens, leurs intérêts et leurs problèmes diffèrent.

### **Inégalement menacés**

Les alpages ne sont certes pas tous situés dans les zones prospectées par les prédateurs. La localisation de l'alpage n'est pas le seul facteur à influencer sur l'exposition aux attaques de loups. Les animaux élevés et le système d'élevage sont également des facteurs déterminants. Il semblerait que trois groupes d'éleveurs puissent être distingués.

Le premier regroupe les éleveurs qui se croient à l'abri des attaques parce qu'ils ne possèdent que des bovins ou parce qu'ils se trouvent encore assez loin des secteurs officiellement colonisés par les loups. Leurs collègues et des professionnels de l'élevage les taxent d'indifférence. Les éleveurs bovins laitiers et les structures d'encadrement qui les soutiennent sont particulièrement visés : « La priorité dans le département, c'est l'élevage bovin laitier, et les Aoc [appellations d'origine contrôlée] fromagères. L'élevage ovin est déconsidéré. Moi, depuis pas mal d'années, je dis : "y a pas de raisons". D'ailleurs, l'enquête pastorale a confirmé l'importance de l'élevage ovin dans le département. Si le loup attaquait des bovins lait, la chambre d'agriculture bougerait beaucoup plus [un agent de la Ddaf 73, juin 1998]. » Des éleveurs ovins, désireux d'avoir enfin des alliés de poids, en arrivent d'ailleurs à souhaiter que les loups ne se privent pas de s'attaquer aux bovins : « Et puis après, bon, je sais pas,

moi je voudrais bien qu'ils [les loups] touchent un ou deux veaux, au moins que les laitiers viennent un peu avec nous [un éleveur ovin]. » L'arrivée des loups rappelle aussi la vieille opposition entre Tarins et Mauriennais, lesquels ont connu les attaques de loups les premiers et reprochent à leurs voisins de ne pas les avoir soutenus : « Et des Tarins, y en avait pas un, de Tarin [à la manifestation organisée à Grenoble le 4 septembre 1999] ; ils sont pas solidaires, hein ! », constate une Mauriennaise.

Un deuxième groupe est formé par les éleveurs qui viennent de subir les toutes premières attaques et par ceux qui ne sont pas encore impliqués mais qui craignent de le devenir parce qu'ils sont proches de secteurs où des attaques ont eu lieu. Il comprend également les rares éleveurs ovins spécialisés dans la production laitière, qui espèrent, non sans craintes, échapper aux attaques en raison de leur proximité avec leurs animaux. Ce groupe rassemble finalement les éleveurs qui, sans avoir été touchés, ou à peine, s'estiment vulnérables. Enfin, les éleveurs ayant déjà subi plusieurs attaques composent le troisième groupe.

Il semblerait que les éleveurs du deuxième groupe soient les plus intransigeants. Un éleveur dont le troupeau a été attaqué remarque, à propos d'un collègue qui a des brebis laitières et n'a pas subi de pertes : « C'est facile, pour des gens comme lui, de dire : "le loup, on est contre, on n'en veut pas", d'être complètement buté. Lui, c'est pas son problème, il est en lait, et y a sa femme en permanence avec le troupeau. C'est facile, dans ces conditions, d'être dur et ferme sur sa position. » L'exposition prolongée aux risques d'attaques finirait par ébranler les certitudes et les gens assoupliraient leur position lorsqu'ils ne font plus seulement face à l'idée du problème, mais au problème lui-même. Dans le Mercantour, l'évolution des éleveurs a été sensible. Ils sont nombreux à avoir finalement adopté les mesures de protection qu'ils avaient initialement rejetées. En juillet 2001, j'ai traversé le Mercantour, de Larche à Saint-Dalmas-de-Tende : tous les troupeaux ovins que j'ai croisés étaient gardés par des bergers, avec ou sans chiens de protection, et parqués la nuit à proximité immédiate d'une cabane pastorale. La progression du nombre de chiens de protection, très lente jusqu'en 1996, s'est depuis fortement accélérée : évalué à une vingtaine à la fin de l'année 1995 dans le parc national du Mercantour et sa zone périphérique, le nombre de chiens de protection aurait été d'une centaine deux ans plus tard et de cent cinquante environ au cours de l'été 1998. Il faut préciser que, au terme de l'année 1997, 73 % de ces chiens avaient été acquis sans aides, alors que des subventions sont prévues.

En Vanoise aussi, protéger son troupeau a été perçu, dans un premier temps, comme le signe d'un acquiescement à la présence des loups et d'un abandon de la lutte. Mais, à mesure que la confrontation se prolonge, la réprobation de la profession à l'encontre des éleveurs qui se protègent décroît, tandis que s'accroît la pression de prédation sur les troupeaux non protégés. Progressivement, les éleveurs prennent conscience qu'ils n'obtiendront pas le « retrait » des loups, et qu'eux-mêmes, pour ceux qui y songent, ne parviendront pas à s'en débarrasser : « Mon frère, il a couché à la belle étoile tout l'été, il l'a jamais vu [le loup], hein. Il partait un quart d'heure pour boire le café, il revenait, c'était fait [l'attaque], alors ! C'est que c'est pas un renard ! Tout le monde dit : "Faut les tuer, faut les tuer !" Mais comment les tuer [fille, sœur et femme d'éleveurs] ? » Ils prennent aussi conscience de l'impossibilité de poursuivre leur activité sans protéger leur troupeau : « Nous aussi, on est contre

le loup, on n'en veut pas non plus, mais en attendant, on va pas se laisser bouffer notre troupeau, alors autant qu'on avance et qu'on fasse quelque chose. »

Un même comportement est ainsi interprété et qualifié différemment selon le moment où il est adopté. Accepter de prendre des mesures de protection après un certain délai n'est pas stigmatisé ; c'est l'adoption d'une position dès l'abord conciliante qui est critiquée et socialement sanctionnée. Un éleveur, s'il ne veut pas qu'on le qualifie de « vendu », doit, avant de prendre des mesures de protection, attendre d'y être acculé. Même lorsque tous, ou presque, ont fini par s'y résoudre, leur situation au moment où ils ont pris la décision de se prémunir reste, entre eux, un critère distinctif : étaient-ils alors dans l'obligation absolue de se protéger, ont-ils suffisamment fait la preuve de leur opposition aux loups, de leur résolution à lutter et de leur pugnacité ? Ont-ils, en somme, payé un assez lourd tribut ?

### Inégalement dépendants de l'activité pastorale

L'arrivée des loups accentue également le clivage entre les éleveurs qui, pour une bonne part, vivent de l'activité pastorale et ceux pour qui elle est un complément. En Haute-Maurienne et en Haute-Tarentaise, la plupart des éleveurs ovins travaillent l'hiver dans une station de sports d'hiver et disposent d'un revenu salarié souvent supérieur à celui que leur procure l'élevage ovin. Un éleveur tarin monoactif<sup>1</sup>, vivement irrité par le faible nombre des éleveurs savoyards à la manifestation organisée à Grenoble, le 4 septembre 1999, s'exclame : « Il devait y avoir cinq ou six cents participants, mais seulement vingt-cinq Savoyards : c'est nul ! Un gars comme X..., il y était pas ! "J'avais des agneaux à trier", qu'il m'a fait. [...] Mais X..., tu comprends, ou Y..., c'est tous des types qui vont bosser à côté. Un gars comme X..., c'est un gars qui a cent quatre-vingts brebis, le jour où y a trop de loups, trop de dégâts, il vend tout : il a cinquante hectares de mélèze, il bosse en station. Il prend des génisses en hiverne, et puis fini. Ils s'en foutent, ces gars-là. » Pour mon interlocuteur, ne pas participer à toutes les manifestations trahit un manque d'engagement et il voit, dans cette défection, la preuve que son collègue n'est pas un véritable professionnel, un éleveur au « vrai » sens du terme, mais un dilettante.

Les propos précédents donnent à penser que les éleveurs monoactifs adoptent contre les loups une position inflexible, en arguant qu'ils n'ont aucune solution de repli. Mais des éleveurs monoactifs qui mettent en avant la même raison adoptent assez tôt une attitude conciliante. Aussi le lien entre la part de l'activité pastorale dans l'économie familiale et l'attitude adoptée par l'éleveur n'est-il pas facile à cerner. Contentons-nous ici de retenir que la présence des loups a exacerbé les tensions et a remis sur le métier des questions telles que le profil du « vrai » éleveur.

### Inégalement en mesure de protéger leurs troupeaux

L'arrivée des loups ravive encore d'autres tensions. Les éleveurs ovins, en effet, ne sont pas également en mesure d'adopter les mesures de protection. Tous les alpages ne peuvent être protégés de la même façon. Certains sont très caillouteux et l'installation de parcs pour regrouper les troupeaux exige énormément de temps.

1. En réalité, il n'est pas totalement monoactif. L'hiver, il assure une partie du déneigement de la commune et il vend également un peu de bois de chauffage. Mais ces deux activités restent marginales, en temps comme en argent ; sa femme ne travaille pas à l'extérieur. C'est donc bien l'élevage ovin qui assure au ménage l'essentiel de ses revenus.

D'autres sont particulièrement escarpés ou à demi envahis par les arcosse, ou très proches de la forêt : les loups y ont la partie facile et des chiens de protection, même bons gardiens, ne peuvent y être pleinement efficaces. D'autres encore sont inaccessibles en voiture et il faut parfois plusieurs heures de marche pour les rejoindre. À côté de sites favorables, relativement faciles à protéger, il en existe ainsi où les mesures de protection ne suffiront pas à empêcher les attaques. C'est la crainte qu'exprime un éleveur : « Et puis ils ont pas des montagnes non plus pour rassembler les brebis, c'est tout avec des pierres, c'est des brebis qui ont besoin d'être tranquilles, tu peux pas y rassembler ! X... [un éleveur apparenté], il a 400 hectares ! »

Par ailleurs, un partage des éleveurs s'effectue selon la taille des troupeaux, elle-même partiellement liée à leur origine : on peut schématiquement opposer les petits troupeaux locaux, de moins de 500 brebis, aux gros troupeaux transhumants, de plus de 1 000 brebis. Les éleveurs locaux ont rarement les moyens de garder, ou de faire garder. Il existe certes des solutions alternatives, comme le regroupement des animaux, mais il suppose une bonne entente de leurs propriétaires. Certains s'y refusent catégoriquement, invoquant les problèmes sanitaires : « Mais moi je veux pas me regrouper ! Je suis en train de virer N. pour pas qu'il m'infecte, je vais pas encore me regrouper. Et N., c'est pas le plus pourri, hein, parce qu'attention, au niveau sanitaire, y a encore du boulot. Y a peut-être plus de brucellose, mais du boulot à côté, y en a, hein ! Les types, ils sont pourris de chlamydie ou de salmonellose, ou de j'sais pas quoi. Mais oh [un éleveur monoactif, propriétaire d'un troupeau d'environ 500 brebis mères] ! » Les éleveurs transhumants, en revanche, emploient au moins un berger : « Des gars du midi, des gros éleveurs qui ont des milliers de bêtes, c'est puis autre chose<sup>1</sup> ! Même qu'ils gardent, ils vont avoir des attaques, mais quoi, ils vont se faire massacrer trente chèvres trente brebis, on leur donne 600 balles [par animal]. Lui [un éleveur transhumant], y a longtemps qu'il est payé, t'en fais pas pour lui ! Il a le temps de s'en occuper, tu comprends. Ils ont les moyens, ils font plus que ça, quoi. Ils font les papiers, ils s'occupent de la commercialisation, et puis ils ont des bergers, et puis ils sont à plusieurs sur l'exploitation. Que nous, il faut qu'on fasse le foin, il faut qu'on coure en montagne voir les brebis, faut... Comment veux-tu, un type tout seul, il peut pas tout faire ! » Outre les moyens de faire garder leur troupeau, les « gros » disposeraient de la capacité de discuter et de négocier avec l'Administration, et de se faire indemniser rapidement.

L'arrivée des loups a clairement réveillé une multitude de fractures : entre pluriactifs et monoactifs, entre transhumants et locaux, entre « gros » et « petits », entre ceux qui exploitent de bons alpages et les autres. Elle a aussi suscité de nouvelles dissensions, selon l'attitude adoptée à l'égard de l'arrivée des loups et des mesures de protection. Solidaires, les éleveurs ovins sont assurément loin de l'être et leur unité de façade masque médiocrement leurs dissensions et les rancœurs qui les habitent.

Les éleveurs sont nombreux qui pensent que l'arrivée des loups va entraîner un nouveau tri des exploitations et sélectionner un certain type d'exploitants, des « professionnels » suffisamment solides pour s'adapter. Des éleveurs sont en effet confrontés à de délicats problèmes de trésorerie, plusieurs mois pouvant s'écouler avant qu'ils ne soient indemnisés. La mise en œuvre des mesures de protection représente une

1. Pour un exemple de ces moutonniers de la plaine de la Crau qui transhument l'été en Maurienne, voir l'article du *Monde* « Les éleveurs de moutons ont-ils encore un avenir ? », paru le 31 août 2000.

charge supplémentaire qui n'est pas non plus négligeable, en temps comme en argent, et les exploitants qui connaissaient déjà des difficultés de financement ou de main-d'œuvre ne sont pas toujours à même de la supporter. Les propriétaires de petits troupeaux, qui jonglent entre plusieurs activités, seraient condamnés à disparaître : « Tout des gars qui ont des petits troupeaux qui s'en foutent ! Et ben ces gens-là, le jour où ils auront des attaques de loups, ils arrêtent tous, ils s'en foutent pas mal. Ce sera à l'abandon. » Des éleveurs affirment que l'installation des loups sélectionnera aussi les alpages : « Disons que moi, je crois que c'est un truc [les loups] qui va modifier tout le pastoralisme savoyard. C'est-à-dire que les alpages où on peut rassembler les brebis, et puis charger un peu, donc des alpages tout en herbe, [...] bon, on pourra encore faire une sorte de cohabitation ; bon, pour moi, elle est impossible, mais essayer de faire pour qu'y ait le moins de dégâts possible. De l'autre côté, tous les alpages où tu peux pas charger, où il faut laisser les brebis à l'abandon, ça sera fini. »

L'arrivée des loups agite ainsi le spectre de la désertification. Cette désertification, on la redoute en public, mais des éleveurs, en privé, s'en réjouissent ; l'arrivée des loups, en même temps que des fractures, a réveillé des appétits.

Les éleveurs ayant pris des mesures s'observent mutuellement, examinent les diverses options privilégiées, pronostiquent l'échec de certaines pratiques et se félicitent de procéder autrement. À propos de deux de ses voisins, dont l'un a acheté quatre chiens de protection, l'autre deux, alors que lui a d'abord regroupé son troupeau avec celui d'un collègue, un éleveur prédit : « Ils tiendront pas le coup, ils feraient mieux de voir comment ils peuvent grouper leurs troupeaux. » Une valeur de test est accordée à la répartition des attaques futures, sortes d'épreuves décisives permettant de juger de la pertinence des choix retenus, et, au-delà, de la clairvoyance de chacun : « On verra bien chez qui il ira, le loup [un éleveur] ! »

La venue de loups révèle la lutte sans pitié des éleveurs pour les terrains les plus commodément exploitables : « Y en a qui aimeraient bien qu'on capitule pour pouvoir récupérer les pâtures derrière. » Certains, tout en affirmant que la présence des prédateurs est un malheur collectif, caressent l'espoir qu'elle leur profitera s'ils savent se conduire habilement et se livrent à des calculs sur leurs chances de tirer leur épingle du jeu dans cette affaire incertaine. L'un d'eux déclare cyniquement : « Si y a encore des loups, dans cinq six ans, la moitié des éleveurs se casseront la gueule. Nous, ça peut nous arranger. Au lieu de s'embêter à faucher sur les côtes, on fauchera plus que les plats. » Il n'y a pas là tellement de place pour la sympathie, ni pour les actions communes dénuées d'arrière-pensées. Le trait est à peine forcé. Sans doute, des éleveurs s'entendent et s'entraident. Mais je n'ai pas rencontré un éleveur qui n'ait souffert des critiques de ses voisins et qui ne leur ait retourné ses blâmes.

## Les divergences entre protecteurs des loups

Les éleveurs ne sont pas les seuls à être partagés ; les protecteurs des loups, eux aussi, connaissent des dissensions. Mais, dans leur cas, il semble qu'il s'agisse plutôt de divergences que d'une véritable désunion.

Comme chez les éleveurs, on assiste à un passage de positions extrêmes à des points de vue plus modérés lorsque les habitants sont durablement et véritablement confrontés aux problèmes posés par l'arrivée des loups. Les agents qui travaillent dans

des zones à loups prennent petit à petit la mesure des difficultés des éleveurs et se montrent moins sévères lorsque les prédateurs sont présents sur leur secteur depuis plus longtemps. Si tous refusent de recourir à la régulation en première intention, certains acceptent que des individus soient éliminés à condition que toutes les parades dont on dispose aient été vainement mises en œuvre : « Le fait d'intervenir, enfin de prévoir une élimination d'un certain nombre de loups, c'est un problème qui doit se faire au terme d'un certain débat, c'est-à-dire quand il y a dommage, quand il y a non-acceptation, quand il y a des enjeux sur certains espaces et usagers de l'espace, alors que cette solution a été proposée par exemple d'emblée dans notre Groupe loup en Savoie. Avant que le problème soit même posé, on dit : "Bon ben il faut réguler le loup". Et ça, chaque chose en son temps, c'est un problème qu'il faudra envisager, mais faut pas l'envisager d'emblée [un naturaliste]. »

208

Le clivage des protecteurs entre éthique de responsabilité et éthique de conviction est aussi un clivage géographique et culturel. Les partisans de la première revendiquent d'être des hommes « de terrain » et soulignent les liens qu'ils ont avec les éleveurs : « Moi je suis petit-fils d'éleveur de moutons, j'suis un paysan du coin [un membre du Groupe loup France, non-éleveur]. » Ils insistent sur l'importance de la proximité spatiale et sociale avec les locaux et affirment vouloir trouver des solutions avec eux : « [Je pense qu'il faut se trouver] à l'endroit où y a la galère, à l'endroit où y a les loups qui sont de retour, pour pouvoir continuer à avoir un dialogue constructif avec des éleveurs, avec des élus, parce que c'est facile, quand on est Parisien ou quand on est Belge ou autre, de dire : "y a qu'à" ou "il faut que". Je pense que c'est beaucoup plus constructif, quand on est sur place, de pouvoir discuter avec des gens qu'on connaît, avec les mêmes mots qu'eux, en connaissant exactement toutes leurs galères [un membre du Groupe loup France]. » Ils se définissent donc comme des « protecteurs des champs » et reprochent à leurs homologues des villes leur distance au terrain, leur incapacité à parler le langage des ruraux et à négocier avec eux. Ils partent du principe que l'on ne protégera pas les loups par la force et que les positions jusqu'au-boutistes sont contre-productives.

On retrouve ces différentes sensibilités dans les deux grandes revues concurrentes dédiées aux loups. *La Gazette de la meute* (Groupe loup France) et *La Voie du loup* (France nature environnement) divergent sur des points aussi cruciaux que l'opportunité d'un zonage et le nombre minimal de meutes pour envisager une gestion des populations de loups. Dans la première, « il faut définir des zones dans lesquelles des populations viables de loups pourront se fixer<sup>1</sup> » et « tant que ce chiffre [de 10 meutes ou familles] n'est pas atteint, aucune destruction de loup n'est acceptable<sup>2</sup> » ; dans la seconde, « Fne, sa mission Loup et les associations qui y sont représentées sont opposées à toute notion de zonage géographique<sup>3</sup> » et « Fne considère que, pour la France, 20 meutes est le seuil de viabilité en deçà duquel aucune concession n'est acceptable<sup>4</sup> ». Lorsque le protocole autorisant l'élimination d'un loup a été mis en œuvre pour la première fois, en décembre 2000, les deux associations ont eu des approches sensiblement différentes. Fne a appelé ses adhérents à « occuper » le terrain,

1. *La Gazette de la meute*, n° 16, été 1998, p. 13.

2. *La Gazette de la meute*, n° 16, été 1998, p. 15.

3. *La Voie du loup*, n° 2, 1998, p. 6.

4. *La Voie du loup*, n° 2, 1998, p. 6.

dans l'espoir de faire fuir le loup<sup>1</sup>. Cette mobilisation est brocardée dans la *Gazette de la meute* : « Les défenseurs du loup les plus divers se sont donc levés d'un bloc croyant que le Moyen Âge était de retour et que d'immenses battues allaient être organisées : préfet, bergers et chasseurs en tête ! D'où le désir annoncé d'un certain nombre d'entre eux (plus protecteurs du loup que moi tu meurs !) de vouloir en découdre avec les "tueurs de loups". Attitude compréhensible mais quelque peu irresponsable qui mériterait elle aussi... d'être cartonnée<sup>2</sup> ! »

Ces divergences se sont logiquement traduites dans les relations entre les associations ; les présidents du Groupe loup France qui étaient initialement membres du directeur de la mission Loup de Fne, n'en ont plus fait partie à partir de septembre 1998. Les loups sont arrivés à diviser jusqu'à leurs protecteurs, ainsi que le constate Jacques Baillon, du Groupe loup France : « Comment [...] parvenir à constituer un front commun de défense des grands prédateurs de ce pays ? Il est clair que le monde associatif est émietté, donc peu efficace. Notre rapprochement prochain avec Artus<sup>3</sup>, notre collaboration régulière avec À pas de loup ou avec d'autres organisations amies sont bien sûr encourageantes, mais les forces associatives se réclamant notamment de la protection du loup, de l'ours, du lynx sont encore loin d'être unies<sup>4</sup>... »

## DES MONDES EN RECOMPOSITION

Un long chemin a été parcouru. De l'évitement, où la présence des loups n'est pas dite ou n'est pas reconnue, on est passé à un deuxième stade, où le loup, symbole de la résurrection de la nature, et le mouton, symbole du domestique, ne sont pensés que séparément ; puis à un troisième, où l'on commence à envisager leur conjonction et où l'on s'efforce de trouver les moyens de la rendre possible. Au terme de ce parcours qui a mêlé des hommes, des prédateurs et des proies, domestiques et sauvages, la situation est devenue beaucoup plus complexe. Lycophiles et lycophobes ont constitué leurs camps. Mais, au sein de chacun d'eux, de profondes divergences sont vite apparues entre les partisans d'une position inflexible et les modérés qui, plus ou moins rapidement, ont accepté l'idée d'un compromis. Des liens inédits se sont alors noués entre des hommes de camps différents mais qui sont à la recherche de solutions pour dépasser la crise et qui doivent, pour cela, collaborer.

Ces trois stades sont clairement séparés dans le cas du premier massif alpin colonisé par les loups, le Mercantour. Les protagonistes se sont ignorés puis ont rejeté toute mesure sur une longue période. Plusieurs années ont été nécessaires avant la généralisation des mesures de protection et près d'une décennie s'est écoulée avant que ne soit autorisée une intervention sur un loup. En revanche, dans les massifs alpins plus récemment colonisés, les différents stades, sensiblement raccourcis, se télescopent et sont plus difficiles à identifier. En Vanoise, tous les arguments qui ont été progressivement élaborés dans le Mercantour pour ou contre les loups et le pastoralisme ovin circulaient déjà en 1997. Des éleveurs ont pris des mesures dans les mois

1. *La Voie du loup*, n° 8, 2001, p. 6-7.

2. *La Gazette de la meute*, n° 26, février 2001, p. 12.

3. Artus est une association de protection de l'ours. Le Groupe loup France et Artus ont fusionné en 2003. *La Gazette de la meute* est alors devenue *La Gazette des grands prédateurs*.

4. *La Gazette de la meute*, n° 26, février 2001, p. 3.

qui ont suivi les attaques ; seulement trois années séparent l'arrivée officielle des loups de la mise en place du protocole permettant l'élimination d'un individu. Parce que certains sont très vite passés du premier stade au deuxième, puis au troisième, les attitudes sont actuellement très diversifiées. Parmi mes interlocuteurs, les uns ne croient pas à la présence de loups ; d'autres, lycophiles ou lycophobes, n'acceptent aucune des mesures proposées ; d'autres enfin recherchent activement des issues à l'impasse.

Constitution et affrontement de camps, apparition de divergences au sein d'un même camp et de convergences par-delà les camps, entrée en scène de nouveaux acteurs, animaux et humains, et bouleversement des relations entre les acteurs déjà présents : l'arrivée des loups a provoqué de nombreuses et profondes recompositions, dont il est légitime de penser qu'elles ont modifié les deux mondes qui opposent traditionnellement nature et artifice, sauvage et domestique. Qu'est-il advenu de ces mondes depuis que des loups ont fait leur apparition ?



## Chapitre 5

# L'ébranlement des mondes

Les mondes qui opposaient sauvage à domestique et nature à artifice avaient des frontières assez nettement tracées dans l'espace et dans le temps. Les identités des hommes et des animaux y étaient assez clairement établies, si bien que l'on savait, dans l'ensemble, à qui l'on avait affaire. Enfin, on y détenait des savoir-faire : les chasseurs, les éleveurs et les protecteurs avaient progressivement mis au point des façons de chasser, d'élever et de protéger les animaux, et en étaient à peu près satisfaits. Ces mondes, s'ils étaient traversés par des tensions, s'ils n'étaient pas immuables, procuraient cependant une certaine stabilité. Leurs frontières, leurs structures, les relatives certitudes que l'on pouvait nourrir sur les autres et sur soi, les pratiques maîtrisées s'ébranlent avec la venue des loups.

211

### L'ÉVANOUISSEMENT DES FRONTIÈRES ET LA CRITIQUE RADICALE DES CATÉGORIES

Lycophiles et lycophobes cherchent à étoffer leurs rangs. Mais ils n'obtiennent pas le soutien de tous ceux qui sont dans leur monde : les chasseurs sont réservés et refusent de manifester contre les loups aux côtés des éleveurs ; des naturalistes ne sont pas enthousiasmés par la venue de grands carnivores et gardent une certaine distance face aux lycophiles. Aussi chaque camp doit-il partir en quête d'alliés.

Il en est bien sûr qui s'enflamment, pour ou contre les loups, et qui viennent apporter leur appui aux défenseurs ou aux opposants. Les loups ont notamment très vite suscité l'intérêt de lycophiles qui s'ignoraient, et dont certains, jusque-là, n'étaient pas particulièrement impliqués dans la protection de la nature<sup>1</sup>. Des gendarmes, membres de par leur fonction du Groupe loup départemental<sup>2</sup>, se sont ainsi passionnés pour les loups : « Moi, au début, le loup, c'était Tex Avery, ou le Petit Chaperon rouge. Enfin je connaissais pas du tout, quoi. Et puis je m'y suis intéressé. Et maintenant, dès qu'y a une émission à la télé, j'enregistre. » Leur approche des prédateurs n'est pas seulement télévisuelle ou livresque ; ils saisissent toutes les occasions de participer aux constats d'attaques, sillonnent la montagne à la recherche de pistes et de carcasses pendant leurs congés ; ils mettent à profit les heures de surveillance hélicoptérée de la frontière franco-italienne pour tenter de repérer des indices de présence. En quelques mois, ces gendarmes se sont mués en fervents défenseurs des loups.

1. Un membre du Groupe loup France constate que c'est un cas très répandu parmi les adhérents de l'association.

2. Depuis 2002, les gendarmes se sont désengagés de la réalisation des constats, à la demande de leur direction, afin de se recentrer sur des missions jugées plus prioritaires — l'Office national des forêts avait pris la même décision avec ses agents en 1999.

Cependant, ces ralliements spontanés ne suffisent pas et la quête de partenaires se poursuit par-delà les frontières des mondes antagonistes du sauvage et du domestique, de la nature et de l'artifice.

### **Les lycophobes s'intéressent au lointain et à l'ancien**

Le monde qui oppose sauvage et domestique est resserré dans l'espace et dans le temps ; on y parle des animaux et des pratiques humaines à leur égard en se situant à l'échelle de la commune, ou de la vallée, et les histoires que l'on raconte remontent rarement au-delà de quelques décennies. Mais, lorsque les loups ont fait leur apparition, des éleveurs mauriennais se sont très vite rendus dans le Mercantour pour se renseigner et évaluer, par eux-mêmes, les avantages et les inconvénients des mesures prises par leurs collègues. Certains sont revenus avec des chiens de protection. Un éleveur a également accompagné en Italie un spécialiste des chiens de race Maremme-Abruzzes, afin de voir ces derniers à l'œuvre et d'en ramener en Savoie. Un réseau informel s'est ainsi tissé, qui s'est renforcé depuis, le long duquel transitent des chiens, mais aussi des informations, des rumeurs de réintroduction ou de braconnage, des « trucs » pour défendre les troupeaux, lutter contre les loups ou mettre en place les chiens. Il couvre aujourd'hui la quasi-totalité des Alpes françaises et étend ses ramifications en Suisse, en Italie et dans les Pyrénées, où certains éleveurs du Mercantour étaient allés quand eux-mêmes avaient été confrontés aux dégâts des loups.

Les rassemblements contre la présence de prédateurs ont contribué à la création de ce réseau : des Savoyards ont séjourné chez des collègues du Mercantour rencontrés lors de manifestations, comme celle de Lyon, en octobre 1998, qui a réuni des éleveurs de tous les massifs : « Quand on a fait la manif à Lyon, on a rencontré des gars du Mercantour, comme ça. On y est allés 8 jours, 8-10 jours, voir un peu comment ça se passait. » Les éleveurs savoyards n'ont pas forcément repris à leur compte tout ce qu'ils ont observé. Mais, s'ils n'approuvent pas pleinement leurs confrères, ils constatent qu'ils sont tous confrontés aux mêmes difficultés et que c'est bien à l'échelle de l'arc alpin tout entier que se pose la question du retour des loups et de l'avenir du pastoralisme ovin.

Les éleveurs se sont ainsi très vite insérés dans des réseaux qui dépassent largement la commune ou la vallée. Ils évoquent également des situations qui leur sont parfaitement étrangères, mais dont ils ont pris connaissance par l'intermédiaire de reportages télévisés, radiophoniques ou par la presse écrite ; ils récusent par exemple la nécessité de protéger les loups en France en s'appuyant sur l'importance des effectifs présents dans d'autres pays.

Leur horizon temporel connaît un élargissement similaire. Des opposants aux loups fouillent les archives de leur commune ou de leur canton et exhibent des témoignages relatifs à la présence des loups dans le passé et aux méfaits qu'ils auraient commis. À la table ronde organisée en décembre 1998 au musée dauphinois de Grenoble, un éleveur donne lecture d'extraits d'archives faisant état de personnes blessées ou tuées par des loups. Bref, la venue de ces derniers incite à s'intéresser, sensiblement plus qu'auparavant, au très lointain et au très ancien et fait voler en éclat les frontières du monde opposant sauvage et domestique.

## Les lycophiles s'intéressent au proche et au contemporain

Si l'évocation de situations éloignées dans le temps ou dans l'espace est exceptionnelle dans le monde qui oppose sauvage et domestique, elle est en revanche habituelle dans le monde de la nature contre l'artifice. Aussi n'est-on pas surpris d'entendre des lycophiles se fonder sur ce qui se passe aux confins de l'Europe, ou à l'autre bout de la planète, pour développer leur argumentaire. En revanche, le mérite qu'ils reconnaissent à des hommes et à des communautés humaines est assez nouveau pour être noté ; ceux qui auraient su, autrefois, ou qui sauraient, aujourd'hui, vivre avec les loups dans une certaine harmonie, et qui peuvent donc être érigés en modèles, se trouvent en effet distingués.

En ce qui concerne le passé, la figure de saint François d'Assise revient à diverses reprises. Dans le parc national des Abruzzes, l'effectif des loups régressant et atteignant un seuil critique, le directeur décide, en 1970, de lancer une campagne de sauvegarde, qu'il baptise « opération Saint-François ». François d'Assise : c'est là un homme dont les éleveurs montagnards peuvent se sentir proches et qui peut les influencer. Car il était chrétien, pauvre et il aimait les animaux. Or, il ne fut pas hostile aux loups, qui sont pour lui des « créatures », au même titre que le soleil, la lune et tous les êtres qui peuplent la Terre. Membres de la communauté des créatures de Dieu, « frères » des hommes, donc — ainsi que François nomme ceux qu'il évoque dans son Cantique —, les loups méritent à ses yeux d'être respectés. La référence à saint François, qui rappelle que l'on peut être chrétien sans rêver d'établir une relation de subordination avec la part non humaine de la Création et, notamment, sans haïr les loups<sup>1</sup>, est de fait très adroite.

En ce qui concerne le lointain, les protecteurs des loups aiment à citer les Amérindiens, tels qu'ils les imaginent au travers de lectures et, parfois, de voyages véritablement initiatiques : « J'ai toujours aimé le loup, dans le sens où, quand j'étais jeune, j'ai toujours beaucoup aimé les Amérindiens, que ce soit les Sioux, tous ces gens-là, j'ai même été les voir. Une première année, j'avais été dans le centre des États-Unis, dans les Black Hills, et puis en septembre dernier, j'ai été du côté du Yosemite, par là. Et donc la première fois qu'on a rencontré des Sioux, on a réussi à sympathiser avec une vieille Amérindienne et elle nous a indiqué un endroit où y avait une fête, justement où ils dansaient, et donc on est arrivé dans un espèce de petit cirque, alors y avait des tipis, un rond au milieu, et puis les gens qui dansaient en tenue, quoi. C'était dans des endroits où y avait des grandes étendues herbeuses, des petits arbres épars, on voyait que c'était un paysage qui était vraiment d'origine, un paysage primaire, qui a jamais été bouleversé par l'homme [un agent du parc]. » Les habitants de contrées moins éloignées sont également loués pour leur capacité à cohabiter avec une faune sauvage riche en prédateurs. Les Roumains, notamment : « Là-bas [en Roumanie], ils arrivent à vivre avec à peu près 5 000 loups, 2 000 à 3 000 ours, peut-être au moins 1 500 lynx, dans un pays qui a à peu près la superficie de la France, sans que ça pose de problèmes. Tout ça parce que les bergers jouent encore le jeu. Y a des chiens de protection, y a des gens qui sont tout le temps avec leurs troupeaux dans la montagne, il est pas question le soir de laisser son troupeau à l'abandon ; les troupeaux, ils sont rassemblés à côté de la cabane du berger ; ça marche [un défenseur des loups]. » Les jeunes Norvégiens favorables à la protection

1. Deléage (1992, p. 26). Sur saint François d'Assise, voir aussi Le Goff (1999).

des loups mettent eux aussi en avant les relations harmonieuses qu'auraient les Roumains avec les grands prédateurs (Skogen, 2001, p. 217), ce qui montre bien à quel point les mêmes arguments, et les mêmes références, circulent à travers toute l'Europe. On cite encore les Italiens et les Espagnols, supposés<sup>1</sup> avoir envers les loups une attitude positive, dont les Français feraient bien de s'inspirer.

Dans le même temps, des lycophiles, désireux de proposer des mesures concrètes, délaissent un peu les discours généraux pour s'intéresser aux problèmes que les éleveurs rencontrent *hic et nunc*. C'est là aussi quelque chose de nouveau. On se souvient en effet que, vu du monde nature-artifice, éleveurs et chasseurs ont une conception des populations animales singulièrement étriquée. Mais, lorsqu'il s'agit de protéger un troupeau contre les loups, les spécificités locales ne peuvent être balayées d'un revers de la main. Car il n'y a pas de solution passe-partout : il faut tenir compte du relief de l'alpage, de son embroussaillement et de son accessibilité, de la fréquentation touristique, de la race des brebis, de la main-d'œuvre disponible, etc., en bref d'une multitude de paramètres qui influent sur les mesures susceptibles d'être mises en œuvre. Des accoutumés des raisonnements au long cours, sur d'immenses espaces et hors des contingences humaines se mettent à prendre en compte le proche, le contemporain et les manières de faire de leurs semblables.

Les réseaux qui se sont constitués par-delà les frontières du monde où s'opposent sauvage et domestique et l'attention que des lycophiles sont bien obligés de porter aux circonstances à la fois écologiques, économiques, sociales dans lesquelles travaillent les éleveurs ont conduit à un amenuisement du fossé qui séparait les frontières des deux mondes. L'arrivée des loups a, de ce point de vue, opéré une certaine convergence. Tandis que s'estompent les frontières des mondes sauvage contre domestique et nature contre artifice, les catégories qui les structuraient essuient des critiques radicales.

### **La déconstruction des catégories et la dénonciation des incohérences**

Le sauvage et le domestique, la nature et l'artifice : nous avons vu l'importance que ces couples de catégories revêtent, le premier pour les éleveurs et les chasseurs, le second pour les protecteurs et les naturalistes.

Depuis longtemps, il est vrai, la pertinence de ces catégories n'allait plus de soi. Éleveurs et chasseurs se montraient préoccupés par la diminution de l'écart entre le sauvage et le domestique : les prés s'embroussaillent, disaient-ils, et les clairières se ferment ; les animaux sauvages se multiplient et s'appriivoisent, tandis que les bêtes domestiques s'ensauvent. Certains n'étaient pas loin de considérer que, entre la raréfaction du gardiennage et la transformation de la chasse en une gestion cynégétique, la chasse au chamois et l'élevage des moutons ne différaient plus tellement. Opposer la nature et l'artifice n'apparaissait pas non plus satisfaisant. De longue date, des auteurs

1. La réalité n'est pas si simple. Sur la façon dont les éleveurs des monts Cantabriques considèrent les loups, et les traitent, voir Bobbé (1998). En Italie, l'espèce est intégralement protégée, mais les cas de braconnage sont fréquents (source : rencontre-débat sur le loup, Aoste, 3 décembre 1999). Contrairement à une idée largement répandue, l'hostilité aux loups des ruraux, en général, et des éleveurs, en particulier, n'a rien de spécifiquement français. Elle est également marquée dans des pays nordiques comme la Norvège, ainsi que j'ai pu le constater lors d'un séjour effectué en décembre 2001. Les lycophiles montrent d'ailleurs du doigt les éleveurs et le gouvernement norvégiens, voir par exemple *La Gazette de la meute*, n° 27, p. 9.

défendent l'idée que l'humanité et ce qu'elle a produit font partie intégrante de la nature. Moscovici<sup>1</sup> (1968, p. 33) écrivait ainsi, dans son *Essai sur l'histoire humaine de la nature* : « Un art ne fait pas reculer la nature : mais un état de celle-ci est bouleversé par l'apparition d'un autre état. Cela ne signifie pas la transformation du monde naturel en monde technique, mais l'évolution du monde naturel lui-même ».

On ne s'est pas contenté, bien avant la venue des loups, de contester la pertinence de ces couples de catégories. On a également constaté que ceux qui s'y réfèrent n'en respectent pas toujours les définitions, qu'ils ont eux-mêmes données, et on a critiqué leurs incohérences. On a ainsi reproché aux chasseurs d'agrainer les sangliers et d'affourager les mouflons, et aux éleveurs de négliger de s'occuper de leurs animaux. Quant aux naturalistes, on a remarqué qu'ils devraient, logiquement, demeurer à l'écart de la nature. Mais celle-ci les passionne. Ils la fréquentent donc assidûment, et, ce faisant, la transforment nécessairement — contradiction que Léopold (1949, p. 134) n'avait pas manqué de relever.

Que leurs pratiques ne soient pas toujours en accord avec les catégories qui leur servent à penser le monde, tous étaient bien placés pour le savoir. Comment les chasseurs pourraient-ils ignorer, ou « oublier », qu'ils agrainent des sangliers et affouragent des mouflons qu'ils disent sauvages, les éleveurs qu'ils surveillent de très loin des moutons qu'ils disent domestiques, ou les agents d'un parc national qu'ils capturent et équipent de colliers émetteurs, pour ensuite les suivre tout à loisir, des bouquetins qu'ils disent naturels ? Mais ces contradictions, jusqu'à présent, ne leur étaient pas jetées à la figure comme elles le sont depuis l'arrivée des loups. Et chacun pouvait continuer d'affirmer qu'il y a bien, d'un côté, des animaux sauvages, ou naturels, et de l'autre des animaux domestiques, ou artificiels, en considérant l'agrainage et l'affouragement, le non-gardiennage, la capture, le suivi ou les réintroductions comme des entorses sans grandes conséquences ou des maux nécessaires.

Depuis que des loups sont là, ces entorses ne sont plus regardées avec la même indulgence et sont critiquées comme elles ne l'avaient encore jamais été. Le versement des indemnités est conditionné à la mise en place, par les éleveurs, de mesures de protection opérationnelles. Les chasseurs, en dépit de la discrétion qu'ils adoptent dans la polémique, ne sont pas épargnés. Dans un article intitulé « Foutez la paix aux loups ! », Cavanna (2000, p. 76) dénonce violemment ce qui n'est plus à ses yeux qu'une grotesque parodie de chasse : « Dans le cas qui nous occupe, l'environnement est un milieu entièrement modifié par l'homme en vue de ses besoins et de ses loisirs. Un de ces loisirs, la chasse, consiste à tuer "sportivement" tout ce qui ose vivre à portée de fusil. Il est tellement vrai qu'il n'y a de place là-dedans pour des vies autres qu'humaines que l'homme est obligé d'élever et de semer à portée de fusil le gibier nécessaire à l'exercice de son plaisir... »

Les pratiques des protecteurs ne sont pas attaquées avec la même virulence. Toutefois, l'arrivée des loups s'accompagne bien d'une nouvelle déconstruction des catégories de nature et d'artifice. Les éleveurs et leurs alliés contestent vigoureusement que les moutons puissent être considérés comme artificiels, et les loups comme naturels (Deverre, 1999). Si les moutons étaient artificiels, font-ils remarquer, il n'y aurait pas tant besoin de s'inquiéter des effets des attaques sur les animaux survivants. C'est

1. Voir aussi : Guilles-Escuret (1989, p. 48) ; Larrère et Larrère (1997a, p. 162).

précisément parce que les animaux domestiques aussi sont des êtres naturels qu'ils souffrent des attaques, même s'ils n'ont pas été eux-mêmes blessés, et qu'ils gardent longtemps un comportement perturbé : les brebis, bêtes « particulièrement peureuses et craintives [un berger] », avortent et s'affolent rapidement, les agneaux « profitent » moins, etc. Extraire les animaux domestiques de la nature, c'est faire d'eux des « animaux-machines » et encourager les pratiques en vigueur dans l'élevage industriel, si peu respectueux de la nature en général et de la nature des animaux en particulier. C'est donc aller à l'encontre de l'objectif que l'on affiche. Ensuite, poursuivent-ils, l'appartenance des loups à la nature n'est pas si claire qu'on puisse l'admettre aussitôt, sans l'examiner : « Le loup, c'est pas vraiment la nature [un éleveur, octobre 1997]. » Intervient bien sûr ici la polémique à propos de l'origine des loups : les animaux sont-ils revenus seuls depuis l'Italie ou ont-ils été réintroduits ? S'agirait-il d'un « retour », en quoi serait-il véritablement « naturel », au sens où l'entendent ceux qui opposent la nature et l'artifice, c'est-à-dire indépendant des activités humaines et de leur évolution ? Qu'on les ait mis, qu'on les ait aidés à venir, ou qu'on les ait laissés venir, il y a bien à la présence des loups des raisons humaines, parmi lesquelles la décision de certains de les protéger.

En outre, peut-on encore qualifier de naturels des animaux qui, réintroduits ou revenus, sont en tout cas suivis et surveillés<sup>1</sup>, éventuellement manipulés, étiquetés, équipés de colliers — dans le cas des bouquetins ou des ours slovènes des Pyrénées —, et orientés<sup>2</sup> ? Les protecteurs interviendraient trop sur ces espèces pour pouvoir encore les qualifier de naturelles.

Les frontières des mondes sont estompées par la constitution de réseaux, les catégories qui les structuraient sont déconstruites et des pratiques répandues sévèrement critiquées. Tous, éleveurs, chasseurs et protecteurs sont interpellés et doivent repenser des pratiques adoptées, jusque-là, sans beaucoup d'états d'âme. Dans le grand « déballage » qu'a provoqué l'arrivée des loups, la fabrication d'incertitude apparaît comme une tentative de ne pas trop changer.

## LA FABRICATION DE L'INCERTITUDE

Le pastoralisme favorise-t-il la biodiversité ? Quelle est l'origine des loups ? Des loups en liberté peuvent-ils s'attaquer aux hommes ? Les chiens de protection constituent-ils un danger pour les promeneurs ? Sont-ils efficaces contre les prédateurs en général et contre les loups en particulier ? Quelle est l'ampleur des dégâts commis par les chiens errants ? Dix ans après l'arrivée des loups dans les Alpes françaises, aucune de ces questions n'a reçu de réponse définitive. Pourquoi n'arrive-t-on pas à clore ces controverses ?

## Des problématiques véritablement enchevêtrées

Il faut d'abord reconnaître que la plupart des questions soulevées ne sont pas faciles à résoudre, ainsi que l'illustreront les deux exemples suivants. Le premier est antérieur à l'arrivée des grands prédateurs, tandis que le second lui est directement lié.

1. Pour une analyse de ce sauvagement sous surveillance, voir : Larrère (1994, p. 36) ; Bobbé (2000a).

2. On s'efforce par exemple de détourner les bouquetins des prés de fauche et des luzernières en déposant des pains de sel en altitude ou en remettant en culture d'anciennes prairies.

## L'estimation des dégâts de chiens errants

La prédation par les chiens errants est un phénomène ancien, que l'on aurait sans doute pu mesurer si l'on s'en était donné les moyens. Mais c'est seulement depuis que les lycophiles utilisent l'argument des chiens errants pour relativiser les dégâts des loups que l'on s'efforce de mieux le cerner : jusqu'à présent posé et plus ou moins résolu localement, dans le cercle étroit des quelques acteurs directement impliqués, le problème de la prédation par les chiens errants émerge sur la scène publique. Et l'on ne peut que constater l'absence de dispositifs qui permettraient de le quantifier avec une précision suffisante. On peut certes se renseigner auprès des compagnies d'assurance et des services de gendarmerie. Mais tous les éleveurs ne contractent pas l'assurance contre les chiens errants, qui n'est pas obligatoire ; en outre, les éleveurs assurés ne déclarent pas toutes les attaques dont ils sont victimes en raison des franchises appliquées. Quant aux dépôts de plainte, ils sont rares : « Les éleveurs, ils font déjà leur enquête à leur niveau. Ils essaient d'identifier le chien responsable. Après, ils vont trouver le propriétaire, et ils ne portent plainte que si vraiment y a pas moyen de s'arranger ». « Quand l'assurance rembourse sans exiger de dépôt de plainte, ils ne portent pas plainte [un gendarme]. » Les problèmes se règlent fréquemment entre voisins et ne laissent alors aucune trace. De plus, les déclarations existantes ne sont pas centralisées, si bien qu'on ne dispose que d'estimations, généralement obtenues en extrapolant les résultats d'études effectuées dans un secteur particulier et pendant une période de temps limitée. Pour la France, les chiffres cités dans la littérature sont extrêmement variables. En voici un échantillon : « Chaque année en France, les chiens domestiques sont à l'origine de la mort d'environ 500 000 moutons pour un cheptel comptant une dizaine de millions de têtes<sup>1</sup> » ; « Les loups ont certes mangé 2 500 moutons en cinq ans, mais les chiens errants sont responsables, eux, de la perte de 2 à 300 000 moutons par an<sup>2</sup> ! » ; « Selon différentes sources, les chiens errants décimeraient 100 000 animaux domestiques chaque année en France (Pitt, 1988)<sup>3</sup> ». Bobbé (1995, p. 223) mentionne des chiffres très nettement inférieurs : « Les actuels dégâts de chiens errants dans les troupeaux de brebis avoisinent 15 000 à 20 000 victimes par an<sup>4</sup> ». Bref, on ne sait plus à quoi s'en tenir.

La discussion ne porte pas uniquement sur les aspects quantitatifs de la prédation, mais également sur ses répercussions sur les troupeaux, ainsi que sur le quotidien des éleveurs, selon qu'elle est le fait de loups ou de chiens.

Certains distinguent clairement les deux cas. Ils décrivent les attaques de chiens comme des accidents, tout en reconnaissant que leurs conséquences sont quelquefois dramatiques ; les chiens lanceraient des « raids ». Les loups, au contraire, rôdent à l'entour du troupeau et le harcèlent jusqu'à trouver une faille ; ils pratiqueraient la « guérilla » : « Du point de vue des attaques, le problème du loup et le problème du chien sont complètement différents, parce que le chien, à la limite, pour un éleveur donné, ça peut arriver une fois, deux fois, trois fois maximum dans l'année, ça va être ponctuel, quoi [...]. Par contre, quand un éleveur est dans une zone de

1. *La Gazette de la meute*, n° 17, p. 5.

2. Wick (1998).

3. Landry (1998, p. 14).

4. Mais, dans ses derniers articles, l'auteur reprend à son compte un chiffre nettement plus élevé, celui de 250 000 bêtes domestiques tuées chaque année, toutes espèces confondues.

présence du loup, là c'est un risque qui est continu, parce que les attaques de loup peuvent être très répétitives, sur plusieurs éleveurs, voire chez un éleveur donné, donc là, le fond du problème est pas du tout le même [un membre de l'antenne Life-loup]. » Élever des moutons à proximité de loups signifierait ainsi vivre dans un état d'alerte permanent, sans aucun répit. De plus, des éleveurs affirment parvenir plus facilement à délivrer leur troupeau de la présence des chiens errants que de celle des loups. Lorsque leur troupeau est attaqué par un chien, ils ont des recours possibles : le propriétaire de l'animal, s'il est connu et s'il admet être responsable, ou la carabine, en dernier ressort. Mais les loups n'ont pas de maître, et sont infiniment plus méfiants que les chiens : « Si un éleveur a plusieurs attaques par un chien qui prend l'habitude de venir, il va le flinguer, il a l'impression qu'il maîtrise le problème. Pour le loup, c'est complètement différent, parce qu'ils ont l'impression de pas du tout maîtriser, parce que même s'ils s'y essaient et même si certains ont réussi, tirer du loup, c'est quand même pas si évident que ça, et puis en plus, il est protégé, c'est quelque chose qu'on leur impose [même interlocuteur]. » C'est pourquoi les éleveurs seraient « minés » par les loups, plus que par les chiens errants.

Pour d'autres, les chiens errants sont des prédateurs tout aussi redoutables que les loups : « Loups et chiens errants, même combat », dit un éleveur mauriennais dont le troupeau a subi la visite des deux types d'animaux. Les chiens errants, souligne-t-on alors, peuvent être terriblement meurtriers, sont souvent très rusés et il est arrivé que leur manège se poursuive longtemps avant d'être découvert, et interrompu : « Moi, j'ai en tête un exemple où on avait quatre chiens errants qui ont fait des dégâts pendant tout un été, sur trois alpages différents, qui ont tué plusieurs centaines de bêtes dans l'Embrunais, on s'est aperçu, au bout d'un an, que les chiens, la journée, ils regagnaient leur ferme respective, et puis la nuit, ils faisaient le tour des troupeaux. Donc ils ont quand même tué plusieurs centaines de moutons, y avait l'Onc qui était sur le coup, les bergers étaient armés, ils ont pas réussi à en tirer un de toute l'année, de toute la saison de pâture, donc je crois que faut pas minimiser ce que ça représente [un agent du parc national de la Vanoise, juillet 1998]. »

### L'imputation d'une attaque à un prédateur donné

Les gestionnaires, depuis le retour des loups, parlent beaucoup de « grands canidés », ce qu'un éleveur brocardait, après la mort à Orelle (Maurienne) d'un nombre considérable de brebis, en disant : « On va encore nous dire que c'est un grand canidé ! » En 1998<sup>1</sup>, sur les 259 attaques qui avaient été recensées dans les Alpes-Maritimes, 44 étaient attribuées au loup (soit 17 %), 161 à un gros canidé (62 %), 8 à un chien (3,1 %), 45 étaient classées « invérifiable » (17,4 %) et 1 « divagation ». Est-il vraiment si délicat de distinguer les attaques de loups de celles des chiens ?

Bobbé (1998, p. 280), s'appuyant sur le témoignage d'un lieutenant de louveterie, affirme que « les traces de loup et de chien sont parfaitement repérables pour un œil averti ». Aussi voit-elle dans l'indemnisation des attaques de grands canidés un « choix stratégique » de l'Administration, qui n'hésiterait pas à imputer aux loups des dégâts qu'elle saurait avoir été commis par des chiens<sup>2</sup>. L'opinion que l'on peut

1. Source : Ddaf 06.

2. Dans le système d'indemnisation actuel, les attaques classées « loup » ou « grand canidé » sont indemnisées. Les attaques classées « chien » ou « invérifiable », sauf exception, ne le sont pas.



aisément distinguer dégâts de chiens et de loups est partagée par nombre d'éleveurs, qui soupçonnent l'Administration de vouloir, par souci d'économie, faire passer des attaques de loups pour des attaques de chiens et qui ont des idées très arrêtées, mais également très contradictoires, sur les tactiques des différentes espèces de prédateurs. L'un d'eux assure, par exemple : « C'était bien la façon de faire des loups : le troupeau avait été attaqué dans une combe, le troupeau était pas dispersé, alors que les chiens explosent les troupeaux ». D'autres soutiennent l'avis exactement contraire : « On a retrouvé les brebis sur des centaines de mètres ; c'est pas des chiens qui auraient pu faire ça. »

Examinons dans quelles conditions sont réalisés les constats de dégâts. Dans le cas à priori le plus favorable, mais le plus rare, l'attaque a été observée par un ou des témoins. La possibilité de confusion n'en subsiste pas moins, étant donné la ressemblance, morphologique et comportementale, entre les loups et certains chiens. Le risque de méprise est d'autant plus grand que l'expérience des gens en matière de grands prédateurs est encore très limitée. En 1992, à Aspres-les-Corps, c'est un berger venu d'une région d'Europe de l'Est fréquentée par des loups qui a identifié l'auteur des dégâts sur des troupeaux ovins : « Un berger avait reçu des attaques, en 92. Et donc on avait été saisis, enfin saisis, on s'était autosaisi du dossier, puisqu'on avait été contactés par le berger, et on pensait à tout, à toutes sortes de bestioles, quoi. Jusqu'au jour où un berger, donc originaire des pays de l'Est, l'a vu et a dit : "C'est un loup". Il avait vu des loups, il connaissait bien le port de la tête, de la queue, la démarche, enfin l'allure du loup<sup>1</sup> [un agent de l'Oncfs]. » En Savoie, les agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage chargés de recueillir les témoignages de personnes affirmant avoir vu ou entendu des loups ont dû élaborer des fiches de renseignement extrêmement détaillées pour tenter de préciser l'identité de l'animal. Les témoins ont en effet tendance à fortement exagérer la durée d'une observation ou d'un hurlement et révisent généralement leur appréciation à la baisse lorsqu'il leur est demandé, montre en main, d'observer trente secondes de silence. L'évaluation de la taille de l'animal soulève également des difficultés. Afin de les aider à décrire ce qu'ils ont vu, on propose aux témoins des points de repère choisis parmi des animaux plus familiers — teckel, épagneul et berger allemand pour les urbains, alors qu'aux montagnards sont plutôt proposés comme étalons le chevreuil, le mouflon et le chamois<sup>2</sup>.

En l'absence de témoins, un certain temps s'écoule entre l'attaque et sa découverte, puis entre celle-ci et le constat. Des prédateurs secondaires ou des charognards, comme des renards, des fouines ou des corvidés, sont alors susceptibles d'effacer ou de brouiller les indices. Certes, il arrive que la responsabilité des loups puisse être écartée. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit plus fréquemment de présomptions que de certitudes : « Reconnaître une attaque de loup d'une attaque de chien, c'est un petit peu là le problème, en particulier sur les fronts de colonisation, pour essayer de faire un peu la part des choses. Ben c'est pas simple, et c'est pas une science exacte. [...] y a des cas que vous allez distinguer assez facilement, donc les cas extrêmes, je dirais, et au milieu, pour faire la part des choses, là c'est beaucoup moins évident

1. L'animal fut abattu ; on eut ainsi la preuve que le berger ne s'était pas trompé.

2. Communication de Michel Lambrech, chef du service départemental de garderie de la Savoie, au cours d'une rencontre débat sur le loup (Aoste, 3 décembre 1999).

[le vétérinaire chargé d'expertiser les constats, juillet 1998]. » Les auteurs du *Manuel sur l'identification des proies de grands prédateurs et d'autres signes de présence*, Molinari et al. (2000, p. 69), sont du même avis : « Il n'est qu'exceptionnellement possible de différencier avec certitude une proie de chien d'une proie de loup. Les chiens sont généralement des chasseurs moins expérimentés et ils infligent ainsi des blessures moins ciblées et réparties sur tout le corps. L'écart entre les canines est plus variable et peut atteindre 60 millimètres. Cependant, de nombreuses races de taille moyenne et grande se situent dans les mesures du loup. Les chiens abandonnent plus souvent des proies sans les exploiter. Des indices supplémentaires (distance par rapport aux zones habitées, nombre d'animaux tués) peuvent également fournir des indications intéressantes. Cependant, il faut généralement utiliser des données qui ne sont pas liées au cadavre pour différencier entre loup et chien en divagation, comme par exemple des analyses génétiques des laissées ou des poils retrouvés à proximité de la proie. » Au vu de ces éléments, je crois, pour ma part, que l'usage récurrent de la catégorie « grand canidé » n'est pas un tour de passe-passe de l'Administration, mais témoigne bel et bien de l'embaras à trancher entre les attaques des loups et celles des chiens. Ajoutons qu'en Savoie l'imputation d'une attaque à un prédateur donné est encore compliquée par la présence d'un troisième larron, le lynx.

Si l'on accepte que l'évaluation des dégâts des chiens errants comme l'imputation des attaques aux différents grands prédateurs présentent d'authentiques difficultés, les divergences de vue ne paraissent plus si surprenantes.

### Des ambiguïtés que l'on exploite

Cependant, si les partis en présence ne parviennent jamais à s'accorder, c'est aussi qu'ils exploitent les ambiguïtés et fabriquent, en permanence, de l'incertitude.

Considérons le cas de cet ovin tué par un prédateur sur la commune de Val-d'Isère, durant l'été 1998. Peu après l'attaque, une accompagnatrice en moyenne montagne photographie, sur la commune, un grand canidé en liberté. L'image est adressée au vétérinaire du programme Life, qui l'expertise comme pouvant être celle d'un loup de souche italienne. Le déroulement de l'attaque et les traces qu'elle a laissées sont congruents avec ce diagnostic. L'affaire semble entendue : selon toute vraisemblance, un loup, semble-t-il pour la première fois en Haute-Tarentaise, a commis une attaque sur un animal domestique. C'est alors qu'intervient l'histoire de la ménagerie. Dans les jours précédents, des forains ont séjourné à Val-d'Isère, exposant notamment...des loups<sup>1</sup>. L'animal photographié ne serait-il pas l'un d'eux, qui se serait évadé ? Les agents de l'Oncfs mènent une enquête, qui conclut que les grands canidés exposés, en réalité, n'étaient pas des loups, mais des chiens de race Sarlosse, qui leur ressemblent fortement. Il semblerait aussi que la ménagerie soit repartie avec tous ses pensionnaires, et que l'hypothèse du loup en cavale doive en définitive être abandonnée. Un tel exemple témoigne bien de la quasi-impossibilité, en matière de loups, de connaître le mot de la fin : on ne parvient jamais à savoir ce qu'il s'est passé, car il se trouve toujours quelqu'un, lorsqu'une version paraît admise, pour opposer une version contradictoire. Le doute survient trop fréquemment là où on ne l'attendait pas pour relever de la pure coïncidence.

1. Voir *La Gazette de la meute*, n° 17, p. 19.

Examinons à présent la question du retour des loups. Comment les deux thèses concurrentes, celle du retour « organisé » et celle du retour « spontané », sont-elles étayées ? Très vite incriminés, les naturalistes ont procédé à une enquête visant à reconstituer la progression des loups depuis les Abruzzes jusqu'au Mercantour. D'après eux, les indices de présence recueillis par les scientifiques italiens sont tout à fait compatibles avec une colonisation « naturelle ». Les lycophobes ont de leur côté réalisé une contre-enquête ; cartes à l'appui, ils disent avoir mis en évidence une discontinuité infranchissable entre les secteurs reconnus comme ayant été colonisés par les loups et le Mercantour. Ils présentent l'arrivée des prédateurs sur le sol français comme une apparition énigmatique qui s'explique plus facilement par un lâcher clandestin que par un retour spontané. Les naturalistes se sont alors penchés sur cette zone réputée vierge de loups et y ont repéré des indices de leur présence. Mais ces indices arrivent trop tard, car, à en croire les lycophobes — qui reprennent l'affirmation selon laquelle les prédateurs passent la frontière, mais en inversant le sens de leur passage —, ils auraient été laissés, non par des loups venus du sud, mais par des loups revenus du Mercantour. Aussi les nouvelles données des naturalistes n'ont-elles aucune valeur aux yeux de leurs contradicteurs.

Les loups que l'on repère loin de leurs bases supposées alimentent régulièrement la polémique. Pour les tenants de la thèse du retour spontané, ils ne font qu'illustrer les capacités de l'espèce à franchir des espaces et des obstacles considérables. Pour leurs adversaires, en revanche, ils sont la preuve que des introductions se poursuivent. On se souvient en particulier des traces relevées dans les Pyrénées-Orientales d'un animal identifié comme un loup de souche italienne. *Le Monde* s'étant fait l'écho de l'événement<sup>1</sup>, on pouvait lire, quelques jours plus tard, dans le *Courrier des lecteurs* : « Peut-on imaginer qu'un "exclu" puisse traverser toute la France sans jamais causer de prédation, sans jamais laisser aucune trace ? De qui se moque-t-on ? »

Il s'agit là de la partie officielle de la controverse, qui donne lieu à des cartes et à des documents publiés et diffusés largement. D'autres éléments existent qui, pour être plus souterrains, n'en sont pas moins importants pour comprendre comment l'incertitude est produite. D'après des éleveurs, les loups ayant attaqué leur troupeau n'auraient pas le comportement des loups sauvages : « Bon ben là, c'est sûrement du loup qui est remonté du Mercantour par les Hautes-Alpes, mais ceux-là, là, c'est pas des loups..., c'est des loups lâchés, en Belledonne, parce qu'ils attaquent pas de la même façon. Là, ils les ont tuées, les brebis, tandis qu'à nous, c'était pour s'amuser. Ils ont mangé pratiquement rien. » Ils n'en auraient pas non plus l'aspect : « Les deux jeunes [qui gardaient le troupeau, et qui affirment avoir vu un loup occupé à manger une brebis] lui ont trouvé une couleur qui est pas celle des loups italiens. » Le caractère jugé atypique de ces loups sert à suggérer, plutôt qu'à établir, qu'il s'agit d'animaux d'élevage relâchés. Que les loups des Alpes françaises présentent les mêmes caractéristiques génétiques que leurs congénères italiens ne trouble nullement les éleveurs convaincus de leur réintroduction : « Alors on nous dit : "Mais non, c'est des loups italiens". Bien sûr, tous les élevages qu'y a en France, ce sera bien de souche italienne ! » Par ailleurs, certains rapportent que des loups abattus dans le Mercantour

1. *Le Monde*, 28 août 1999.

2. Gérard Chevalier, *Le Monde*, 8 septembre 1999.

étaient porteurs de puces électroniques et de colliers. Il s'agit ici typiquement d'une rumeur<sup>1</sup>, et d'une rumeur particulièrement facile à colporter : les loups étant protégés, ceux qui les abattent sont passibles de poursuites et ne peuvent donc exhiber les puces et les colliers qu'ils prétendent avoir trouvés ; il y a donc de bonnes raisons de ne pas montrer la preuve suprême de l'introduction. Les opposants aux loups brandissent encore un autre argument : les protecteurs de la nature seraient des réintroduteurs dans l'âme. Après les bouquetins, les lynx, les ours et bien d'autres espèces<sup>2</sup>, pourquoi n'auraient-ils pas réintroduit des loups, qui suscitent chez eux un tel enthousiasme ?

Des loups peuvent aussi s'évader de zoos ou de ménageries, comme ils peuvent échapper à des particuliers à qui ils servent d'animaux de compagnie, ou être libérés. Il y aurait actuellement en France un peu plus de 500 loups captifs, répartis dans 62 sites<sup>3</sup>. Le dispositif gouvernemental de soutien du pastoralisme et de gestion du loup prévoit une obligation de marquage de ces animaux pour permettre l'identification de loups qui se seraient échappés dans la nature<sup>4</sup>.

Enfin, ceux qui sont persuadés de l'existence de lâchers de loups cherchent et trouvent continûment ce qui corrobore leurs soupçons dans les conversations qu'ils ont avec des gens qu'ils pressentent, à tort ou à raison, favorables aux loups. Ils traquent la formule louche, à l'affût du moindre signe pouvant trahir que leur interlocuteur sait que des loups ont été ou vont être introduits, et toute maladresse de sa part devient l'occasion de le prendre en flagrant délit de conspiration et de le démasquer. Les propos d'un garde-moniteur ont sur le champ été interprétés par son interlocuteur comme l'indice que le parc national de la Vanoise projette de procéder à des lâchers : « Avant-hier soir je parlais avec un chasseur auquel je disais : "ben y a beaucoup de chevreuils" — c'est vrai que les populations de chevreuils augmentent beaucoup, et de sangliers aussi. Je lui disais comme ça : "Bah, ça ira mieux dans quatre-cinq ans, quand y aura du loup". Ben c'était une manière de plaisanter. Lui, il m'a dit : "Ah bon, vous allez en remettre ? !" [un garde-moniteur, juin 1998]. » Une phrase malheureuse prononcée lors d'un entretien avec un couple d'éleveurs a elle aussi été regardée comme une preuve supplémentaire de l'existence d'un complot du loup, auquel j'aurais été mêlée, puisque je paraissais si bien renseignée. Je dus m'expliquer, probablement sans convaincre.

« Lui. — Moi, le jour qu'y a le loup au col, je fais autre chose ! Je te dis sincèrement !  
Moi. — C'est pas pour tout de suite, je pense.

Elle. — Ah bon ! C'est déjà prévu ! Programmé !

Moi. — Non, programmé ? Non, je crois pas.

Elle. — Ben pourquoi tu dis que c'est pas pour tout de suite !?

1. Sur les rumeurs de réintroduction de prédateurs, se reporter à Champion-Vincent (1990, 1992, 2000).

2. « Depuis 1950, en France, vingt-six espèces de vertébrés ont fait l'objet de réintroductions et de renforcements ». (Raffin et Vourc'h, 1992, p. 374.)

3. Rapport de la commission d'enquête sur les conditions de la présence du loup en France et l'exercice du pastoralisme dans les zones de montagne, mai 2003 ([www.assemblee-nature.fr/12/rap-enq/r0825-t1.asp](http://www.assemblee-nature.fr/12/rap-enq/r0825-t1.asp)). Sur la question des loups captifs, voir aussi Champion-Vincent (2000, p. 43-47). L'auteur présente, en annexe, le seul cas d'un lâcher volontaire de loups qui serait avéré (qui fut du moins revendiqué), survenu dans les Landes, en 1968.

4. Un arrêté ministériel relatif à l'autorisation de détention de loups a été pris le 19 mai 2000 (publication au *Journal officiel* du 19 juillet 2000). Il vise à « contrôler la détention des loups en captivité afin de diminuer les risques de lâchés, accidentels ou non, dans la nature ». (*L'Infoloups*, n° 8, p. 8.)

Moi. — Parce que y a pas d'animaux, à part le loup vu à Val-d'Isère une fois. Sinon, y a pas eu de loup vu en Tarentaise, quoi, c'est ça qui me fait dire que c'est pas pour tout de suite, c'est tout. Y en a pas non plus dans le Val d'Aoste, apparemment [mai 1999]. »

La thèse du retour organisé repose ainsi à la fois sur une « enquête » (les indices de présence des loups en Italie, dans les années quatre-vingt), qui s'enrichit de nouveaux éléments (les loups repérés loin de leurs bases), sur des rumeurs (les puces et les colliers) et sur l'assignation à l'autre d'une identité (ainsi qu'ils n'ont cessé de le montrer, les protecteurs sont des introducteurs).

En novembre 2002, à la demande de députés connus pour leur opposition à la présence des loups dans les Alpes françaises, une commission d'enquête est constituée sur « les conditions de la présence du loup en France et l'exercice du pastoralisme dans les zones de montagne ». Six mois plus tard, après avoir entendu 285 personnes, la commission remet son rapport. Elle conclut à l'indécidabilité de la question de l'origine des prédateurs : des loups ont pu arriver seuls de l'Italie, mais ce n'est pas absolument certain. Des loups ont pu être relâchés par des passionnés irresponsables, mais on n'en a pas la preuve. La controverse n'est pas close ; sans doute ne le sera-t-elle jamais.

Quel que soit le sujet, un mélange d'événements communément admis mais interprétés en des sens opposés selon les camps, d'anecdotes, de témoignages et de rumeurs est mis en circulation et se propage dans les réseaux lycophiles et lycophobes. Le loup n'est pas le seul qui soit touché ; la production d'incertitude s'étend avec la même efficacité aux moutons et aux chiens de protection. Des récits édifiants vantent par exemple le dévouement de ces derniers envers les brebis malades ou blessées : « Quand même, on a un chien qui a failli se faire tirer dessus l'autre fois, parce que y a quelqu'un qui l'a trouvé à côté d'une brebis blessée, il a cru que c'était le chien [qui l'avait blessée]. En fait, le chien était resté à côté d'elle pour la protéger [un spécialiste des chiens de protection]. » Mais on entend aussi des histoires de patous ayant manqué dévorer des passants ou des membres de la famille des éleveurs : « Parce que moi je connais une personne, le type a tué à coups de barre de fer son patou parce qu'il était en train de bouffer sa femme, elle avait repoussé en trois ou quatre fois un agneau parce qu'elle voulait soigner une brebis, la dernière fois, certainement qu'elle a dû être plus énervée ou quoi que ce soit, elle a dû prendre l'agneau et le balancer, le chien l'a attaquée et le propriétaire l'a tué à coups de barre de fer pour sauver sa femme. C'est vrai que c'est des extrêmes, mais ils sont là [un chasseur]. » Si peu étayés soient-ils, des récits de ce type ne manquent pas de frapper les esprits. Quant aux archives, nous avons vu plus haut qu'elles sont regardées comme des témoignages fiables par une partie des enquêtés seulement, éleveurs et chasseurs notamment. Elles ne sont pour les autres que des légendes, qui en disent plus long sur les montagnards du passé, et sur leurs descendants, que sur les loups.

### **Des techniques nouvelles qui alimentent de vieilles controverses**

On pouvait croire que le recours à des techniques nouvelles réglerait certaines controverses. Le génie génétique, notamment, paraissait à même de résoudre définitivement l'énigme de l'origine des loups et de maîtriser l'imputation d'une attaque à un prédateur donné. Des méthodes ont en effet été élaborées qui permettent d'appliquer la

technologie de l'Adn recombinant<sup>1</sup> à du matériel d'origine animale non vivant : on peut depuis lors identifier un animal dont on a retrouvé des poils ou des crottes. L'obstacle semblait surmonté. Il n'en est rien car des questions sont régulièrement soulevées qui viennent réduire ou anéantir la portée des résultats.

L'une d'elles concerne la capacité des analyses à discriminer les loups et les chiens qui sont génétiquement très proches, comme les huskys. De nouvelles mises en cause sont également exprimées : des erreurs, ou des falsifications, pourraient être commises au laboratoire. Lors de la réunion du comité national Loup du 29 juin 2000, le représentant de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture s'interrogeait « sur l'impartialité du laboratoire de recherche chargé des analyses des traces après attaques, [parce que ce laboratoire] serait proche du Groupe loup France<sup>2</sup> ». Un agent de la Direction de l'espace rural et de la forêt précise alors qu'il « n'existe aucun lien entre le Groupe loup France et ce laboratoire ». La suspicion de l'existence de liens entre l'association lycophile et le laboratoire n'était cependant pas née de rien. Jusqu'en 1998, l'étudiant qui présidait le Groupe loup Isère y a en effet réalisé une thèse de doctorat sur la génétique des marmottes. Lorsque je me suis entretenue avec lui, nous avons abordé la question, dans son cas, des interférences entre activités scientifiques et militantes : « C'est complètement parallèle, mais ce qui est un peu gênant, c'est que les analyses ont été faites ici, quoi, et moi, je suis dans le labo qui a fait les analyses génétiques. [...] Disons que quand y a des résultats, je les communique pas avant qu'ils soient publiés, j'veux dire je fais pas..., bon, je respecte la règle à ce niveau-là, mais ça peut être gênant au niveau des militants anti-loup, quoi, parce qu'ils disent : "Oh !, regardez quelqu'un du Glf, il fait partie du labo où ont été faites les analyses génétiques ; si ça se trouve le labo qui fait les analyses génétiques n'est pas impartial, et ils vous disent n'importe quoi". Ça peut être une interprétation, quoi. C'est vrai qu'il faut faire attention avec tout ça. Donc moi, j'ai jamais essayé de mélanger quand même les deux, mais c'est parfois inévitable, quoi. Je travaille, bon, je suis là ici toute la journée ; quand on doit m'appeler, ben c'est ici, bon ben tiens, le numéro de téléphone, on arrive, c'est l'université Joseph Fourier, clac ! ça va vite [février 1998]. » Il ne se trompait pas.

À cela s'ajoute encore une rumeur : il serait possible de se procurer en Italie des crottes de loups, que certains éleveurs déposeraient à proximité du lieu de l'attaque à l'intention des agents chargés du constat<sup>3</sup>. Voilà envolées des certitudes pourtant acquises au prix fort. Et nous voilà revenus au point de départ : loup ou chien ? Les puissantes technologies de l'Adn recombinant n'ont ainsi pas réussi à emporter l'adhésion de tous.

1. Ensemble des techniques fondées sur les propriétés, relativement simples, de l'Adn, qui permettent de repérer des séquences de nucléotides spécifiques, de cliver l'Adn, de le séquencer rapidement, de le cloner ou encore de le remanier. Les principales techniques utilisées pour l'identification d'un animal à partir de poils ou d'excréments sont l'amplification (afin d'augmenter la quantité d'Adn, extrêmement faible, dont on dispose) et le séquençage. Les séquences d'Adn sont comparées à des bases de données de séquences issues de chiens et de loups de diverses origines.

2. Projet de compte rendu, daté du 28 août 2000, de la réunion du comité national Loup du 29 juin 2000, p. 3.

3. Le cas échéant, substituer à l'ancienne technique identificatoire une technique plus sophistiquée, et en apparence plus sûre, n'aurait pas éliminé la ruse, bien au contraire. Lorsque l'identification du prédateur se fonde sur les traces laissées par les prédateurs (empreintes et morsures), les fraudeurs devaient maquiller les attaques, s'efforçant de donner aux cadavres l'aspect de victimes des loups. Il « suffirait » aujourd'hui de se procurer une crotte de loup et de la déposer sur les lieux de l'attaque pour transformer une attaque de « grand canidé » en attaque de loup. La supercherie serait en définitive plus facile.

Il faut admettre, avec Bessy et Chateauraynaud (1995, p. 241), que les techniques les plus récentes et les plus sophistiquées ne mettent pas fin aux incertitudes.

Chacun s'ingénie ainsi à instiller le doute sur la validité des démonstrations et des conclusions d'autrui, à muer le décidable en indécidable, ce qui est nettement plus simple que de produire et de transmettre des certitudes. Quasiment rien, dans ces conditions, n'est communément tenu pour avéré ; tout fait est susceptible d'être démenti, tout exemple de se voir opposer un contre-exemple. Pas un incident, une opinion, un argument qui ne soit aussitôt disséqué, interprété et projeté déjà dans l'avenir<sup>1</sup>. La « discutabilité » (Bromberger, 1998, p. 302) est apparemment infinie. C'est pourquoi des conceptions concurrentes parviennent à un degré sensiblement équivalent de crédibilité et peuvent, au moins temporairement, coexister sans que l'une ne l'emporte parce qu'indubitablement meilleure que les autres.

Cette fabrication permanente d'incertitude est bien commode : tant qu'on disqualifie le discours de l'autre, en recourant aux éléments les plus variés — arguments, histoires, rumeurs, archives, tout est bon —, on peut ne pas le croire, ne pas adhérer à ce qu'il dit et résister à sa force de conviction. On n'est donc pas tenu de repenser le monde dans lequel on vit, ni l'identité que l'on prête aux autres et à soi-même. Les discussions relatives à l'une des questions les plus controversées de la polémique, l'origine des loups, montrent clairement que, dans un contexte incertain, des individus parviennent à ne pas douter. Ils ont résolu, à priori, de croire.

### Des acteurs qui changent d'avis

Peut-on en conclure que les positions des acteurs sont figées, qu'ils adhèrent une fois pour toutes à une hypothèse, dont ils ne « démordent » plus, quels que soient les arguments qu'on leur oppose et quoi qu'il leur arrive ? Ce n'est pas toujours le cas. Certains ne portent plus sur les animaux et sur les hommes le même jugement qu'initialement.

Ainsi, deux interlocuteurs ont évolué en sens contraire sur la question de l'origine des loups. Le premier avait été chargé de contrecarrer la thèse de la réintroduction clandestine des loups, défendue notamment par la chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes. D'abord sceptique, il s'est progressivement convaincu que les loups sont véritablement revenus seuls : « J'ai eu des doutes au début au sujet de l'origine des loups, mais ces doutes étaient dus à la méconnaissance. Au fil du travail, et de l'approfondissement du comportement du loup, j'ai acquis la conviction qu'il s'agissait bien d'un retour naturel. Cette conviction, je l'ai acquise surtout en rédigeant les rapports administratifs, à force de rassembler des arguments convainquants. » Son évolution illustre bien ce qu'écrivait Moscovici (1979, p. 41) : « On peut commencer par se soumettre par politesse, puis en arriver à de véritables et vastes compromis sur les plans émotionnel et intellectuel. Comme le disait Diderot, les hommes finissent par croire aux opinions qu'ils sont obligés d'exprimer en public. En dernière analyse, il devient difficile de distinguer entre la soumission et la conformité authentique. » Le second interlocuteur est pastoraliste ; contrairement au précédent, il a d'abord penché pour un retour spontané, mais les secteurs où les loups sont par la suite apparus l'ont progressivement troublé. Il a recensé les lieux où des

1. D'après Beck (1993, p. 102-103), c'est là un trait commun aux querelles contemporaines.

loux ont été successivement repérés — preuve qu'il était loin d'être entièrement acquis à la thèse officielle —, mesuré leur éloignement, évalué les obstacles qu'un animal aurait à franchir pour aller de l'un à l'autre et enfin estimé leur distance aux aires protégées. Il dresse alors deux listes. La première comporte les éléments qu'il admet être possiblement « naturels » : le passage des loups de la vallée de Suse (Italie) à la Haute-Maurienne puis de là jusqu'à la chaîne de Belledonne. Dans la seconde, il range les éléments qu'il juge suspects : l'arrivée des loups en zone centrale du parc national du Mercantour ; la présence d'un loup à Aspres-les-Corps, en 1992, non loin de la zone centrale du parc national des Écrins ; le « saut » des loups, depuis la chaîne de Belledonne jusqu'à la réserve naturelle des hauts plateaux du Vercors, alors que les deux massifs sont séparés par l'agglomération grenobloise et que les prédateurs n'ont laissé aucune trace de leur passage dans la zone d'élevage du Vercors, située hors de la réserve ; enfin, la présence d'un grand canidé, génétiquement identifié comme un loup de souche italienne, dans la réserve naturelle de Nohèdes (Pyrénées-Orientales). Les données qu'il a accumulées le conduisent finalement à soutenir la thèse du retour organisé et à soupçonner que les gestionnaires des espaces naturels ont, dans le meilleur des cas, celé les introductions de loups.

Il arrive aussi que le comportement dont les animaux font preuve à un moment donné provoque un revirement dans la manière dont on le qualifie et dans l'attitude que l'on adopte à son égard. À mesure que les gens apprennent à mieux le connaître, qu'ils en découvrent de nouveaux aspects, l'opinion qu'ils en avaient se modifie. Un éleveur est ainsi convaincu de l'efficacité de ses patous depuis que l'un d'eux aurait révélé son aptitude à affronter des loups : « L'été dernier, comme ça se passait tellement mal<sup>1</sup>, j'étais prêt à retirer les chiens. La nuit du 24 au 25 août 98, le mâle était plein de sang au cou. Comme je peux pas l'attraper dehors, il a fallu rentrer le troupeau en bergerie. Effectivement, y a eu des attaques [attribuées aux loups] peu après sur Bramans. On a échappé sûr cette fois-là à un pépin [juillet 1999]. » Jusque-là, pour leur maître, les patous étaient essentiellement des chiens très méfiants — lui-même ne peut les approcher sur l'alpage —, contraignants, puisqu'il faut les aller nourrir tous les jours sur l'alpage, situé à quarante kilomètres du siège de l'exploitation, coûteux et préoccupants, puisqu'ils occasionnent des conflits avec les touristes et les voisins. L'épisode de la blessure au cou n'y change rien. Mais les chiens ont persuadé leur maître de leur utilité, et il est probable qu'ils se sont sauvés en sauvant les brebis.

Il existe bien d'autres cas de revirement. Des éleveurs d'abord convaincus qu'ils n'auraient aucune peine à abattre les loups ont progressivement déchanté. De leur côté, certains protecteurs et gestionnaires ont « découvert » qu'il n'est pas commode de protéger les troupeaux ovins et que les loups ne tuent pas toujours pour se nourrir : « En 94, on est partis avec nos bâtons de pèlerin en disant "le loup ne tue que pour manger", c'est ce qu'on avait lu, enfin on n'avait pas trop d'idées, on faisait pas trop la différence entre les attaques sur les animaux sauvages et les animaux domestiques. [Moi. — Les Italiens avaient pas pu vous renseigner là-dessus ?] Si, mais bon, on y croyait sans y croire. Et puis bon, c'est à ce moment-là donc, que la réalité a

1. Des voisins et des touristes se plaignaient de l'agressivité des chiens : « Deux fois les gendarmes sont venus me voir au sujet des plaintes déposées. Je peux vous dire que ça fait vraiment bizarre d'avoir les gendarmes qui viennent chez soi [juillet 1999]. »



commencé à arriver. On a commencé à apprendre, enfin on l'apprenait sur le tas, ce qui se produisait [un agent du parc national du Mercantour]. » Les surprises, bonnes ou mauvaises, sont sans doute loin d'être terminées et, dans la phase actuelle, rien, ou presque, n'est encore définitivement acquis.

Dans les mondes du sauvage contre le domestique et de la nature contre l'artifice, des spécialistes en qui on avait confiance détenaient l'autorité. Le loup, lui, n'a pas encore vraiment ses spécialistes attitrés et reconnus. La circulation et la propagation des rumeurs et des incertitudes s'en trouvent grandement facilitées. Dans ces conditions, il devient extrêmement difficile de savoir qui et que croire : « On sait plus qui dit vrai, qui balance des infos en l'air pour semer la zizanie. Peut-être qu'y a pas d'animaux sédentaires sur le secteur, mais rien nous prouve le contraire. C'est de l'intox en permanence. Au bout d'un moment, on sait plus [un chasseur]. » Si certains, comme ce chasseur, sont perturbés par les innombrables incertitudes, d'autres exploitent celles qui existent et en fabriquent de nouvelles, précisément parce qu'elles les dispensent de croire les adversaires et de se remettre en cause. La fabrication de l'incertitude ne suffit cependant pas pour ne pas changer. Car les multiples ambiguïtés qui subsistent n'empêchent pas que l'on agisse et que l'on innove. Au sujet des relations entre touristes et chiens de protection, par exemple, le recul dont on dispose est minime, mais le nombre de chiens est en constante et rapide augmentation. Il est actuellement évalué à environ quatre cents pour l'ensemble des départements touchés par la venue des loups<sup>1</sup>. Autre exemple : le protocole autorisant l'élimination ou la capture d'un loup. On s'est donné la possibilité d'intervenir sans détenir toutes les clés du problème, et sans véritablement savoir quelles en seront les incidences sur les acteurs animaux et humains : de quelle manière l'élimination d'un individu influe-t-elle sur la dynamique et la dispersion des populations, sur l'importance des attaques, sur l'« acceptation » du loup par les éleveurs, etc. ? Empêtrés dans les controverses, les acteurs n'attendent pas d'avoir des certitudes ; pris par l'urgence, ils parent au plus pressé, ils improvisent ; et l'on constate, avec Strauss (1959, p. 27), que « l'innovation repose sur des situations ambiguës, confuses et mal définies ».

227

## DES SAVOIR-FAIRE MAÎTRISÉS À L'IMPROVISATION

Des loups sont venus et des chiens de protection ont été introduits dans les troupeaux. Bêtes et gens, confrontés à ces animaux qu'ils découvrent et que nul ne connaît encore parfaitement, doivent remettre en cause les savoir-faire qu'ils maîtrisaient, apprendre, improviser et innover, ce qui, pour les uns comme pour les autres, ne va pas de soi. Parce qu'elle implique un grand nombre d'acteurs, la mise en place de chiens de protection dans les troupeaux est particulièrement révélatrice.

### L'intégration de chiens de protection dans les troupeaux ovins

On ne sait pas élever des moutons dans une région fréquentée par des loups sans recourir à des chiens spécialisés. La protection des troupeaux domestiques par des chiens est une technique ancienne qui a beaucoup voyagé. Elle aurait été inventée en Europe et exportée par des colons en Amérique du Sud. Aux États-Unis, des chiens ont été employés au cours des dernières décennies pour défendre les troupeaux contre

1. Alpes-Maritimes, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Drôme, Var, Isère, Savoie.

les coyotes, différentes espèces d'ours et les pumas (Wick, 1998). Les Américains se sont alors référés aux pratiques anciennement en vigueur en Europe et en Asie et les ont adaptées à leur propre contexte. En Europe de l'Ouest, les chiens de protection se sont considérablement raréfiés en même temps que les grands prédateurs, et la technique, sauf en de rares endroits, est tombée en désuétude. Depuis quelques années, ce sont les Européens qui se tournent vers les Américains et s'inspirent de leurs façons de faire<sup>1</sup>.

Il existe dans le monde de nombreuses races de chiens de protection<sup>2</sup>. En France, les Montagne des Pyrénées, appelés aussi « patous », sont actuellement les plus répandus. Dans le Mercantour, deux raisons ont motivé le choix de ces chiens pour tenter de protéger les troupeaux contre les loups. D'une part, les patous continuaient d'être employés contre les ours dans certaines vallées des Pyrénées, notamment la vallée d'Ossau. Ils avaient par ailleurs connu un regain d'intérêt dans les années quatre-vingt, lorsqu'on s'était avisé qu'ils pouvaient être utiles contre les chiens errants et, dans certains cas, contre les vols de moutons<sup>3</sup>. Dans la situation d'urgence créée par l'arrivée des loups, il était donc possible de se procurer, assez rapidement, un certain nombre de ces chiens. D'autre part, le patou est considéré comme moins agressif que d'autres races de chiens de protection ; la psychologie qu'on lui prête laissait penser qu'il pourrait donner satisfaction dans une région aussi fréquentée que les Alpes françaises.

Avant que ne surviennent les attaques de loups, les chiens de protection étaient extrêmement rares en Savoie. Les éleveurs ayant subi les premières attaques, en octobre 1997, n'ont cependant pas tardé à s'en procurer, parfois dès le mois de novembre. L'été suivant, des attaques se sont également produites dans le massif de Belledonne, dans les deux départements de l'Isère et de la Savoie. Il a alors été décidé de procéder à une expérimentation sur neuf alpages<sup>4</sup> savoyards en vue de mettre en place des mesures de protection et de les évaluer en termes de faisabilité, d'efficacité et de coût.

L'introduction de chiens de protection dans les troupeaux figurait au nombre des mesures expérimentées<sup>5</sup>. En 1999, des chiens de protection — un à trois selon les cas —, étaient donc présents dans une dizaine d'alpages au moins<sup>6</sup>. La provenance et le mode d'acquisition de ces chiens sont des plus variés : des patous ont été achetés auprès d'éleveurs du Mercantour, mais aussi de la Drôme et de la Sarthe<sup>7</sup>, et des

1. Pour une histoire plus détaillée des chiens de protection, voir : de Planhol (1969) ; Lutz (1984) ; Bobbé (2000b).

2. Landry (1998, p. 7) dresse un tableau comportant 34 races de chiens de protection, 5 étant suivies d'un point d'interrogation.

3. Des patous ont notamment été introduits en région Rhône-Alpes dans le courant des années quatre-vingt afin de lutter contre les chiens errants. Bobbé (2000b) a procédé à une analyse comparative des savoir-faire autour du chien de protection dans les Pyrénées, où le chien n'avait pas cessé d'être utilisé, et en Rhône-Alpes.

4. Sur les 165 alpages ovins que compte la Savoie (source : enquête pastorale de 1996).

5. En même temps que l'installation de cabanes pastorales et le financement d'aides-bergers (emplois jeunes).

6. Aucun chien de protection n'a été introduit dans deux des neuf alpages participant à l'expérimentation en raison, pour l'un d'eux, du refus de l'éleveur (pour l'autre, j'ignore la raison). Mais des chiens ont été introduits sur des alpages qui ne participent pas à l'expérimentation. Il y aurait en Savoie une cinquantaine de chiens de protection (source : premier rapport d'activité du programme Life-loup, année 2000, p. 37).

7. Un éleveur mauriennais, après s'être renseigné dans le Mercantour sur les chiens de protection, trouvait à en acheter à proximité du Mans par l'intermédiaire d'une petite annonce. Les chiens, âgés de quinze mois au moment de l'achat, avaient jusque-là servi à protéger le troupeau contre les chiens errants et les voleurs. Leur propriétaire, partant à la retraite, ne souhaitait plus les garder.

Maremme-Abruzzes<sup>1</sup> auprès d'éleveurs italiens. Des patous adultes ont également été prêtés par le programme Life-ours des Pyrénées et ont rejoint les troupeaux au cours de la saison d'estive. Enfin, des naissances ayant eu lieu, quelques éleveurs ont déjà pu se procurer de jeunes patous sur place. L'expérience savoyarde des chiens de protection au moment de l'enquête était donc encore réduite, et avait été acquise dans un contexte bien particulier, qu'il importait de rappeler.

Introduire un ou plusieurs chiens de protection dans un troupeau ovin signifie passer d'un trio — formé par l'éleveur (ou le berger), le ou les chiens de conduite et les brebis —, à un quatuor — formé par les précédents, plus le ou les chiens de protection —, voire à un quintette, si des grands prédateurs se manifestent. Les relations entre les éleveurs et leurs animaux en sont profondément modifiées. Tentons d'abord, autant que faire se peut, d'adopter le point de vue du chien de protection.

### Des chiens qui doivent se prendre pour des moutons...

Dans certains pays (Europe de l'Est, Turquie), les chiens de protection vont et viennent assez librement et assurent une surveillance relativement lâche autour du troupeau. Ils sont susceptibles de s'en éloigner loin et longtemps, en particulier lorsqu'ils partent chasser. En France, on a craint qu'une telle marge de manœuvre accordée aux chiens de protection n'occasionne de graves problèmes et conflits, tant avec les touristes qu'avec les chasseurs.

On essaie donc d'obtenir des chiens, et des éleveurs, que les premiers restent dans la mesure du possible à proximité immédiate du troupeau. Tout le discours, oral ou écrit<sup>2</sup>, délivré aux éleveurs vise à cet objectif, qui n'est pas toujours atteint<sup>3</sup> : une fidélité inconditionnelle du chien envers son troupeau. Pour cela, il est recommandé de faire naître les chiots en bergerie, afin qu'ils se familiarisent immédiatement avec les brebis, leur odeur, leurs bêlements, etc.<sup>4</sup> : « Ce chien, vous l'emmenez, vous le déplacez, vous le mettez dans une autre bergerie, surtout si y a plus d'autres chiens et qu'il est tout seul, d'instinct, il va avoir tendance à retourner vers les moutons. Ça se voit. Moi, je les prends, je les mets dans la voiture, ils ont la queue sous le ventre, ils sont souvent tremblants, ils bavent, ils transpirent, ils flippent comme des fous. Ils arrivent, vous les lâchez en bergerie : ils partent la queue comme ça [geste d'un chien qui dresse sa queue et l'agite], chic chic, des copains ! donc c'est vraiment ça qu'on cherche, c'est un conditionnement [même interlocuteur]. » On recommande de prévoir un abri où les chiots puissent se réfugier, les brebis, surtout pendant l'agnelage, se montrant quelquefois brutales envers eux ; l'éleveur doit aussi s'assurer que le chiot ne morde pas les agneaux<sup>5</sup>. Le chien reste idéalement quelque temps en bergerie avant d'accompagner le troupeau en alpage. On conseille alors aux éle-

1. Race de chien de protection couramment utilisée en Italie, morphologiquement proche du Montagne des Pyrénées. Certains éleveurs savoyards ont aujourd'hui à la fois des Montagne des Pyrénées et des Maremme-Abruzzes.

2. En particulier Wick (1998), qui a été très largement repris.

3. D'après l'enquête, portant sur 113 chiens de protection, que Christelle Durand a réalisée en 2001, les éleveurs reprochent à 24 % des chiens mis en place de se tenir trop loin du troupeau, le pourcentage étant de 19 % pour les chiens que leur maître considère être affectivement lié au troupeau et de 41 % pour les autres.

4. Lütz (1984) rapporte que les éleveurs sud-américains allaient jusqu'à faire téter les brebis par les chiots, ce qui n'est pas sans rappeler les expériences d'« imprégnation » de Konrad Lorenz.

5. En Savoie, des agneaux et des béliers ont été plus ou moins grièvement blessés en bergerie par des chiens de protection.

veurs de veiller à ce qu'il n'abandonne jamais son poste, sous quelque prétexte que ce soit, et de l'y reconduire aussitôt et fermement en cas de désertion. On préconise encore d'intégrer un couple plutôt qu'un animal seul, pour éviter qu'il ne se morfonde et ne parte en quête d'un compagnon, ou d'une compagne. Après un tel « conditionnement », on attend du chien qu'il s'identifie aux brebis. La meilleure preuve d'une intégration réussie au troupeau, dit-on aux éleveurs, c'est l'adoption par le chien de comportements ovins. Les quelques documents disponibles soulignent à l'envi la ressemblance morphologique, mais aussi comportementale, entre le patou et le mouton<sup>1</sup>. On essaie donc de faire des patous qui soient un peu moutons.

### ... tout en étant capables de dissuader les prédateurs

Mais on demande aussi aux chiens de protection de refouler loin du troupeau tout ce qui le menace. Leur aptitude à y parvenir, dans le cas où l'intégration au troupeau est considérée comme acquise, varie avec l'âge. On considère qu'un chien de protection ne saurait être pleinement efficace contre des grands prédateurs avant l'âge de dix-huit mois à deux ans : « Petits, ils vont faire du bruit, ils vont commencer à protéger le troupeau, mais ils vont encore se faire avoir, ils vont pas encore bien connaître le travail ; c'est comme tout le monde, il faut un minimum d'expérience, un minimum de confiance en soi pour protéger [un spécialiste des chiens de protection]. »

Leur efficacité varie selon les intrus ; elle est décrite comme excellente contre les sangliers, les renards, les corbeaux ou les chiens errants<sup>2</sup>. Même si l'on dispose de quelques données, il est plus délicat d'évaluer leur efficacité contre les loups. La cessation des attaques peut en effet témoigner de l'utilité des chiens comme de la disparition des loups<sup>3</sup>. Par ailleurs, des chiens peuvent rendre le service attendu sans pour autant empêcher toutes les attaques, en particulier lorsque les conditions dans lesquelles ils opèrent sont particulièrement défavorables (absence de regroupement du troupeau, alpage escarpé ou embroussaillé, mauvais temps). Malgré ces incertitudes, il est largement admis, y compris par des éleveurs, que la présence de chiens de protection, sans empêcher totalement la prédation par les loups, diminue le nombre d'attaques et le nombre de victimes par attaques.

La façon de procéder des chiens de protection à l'encontre des chiens errants est connue, les contacts entre les deux types de chiens pouvant être observés : « Ils [les chiens de protection] vont se frotter ou ça va être des grognements, ils travaillent aussi beaucoup en puissance, avec le poitrail, j'en ai vu plein se coucher sur les autres chiens, vous savez, ils se collent après et puis ils appuient du poitrail comme ça, et puis ils se retrouvent avec le chien complètement couché. [...] 95 % des interventions, enfin c'est des chiffres que je donne comme ça, à vue de nez, sont de type dissuasives, interventions en douceur. [...] Si vraiment le chien errant est dominant, bon, là il peut y avoir carton, mais la plupart du temps, en deux coups de dent, c'est réglé, quoi. Maintenant, un chien de protection est tout à fait capable de vous tuer un autre chien, c'est pas un problème pour lui ; s'il veut, il peut, y a pas de souci. Mais il cherche pas. Moi, l'image que je donne, c'est un peu le videur, il est grand,

1. Par exemple Wick (1998, p. 13).

2. Ou contre les coyotes aux États-Unis (Lutz, 1984).

3. Des loups auraient été abattus en Savoie, si bien que des alpages exposés à des attaques en 1998 et en 1999 ne l'auraient plus été en 2000.

il est costaud, il a une grosse voix, il vous arrive dessus ; vous cherchez pas trop [la bagarre], si vraiment le gars il veut pas partir, il veut pas se calmer, là, il intervient, mais neuf fois sur dix ça suffit, quoi [un spécialiste des chiens de protection]. » Ainsi, le chien de protection, tel du moins qu'il est utilisé dans les Alpes françaises, n'attaquerait pas les agresseurs du troupeau, mais les neutraliserait. Plutôt qu'un superprédateur, il se comporterait en « videur de prédateurs », pour reprendre la métaphore de mon interlocuteur.

Il est beaucoup plus difficile de savoir comment ils procèdent lorsqu'ils ont affaire à des loups, les attaques intervenant majoritairement la nuit, et en l'absence d'humains. Il semblerait, là aussi, que leur comportement soit plutôt dissuasif qu'offensif. En 2000, des interactions entre des loups et des patous, commis à la protection d'un troupeau de deux mille cinq cents ovins, ont été filmées, de nuit, par des agents du parc national du Mercantour : il n'y a pas eu de contact, *sensu stricto*, entre les deux canidés. En Maurienne, un chien de protection a cependant été blessé et son propriétaire est persuadé qu'il s'est battu avec un ou des loups.

231

## Des brebis qui ne doivent plus craindre les chiens

Le bilan de l'expérimentation réalisée sur neuf alpages de Savoie retrace, pour chacun des troupeaux, le déroulement de l'introduction de chiens de protection<sup>1</sup>. L'une d'elles s'est révélée particulièrement laborieuse : « À la première introduction des deux chiens de protection Montagne des Pyrénées, ceux-ci ont tout naturellement essayé de rentrer au sein du troupeau, mais celui-ci ne les a pas acceptés tout de suite. Les deux chiens sont donc partis en éclaireurs visiter les environs, et sont arrivés au milieu du troupeau de M. X... [qui] ne les a acceptés guère plus au début. Le berger de M. X... ne sachant que faire décida de mettre les deux chiens avec le troupeau dans le parc de nuit. Le lendemain matin, le parc était cassé, les brebis étaient sorties du parc car elles n'étaient pas habituées aux chiens. L'éleveur est alors venu chercher les chiens pour les remettre dans son troupeau ; ils réussirent à attraper la femelle mais pas le mâle. Ce dernier resta donc avec le troupeau de M. X... et finit par être accepté par celui-ci. Il restera donc dans ce troupeau. La femelle devra essayer d'être réintroduite dans le troupeau de M. X... dans les prochains jours. Ces deux chiens proviennent de chez un éleveur, et sont déjà dressés à la protection<sup>2</sup>. » Sans doute l'opération était-elle tentée précipitamment et dans des conditions particulièrement malencontreuses : chiens de protection issus d'une autre exploitation<sup>3</sup>, introduits après l'inalpage, dans un troupeau qui ignorait tout de leur comportement, et qui se trouvait de surcroît en état de stress du fait des attaques déjà subies. Mais elle témoigne bien que l'installation de chiens de protection dans un troupeau n'a rien d'automatique et nécessite une « adoption » réciproque. Les ovins, en particulier, doivent s'accoutumer à la présence des chiens de protection. Or, les brebis des Alpes

1. Ddaf *et al.* (1999). Un bilan a également été tiré de l'introduction, en 1999, d'une quinzaine de chiens de protection de race Maremme-Abruzzes.

2. Les patous ont finalement été retirés de l'exploitation. En 1999, une nouvelle tentative a lieu, avec deux chiennes de race Maremme-Abruzzes. Nouvel échec : les chiennes s'enfuient et l'éleveur fait appel, pour les récupérer, aux agents de l'Onc, qui recourent au fusil hypodermique. Finalement, après de nouvelles péripéties, l'intégration des deux chiennes au troupeau semble s'opérer au cours de la saison d'estive 2000.

3. Et d'un autre système d'élevage, puisqu'il s'agissait de chiens pyrénéens.

ne connaissaient jusqu'à présent que les chiens de conduite, qui n'hésitent pas à leur mordre le jarret pour les faire filer droit, et éventuellement les chiens errants, dont elles ont encore plus de raisons de se méfier. Que les brebis apprennent à ne pas avoir peur des chiens de protection n'est donc pas une mince affaire.

La ressemblance entre patous et brebis est fréquemment mise en avant comme un élément favorisant l'adoption des premiers par les secondes. Il n'empêche que les patous sont des chiens et que, pour les brebis, ils en ont probablement l'odeur, les aboiements, parfois les dents et, dans le pire des cas, l'estomac. Un éleveur rappelle plaisamment ces différences : « On a beau nous dire que c'est blanc, qu'il ressemble à une brebis, patati patata, n'empêche que quand ils aboient la nuit, ça aboie quand même pas comme une brebis, hein ! Alors il faut quand même que les brebis s'habituent à ces chiens [juin 1999] ! » Au dire des éleveurs, quelques jours, quelques semaines, voire quelques mois sont nécessaires avant que les brebis considèrent la présence du patou comme sécurisante, et même normale : « Moi, mes brebis étaient pas habituées à avoir des chiens autour d'elles. Il a fallu du temps et beaucoup de patience [juillet 1999]. »

### Des éleveurs qui doivent faire confiance à des chiens

Pour les éleveurs aussi, le recours à des chiens de protection entraîne des changements majeurs et une remise en cause profonde du système domesticoire. Les éleveurs étaient accoutumés aux chiens de conduite, encore appelés chiens de travail. La différence est grande, et les deux types de chiens sont couramment opposés.

Par leur aspect d'abord. Les chiens de conduite sont généralement petits (exemple du Border Collie). Leur couleur — à laquelle les éleveurs accordent une grande importance — est variable, mais elle diffère toujours nettement de celle des moutons. Même de loin, un chien de conduite dans un troupeau est aisément repérable ; aucune confusion n'est possible. Les patous, eux, sont imposants. Blancs, immobiles ou se déplaçant au rythme du troupeau, ils sont peu visibles et ne sont repérables, de loin, que par leur queue ou leur démarche<sup>1</sup> : « Y a des fois, il [le patou] est au milieu des brebis, tu le vois même pas [un éleveur]. » Dans le Mercantour, les éleveurs les appellent d'ailleurs les « blancs » ou les « gros blancs ».

Par leur comportement ensuite. Les chiens de conduite sont vifs ; les chiens de protection, qui, la journée<sup>2</sup>, somnolent des heures durant, semblent plus indolents, plus paresseux et les éleveurs doutent souvent de l'aptitude d'animaux en apparence si léthargiques à lutter contre des grands prédateurs. Ils sont en outre surpris par les comportements des chiens à l'égard des moutons et ignorent s'il convient de les tolérer — voire de les encourager parce qu'ils manifestent l'existence de liens étroits entre les chiens et les brebis (exemples de chiens qui essaient de monter des brebis) — ou de les sanctionner. Un spécialiste des chiens constate que les éleveurs sont, dans un premier temps,

1. Selon Delort (1984, p. 463), « sous nos latitudes, on préférerait les chiens à robe claire afin de les distinguer la nuit des sombres loups ». D'après Landry (1998, p. 8), on a plutôt sélectionné des chiens de même couleur que les moutons qu'ils protégeaient, capables de se fondre dans le troupeau : « La couleur naturelle des moutons primitifs était noire, grise ou brune et les chiens avaient la même couleur (Sharplaninat, par exemple). Puis, à l'époque romaine, la couleur blanche de la laine a été privilégiée, d'où certainement la sélection de nombreuses races de chiens de protection de la même couleur (Kuvasz, Montagne des Pyrénées, etc.) ».

2. Un bon chien de protection est actif lorsque les risques d'attaques sont élevés, c'est-à-dire la nuit et les jours de mauvais temps. À Mead (1977, p. 129) qui s'étonnait, à Bali, de l'apparente inutilité des chiens, il fut répondu : « Ils travaillent la nuit ! »

perplexes et démunis : « Ce qui m'a beaucoup surpris, c'est qu'en fait, ils [les éleveurs] ont des fois du mal à trouver la bonne échelle de valeurs. [...] Ils ont du mal..., souvent du mal à savoir si le chien a le bon comportement ou pas le bon comportement. [...] Et ils sont très demandeurs, très demandeurs d'information. »

Enfin, les chiens de protection diffèrent nettement des chiens de conduite par les relations qu'ils ont tant avec l'éleveur qu'avec les brebis. Le lien de l'éleveur avec le chien de travail, fondé sur l'obéissance et la crainte, est aussi étroit et permanent que possible. Un éleveur résume parfaitement les qualités d'un bon chien berger : « c'est un chien que les bêtes craignent et qui craint son maître ». Il montre alors une cicatrice qu'il a sur la main, là où sa chienne, une fois, s'est avisée de le mordre : « Je lui ai passé une volée ! Depuis... » Certains chiens arrivent à travailler à bonne distance de leur maître, pourvu que la communication soit constante : « Avec le berger, on allait s'asseoir à la route du col, et puis on lui faisait garder les vaches [au chien], on lui commandait, à la voix, au geste. » On dirait effectivement, à regarder des chiens de conduite au travail, qu'ils prolongent la main ou la voix du berger, qui en fait ce qu'il veut. Avec les chiens de protection, rien de tel. Beaucoup de patous sont d'une méfiance extrême : « Ils ont un caractère spécial. Il ne faut pas que n'importe qui touche les gamelles, sinon ils mangent pas. Je peux pas les attraper pour les vacciner ; je dois en profiter l'hiver quand ils sont en bergerie [un éleveur]. » Un de ses collègues constate : « Ces chiens-là, y a pas moyen de les faire obéir ; ils écoutent rien. » D'autres patous sont cependant plus conciliants ; un éleveur que j'accompagnais n'eut aucune peine à ouvrir la gueule de ses chiens pour me faire admirer la belle taille de leurs crocs.

Si elle est ténue, la relation entre l'éleveur et le chien de protection n'est pas nulle. Un éleveur auquel je demandais s'il songeait à se procurer un distributeur automatique d'aliments pour s'éviter le long et pénible trajet quotidien jusqu'à l'alpage, explique : « Ils [les patous] ont besoin de voir quelqu'un, peut-être pas tous les jours, mais régulièrement : ça les renforce, ils ont besoin d'être renforcés. Sinon, ils comprennent pas ce qu'ils font là, ils finissent par se lasser et quitter le troupeau. » Le chien se désintéresserait du troupeau lorsque l'éleveur, qu'il ne voit pourtant que quelques minutes par jour, se désintéresse de lui.

	Chien de conduite « modèle »	Chien de protection « modèle »
<b>Repérage du chien par l'éleveur</b>	Aisé : chien souvent à l'extérieur du troupeau, très mobile, bruyant, coloré.	Malaisé : chien au beau milieu du troupeau, peu mobile, silencieux, blanc.
<b>Période d'activité principale</b>	Le jour, en étroite collaboration avec l'éleveur ou le berger.	Par faible visibilité (nuit, mauvais temps), indépendamment de l'éleveur ou du berger.
<b>Relation à l'éleveur ou au berger</b>	Obéissance parfaite ; le chien ne quitte jamais l'éleveur ; l'éleveur dresse le chien : il lui apprend des comportements.	Obéissance très médiocre ; l'éleveur tente d'éduquer le chien : il lui interdit des comportements.
<b>Relation aux brebis</b>	Domine nettement les brebis, qui le craignent.	Adopté par les brebis, qu'il ne quitte jamais.

Y compris lorsque le gardiennage est réputé permanent — ce qui, je le rappelle, est pour l'heure rare en Vanoise —, les chiens de protection restent par moments seuls avec le troupeau, la nuit en particulier. Les consignes des spécialistes des chiens sont, sur ce point, tout à fait explicites : « Le chien de protection, il dort, il vit, il mange avec son troupeau, il est 24 heures sur 24, 365 jours sur 365 avec son troupeau et il est en alerte permanente. Il dort ou il fait la sieste de temps en temps, mais il a toujours une oreille ouverte, quoi. Il est pas à la cabane du berger, il a pas à rentrer le soir parce qu'il pleut ; il est au troupeau, point. C'est un mouton, presque, comme un autre, à la limite, je dirais. On se pose pas la question de savoir si on va rentrer un mouton du troupeau ou pas ; le chien, c'est pareil [un spécialiste des chiens de protection]. » Or, abandonner le troupeau à des chiens est, pour les éleveurs, une décision extravagante qu'ils ne prennent qu'à contrecœur. Tous ont en tête des exemples de chiens bergers ayant saisi la moindre occasion pour tuer des moutons. L'un de mes interlocuteurs a possédé un tel chien, qu'il dit avoir été, en dehors de cette « lubie », remarquablement doué : « Tant que tu le voyais, il poursuivait pas [les moutons]. Aussitôt qu'il passait derrière une butte, s'il te... ; si il voyait que tu le voyais plus, il poursuivait, et puis il étranglait. C'était un instinct comme ça. »

Laisser un chien sans surveillance avec des moutons constituait jusqu'à présent une faute professionnelle lourde. L'idée dominait qu'on ne peut jamais faire entièrement confiance à un chien<sup>1</sup> et il ne serait pas exagéré de dire que les éleveurs, en prenant des chiens de protection, ont le sentiment d'introduire le loup dans leur bergerie. D'où leur anxiété, l'été qui suit l'arrivée des patous : « Moi, de lâcher les chiens en liberté, j'étais vraiment pas tranquille. Comme y avait des plaintes, je les ai observés de très loin, avec les jumelles, pour voir leur comportement. Je me suis aperçu que le comportement des chiens était satisfaisant. Cette année, on est moins inquiet parce qu'on a vu que les chiens restaient au troupeau. » Longtemps encore après les avoir acquis, les éleveurs s'étonnent de la loyauté des chiens de protection envers les brebis : « C'est un peu surprenant de les voir rester comme ça avec les brebis. » La force de cet attachement hétérodoxe leur inspire indéniablement une certaine admiration.

### Des intervenants qui se multiplient

Les présentations sont aussi à faire entre les chiens de conduite et les chiens de protection. Les seconds doivent tolérer les interventions virevoltantes des premiers autour du troupeau, et les contacts initiaux entre ces chiens si différents peuvent être empreints de méfiance ou d'hostilité. Malgré tout, chez les éleveurs que j'ai rencontrés, les relations entre chiens de conduite et de protection ne semblent pas avoir soulevé de grosses difficultés<sup>2</sup> (beaucoup moins, en tout cas, que les relations entre chiens de protection et brebis) : « Le premier jour, les chiens de travail ont pas pu entrer dans le troupeau. Faut faire la présentation entre les chiens, mais ça dure une journée, et puis ça y est. »

L'introduction des chiens de protection implique un grand nombre d'acteurs, animaux (les chiens de protection, les chiens de conduite, les brebis) et humains (les éleveurs, les spécialistes des chiens de protection, les touristes). Tous doivent apprendre

1. Les récits analysés par Albert-Llorca (1991, p. 151-152) montrent bien cette méfiance envers le chien, que l'on soupçonne toujours capable de basculer vers son homologue sauvage.

2. Le problème n'est pas mentionné dans les bilans qui ont été établis en Savoie.



à se comporter de manière contre-intuitive, et parfois subtile : les chiens de protection en s'identifiant à des brebis, tout en repoussant les loups et les chiens errants, mais pas les chiens des touristes (ni ces derniers, à fortiori) ; les brebis en « adoptant » des chiens ; les éleveurs en s'en remettant à des chiens ; les touristes en ne bronchant pas lorsqu'ils voient des molosses fondre sur eux, etc. Les systèmes mis au point dans d'autres pays, ou dans d'autres régions françaises, ne peuvent être purement et simplement transposés au contexte alpin. Celui-ci, en effet, présente au moins deux particularités : la fréquentation touristique y est intense, ce qui n'est pas le cas en Europe de l'Est, ni en Amérique du Nord, où la présence de chiens potentiellement agressifs ne soulève pas les mêmes difficultés<sup>1</sup>. Par ailleurs, les troupeaux ovins des Alpes, contrairement à ceux des Pyrénées, sont très peu gardés. Il faut donc que chacun des nombreux acteurs en présence innove, ce qui signifie expérimenter, bricoler et, parfois, se tromper.

Les spécialistes des chiens ont clairement conscience de toutes ces difficultés : « J'essaie d'aller voir les éleveurs avant qu'ils prennent les chiens, leur dire : "voilà, un chien de protection, ça marche comme ça, c'est tel avantage, mais c'est aussi tel inconvénient ; vous allez être embêté avec les chasseurs, les voisins vont vous prendre la tête, des choses comme ça ; il va falloir prendre du temps pour s'en occuper ; il va peut-être vous manger les oreilles d'un ou deux agneaux". À la limite, je fais presque de l'anti-vente, parce que je pars du principe que si le gars est pas motivé, ça donne rarement de bons résultats. » Néanmoins, il se pourrait que les chiens de protection intéressent des éleveurs précisément en raison de la difficulté de leur intégration dans le système domesticatoire. Certains semblent y voir un défi à relever. L'un d'eux, dont l'Administration dit qu'il a bien su s'y prendre, et qui le sait, affirme fièrement : « Il faut savoir travailler avec les animaux. » De moyen qu'elle est tout d'abord, l'intégration des chiens de protection peut devenir une fin en soi.

Les chiens de protection mettent en contact des éleveurs et des spécialistes des chiens. Plusieurs d'entre eux sont venus et continuent de venir en Savoie. Wick, auteur du document *Le chien de protection sur troupeau ovin*, publié en 1998, s'est rendu en Maurienne peu après les premières attaques de 1997. Il est revenu par la suite, conseillant les éleveurs, leur prêtant des vidéocassettes sur l'emploi des chiens de protection et leur amenant des chiens. Il a également participé à la formation des aides-bergers embauchés en 1999 et est intervenu, ponctuellement, chez des éleveurs qui avaient essuyé plusieurs échecs avec leurs chiens de protection : « Au printemps, lorsque le troupeau a été lâché en parc, les chiennes n'ont pu y être intégrées, revenant très régulièrement autour de la maison d'habitation. Quelque temps avant la montée en estive, le troupeau a été parqué sur des parcelles très éloignées de l'exploitation. Profitant de la présence de Pascal Wick, l'une des deux chiennes a été placée au sein du troupeau. Après quelques jours d'hésitation, cette dernière s'est petit à petit rapprochée

1. Un voyage en Roumanie, au cours de l'été 2003, m'a convaincue que les pratiques qui y ont cours ne peuvent être purement et simplement copiées. Les troupeaux de moutons que j'ai croisés étaient d'assez petite taille — il s'agit d'un élevage laitier — et parqués la nuit dans des enclos. Tous étaient gardés, à la fois par un ou des bergers et par plusieurs grands chiens, d'apparence proche des patous. Il se peut que la fréquence et le comportement de ces chiens, assez impressionnants, ne constituent pas un réel danger. Ils sont, en tout cas, une source d'inquiétude pour le randonneur étranger, en montagne comme en campagne. Il est vrai que les randonneurs sont si rares, en Roumanie...

des moutons<sup>1</sup>. » Les relations entre éleveurs ovins et spécialistes des chiens de protection sont généralement assez bonnes. Leur expérience des animaux, leurs préoccupations, leurs langages sont en partie communs. Or, si les spécialistes des chiens ne sont pas nécessairement des lycophiles, tous sont en revanche en relation avec des protecteurs des loups. Toujours à propos de Pascal Wick, un membre du Groupe loup France dit : « C'est un garçon qui est consultant en développement agricole, qui est berger, et qui a fait une thèse sur les rapports entre les proies et les prédateurs. Comme il ne fait jamais rien comme tout le monde, il est allé garder un troupeau de 1 500 bêtes au Montana, en zone périphérique du parc national de Yellowstone. On a ours grizzli, ours noir, puma, lynx, coyote et, depuis trois ans, réintroduction du loup. Lui, il a des chiens de protection, il gère son troupeau, il est tout seul, il est tout le temps avec ses bêtes et il arrive à passer sa saison sans véritable galère ; simplement, ça demande un travail de berger sérieux. On peut pas se permettre de faire n'importe quoi, mais c'est possible. » Par l'intermédiaire des chiens de protection, des passerelles s'établissent ainsi entre les deux camps et entre les réseaux qu'ils ont tissés. Il serait sans doute exagéré de qualifier le chien de protection d'ami commun. Certains, en effet, le rejettent, mettant en avant les risques d'accidents, critiquant son efficacité ou son coût<sup>2</sup>. Il n'empêche que la mise en place des chiens de protection facilite bel et bien l'apparition de terrains d'entente entre des gens qui, jusque là, ne s'entendaient sur rien, si ce n'est sur les chiens errants et le sort à leur réserver. On note, pour la deuxième fois, que des accords et des liens se créent autour du chien qui, sous ses différentes formes, apparaît ainsi comme un animal susceptible de réconcilier des hommes qu'opposent radicalement les loups.

L'introduction des chiens de protection dans les troupeaux n'est pas la seule occasion d'expérimenter et d'innover. On ne sait pas davantage, et on sait même moins bien, comment éliminer des loups qui montrent pour les moutons une attirance particulière (loups « récidivistes ») ou comment établir un zonage. Protéger les troupeaux de la dent des prédateurs, intervenir de manière fine sur les populations de loups, permettre aux loups de s'installer dans certains territoires mais pas dans d'autres, ce sont là des entreprises délicates, qui impliquent de nombreux êtres ayant chacun leurs exigences et dont la réussite suppose d'oublier d'anciens savoirs et savoir-faire et d'en inventer de nouveaux. Il faut, pour y parvenir, improviser, tâtonner, et il faut donc du temps. Un éleveur rencontré en Haute-Tinée (Mercantour) dit que plusieurs années se sont écoulées et que plusieurs attaques ont été commises avant qu'il ne trouve un système de gardiennage qui tienne compte de la force de travail disponible sur l'exploitation, des besoins des moutons, de la proximité du Gr5... et de l'opiniâtreté des loups.

## ET MAINTENANT, OÙ EN EST-ON ?

Les loups poursuivent leur progression. Quatorze à seize zones de présence permanente<sup>3</sup> sont recensées dans l'arc franco-italo-suisse, dont onze à treize en France. La présence de plusieurs loups de souche italienne dans les Pyrénées est confirmée.

1. Bilan des chiens de protection de race Maremme-Abruzzes depuis leur introduction en 1999.

2. On estime qu'un chien de protection coûte de 500 à 800 euros par an en nourriture et en frais vétérinaires.

3. La présence du loup est dite permanente lorsque un individu au moins est repéré pendant deux hivers consécutifs.

Les ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie ont adopté un nouveau plan d'action pour la période 2004 à 2008. Il prend le relais du second programme Life qui s'est terminé en décembre 2003. L'importance des éleveurs ovins pour les territoires ruraux y est réaffirmée et il est dit que « l'élevage extensif et le pastoralisme déterminent dans une large mesure la place qui pourra être faite au loup en France<sup>1</sup>. » Les éleveurs exerçant leur activité dans une zone de présence permanente sont encouragés à passer un contrat avec l'État, par lequel ils s'engagent à prendre un ensemble de mesures de protection.

En se fondant sur les données biologiques disponibles et sur des études de modélisation, le gouvernement a pris la décision de prélever en 2004 jusqu'à 10 % des loups dénombrés de manière certaine au cours de l'hiver précédent, soit quatre individus. Deux animaux ont à ce jour été abattus par des agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage<sup>2</sup>, l'un dans la Drôme le 21 octobre, l'autre en Isère le 27 octobre.

En Savoie, seule la chaîne de Belledonne est considérée zone de présence permanente. Mais il semble que des loups s'apprêtent à passer un second hiver en Haute-Maurienne et des attaques ont été enregistrées en Haute-Tarentaise l'été dernier. Sur les 76 constats d'attaques effectués durant la saison d'estive 2004, 73 ont été retenus et ont été ou seront indemnisés. Une trentaine d'éleveurs et de groupements pastoraux ont souscrit les mesures prévues par le nouveau plan d'action<sup>3</sup>; le montant engagé s'élève à 234 000 euros. Environ soixante-dix chiens de protection sont en activité; ce chiffre devrait augmenter significativement en 2005. Le 22 septembre, une manifestation anti-loups a été organisée à Chambéry. Pour la première fois, les représentants des chasseurs ont défilé aux côtés des éleveurs.

La situation des différents protagonistes et leurs relations continuent ainsi d'évoluer et ne sont toujours pas stabilisées. Les discours et les arguments des opposants comme des partisans des loups, eux, restent assez largement les mêmes et paraissent, parfois, avoir un temps de retard.

1. Plan d'action sur le loup 2004-2008, p. 8, consultable sur [www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr).

2. L'Office national de la chasse est devenu l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, Onctfs, en 2000.

3. Les éleveurs ayant pris des mesures de protection sont en réalité plus nombreux car tous ne souscrivent pas le contrat proposé par l'État, pour différentes raisons.



## Conclusion

# Des mondes aux réseaux

L'arrivée des loups a considérablement bouleversé les relations entre les hommes. Des liens entre des gens qui faisaient partie d'un même monde se sont distendus, et parfois même rompus. Dans le même temps, de nouveaux liens se sont noués, y compris entre des personnes que leur appartenance à des mondes différents avait jusque-là éloignées. Des réseaux se sont constitués, dans lesquels circulent tout à la fois des informations, des rumeurs, des arguments, des textes (articles de presse, ouvrages de vulgarisation, publications scientifiques, textes de loi, tracts, etc.), et des chiens de protection.

Arrêtons-nous sur ce terme de « réseau ». Dans la première partie de cet ouvrage, j'ai essentiellement parlé de mondes, tandis que, dans la seconde, je me suis davantage intéressée aux relations, évitées, nouées ou rompues, c'est-à-dire, en d'autres termes, aux réseaux. Pourquoi ce glissement ?

Tant que j'examinais les relations de mes interlocuteurs aux chamois et aux bouquetins, il apparaissait clairement que les hommes construisent, par leur intermédiaire, des mondes traversés par des changements relativement lents. Avec l'arrivée des loups, plus rien n'est clair. La légitimité des oppositions entre sauvage et domestique, comme entre nature et artifice, est âprement discutée. Les éleveurs, en nouant des liens avec des collègues d'autres régions alpines et en exhumant les témoignages de lointains ancêtres, ou d'anciens textes de lois, élargissent considérablement les frontières temporelles et spatiales qui clôturaient le monde du sauvage contre le domestique. Dans le même temps, les protecteurs des loups, s'ils continuent bien de raisonner à l'échelle européenne voire mondiale, se penchent aussi sur les contextes locaux et sur les spécificités des systèmes d'élevage alpins. Par ailleurs, le problème posé par l'arrivée des loups se ramifie en une multitude de controverses que nul ne parvient à clore. Bref, les ordres, les identités et les certitudes se dissolvent ; de nouveaux ordres, de nouvelles identités et de nouvelles certitudes ne sont pas (encore) constitués. Dans cette période d'ébullition, les mondes opposant sauvage à domestique et nature à artifice sont de moins en moins visibles. Ce qui émerge, en revanche, ce sont des réseaux qui se créent, s'étendent et évoluent avec une grande rapidité.

Il ne s'agit pas d'opposer mondes et réseaux : il existait évidemment des réseaux d'acteurs avant l'arrivée des loups, mais ils semblaient s'arrêter aux limites des mondes et être à peu près stabilisés ; de même, les mondes ne cessent pas d'exister après l'arrivée des loups, mais ils sont tellement ébranlés qu'ils perdent la visibilité et le caractère de quasi-évidence qu'ils avaient auparavant. En définitive, les mondes

apparaîtraient plus nettement que les réseaux pendant la période relativement stable qui précède la crise, tandis que la situation serait inversée pendant la crise elle-même.

L'analyse des mondes et celle des réseaux apparaissent bien, à l'issue de ce travail, comme complémentaires. L'étude des mondes qui ont préexisté à l'arrivée des loups a permis de mieux comprendre pourquoi il y a crise ; on voit plus clairement, en particulier, que si les gens défendent les loups, ou réclament leur élimination, c'est qu'il y va de leur monde, et de l'identité qu'ils s'y sont forgée. Leurs prises de position ne sont donc pas, ou du moins pas d'abord, des lubies, des modes. Elles ne sont pas non plus le résultat d'une pensée irrationnelle, obscurantiste ou intéressée. Réciproquement, l'arrivée des loups jette un éclairage nouveau sur les mondes appréhendés par le biais des chamois et des bouquetins. Chacun des deux mondes a su générer un réseau et intéresser à la fois des élus, des journalistes, des scientifiques, des gestionnaires. Or, cela n'avait rien d'évident ; dans la première partie, en effet, le monde sauvage-domestique était à plusieurs reprises apparu en position de faiblesse. L'arrivée des loups révèle une force qu'on ne lui soupçonnait pas. Il n'en reste pas moins que les réseaux générés par chacun de ces deux mondes diffèrent sensiblement. Issues du monde de la nature contre l'artifice, des associations lycophiles existent dans la plupart des pays européens et coopèrent étroitement ; des biologistes s'inscrivent dans des réseaux de recherche européens, voire mondiaux ; l'Union européenne a édicté des lois qui protègent les loups et finance des programmes qui visent à faciliter l'installation et l'extension des loups. Du côté du monde du domestique contre le sauvage, si les éleveurs ont bien réussi à intéresser nombre d'acteurs, y compris à l'échelle européenne, ils apparaissent profondément divisés. En outre, l'arrivée des loups met en évidence la lézarde qui les sépare des chasseurs.

Loin s'en faut que tout soit négatif dans cette période tumultueuse, où les mondes, qui s'étaient jusque-là évités, se rencontrent, s'affrontent et où les ordres anciens sont ébranlés. Le passage des mondes aux réseaux s'accompagne d'un formidable brassage d'idées, par conséquent d'une familiarisation avec les idées et les arguments de l'autre, et, en fin de compte, d'une meilleure interconnaissance. C'est une période d'échanges, donc de changements. Par ailleurs, la plupart de mes interlocuteurs appartenaient clairement à l'un des deux mondes, tandis que des acteurs circulent d'un réseau à l'autre : des gestionnaires ont affaire à la fois à des éleveurs et à des protecteurs, des chargés de mission ministérielle ou parlementaire ont rencontré l'ensemble des protagonistes, des chercheurs ont des partenaires chez les partisans des loups comme chez leurs opposants ; des aides-bergers sont des sympathisants des loups mais travaillent sur les alpages aux côtés des éleveurs ; les spécialistes des chiens de protection, et les chiens eux-mêmes, circulent, eux aussi, dans les deux réseaux.

Je voudrais enfin revenir sur les trois animaux qui sont au cœur de ce travail. Ce n'est pas un hasard s'il est question de chamois et de bouquetins dans la partie où les mondes sont plus visibles que les réseaux, et de loups dans celle où les réseaux sont plus visibles que les mondes. Les chamois et les bouquetins, en effet, apparaissent d'abord comme des animaux « bons à penser » : à penser les différences entre les gens — les profanes et les spécialistes, les gens d'ici et les gens d'ailleurs, les anciens et les modernes —, à penser aussi les différences entre les lieux et entre les époques. Ce sont, également, des animaux bons à raconter, à dire ce qu'on a été et ce qu'on est devenu. Il en va tout autrement avec les loups, qui apparaissent avant tout comme

des animaux bons à se disputer, à remettre en cause les liens que l'on avait avec d'autres, animaux et humains, et à en susciter de nouveaux.

Ce ne sont là que des tendances. Chamois et bouquetins également sont à l'origine de disputes et le loup est aussi un animal bon à penser et à raconter. Mais, s'il s'agit de déterminer ce qui l'emporte, chez ces trois animaux, les différences sont claires : les disputes autour des chamois et des bouquetins ne s'étendent pas ; elles ne sont pas suffisamment fortes pour défaire l'ordre établi. Lorsque les loups arrivent, c'est précisément l'ordre en train de se défaire, et les réseaux en train de se faire, qu'il nous est donné d'observer.

## PLUTÔT UNE COEXISTENCE PROBLÉMATIQUE DES MONDES QUE L'HÉGÉMONIE D'UN SEUL

La première conclusion que je voudrais tirer de ce travail est la suivante : si nous construisons bien le monde dans lequel nous vivons, dans lequel nous raisonnons et rêvons, travaillons et nous adonnons à des loisirs, cette construction fait appel à des non-humains, qui sont, dans le cas qui m'a occupée, des animaux. Ce que nous sommes, ce que nous devenons, au cours d'une vie et au fil des générations, nous ne le devons pas qu'à nous-même ; nous le devons aussi à des êtres auxquels nous nous associons, auxquels nous nous attachons, auxquels nous tenons.

On comprend mieux, dès lors, pourquoi des modifications apparemment anodines dans les populations animales, dans leur gestion, provoquent des réactions inattendues et parfois jugées excessives. Parce que « l'homme tient à tout ce qui l'environne », comme l'écrivait déjà Rousseau, introduire des animaux, en supprimer, favoriser ou à l'inverse entraver l'augmentation de leurs effectifs et leur diffusion, régler la relation de l'homme à l'animal, c'est, à chaque fois, toucher l'homme lui-même, c'est mettre en cause l'identité qu'il se donne, lorsqu'il s'occupe de l'animal, en en parlant, en le chassant, en l'élevant ou en le protégeant. On comprend mieux, aussi, pourquoi l'on peut acquérir un nouveau savoir sur l'animal sans pour autant modifier les pratiques que l'on avait ; pourquoi, donc, ce que l'on fait n'est pas toujours en adéquation avec ce que l'on sait. Dans la relation de l'homme à l'animal siègent incontestablement des connaissances et des savoir-faire, mais d'autres éléments encore, tout aussi essentiels, susceptibles de provoquer un conflit : des liens sociaux et une part de l'identité.

La pluralité des mondes construits autour des animaux est une autre conclusion importante. Elle témoigne de la capacité des hommes à comprendre différemment le même être : ce que l'on dit de lui, de son aspect, de son comportement, de ses capacités cognitives, ce que l'on dit des autres et de soi lorsqu'on en parle, les histoires que l'on raconte, les gestes que l'on accomplit, les traitements qu'on lui réserve, tout cela diverge parfois de manière surprenante. En même temps qu'ils diffèrent, les deux mondes se ressemblent par les modes de pensée que l'on y rencontre. Aucun n'a le monopole de la rationalité, aucun n'est exempt de mythes. Compréhensions différentes, donc, sans que l'on puisse déclarer l'une supérieure à l'autre, parce qu'elle serait plus « logique », ou plus « cohérente ».

Jusqu'à l'arrivée des loups, les deux mondes s'ignoraient partiellement. Le monde opposant nature et artifice était très présent depuis plusieurs décennies et son

existence était physiquement matérialisée par le parc national de la Vanoise. Malgré cette emprise sur le territoire, ou grâce à elle, les deux mondes avaient trouvé des stratégies qui leur permettaient, le plus souvent, de s'éviter. Ils s'étaient partagé les animaux, les agents du parc et les naturalistes ayant jeté leur dévolu sur les bouquetins, les chasseurs affichant et cultivant leur attachement aux chamois ; ils s'étaient également partagé l'accès aux animaux, dans le temps — la chasse ne se pratique qu'à l'automne — et dans l'espace, en délimitant une zone centrale, où la chasse est prohibée, et une zone périphérique, où les agents du parc n'interviennent que très peu. De la sorte, les occasions de se rencontrer restaient rares. Les échanges, d'un monde à l'autre, étaient limités, bien que certains se soient trouvés à la charnière des deux mondes, comme les agents de la première génération, issus du monde du sauvage contre le domestique, mais qui, par leur travail, sont entrés dans le monde de la nature contre l'artifice. De fait, pour des raisons différentes mais avec un résultat semblable, leurs liens étaient réduits avec les naturalistes comme avec les chasseurs et les éleveurs. Ainsi, chaque monde avait pu conserver sa logique, ses manières de dire et de faire. Il est vrai que la cohabitation devenait de plus en plus difficile, au fur et à mesure des transformations quantitatives et qualitatives de la faune. Les achoppements se faisaient toujours plus nombreux, mais, moyennant des efforts de part et d'autre et une mauvaise humeur certaine, on échappait encore à l'affrontement : l'augmentation des effectifs des herbivores n'était pas sans présenter des compensations pour les populations locales, à travers la chasse (chamois), ou une hausse de la fréquentation touristique (bouquetins, marmottes) ; les grands prédateurs qui avaient fait leur entrée s'avéraient discrets et leurs intrusions demeuraient modérées (lynx, aigles) ; quand une espèce perturbait considérablement un monde, il se trouvait qu'elle était indifférente à l'autre (sangliers).

C'est là, au moment où les deux mondes se regardent en chiens de faïence, que les loups arrivent. Chacun a le sentiment d'avoir déjà consenti des efforts conséquents, d'avoir, nombre de fois, fermé les yeux, d'y avoir, en bref, mis du sien. Les loups sont des carnivores organisés et efficaces, qui poussent des incursions fréquentes dans les alpages. Pour les éleveurs, la menace est cette fois forte, directe, immédiate. La poursuite de l'activité pastorale, qui est leur gagne-pain, leur semble en danger. Pour les protecteurs de la nature en général, et de la faune sauvage en particulier, l'enjeu est tout aussi crucial. La protection de la nature, son avenir, se jouerait là, dans l'accueil réservé à cette espèce emblématique. Dès lors, dans les Alpes françaises, la préservation d'une population de loups viable devient un enjeu de la plus haute importance, pour lequel il convient de se battre. Chacun des mondes estime son existence liée au sort qui sera réservé aux loups. Il n'est plus question d'évitement, et la rencontre, si longtemps repoussée, si longtemps redoutée, se produit. La crise éclate parce que la venue des loups exaspère les tensions accumulées et met fin à un équilibre fragile entre les deux mondes.

Avec l'arrivée des loups, on passe d'une situation relativement claire et simple à une situation éminemment complexe et confuse. On entre dans une période de forte turbulence : l'ordre qui régnait encore dans chacun des mondes cède la place au désordre, les certitudes aux incertitudes, les savoir-faire maîtrisés aux improvisations. Le recul, dont tous les acteurs, chercheurs compris, disposaient pour observer et analyser, s'évanouit.



La situation devient, pour tous, problématique et délicate. Pour les éleveurs, qui doivent tenter d'élever des troupeaux en présence de grands prédateurs ; pour les loups, dont le statut de protection est manifestement précaire et à qui il arrive d'être braconnés ; pour les moutons, à qui il arrive d'être dévorés ou affolés ; pour les gestionnaires, mis en cause aussi bien par les défenseurs des loups que par leurs opposants ; pour les protecteurs, qui souffrent de voir les loups insuffisamment protégés à leurs yeux, etc. En bref, la situation semble ne satisfaire personne.

Cependant, l'arrivée des loups n'a pas que des incidences négatives, car elle marque le passage d'un stade où l'on s'ignorait à un stade où l'on commence à échanger, d'abord sur le mode conflictuel, puis à la recherche de solutions qui permettraient de sortir de l'impasse. Cette période de mutation, de dissolution des ordres établis, est aussi une période où l'on innove, où l'on construit des cabanes pastorales, où l'on embauche des aides-bergers, où l'on intègre des chiens de protection dans les troupeaux. On apprend à connaître les nouveaux venus, les loups, les chiens de protection, ainsi que les hommes arrivés dans leur foulée. On réinterroge les acteurs, animaux et humains, auxquels on avait depuis toujours affaire, et dont on croyait tout connaître ; on met au clair ses propres conceptions. Progressivement, des définitions nouvelles des hommes et des animaux sont proposées, des pratiques sont inaugurées, des liens inédits sont établis ; de nouveaux mondes, en définitive, sont ébauchés, même s'il n'est pas encore possible de dire, précisément, quels ils seront. Les loups ont semé le désordre, mais il ont probablement, aussi, ensemencé un ordre nouveau (Serres, 1980, p. 16).

## PLUTÔT DES DIVERGENCES INCONFORTABLES QU'UN RÈGLEMENT DÉFINITIF

À l'issue de ce travail, je voudrais m'interroger sur l'issue de la crise. Je n'ai nullement l'ambition de prédire ce qui va se passer ; ce n'était pas l'objet de ce travail, qui visait à comprendre les origines de la crise du loup, à en proposer, en quelque sorte, une « archéologie », et à en observer les premiers effets sur les mondes opposant nature à artifice et sauvage à domestique. Il s'agit, plus simplement, d'apporter une réponse à une question sous-jacente tout au long de cette étude : à quelle condition la rencontre des deux mondes, provoquée par l'arrivée des loups, sera-t-elle en définitive positive ? Les mondes vernaculaires, en dépit de leur petitesse, ne manquent pas de grandeur et j'ai la conviction que les différents mondes sont également cohérents, dignes de respect, et méritent d'exister. Et leur rencontre, aussi douloureuse soit-elle, n'apparaît pas véritablement négative à mes yeux. Elle peut même se révéler positive, à condition qu'elle demeure une rencontre, au sens où l'entendait Arendt (1993, p. 155) : « Toutefois, sur le plan politique, la rencontre qui survient dans le combat ne peut demeurer une rencontre que si le combat s'interrompt avant la destruction du vaincu et si une nouvelle forme d'accord en surgit. »

Certes, les mondes ne sortiront pas indemnes de cette crise. Les catégories de nature et d'artifice, comme celles de domestique et de sauvage, sont depuis longtemps critiquables, et critiquées. Si la nature est ce à quoi l'homme n'a jamais touché, où pourrait-elle bien être, puisque des hommes sont allés partout, et ont, du moins, exercé partout leur influence ? Ce que l'homme fabrique, ce qu'il transforme, demeure inscrit

dans la nature, ainsi que l'ont rappelé Moscovici, Guilles-Escuret ou Larrère. De même, les travaux sur la domestication ont montré qu'il n'y a pas d'un côté des animaux sauvages et de l'autre des animaux domestiques, mais qu'il existe, plutôt, des entreprises de domestication et d'ensauvagement plus ou moins abouties, donc un continuum entre sauvage et domestique (Sigaut, 1988). Que les mondes changent est inévitable, sans doute même souhaitable.

Mais faudrait-il pour autant que l'un d'eux succombe à la crise ? Aucun ne semble aujourd'hui avoir un avenir parfaitement assuré. Certes, la pluralité des mondes génère de sérieuses complications ; elle est, sans conteste, moins confortable que l'hégémonie d'un seul. L'époque n'est pas si lointaine où régnait, en Vanoise, un unique type de monde : avant que ne se développe une faune sauvage abondante et diversifiée et qu'elle n'ait ses défenseurs, éleveurs et chasseurs traquaient les rares ongulés sauvages survivants et abattaient les derniers prédateurs, lynx, loups ou ours, avec l'aide et la bénédiction de l'État. Personne, ou presque, n'y trouvait à redire. Tous s'accordaient sur ce qu'il convenait de penser, de dire et de faire ; nul ne doutait en particulier que les loups « n'avaient pas leur place », et tous s'appliquaient, en toute bonne conscience, à les éradiquer comme « nuisibles ». La situation était remarquablement simple. Beaucoup aujourd'hui aspirent à une telle simplicité. La plupart des éleveurs, certains chasseurs aussi, réclament la disparition des prédateurs et voudraient assister à la défaite de leurs protecteurs, tandis qu'une partie de ces derniers annonce la fin prochaine des chasseurs et des éleveurs. Chacun rêve que son monde soit le seul et s'imagine que les choses, alors, cesseraient d'être effroyablement embrouillées.

Mais cette simplicité serait aussi une pauvreté : pauvreté des façons de penser, de dire et de faire. Dans les différents mondes que nous avons explorés, des rapports originaux aux animaux sont établis ; selon le monde que l'on habite, les animaux suscitent certains gestes, certaines paroles, certains souvenirs, certains espoirs. C'est à l'existence simultanée de protecteurs, d'éleveurs et de chasseurs que l'on doit la multiplicité des pratiques humaines. C'est à elle, également, que l'on doit l'actuelle diversité faunistique. Avec les éleveurs disparaîtraient les animaux domestiques et leur variété ; sans ceux qui les protègent, plusieurs espèces auraient été exterminées ; quant aux chasseurs, ils défendent des animaux — les sangliers, les mouflons — qui ne trouvent grâce aux yeux de personne d'autre. La pluralité des mondes humains, en multipliant les expériences que les hommes ont des animaux, favorise, *in fine*, la diversité des espèces, sauvages et domestiques. C'est pourquoi elle participe de la biodiversité que tous affirment vouloir protéger. L'élimination d'un des mondes entraînerait la disparition d'espèces et, de surcroît, réduirait à néant ce que des hommes ont construit par leur intermédiaire ; cette perte serait irrémédiable.

Qu'implique, dès lors, défendre la pluralité des mondes humains ? Cela implique d'abandonner l'idée qu'un monde est supérieur à l'autre, donc de renoncer à l'éthique de conviction, à l'alternative : les éleveurs ou les protecteurs ; les moutons ou les loups ; en définitive, l'autre ou moi. Cela implique de renoncer aussi à la tentation de convertir l'autre à tout prix. Cet élan transparaît dans les campagnes de communication qui visent à convaincre les opposants aux loups qu'ils se trompent<sup>1</sup>. Très vite assimilés à des discours de propagande, les raisonnements destinés à convaincre exaspèrent celui qui l'interprète comme une tentative d'endoctrinement ou de manipulation. Mais

1. Je pense, en particulier, à Bath (2000).

le pire serait bien que la démarche réussisse, que l'on parvienne à persuader l'autre qu'il a jusque-là mal pensé, qu'on l'amène à penser autrement, à être autre que ce qu'il est. Si la défense de la pluralité des mondes signifie ne pas supprimer l'autre, ne pas chercher à le rendre semblable à soi, alors cela signifie accepter l'existence de désaccords, de conflits, de discussions où l'on ne parvient pas toujours à s'entendre, en un mot de débats, dans le sens fort du terme. Rappelons que le conflit n'est pas en soi négatif, qu'il est porteur de recompositions sociales et que la création de nouvelles configurations passe aussi par des conflits.

Ne rien faire, alors ? Si l'on n'agit pas, la coexistence des mondes ne sera pas seulement problématique, elle sera tout bonnement impossible. Si les éleveurs ne sont pas rapidement et correctement aidés, ils en pâtiront ; les loups aussi. Si les loups ne bénéficient pas d'un réel statut de protection, les éleveurs tenteront de les abattre. Mais il devrait être envisageable d'aider les éleveurs à prendre en charge leurs troupeaux en présence de grands prédateurs sans prétendre les convaincre qu'ils raisonnent mal, qu'ils ignorent ceci ou cela, sans dénigrer leur monde. L'idée qu'il y a, d'un côté, la science et l'Administration<sup>1</sup>, les experts qui détiennent le savoir et la vérité, de l'autre, les profanes, ne peut plus être défendue. Chaque monde, je l'ai montré, a ses spécialistes et, Beck (1993, p. 122) le souligne, nul ne peut prétendre savoir « exactement, ou en tout cas mieux, ce qui est juste et bon pour tous ».

De même que l'on peut faire partie de la communauté humaine sans penser que l'homme est le meilleur des animaux, on peut habiter un monde sans être soi-même convaincu, et sans vouloir persuader ceux qui en habitent un autre, qu'il s'agit là du meilleur des mondes possibles.

1. Je ne confonds pas scientifiques et gestionnaires. Mais, comme Roqueplo (1997, p. 64-65) l'indique dans son analyse de l'expertise scientifique, des responsables administratifs tendent parfois à se considérer comme des experts.



# Références bibliographiques

## OUVRAGES ET ARTICLES

- ALBERT-LLORCA M., 1991. *L'ordre des choses. Les récits d'origine des animaux et des plantes en Europe*. Paris, Cths.
- ARBOS P., 1922. La vie pastorale dans les Alpes françaises. Étude de géographie humaine. Thèse, 716 p.
- ARENDE H., 1958. *Condition de l'homme moderne*, Calmann-Lévy (éd. 1983).
- ARENDE H., 1993. *Qu'est-ce que la politique ?* Paris, Seuil.
- BARATAY E., Hardouin-Fugier E., 1998. *Zoos. Histoire des jardins zoologiques en Occident (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*. Paris, Éd. La Découverte.
- BATH A., 2000. Human dimensions in wolf management in Savoie and Des Alpes-Maritimes, France. Results targeted toward designing a more effective communication campaign and building better public awareness materials.
- BECK U., 1993. *The reinvention of politics (Die Erfindung des Politischen)*. Cambridge, Polity Press.
- BERTAUX D., 1997. *Les récits de vie*. Paris, Nathan.
- BESSY C., CHATEAURAYNAUD F., 1993. Les ressorts de l'expertise. Épreuves d'authenticité et engagement des corps. *Raisons pratiques*, 4 (Les objets dans l'action) : 141-164.
- BESSY C., CHATEAURAYNAUD F., 1995. *Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception*. Paris, Métailié.
- BLANCHARD R., 1943. *Les Alpes occidentales. Les grandes Alpes françaises du Nord (massifs centraux, zone intra-alpine)*. Paris, Arthaud.
- BOBBÉ S., 1995. Ours, loup, chien errant en Espagne. Des couples dans le bestiaire. *Des bêtes et des hommes. Le rapport à l'animal : un jeu sur la distance*. B. Lizet et G. Ravis-Giordani. Paris, Cths, p. 221-226.
- BOBBÉ S., 1998. Du folklore à la science. Analyse anthropologique des représentations de l'ours et du loup dans l'imaginaire occidental. Thèse, anthropologie, Paris, Ehess, Inra, 486 p.
- BOBBÉ S., 1999. Entre domestique et sauvage : le cas du chien errant. Une liminalité bien dérangeante. *Ruralia*, 5 : 119-133.
- BOBBÉ S., 2000a. Les nouvelles cultures du sauvage ou la quête de l'objet manquant. État de la question. *Ruralia*, 7 : 159-173.
- BOBBÉ S., 2000b. Un mode de garde écologiquement correct : le chien de protection. *Ethnologie française*, 30 (3) : 459-472.
- BOBBÉ S., 2002. *L'ours et le loup. Essai d'anthropologie symbolique*. Paris, Msh, Inra.
- BOITANI L., CIUCCI P., 1995. Comparative social ecology of feral dogs and wolves. *Ethology, ecology and evolution*, 7 : 49-72.
- BOLTANSKI L., 1982. *Les cadres : la formation d'un groupe social*. Paris, Les Éditions de Minuit.
- BOURDIEU P. (éd.), 1965. *Un art moyen. Essai sur les usages sociaux de la photographie*. Paris, Les Éditions de Minuit.
- BOURDIEU P., 1979. *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris, Les Éditions de Minuit.
- BOURDIEU P., 1998. *La domination masculine*. Paris, Seuil.
- BOZON M., 1982. Chasse, territoire, groupement de chasseurs. *Études rurales*, 87-88 : 335-342.
- BROMBERGER C., 1998. Passions pour la bagatelle la plus importante du monde : le football. *Passions ordinaires*, C. Bromberger. Paris, Bayard, p. 271-306.
- BRUCKNER P., 1995. *La tentation de l'innocence*. Paris, Grasset.
- CAMPION-VINCENT V., 1990. Histoires de lâchers de vipères. Une légende française contemporaine. *Ethnologie française*, 20 : 143-155.
- CAMPION-VINCENT V., 1992. *Des fauves dans nos campagnes. Légendes, rumeurs et apparitions*. Paris, Imago.
- CAMPION-VINCENT V., 2000. Les réactions au retour du loup en France. Une analyse tentant de prendre « les rumeurs » au sérieux. *Anthropozoologica*, 32 : 33-59.
- CARBONE G., 1991. *La peur du loup*. Paris, Gallimard.
- CAVANNA F., 2000. Foutez la paix aux loups ! *L'Alpe*, 8 (Bestiaire) : 76-78.

- CHAIX L., DESSE J., 1994. Les bouquetins fossiles du sud-est de la France. *Travaux scientifiques du parc national de la Vanoise*, 18 (numéro spécial Bouquetins) : 17-30.
- COPEY-ROUGIER E., 1988. Le jeu de l'entre-deux. Le chien chez les Mkako (Est-Cameroun). *L'Homme*, 28 (4) : 108-121.
- CORBIN A. (éd.), 1995. *L'avènement des loisirs, 1850-1960*. Paris, Aubier.
- COUTURIER M. A.-J., 1938. *Le chamois*. Grenoble, Arthaud.
- COUTURIER M. A.-J., 1951. Les bouquetins et le parc national du Grand Paradis. *Revue de géographie alpine*, 39 (2) : 345-354.
- COUTURIER M. A.-J., 1962. *Le bouquetin des Alpes*. Grenoble, Couturier.
- DALIX J.-F., 1997. Les loups en Maurienne du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. *Prétrahyre*, 36 : 4-7.
- DALLA BERNADINA S., 1988. Hédonistes et ascètes. Latins et septentrionaux à la chasse au chamois dans les Alpes italiennes. *Le Monde alpin et rhodanien (La haute montagne, vision et représentations)*. Grenoble, Centre alpin et rhodanien d'ethnologie, p. 165-185.
- DALLA BERNADINA S., 1989. L'invention du chasseur écologiste : un exemple italien. *Terrain*, 13 : 130-139.
- DALLA BERNADINA S., 1991. Une personne pas tout à fait comme les autres. L'animal et son statut. *L'Homme*, 31 (4) : 33-50.
- DALLA BERNADINA S., 1994. La part des chasseurs ou les rebuts de la famille ? Les emplois du gibier dans le Val Germanasca. *Documents d'ethnologie régionale*, 13 (Gens du Val Germanasca) : 319-346.
- DALLA BERNADINA S., 1995. De l'emblème au portemanteau : fastes et déboires du trophée de chasse. *Des bêtes et des hommes. Le rapport à l'animal : un jeu sur la distance*. B. Lizet et G. Ravis-Giordani. Pau, Paris, Cths, p. 175-195.
- DALLA BERNADINA S., 1996. *L'utopie de la nature. Chasseurs, écologistes et touristes*. Paris, Imago.
- DALLA BERNADINA S., 1997. Pourquoi les informateurs se contredisent-ils sans arrêt ? Les Corses, les Alpes et le déclin du substantialisme dans les sciences de l'homme. *Les discours du géographe*, Jean-François Staszak éd., Paris, L'Harmattan.
- DE CERTEAU M., 1974. *La culture au pluriel*. Paris, Seuil (éd. 1993).
- DE CERTEAU M., 1980. L'invention du quotidien. Tome I : *Arts de faire*, Folio essais (éd. 1990).
- DE FONTENAY E., 1998. *Le silence des bêtes. La philosophie à l'épreuve de l'animalité*. Paris, Fayard.
- DELEAGE J.-P., 1992. *Histoire de l'écologie. Une science de l'homme et de la nature*. Paris, La Découverte.
- DELORT R., 1984. *Les animaux ont une histoire*. Paris, Seuil.
- DE PLANHOL X., 1969. Le chien de berger ; développement et signification géographique d'une technique pastorale. *Bulletin de l'Association de géographes français*, 368-369 : 355-368.
- DE SAUSSURE H.-B., 1779-1796. *Voyages dans les Alpes, précédés d'un essai sur l'histoire naturelle des environs de Genève*. Neuchâtel, S. Fauche.
- DESCOLA P., 1986. *La nature domestique : symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuar*. Paris, Msh.
- DÉTIENNE M., SVENBRO J., 1979. Les loups au festin ou la Cité impossible. *La cuisine du sacrifice en pays grec*, M. Détienné et J.-P. Vernant. Paris, Gallimard, p. 215-237.
- DÉTIENNE M., VERNANT J.-P., 1974. *Les ruses de l'intelligence. La mètis des Grecs*. Paris, Flammarion.
- DEVERRE C., 1999. Le loup (le retour) et l'agneau (le départ ?). *Courrier de l'environnement de l'Inra*, 36 : 67-68.
- DIGARD J.-P., 1990. *L'homme et les animaux domestiques. Anthropologie d'une passion*. Paris, Fayard.
- DODIER N., 1993. Les arènes des habiletés techniques. *Raisons pratiques*, 4 (Les objets dans l'action) : 115-139.
- DODIER N., 1995. *Les hommes et les machines. La conscience collective dans les sociétés technicisées*. Paris, Métailié.
- DOUGLAS M., 1966. *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*. Paris, Éditions La Découverte.
- DROUIN J.-M., 1991. *Réinventer la nature*. Paris, Desclée de Brouwer.
- DUBAR C., 1991. *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*. Paris, Armand Colin.
- DUMAS A., 1832-1834. *Les Alpes. De la Grande Chartreuse à Chamonix*. Paris, Encre.
- DUMAZEDIER J., 1962. *Vers une civilisation des loisirs ?* Paris, Seuil.
- ELIAS N., 1939. *La civilisation des mœurs*. Paris, Calmann-Lévy (éd. 1973).
- ELIAS N., DUNING E., 1986. *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*. Paris, Fayard (éd. 1994).

- ELTON C., 1958. *The ecology of invasions by animals and plants*. London, Methuen.
- ERNOULT C., VERNET D. *et al.*, 1998. Évolution des usages et activités pastorales dans le parc national de la Vanoise, 1972-1996. *Annales du Cemagref*, 92 p.
- FABRE-VASSAS C., 1994. *La bête singulière. Les juifs, les chrétiens et le cochon*. Paris, Gallimard.
- FEIT H.A., 2000. Les animaux comme partenaires de chasse. Réciprocité chez les Cris de la baie James. *Terrain*, 34 : 123-142.
- FLEMING P.J.S., THOMPSON J.A. *et al.*, 1996. Indices for measuring the efficacy of aerial baiting for wild dog control in north-eastern New South Wales. *Wildlife research*, 23 : 665-674.
- FORBES S.H., BOYD D.K., 1996. Genetic variation of naturally colonizing wolves in the central Rocky Mountains. *Conservation biology*, 10 (4) : 1082-1090.
- FORTIER A., 1992. L'épouse dévouée et la femme fantasmatique. *Éthnologie française*, 22 : 490-500.
- FOUCAULT M., 1975. *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris, Gallimard.
- FREUD S., 1929. *Malaise dans la civilisation*. Paris, Puf (éd. 1971).
- GAIDE *et al.*, 1996. *Le Petit-Saint-Bernard. Un col, des hommes...* Montmélian, La Fontaine de Siloé.
- GARDE L., 1998. Loup et pastoralisme. La prédation et la protection des troupeaux dans le contexte de la présence du loup en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. *Cerpam* : 39.
- GARDELLE F., GARDELLE C., 1988. *Vallorcine. Histoire d'une vallée entre Aoste, Mont-Blanc et Valais*. Textel.
- GAUTHIER D., VILLARET J.-C., 1990. La réintroduction en France du Bouquetin des Alpes. *Revue d'écologie, la terre et la vie*, actes publiés par la Société nationale de protection de la nature, suppl. 5 : 97-120.
- GINZBURG C., 1980. *Le fromage et les vers. L'univers d'un meunier du XVI<sup>e</sup> siècle*, Aubier.
- GIRARD I., 2000. Dynamique des populations et expansion géographique du bouquetin des Alpes (*Capra ibex ibex* L.) dans le parc national de la Vanoise. *Biologie des populations et des écosystèmes*. Thèse, université de Savoie, 229 p.
- GIRARD R., 1972. *La violence et le sacré*. Paris, Grasset.
- GOFFMAN E., 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne*. I. *La présentation de soi*. Paris, Les Éditions de Minuit.
- GOTTELLI D., SILLERO-ZUBIRI C. *et al.*, 1994. Molecular genetics of the most endangered canid: the Ethiopian wolf *Canis simensis*. *Molecular ecology*, 3 : 301-312.
- GRIGNON C., PASSERON J.-C., 1989. *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*. Paris, Gallimard.
- GROUT DE BEAUFORT F., 1988. Écologie historique du Loup *Canis lupus* L. 1758 en France. Thèse, Rennes, 1 104 p.
- GUILLES-ESCURÉ G., 1989. *Les sociétés et leurs natures*. Paris, Armand Colin.
- HAINARD R., 1948. *Mammifères sauvages d'Europe*. Lausanne, Paris, Delachaux et Niestlé (éd. 1997).
- HALBWACHS M., 1950. *La mémoire collective*. Paris, Puf (éd. 1968).
- HARS J., GAUTHIER D., 1994. Pathologie du Bouquetin des Alpes : bilan sanitaire des populations françaises. *Travaux scientifiques du parc national de la Vanoise*, 18 : 53-98.
- HEMINGWAY E., 1952. *Le vieil homme et la mer*. Gallimard, La Pléiade (éd. 1969).
- HUIZINGA J., 1938. *Homo ludens. Essai sur la fonction sociale du jeu*. Paris, Gallimard (éd. 1951).
- INGOLD T., 2000. *The perception of the environment. Essays in livelihood, dwelling and skill*. London, New York, Routledge.
- JAMIN J., 1973. *De la grive imaginée à la grive imaginaire. Essai sur le symbolisme et la connaissance des grives chez les Ardennais du plateau*. L'homme et l'animal. Premier colloque d'ethnozoologie, Paris, Muséum national d'histoire naturelle, Institut international d'ethnoscience.
- JANIN F., 2002. Ours et loups en Savoie (seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle-début du XX<sup>e</sup> siècle). *L'Histoire en Savoie*, n° 4 (nouvelle série).
- JOISTEN A., 1987. Autour d'un chasseur de Maurienne au XIX<sup>e</sup> siècle. Récits légendaires de la vallée des Arves. *Imaginaires de la haute montagne*, 9 : 13-29. Grenoble, Centre alpin et rhodanien d'ethnologie.
- JÜNGER E., 1967. *Chasses subtiles*. Paris, 10/18 (éd. 1969).
- KEMPF C., 1987. *Le retour des seigneurs de nos forêts d'Europe*. Paris, Sang de la Terre.
- LANDRY J.-M., 1998. L'utilisation du chien de protection en Suisse : une première analyse. *Kora* : 31.

- LAPIED A., LAPIED E. *et al.*, 1989. *Le grand retour*. Chambéry, parc national de la Vanoise.
- LARRÈRE C., LARRÈRE R., 1997a. *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*. Paris, Aubier.
- LARRÈRE C., LARRÈRE R., 1997b. Le contrat domestique. *Le courrier de l'environnement de l'Inra*, 30 : 5-17.
- LARRÈRE R., 1981. L'emphase forestière : adresse à l'État. *Tant qu'il y aura des arbres. Pratiques et politiques de nature, 1870-1960*. Paris, Recherches, p. 113-153.
- LARRÈRE R., 1994. Sauvagement artificiel. *Courrier de l'environnement de l'Inra*, 21 : 35-37.
- LARRÈRE R., 1997. *Diversité biologique et gestion des parcs et des réserves*. Sciences sociales et espaces protégés, Aussois, Mate.
- LARRÈRE R., 1999. Le loup, l'agneau et l'éleveur. *Ruralia*, 5 : 135-147.
- LARRÈRE R., BRUN A. *et al.*, 1981. Forestiers et paysans. Le reboisement des montagnes depuis l'Empire. *Tant qu'il y aura des arbres. Pratiques et politiques de nature, 1870-1960*. Paris, Recherches, n° 45, septembre 1981, p. 57 à 84.
- LARRÈRE R., DE LA SOUDIÈRE M., 1985. *Cueillir la montagne. Plantes, fleurs, champignons en Gévaudan, Auvergne et Limousin*. Lyon, La Manufacture.
- LATOUR B., WOOLGAR S., 1988. *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*. Paris, Éd. La Découverte.
- LE GOFF J., 1999. *Saint François d'Assise*. Paris, Gallimard.
- LEOPOLD A., 1949. *Almanach d'un comté des sables*. Paris, Aubier (éd. 1995).
- LOIRE C., 1984. *Le loup à la fin du XX<sup>e</sup> siècle*. Thèse, médecine, pharmacie. Lyon, université Claude Bernard, 226 p.
- LUTZ G., 1984. Techniques pastorales d'hier et d'aujourd'hui : chiens de conduite et chiens de défense dans les Amériques. *Études rurales*, 95-96 : 315-330.
- LUXEREAU A., 1993. Du spontané au contaminant. Bovins ensauvagés des Pyrénées ariégeoises. *Études rurales*, 129-130 : 107-116.
- MARIÉ M., 1982. *Un territoire sans nom*. Paris, Librairie des Méridiens.
- MARIÉ M., 1989. *Les terres et les mots*. Paris, Méridiens Klincksieck.
- MARIN L., 1978. *Le récit est un piège*. Paris, Les Éditions de Minuit.
- MAUSS M., 1960. *Sociologie et anthropologie*. Paris, Puf (éd. 1980).
- MAUZ I., 2002. Les conceptions de la juste place des animaux dans les Alpes françaises. *Espaces et sociétés*, 110-111 : 129-146.
- MAUZ I., 2003a. *Histoire et mémoires du parc national de la Vanoise, 1921-1971 : la construction*. Revue de géographie alpine, Grenoble, collection Ascendances.
- MAUZ I., 2003b. Protection du bouquetin des Alpes et construction du parc national de la Vanoise. *Cosmopolitiques*, 3 (République cherche démocratie et plus si aff.) : 81-92.
- MEAD M., 1928, 1935. *Mœurs et sexualité en Océanie*. Paris, Plon (éd. 1998).
- MEAD M., 1977. *Écrits sur le vif*. Paris, Denoël, Gonthier (éd. 1980).
- MECH D., 1995. The challenge and opportunity of recovering wolf populations. *Conservation biology*, 9 (2) : 270-278.
- MERLEAU-PONTY M., 1945. *Phénoménologie de la perception*. Gallimard, Paris (éd. 1995).
- MERLEAU-PONTY M., 1964. *L'œil et l'esprit*. Paris, Gallimard.
- MOLINARI P., BREITENMOSE U. *et al.*, 2000. *Les prédateurs en action. Manuel sur l'identification des proies de grands prédateurs et d'autres signes de présence*, P. Molinari.
- MOSCOVICI S., 1968. *Essai sur l'histoire humaine de la nature*. Paris, Flammarion.
- MOSCOVICI S., 1979. *Psychologie des minorités actives*. Paris, Puf.
- MUXEL A., 1996. *Individu et mémoire familiale*. Paris, Nathan.
- NOBILI F., 1999-2000. Uomini e lupi nell'Europa moderna. La caccia alle "fiere" nell'area subalpina. Facoltà di lettere e filosofia. Corso di laurea in storia. Torino, Università degli studi di Torino, 250 p.
- PELOSSE V., VOURC'H A., 1982. Chasse au sanglier en Cévennes. *Études rurales*, 87-88 : 295-307.
- PEREC, 1974. *Espèces d'espaces*. Paris, Galilée.
- PERES H., 1998. Entre désenchantement et réenchantement : chasser en Chalosse. *Études rurales*, 147-148 : 99-113.
- PETIT J., 1999. Représentations sociales de la biodiversité. Les clairières de Saint-Pierre-de-Chartreuse (Isère). Dea, gestion des espaces montagnards. Grenoble, Institut de géographie alpine, 67 p.
- PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M., 1996. *La chasse à courre*. Paris, Payot, Rivages.



- PIVETEAU J.-L., 1995. *Temps du territoire*. Carouge-Genève, Éditions Zoé.
- POCHE B., 1999a. *Le monde bessanais. Société et représentation*. Paris, Cnrs éd.
- POCHE B., 1999b. *Nouveaux usagers et nouveaux usages de la montagne alpine. L'espace montagnard comme simulacre et l'« économie du ludique »*. Colloque Les Alpes, l'Europe, le Monde, 1900-2000, 23-25 septembre, Grenoble.
- POUILLON J., 1993. *Le cru et le su*. Paris, Seuil.
- RAFFIN J.-P., VOURC'H A., 1992. La réintroduction des espèces. *La Recherche*, 23 (241) : 370-380.
- RAMUZ C.-F., 1947-1967. *Découverte du monde*. Lausanne, Plaisir de lire.
- RÉMY J., 1996. La parcelle et la lisière. Éleveurs et animaux dans le parc du Vercors. *Études rurales*, 141-142 : 85-108.
- RICCEUR P., 1983. *Temps et récit*. I. *L'intrigue et le récit historique*. Paris, Seuil.
- RICCEUR P., 1998. La marque du passé. *Revue de métaphysique et de morale*, 1 : 7-31.
- ROLLAND E., 1908. *Faune populaire de la France : noms vulgaires, dictons, proverbes, légendes, contes et superstitions*. VIII. Les mammifères sauvages (suite et fin), le loup, le renard et les cétaqués. IX. Oiseaux sauvages. Paris, Maisonneuve et Larose (éd. 1967).
- ROQUEPLO P., 1997. *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*. Paris, Inra.
- SCHNAPP A., 1997. *Le chasseur et la cité. Chasse et érotique dans la Grèce ancienne*. Paris, Albin Michel.
- SCHÜTZ A., 1987. *Le chercheur et le quotidien. Phénoménologie des sciences sociales*. Paris, Méridiens Klincksieck.
- SERRES M., 1980. *Le parasite*. Paris, Grasset.
- SHEPARD P., 1996. *The others. How animals made us human*. Washington, D.C., Island Press.
- SIGAUT F., 1988. Critique de la notion de domestication. *L'Homme*, 28 (4) : 59-71.
- SIMMEL G., 1908. *Le conflit*. Belval, Circé (éd. 1992). SIMMEL G., 1917. Sociologie et épistémologie. Paris, Puf (éd. 1991).
- SKOGEN K., 2001. Who's afraid of the big, bad wolf? Young people's responses to the conflicts over large carnivores in Eastern Norway. *Rural Sociology*, 66 : 203-226.
- STENGERS I., 1996. *Cosmopolitiques*. Tome I. *La guerre des sciences*. Paris, La Découverte.
- STEPHEN L., 2003. *Le terrain de jeu de l'Europe*. Paris, Hoëbeke.
- STRAUSS A., 1959. *Miroirs et masques*. Paris, Métalliel (éd. 1992).
- STÜWE M., SCRIBNER K. et al., 1994. Caractéristiques génétiques des populations françaises de Bouquetin des Alpes (*Capra i. ibex*) et conséquences pour leur gestion. *Travaux scientifiques du parc national de la Vanoise*, 18 : 33-44.
- TOEPPFER R., 1842. *Voyages en zig-zag*. Paris, Hoëbeke (éd. 1996).
- TOURGUENIEV I., 1852. *Mémoires d'un chasseur*. Paris, Gallimard.
- TRACQ F., 1998. Les loups en Haute Maurienne autrefois. *Prétraïre* : 10-13.
- TYRBERG T., 2000. Les oiseaux perdus d'Océanie. *La Recherche*, 333 (numéro spécial Biodiversité) : 24-27.
- VAN GENNEP A., 1943-1958. *Le folklore français. Cycles de mai, de la Saint-Jean, de l'été et de l'automne*. Paris, Robert Laffont (éd. 1999).
- VIALLES N., déc. 1998-janv. 1999. La mort à bonne distance. Qu'est-ce que la viande ? *Sciences humaines* (hors-série), 23 : 34-37.
- VILÀ C., SAVOLAINEN P. et al., 1997. Multiple and ancient origins of the domestic dog. *Science*, 276 : 1687-1689.
- VON UECKÜLL J., 1956. *Mondes animaux et monde humain, suivi de La théorie de la signification*. Paris, Gonthier (éd. 1965).
- VOURC'H A., PELOSSE V., 1993. Du bestiaire au paysage. (Ré)introduire des espèces oubliées. *Études rurales*, 129-130 (Sauvage et domestique) : 51-58.
- VOURC'H A., RAFFIN J.-P., 1992. La réintroduction des espèces. De la passion à la méthode. *La Recherche*, 33 (241) : 374.
- WATZLAWICK P., WEAKLAND J. et al., 1975 (pour la traduction française). *Changements, paradoxes et psychothérapie*. Paris, Seuil.
- WAYNE R.K., JENKS M.S., 1991. Mitochondrial DNA analysis implying extensive hybridization of the endangered red wolf *Canis rufus*. *Nature*, 351 : 565-568.
- WEBER F., 1982. Gens du pays, émigrés, étrangers : conflits autour d'une chasse en montagne. *Études rurales*, 87-88 : 287-294.
- WEBER M., 1922. *Essais sur la théorie de la science*. Paris, Plon (éd. 1992).
- WICK P., 1998. *Le chien de protection sur troupeau ovin. Utilisation et méthode de mise en place*. Blois, Artus.

## RAPPORTS

- BRACQUE P., 1999. Rapport de mission interministérielle sur la cohabitation entre l'élevage et le loup, disponible sur [www.loup.ecologie.gouv.fr](http://www.loup.ecologie.gouv.fr).
- Ddaf (Direction départementale de l'agriculture et de la forêt) de la Savoie (avec le concours de la chambre d'agriculture et de l'Établissement départemental de l'élevage de de la Savoie), 1999. Pastoralisme durable face au retour du loup. Bilan de l'expérimentation réalisée sur neuf unités pastorales de Savoie au cours de la saison d'alpage 1999, non paginé.
- DOBREMEZ J.-F., 1996. Rapport à Mme le Ministre de l'environnement sur une mission d'inspection et de médiation sur le loup, 196 p.
- Plan d'action pour la préservation du pastoralisme et du loup dans l'arc alpin, 20 mars 2000.
- Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête visant à établir les conditions de la présence du loup en France et à évaluer le coût, l'efficacité et les conséquences des dispositifs engagés par les pouvoirs publics en faveur du loup, enregistrée à la présidence de l'Assemblée nationale le 29 juillet 2002, disponible sur <http://www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion0155.asp>.
- Rapport d'information sur la présence du loup en France, enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale le 20 octobre 1999, disponible sur <http://www.assemblee-nationale.fr/rap-info/i1875.asp>.
- Rapport fait au nom de la commission d'enquête sur les conditions de la présence du loup en France et l'exercice du pastoralisme dans les zones de montagne, enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale le 2 mai 2003, 2 tomes, disponibles sur <http://www.assemblee-nat.fr/12/rap-enq/r0825-t1.asp> et <http://www.assemblee-nat.fr/12/rap-enq/r08>.
- Rapport sur les attaques subies par les troupeaux d'ovins et caprins sur le massif du Mont-Cenis durant la saison d'estive 1997, réalisé par la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Lanslebourg, le Laboratoire d'analyses vétérinaires de la Savoie et l'Office national de la chasse, Service départemental de garderie de la Savoie, daté du 27 octobre 1997, non paginé.

## *Petite chronologie de l'arrivée des loups en France*

- 19 septembre 1979 Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, dite convention de Berne.
- 1987 Affaire du loup de Fontan (Alpes-Maritimes).
- 22 août 1990 Décret n° 90-756 portant publication de la convention de Berne au Journal officiel de la République française (JO du 28 août 1990).
- 21 mai 1992 Directive 92/43/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, dite directive Habitats.
- 5 novembre 1992 Date officielle de l'arrivée des loups dans le Mercantour.
- 1993 Création du Groupe loup France.
- mai 1995 Selon un sondage de la Sofres, commandé par le ministère de l'environnement, 79 % des personnes interrogées seraient favorables au retour du loup en France.
- janvier 1996 La chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes, la Fdsea et le Syndicat ovin des Alpes-Maritimes publient une brochure intitulée « Loups et élevage, une cohabitation impossible ».
- juin 1996 France nature environnement crée une « mission loup » et se prononce contre tout zonage territorial et pour la protection intégrale du loup.
- 10 octobre 1996 Arrêté du ministère de l'environnement incluant le loup dans la liste des mammifères protégés sur l'ensemble du territoire.
- novembre 1996 Rapport au ministère de l'environnement sur une mission d'inspection et de médiation sur le loup, réalisée par Jean-François Dobremez, dit rapport Dobremez.  
Rapport de mission sur les perspectives de l'élevage ovin dans les Alpes-Maritimes, commandé par le ministère de l'agriculture et réalisé par Marcel Lambert, dit rapport Lambert.  
Parution du premier numéro de *L'Infoloups*, édité par la direction régionale de l'environnement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Diren-Paca).
- 1997-1999 Programme européen Life-loup.
- juin 1997 Création d'un Groupe loup départemental en Savoie.
- 29 septembre 1997 Manifestation d'éleveurs à Nice.
- octobre 1997 Premières attaques de loups, en Haute-Maurienne, sur des troupeaux domestiques.
- novembre 1997- juin 1998 Exposition temporaire du Muséum d'histoire naturelle de Grenoble, « Le loup et l'homme », avec, en parallèle, un cycle de conférences et de débats.
- 11 décembre 1997 Journée régionale d'information sur le loup, à Die, intitulée « Dans un aménagement du territoire équilibré, y a-t-il une place pour les loups ? », organisée par la Fédération ovine de la Drôme et la Fédération régionale ovine Rhône-Alpes, avec la collaboration de l'Inra.
- mars 1998 Rédaction d'un projet de stratégie nationale sur le loup rédigé par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement.
- 2-3 avril 1998 Séminaire d'information et de réflexion pour les services de l'État, intitulé « Le retour du loup dans l'arc alpin. Quelle politique de l'État ? ».

- juin 1998 Création d'un comité national de concertation sur le loup.
- 4 septembre 1998 Manifestation d'éleveurs à Gap.
- 15 octobre 1998 Manifestation d'éleveurs à Lyon.
- 16 décembre 1998 Trois parlementaires déposent une proposition de résolution (n° 1 276) en vue de créer une commission d'enquête sur les conditions de la présence du loup en France (qui sera rejetée en mars 1999).
- février 1999 Rapport de mission interministérielle sur la cohabitation entre l'élevage et le loup, réalisé par Pierre Bracque, dit rapport Bracque.
- mars 1999 Création de trois sous-comités au sein du Comité national loup, chargés respectivement de réfléchir à la gestion du loup et à un zonage, à la prévention des attaques et à leur indemnisation.
- mai 1999 Création de l'Association des éleveurs savoyards employeurs d'aides-bergers (Aseab), qui comptait alors douze adhérents.
- été 1999 Expérimentation de mesures de protection sur neuf unités pastorales de la Savoie.
- 20 octobre 1999 Remise du rapport de la mission parlementaire d'information sur la présence du loup en France, présidée par Robert Honde, selon lequel « le retour du loup en France est aujourd'hui incompatible avec le maintien du pastoralisme "à la française" ».
- 3 décembre 1999 Rencontre-débat à Aoste sur le retour du loup, réunissant des Italiens, des Français et des Suisses.
- 2000-2002 Second programme Life nature intitulé « Le retour du loup dans les Alpes françaises », cofinancé par l'État français et l'Union européenne.
- mars 2000 Projet de plan d'action pour la préservation du pastoralisme et du loup dans l'arc alpin.
- juillet 2000 « Dispositif de soutien du pastoralisme et de gestion du loup dans la partie française de l'arc alpin », document conjoint de la direction de l'espace rural et de la forêt (ministère de l'agriculture et de la pêche) et de la direction de la nature et des paysages (ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement).
- 18 juillet 2000 Envoi aux préfets des départements intéressés d'une autorisation de capture ou de destruction d'un loup, dans le cadre du protocole adopté pour l'année 2000.
- 20 novembre 2000 Découverte, à Allevard, du corps d'un loup abattu par balle.
- décembre 2000 Première mise en application du protocole de tir, dans les Alpes-Maritimes.
- hiver 2000-2001 D'après les dénombrements réalisés, les effectifs hivernaux se situeraient entre 21 et 27 pour l'ensemble des massifs du Mercantour, des Monges, du Queyras, de Belledonne et du Vercors.
- juillet 2001 Publication d'un nouveau protocole, plus restrictif que le premier.
- août 2002 Le corps d'un louveteau empoisonné est trouvé dans le parc national du Mercantour.
- novembre 2002 L'Assemblée nationale décide de créer une commission d'enquête sur « les conditions de la présence du loup en France et l'exercice du pastoralisme dans les zones de montagne ».
- décembre 2002 La Commission européenne donne son accord pour la poursuite du second programme Life jusqu'à la fin de décembre 2003. Il sera prolongé jusqu'en mars 2004.

- mai 2003 Le rapport de la commission d'enquête sur les « conditions de la présence du loup en France et l'exercice du pastoralisme dans les zones de montagne » est rendu public.
- juillet 2003 Le protocole de tir mis en place les années précédentes est sensiblement assoupli.
- hiver 2003-2004 Treize zones de présence permanente du loup sont identifiées en France, contre onze l'hiver précédent.
- printemps et été 2004 Discussions multipartites relatives au plan d'action sur le loup 2004-2008, qui prend le relais des programmes Life. La prévention des attaques et le soutien au pastoralisme relèvent désormais d'une mesure « t » du Plan de développement rural national (Pdrn), inscrit au deuxième pilier de la Politique agricole commune.
- 12 août 2004 Un arrêté du Ministère de l'écologie et du développement durable, Medd, autorise la destruction d'un maximum de quatre loups d'ici à la fin de l'année, dans les départements des Alpes-Maritimes, des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes. Il fixe les conditions dans lesquelles ces destructions peuvent être pratiquées.
- 17 septembre 2004 Un arrêté du Medd étend l'autorisation de destruction de loups pour l'année 2004 aux départements de la Drôme, de l'Isère et de la Savoie.
- 22 septembre 2004 Une manifestation anti-loups est organisée à Chambéry, à laquelle participent conjointement des éleveurs et des représentants des chasseurs.
- 21 octobre 2004 Une louve est abattue dans la Drôme par des agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, Oncfs.
- 27 octobre 2004 Un loup est abattu en Isère par des agents de l'Oncfs.
- 6 novembre 2004 Plusieurs associations de protection des loups et de la nature organisent à Paris une manifestation de défense des loups.
- 8 novembre 2004 Le plan loup couvrant la période 2004-2008, présenté en juillet, est validé par les ministères chargés de l'écologie et de l'agriculture.



Des loups sont arrivés dans les Alpes et les relations qui s'étaient établies entre les habitants de la région comme celles qu'ils entretenaient jusqu'alors avec la faune sauvage se sont transformées. Pour saisir les fondements, les enjeux et les conséquences de la crise provoquée par le loup, animal sauvage entre tous, une enquête de terrain a été menée, principalement en Vanoise. Elle donne la parole aux gens du lieu, qu'ils soient éleveurs, chasseurs, gestionnaires d'espaces protégés et de la faune sauvage, naturalistes ou protecteurs de la nature. Leurs récits et leurs pratiques, d'une richesse et d'une diversité surprenantes, révèlent combien leurs existences et leurs appartenances dépendent de leurs rapports aux animaux sauvages, notamment à deux d'entre eux, le chamois et le bouquetin. Il apparaît ainsi clairement que les hommes ne suffisent pas à créer ni à faire évoluer la société humaine, à laquelle sont inextricablement et intimement mêlés d'autres êtres, dont les animaux sauvages. On comprend mieux, alors, qu'on ne puisse toucher à l'animal, et surtout au loup, sans toucher à l'homme.

---

**Isabelle Mauz**, 37 ans, est ingénieur du génie rural, des eaux et des forêts et chercheur au Cemagref de Grenoble, dans l'unité Développement des territoires montagnards.



9 782738 011961

ISBN 2-7380-1196-9  
ISSN - 1772-4120

Réf. : 01522

Prix : 25 euros